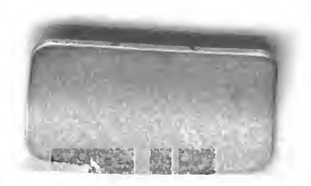

WIDENER
HN XZ3X 8







CABET.

Prevol, r. Bourbon Villeneuve, 61.

Lith. Ligny Frères R. Salle au Comte, 10

COMMENT

JE SUIS COMMUNISTE,

PAR

M. CABET.

---

1 feuille in-8. — Prix : 3 sous.

1840.

VOYAGE EN ICARIE,

2 vol. in-8°. — Prix : 6 fr.

Chez SOUVERAIN, libraire, rue des Beaux-Arts, 5.
PRÉVOST, libraire, rue Bourbon-Villeneuve, 61.

COMMENT
JE SUIS COMMUNISTE.

Dès leur apparition, les Communistes sont calomniés, repoussés, persécutés : n'importe! Il faut avoir le courage de ses convictions; il faut dire ce qu'on est... Je suis *Communiste !*

Qu'on ne s'effraie pas à ce mot de *Communiste;* qu'on ne condamne pas sans entendre; qu'on daigne écouter jusqu'au bout! Je le demande au nom de la justice, dans notre intérêt, pour qu'on nous éclaire si nous sommes dans l'erreur; je le demande aussi dans l'intérêt de tous, parce que nous désirons sincèrement leur bonheur et que nous croyons notre système le plus capable de les rendre heureux. — Mais comment suis-je Communiste?

D'abord, je me hâte d'accomplir ce que je voulais faire depuis long-temps, de me séparer hautement de quelques uns des Communistes, prétendus ou vrais, qui, récemment, ont attiré l'attention sur eux par des écrits et des actes. — Rien n'est plus facile que de prendre un titre quelconque, celui de *Communiste* comme celui de *Démocrate*, ou de *Républicain*, ou de *Chrétien*, sans en avoir les qualités et les vertus; en d'autres termes, il y a, comme on dit, Communistes et Communistes, Démocrates et Démocrates, Républicains et Républicains, Chrétiens et Chrétiens..... — S'il est vrai que des hommes qui se disent Communistes

aient professé des doctrines intolérantes, menaçantes, immorales, je proteste contre ces doctrines; s'il y a eu des actes inconvenants, je proteste contre ces actes; je ne veux répondre que de mes propres doctrines et de mes propres faits. — S'il existe de prétendus Communistes qui ne se recommandent ni par leur ardeur au travail, ni par leur tempérance, ni par leur prudence, je me sépare aussi d'eux : mais, avant de se dire Communistes, ces hommes ne se disaient ils pas Réformistes, Démocrates, Républicains? N'avaient-ils pas auparavant les mêmes défauts? N'y a t-il pas un homme de ce genre dans chacun des autres partis? D'ailleurs, s'il existe quelques faux Communistes de cette espèce, je connais beaucoup de vrais Communistes aussi tempérants que laborieux, aussi tolérants qu'honnêtes, aussi patients que courageux, aussi modestes que désintéressés, remplis du plus admirable dévouement pour la cause de l'Humanité.

Car cette Communauté, dont on veut faire un monstre, qu'est-ce? — Une *doctrine*, un *système* de philosophie, de morale, de religion, d'éducation, d'organisation sociale et politique.

Quelle est sa philosophie? — La plus douce, puisqu'elle a pour but le perfectionnement et le bonheur des hommes, et pour moyen la fraternité.

Quelle est sa morale? — La plus pure, puisqu'elle tend à tarir la source de tous les vices et de tous les crimes, par le développement de la raison à l'aide de l'éducation.

Quelle est son éducation? — La plus parfaite, puisqu'elle travaille à développer chez tous les hommes l'intelligence et la dignité qu'ils ont reçues de la Nature.

Quelle est sa religion? — La plus sublime, puisque l'homme, heureux par l'usage de sa raison, n'a plus que des actions de grâces à rendre à la Nature pour les innombrables bienfaits qu'elle a répandus sur lui.

Quelle est son organisation sociale et politique? — Avant de le dire, je vais rendre compte du travail qui m'a conduit à

l'adoption de la Communauté; et l'on me pardonnera, je l'espère, si j'entre dans quelques détails personnels qui me semblent nécessaires pour expliquer ma conviction.

Jeté en Angleterre par suite de mes opinions démocratiques, résolu à consacrer le repos et le loisir d'un long exil à l'étude et au travail pour continuer un dévouement de vingt-cinq années à la cause populaire, je me demandai quel était l'ouvrage le plus nécessaire au Peuple; et je fis pour lui plusieurs histoires *élémentaires* : 1° une histoire *universelle* ; 2° une histoire des Anglais; 3° une histoire des Français; 4° une histoire populaire de la Révolution française, — toutes ces histoires présentant un cours pratique de philosophie, de morale et de politique.

En étudiant l'histoire et en l'écrivant, j'étais frappé et désolé de voir partout et toujours tant de discordes civiles, tant de révolutions, la Société toujours si troublée, l'humanité toujours si malheureuse. — J'en recherchai la *cause* afin de pouvoir trouver le *remède*. Et certes, il n'est personne qui puisse désapprouver une pareille recherche. Et cette recherche, je la fis de bonne foi, dans des vues philosophiques, avec la seule passion de la vérité; car ce serait démence de repousser la vérité qui peut nous rendre heureux et de préférer l'erreur qui doit faire notre malheur.

Si la vérité s'était trouvée dans l'excellence de l'Aristocratie et du Despotisme, j'aurais adopté avec ardeur le principe du Despotisme et de l'Aristocratie : mais je restai convaincu que l'*inégalité* était la véritable cause originelle et primordiale de tous les vices et de tous les malheurs de toutes les Sociétés, depuis le commencement du monde; que cette cause était essentielle et fatale, c'est-à-dire qu'elle produirait, nécessairement, inévitablement, les mêmes vices et les mêmes malheurs tant qu'elle subsisterait, et jusqu'à la fin du monde si on la laissait subsister toujours; que par conséquent le remède était la suppression de cette inégalité et la reconstruction de la Société sur la base de l'égalité.

Je restai donc Démocrate, et devins plus *Démocrate* que

jamais, c'est-à-dire j'adoptai les principes de la Révolution française, une Déclaration des droits, la Souveraineté du Peuple, la liberté, l'égalité, la fraternité, et toutes leurs *conséquences.*

Alors, je voulus faire un travail que j'avais toujours projeté et que je n'avais jamais eu le temps de réaliser, emporté que j'étais par les affaires de chaque jour et de chaque heure; je m'occupai de rédiger un *programme,* un *plan* d'organisation sociale et politique.

Toutes les fois que, nous autres Démocrates, nous attaquions le système de l'inégalité, ses partisans, sentant leur impuissance à repousser nos attaques, nous répondaient d'un ton triomphal : « *Mais que mettrez-vous à la place?* » Où est votre programme, votre système, votre plan? » Le Peuple lui-même, et la masse du Juste-milieu qui désire sincèrement le bien général, nous disaient également : « Qu'est-ce que c'est que ça, la Démocratie, la République? » Est-ce que ça vaut mieux pour nous que la Monarchie? » Est-ce que ça nous donnera du travail et du pain? Est- » ce que ça paiera nos billets aux échéances de la quinzaine » ou du mois? Est-ce que ça nous délivrera de nos soucis et » de nos misères? Est-ce que ça nous amènera l'aisance et » l'ordre, la paix et le bonheur? »

Je pris donc la plume pour rédiger un *programme*, un *plan,* comme le mathématicien pour résoudre un problème. Je me supposai chargé d'organiser une grande Société sur la base de l'égalité, et j'écrivis mon *plan* pour voir si et comment on pourrait organiser l'égalité dans l'éducation, dans la nourriture, dans le vêtement, dans le logement, dans l'ameublement, dans le travail, dans les charges de tous genres, et dans les jouissances de toute nature.

Je vis bientôt que l'égalité exigeait une étendue de production agricole et manufacturière, une économie, un ordre, une distribution intelligente et raisonnée, qui n'existent pas et qui ne peuvent exister aujourd'hui. Bientôt je

fus conduit à l'éducation en commun, au travail en commun, à la nécessité de la concentration dans d'immenses ateliers et dans d'immenses magasins, à la multiplication illimitée des machines, à l'exploitation du territoire en commun, au partage des fruits et des produits, en un mot à la *Communauté*.

La *Communauté !* Mais je l'avais toujours vu traiter d'utopie, de chimère, inréalisable, inapplicable, impossible, ne pouvant d'ailleurs établir d'autre égalité que l'*égalité de misère*, ni faire de la Société et des hommes autre chose qu'un *couvent* et des *moines*.

Cependant, ne voulant pas m'en rapporter aveuglément aux autres, et voulant vérifier le fait par moi-même, je refis mon programme et mon plan sur la base de la Communauté, pour voir si cette Communauté était ou n'était pas praticable et possible, pour voir si ce système pouvait satisfaire tous les besoins de la Société d'aujourd'hui sous tous les rapports, de l'éducation, de la nourriture, du logement, de l'agriculture, de l'aisance, du bonheur, des arts, de la famille, etc., etc. Et je vis avec surprise, avec joie, avec ravissement, que, si une Nation le voulait, elle pourrait facilement s'organiser en Communauté, en conservant aux heureux d'aujourd'hui tout leur bonheur, en les rendant même plus heureux, et en procurant la même félicité à tous ceux que la misère accable aujourd'hui.

Je vis ensuite, avec un plaisir croissant, que la transformation d'une vieille Société en une Communauté nouvelle était possible sans bouleversement, sans dépouiller les riches, en détruisant à l'instant même la misère des pauvres.

Je vis même, toujours avec un transport plus vif, que, à cause des immenses progrès survenus dans l'industrie et les machines, la Communauté était plus praticable aujourd'hui qu'à aucune époque antérieure, et chez une grande Nation industrielle que chez un petit Peuple sans industrie et sans puissance.

Inutile de dire que pour m'assurer que la Communauté

et la transformation d'une vieille Société en Communauté étaient possibles, je recherchai toutes les *objections* qu'on pouvait faire, sans en éviter aucune; car si j'en avais rencontré d'invincibles, qu'on n'aurait pas manqué de m'opposer tôt ou tard, j'aurais intérieurement désapprouvé et abandonné ce système : mais je ne trouvai aucune objection solide.

Et tout ce premier travail, je voulus le faire sans livres, d'après mes propres méditations et mes propres inspirations. —Mais après mon épreuve terminée, voulant faire une contre-épreuve, je consultai tous les Philosophes anciens et modernes de tous les pays ; je parcourus leurs ouvrages (plus de 1,000 volumes), afin d'avoir sur cette question l'opinion des hommes qui sont les lumières de l'humanité ; et je reconnus, avec bonheur, que presque tous adoptent l'Égalité, que beaucoup, et Jésus Christ en tête, adoptent la Communauté, et que quelques uns seulement préfèrent l'Inégalité, mais avec des raisons ou des objections qui, loin de me convaincre, ne firent que me confirmer dans ma première conviction. Je trouvai même un assez grand nombre d'ouvrages, comme l'*Utopie* du chancelier d'Angleterre Thomas Morus, qui contenaient une organisation de Communauté. —J'étudiai aussi tous les autres systèmes connus, ceux d'*Owen*, de *Saint-Simon*, de *Fourrier*, de *Buchez* et *Roux*, etc. ; et tous confirmèrent encore ma conviction en faveur de la Communauté. Elle seule me parut pouvoir résoudre parfaitement les questions de *travail*, de *salaire*, etc., etc.

J'entre dans tous ces détails pour montrer à tous, aux non Communistes et aux Communistes de toutes les nuances, que j'ai fait tout ce qu'il fallait pour juger la question en parfaite connaissance de cause ; que personne peut-être n'a fait un pareil examen (y consacrant 18 et souvent 20 heures par jour dans le repos de l'exil) ; et qu'une étude si longue et si complète, jointe à 35 années d'études antérieures et à quelque expérience des affaires politiques et sociales, doit donner à mon opinion quelque chance d'être conforme

à la vérité. Un jeune homme, un ouvrier, peut avoir du génie et se trouver capable de mieux juger : mais il est impossible que l'un et l'autre aient l'expérience et l'instruction que l'âge et l'étude seuls peuvent donner.

Aussi, quoique je sois bien loin de me croire plus infaillible qu'un autre, quoique je sois toujours prêt à écouter toutes les objections, et à me laisser convertir à un autre système qui me serait démontré meilleur (car c'est le meilleur qui finira par triompher); mon opinion est tellement enracinée que je suis prêt à soutenir la discussion envers et contre tous; ma conviction que la Communauté peut et peut seule faire le bonheur du Genre humain et qu'elle est infailliblement la destinée de l'Humanité est tellement ardente et profonde que je suis résolu à consacrer le reste de ma vie à la propagation de cette doctrine, et à braver pour elle les persécutions, les proscriptions et le martyre.

Complétement affermi dans ma première opinion, je rédigeai définitivement mon travail; et pour me faire mieux comprendre, pour faire toucher, comme on dit, au doigt et à l'œil la Communauté, je fis la description d'une Communauté organisée. Pour faire lire ma description à toutes les classes de la Société et surtout aux femmes, j'eus la hardiesse de lui donner la forme d'un *roman* ou d'un *voyage*, et je fis le VOYAGE EN ICARIE; divisé en trois parties.

Dans la première, un voyageur fait la description de tous les objets qu'il va visiter, des chemins, des campagnes, des villes, des maisons, des monuments, des ateliers, des écoles, des hospices, des théâtres, etc. Il raconte tout ce qui concerne la nourriture, le vêtement, le logement, l'éducation, la médecine, l'agriculture, l'industrie, les fêtes, les plaisirs, etc. — Dans la seconde partie, on expose les vices de l'ancienne organisation sociale et politique d'Icarie, qui sont ceux de l'organisation de tous les pays d'aujourd'hui. On raconte comment la transformation s'est faite en Icarie pour arriver à la Communauté. On suppose une discussion dans laquelle des orateurs soutiennent toutes les *objections* contre l'Égalité et la

Communauté, tandis que d'autres les réfutent. On rapporte même les *progrès* de la Démocratie depuis le commencement du monde, et l'*opinion* de tous les principaux philosophes sur l'Égalité et la Communauté. — La troisième partie contient les principes essentiels de la Communauté.

Je fis imprimer l'ouvrage à Paris, en 1838, et j'attendis plusieurs années, jusqu'en janvier 1840, pour le publier.

Supposons donc qu'une Nation soit d'accord pour adopter la Communauté et qu'elle consacre le temps nécessaire pour l'organiser et l'établir, que seraient, suivant moi, son organisation sociale et son organisation politique? — Je ne puis qu'exposer ici quelques principes pour en donner une idée, en renvoyant, pour les détails, au *Voyage en Icarie.*

Principes de l'Organisation sociale.

La Nation forme une *seule grande famille générale*, dont tous les membres sont frères, ou une *seule grande société* dont tous les membres sont associés, égaux en droits et en devoirs, sans autre borne à cette égalité que l'impossible. — L'éducation est la base de tout : elle forme, de tous les enfants, des hommes, des citoyens, des ouvriers.

Le territoire est un *seul domaine* appartenant indivisément à tous, exploité par une seule intelligence (le Gouvernement sous l'autorité de la Représentation nationale), avec une partie de la Population pour satisfaire aux besoins de la Société.

L'industrie est de même une *seule industrie*, dirigée par une seule intelligence, employant comme ouvriers le reste de la Population. — Les *machines* sont multipliées à l'infini, dans l'intérêt de tous, pour augmenter la production, pour exécuter tous les travaux périlleux, exténuants, insalubres ou dégoûtants, de manière que l'homme ne soit plus qu'un inventeur et un directeur de machines, de manière encore que le travail soit court, facile, agréable. — Le travail se fait dans d'immenses ateliers, convenablement placés et réunis pour les industries qui se lient entre elles.

On cultive et l'on fabrique ainsi tout ce qui est nécessaire et rien que ce qui est nécessaire pour la Société.

Tous les produits, naturels et industriels, sont recueillis dans d'immenses magasins et distribués également à tous les ouvriers ou à tous les citoyens, qui se trouvent ainsi tous *nourris*, *vêtus*, *logés*, et tous également, en proportion de leurs besoins, sous la seule condition d'un travail modéré et égal en durée.

Plus de pauvres, ni de riches, ni de domestiques ; plus d'exploiteurs ni d'exploités ; plus de soucis ni d'angoisses ; plus de jalousie ni de haines ; plus de cupidité ni d'ambition ; plus ou presque plus d'oisifs, ni de paresseux, ni d'ivrognes, ni de voleurs.

L'éducation et l'aisance détruiront à la longue tous les crimes et même les vices. — On n'aura plus besoin ni de lois criminelles, ni de tribunaux, ni de gendarmes, ni de police, ni de prisons, ni d'échafauds, etc., etc.

La famille, qui n'enfantera plus aucune rivalité, sera la source du bonheur le plus pur. — Le mariage n'aura aucun inconvénient quand il n'y aura plus de dot et que le divorce en permettra la dissolution. — Chacun pourra et devra se marier et se mariera.

La femme, rendue à sa destination naturelle, sera pour l'homme l'objet d'une espèce de culte.

La Communauté recherchera d'abord le *nécessaire*, puis *l'utile*, puis *l'agréable*, sans autre limite que la raison et la loi, toujours sous la condition que tous auront également l'agréable comme le nécessaire. Les beaux-arts pourront être développés sans borne pour l'agrément de tous.

Principes de l'Organisation politique.

La Constitution est une Démocratie représentative. — Le Peuple est Souverain, représenté par une Représentation nationale, élue, nombreuse, permanente, renouvelable chaque année par moitié. — Le Pouvoir exécutif est subordonné, chargé seulement de l'exécution des lois. — Tous les membres de la Société sont citoyens, égaux, électeurs, éligibles, membres des Assemblées primaires ou Communales. — Ces Assemblées se réunissent fréquemment et régulièrement pour s'occuper des affaires publiques ; et tout est disposé pour que tous les citoyens puissent y assister, comme c'est pour eux un devoir de le faire. — Tout est réglé par la loi, qui est véritablement l'expression de la volonté générale. — Tous les fonctionnaires sont électifs, temporaires, responsables et révocables.

Telle pourrait être, en principes, l'organisation définitive de la Communauté. Mais comment la Société actuelle peut-elle se transformer en Communauté ? Voilà la question principale.

Ce serait avec un vif regret que, sur cette question principale, je me trouverais en dissentiment avec quelques Communistes; mais je ne pourrais reconnaître pour guide que ma conscience et mon dévouement au Peuple ; ce serait une lâcheté de ne pas combattre les opinions que je croirais erronées, dangereuses, funestes ; j'aurais le droit de les combattre comme on aurait celui de combattre les miennes. Ce serait au public à choisir.

Et d'abord, la Communauté peut-elle s'établir par la force et la violence ? — Non ; je suis convaincu, profondément convaincu, qu'elle ne peut s'établir, comme le Christianisme ne s'est autrefois établi, que par la puissance de l'Opinion publique, par la persuasion, par la conviction. Un parti seulement, une minorité courageuse, quand même elle aurait le Gouvernement, tenterait vainement de l'imposer à la majorité ; ce serait de l'injustice, de la tyrannie, de la démence. Ce qui est possible, raisonnable, utile, c'est prêcher et propager la doctrine, discuter, persuader, convaincre. Quand l'Opinion publique adoptera la Communauté, son établissement sera facile ; et, pour mon compte, je ne doute pas que l'Opinion publique finira par l'adopter, parce qu'elle est à mes yeux la seule doctrine vraie, que sa vérité peut être démontrée jusqu'à l'évidence, et que *la raison* finira toujours par *avoir raison*.

La Communauté peut-elle s'établir instantanément, tout d'un coup ? — Non ; le Gouvernement, la Représentation nationale, la Nation même, le voudraient inutilement, parce que la transformation en Communauté est le plus grand de tous les changements, parce qu'il est matériellement impossible de réaliser la Communauté avant un temps plus ou moins long, 20 à 50 ans peut être, avant qu'une gé-

nération ait été formée par l'éducation : le tenter autrement serait aussi déraisonnable que tenter de cueillir la moisson avant d'avoir labouré et semé, de faire accoucher une femme avant neuf mois, de sauter dans la lune, de faire tourner la terre plus vite ou plus lentement. — La seule chose possible, c'est d'adopter *le Principe* de la Communauté et un *Régime transitoire et préparatoire*, pendant lequel on travaillera sans relâche à son établissement, progressif, partiel et définitif. — Mais il est nécessaire d'adopter le principe, parce qu'autrement on ne ferait jamais rien pour l'appliquer, parce qu'il faut déterminer le but pour choisir les moyens, parce qu'il faut décider si l'on veut aller au nord ou au midi pour prendre la route qui peut y conduire. — Il faut donc prêcher pour faire adopter le principe, afin d'adopter le Régime transitoire, afin d'arriver à la Communauté définitive.

Et ce *Régime transitoire* que sera-t-il ? — Ce sera la *Démocratie* avec tendance à la Communauté ; la Démocratie adoptant un système d'Égalité croissante et d'Inégalité décroissante ; la Démocratie détruisant d'abord la misère, assurant l'existence du travailleur, améliorant chaque jour le sort de la masse, et lui donnant tout le bonheur possible, dont elle est privée maintenant.

Pendant ce Régime transitoire, faudra-t-il abolir le droit de propriété individuelle? — Non : il ne faut entreprendre que ce qui est juste et possible. Ce serait se créer le plus insurmontable des obstacles : l'habitude, le préjugé, l'égoïsme produit par l'ancienne organisation sociale, sont tels que les propriétaires actuels défendraient leurs propriétés comme leur vie ; les p'us petits (et c'est le plus grand nombre) la défendraient comme les plus grands, quand même on leur donnerait plus en échange. On peut, sans inconvénient, maintenir dans leurs propriétés tous les propriétaires existants, et prendre cent autres moyens ordinaires d'agrandir le domaine national, par exemple faire des lois sur

les successions collatérales et les donations, sans jamais changer une position que pour en donner une meilleure, en n'appliquant définitivement la Communauté que sur une génération élevée pour elle.

Du reste, ce sont la Constitution, les Lois, la Volonté générale, qui devront tout décider.

Telle est ma Communauté; voilà comment je suis Communiste : je veux la Communauté par l'opinion publique; je veux un Régime transitoire pendant lequel la propriété sera maintenue; je suis *Réformiste* plus que révolutionnaire; je suis d'abord *Démocrate*; j'appuie tous les efforts de toutes les sectes qui veulent le progrès, des Socialistes, des Saints-Simoniens, des Fourriéristes, etc., en les engageant à ne pas s'arrêter en chemin. — Je dirai aux Réformistes : « Je voudrais qu'on nous accordât d'abord la Réforme parlementaire. » — Aux Socialistes : « Je fais des vœux pour qu'on nous accorde l'association des travailleurs. » — Aux Fourriéristes : « Je serais aussi heureux que vous si l'on vous facilitait l'établissement d'un grand nombre de phalanstères. » — Mais je ne suis ni Hébertiste ni Babouviste. — Convaincu que la prudence, la réserve, la modestie, sont nécessaires à toute doctrine nouvelle qui aspire à se faire des prosélytes, si j'avais été en relations avec les Communistes, je me serais élevé contre plusieurs actes qui ne pouvaient faire que du mal à la cause générale de la Communauté.

Beaucoup de Communistes pensent comme moi.— Quelques uns, dit-on, en diffèrent sur quelques points.

Peut-être vaudrait-il mieux qu'il n'y en eût aucun, parce que ceux qui le sont le seraient également bientôt, et parce qu'il existerait probablement entre eux plus d'unité.

J'aurais peut-être moi-même ajourné à des temps plus

tranquilles la publication de mes idées, pour éviter toute division dans le parti Démocrate : mais le mal s'est fait par la faute de tous, sans moi, malgré moi; et je ne puis qu'y apporter peut-être quelque remède, en m'efforçant de ramener l'union.

Le tenter est sans doute un acte de courage et de dévouement; car je ne me dissimule pas les répulsions, les haines, les calomnies, les persécutions peut-être, auxquelles je m'expose : mais je ne veux tromper personne, ni amis ni adversaires; je veux me montrer tel que je suis. Ce n'est pas après avoir dédaigné de flatter des Rois et des Prétendants qu'on pourrait flatter des partis ou des hommes. Je ne suivrai jamais que ma conscience et mon dévouement au Peuple; et je me ferais tuer pour défendre la vérité que je crois utile, comme pour résister à tout ce qui serait contraire à ma conviction.

Du reste, les mauvais jours arrivent peut-être pour nous tous; les orages grondent sur nos têtes; personne ne peut prévoir le sort qui l'attend; ce sont la Patrie, la Liberté, la vie de tous, qui se trouvent menacées; et, pour les Démocrates de toutes les nuances, l'union est plus que jamais une nécessité.

Aux Démocrates Réformistes, j'oserai donc dire : « Ne repoussez pas, ne blessez pas vos frères en Démocratie! Ecoutez, discutez, persuadez, ou tolérez! » — Aux Communistes, je me permettrai de dire : « Soyez d'abord Démocrates et Réformistes! Signez la Réforme, tout en conservant vos convictions et vos doctrines! Demandez, courageusement, toujours, que la Patrie soit pour vous non une marâtre mais une mère! Mais soyez prêts à mourir pour elle sans conditions et surtout sans menaces! Vous qui vous dites les apôtres du système le plus parfait, prouvez sa perfection par votre conduite et vos vertus, par vos sentiments de tolérance et de fraternité, par votre prudence et votre sagesse! haine aux institutions qui font le malheur des hommes; mais indulgence pour tous ceux qui n'en sont

que les instruments et les premières victimes! » — Aux Communistes impatients ou dissidents je dirai : « Evitez tout ce qui peut compromettre la cause, sacrée pour vous, de la Communauté! Ecartez toutes les questions accessoires, toutes celles qui ne seraient pas essentielles ou d'une application immédiate, et qui ne pourraient engendrer que des disputes et des divisions! Sachez faire des sacrifices à l'union, unissez-vous! » — A tous je dirai : « Personne, plus que le vrai Communiste, n'est ennemi de la loi agraire, du pillage, de l'injustice, de l'immoralité, de l'oppression et du désordre; personne ne désire plus la justice, l'ordre véritable, la fraternité et le bonheur de tous les hommes. »

Quant à moi, qu'on me permette de discuter, comme on le permet aux Fourriéristes; et j'aurai la foi d'un apôtre pour défendre ma religion sociale et politique! Et pour m'enhardir à me dévouer à la cause des malheureux, j'invoquerai ces paroles de M. Guizot, dans son livre *sur la Religion dans les sociétés modernes.*

« C'est l'esprit du temps de *déplorer* la condition du Peuple .... Mais on dit vrai; et il est impossible de regarder *sans une compassion profonde* tant de créatures humaines si misérables..... Cela est douloureux, très douloureux à voir, très douloureux à penser; et cependant il faut y penser, y penser beaucoup; car, à l'oublier il y a *tort grave* et GRAVE PÉRIL. »

CABET.

0

(2

LE NATIONAL

TRADUIT DEVANT LE TRIBUNAL

DE L'OPINION PUBLIQUE

Par M. CABET,

ET

M. CABET accusé par le NATIONAL.

Attaqué dans ma personne par le *National*, dont je signalais la funeste marche dans la question des *bastilles*, je suis dans la nécessité de parler de moi pour me défendre; je vais tout à la fois me justifier et l'accuser. Pour traiter complètement les questions nouvelles soulevées par ce débat, il faudrait un volume; mais je suis forcé de me réduire à quelques feuilles. Pressé par le temps, resserré par l'espace, j'ai besoin d'indulgence pour la forme; mais l'importance de la discussion suffira sans doute pour mériter l'attention.

§ 1er.—EXPOSITION DES FAITS.

On ne parlait que de la nouvelle coalition du 15 juillet, de la guerre imminente en Orient et sur le Rhin, et de fortifications ou de bastilles; c'étaient là les questions brûlantes qui embrâsaient toutes les têtes; et cependant aucun des écrivains influents ne prenaient la plume. Quoique presque épuisé de fatigue par la publication d'une *Histoire populaire de la Révolution française* (1), (faite à Londres pendant mon exil, revisée et imprimée à mon retour), je me jetai dans la carrière, n'écoutant qu'un sentiment patriotique, bravant encore les procès et la persécution; et je publiai successivement, depuis

(1) Quatre volumes in-8°. Prix : 18 fr. Chez Pagnerre, rue de Seine, 14 bis.

le milieu de septembre, *sur la crise actuelle*, six lettres, intiulées :

Aurons-nous la guerre ? — Point de bastilles ! — M. Thiers mérite-t-il d'être mis en accusation ? — Jamais plus de péril pour tous ! — Tous les peuples sont menacés ! — Que faut-il faire pour se défendre ?

Le *National*, très empressé à publier les moindres écrits favorables à la fortification, ne dit pas un mot de mes brochures, qui contrariaient son système.

Dans la deuxième, je provoquai formellement MM. *Lamenais* et *Cormenin* à écrire contre les bastilles. Puis, n'écoutant que mon patriotisme, je publiai un petit écrit, intitulé : *Vous seriez responsables envers la patrie*, pour exhorter de trop ardents patriotes à éviter d'imprudentes manifestations, au risque de les mécontenter. Puis, je publiai l'analyse des *opinions des journaux français et étrangers* depuis quatre mois, sur le traité du 15 juillet, sur la question d'Orient et sur la guerre, ouvrage qui me paraissait d'une haute utilité; et j'aurais publié un autre ouvrage qui me paraissait plus important encore, l'analyse de la *discussion de l'adresse*, si j'avais eu le moindre appui dans la presse; mais je me bornai à publier : *Le voyage de M. Guizot à Gand est-il gloire ou infamie?*

Cependant, la discussion sur les bastilles allait s'ouvrir. Effrayé de la marche du *National*, non moins effrayé du silence des principaux écrivains, j'allai plusieurs fois presser M. Cormenin de publier un travail qu'il préparait, disait-on, même contre l'enceinte toute seule. Son opinion et son effroi étaient les mêmes que les miens; mais comment espérer quelque succès, quand tous les journaux qui faisaient la fortune des pamphlets en les annonçant (le *Courrier Français*, le *Constitutionnel*, le *Siècle*, le *Temps*), plaidaient maintenant la cause des fortifications et garderaient le silence sur les écrits destinés à les combattre, et surtout quand le *National* resterait également silencieux, indirectement désapprobateur, et deviendrait peut-être directement hostile? Le vigoureux athlète désespéra donc de la victoire, et la loi fut adoptée par la chambre des députés. Plus téméraire,

et ne pouvant me résigner à voir le *National* nous compromettre tous sans résistance et sans protestation de notre part, je me décidai à attaquer les bastilles devant la chambre des pairs, en attaquant le *National*, leur principal défenseur ; et quand je le vis vanter la loi votée par les députés comme le plus grand des bienfaits, et dénoncer les députés qui l'avaient repoussée comme des imbéciles ou des traîtres, je rédigeai à la hâte une 1re brochure : *Le National nous perd par son aveuglement sur les bastilles.* Je l'attaquai en ma qualité de Français, ayant intérêt et droit à défendre ma liberté, ma vie, ma famille, compromis par lui. Je l'attaquai aussi en ma qualité de patriote, toujours prêt à me dévouer pour mon pays, et convaincu, j'en prends le ciel à témoin, que j'allais faire acte de DÉVOUEMENT ; car je ne me dissimulais pas et ne pouvais me dissimuler qu'en attaquant tout à la fois les bastilles, M. Thiers, le Gouvernement, M. Odilon Barrot et ses amis, la presse de l'ancienne gauche, enfin le *National*, soutenu par toute la presse départementale et par un parti nombreux de démocrates abusés, j'allais attirer sur moi les plus redoutables haines, les plus dangereuses attaques et tous les genres de calomnie. Rien ne put m'ébranler. J'attaquai donc le *National ;* mais je déclarai que je l'attaquais avec douleur, par nécessité, entraîné seulement par le sentiment du plus pur patriotisme. Du reste, je n'attaquai que le journal, en *réfutant* ses articles, ses arguments, ses actes, toujours en les citant pour que le public pût les juger avec moi ; j'avais la volonté de ménager toutes les convenances, et je soutiens que je les ai réellement observées. — Dans cette première brochure, je discutai les questions suivantes :

Faut-il défendre Paris ? — Le faut-il par des fortifications permanentes ? — Qu'est-ce qu'un gouvernement qui veut des bastilles ? — Des forts détachés seuls peuvent-ils défendre Paris ? — L'enceinte continue seule peut-elle rendre Paris imprenable ? — L'enceinte continue et les forts extérieurs peuvent-ils défendre Paris ? — L'enceinte et les forts forment un double embastillement. — La Coalition a contresigné le plan des bastilles. — Paris pris, la France est-elle prise ? —



Personne n'est plus indigne de confiance que M. Thiers. — Scandale inouï donné par M. Thiers. — Escamotage de la loi. — Caractère de la loi. — Députés qui ont voté pour et contre la loi. — Réfutation du *National*. »

Puis, je citai 51 articles du journal, en les transcrivant et en les numérotant, pour qu'il pût réfuter plus facilement ma réfutation, dont je lui envoyai le premier exemplaire. Enfin, j'annonçai une seconde brochure intitulée : *L'embastillement serait la ruine de Paris et de la France*; et je terminai par la proposition suivante, qui ne peut laisser aucun doute sur la loyauté de ma critique :

« Du reste, si nous nous trompons, il lui sera facile de nous con-
« fondre : qu'il réunisse, dans un vaste local, le plus grand nombre
« possible de députés et de patriotes ; qu'il accepte une *discussion*
« *orale* : nous irons l'accuser franchement de perdre le pays par son
« aveuglement ; et s'il démontre notre erreur, nous serons heureux
« de la reconnaître ; nous serons les premiers à proclamer qu'il mé-
« rite d'être le directeur et le dictateur de l'opinion publique ! »

J'envoyai cette brochure à 44 journaux libéraux de départements, pour les avertir que le *National* n'exprimait pas, comme il le leur avait fait croire, l'opinion de toute la démocratie.

Le *Commerce* (25 février) l'annonça en ces termes :

« Le parti radical se prononce tous les jours avec plus d'unanimité et d'énergie contre l'embastillement de Paris; Un des hommes les plus sincères et les plus éprouvés de ce parti, M. Cabet, vient de publier une vive protestation contre le projet de M. Thiers, sous ce titre : *Le National nous perd par son aveuglement pour les bastilles*.

« Cette brochure se distingue par une grande force de logique; elle résume et reproduit fort bien tous les points de la discussion. Nous la croyons destinée à faire une grande impression auprès de tous les hommes impartiaux. »

Le *Journal du Peuple*, du 25 février, s'exprimait ainsi:

« M. Cabet vient de publier une brochure (Le *National* nous perd par son aveuglement sur les bastilles) dans laquelle il s'attache à réfuter l'opinion soutenue par le *National* à l'égard des fortifications de Paris. Cet écrit se distingue, comme toutes les publications de M. Cabet, par la lucidité, l'ordre, le raisonnement, un style net et

populaire, et par l'éminent et consciencieux civisme qui anime cet homme de bien.... C'est dans la conviction que le *National* perdait le pays que M. Cabet a puisé les motifs d'une résolution pénible pour un homme d'un si bon esprit, celle de constater davantage les divisions dont tous se sont affligés comme lui. »

Quant au *National*, voici sa réponse (22 février) :

« M. Cabet vient de publier une brochure ayant pour titre : Le *National* nous perd par son aveuglement sur les bastilles. Nous avons lu cette brochure avec *toute l'attention que mérite le nom* de son auteur. Cependant nous n'y avons trouvé *aucun argument* qui n'ait déjà été reproduit par le journal du *Commerce*, par M. de Lamartine, par la *Presse*, par M. Dufaure ou par les feuilles légitimistes. Nous croyons donc inutile de répéter quant à présent les réponses que nous avons déjà faites à ces divers organes de l'opinion ennemie des fortifications. M. Cabet annonce une autre brochure contre ce qu'il appelle l'*embastillement* de Paris. Si cet ouvrage contient des *aperçus nouveaux*, nous les examinerons ; et s'il nous donne des lumières inattendues, on peut être certain que nous ne persisterons pas dans notre aveuglement. Mais il y a dans les quelques pages que nous avons sous les yeux une *imputation* à laquelle nous avons à cœur de répondre. M. Cabet nous reproche d'*appuyer M. Thiers*. M. Cabet doit regretter une expression qui ne rend certainement pas sa pensée. Personne n'a attaqué plus vivement que nous M. Thiers pendant qu'il était ministre et même depuis qu'il ne l'est plus. Le *National* a, il est vrai, appuyé un des *projets* présentés par lui. Est-il juste de dire que ce soit là soutenir la personne de M. Thiers? Nous en faisons juge M. Cabet lui-même. De quelle *indignation* ne serait-il pas transporté si on lui disait à lui qu'il est le partisan de MM. Molé, Lamartine, Dufaure, d'Appony, Emile Girardin, et de tous les légitimistes dont il vient défendre aujourd'hui l'opinion et les *intérêts* devant la chambre des Pairs? Nous n'appuyons pas M. Thiers, nous n'appuyons pas non plus la *Cour*, et la Cour ne nous appuie pas, comme il est aisé de s'en apercevoir, si l'on veut prendre la peine de consulter les greffes de la Cour royale et de la chambre des Pairs, où nous avons trois procès pendants, tandis que d'autres journaux ennemis de la fortification vivent dans une *paix* profonde avec le Pouvoir. Un de ces trois procès, nous devons le faire remarquer en passant, nous a même été attiré par notre *soin scrupuleux à ne passer sous silence aucun des arguments* que l'on pouvait produire contre notre opinion sur la défense de Paris. En effet, les lettres attribuées à Louis-Philippe étaient regardées par nos adversaires comme la *condamnation de tout système de fortification*. Nous avons publié

ces lettres afin qu'aucun des éléments vrais ou apocriphes de ce grand procès ne manque à l'opinion publique. Nous avons donc fait preuve, à nos risques et périls, de la plus entière *bonne-foi*. C'est une *justice* qui, nous l'espérons, nous sera rendu tôt ou tard, par tous les patriotes de l'opinion démocratique si malheureusement divisés sur la question de la défense de la capitale. Personne plus que nous, au reste, ne déplore cette division. »

Je répondrai tout-à-l'heure ; mais j'observe, en passant, que le *National* n'accepta point ma proposition d'une discussion orale et contradictoire, et qu'il la cacha soigneusement à ses lecteurs.

Peu après, je publiai ma seconde brochure : *L'embastillement serait la ruine de Paris et de la France*, dans laquelle je discutai les propositions suivantes :

« Une enquête préalable était nécessaire. — Révoltante déloyauté concernant le comité de défense. — Nouveau scandale pour le rapporteur à la chambre des Pairs. — M. Thiers n'est pas révolutionnaire. — M. Thiers ne veut pas l'indépendance. — La cour et la coalition désirent ardemment les forts. — Le trésor et les contribuables seraient ruinés pour embastiller Paris. — Un siége donnerait à Paris la famine et la peste. — L'enceinte ne peut rendre Paris imprenable. — Paris serait brûlé. — Dans un siége, l'enceinte exposerait Paris à tous les malheurs. — L'enceinte n'empêcherait pas l'invasion : au contraire, elle la déterminerait. — Les bastilles seraient la perte de l'indépendance. — Faut-il sacrifier la liberté à l'indépendance ? — Les bastilles seraient la perte de la liberté. — Elles seraient la ruine de l'industrie et du commerce, de Paris et de la banlieue, des ouvriers et des soldats. — Votées, elles se feraient. — Faites, elles empêcheraient tout. — La contre-révolution n'est pas impossible. — C'est une question de dynastie. — On veut des bastilles à tout prix. — Incroyables attaques du *National* contre les adversaires de la loi. — A-t-il une arrière-pensée ? — MM. Thiers, O. Barrot et le *National* sont responsables de toutes les conséquences. »

On voit que toutes ces propositions, à l'exception des trois dernières seulement, n'étaient dirigées que contre les bastilles. — Je terminai par ces mots :

« Nous avons franchement accusé le *National* de perdre le pays, et nous l'en accusons encore. Nous lui avons proposé de discuter contradictoirement la question dans une grande assemblée de députés et de patriotes, seul moyen de faire triompher la vérité et de rame-

ner *l'unanimité et l'union* dans le parti populaire... Il n'a pas accepté ! Il n'a rien répondu ! Mais nous *réitérons* notre proposition, et nous la réitérerons tant que la loi ne sera pas définitivement votée. »

Le *Journal du Peuple* (11 mars) rendit compte de cette nouvelle brochure et s'exprima ainsi :

« Oui, le *parti démocratique* s'était demandé : dans un moment où notre diplomatie est à genoux devant la sainte-Alliance, où elle laisse insulter en Syrie le drapeau national, où elle désarme au lieu de fortifier nos frontières, de renforcer notre marine, d'organiser nos gardes civiques, faut-il, dans un pareil moment, accorder à ses commis comme le transfuge de Gand, comme M. Guizot, des fortifications qui ne seraient achevées que dans plusieurs années, qui ne sont évidemment qu'un prétexte pour obtenir des bastilles dirigées au profit de l'Europe absolutiste contre l'esprit de nos deux révolutions ? —Et *le parti en masse* s'était prononcé contre les bastilles, et *même contre une enceinte* en tant qu'elle ne devait leur servir que de prétexte. »

Après avoir énoncé tous les paragraphes de ma brochure, le *Journal du Peuple* ajouta :

« Telles sont encore les questions, les affirmations et les faits sur lesquels se fonde l'ancien député de la Côte-d'Or. — Bien que nous partagions en général l'opinion de cet *honorable citoyen*, il s'en faut que nous soyons de son avis sur plus d'un détail. Loin de nous de blâmer son *énergique franchise*. Mu par la *conviction la plus profonde*, ses assertions, émanées d'une source qu'on ne peut suspecter d'aucune rivalité de presse, appellent nécessairement la controverse, et, dans un parti comme le nôtre, où les divergences ne doivent en rien ressembler à l'hostilité, dans un parti où rien n'est absolument semblable, où tout est analogue, l'harmonie peut encore résulter, sinon des contrastes, du moins des différences. »

« Mais un *reproche* que nous devons faire à M. Cabet, c'est d'attacher autant *d'importance* à des opinions individuelles. »

Je répondis au *Journal du Peuple*, qui, dans sa loyauté, n'hésita pas à insérer ma réponse. La voici :

« Quant à l'influence du *National*, que vous dites exagérée dans mon opinion, permettez-moi deux mots pour justifier mon avis. Le *National* a été fondé primitivement sous les auspices de Talleyrand ; il a été rédigé par M. Thiers, puis par Carel ; il a été dirigé par MM. Bastide et Thomas ; il est le seul journal radical quotidien ; il

correspond avec tous les journaux libéraux des départements, et toutes ces circonstances lui ont donné une grande influence, qui peut être salutaire ou funeste. Le *Journal du Peuple* et la *Revue du Progrès* ont, à mon avis, très bien raisonné dans la question des bastilles ; et si ces journaux avaient été quotidiens au lieu d'être l'un hebdomadaire et l'autre mensuel, ils auraient eu probablement assez d'influence pour empêcher le vote de la loi d'embastillement ; mais le fait est que ces deux journaux, pas plus que les brochures et l'opinion des réformistes de Paris, n'ont pas empêché ce qu'ils voulaient empêcher, tandis que le *National* a obtenu ce qu'il voulait obtenir. C'est lui, tout l'indique, qui a déterminé l'adoption d'une loi funeste ; c'est pour cela que je dis qu'il nous perd, et c'est parce qu'il nous perd que je dénonce son aveuglement. »

Quant au *National*, qui vante tant sa bonne foi, il garda toujours le silence et sur ma proposition réitérée et sur ma deuxième brochure !

Bientôt j'en fis une troisième, en forme de scènes dramatiques, intitulée : ***Dialogue sur les bastilles*, *entre M. Thiers et un Courtisan***, que j'envoyai à beaucoup de membres de la chambre des pairs, et dans laquelle j'expliquai toute la comédie de l'embastillement, conforme à un article du *Journal de Francfort*, certainement écrit et envoyé par un personnage initié dans tous les secrets du Ministère et de la Cour.

Le *Journal du Peuple* la *recommanda* à ses lecteurs, et la *Revue du Progrès*, rédigée par l'un des démocrates les plus consciencieux (M. Louis Blanc, ancien rédacteur en chef du *Bon Sens*), [1er avril], s'exprima sur elle et ses compagnes en ces termes :

« Nous devons à M. Cabet, au nom de *la majorité du parti radical*, de solennels *remercîments* pour le zèle, le courage, l'inébranlable constance qu'il a mis à repousser, dans une série de vigoureuses brochures, un projet aussi téméraire que funeste. M. Cabet vient, tout récemment encore, d'en publier une troisième, *substantielle et vive* tout à la fois, sous ce titre : *Dialogue*, etc. »

Pendant ce temps, le *National* publia (26 mars), pour influencer la pairie, un article ainsi conçu :

« Le général *Drouot*, dont le nom est resté si *pur* et si justement

populaire, vient d'adresser la lettre suivante à un *député* de son département : . . . . »

Dans cette lettre, le général repoussait l'enceinte si elle est seule, et demandait des forts avec une enceinte continue. Puis il ajoutait :

« Ma conviction des avantages de ce système est si profonde que, si les travaux s'ouvraient par *souscription*, j'offrirais tout ce que je possède, y compris même ma pension de retraite, et comme il ne me resterait plus aucun moyen d'existence, j'irais passer le reste de mes vieux jours à l'hospice des *Vieillards*, où j'occuperais une des places que j'ai fondées en faveur des vieux soldats. Je serais heureux, au moment de descendre dans la tombe, d'avoir contribué à l'exécution d'une mesure qui assurera l'indépendance et la prospérité de mon pays. Vous pouvez faire de ma lettre l'usage qu'il vous plaira. »

Et cette lettre avait été sollicitée par un fonctionnaire public, par un *président*, à qui elle avait été adressée, et qui s'était empressé de l'apporter au *National*, plutôt qu'à tout autre journal.

Mais où était la preuve que le général, vieux, malade, affaibli, avait réellement écrit la lettre ; qu'il n'avait pas cédé à des suggestions de toute nature ; qu'on n'exploitait pas, contre la liberté, un des plus beaux noms de la France, comme on avait exploité, contre la révolution, les noms de Lafayette, Laffitte, Dupont (de l'Eure), etc. ? Néanmoins, le *National* se prêta à tout sans hésiter.

Le *National* publia, le 31 mars, une brochure d'Arago en la dénaturant, comme nous le prouverons tout-à-l'heure, pour faire croire qu'elle était favorable au projet de loi.

Mais ce même *National*, qui publiait ainsi toutes les pièces en faveur de la loi, se garda bien de parler de ma troisième brochure ni de la précédente.

Je croyais donc que le *National*, vainqueur, triomphant, ivre de joie par suite du vote de la Pairie, continuerait à couvrir mes brochures de son superbe mépris, lorsque, neuf jours après l'adoption définitive de la loi, le 10 avril, rompant enfin son long silence, et voulant écraser ma petite personne sous sa massue de géant

comme d'autres voulaient écraser la liberté sous les bastilles, lança un foudroyant article, non pour se défendre, mais pour m'attaquer, pour attaquer, non mes brochures et mes opinions, mais ma personne, mon caractère, ma vie depuis 1830. —Il m'accusait, en substance:

D'être ambitieux, morose, chagrin, soupçonneux jusqu'à la manie, parce que j'aurais été arrêté dans ma carrière par divers désagréments et pour d'autres causes qu'il connaît; d'avoir été malveillant envers lui personnellement et de l'avoir calomnié; d'avoir attaqué et calomnié Arago; d'être sans jugement et sans mémoire; d'avoir vu dans le *National* ce qui ne s'y trouve pas, et de n'avoir pas vu ce qui s'y trouve; d'avoir de la tendresse pour les légitimistes; d'être l'instrument aveugle ou corrompu de M. Molé; d'avoir des intelligences avec Goritz; d'être favorable aux intérêts de M. Thiers; de cacher sous une feinte fureur un grand fond de complaisance pour les légitimistes, pour M. Thiers, pour le Château; de n'avoir pas toujours été ce Républicain farouche qu'il voit aujourd'hui; d'avoir pleuré de tendresse après les trois jours, en parlant du Lieutenant-général; de n'avoir eu, dans la réunion Lointier (le 1er août 1830), que des paroles d'indignation contre ceux qui voyaient venir le nouveau Roi avec quelque défiance; d'avoir convoité et obtenu la place de Procureur-général, quelques jours après (qu'il y a loin de là, dit-il, à être Républicain et Communiste !); d'avoir ainsi subi d'énormes variations politiques; enfin de m'être rendu l'instrument de calomnies odieuses autant qu'absurdes.

Tels sont les griefs et les insinuations accumulés contre moi par le *National* ; et je crois être sûr qu'il n'y ajoutera pas le reproche de les avoir dissimulés dans mon analyse. — Il parle même de mon *acte d'accusation*, et de son regret de n'avoir pu conserver patiemment la *paix*, c'est-à-dire qu'il me déclare la *guerre*.

Eh bien! je le demande à tout homme de bonne foi, même aux partisans du *National*, que feraient-ils à ma place?.. Moi, je vais répondre!

Oui, j'accepte le cartel, le duel et la guerre, dût l'un des combattants rester sur le champ de bataille !

J'ai été désolé, sincèrement et profondément désolé, que le *National* me mît, par le mal qu'il nous faisait, dans la nécessité d'attaquer ses opinions et ses efforts

en faveur des bastilles: mais puisque le mal est fait, et fait par lui, puisque d'ailleurs il veut me tuer, je me défendrai! Et si je ne considérais que moi, je serais ENCHANTÉ de ses attaques, parce que je puis y répondre, tandis qu'on ne peut rien contre de ténébreuses calomnies. — Comme patriote, je me réjouis aussi du combat, parce que, dans ma conviction profonde, il doit en résulter, pour le pays, trois immenses avantages : 1° de démasquer le *National* et de le mettre dans l'impossibilité de nuire à l'avenir ; 2° de prouver davantage combien la loi est fatale ; 3° de ramener *l'union* parmi les démocrates en éclairant ceux que le *National* avait égarés.

Mais la discussion sera-t-elle sans danger pour moi? N'y a-t-il pas là quelques piéges?... Les armes sont-elles bien égales entre le *National*, allié des vainqueurs, pouvant louer sans danger les bastilles, et moi soldat de l'armée vaincue, voyant toujours pour ainsi dire l'épée de Damoclès suspendue sur ma tête?.... N'importe ! le sort en est jeté, le combat est accepté ; et je me sens assez de force pour la lutte... !

Vous avez beau jeu, Messieurs du *National*, quand vous parlez seul à quelques milliers d'abonnés, à peut-être 100,000 lecteurs! Vous êtes hardis pour tout trancher en dictateurs de l'opinion, pour juger, condamner ou absoudre, glorifier ou injurier et flétrir!

Vous avez toujours raison, quand personne ne peut vous répondre! Mais aujourd'hui, c'est tout différent : je m'attache à vous corps à corps ; je ne vous lâche plus ; je vais disséquer votre journal. Je ne veux pas laisser une de vos accusations sans réponse ; mais c'est en vous accusant vous-mêmes que je me justifierai.

Auparavant, quelques mots encore pour compléter les faits.

Votre article du 10 est si peu généreux pour des triomphateurs, si insolent pour toute la Démocratie vaincue dans la question des bastilles, que, dès le même

jour, le *Journal du Peuple* vous répondit par un article aussi noble qu'énergique, que je regrette de ne pouvoir transcrire en entier, mais dont je citerai quelques passages :

« Ceux qui, dans la question de l'embastillement, ont opiné comme M. Cabet, *ressentiront vivement ce ton superbe*, ces *manières de triomphateur*, et cette prétention *de conseiller la concorde*, quand on a *causé la désunion*. Puisque le *National* ne sait pas, même lorsqu'il l'emporte, négliger virilement quelques *griefs personnels* pour laisser se calmer les opinions que blesse si profondément sa victoire, taire ceux des vaincus ce serait par trop souffrir qu'on intervertît tous les rôles. Habitué à être, grâce à *Carrel*, l'organe *le plus important* du nôtre, le *National* a tout pris dans *sa propre opinion*. Il s'est cru lui-même, il s'est obstiné, engagé de plus en plus, *ne s'inquiétant* pas de savoir quel *trouble*, quel *déconcert*, quelles *incompatibilités* il allait faire naître, et *quel mal énorme* s'ensuivrait. Qu'on nous permette de le dire, ce *n'est point là de la réflexion;* ce n'est point *là de la démocratie*, ni *du bon sens politique*. Si, en adoptant les forts, on prenait sur ses vieilles répugnances, il valait mieux, en fait de concessions, *céder* quelque chose à son parti qu'à ses ennemis.»

Le *Journal du Peuple* ajoute :

« Le *National* se prévaut des *variations* qu'il impute à M. Cabet. On ne varie point parce qu'on a corrigé ses idées, si l'on persévère; et certes, depuis que M. Cabet a encouru la haine du pouvoir, il *a assez honorablement fait preuve de persévérance*. Elle lui a valu, entre autres *désagréments*, *cinq années d'exil*, chose, on peut le dire, longue et cruelle. D'ailleurs, le *National* a-t-il voté, en 1841, sur les forts, comme il le faisait en 1833? En 1840, ne les a-t-il pas d'abord *acceptés*, parce qu'il les croyait assez éloignés de Paris, puis *repoussés* encore, en *provoquant contre eux ces pétitions* mêmes que nous avons recueillies, en faisant appel à l'énergie des citoyens et de la garde nationale? Les forts, ne les a-t-il pas enfin *acceptés* de nouveau? »

« Après tout, l'on comprend bien qu'en 1830 des hommes *sincères* aient opiné dans le sens du régime actuel; alors les *illusions étaient possibles*. Mais aujourd'hui! accorder à ce Pouvoir des forts qu'on lui refusait en 1833! se trouver dans une question vitale du même avis que lui, quand, depuis le 15 juillet dernier, pour ne pas remonter plus haut, le Pouvoir est *démasqué* aux yeux de ceux-là mêmes, qu'il avait le plus longtemps abusés...! En 1830, on arrêtait la révolution; aujourd'hui, on l'enferme. Jamais, non, *jamais elle n'a reçu de coup*

aussi rude. La part du *National,* dans ce résultat, dépend de l'idée qu'on se fait de son *influence.* »

Bien que je lusse habituellement le *National*, le hasard voulut que je ne visse pas le numéro du 10; et ce fut par le *Journal du Peuple* du 11 que j'appris l'attaque dirigée contre moi. J'écrivis aussitôt au *National* la lettre suivante :

Paris, le 11 avril 1831.

« Monsieur,

« Pendant la discussion du projet de loi dite des fortifications, devant la Chambre des Députés et devant la Chambre des Pairs, j'ai publié contre ce projet, que je regardais comme funeste, trois brochures (intitulées : —*Le National nous perd par son aveuglement sur les bastilles.* — *L'embastillement serait la ruine de Paris et de la France.* — *Dialogue sur les bastilles entre M. Thiers et un courtisan.*) dans lesquelles j'ai attaqué les opinions et la marche du NATIONAL. N'obéissant qu'à un sentiment de devoir patriotique, et ne cherchant que la vérité, je vous ai proposé deux fois d'ouvrir une discussion orale et contradictoire, dans une réunion composée de députés et du plus grand nombre possible de patriotes influents.

«Vous avez refusé, et vous avez gardé le silence sur mes brochures, quand la discussion pouvait éclairer la question et présenter quelque utilité publique. J'ai donc été bien surpris de lire, dans votre numéro d'hier, 10 avril, un long article dirigé contre moi, et qui ne peut avoir d'autre but que votre utilité personnelle. D'autres soins m'empêchent de vous répondre immédiatement. Je ne puis aujourd'hui que vous demander de prévenir vos lecteurs que, le 25 du courant, je répondrai catégoriquement à toutes vos attaques directes et indirectes; et j'espère que vous trouverez juste d'y insérer ma lettre dans votre prochain numéro. »

« J'ai l'honneur d'être, etc. « CABET. »

J'envoyai cette lettre, le 12, à dix heures du matin, au bureau de la rue St-André-des-Arts, où elle fut *affranchie* et ENREGISTRÉE, et d'où elle fut certainement portée par la poste au *National.*

Au lieu d'insérer ma lettre, le *National* répondit, le 13, au *Journal du Peuple*, en ces termes :

« Le *Journal du Peuple,* dans son numéro d'hier, entreprend de répondre aux réflexions que nous ont suggérées les récentes publications de M. Cabet. Bien que nous pensions avoir de notre côté

plusieurs choses à répondre au *Journal du Peuple*, nous y renoncerons afin de ne pas prolonger un débat pénible. Le *National* croit d'autant mieux devoir cesser cette polémique, que les défenseurs de M. Cabet paraissent désireux de s'associer aux vœux de conciliation par lesquels nous terminions notre dernier article, et qu'ils reconnaissent eux-mêmes le peu de fondement des insinuations risquées par l'ancien député de la Côte-d'Or. Quant à M. Cabet, si nous avons signalé certaines variations dans ses opinions, nous sommes loin de lui en faire un reproche. Beaucoup d'hommes que la France honore à juste titre ont été comme lui dupes en 1830, et n'en sont pas moins aujourd'hui des citoyens utiles à la cause nationale qui, nous devons l'espérer, s'enrichira incessamment de nouvelles conquêtes. Nous n'avons donc accusé personne. Mais attaqués nous-mêmes, nous avons pu et dû nous défendre. Cela dit, nous ne reviendrons plus sur une discussion qui a malheureusement divisé les patriotes, mais dans laquelle il ne nous était pas possible de faire taire nos profondes convictions. Nous avons, au reste, l'espoir que tous, ils ne tarderont pas à reconnaître que notre victoire, comme l'appelle le *Journal du Peuple*, est en effet la victoire du parti national, et que, revenus de certaines craintes, bien excusables d'ailleurs, ils se réjouiront unanimement de ce qu'une arme puissante contre l'intervention étrangère a été conquise par la France. »

Le *National* n'avait pas inséré ma lettre le 14. Convaincu qu'il l'avait, et qu'il ne voulait pas l'insérer, j'en envoyai copie au *Journal du Peuple*, au *Commerce* et au *Charivari*, qui l'insérèrent le 15.

Le *National* pouvait, et par conséquent *devait*, la prendre là et l'insérer; mais, au lieu d'agir loyalement ainsi, il publia, le 16, les lignes suivantes :

« Plusieurs journaux publient ce matin copie d'une lettre que M. Cabet nous a, dit-il, adressée, mais que nous n'avons *pas reçue*. Dans cette lettre, M. Cabet s'étonne que nous *ayons répondu* à ses BROCHURES, et il ne *suppose pas* que nous ayons pu essayer de le faire autrement que dans une vue d'*intérêt personnel*. Une telle manière d'argumenter nous *dispense* de pousser plus loin la polémique avec M. Cabet. Le principal objet de la lettre que nous aurions dû recevoir paraît être, au reste, de nous *prier* d'annoncer une *nouvelle brochure* de M. Cabet, qui doit paraître le 25 de ce mois. Nous faisons donc cette annonce. Nos lecteurs ne croiront pas, et nous ne croyons pas nous-mêmes, qu'il y ait là, de notre part, acte d'*impartialité*. »

Maintenant, je vais répondre, et je commence par cet article.

§ 2.—DÉLOYAUTÉ DU *NATIONAL* DANS SON ARTICLE DU 16 AVRIL.

« M. Cabet s'étonne que nous ayons *répondu* à ses *brochures.* »

Non ; vous *dénaturez* ma lettre ! Vous me faites dire ce que je n'ai pas dit ! Relisez cette lettre du 11 avril (page 13.) ; je m'y étonne 1° que vous ayez répondu *si tard*, après le vote de la loi ; 2° que vous m'ayez attaqué *personnellement*, au lieu de répondre à mes brochures.

« Il ne *suppose* pas que nous ayons pu essayer de le faire autrement que par une vue *d'intérêt personnel.* »

Non, je ne supposais pas, mais j'affirmais et je démontrais que vous ne m'attaquiez que dans votre *utilité privée*, puisque je rappelais que je vous avais deux fois *proposé* une discussion orale et contradictoire avant le vote de la loi, quand la discussion pouvait avoir quelqu'*utilité publique.* N'est-il pas évident, en effet, que, si vous aviez consulté l'intérêt général, vous auriez parlé *avant* le vote et gardé le silence *après*, quand votre attaque ne pouvait qu'augmenter la division et l'irritation ? Vous avez fait tout le contraire de ce que devaient faire de bons citoyens !

« Une *telle manière* d'argumenter nous *dispense* de pousser plus loin la polémique avec M. Cabet.

Non, la manière d'argumenter dont vous parlez n'est pas la mienne ! Vous l'imaginez pour esquiver la difficulté !

« Le principal objet de la lettre que nous aurions dû recevoir paraît être, au reste, de nous *prier* D'ANNONCER une *nouvelle brochure* de M. Cabet, qui doit paraître le 25. »

1° Non, je ne vous ai pas *prié*; je ne devais ni ne voulais vous *prier* ; je pouvais vous *requérir* et vous *sommer* par huissier ; car, votre accusation contre moi se trouvant dans votre journal, c'est dans votre journal que devait se trouver ma première défense ; mais je n'ai

pas voulu vous requérir ; résolu à employer tous les ménagements conciliables avec ma propre dignité, je vous ai *demandé*.... — 2° Non, je ne vous ai pas prié D'ANNONCER une *nouvelle brochure*, qui pouvait ressembler aux trois premières, annonce qui n'aurait pas beaucoup intéressé vos lecteurs ; mais je vous ai demandé deux choses, de les prévenir que je *répondrais catégoriquement* à toutes vos attaques *directes et indirectes*, et *d'insérer ma lettre* pour apprendre que je vous avais *proposé* deux fois une discussion orale et contradictoire. Si vous aviez inséré ma lettre, elle aurait ouvert les yeux de vos lecteurs ; mais c'est ce que vous ne vouliez pas, et c'est pourquoi vous n'avez pas fait l'insertion demandée. Est-ce là de la loyauté ?

« Nous n'avons *pas reçu* la lettre de M. Cabet. »

Non, la chose est incroyable pour moi ; et toutes les ruses, pour ne rien dire de plus, que je viens de signaler la rendent plus incroyable encore. La lettre a été affranchie et *enregistrée* ; la Poste affirme qu'elle vous l'a remise : si vous l'accusez d'infidélité, criez, tonnez contre elle ! D'ailleurs, vous pouviez prendre cette lettre sur l'un des trois journaux qui l'avaient insérée : pourquoi donc ne l'avez-vous pas insérée comme je vous le demandais ?

« En faisant ainsi l'annonce de M. Cabet, nos lecteurs ne croiront pas, et nous ne croyons pas nous-mêmes, qu'il y ait là acte d'*impartialité.* »

Défigurer ainsi ma lettre c'est en effet l'acte de la plus révoltante *partialité* en votre faveur : mais ce n'est pas ce que vous vouliez faire entendre par ce mot *impartialité;* vous entendiez sans doute dire que ma nouvelle brochure serait bien ridicule ; qu'elle vous ferait plus de bien que de mal ; et qu'en l'annonçant vous faisiez une chose qui vous était avantageuse, par conséquent un acte de *partialité*. Si c'était là votre pensée, je pourrais remarquer que ce serait une mauvaise ironie plus digne d'un scapin ou d'un paillasse de rue que d'un écrivain sérieux. Du reste, je craignais que l'annonce de ma

nouvelle brochure ne vous fût désagréable ; mais vous me rassurez : si elle vous fait plaisir, tant mieux ! nous serons tous contents !

Mais, en vérité, je ne conçois pas que, dans cet article du 16 avril, vous ayez pu mettre autant de mensonges que de lignes et presque de mots. Quel beau jeu vous me donnez contre vous ! Quelle maladresse de votre part ! Quelle audace ! Comment avez-vous pu croire que vous en imposeriez toujours au public ? Le prenez-vous donc pour un tas d'aveugles et d'imbéciles ? Vous ai-je donc donné le droit de compter que je n'oserais ou ne saurais dévoiler vos déloyautés ? J'ai vraiment honte d'avoir à relever tant de fautes, tant de niaiseries, tant de misères, tant d'indignités, dans un journal qui s'appelle le *National !*

§ 3. — DÉLOYAUTÉ DU *NATIONAL* DANS SON ARTICLE DU 13 AVRIL.

Relisez cet article (*page* 13).

Non, le *Journal du Peuple* n'était pas désireux de s'associer à vos vœux de conciliation par lesquels *vous terminiez* votre long article du 10, puisqu'il vous attaquait vivement, puisqu'il vous reprochait précisément de n'avoir pas imité le journal de Toulouse, et d'avoir publié, le matin même, un *long article propre à entretenir*, *après coup*, *les divisions et les animosités.*

Non, les rédacteurs du *Journal du Peuple* n'ont pas reconnu le *peu de fondement des insinuations risquées* par moi, puisqu'ils ne sont en dissentiment avec moi que sur *l'importance ou l'influence* que je vous reconnais et qu'ils dénient : il n'y a pas de quoi vous targuer de leur opinion sur votre compte !

Non, il n'est pas vrai que vous soyez *loin de me faire un reproche* de ce que vous appelez *mes variations*, puisque vous me les reprochiez formellement dans votre long article du 10. Si vous ne m'accusez plus à cet égard, c'est que vous reconnaissez, trop tard, combien votre accusation était absurde, combien elle vous ridiculisait ; vous reculez devant moi comme devant le *Journal du Peuple !* Et en même temps, chose étrange ! vous avancez

sur nous avec l'insultante ironie d'un vainqueur, en ajoutant :

« Nous avons, au reste, l'espoir que tous ils ne tarderont pas à *reconnaître* que notre victoire est la *victoire du parti national ;* nous espérons que, revenus de certaines *craintes*, bien EXCUSABLES d'ailleurs, ils se *réjouiront unanimement* de ce qu'une arme puissante contre l'intervention étrangère a été *conquise* par la France. »

N'est-ce pas dire : Vous êtes des imbéciles, vous tous qui avez tant crié et qui criez encore tant contre les bastilles; vous êtes des poltrons, des fous et des ingrats; mais nous vous excusons et vous pardonnons !

§ 4. — DÉLOYAUTÉ DU *NATIONAL* DANS SON ARTICLE DU 22 FÉVRIER.

Relisez cet article (pag. 5).

1° Non, il n'est pas vrai que ma brochure ne contenait *aucun argument* nouveau. Ce serait un prétexte trop facile pour se dispenser de répondre aux objections les plus nouvelles et les plus victorieuses, en imitant le renard de la fable, qui saute vingt fois pour saisir un raisin parfaitement mûr, et qui, ne pouvant l'atteindre, s'écrie fièrement : Il est trop vert ; je ne *veux* pas le cueillir! Et moi, dont l'affirmation vaut bien, sous tous les rapports, celle de M. Marrast ou même de M. Bastide, je soutiens que les arguments étaient nouveaux, au moins quant à la forme, quant à l'enchaînement, quant aux opinions politiques de celui qui les présentait ; je soutiens qu'il fallait y répondre ; je soutiens qu'on n'y a pas répondu parce qu'on ne le *pouvait* pas ; je soutiens que les arguments, anciens ou nouveaux, auraient converti beaucoup de lecteurs du *National*, s'il ne les leur avait pas cachés.

2° Le *National* prétend qu'il n'a *pas soutenu* M. *Thiers* : tout-à-l'heure, je lui prouverai le contraire.

2° Le *National* fait grand bruit de la *bonne foi* qu'il a montrée en insérant des *lettres* qui pouvaient renverser le projet des bastilles ; il vante son *soin scrupuleux* à ne passer sous silence aucun des arguments qu'on pouvait présenter contre son opinion : il reconnaît par là que cette bonne foi, ce soin scrupuleux, étaient rigoureuse-

ment son devoir: eh bien! nous l'accusons précisément de mauvaise foi, de déloyauté, pour avoir constamment caché les éléments de la discussion, les pièces et les opinions contraires, pour avoir souvent altéré et dénaturé les faits, pour avoir trompé ses lecteurs et trompé la presse des départements. Quant à l'insertion des *lettres*, pourquoi tant de jactance? Est-ce que le *Commerce* ne les a pas insérées, et plus au long? Est-ce qu'il pouvait se dispenser de les insérer aussi? Ç'aurait été très avantageux pour lui, vraiment, s'il ne les avait pas insérées, quand le *Commerce* et quatre autres journaux les inséraient! Et s'il était vrai qu'il eût d'abord *décidé la non-insertion*, et qu'il ne se fût déterminé à la publication que parce que quelqu'un lui affirma que le *Commerce* allait les publier et lui dit qu'il se perdrait en ne les insérant pas lui-même....! Oserait-il bien nier cette circonstance?

4° Le *National déplore* plus que personne les *divisions*! Non, ce n'est là qu'un langage à la Tartuffe; c'est le *National* qui les a volontairement excitées, lorsqu'il savait que le Comité central réformiste et tout le parti réformiste ou démocrate voulaient absolument signer, dès le commencement, une protestation contre toute fortification. Et puis, s'il déplorait les divisions, pourquoi refusait-il le seul moyen de les faire cesser, la *discussion orale et contradictoire* que je lui proposais, discussion qui pouvait rallier tous les démocrates contre ou pour les fortifications? Reculer devant cette discussion, n'était-ce pas s'avouer vaincu et coupable en persévérant? Et pourquoi a-t-il caché cette proposition à ses lecteurs? Etait-ce encore là un argument *ancien* auquel il était inutile de répondre?

§ 5. — LA CONDUITE D'ARAGO EST LA PLUS ÉCLATANTE CONDAMNATION DU *NATIONAL*.

Le 5 août, Arago demande une enceinte continue, mais *en terre* seulement et SANS AUCUN FORT. — Et le *National* approuve dès qu'il paraît, le 12 septembre, le plan de M. Thiers, une enceinte en *pierres* avec *dix-huit ou vingt forts*!

Pendant sa tournée presque triomphale dans le Midi, Arago crie *vive l'enceinte*! mais il ajoute toujours ANATHÈME AUX FORTS. — Et le *National* demande toujours les forts!

A la tribune, le 29 janvier, Arago démontre que les forts domineraient et maîtriseraient l'enceinte; qu'ils seraient aisément pris par l'ennemi; que l'ennemi serait alors maître de l'enceinte; que les forts seuls ou joints à l'enceinte seraient funestes; et que l'étranger désirait qu'on fît des forts: il conjure la Chambre de repousser les forts excepté trois. — Et le *National* supplié les Députés de les accorder tous!

Arago vote contre la loi. — Et le *National* le salue avec des cris de joie, en la présentant comme le plus grand des bienfaits, en flétrissant comme des imbéciles ou des légitimistes ou des traîtres tous ceux qui l'ont repoussée!

Arago est tellement prononcé contre la loi qu'il imprime, avant le 31 mars, une brochure, pour la distribuer aux Pairs, afin de les empêcher d'adopter la loi. — Il dit, page 8:

« Suivant moi, la loi, telle que le Ministère et la Chambre des Députés l'ont faite, aura tôt ou tard de *déplorables* conséquences..... Je publie mon discours parce que je me persuade que la Chambre des Pairs aura le bon esprit de *modifier* le projet.»

Arago ajoute, page 9:

« Il m'eût suffi, à mon sens, que les faits nombreux qu'il m'a été donné de recueillir puissent faire perdre UN SEUL PARTISAN au système des forts détachés pour justifier ma publication. A plus forte raison ne dois-je pas hésiter lorsque des *suffrages illustres*, lorsque les adhésions d'autorités militaires de l'ordre le *plus élevé*, m'ont fait entrevoir et espérer de nombreuses conversions. »

Ainsi Arago, confirmé dans son opinion par des *suffrages illustres* et par l'adhésion de militaires de l'autorité la *plus élevée*, croit la loi si funeste et met tant d'importance à lui enlever même un SEUL PARTISAN, qu'il fait imprimer une brochure de 158 pages! — Et le *National* s'opiniâtre à demander la loi à la Pairie, en sou-

tenant qu'il n'y a que des Pairs *légitimistes* ou *vendus à l'Etranger* qui peuvent la repousser!!!

Et cependant le *National* appelle Arago *notre illustre savant*, jouissant de cette *grande influence* que donnent le GÉNIE et le *renom du plus constant patriotisme.* — Je ratifie sans restriction tous ces éloges : mais comment le *National* ne sent-il pas que le public ne pourra comprendre qu'Arago ait eu si peu d'influence sur lui? Il met donc son *génie* bien au-dessus du génie d'Arago? Ah oui! je le dis sans hésiter, la conduite d'Arago est la plus éclatante condamnation du *National*!

Et si, le lendemain du vote de la fatale loi, les Français s'étaient divisés en deux camps pour commencer la guerre civile au sujet des bastilles, Arago aurait été dans l'un avec l'extrême gauche et le Peuple, et le *National* dans l'autre avec tous les hommes de Louis-Philippe, avec M. Thiers, Guizot, etc.! Arago aurait fusillé le *National* et le *National* aurait mitraillé Arago !!!

§ 6. — DÉLOYAUTÉ DU *NATIONAL* DANS SON ARTICLE DU 31 MARS SUR LA BROCHURE D'ARAGO.

Dans ce long article, de plus de deux colonnes, le *National*, rendant compte de la brochure d'Arago, fait tous ses efforts pour se l'identifier, et pour faire tourner en faveur des forts, une brochure et des opinions qui leur étaient contraires.

« Dans ces derniers temps, dit-il, au moment où une Coalition menaçante venait de se former contre la France, M. Arago appela de nouveau l'attention du pays sur la *nécessité* et sur *l'urgence* des FORTIFICATIONS de Paris. Ce fut, nous avons BONHEUR à le rappeler, dans nos colonnes qu'il jeta le cri d'alarme. Quelques jours plus tard, au milieu de cent banquets réformistes, où le conviaient à l'envi les villes du midi de la France, il insistait, de toute la force de ses *convictions* et de son *éloquence* si élevée et si populaire, sur ces FORTIFICATIONS, complètement indispensables, à son avis, au système défensif de la France. »

Oui ; mais le *National* ne dit pas qu'Arago, qui demandait des *fortifications*, repoussait énergiquement les *bastilles*, et qu'à ses yeux les forts et l'enceinte ne

constituaient que des *bastilles* ! Et pourquoi le *National* cache-t-il qu'en criant *vive l'enceinte* dans les banquets, l'illustre patriote ajoutait toujours ANATHÈME AUX FORTS ?

Sentant le besoin de l'adresse ou de la ruse, le *National* prodigue les éloges à l'*illustre académicien* sur la partie de son discours relative à l'enceinte continue. Puis, il s'efforce de s'attacher en même temps la population de Paris en l'adulant; puis, il transcrit plusieurs pages de la brochure sur l'enceinte continue et les *fossés remplis d'eau*, dont il n'est pas question dans la loi : mais il n'écrit que quelques lignes sur la partie longue et détaillée de la brochure *contre les forts*; et il se garde bien de citer les raisons nombreuses et puissantes que développe Arago pour démontrer qu'il faut rejeter les forts et par conséquent la loi... Est-ce là de la loyauté? N'est-ce pas vouloir, à tout prix, mettre sa propre responsabilité sous l'égide du nom d'Arago, au risque de rejeter sur celui-ci une responsabilité qui n'est pas la sienne?

§ 7. — ARAGO CALOMNIÉ PAR LA PRESSE MINISTÉRIELLE EN 1833.

Quiconque se dévoue pour faire le bien public en attaquant le Pouvoir peut être sûr d'être injurié et calomnié. Arago le fut en 1833, par la Cour et ses journaux, comme je le suis en 1841 par le *National*.

Le 21 juillet 1833, dans une lettre à ce journal, Arago disait (page 133 de sa brochure) :

« Je ne m'aveugle pas sur l'*irritation* que cette lettre va soulever contre moi : je n'hésite pas cependant à la publier. Lorsque j'aurai accompli mon *devoir*, ce sera au public parisien à faire le sien. »

Résolu comme lui, attaqué comme lui, je suis comme lui forcé de me défendre.

Il disait (page 149) :

«En toute autre circonstance j'aurais pu *mépriser les insinuations*, les attaques directes et personnelles... Aujourd'hui, je n'ai pas le droit de me montrer aussi indifférent. Puisqu'on l'a rendu nécessaire, il faut, malgré toute ma *répugnance*, que *je parle de ma position*. »

On l'accusait d'être un *homme de parti*, un *tribun*, un

ambitieux : c'est moins que ce que le *National* me reproche! — Il répondait (page 151) :

« Lorsque le *jésuite* Brisacier appela Pascal *porte d'enfer*, l'illustre auteur des Provinciales se contenta de répliquer : *Mentiris impudentissimè*. Comment prouver, en effet, qu'on n'est pas une porte d'enfer? J'aurais bien pu moi-même me trouver réduit, pour toute réponse, au *mentiris impudentissimè* de Pascal. Les circonstances m'ont heureusement servi de manière à pouvoir *aborder nettement* le reproche *d'ambition*.

Je ne sais si, parmi ceux qui m'attaquent, se trouve quelque jésuite: mais je pourrai donc, moi aussi, comme Pascal et comme Arago, me servir du *vous mentez impudemment*.

§ 8. — DÉLOYAUTÉ DU *NATIONAL* POUR ESSAYER D'IRRITER ARAGO CONTRE MOI.

Que vous vous efforciez, Messieurs du *National*, de vous identifier Arago, je le conçois, car vous ne pourriez pas avoir un meilleur bouclier; mais que vous espériez y parvenir, je ne le conçois guère, puisqu'Arago a voté et écrit contre la loi; et que vous vous berciez de l'espoir de l'indisposer contre moi en dénaturant tous les faits, je ne le conçois pas du tout, puisque je suis là pour rétablir la vérité.

Vous connaissez d'ailleurs parfaitement mes sentiments pour Arago; vous savez que, quels que soient vos éloges, je suis toujours prêt à les confirmer et même à y ajouter encore ; vous savez que, patriotisme, civisme, désintéressement, simplicité de goûts et de mœurs, probité, honneur, incorruptibilité, talent, courage, célébrité française et même européenne, influence de premier ordre, je reconnais en lui toutes ces qualités réunies, réunion qu'on ne trouverait probablement que dans un bien petit nombre d'autres, réunion qui m'inspirait autant d'estime et d'affection que de confiance et de dévouement. J'ai pu dire néanmoins que le général Bertrand l'avait entraîné à envoyer au *National* deux lettres qu'il lui avait confiées, et à engager le journal à les publier et à demander des fortifications; j'ai

pu le dire, parce que le fait est vrai, public, annoncé par Arago soit à l'instant dans le *National* même soit plus tard dans sa brochure comme dans vingt autres occasions, et publié par le *Journal de Francfort*, du 16 février, en ces termes :

« S'il était vrai que cette lettre du général Bertrand, développée avec approbation par la plume éloquente d'un député (Arago), *absent alors de Paris*, ne soupçonnant certainement pas *le piége tendu* à son ancien collègue par le président du ministère (Thiers), et précisément celui-là même qui en 1833 s'était le plus énergiquement récrié contre les forts, n'aurait vu le jour qu'afin de *sonder* les esprits et les *préparer* d'une manière plus ou moins propice? — S'il était vrai que cette lettre et son appendice n'eussent été insérés de préférence dans *le journal* (*le National*) qui avait antécédemment fait ressortir le plus vigoureusement l'opposition de l'appendice que pour tâcher d'affranchir M. Thiers, au moins pour un temps, des coups redoutables et incessants du parti dont ce journal est l'organe?....

Il m'a même été impossible de ne pas parler d'Arago en parlant du *National* qui demandait les fortifications, le 5 août, en publiant la lettre du premier. Et d'ailleurs, n'est-ce pas vous, Messieurs du *National*, qui avez sans cesse affecté de répéter que vous aviez du *bonheur* à rappeler cette lettre d'Arago du 5 août?

Je déplore profondément qu'Arago se soit laissé entraîner par son patriotisme, par son amitié et par sa confiance pour le général Bertrand, parce que sa démarche a fourni le prétexte et donné le moyen pour obtenir les fatales bastilles; mais je n'ai jamais dit ni même jamais pensé (et cette pensée me ferait horreur) qu'il eût été le complice de M. Thiers et l'entremetteur d'un arrangement entre M. Thiers et le *National* : m'imputer cette imputation est une infamie ; et je le prouve; car voici tous les passages du *Dialogue* qui peuvent concerner *Arago* et le *National* :

Dans la *scène* 1re, M. Thiers expose qu'il promettra les *bastilles* pour redevenir ministre. — Dans la *scène* 2e, il explique comment il s'y prendra pour avoir les bastilles.

THIERS. — Soyez tranquille! J'aurai l'Opposition.... J'aurai même la presse....

Le Comte. — Comment, vous achèterez la presse... ?

Thiers. — Personne ne proclamera plus haut les principes de moralité, d'honneur, de respect pour l'indépendance des écrivains..... Mais vous avez trop l'expérience des affaires pour ne pas sentir qu'il existe mille moyens de récompenser le dévouement à la bonne cause. .. J'aurai pour moi le *Messager*, la *Presse*, les *Débats*.... J'aurai la *Revue des deux Mondes*.... J'aurai le *Constitutionnel*, le *Temps*, le *Siècle* avec ses quarante mille abonnés, même le *Courrier-Français*... . Vous allez peut-être rire, mais j'espère avoir le *National* pour soutenir mon projet de bastilles.... Oui, je l'aurai ! Vous comprenez que je me garderai bien de parler de bastilles, et que je ne parlerai que de *fortifications* pour *défendre* Paris contre *l'étranger*. Je commencerai même par joindre *l'enceinte continue* aux forts détachés, pour finir par avoir les forts sans l'enceinte, ou pour faire de l'enceinte un double embastillement....

Le Comte. — Vous espérez....

Thiers. — Oui, j'espère éblouir avec *l'enceinte continue* qui serait défendue par *l'héroïque garde nationale* de Paris et par son *héroïque population*.... j'espère même faire demander mes nouvelles bastilles par *Arago* et par le *National*.... Ce sera mon chef-d'œuvre !

Le Comte. — Oui, s'il était possible.... Mais....

Thiers. — C'est possible, si l'on veut m'aider, si l'on veut me donner tous les moyens de me populariser davantage. D'abord, je demanderai le retour des cendres de Napoléon, pour plaire au Peuple et à l'armée, pour nous attacher tous les napoléonistes, pour augmenter l'autorité de l'opinion du grand homme en faveur de la fortification de Paris, pour acquérir l'appui du général Bertrand....

Je dis donc là que M. Thiers espérait faire demander les fortifications (qui n'étaient pour lui que des bastilles) par *Arago* et par le *National*, et tous deux les ont effectivement demandées ; mais je n'ai pas dit qu'il aurait aucune communication, directe ou indirecte, verbale ou écrite, avec Arago ; j'ai fait entendre, au contraire, qu'il espérait *l'éblouir*, ainsi que tous les patriotes, avec l'enceinte continue.

Dans la *scène* 5e, M. Thiers explique comment il va manœuvrer.

Travaillons en même temps les journaux : je les connais aussi ; je les aurai !... Le brave Pierron, qui m'admire et m'adore, fera partager quelques uns de ses sentiments à son beau-frère, qui rédige la correspondance du *National* avec tous les journaux libéraux des dé-

partements, et j'aurai toute la presse départementale comme toute a presse parisienne!... Appuyé par le centre, par la gauche et par toute la presse, qui pourrait me résister? La Cour m'aidera de tous ses moyens. Toutes les puissances, qui ont vu avec tant de déplaisir l'abaudon des forts de 1833, qui désirent autant que nous les bastilles et qui les demandent même, sont trop intéressées à leur construction pour me refuser leur concours en feignant de nous menacer de la guerre et de repousser toute fortification... Palmerston me secondera puissamment... Que la commission de défense donne *l'enceinte continue*; que la Cour et l'Etranger paraissent la repousser; et je la ferai demander par la Gauche, par la presse, par le parti patriote, qui se fanatisera pour s'embastiller lui-même.

Ainsi, je dis que M. Thiers espérait *faire demander* l'enceinte continue par tout le parti patriote en l'éblouissant. — Dans la *scène* 6ᵉ, M. Thiers dit :

THIERS. — Victoire, victoire, mon cher comte! Grande conquête! L'une des notabilités de l'ancienne Gauche, l'un des chefs du parti Napoléoniste, le général Bertrand, est à nous! Je ne vous parle pas des caresses, des éloges pour son idole! Nous ramènerons les cendres de Napoléon... C'est lui qui sera chargé d'aller les recueillir à Sainte-Hélène, avec le duc de Joinville... Il sera Pair de France... Il dépose aux pieds de Louis-Philippe l'épée d'Austerlistz... Il offre au Conseil municipal de Paris le *nécessaire* en vermeil qui servait à l'Empereur pendant ses campagnes. Il lui présente un mémoire pour le conjurer, au nom de Vauban et de Napoléon, de demander la *fortification* de la capitale en invoquant la *décisive* autorité du grand homme, en affirmant que la France aurait été sauvée, en 1814 et en 1815, si Paris avait été fortifié... Il se charge, ainsi que Pelet et Pierron, de faire partager cette opinion au *National*... Il se charge même d'entraîner son ami Arago. Il lui *écrira au moment de partir* pour Sainte-Hélène, afin de lui laisser *moins le temps de la réflexion*. Tout est gagné, s'il réussit...!

Ainsi, je dis que M. Thiers n'espérait entraîner Arago qu'en lui faisant écrire, par son ami Bertrand, les lettres qui ont été publiées, et en lui faisant envoyer ces lettres le jour même du départ du général, pour *laisser moins le temps de la réflexion* à Arago (absent alors).

Dans la *scène* 7ᵉ, M. Thiers ajoute :

Que Palmerston abuse de ma situation ou qu'il veuille me seconder loyalement, mon affaire à moi ce sont les bastilles! Et l'occasion est

magnifique! Qu'ils exécutent le traité; qu'ils s'emparent de la Syrie, de l'Egypte, de l'Orient, cela m'est égal! Qu'ils m'injurient, qu'ils outragent le roi, qu'ils blessent et menacent la France, qu'ils réveillent sa haine contre l'Angleterre et contre la Sainte-Alliance, tant mieux pour mes bastilles! Mes journaux vont crier à la nouvelle Coalition de Pilnitz, à la guerre...! On va chanter la *Marseillaise...!* Ah! si Arago pouvait se laisser entraîner par Bertrand, et le *National* par Arago, Bertrand, Pelet! si le savant patriote et le journal radical pouvaient demander des *fortifications...!* je serais bien sûr d'avoir mes *bastilles...!*

Il ne s'agit toujours que de la lettre du général Bertrand pour entraîner Arago, et de la lettre d'Arago pour entraîner le *National*.

Voici la *scène* 8e :

Le comte. — Vraiment, mon cher, vous méritez une couronne! Voilà le *National* qui se déclare pour vous... Voilà l'homme le plus influent du parti populaire qui lui *envoie le mémoire et la lettre* du général Bertrand, qui lui *écrit lui-même une longue lettre* dans laquelle il invoque l'opinion de son ami le général Haxo en faveur de l'enceinte continue, et qui presse le *National* de vous *demander* la fortification de Paris!... Voilà l'organe du parti patriote qui vous prie de fortifier la capitale! On n'est pas plus habile que vous pour exploiter les hommes!

Thiers.—Dites que je suis heureux... Du reste, vous savez qu'Arago ne demande qu'une *enceinte en terre, sans aucun fort extérieur...*

Le Comte. — Oui; mais, la digue rompue sur ce point, le torrent saura bien l'élargir... On vous demande des *fortifications;* je ne suis pas en peine pour être sûr que vous saurez bien les transformer en *bastilles...* Vous savez que le roi, la reine, la Cour, ne parlent que de guerre...

Thiers. — Tant mieux! Ainsi, mon cher Comte, je vous le disais bien, nous aurons des bastilles...

Je répète donc toujours qu'Arago ne fait rien autre chose que de *recevoir les lettres de Bertrand*, de les *envoyer* au *National*, et d'y joindre *une lettre* pour le presser de demander la fortification.

Voici la *scène* 10e :

Thiers. — Je vais faire bien autre chose! je passe le Rubicon; je décide, par une simple *ordonnance*, des bastilles sous le nom de fortifications et d'enceinte continue; j'ordonne par *ordonnance*,

qu'on mette à ma disposition tous les millions nécessaires ; je déclare *l'urgence*, et je commence à l'instant les travaux de l'enceinte...

Le Comte. — Mais on vous dira que c'est une violation de la Charte, que rien ne vous empêche de convoquer les Chambres, que c'est une plaisanterie de parler *d'urgence*, et que vous méritez d'être mis en accusation !...

Thiers. — Je sais tout cela : mais je sais que la fortune sourit à l'audace. Le Roi daignera sans doute donner son parc de Neuilly et son bois de Boulogne pour commencer l'enceinte..... En l'absence des Chambres, toute la presse applaudira à mon courageux patriotisme ; le National soutiendra qu'il y a urgence, que la Charte n'est pas violée, et que la convocation des chambres ne pourrait qu'entraver les mesures de salut public... Bastide, qui discute souvent la question avec mon ami Pelet, qui se rend dans son cabinet pour examiner ses cartes et ses plans, est tellement convaincu de l'utilité de l'enceinte continue qu'il ne peut supporter la contradiction... Le *National*, le *Courrier Français*, le *Siècle* aux 40,000 abonnés, toute la presse, approuveront mon plan d'une enceinte continue bastionnée avec 18 ou 20 forts... Je presserai les travaux ; je dépenserai le plus de millions que je pourrai ; je retarderai le plus qu'il sera possible la convocation des Chambres ; j'invoquerai les *faits accomplis* et la nécessité de ne pas perdre les millions dépensés ; la Gauche m'appuiera ; et j'aurai mes bastilles...! »

Ainsi, là, rien encore contre Arago. — Voici maintenant ce que vous m'imputez contre Arago, Messieurs du *National*, dans votre acte d'accusation du 10 avril. — Vous affirmez que, dans ce *dialogue*, j'ai dit :

« En même temps M. Thiers a DÉPÊCHÉ le général Bertrand et M. ARAGO au *National*, afin d'entraîner celui-ci à demander la fortification de Paris. M. Cabet ne dit pas comment le *National* a été entraîné, ni quelles sont les CLAUSES de L'ARRANGEMENT fait entre LUI ET M. THIERS par L'ENTREMISE DE M. ARAGO et du général Bertrand. »

Non, Messieurs, je n'ai jamais dit que M. Thiers avait DÉPÊCHÉ ARAGO AU NATIONAL... Non, Messieurs, je n'ai jamais parlé D'ARRANGEMENT, de CLAUSES, entre le *National et M. Thiers*... Non, Messieurs, je n'ai jamais ni dit ni pensé que, s'il y avait eu un *arrangement* entre eux, cet infâme arrangement aurait eu lieu par L'ENTREMISE D'ARAGO, pas plus que par celle de *Dupont*

de l'Eure. Vos six lignes sont un amas de mensonges, de faussetés, d'infamie! Et je ne crains pas de vous dire comme Arago disait à ses calomniateurs : *Vous mentez impudemment*! Et j'ajoute : Quelle maladresse! Quelle stupidité!—Vous ajoutez aussi :

« Le *National* donc ayant été *entraîné par M. Arago*, qui nous a PRÉSENTÉ apparemment LA DICTATURE en perspective, les fortifications ont pu être votées! Sans le *National*, jamais cette œuvre *d'abomination* n'aurait été consommée. »

Non, Messieurs, je n'ai jamais dit qu'Arago vous avait PRÉSENTÉ LA DICTATURE en perspective... Vous mentez toujours! Quant à votre ironie sur l'*abomination* des bastilles, ah, que vous êtes aveugles de ne pas voir une mer de sang ou la solitude de l'esclavage autour de vos abominables bastilles!

« Quelque temps après le 15 juillet, et bien avant la présentation du projet de loi, le *National* a demandé la fortification, *de concert avec M. Arago*. N'importe, dit M. Cabet, M. ARAGO et le *National* n'en sont pas moins les COMPLICES *de M. Thiers*, ILS TATAIENT l'opinion publique et PRÉPARAIENT les voies à la loi *d'embastillement*. »

C'est indigne, Messieurs...! Non, je n'ai jamais dit qu'ARAGO eût été le COMPLICE de M. Thiers, comme je n'ai jamais dit que le désintéressement, l'honneur et la vertu, fussent les complices de la cupidité, de la bassesse et du crime...!—Vous dites enfin :

« Nous ne ferons pas à M. Arago L'INJURE de repousser pour lui une pareille *insinuation*. Nous remarquerons seulement que s'il est un homme à la Chambre pour qui M. Thiers ne cache pas son *aversion*, c'est l'illustre député qui a soutenu, l'an dernier, à la tribune, les pétitions réformistes. On se rappelle quels accents de colère M. Thiers eut alors contre *M. Arago*, et contre LUI SEUL. Il faut donc supposer le public bien *crédule* et être aveuglé soi-même par quelque *passion bien imprudente* pour OSER FAIRE ENTENDRE que *M. Arago* A PU ÊTRE D'ACCORD AVEC M. THIERS pour ENTRAÎNER *un journal*.

OSER FAIRE ENTENDRE qu'Arago a pu être D'ACCORD AVEC M. THIERS pour entraîner le *National*...! Vous m'indignez, Messieurs! C'est vous, vous seuls, qui avez l'audace de faire une si révoltante supposition...! C'est

vous qui, dans votre intérêt, dans votre égoïsme, faites à Arago, sous l'hypocrite prétexte de le venger, L'INJURE et L'OUTRAGE que personne ne pensait à faire à son incorruptible et délicate probité...! Vous faites comme ce Procureur du grand Frédéric, qui incriminait et poursuivait une *fable* dans laquelle un *chien* était maltraité, prétendant que le fabuliste n'avait pu avoir d'autre intention que d'insulter le *Roi* sous le personnage du *chien* : « Misérable, dit le Prince à son Procu-« reur! Qui t'a dit que le *chien* c'est *moi*? C'est toi seul « qui m'appelles *chien* et qui m'outrages...!

Maintenant, à votre fameux article du 10 avril! A votre acte d'accusation contre moi!

§ 9. — RÉPONSE A L'ARTICLE DU NATIONAL DU 10 AVRIL.

Je ne relève pas ce petit mensonge : « M. Cabet *vient de publier* une troisième brochure » pour faire croire qu'elle n'a été publiée que tout récemment, depuis le vote de la loi, et qu'on n'a pas pu la réfuter plutôt, tandis qu'elle a été publiée six jours avant la loi et dix-sept jours avant la réfutation.

Je ne m'arrête pas non plus sur ce reproche « que ma troisième brochure est dirigée *contre le National à propos des fortifications.* » Il est trop évident que toutes mes brochures sont dirigées principalement et même uniquement contre les bastilles et contre M. Thiers, et que, si j'ai attaqué le *National*, comme M. O.-Barrot, c'est qu'il était impossible d'attaquer les bastilles sans attaquer leurs principaux défenseurs.

« En parlant de la première brochure, nous avons dit (page 5) qu'elle *ne contenait rien* qui n'eût été déjà répété sous mille formes par le *Commerce*, la *Presse*, les feuilles *légitimistes*, et les Députés qui font voile de conserve avec MM. les Pairs *Molé*, *Pasquier*, *Decazes* et *Mounier*. »

J'ai déjà répondu plus haut (page 18). — J'ajoute : Pourquoi cette affectation de ne citer que ces journaux et de passer sous silence le *Journal du Peuple*, la *Revue du Progrès*, le *Charivari*, la *Sentinelle de l'Armée*, qui

ont toujours attaqué les bastilles comme moi et comme les journaux précités...? Pourquoi ne parler que des Députés (les Conservateurs sans doute) qui ont fait voile de conserve avec les Pairs Molé, etc., et ne pas parler de l'Extrême-Gauche, de Dupont de l'Eure, Arago, Laffitte, etc., des Députés qui ont toujours fait voile de conserve avec la Nation, et qui ont parlé comme j'ai écrit contre les bastilles? Cette ruse, cette argutie, pour déprécier mes arguments en les présentant comme n'étant que la copie de ceux des seuls légitimistes, ne sont-elles pas indignes d'écrivains qui veulent se respecter et discuter loyalement?

« Nous avons donc dû *négliger de répondre*, quant au fond, à M. Cabet, nous bornant à repousser, avec *modération*, les attaques personnelles dont il nous rendait l'objet. »

Ainsi, c'est avoué, vous n'avez rien répondu à mes brochures, prétendant dédaigneusement que ces brochures ne sont *rien*, *zéro*... Et moi, je vous répète que vous n'y avez pas répondu parce que vous ne le pouviez pas, et que vous n'y répondrez jamais. Je soutiens, moi, que votre journal n'est qu'un tissu de sophismes, d'arguties, d'erreurs et souvent d'absurdités ; je soutiens que vous ne vous laverez jamais ni de la honte d'avoir toléré la *violation de la Charte* par la criminelle ordonnance du 10 septembre, ni de la honte d'avoir sophistiqué et argutié pour prouver qu'il y avait *urgence* et que cette urgence dispensait de convoquer les Chambres !

Je ne vous ai soupçonnés et attaqués que parce que vos erreurs étaient *monstrueuses*, *inouies* , *inexplicables*, *capables* de jeter l'esprit le moins soupçonneux dans toutes les suppositions. La meilleure et même la seule défense pour vous c'était de discuter, de bien raisonner, de persuader, de convaincre. Je suis un patriote assez connu par son courage, sa sincérité, son dévouement, pour que vous ayez pu, sans vous déshonorer, vous abaisser jusqu'à me réfuter.... Il fallait le faire, Messieurs ! C'était un devoir pour vous ! Vous ne pouviez pas, sans vous flétrir, refuser la discussion orale et contradictoire que vous proposait ma courageuse loyauté !

En m'attaquant, le 10 avril, vous n'avez donc agi que dans votre intérêt *privé*, en sacrifiant l'intérêt *public* ! Quant à la *modération* dont vous vous vantez, elle est belle, vraiment!

«Nous aurions voulu ne pas nous occuper davantage *des brochures de M. Cabet*. Le silence que nous avons gardé sur la deuxième, malgré ses *insinuations plus que malveillantes*, témoigne assez de notre désir *patient* de conserver la *paix*. »

De la *malveillance* ! Non : j'étais plutôt rempli de bienveillance pour quelques-uns de vous : mais, je l'avoue, je sais faire taire mes sentiments affectueux quand l'intérêt du pays me semble l'exiger. Convaincu que vous compromettiez tout, j'ai fait comme Arago, j'ai jeté un *cri d'alarme*, mais contre le *National*, comme s'il avait été rédigé par des écrivains complètement inconnus. Pour cela, vous perdez patience, vous rompez la *paix*, vous me déclarez la *guerre*, vous *m'attaquez*.... Hé bien, soit! je ferai comme fit Arago, je me défendrai...!

« M. Cabet est d'ailleurs un *fort honnête homme*, INCAPABLE *de faire sciemment le mal.* »

Ceci n'est point une ironie; vous me paraissez parler sérieusement.... J'en prends acte... Mais alors, que vous êtes inconséquents, aveugles, égarés, quand vous attaquez ce fort honnête homme comme vous m'attaquez dans la suite de votre article !

« Mais, *arrêté* dans sa CARRIÈRE par divers DÉSAGRÉMENTS, M. Cabet est devenu *morose*, *chagrin*, *soupçonneux* jusqu'à la MANIE. »

Que de choses en peu de mots! C'est le privilége de l'attaque de pouvoir être brève ; c'est l'inconvénient de la défense d'être nécessairement longue. N'importe ! je vais vous répondre !

Quand vous dites que je suis *morose et chagrin* parce que j'ai été ARRETÉ DANS MA CARRIÈRE, vous entendez dire que ma carrière était une carrière D'AMBITION ; vous me dénoncez comme un AMBITIEUX. Hé bien! vous ne la connaissez donc pas ma *carrière* ! Vous me mettez dans la nécessité de vous la faire connaître : permet-

tez-moi de remonter un peu haut, pour que vous puissiez juger de quel poids, lourd ou léger, sont mes accusations et les vôtres. La politique et vos attaques sont choses trop graves pour que ma plume soit enchaînée par la crainte de paraître présomptueux et immodeste. Je me présente aussi devant le redoutable tribunal de l'Opinion publique : personne ne m'y défendra si je ne m'y défends pas moi-même. J'y dirai donc toute la vérité. Voici ma *carrière*.

§ 10. MA CARRIÈRE.

Né en 1788, fils d'un ouvrier patriote, d'abord ouvrier moi-même avec mon père depuis l'âge de 8 à 10 ans, mon ardeur au travail et ma passion pour la lecture déterminèrent mes parents à m'envoyer au cours de grammaire à l'école centrale. Le dernier dans ma première composition, je fus le premier trois mois après. Je fis un cours de latinité en deux ans, sous le célèbre *Jacotot*, dont la méthode analytique me servit toujours de guide. A la fondation du lycée, j'y fus admis comme maître d'étude et professeur, quoique je n'eusse que 14 ans; et j'eus la direction de 60 élèves, dont beaucoup étaient de mon âge et plusieurs plus âgés que moi. Je ne voyais rien de plus beau que de se consacrer à l'*éducation* de la jeunesse. Je passais les nuits à travailler pour achever de m'instruire.

Mais bientôt, le despotisme du régime universitaire détruisant mes rêves sur l'instruction publique, j'étudiai la *médecine* et dévorai beaucoup d'ouvrages, transporté d'enthousiasme pour l'art de guérir ou de soulager l'humanité. — Mais ma situation de fortune ne me permettant pas les longues études qu'exige la science médicinale, j'étudiai la *législation*, pour être en même temps professeur en droit et avocat, ne voyant rien de plus beau que de se consacrer à la défense de l'opprimé. — Ne pouvant suivre le cours, j'étudiai seul et dévorai les codes et les commentaires. Reçu licencié en 1810, je quittai le lycée pour me préparer à la plaidoirie, avec les économies que la vie la plus simple et la plus régu-

3

lière m'avait permis de réaliser sur les appointements de quelques années. — Je me liai alors intimement avec le doyen de l'école de droit, M. *Proudhon*, qui peut-être était le plus savant et le plus habile professeur en droit que possédait la France, qui m'admit dans son cabinet, qui me faisait discuter avec lui toutes les questions importantes, et qui m'honora d'une amitié presque paternelle. D'après son conseil, j'étudiai trois ans encore, pour acquérir toute l'instruction possible, avant de débuter au barreau et de m'adonner exclusivement à la pratique des affaires. Reçu docteur en droit en 1812, mon début me plaça parmi les premiers avocats; et j'allais être certainement *professeur*, comme l'un de mes condisciples, si la Restauration n'était pas arrivée. Ce fut le premier *désagrément*, comme vous le dites si élégamment, qui m'arrêta dans ma carrière.

Si la liberté et la patrie avaient alors fait un appel au dévouement du Peuple, la terre de Bourgogne aurait englouti ces Autrichiens qui ne l'abordaient qu'avec effroi et qui semblaient la sentir trembler sous leurs pas: mais, quoique, dans l'intérêt de vos bastilles, vous ayiez soutenu que le défaut de fortifications à Paris avait été la seule cause de la perte de la France, et quoique vous ayiez invoqué l'opinion intéressée de Napoléon, l'exploitant ainsi pour lui faire faire après sa mort plus de mal encore qu'il n'en a fait pendant sa vie, la vérité est que le despotisme et la tyrannie de l'Empire avaient fatigué, désaffectionné, dégoûté, irrité, la partie la plus éclairée de la population et refoulé le patriotisme jusqu'au fond de nos cœurs; et bien que peu d'âmes brûlassent plus que la mienne de l'amour de l'indépendance, comme presque tous mes concitoyens, je vis les événements avec une sorte de stupeur ou d'indifférence dont j'accuse le despotisme impérial d'avoir été la cause. Et encore, si du moins Napoléon avait voulu se sauver par le Peuple, l'armée autrichienne, fuyant en désordre après la bataille de Montereau, ne serait pas sortie de notre terre; mais il préféra braver tous les dangers de l'invasion et de la trahison, plutôt que d'enflammer l'en-

thousiasme populaire. Vous avez donc, Messieurs du *National*, falsifié l'histoire pour nous embastiller, quand vous avez soutenu que c'est le défaut de fortifications qui a perdu la France en 1814 : non, c'est la passion de Napoléon pour le despotisme, c'est son horreur pour la démocratie, ce sont ses innombrables fautes politiques, qui ont perdu la Patrie! — Je reprends mon récit.

Oh! que nous étions loin tous d'être alors ce que nous sommes aujourd'hui! J'aurais, comme la France entière, toléré les Bourbons, s'ils avaient ramené la liberté avec la paix; mais j'applaudis au 20 mars, par haine contre l'ancien régime et contre l'influence étrangère, non par amour pour Napoléon. Je m'enrôlai dans la garde nationale; je devins l'un des fondateurs et des directeurs de la *Fédération Bourguignone*.... L'acte additionnel me désespéra pour la liberté, et néanmoins, Waterloo m'arracha des larmes pour l'indépendance. Enregistrez-le, ce fut mon second *désagrément*.

Quelle époque de douleur et de honte! Ah la Bourgogne, comme la France, n'aura pas besoin de vos fortifications de Paris pour se lever en masse contre une nouvelle invasion, si la trahison ne paralyse pas le patriotisme! —Nous vîmes un vieux grenadier de la garde, revenant de cet horrible Waterloo, offrir une pièce de cinq francs et son fusil à un berger, en le conjurant de lui donner la mort; puis, sur son refus, les offrir à un autre; et sur son refus encore, le tuer lui-même, pour être pris sur place, jugé, condamné, et délivré par la hache de l'échafaud d'une vie que le triomphe des Bourbons et de l'Etranger lui rendaient insupportable! — Nous vîmes quatorze soldats de différents corps, de ces généreux défenseurs de la patrie que les Bourbonniens appelaient les *brigands de la Loire*, rapportant l'un sa trompette, d'autres leurs sabres, cinq ou six des fusils, préférer se faire tuer plutôt que de se laisser désarmer, traverser la ville en sonnant la charge, passer intrépidement devant les postes de la garde royaliste, répondre à ses cris de *vive le Roi* par le cri de *vive*

l'Empereur, riposter à ses coups de fusils par des coups de fusil, et sortir fièrement en ne laissant à ce nouveau genre d'ennemis que deux prisonniers que leurs anciennes blessures retardaient dans leur marche.

J'eus aussi mon combat et ma blessure. Pendant que les avocats patriotes étaient en fuite, ou cachés, ou en prison, les avocats royalistes, qui n'étaient qu'en minorité, renouvelèrent le *Conseil de discipline* et s'élirent eux-mêmes pour le composer. Puis, armés d'un despotique décret impérial, ils citèrent devant eux tous leurs principaux adversaires politiques ou professionnels. On me fit l'honneur de m'appeler le premier. Je contestai avec fermeté la compétence du Conseil en matière politique; mais le Conseil rendit l'arrêt suivant (22 novembre 1815) :

« Considérant que M. Cabet a arboré le *signe de la révolte* contre l'autorité légitime (avant le 20 mars) dans un temps où le souverain donnait encore des lois à la France; qu'il a fait partie de ces *Comités désorganisateurs de l'ordre social;* qu'il a usé de son *influence sur l'esprit* de plusieurs de ses jeunes confrères pour leur inculquer ses principes subversifs de la morale publique. — Considérant que, loin de chercher à diminuer ses torts par un repentir qui à la vérité aurait été tardif, M. Cabet s'est présenté au Conseil en *soutenant des principes* contraires à ceux qui sont généralement reconnus par les gens de bien; que l'*assurance avec laquelle il a présenté ses moyens* incompatibles avec l'honneur rend sa conduite encore plus répréhensible, et donne *peu d'espérances d'un retour à des idées plus saines.* »

« M. Cabet demeure *interdit pour trois mois* de sa profession d'avocat. »

Voilà le troisième *désagrément* que vous pouvez enregistrer, Messieurs du *National*, ou plutôt n'enregistrez plus; car vous en verrez d'autres en trop grand nombre. —Avouez du moins que je ne cherche pas à faire ma cour aux légitimistes, en publiant les considérants de cet arrêt! Avouez aussi que mes ennemis politiques, qui me connaissaient bien, ne me croyaient pas susceptible de *variations politiques* !

Plusieurs de mes camarades demandèrent à partager

mon sort; et moi je me fais gloire d'une persécution qui signala le commencement de ma patriotique carrière, qui frappa les douze ou quinze principaux avocats patriotes, et que j'eus l'honneur de partager avec le vénérable Doyen *Proudhon* et le célèbre *Jacotot*, (membre de la Chambre des Représentants, alors réfugié en Belgique), tous deux interdits, pendant leur absence, par leurs propres élèves.

Par suite, le Recteur de l'Académie refusa de me délivrer mon *diplôme de Docteur en droit*, qui du reste m'était inutile, car je ne pouvais plus avoir l'espérance d'être jamais admis au professorat.

Ce fut alors que furent traduits devant la cour d'assises les deux soldats dont j'ai parlé tout-à-l'heure, et 10 ou 12 citoyens accusés d'être leurs complices, parmi lesquels se trouvait un *Huissier* de la Cour, démocrate, qu'on accusait d'avoir fait une conspiration, d'être allé au-devant des 14 soldats, de les avoir excités à faire feu sur la garde nationale, et d'avoir provoqué le Peuple à l'insurrection. La Noblesse voulait sa tête parce qu'on le signalait comme l'homme le plus dangereux et comme ayant tenu des propos sanguinaires contre les nobles et les prêtres. Le danger qui le menaçait était immense, dans un moment de réaction et devant un jury composé d'émigrés ou d'ultrà-royalistes. — Son fils vint me conjurer de le défendre. Je refusai, parce que j'étais *interdit* et parce que mes opinions devaient être plus nuisibles que favorables à sa défense. Le jeune homme revint, redoubla ses instances, et me conjura de défendre son père comme *ami*, puisque mon interdiction m'empêchait de le défendre comme *avocat* ... Me déclarer, moi interdit, *l'ami* d'un homme que je connaissais à peine, d'un homme poursuivi par une sorte d'exécration... ! N'importe ! la profession d'avocat n'était pas pour moi de l'avocasserie; elle n'était la plus belle à mes yeux que parce qu'elle exige du dévouement à la défense du faible et de l'opprimé : je consentis donc ; et je parus à la barre, comme *ami* du principal accusé,

en *habit bourgeois*, au milieu de 10 ou 12 avocats royalistes en robes. — Les Bourbonniens, irrités et furieux de ce qu'ils appelaient mon audace et ma bravade, vinrent en masse pour me siffler : mais je fus assez heureux pour ne leur en pas fournir l'occasion, pour sauver la tête de mon client et par suite celles de tous les autres, et pour intéresser le jury à tel point que..... Je vous le dirai tout-à-l'heure.

Peu après, je défendis un *Notaire*, patriote, maire pendant les Cent-Jours, poursuivi par la haine d'un *triumvirat royaliste*, accusé d'avoir montré aux paysans, à travers les trous d'un tamis, une cocarde tricolore dans une étoile. Je le fis acquitter sur ce point. Mais, comme on voulait absolument le perdre, il fut condamné à un an de prison, en vertu d'une loi contre la cocarde *blanche*, pour avoir porté la cocarde *tricolore*, que des milliers de citoyens avaient notoirement et impunément portée comme lui...

Après les assassinats de Brune, de Ramel, etc., et les meurtres judiciaires de Ney, Labédoyère, Mouton-Duvernet, etc., un ministre (je ne sais lequel) proposa, pour rétablir partout l'ordre par la terreur, de poursuivre les sept principaux fonctionnaires des Cent-Jours dans chaque département. On voulut commencer l'application de ce large et terrible système par le département de la Côte-d'Or, parce que la force du parti réacteur, bien organisé en comité, à la tête duquel se trouvait le gouverneur-général favori du comte d'Artois, donnait là peut-être plus de chances de succès que partout ailleurs, et parce que la révolte générale de ce département, dès le 15 mars, jour de l'entrée du maréchal Ney avec le drapeau et la cocarde tricolores, y présentait un choix facile pour y trouver sept victimes. — Le Général *Vaux*, nommé par Napoléon commandant de la division (l'homme le plus populaire du département), l'ex-préfet, l'ex-maire (Hernoux), l'ex-receveur-général (beau-frère du duc de Bassano), etc., etc., furent traduits, en juin

1816, devant la cour d'assises et devant un jury ultrà-royaliste, comme coupables de conspiration pour ramener l'empereur, de complicité avec lui, de révolte, etc. On sent l'immense gravité de l'affaire ! Et tout reposait sur la tête du Général : acquitté, son acquittement entraînait nécessairement celui de tous ses co-accusés ; condamné, sa condamnation entraînait certainement celle de plusieurs autres.... Et le jugement de la Côte-d'Or allait peut-être faire planche pour tous les autres départements, ouvrir ou fermer un système de sang et de terreur.—Tous les accusés, à l'exception du Général, cédant aux supplications de leurs familles, choisirent des défenseurs royalistes pour se rendre favorables des jurés royalistes ; le Général seul voulut un avocat patriote. Qui choisir? Sur l'indication de l'ex-premier président et de l'ex-procureur-général, j'eus le périlleux honneur de ce choix.... Je parus donc encore, seul avocat patriote, au milieu d'une nuée d'avocats royalistes.... Et tandis que ceux-ci avouaient tous les faits en les déclarant *sacriléges*, et se bornaient à demander grâce pour leurs clients, aveuglés, entraînés, privés de leur raison par la violence de la tempête, je défendis seul les principes sans rompre d'une semelle ; je soutins que le 15 mars à Dijon, après la fuite de toutes les autorités royales, après l'entrée triomphante du maréchal Ney au nom de l'empereur, était absolument la même chose que le 20 mars à Paris, reconnu légitime après la retraite de Louis XVIII et l'entrée de Napoléon. J'interpellai personnellement tous les adversaires. Je dis à la garde nationale, au conseil municipal, aux témoins, aux jurés, à la cour, au premier président lui-même, que, si le Général était coupable, tous et la population entière étaient criminels avec lui, mais que tous étaient évidemment innocents et que le Général ne l'était pas moins qu'eux. J'arrachai des larmes à l'auditoire, aux jurés, aux magistrats, aux gendarmes eux-mêmes..... Enfin, j'eus le bonheur de contribuer à l'acquittement de tous. Ce fut un bon jour pour mon pays, un beau jour pour moi ! On peut m'insulter, me calomnier, m'emprisonner

ou m'exiler; tant qu'on ne me tuera pas, il est des souvenirs qui me soutiendront toujours au milieu des persécutions, et que ne connaissent pas les persécuteurs dans leurs palais et leurs grandeurs.

De ce moment, mes camarades me disaient : *Tu seras le député de la Côte-d'Or* !

Ce fut alors que je vins à Paris pour y travailler dans le cabinet d'un avocat à la cour de cassation (M. Guichard), afin de connaître les règles particulières à cette cour, généralement inconnues aux avocats des cours départementales.

Rentré à Dijon en 1817, j'y défendis le *Notaire* que j'avais défendu, qui avait été condamné à un an de prison pour avoir porté la cocarde tricolore avant le 20 mars, et qu'on voulait destituer comme *indigne*, à cause de cette condamnation *politique*. Je lui sauvai la destitution.

Peu de temps après, je défendis ce même *Notaire* et trois autres citoyens, tous accusés d'assassinat et de vol sur la personne d'une vieille dame, habitant l'ancien château de l'endroit, tous dénoncés par un *jeune homme*, sur lequel on avait trouvé la montre de la dame, qui disait l'avoir reçue d'eux pour garder le silence au moment où il les avait surpris sortant de la maison où ils venaient de commettre l'assassinat et le vol, et qui se trouvait accusé avec eux comme *receleur*. —L'affaire devint *politique* par trois raisons : 1° parce que tout le parti royaliste désirait la condamnation du *Notaire*, ex-maire des Cent-Jours, parent du général Vaux; 2° parce que ce parti croyait par là déshonorer tout le parti patriote, en condamnant l'un des siens comme assassin et voleur ; 3° parce que le public soupçonnait que l'assassinat et le vol avaient été commis par le *jeune homme* à l'instigation d'un royaliste, le *Juge de paix*, et que le parti royaliste voulait à tout prix perdre ce qu'il appelait un *jacobin* pour sauver ce qu'il appelait un *homme de bien*. —

Tout ce qu'on peut imaginer d'intrigues, de manœuvres, de prévarications même de la part des magistrats instructeurs pour perdre un innocent et sauver un coupable, fut épuisé dans ce procès vraiment extraordinaire. Jamais peut-être l'innocence ne fut exposée à plus de périls! L'opinion publique était tellement égarée, par des mensonges de toute espèce, que personne ne doutait de la culpabilité du *Notaire* et de ses trois prétendus complices. L'un des partis était triomphant, l'autre atteré, et mes amis ne pouvaient concevoir que je me fusse chargé d'une défense qui devait déshonorer mon caractère. Mais je n'avais accepté la défense de ces quatre accusés qu'après avoir acquis la conviction la plus inébranlable qu'ils étaient complètement innocents; que leur dénonciateur, assis à côté d'eux, était l'assassin; que le *Juge de paix* (qui avait le plus grand intérêt à la mort de sa victime) était l'instigateur de l'assassinat; que les deux autres principales autorités du pays formaient un *triumvirat* pour le sauver; et que la plus effroyable conspiration était tramée pour assassiner des innocents. Je vis le danger pour eux et pour moi; je sentis qu'il fallait me dévouer aux plus redoutables haines.... Mais on se jette bien dans les flammes ou dans les flots pour sauver son semblable!.... Je m'y jetterais!.... Avocat, hésiterais-je à me dévouer pour arracher l'innocence à l'échafaud?.... Je n'hésitai pas un moment, j'acceptai avec transport la mission, sainte à mes yeux, d'éclairer l'opinion, de guider la justice, de protéger la faiblesse, de désarmer l'iniquité puissante; je bravai le péril avec un délicieux sentiment de plaisir; je m'enivrai d'avance du bonheur de lutter seul contre tous et de triompher. Ah! quelle est belle la profession d'avocat! quelle est noble, quelle est grande, quand on en comprend bien tous les devoirs! Quelle était magnifique ma position dans cette défense, comme dans celle du général Vaux, moi luttant seul contre le Pouvoir et contre un Parti... Mais où vais-je m'égarer! Pardon, Messieurs du *National;* je voulais vous montrer que la seule *carrière* qui fixait mon ambition était celle où l'on se dévoue pour défendre les

malheureux, et où l'on recueille des bénédictions et des jouissances qu'on ne trouve pas dans la carrière des honneurs et du pouvoir... Malheureusement pour moi, un travail prolongé dans la nuit pendant deux mois, l'agitation d'esprit, l'exaltation morale, la neige jusqu'aux genoux et la bise dans les yeux pendant plusieurs heures pour vérifier les localités, me causèrent un nouveau *désagrément* qui vint m'arrêter dans ma carrière ; la veille de l'ouverture des débats, je me levai presque *aveugle* !

C'était quelques jours après le meurtre du duc de Berry, dans le moment d'une nouvelle réaction terrible. Je demandai donc vainement la remise de l'affaire à la session suivante : comme le jury était bien composé pour la condamnation, on refusa tout ajournement. — Les débats durèrent 14 jours, avec 500 témoins. — J'y assistai jusqu'à la fin, sans distinguer personne, ni témoins, ni jurés, ni juges, sans pouvoir lire ou écrire un mot, soutenu par le même courage qui donne à la mère malade la force de passer les jours et les nuits près du berceau de son enfant moribond. *Soupçonneux* dès cette époque, comme vous me reprochez, messieurs du *National*, de l'être envers vous aujourd'hui, j'accusai formellement le dénonciateur d'être l'assassin, afin de démontrer plus manifestement l'innocence de mes clients ; et mon accusation fut si pressante que deux fois (il l'avoua depuis) il fut sur le point de s'avouer coupable. Enfin, le triomphe fut complet : mes quatre accusés furent, à l'unanimité, déclarés innocents et portés sur les bras du Peuple ; le dénonciateur fut déclaré coupable et condamné à mort, moins odieux aux jurés pour avoir recélé la montre (avec cette circonstance aggravante qu'il savait que le vol provenait d'un assassinat) que pour s'être efforcé si longtemps de faire périr des innocents. Immédiatement après la prononciation de son arrêt, le condamné avoua publiquement qu'il était l'assassin, proclama l'innocence des acquittés, leur demanda pardon, et déclara que le *Juge*

de paix, que j'avais *soupçonné* avec tout le public était l'instigateur de l'assassinat et de la fausse dénonciation. — Si le procès avait été jugé à Paris, ou si les journaux s'étaient occupés alors des départements comme ils s'en occupent aujourd'hui, il est peu d'avocats dont le nom aurait eu plus de retentissement que le mien. Et je vous dis tout cela, Messieurs du *National*, pour que vous soyez moins étonnés que j'aie pu être nommé *Procureur-général* en 1830.

Cependant, outre ma cécité presque complète, de nouveaux *désagréments* m'attendaient. L'opinion publique demandait à grands cris l'arrestation et le jugement du *Juge de paix* et de plusieurs magistrats prévaricateurs, tandis qu'on voulait à tout prix les sauver. Pour imposer silence à l'opinion, on résolut de m'écraser ; et voici le prétexte qu'on choisit.

Pendant les débats, j'avais publié et distribué à la Cour et aux jurés un mémoire intitulé : *Appel au tribunal de l'opinion publique*, dans lequel j'exposais que l'accusation d'assassinat contre le *Notaire* était, comme sa condamnation à un an de prison et sa poursuite en destitution, l'effet de la haine politique du *Juge de paix*, du triumvirat et de quelques magistrats royalistes. Ce mémoire fut généralement dévoré comme l'expression de la vérité ; et si le *Juge de paix* et les triumvirs, principaux témoins à charge dans l'affaire, avaient osé se plaindre et m'attaquer, je les aurais convaincus d'une inimitié mortelle par le témoignage de plus de 100 des témoins apposés aux débats : mais ils firent comme vous, Messieurs du *National* ; ils gardèrent le silence devant la Cour d'assises où je pouvais les confondre, et me poursuivirent en diffamation, après l'arrêt, devant le tribunal correctionnel composé de magistrats que j'avais accusés de partialité et de prévarication !

Ainsi attaqué, je me traduisis devant le Conseil de discipline, et lui demandai de me juger en lui soumettant toutes les pièces. Il déclara que non seulement je n'avais pas manqué à mes devoirs d'avocat mais que,

vu les circonstances notoires du procès, je m'étais honoré par mon courage et mon dévoûment.

Ce fut en vain, néanmoins, que je soutins que le tribunal correctionnel était incompétent pour juger un mémoire contre des témoins, parce que la Cour d'assises devant laquelle les témoins et le mémoire avaient paru était seule capable de juger si mes imputations étaient ***vraies ou fausses, utiles ou inutiles*** à la défense : je fus condamné, le 15 mai 1820, à 50 francs de dommages-intérêts. Le scandale fut grand : une ***sérénade*** pour moi, un ***charivari*** pour d'autres, manifestèrent l'indignation publique.

Je me pourvus en cassation, vins à Paris, et présentai moi-même les faits du procès. Nicod me défendit ensuite : mais toute sa logique et tout son talent ne purent rien sur l'esprit d'un président (Barris) et de magistrats notoirement dévoués alors à la Restauration. Le pourvoi fut rejeté par un arrêt de parti, et la colère ministérielle n'attendait que cet arrêt pour me procurer un nouveau *désagrément*. Vous allez voir.

L'impunité du *Juge de paix* et ma condamnation révoltaient tout le monde ; ce n'étaient que des cris contre le scandale, à tel point que la députation de la Côte-d'Or (MM. Chauvelin, Hernoux, Caumartin) ne purent se dispenser de faire une démarche auprès du président du Conseil (M. de Richelieu), pour lui faire sentir que l'intérêt du Gouvernement et de la magistrature exigeait le jugement solennel du *Juge de paix*. Mais il aurait fallu poursuivre des magistrats prévaricateurs, et le gouvernement préféra de nouveaux coups de vigueur et d'autorité pour imposer silence à l'opinion ainsi qu'à moi. En conséquence, le Garde-des-Seaux (M. de Serre) décida (le 16 janvier 1821), seul, sans entendre personne : 1° que la décision du Conseil de discipline en ma faveur (voyez p. 43) serait *biffée* sur ses registres ; 2° que le bâtonnier serait censuré par la Cour ; 3° que je serais interdit pendant un an.... En voilà de l'arbitraire, de

la brutalité, de la persécution, du *désagrément*!.... Et j'étais toujours presque aveugle!....

Encore deux mots, curieux, pour terminer sur ce long épisode. L'impunité enhardit tellement le *Juge de paix* qu'il commit quatre ou cinq cents vols et *faux* en écriture publique, au préjudice des justiciables et du trésor. Convaincu, pris la main dans le sac, avouant à genoux et en larmes, c'étaient enfin le carcan, les galères..... Mais le procès en faux allait inévitablement ramener l'accusation d'assassinat et la plainte contre les juges prévaricateurs.... Quel triomphe pour moi, tant persécuté pour mon dévoûment à combattre le complice de l'assassin et ses protecteurs!.. Quel démenti pour le ministre! On devine bien que le Gouvernement couronna tant d'iniquités en étouffant l'affaire : on se contenta d'accepter la *démission* du Juge de paix, qui put ainsi jouir en paix de sa fortune... Mais, en août 1830, secrétaire intime de Dupont de l'Eure, je trouvai, dans les cartons du ministère de la justice, toute la correspondance du procureur-général et de l'ancien ministre, expliquant les faux, les accusations d'assassinat, la nécessité de l'impunité, et la nécessité de m'écraser pour m'imposer silence!!!

Ce fut alors que, forcé par ma vue presque perdue, de suspendre toute espèce de travail, (pendant près de cinq ans), je me fixai à Paris, après avoir habité longtemps une maison de santé à St-Cloud. — Je me liai intimement avec *Nicod*, qui m'honora de son amitié, avec qui je travaillai quelque temps, en me *faisant lire* des pièces et en *dictant* ensuite.—Je me liai plus étroitement encore (par l'intermédiaire de Prieur de la Côte-d'Or, l'ancien collègue de Carnot au Comité de salut public), avec Manuel, dont tous les sentiments étaient les miens, qui me parut le patriote le plus complet, et qui m'honora de sa confiance la plus entière.

Toute la France conspirait alors... J'étais entré dans *la Charbonnerie*, qui comptait les patriotes les plus mar-

quants, beaucoup de députés (Lafayette père et fils, Manuel, Dupont de l'Eure, Kœclin, d'Argenson, Corcelle, Audry de Puiraveaux, Beauséjour, général Taraire, etc.), des généraux, des colonels (Berton, Favier, Dentzel, Chatry-Lafosse, etc.), des magistrats (de Schonen, etc.), les principaux avocats (Mauguin, Mérilhou, O.-Barrot, Barthe, Isambert, Plougoulm, Boinvilliers, Renouard, je crois), une foule de citoyens qui, depuis, occupèrent des postes éminents, (Cousin, Bérenger de la Drôme, Jollivet, Bernard, Dubois de la Loire-Inférieure, etc.)

Dans un congrès clandestin composé des commissaires d'un grand grand nombre de départements, je fus élu membre de la Vente Suprême ou Comité Directeur, composé de 12 membres, dont M. de Schonen et moi étions les seuls qui ne fussent pas de la Chambre des Députés. Ce fut alors que je me liai avec M. Dupont de l'Eure.

Là, plus d'une fois, je risquai ma tête, notamment dans un voyage à *Joigny*, (d'où j'emportai mon portemanteau en passant avec assurance à travers la gendarmerie qui cherchait dans la même maison l'un de mes compagnons (Dugied); puis, dans un voyage à *Dijon* (d'où, apprenant le projet d'insurrection à Bedfort, et craignant qu'un homme que je *soupçonnais* de trahison et qui l'avoua plus tard, n'entraînât mes compatriotes à leur perte, je retournai précipitamment à Paris, pour revenir aussitôt, en bravant le danger presque inévitable d'être arrêté); puis à *Lyon*, quelques jours avant la prise de Cadix.

Après cet événement, la Charbonnerie ne fit que languir et s'éteignit insensiblement. — Je me fis inscrire au barreau de Paris; et je défendis M. D... accusé pour une brochure contre la trahison et contre les traîtres. — Mais, ma vue me refusant absolument l'exercice de ma profession chérie, forcé, à mon extrême regret, de renoncer à la plaidoirie, je m'associai avec l'un des avocats les plus riches et les plus estimés, pour fonder

un grand établissement de consultation et de correspondance, dans lequel je pourrais utiliser mes études, dans lequel s'intéressèrent, par amitié pour nous, les principaux avocats et beaucoup de Députés. Bientôt, nous fondâmes une succursale à Londres, en nous associant un proscrit, ami de Thomas, recommandé par lui, qui devait résider en Angleterre, tandis que je devais aller alternativement de l'un à l'autre pays. J'avais 12,000 fr. d'émoluments. Mais des événements imprévus, des bruits de guerre avec les Anglais, surtout la crainte de compromettre, moi sans fortune, celle de mon ami, me déterminèrent à proposer la dissolution de notre établissement et à renoncer à une magnifiqué position, pour recommencer une carrière que ma santé perdue rendait infiniment difficile.

J'avais courageusement entrepris un long et important travail, *l'analyse et l'esprit de nos diverses constitutions et de nos codes*, et j'allais l'achever, quand éclata la Révolution.

Avant d'aller plus loin, deux mots encore sur la Charbonnerie et sur l'état des partis alors; car c'est maintenant que vous allez commencer vos foudroyantes attaques, Messieurs du *National*, et il faudra bien que je me défende, que je me justifie, que je me fasse excuser et amnistier, si l'énormité de mon crime ne rend pas la chose impossible. Veuillez donc m'écouter patiemment !

La Charbonnerie était une conspiration *militaire* et *bourgeoise*, nullement populaire; très peu d'ouvriers s'y trouvaient; et le Peuple était infiniment moins instruit qu'aujourd'hui, moins familier avec la politique.—Cette Charbonnerie était une conspiration pour *renverser*, sans principes arrêtés pour le remplacement. Aussi, l'on trouvait quatre partis parmi les *Carbonari*, des Républicains, des Napoléonistes, des Orléanistes et des Constitutionnels ou Nationaux, qui voulaient une assemblée constituante ou nationale, pour choisir la constitution et le gouvernement. — Lafayette était à la tête des Ré-

publicains exclusifs ou intolérants qui voulaient imposer la République ; Manuel était le chef de ceux (et j'étais de ce nombre) qui désiraient une République, mais qui la voulaient établie par une Représentation nationale, sans admettre d'ailleurs ni repousser soit Napoléon II, soit le duc d'Orléans. — Je regarde la mort de Manuel comme le plus grand malheur qui soit alors arrivé. Il connaissait bien le duc, qui avait dit un jour en sa présence : « Je suis libéral ; néanmoins, si j'arrive au pou- « voir, prenez vos garanties.... ! Autrement, tant pis « pour vous ! » Il avait refusé d'être son *conseil*, pour conserver son indépendance (ce n'est qu'après son refus que M. Dupin avait été choisi) ; et je suis convaincu que s'il avait existé, il aurait exigé la convocation d'une assemblée nationale. Lafayette, Laffitte, Bérenger, ralliés autour de lui, auraient été beaucoup plus fermes et beaucoup plus utiles, et la vertu de Dupont de l'Eure aurait été cent fois plus fructueuse pour le pays, tandis que les Talleyrand, les Guizot, les Dupin, les Sébastiani, les O. Barrot, les Mérilhou, etc., n'auraient pas osé lutter contre lui ! Un seul homme, et cet homme était Manuel (prudent, habile, éclairé, scrutateur, connaissant parfaitement les vices des personnages d'alors, prévoyant, simple dans ses goûts, sans vanité puérile, sans ambition personnelle, tête froide et calme, cœur généreux et chaud, aussi ferme qu'intrépide, pas plus séductible que corruptible, capable de tirer le sabre et de monter à cheval.... ah ! que je l'aimais, que je l'ai regretté, Manuel...!) ce seul homme, dis-je, pouvait changer toutes les proportions entre les partis, toutes les combinaisons, tout... Thiers, par exemple, n'aurait été qu'un bien petit garçon à côté de Manuel...! Et à l'Hôtel-de-Ville, dans la Chambre, au Palais-Royal, bien d'autres hommes auraient eu devant lui, les uns plus de courage, les autres moins d'audace...! — Mais Manuel n'étant plus, la Charbonnerie étant dissoute, le parti d'Orléans s'était grossi et organisé. De Schonen, O. Barrot, Mérilhou, Barthe, Bérenger surtout, à ce qu'il paraît, s'y étaient ralliés et travaillaient pour lui.

Il paraît aussi que plusieurs des confidents de Lafayette, influents sur son esprit (Notamment MM. Carbonnel et Joubert), étaient secrètement dévoués à ce parti.

Républicains, Constitutionnels, Orléanistes, Napoléonistes, tous prirent part au combat, avec la même ardeur et le même courage, et triomphèrent ensemble; le républicain Guinard, par exemple, et l'ancien républicain Joubert, devenu Orléaniste, partirent ensemble de la cour Dauphine à la tête d'une petite troupe armée et entrèrent ensemble aux Tuileries : mais les Orléanistes seuls, se trouvant organisés ou s'organisant subitement, se trouvèrent en mesure de s'emparer de la victoire.

Si Lafayette, à l'Hôtel-de-Ville, avait voulu proclamer la *République*, ou du moins exiger la convocation d'une assemblée nationale, ou stipuler des garanties, il le pouvait; car il avait la confiance absolue des combattants, de la jeunesse et du Peuple; il était réellement *dictateur;* et s'il avait pris formellement la dictature pour organiser une constitution républicaine, le Peuple aurait applaudi avec transport. Les Républicains de la Charbonnerie, qui l'avaient vu Républicain exclusif et intolérant, ne pouvaient douter qu'il ne proclamât la République.

Mais les Orléanistes l'entourèrent; d'anciens républicains exaltés, qui faisaient défection, le séquestrèrent pour ainsi dire, et se placèrent en sentinelles à sa porte, pour le soustraire aux Républicains fidèles, tandis que le maréchal Gérard, O.-Barrot, son fils George, le déterminèrent à accepter le Duc pour lieutenant-général et pour Roi, sans assemblée nouvelle et sans garantie.

De ce moment tout fut décidé, irrévocablement décidé; car tout se prononça pour le Duc, Lafayette et son état-major composé de républicains défectionnaires ou entraînés, la Commission municipale (de Schonen, Lobeau, C. Perrier, Mauguin, Audry de Puyraveau), ses secrétaires (O.-Barrot, Mérilhou, Barthe, Plougoulm, etc.), Laffitte et les Députés, Talleyrand et les Pairs, Arago et Bérenger, toutes les notabilités, les journaux

de l'Opposition (le *National*, le *Constitutionnel*, le *Courrier Français*, le *Commerce*, etc.), la Garde Nationale, enfin la plus grande partie du Peuple, parmi lequel on répandait 7 à 800,000 francs pour crier et courir au Palais-Royal, tandis que le reste laissait faire, ébloui, fasciné, entraîné par Lafayette, Laffitte, Benjamin Constant, etc., qui possédaient toute sa confiance.

Dans cette situation, que pouvaient faire les Républicains fidèles, qui se trouvaient très peu nombreux, sans notabilité, sans aucune influence, sans aucun moyen d'action sur le Peuple, dans le désordre et la désorganisation d'une armée qui vient d'être trahie par son Général et tous ses Officiers, et qu'une surprise a jetée dans une complète déroute? Ils ne pouvaient plus rien faire, plus rien entreprendre.—Ils en eurent l'idée cependant, ne consultant que leurs convictions, leurs répugnances et leur courage : mais ils reconnurent aussitôt leur complète impuissance, et virent bien que, s'ils avaient voulu recommencer l'insurrection, les Orléanistes organisés, Lafayette et les Républicains défectionnaires, la Garde Nationale et partie du Peuple (l'autre partie restant indifférente et spectatrice immobile), les auraient exterminés, comme ils l'ont fait si souvent depuis. Car enfin, il ne faut pas fermer les yeux à la lumière; il ne faut pas confondre 1830 avec 1841, comparer le Peuple, les opinions, les sentiments d'alors au Peuple, aux opinions, aux sentiments d'aujourd'hui, juger les actes et les possibilités du passé par les possibilités du présent...! Bien des loups se présentaient alors sous des habits de bergers, et personne ne parlait de bastilles...!!! — Je reviens au 27 juillet.

Mes mauvais yeux ne me permirent pas de prendre un fusil, dont ma vue n'aurait pas aperçu le point de mire; mais tout ce que je pouvais faire, je le fis. Je devins membre, dès le premier jour, de la première municipalité insurrectionnelle remplaçant la onzième mairie, avec Népomucène Lemercier, Renouard, Cousin (qui me disait : « Il n'y a que vous et moi de révolutionnaires

ici » . etc. ; je dirigeai la construction des barricades dans le quartier de l'Odéon, et je mis mon nom au bas des *proclamations* placardées qui, en cas de défaite, compromettaient nos têtes bien aussi certainement au moins que les combattants compromettaient les leurs dans la rue.

Ce ne fut que dans la soirée du 30 que je pus voir Mauguin, à l'Hôtel-de-Ville. « Soyez tranquille, me dit-il, nous organisons 20 bataillons populaires, avec une solde de 2 fr. par jour. » Ces mots me suffirent ; je croyais tout garanti par là ; et quand j'appris que le projet avait été presqu'aussitôt abandonné, je crus tout compromis.

Pendant les quatre siècles des 27, 28, 29 et 30, j'avais été tellement absorbé dans les travaux de notre localité que j'ignorais tout ce qui se passait au-delà de notre quartier barricadé, et que je n'avais pas même pu rentrer une seule fois chez moi pour dissiper de mortelles inquiétudes, ni me jeter sur un lit. Même le 30, même le 31, je fus encore cloué sur place et ne connus rien, parce qu'on nous faisait craindre que la garde royale, qui était à Saint-Cloud et à Sèvres, ne fit sa jonction, vers les barrières du Mont-Parnasse et d'Enfer, avec les Suisses arrivant d'Orléans et l'artillerie venant de Vincennes, pour rentrer par le faubourg Saint-Germain et marcher sur l'Hôtel-de-ville. — Ce ne fut que le 31 au soir que nous n'eûmes plus aucune alarme.

On dit (car que ne va-t-on pas dire de moi, autour de vous, depuis que vous m'attaquez en remontant jusqu'aux trois jours ! Comme on va éplucher mes opinions et ma vie !) on dit qu'à l'Hôtel-de-ville j'ai détourné un pistolet que quelqu'un (un des vôtres probablement) allait tirer sur le duc d'Orléans. — Non, je ne sais ni qui, ni si quelqu'un, a montré et dirigé un pistolet ; je n'ai vu personne ; je n'étais pas même à l'Hôtel-de-Ville ; je ne me suis trouvé nulle part sur le passage du duc.

Il est vrai que j'ai vu, après le 1er août, chez moi ou

chez lui, un citoyen qui était très irrité contre tous les Bourbons, qui parlait de dévoûment, de coup de fusil et de mort, et qui était bien capable de frapper le lieutenant-général du royaume; il est vrai que je le détournai de ces idées ; et, vous en direz ce que vous voudrez, Messieurs du *National*, quoique j'aie été bien persécuté et bien menacé dans mon existence, je ne m'en repends pas, parce que je ne consulte jamais que l'intérêt du pays, et parce que je doute très fort qu'un meurtre n'ait pas été plus nuisible qu'utile. En quelles mains, en effet, serions-nous tombés! Si la République avait été troublée, avec quels avantages ses ennemis ne l'auraient-ils pas attaquée en disant : « Ah ! si « nous avions le duc d'Orléans, un patriote de 1789, « un soldat de Jenmapes et de Valmy, un si bon père « de famille, un roi citoyen, un monarque républi- « cain !! Si la République avait succombé, on aurait dit que la nouvelle expérience était décisive, et c'en était fait d'elle pour un siècle peut-être; tandis que c'est une *Monarchie populaire entourée d'institutions républicaines* qui fait son expérience avec toutes les circonstances qui semblaient propres à la faire réussir.

Quant à mes sentiments d'alors, j'aurais préféré la *République* : mais, je l'avoue, je me serais bien contenté de voir une *Monarchie constitutionnelle démocratique*, une Monarchie populaire entourée d'institutions républicaines. — Si j'avais été *Lafayette*, ou *Laffitte*, ou *Dupont de l'Eure*, j'aurais peut-être demandé la République, et certainement je n'aurais consenti la Monarchie que constituée par une assemblée nationale : mais je n'étais rien, absolument sans influence, pas plus que vous, Messieurs du *National*; et tout s'est fait sans moi, à mon insu, sans que j'aie pu rien empêcher, pendant que j'étais encore dans la 11e municipalité insurrectionnelle. — Quoique je n'eusse jamais ni vu ni connu le Duc, quoique je n'eusse pour lui pas plus de répulsion que de prédilection, je fus désolé quand j'appris sa proclamation qui partait de *la Charte*, et sa nomination comme *Lieutenant général du royaume* au lieu d'un gou-

vernement provisoire, et sa réception par Lafayette et par la Commission municipale à l'Hôtel-de-Ville : mais que faire? Je demeurai bien convaincu qu'il fallait se résigner.

Cependant, le 31 au soir, les Républicains s'étaient réunis dans le salon de Lointier, avaient parlé d'insurrection et avaient préparé même une *proclamation*, mais s'étaient séparés sans rien conclure, en se donnant rendez-vous pour le lendemain matin à huit heures. Un de mes amis, qui s'y trouvait, m'engagea à m'y rendre. — Le 1er août donc, sans avoir vu personne, je me rendis chez Lointier. N'y trouvant que quelques individus inconnus, je sortis un moment et rencontrai par hasard Mauguin. « Où allez-vous? lui dis-je. — Au Pa-« lais-Royal : venez avec moi. — Je le veux bien. » — J'étais curieux de juger par moi-même, surtout avant la discussion qui allait s'ouvrir. — Le Duc résuma sa politique par ces deux mots : ***Monarchie*** RÉPUBLICAINE. Je lui dis (au grand étonnement de mon compagnon) que, s'il voulait entendre la vérité, je lui dirais que le plus grand danger pour lui était de donner sa confiance à ***Talleyrand***, ***Dupin*** et ***Sébastiani***.

Quelques minutes après, je retournai chez Lointier; je racontai ma visite; j'exposai mon opinion contre la possibilité et l'utilité d'une nouvelle tentative insurrectionnelle; et je déclarai ce que je croyais, que le seul remède pour les patriotes était de se rallier, de s'associer, de se réorganiser. — Après une discussion assez vive, on se sépara paisiblement, et l'on rédigea une espèce de *programme* qui, dans la journée, fut porté à l'Hôtel-de-Ville.

Je m'attachai alors à Dupont de l'Eure, au ministère de la justice, sans titre, comme ami dévoué ou comme secrétaire intime. — En arrivant, rencontrant Bérenger dans la grande salle qui précède le cabinet du ministre, vers la croisée à droite, je lui témoignai mon étonnement de ce que la proclamation du Duc parlait de *la*

Charte, et je fus bien plus étonné de voir Bérenger s'emporter contre mes objections; je m'emportai de mon côté; et nous nous serions peut-être brouillés, si le frère de Manuel, qui se trouvait là, ne nous eût apaisés.

Dès le matin du 3 août, effrayé de la tendance contre-révolutionnaire que j'apercevais, je risquai d'écrire au Duc la lettre suivante :

AU DUC D'ORLÉANS.

3 août 1830.

PRINCE,

Vous exprimer mon opinion sur la crise d'aujourd'hui, c'est sans doute une témérité. — Cependant l'avis du plus obscur citoyen peut n'être pas inutile à ceux à qui la flatterie, l'intrigue et l'ambition s'efforcent ordinairement de cacher la vérité. — Tout dévoué à mon pays, désirant avant tout son bonheur, et, convaincu que vous pouvez assurer ou compromettre son salut, j'hésite d'autant moins à vous écrire que j'ai aussi la conviction que *vous êtes trompé*, et que l'erreur dans laquelle on vous entraîne peut être *funeste à la patrie comme à vous*. — Le peuple vient de s'affranchir au prix de son sang; il a souffert des maux affreux; il a bravé d'effroyables catastrophes; *ses sacrifices et ses dangers ne peuvent être stériles;* il a voulu la liberté, il la veut, *il doit l'avoir comme il l'a conquise.* — Vainqueur, il a la conscience de sa force irrésistible; il *combattrait de nouveau* s'il était nécessaire, et de nouveau il triompherait encore. — Vous ne pouvez vous le dissimuler, Prince, les terribles excès de la royauté, *votre nom* qui rappelle les derniers oppresseurs du pays, et même *votre longue inaction* qui, dit-on, n'a cessé que trop tardivement, vous ont fait de *nouveaux adversaires.* — Cependant, si vous reconnaissez formellement la *souveraineté nationale*, si vous n'arrivez au trône qu'en vertu d'une *constitution délibérée* par les représentants spéciaux de la Nation, *approuvée par elle* et jurée par vous, tous les citoyens, même les républicains les plus ardents, se *rallieront* sincèrement et unanimement autour de vous; et, véritablement élu par la Nation la plus héroïque, la plus franche, la plus aimante, vous serez bientôt le plus respecté, le plus chéri, le plus puissant et le plus heureux des Monarques. Mais ces mêmes républicains, fidèles à la protestation des représentants de 1815, veulent absolument ne reconnaître un Roi qu'autant qu'il aura *accepté et juré une constitution* délibérée par les représentants du pays et ratifiée par celui-ci. — Or, tandis qu'on veut une *constitution* délibérée, vous parlez de la *Charte* (dont l'origine est illégitime et frauduleuse, et dont les vices nombreux ont attiré sur la France seize ans de calamités). — En second lieu, le bruit se répand généralement que les députés actuels (qui n'ont point été élus pour cet objet spécial et fondamental, et qui ne sont même ni constitués ni complètement rassemblés) vont s'empresser de vous offrir la couronne, définitivement et sans consulter la

Nation, comme si ces Députés voulaient obtenir vos faveurs par leur adulation, ou comme si, effrayés du danger de leur position, ils étaient impatients de tout sacrifier à leur sécurité personnelle. Cette précipitation et cette irrégularité ne paraissent nullement nécessaires, surtout si les vaincus ont abdiqué. — Je me rassure quand je considère que votre expérience, votre sagacité, vos discours et toute votre conduite passée inspiraient une grande confiance au prudent et patriote Manuel, quand je considère encore qu'aucune force humaine ne pourrait enchaîner aujourd'hui la liberté française. — Mais ceux qui ne vous connaissent aucunement, et qui se rappellent comment Bonaparte a abusé de la confiance nationale, comment le comte d'Artois a abusé de sa qualité de lieutenant-général du royaume, comment Louis XVIII, éludant sa promesse d'accepter la constitution de 1814, y a substitué une Charte octroyée, comment cette Charte a été cent fois violée par son auteur et par Charles X, et comment les rois de Naples, d'Espagne, de Portugal, etc., ont violé leurs serments; tous ces citoyens, que tant de déceptions ont rendus *soupçonneux et défiants*, s'inquiètent, s'alarment, s'indignent et s'irritent; plus le dernier combat est récent, plus la victoire leur a coûté cher, plus la crainte d'en voir les fruits perdus entre les mains d'intrigants et d'ambitieux, excitent leur *irritation contre vous* et contre ceux dont ils accusent la *lâche complaisance* ou la *perfide cupidité*; — et, quoi qu'on puisse vous en dire, cette irritation peut, j'en suis convaincu, amener d'*affreuses convulsions*. — Puissiez-vous, Prince, *repousser maintenant le pouvoir* qu'on semble vouloir vous forcer à prendre! puissiez-vous *n'accepter la couronne qu'après qu'une grande Assemblée nationale, spécialement élue*, vous l'aurait offerte avec une *nouvelle constitution!* Ce refus, vous gagnant tous les esprits et tous les cœurs, vous investissant provisoirement de toute la confiance et de toute l'autorité nécessaires, vous assurerait l'unanimité nationale, et préserverait notre belle patrie des *nouveaux malheurs qui la menacent*.

J'ai l'honneur, etc. CABET, *avocat*.

Voilà ma lettre: je vous la livre, parce que je ne veux rien cacher, parce que je ne l'ai jamais cachée, et que je n'ai jamais voulu me montrer (à mes amis comme à mes ennemis politiques) autre que je ne suis. Les partisans de Louis-Philippe ne peuvent pas me reprocher de lui avoir été hostile. Vous pouvez, vous, Messieurs du *National*, me reprocher mes opinions trop favorables, mes espérances trop flatteuses pour le pays, et j'avoue que j'avais eu trop de confiance dans les récits, les éloges et l'enthousiasme de M. Laffitte, ainsi que dans ceux du *National* d'alors, où M. Thiers faisait un pompeux panégyrique, affirmant que « le duc d'Orléans avait toujours porté la cocarde tricolore, avait toujours été Français, etc., etc. »; j'avoue que, quoique ayant eu

le prix d'histoire ancienne et moderne, j'ignorais alors presque complètement l'histoire de notre révoution et tout ce qui concernait la famille d'Orléans, comme avant 1814 j'ignorais qu'il y eût encore des ducs d'Angoulême, etc.; j'avoue que j'ai été trompé : mais à qui la faute? Comment ne pas l'être, quand tant de bouches et de plumes (celle de Paul-Louis Courrier) répandaient l'erreur, et quand aucune ne faisait connaître la vérité? Qui savait alors ce que nous savons aujourd'hui? La Nation toute entière n'a-t-elle pas été confiante, crédule, fascinée, trompée? Les ouvriers, en veste et bras nus, ne montaient-ils pas la garde dans l'intérieur du Palais? Les cours n'étaient-elles pas encombrées par la masse populaire, avec laquelle on chantait *la Marseillaise* du haut d'un balcon? Peuple, jeunesse, école Polytechnique, école de Droit, chambres, garde nationale, députations de départements, tous ne faisaient-ils pas entendre des acclamations? Est-il possible de nier que, si l'on avait convoqué une grande assemblée nationale, et même si la Nation entière avait été réunie, elle aurait élu le duc d'Orléans avec une Constitution démocratique? Qu'on se plaigne aujourd'hui de ces illusions, qu'on soit honteux de la déception, à la bonne heure : mais voilà le fait, voilà la vérité, voilà l'histoire!

Et pour moi, bien que le Prince me prodiguât, avec les protestations républicaines et patriotiques, les marques de bienveillance en public comme en particulier, notamment en présence de la députation de la garde nationale dijonnaise; bien que M. Laffite me prodiguât aussi les offres, les promesses et les protestations; bien que cette bienveillance du Duc et de son Premier ministre, l'amitié de Dupont de l'Eure et de Lafayette, enfin mes actes depuis 1814, m'ouvrissent autant qu'à tout autre la carrière des honneurs et de la fortune, et me permissent d'aspirer à tout, si j'avais été ambitieux, si j'avais voulu sacrifier mes convictions et ma conscience à mon intérêt; je suis peut-être le premier qui, dès le 5 août au matin (et je n'ai jamais cessé depuis), demandai au Prince de refuser la couronne irréguliè-

rement offerte, de proclamer formellement et solennellement la Souveraineté du Peuple, de convoquer une nouvelle Assemblée nationale, d'entrer à pleines voiles dans la Révolution populaire, et de consacrer cette Révolution à l'intérêt des travailleurs.

M. Laffitte, à qui le Prince avait remis ma lettre, en lui demandant s'il me connaissait, m'écrivit et m'engagea, de sa part, à l'aller voir au Palais-Royal. — Je lui parlai avec une entière franchise. — A l'entendre, personne n'aimait plus que lui la liberté, l'indépendance, la gloire et le bonheur de sa patrie.

Cependant la discussion étant ouverte à la Chambre, entendant que les Députés actuels allaient réviser la Charte en la conservant, et ne voyant aucune réclamation dans les journaux (tous dévoués alors au pouvoir, comme aujourd'hui pour les bastilles), je rédigeai, dans la nuit du 6 au 7, une seconde lettre publique que je fis *imprimer* le matin chez Duvergier, pour être distribuée dans la Chambre, dans laquelle je demandais : 1° qu'on se bornât à l'élection du monarque ; 2° que la Chambre fût immédiatement dissoute ; 3° qu'une grande *Assemblée nationale*, unique, fût élue par le Peuple, sans aucun cens d'éligibilité ; 4° qu'une nouvelle *constitution* fût rédigée par cette Assemblée nouvelle ; 5° que les *tribunaux* fussent à l'instant complètement renouvelés ou réorganisés. — Après avoir discuté ces questions, je terminais ainsi :

Vous dites, PRINCE, que vous êtes *attaché de cœur et de conviction aux principes d'un gouvernement libre*, *et que vous en accepterez* TOUTES LES CONSÉQUENCES ; vous reconnaissez la souveraineté nationale ; vous êtes fier de tenir la couronne du peuple ; vous désirez une *Monarchie républicaine*. — Devons-nous vous croire ? — Oui. Vous avez toujours été Français, et ne pouvez vouloir que le bonheur de votre Patrie ; vous êtes d'ailleurs trop sage et trop éclairé pour ne pas comprendre que votre véritable intérêt est de vous identifier avec la Nation. Vous reconnaissez hautement que la *sincérité* est la première qualité des Rois ; vos vertus privées, la délicatesse de votre désintéressement, la noble simplicité de vos mœurs, votre nombreuse famille, l'éducation de vos fils, tous vos discours, toute votre conduite, vous conquièrent la confiance universelle. — Vous semblez

fait pour les circonstances, comme les circonstances paraissent préparées pour vous. — Hé bien! avancez hardiment, nettement, complètement, dans la *carrière nationale.* — Point de tergiversations, point de demi-mesures. — Soyez *plus libéral* et plus énergique que les Députés d'aujourd'hui et que vos propres Conseillers.—*Appuyez-vous sur la jeunesse et sur le peuple* qui viennent de combattre et de vaincre, sur ce peuple et cette jeunesse *aussi justes et vertueux* dans la paix qu'*héroïques* dans la guerre. C'est là qu'est la force, c'est là qu'est le dévouement à la liberté et à la Patrie. Électrisés par la victoire, engagés aux yeux de la France et de l'Univers, *ils ne déposeront les armes* que quand les droits de la Nation seront consolidés; mais cédez à leur vœu: ce sont eux qui vous ont procuré la couronne, ce sont eux qui la défendront.—Gouvernez, *renvoyez des Chambres* qui n'existent plus, *convoquez une grande Assemblée nationale*, renforcez votre Conseil par des Ministres décidés et populaires, en y appelant de *nouveaux Dupont de l'Eure.* — Ne craignez rien! — Si la *loyauté de votre caractère* ne nous rassurait pas, c'est nous qui devrions craindre que vous ne fussiez bientôt trop populaire et trop puissant.

CABET, *avocat.*

Mais les deux Chambres étaient Légitimistes ou du moins Orléanistes, aristocrates, anti-populaires et anti-révolutionnaires. Les Guizot, les de Broglie, les Talleyrand, les Sébastiani, les Dupin, etc. ne voulaient qu'une quasi-révolution ou une quasi-restauration; et puisque les Lafayette, les Laffitte, les Dupont de l'Eure, les B. Constant, les C. Perrier, les Mauguin, les O. Barrot, les Bérenger, etc., acceptaient une *Charte*, tout était perdu... Quelle faible résistance fit alors l'Opposition parlementaire! L'aveuglement alla jusqu'à maintenir tous les juges de la Restauration, sous l'absurde prétexte de l'*inamovibilité*, comme si la Révolution qui venait d'annuler l'inviolabilité de Charles X, n'avait pas, du même coup, annulé l'inamovibilité de ses juges!

Un Roi fut donc élu en la place d'un autre, la Charte révisée, et voilà tout; on n'eût pas même une nouvelle loi électorale!

Dupont de l'Eure étant, de l'aveu de Guizot, etc. et de Louis-Philippe lui-même, tout-puissant par sa popularité, je le pressai chaque jour de présenter une loi électorale ou sa démission, et cette loi fut en effet préparée et discutée dans une espèce de *Conseil officieux*, que je lui avais proposé, composé de Mérilhou, O. Barrot, Barthe, Nicod, Decrusy, Bernard, Isambert, Comte,

Barbaroux (c'était l'élite du barreau patriote). Mais notre ministre, malheureux dans ses grandeurs, tiraillé secrètement par d'autres amis dévoués au Roi, conserva son portefeuille de douleur sans pouvoir obtenir ni la loi d'élections, ni la convocation d'une chambre nouvelle.

Mécontent, désolé, presque désespéré de la marche rétrograde qui se manifestait chaque jour davantage, je poussai la franchise jusqu'à déclarer, dans le *Conseil* dont je viens de parler, que la Révolution me paraissait perdue, et qu'une *nouvelle révolution* me paraissait inévitable : ce ne fut presque qu'un cri d'étonnement mêlé d'indignation. Et peut-être se forma-t-il alors un petit complot ténébreux pour m'éloigner, d'autant plus que, m'opposant constamment à toutes les nominations de faveur, je gênais tous ceux qui voulaient des places pour leurs parents ou leurs amis, tandis que je me brouillai avec ceux des miens à qui je refusais mon appui pour des fonctions auxquelles ils ne convenaient pas assez.

Sollicité par une foule de gens qui me croyaient un grand crédit, et dont beaucoup m'ont témoigné plus tard autant d'indifférence ou même d'hostilité qu'ils me témoignaient d'ardeur et de dévouement quand je pouvais leur être utile, je ne demandai rien pour moi au ministre qui, souvent, le soir, rentrant du Conseil de gouvernement, pleurait avec moi sur la perte de la révolution et de la liberté. Bérenger me demandant un jour quel emploi pourrait me convenir, je lui répondis que, à cause de ma santé, ce serait celui de juge dans une Cour royale ou plutôt à la cour de cassation (et M. Isambert, Dalloz, Buchot, qui me connaissent comme jurisconsulte et qui savent la confiance qu'avait Nicod dans mon opinion, peuvent dire si je n'étais pas aussi capable de le remplir que cent autres et notamment M. Madier-Montjean), mais que je préférais rester auprès de M. Dupont. — Cependant, on voulut que je fusse Procureur-Général; et comme j'avais fait ou laissé distribuer toutes les autres places de Procureur-Général, il ne restait plus que la moins recherchée,

celle de *Bastia* en Corse. — Me décidant à accepter des fonctions administratives dans la Justice, c'était un poste *politique* que je préférais, et j'aurais accepté celui de *Douay* près la Belgique, ou de *Pau* près l'Espagne : mais celui de Corse, dédaigné par tout le monde comme le plus difficile et le moins fructueux, fut celui qui me plut davantage, parce qu'il y avait beaucoup de bien à faire dans ce pays, notamment à y organiser le jury, et surtout parce que je me trouverais près de l'Italie, où se préparaient peut-être de grands événements.

Nommé le 22 août, je ne partis cependant qu'au milieu d'octobre, parce que je préférais me consacrer à M. Dupont de l'Eure, autour duquel je redoutais de laisser les Mérilhou, les Barthe, les O. Barrot. — Je n'aurais même pas quitté Paris, (qu'on le demande à Mauguin et à Mornand), si j'avais aperçu quelque moyen de me dévouer utilement à la cause de la Révolution et du Peuple : mais on a beau dire aujourd'hui, au milieu de la défection générale et de l'aveuglement universel, il n'y avait rien à faire alors; et le procès des Ministres l'a bien prouvé!

Le 20 septembre, avant de partir, je remis au Roi un *long mémoire*, dont le dix-septième et dernier paragraphe était ainsi conçu :

«*Remède.* — Il faut faire ce que l'on aurait dû faire dès le principe, c'est-à-dire composer un Ministère complètement national et populaire, faire de suite une loi d'élections conforme à l'opinion publique, dissoudre les Chambres, convoquer une grande Représentation nationale, jeune et énergique, et se placer hardiment, sans hésitation, sans tergiversation et sans arrière-pensée, à la tête de la Révolution..... — La satisfaction, la confiance, la sécurité et l'espérance renaîtraient parmi les Patriotes; la faction renoncerait à ses projets, ou serait promptement arrêtée; les autres peuples reprendraient confiance en la France, et lui serviraient de remparts; et les Rois étrangers se résigneraient ou plutôt trembleraient sur leurs trônes. — Sans doute, ce Ministère et cette Assemblée ne feraient pas l'impossible; mais fortifiés encore par l'immense ascendant d'un Roi populaire, ils pourraient entreprendre et faire tout ce qui est humainement possible.»

Le lendemain 21, j'eus avec le Roi un entretien de plus d'une heure, dans lequel je lui parlai avec toute la franchise et toute la chaleur que peuvent inspirer l'amour de la Patrie et l'effroi des plus grands dangers pour la liberté. J'allai jusqu'à lui dire « qu'il pouvait juger de tous les hommes de mon âge par moi; que je ne valais ni moins ni plus qu'un autre enfant quelconque de la Révolution; que je pouvais me dévouer à un Gouvernement quel qu'il fût qui garantirait la liberté et l'indépendance de mon pays en assurant le bonheur du Peuple; que j'aurais pu tolérer la Restauration même si elle avait rempli ces conditions; mais que *j'avais conspiré contre elle;* et que, ne connaissant toujours que la Patrie, je *conspirerais contre lui* s'il la rendait malheureuse.... » Ainsi, le Roi me connaît bien, je n'ai rien à lui apprendre, et je suis fort à l'aise pour dire des choses dont on tremble ordinairement de faire l'aveu public. Il n'a rien à demander à sa Police : il me connaît mieux que personne; et du reste, s'il est beaucoup d'hommes qu'il aime plus que moi, il n'en est peut-être guères dont il estime davantage la sincérité, le désintéressement et le courage. — Il me répondit qu'il savait bien que, quand le Peuple se fâchait, il pouvait *tout briser comme verre*, mais qu'il croyait mes appréhensions exagérées et qu'il espérait que mes craintes ne se réaliseraient jamais. — Du reste, j'étais si ému, il devait être si convaincu que je lui parlais dans son intérêt comme dans celui du Peuple et de la Liberté, qu'il ne parut jamais choqué de la hardiesse de mon langage; il parla lui-même avec beaucoup de chaleur et d'émotion pour m'expliquer ses idées; il vint me conduire lui-même jusqu'à la porte de son cabinet, qu'il tint longtemps avant de l'ouvrir, et me dit affectueusement en me l'ouvrant : « Je n'oublierai jamais notre conversation d'aujourd'hui! » S'il y pense quelquefois, peut-être regrette-t-il d'avoir préféré un chemin tortueux et ténébreux, rempli d'épines et de précipices, à la route large, droite, unie, claire, semée de fleurs et de fruits, qui devait le conduire à la gloire et à la suprême félicité en faisant le bonheur d'un

brave et bon Peuple, d'une grande et généreuse Nation, et même de l'humanité dont la France n'est que la sentinelle avancée!

Je fus donc bien surpris d'apprendre que, le 6 juin, dans sa conférence avec MM. Laffitte, Arago et Odilon Barrot, ce dernier lui ayant dit : « Nous craignons « d'*abuser du temps* de Votre Majesté. » Louis-Philippe avait répondu : « Je suis un Roi constitutionnel, et je « dois écouter tout le monde; c'est mon devoir. J'ai bien « donné audience à MM. *Mauguin* et Cabet; je ne puis « donc voir qu'avec plaisir trois personnes avec lesquelles « j'ai eu des relations privées, et qui peuvent me faire « connaître la vérité avec moins d'AMERTUME. » — Je fus moins étonné d'apprendre qu'Arago ayant dit : « C'est « le *système* de gouvernement qui cause tout le mal, c'est « le système qu'on doit *changer*. La France a accepté « *toutes les conséquences* de la Révolution. *Presque tous* « les membres de l'Opposition voulaient une *monarchie*, « mais une *monarchie* POPULAIRE; » et M. Laffitte ayant ajouté : « Dites *tous;* l'Opposition entière est d'accord « que la Royauté de Juillet doit être conservée. » Louis-Philippe répondit : « Je suis charmé d'apprendre que « MM. Cabet et *Garnier-Pagès* pensent ainsi. »

Quoi qu'il en soit, vous ne direz pas, Messieurs du *National*, que je faisais le courtisan ambitieux, ni que je ne suis Républicain que d'aujourd'hui! Je vous renverrais aux Tuileries, où vous devez être mieux accueillis que moi maintenant.

Le lendemain 21, au lieu d'aller voir le Roi, comme il m'y avait engagé, je lui écrivis une dernière lettre, dans laquelle je lui disais :

«La régénération du Ministère par la retraite de quelques-uns de ses membres, et une nouvelle représentation nationale convoquée en vertu d'une nouvelle loi d'élections, me paraissent seuls capables de prévenir ou d'éloigner la tempête.»

«Ah, que ma voix n'est-elle celle de Manuel! Ce n'est pas de *votre intérêt* que je vous parlerais, parce que je sais qu'il n'est pas de dangers au-dessus de *votre* courage et de votre dévouement; mais c'est au nom de *la patrie*, de *la liberté* et *de l'humanité*, c'est au nom de votre gloire que je vous conjurerais de ne pas perdre un instant pour examiner, décider et agir.»

« La Révolution a été si *prodigieusement belle!* le peuple si *miraculeusement admirable!* Pourrait-il arriver que ses chefs laissassent ainsi périr son ouvrage! »

« Mais non : votre sagesse veille, consulte et s'éclaire; votre patriotisme sauvera la patrie. »

Je suis, etc. CABET,
Procureur-Général.

Je partis pour Bastia où j'arrivai vers le octobre. — Après avoir pris les renseignements nécessaires, je demandai et j'obtins une ordonnance qui rétablissait *le jury* en Corse, à la grande satisfaction des patriotes. Je l'organisai, en fis l'ouverture, et portai la parole dans une grave accusation d'assassinat, pour prouver que le jury pouvait juger sans crainte et sans danger. — Le Roi chargea le garde-des-sceaux de m'exprimer sa satisfaction. — J'organisai aussi les justices de paix; et les nombreux postulants qui venaient me solliciter et me protester de leur éternelle reconnaissance étaient tous étonnés de m'entendre dire : « Les places ne sont pas à moi, « je ne puis en disposer que dans l'intérêt du pays, en « faveur des plus dignes et des plus capables. Ceux qui « les mériteront ne me devront pas plus de reconnais« sance que ceux qui ne les obtiendront pas seraient « fondés à me haïr. »

Mais de grands changements s'opéraient à Paris; M. Dupont m'écrivait en novembre :

« J'ai pour secrétaire-général nouveau M. *Renouard*, qui m'a été donné par Mérilhou et Odilon Barrot : il me paraît être un fort bon garçon ; mais je ne le connais pas *comme je connais Cabet* et quelques autres des amis qui m'entourent. — Maintenant, dites-moi en détail comment, et avec qui vous vivez à Bastia. J'ai besoin de savoir vos peines et vos plaisirs.

Vous tournez, je n'en doute pas, des *regards douloureux vers la France*, peut-être même vers la place Vendôme : hélas ! il y a là aussi *bien des ennuis !* — Adieu, mon cher Cabet, prenez courage, donnez de l'aliment par le travail à votre esprit : ce sera le moyen de soulager votre *cœur affligé*. Je ne serai probablement plus ministre quand vous reviendrez; mais je serai toujours votre ami. Aimez-moi, et croyez à tout l'attachement que je vous ai voué. »

DUPONT (de l'Eure).

J'avais entrepris même de délivrer la Corse du fléau de ses *contumaces* ou bandits, en n'employant que la justice, la douceur et l'humanité; et j'y serais parvenu, parce que le ministre et même le Roi m'auraient donné tous les moyens nécessaires, même une amnistie.

Mais bientôt la révolution de Pologne annonçant une autre révolution en Italie, et le Gouvernement ne transmettant ni au général, ni au préfet, ni à moi, aucune instruction dans le sens de la révolution, je revins subitement à Paris, en hiver, par une mer affreuse et dangereuse, à mes frais, pour connaître les intentions du Gouvernement et savoir si nous devions ou pouvions seconder le mouvement italien. Quelle ne fut pas ma surprise de trouver Dupont (de l'Eure) et Lafayette démissionnaires parce qu'ils ne pouvaient plus tolérer la marche rétrograde et contre-révolutionnaire du Gouvernement. Voyant bien qu'on allait abandonner la Pologne, l'Italie et la Révolution, j'aurais à l'instant donné ma démission si j'avais été un personnage plus important dont l'exemple eût été capable d'exercer quelqu'utile influence sur l'opinion publique. — Je retournai en Corse, résolu à ne faire aucune concession, à parler et à agir d'après ma conscience, sans désirer ni redouter ma *destitution*.

De retour à Bastia, j'écrivis à M. Dupont :

« Où allons-nous, mon cher monsieur Dupont? Avons-nous de nouveau un Gouvernement anti-national, parjure et traître? Ce qui est certain, c'est que la masse des patriotes est mécontente, blessée, souffrante, et plus irritée même qu'avant la révolution. Quelle incroyable! quel crime de la part des auteurs d'un tel changement! quelle responsabilité pèsera sur eux! L'Italie s'agite autour de nous et sous nos yeux : nos secours lui seraient utiles comme à nous : et je ne puis rien! Je suis comme enchaîné dans une prison ou dans un exil, brûlant d'amour pour la liberté, prêt à me dévouer pour mon pays, mais éloigné, impuissant et inutile! Adieu, mon cher et respectable ami, croyez-moi toujours un de vos plus affectionnés et dévoués.

Le premier mars, installant le jury, je prononçai un discours qui fut imprimé et dans lequel je dis :

« Ainsi, quoique la Charte de 1830, votée, au milieu du désordre et de la précipitation, par une assemblée peu nombreuse, qui renfermait encore les élus du double vote et les produits des manœuvres

d'un ministère liberticide, contienne des vices qui seraient presque intolérables s'ils étaient définitifs et sans remède; quoique cette Charte soit loin d'offrir toutes les garanties de liberté qu'une nouvelle et véritable représentation nationale, délibérant avec une solennelle maturité, n'aurait pas manqué de stipuler pour le pays; cette même Charte n'en prononce pas moins.... »

« Quant au seul exemple de la France, toutes les nations s'élancent avec un sublime enthousiasme vers la liberté; quand le triomphe universel de la raison s'approche, quand les peuples, unis par une sainte alliance, écrasant les despotes armés pour comprimer leur essor, ou laissant honteusement en arrière les pusillanimes Gouvernements qui n'ont pas le courage de s'immortaliser en marchant à leur tête, vont avoir bientôt conquis des Constitutions libres. »

Portant la parole dans une affaire criminelle infiniment grave, au sujet d'une petite guerre civile meurtrière occasionnée par la rentrée d'un Sous-Préfet carliste, que Sébastiani avait fait conserver pour plaire à Pozzo di Borgo, je ne craignis pas d'irriter contre moi le Pacha de la Corse en m'exprimant nettement contre un acte si contraire à l'opinion publique et à l'intérêt du pays.

La Chambre ayant été dissoute, les électeurs de ma ville natale m'offrirent leurs suffrages. Désespéré de la marche du Gouvernement, ne doutant plus que son *système* nous perdrait, convaincu que tout patriote dévoué devait monter sur la brèche, ne consultant que mon zèle, j'adressai, le 7 avril, à mes compatriotes, une *profession de foï politique*, dans laquelle je disais :

Je pense que la glorieuse Révolution de juillet, consacrant la *souveraineté* nationale est incompatible avec le pouvoir despotique des souverains absolus de l'Europe, et que l'honneur et les affections du pays, comme ceux du Gouvernement, doivent sympathiser avec *les efforts généreux des peuples* qui ont pris les armes pour la cause de leur liberté, et qui serviront de sauve-garde à la nôtre. »

C'était évidemment braver la *destitution* ou donner sa *démission*. Aussi, quoiqu'on m'eût souvent écrit que le Procureur-général de Nîmes (*Joly*) et celui de Bastia étaient ceux dont le Gouvernement était le plus satisfait sous le rapport du service, je fus à l'instant destitué, par mon ancien ami Barthe, qui ne daigna ni me donner aucune explication ni me prévenir autrement que par le *Moniteur*.

Je quittai à l'instant la Corse, consolé, si j'avais été chagrin, par l'expression publique des regrets des habitants, qui me donnèrent une sérénade, et par une autre manifestation bien rare, celle de mes trois substituts.

Mon deuxième Avocat-Général portant la parole le lendemain, à la Cour d'assises, donna sa démission, en disant publiquement :

« Tout le monde ici, a-t-il dit, rendra justice à la trop courte administration de M. Cabet. Jamais magistrat n'eut un *sentiment* « *plus profond de ses devoirs,* et ne sut les remplir *avec plus de* « *zèle et de probité;* jamais fonctionnaire ne se montra *plus accessible, plus ami de l'égalité plébéienne,* et n'écouta *avec plus de* « *bienveillance la plainte de l'opprimé;* jamais enfin on n'apporta « du continent en Corse une volonté *plus ferme de travailler avec* « *ardeur au bien du pays.* »

Et mon premier Avocat-Général, portant la parole dans l'audience solennelle pour l'installation de mon successeur, ne craignit pas de dire :

« M. Cabet a laissé d'honorables souvenirs dans ce pays, dont il « aimait les habitants, et où il a constamment exercé ses fonctions en « homme de bien, en citoyen vertueux, en magistrat éclairé, impar- « tial, et scrupuleusement consciencieux.....

« M. le Procureur-Général, les officiers du ministère public à la « tête desquels vous venez vous placer connaissent leurs devoirs ; ils « sauront les remplir..... Soyez convaincu surtout que ce n'est pas « votre arrivée parmi nous qui excite nos regrets ; c'est le *départ de* « *votre prédécesseur qui cause seul notre affliction.* »

Arrivé à Dijon, je rencontrai le plus redoutable compétiteur, l'ancien Député, M. de Chauvelin, et la plus redoutable hostilité de la part du Ministère, qui l'appuyait et qui voulait à tout prix m'écarter. Rien n'égale les attaques dont je fus l'objet. Je publiai une longue lettre aux électeurs pour répondre à tout ; dans une réunion à l'Hôtel-de-Ville, je répondis aux questions que voulurent m'adresser mes adversaires ; et quoique ma vie fut soigneusement épluchée par des ennemis de tous genres, je fus élu, en juillet, à une très grande majorité.

Arrivé à la Chambre, ne conservant plus aucune illusion ni aucune espérance dans le Pouvoir et son système, je me décidai à jeter, le premier peut-être, un cri d'alarme ; et je publiai, en octobre 1831, ma première

brochure, sous le titre *Péril de la situation présente*, adressée à mes commettants, j'en envoyai un exemplaire au Roi avec la lettre suivante :

17 octobre 1831.

Sire,

Un homme qui n'a d'autre guide que sa conscience, d'autre crainte que celle de ne pas faire son devoir, et d'autre ambition que celle d'être utile à son pays pour lequel il est toujours prêt à donner sa vie; dont le cœur, inaccessible à toute haine, n'a d'autre passion que l'amour de la liberté et de la patrie, se croit dans la nécessité de signaler à ses concitoyens l'effroyable danger qui les menace. — Après une longue conversation dont vous l'aviez honoré le 21 septembre 1830, et dans laquelle il vous avait exprimé l'effroi qu'excitait en lui la marche de votre gouvernement, vous lui disiez que vous n'oublieriez jamais ses paroles et son émotion, tant vous étiez convaincu de la pureté et de la sincérité de son dévoûment aux intérêts inséparables du trône et du pays.

Puissiez-vous donner quelque attention à ses terreurs d'aujourd'hui! — Puissiez-vous entendre la voix qui vous crie : L'esprit de vertige et d'erreur aveugle vos ministres et précipite tout, trône ministère et peuple, dans un abîme. Sauvez-moi, sauvez-nous, Sire; je vous en conjure, au nom de votre honneur, au nom de votre bonté, au nom de la patrie, au nom de l'humanité toute entière.

Je suis, etc.

Cabet, député.

Commissaire, pour le convoi de Lamarque, avec Garnier-Pagès et Laboissière, je fus accusé d'être chef, avec eux, d'une conspiration qui aurait amené le 5 juin, et je fus poursuivi pendant l'état de siége. Si nous avions été pris, nous aurions peut être été *fusillés* dans les 24 heures, car c'est précisément pour faire un exemple terrible sur des députés qu'on avait décidé l'état de siége. Si j'avais été arrêté par la garde nationale, j'aurais peut-être été *tué* par elle au moment de l'arrestation, parce qu'on avait répandu partout le bruit que je m'étais emparé d'une mairie, à la tête du Peuple, et que là j'avais fait distribuer des fusils et des cartouches, avec lesquels les insurgés avaient tué un officier de cette garde nationale (le fils Baillot). Et d'un troisième côté, j'ai appris depuis, par un combattant de la barricade St-Méry, qu'ils m'auraient *fusillé* s'ils m'avaient rencontré, parce qu'ils m'accusaient de trahison, attendu qu'on leur avait dit que j'avais promis de leur porter des munitions et

qu'ils ne me voyaient pas paraître. Si j'avais succombé à l'une de ces trois morts, j'aurais péri complètement innocent, car tous ces faits étaient complètement faux. J'avais même vivement désapprouvé l'émeute; car tous les hommes influents, d'accord pour considérer le convoi comme une *revue* du parti révolutionnaire dont on ignorait la force, ne voulaient aucun mouvement avant la fête de juillet; et je suis bien convaincu que cette émeute partielle, prématurée, a empêché une révolution. — Fort de mon innocence au sujet de la prétendue conspiration, j'écrivis, depuis ma cachette, une lettre qui fut publiée, dans laquelle j'annonçai que je me constituerais prisonnier dès que l'état de siége aurait cessé. — Une heure après, en effet, j'étais au parquet du procureur-général, d'où venaient de sortir Garnier-Pagès et Laboissière. On ne voulut pas nous arrêter; on ne voulait même pas nous juger; nous fûmes obligés d'exiger la poursuite et un arrêt; et, quoiqu'on eût saisi chez nous beaucoup de lettres et de papiers, quoiqu'on eût bien épluché notre vie, la chambre des mises en accusation déclara qu'il n'y avait aucune charge contre nous.

Peu après, je composai et publiai une *histoire de la Révolution de* 1830 en un volume in-8°, pour dévoiler le passé, démasquer le système et indiquer l'avenir. Je n'ai été que trop prophète ! Attaqué devant la Chambre, livré par elle, je fus traduit devant la cour d'assises. — Je publiai six brochures pour préparer ma défense. Ma vie fut encore soigneusement épluchée. Mais quoique, pour entraîner les jurés à me condamner, l'accusateur soutint que mon histoire était *l'acte d'accusation* du système, je fus acquitté sur l'éloquente plaidoierie de l'avocat Marie, qui voulut bien me prêter l'appui de sa probité et de son talent. — Je donnai aux détenus politiques le produit de l'ouvrage, et à un éditeur l'autorisation d'en faire une et deux éditions populaires au plus bas prix possible: on en vendit plus de 20,000 exemplaires. — Ainsi pour moi la haine du Pouvoir est un

dangereux procès; pour les détenus et pour le public les fruits d'un immense travail!

Je ne parle pas de la *Commission des secours* pour les détenus politiques, ni de la société de la presse, ni de *l'association libre pour l'éducation du Peuple* dont je pris la direction sous le titre de secrétaire-général, ni d'autre société dont je fis partie, n'écoutant que mon zèle et jamais mon intérêt. — Je fondai le *Populaire*, en septembre 1833, dans lequel j'arborai le drapeau républicain, et qui bientôt s'est tiré à 27.000 exemplaires.

Je ne tardai pas à être poursuivi à l'occasion du *Populaire*. Le ministre déclara, à l'ouverture de la session, que, pour prouver qu'il avait la majorité, il allait faire deux choses, accuser un député, M. Cabet, et présenter une loi contre les associations.

Peu après, au convoi de *Dulong*, apprenant qu'on désirait une collision dans les rues étroites, entre le boulevard et le cimetière du Père-Lachaise, j'engageai les ouvriers et les jeunes gens à se séparer sur le boulevard. Ils suivirent mon avis, et se rendirent isolément au cimetière par des rues latérales. Je n'ai jamais vu une foule si pressée que celle qui se trouva dans l'intérieur. Là, se firent entendre deux cris : *Vive Lafayette*! *vive Cabet*! et le dernier quelques fois aussi répété que le premier. — Bien convaincu que toute espèce de collision ne pourrait être que funeste, j'exhortai le Peuple à se retirer paisiblement, et je lui adressai cette exhortation au risque de blesser des passions ardentes, parce que je n'ai jamais consulté et ne consulterai jamais que l'intérêt même du Peuple. — Le soir, au château, tous les rapports de police me signalèrent comme étant la principale cause de la paix dans cette journée, et comme étant par conséquent l'un des quatre ou cinq hommes les plus dangereux.

En me défendant, à la tribune, contre l'accusation du gouvernement, j'attaquai tous les ministres, et particulièrement l'un d'eux, que j'accusai d'avoir brûlé le

drapeau tricolore en 1814. Il me proposa un duel ; et des témoins furent nommés de part et d'autre, à l'instant, dans la chambre ; le duc de Broglie, le général Jacqueminot et le général Bugeaud, pour l'un ; Larabit, Laboissière et Mauguin, pour l'autre. Toute la chambre était en émoi. — Si ma mort avait pu devenir l'occasion du triomphe de la cause populaire, j'aurais exigé le combat à bout portant, à un pistolet chargé sur deux, et j'aurais volontiers donné ma vie à condition que je me serais battu *pour le drapeau tricolore* contre le drapeau blanc ; mais, le ministre tué, à quoi servirait sa chute ? moi succombant, il pouvait y avoir quelque émeute, c'est-à-dire un malheur sans aucune chance d'un bien décisif. Je laissai donc les témoins arranger l'affaire, au risque de mécontenter ceux qui ne voudraient que duel et guerre ; et l'on décida qu'un ministre ne pouvait présenter un cartel à un député qui, à la tribune, en sa qualité de député, l'attaquait en sa qualité de ministre et sous le rapport de ses sentiments et de ses opinions contre le drapeau national.

La Chambre m'ayant livré au ministère, je comparus enfin devant la Cour d'assises, dans le moment d'une des crises les plus violentes : quoique épuisé de fatigues, malade, souffrant horriblement, et quoique en face d'un Jury manifestement hostile, je ne voulus pas faire défaut pour tenter la chance d'un ajournement et d'un Jury moins partial. Craignant l'explosion de l'irritation populaire, et ne pensant jamais qu'à l'intérêt public, je conjurai le Peuple de rester calme. Les cours du Palais-de-Justice et de la Préfecture de police étaient encombrées de troupes qu'on ne pouvait apercevoir.

Accusé pour deux articles, l'un en faveur de la République, l'autre en faveur des proscrits Polonais, je fus acquitté sur le premier, mais déclaré coupable sur le second, pour avoir dit (chose qu'on ne voudra pas croire un jour), qu'on était décidé à fusiller et à mitrailler l'émeute. Et la condamnation fut sévère, deux

ans de prison, privation de droits politiques pendant quatre ans.

J'aurais cent fois préféré faire ces deux ans de prison, parce que la prison ne serait rien pour moi avec mes goûts pour la retraite, pour la solitude et le travail; j'aurais pu soigner mes affaires ; aucun de mes collègues et de mes amis politiques n'aurait osé m'abandonner. Mais je me décidai à m'exiler, comme tout condamné en a le droit, s'il peut s'échapper; et je m'y décidai d'après le conseil de mes collègues et de mes amis, et surtout par une considération d'intérêt général auquel je sacrifiai mon intérêt particulier. Il est incontestable (et il n'y a pas de vanité à le dire, puisque c'est un fait) que le Pouvoir m'avait choisi, à tort ou à raison, comme l'un de ses adversaires qu'il désirait le plus écraser. D'un autre côté, je prévoyais des résolutions violentes de sa part, de grandes imprudences de la part du parti populaire, et de grandes catastrophes peut-être pour la liberté. Dans cette situation, il n'aurait pas manqué de séïdes subalternes pour arrêter Lafayette, Arago, Carrel, Cavâignac, Guinard, Raspail, et quelques autres, objets d'une constante haine ; et si nous avions tous été sous les verroux, qui pouvait nous garantir contre la fureur du zèle...? Mais de pareilles idées ne viennent dans les têtes, que quand on peut se débarrasser de tous ses ennemis à la fois ; et dans ces tempêtes, les absents sauvent les présents. Que j'aie bien ou mal raisonné, ce n'est pas là la question : le fait est que je me suis exilé dans l'intérêt général, sachant bien à quels *désagréments* de tous genres j'allais m'exposer en fuyant la prison.

Et le moindre de mes désagréments ne fut pas d'être privé pendant près d'un mois de nouvelles de ma famille, et d'apprendre ensuite, après de mortelles inquiétudes qui furent sur le point de me faire rentrer aussitôt, que mon départ et la fausse annonce de mon arrestation en Belgique avaient failli m'enlever ma femme, dont une fièvre cérébrale avait mis l'existence en dan-

ger pendant plus de vingt jours, et dont je n'ai dû la conservation qu'aux soins éclairés du docteur Dannecy, et au dévouement affectueux du docteur Rostan.

A peine réfugié en Belgique, j'appris que le *Journal de Francfort* disait : « La République vient s'établir à Bruxelles, et elle s'imagine qu'on va l'y laisser tranquille ! » Quelques jours après, une décision du Conseil des Ministres de Léopold m'ordonna de quitter la Belgique dans vingt-quatre heures.

Retiré en Angleterre, à Londres, cette ville ne fut pour moi qu'une vaste prison où je trouvais de vastes cours pour y prendre l'air. Forcé, par raison d'économie, de me priver de l'avantage de parcourir cet intéressant pays, et même d'étudier cette immense et curieuse capitale, je résolus de consacrer mes cinq longues années d'exil à la retraite, à l'étude, à des travaux utiles à la cause populaire.

Travaillant 18 heures par jour, je lus plus de mille volumes, et composai 1° une *Histoire universelle à l'usage du Peuple ;* 2° une *Histoire abrégée de France ;* 3° une *Histoire abrégée d'Angleterre ;* 4° une *Histoire populaire de la Révolution française*, depuis 1789 à 1830 ; 5° enfin, un nouveau système d'organisation sociale et politique, sur la base de l'égalité et de la fraternité, sous forme de roman et sous le titre de *Voyage en Icarie.* Ma femme, à qui l'on disait souvent que j'étais mourant ou malade, ou plongé dans la tristesse, vint me rejoindre avec notre fille, et nous cherchâmes tous trois à travailler pour utiliser notre travail. — On a dit que j'étais revenu clandestinement en France : jamais ! je savais qu'on ne m'y aurait pas souffert en liberté : on a même eu la niaiserie de me tracasser à mon passage à Boulogne ! D'ailleurs, je ne voulais devoir ma rentrée qu'à la loi.

De retour dans ma patrie, en avril 1840, je m'enfermai pendant quatorze mois pour revoir et faire imprimer les quatre gros volumes in-8° de mon *Histoire populaire de la Révolution française.* — J'avais à peine

terminé cette impression que je me lançai, quoique épuisé de fatigue, dans la lutte politique au sujet de la question d'Orient, puis dans celle des bastilles; je m'y lançai à mon corps défendant, après avoir vainement sollicité d'autres à le faire, désolé d'être forcé d'ajouter à tous mes désagréments un *désagrément extrême*, celui de m'exposer aux attaques de tout un parti.

Et pour achever d'éclairer ma longue carrière, et prouver que ce n'est pas une carrière d'ambition, je devrais peut-être parler d'une circonstance essentielle, la pièce de touche en cette matière.

Direz-vous que j'ai de grands besoins d'argent pour satisfaire de grandes passions pour le jeu, la table, le luxe, les équipages, les spectacles, les parties de plaisir...? Direz-vous qu'il me fallait bonne chère et vins fins même en exil...? Je vous répondrais que rien de tout cela n'est un plaisir pour moi, sans qu'il y ait aucun mérite de ma part, parce que ces goûts ne sont ni dans mon tempérament ni dans mon caractère. Je vous apprendrais que pendant mes cinq ans d'exil en Angleterre, je n'ai pas dépensé un sou sans nécessité absolue, et pas cent écus dans toute ma vie.

Je demande pardon à mes lecteurs d'être entré dans tant de détails et d'avoir été si long : mais ils sentiront, j'espère, combien il est cruel d'être calomnié devant la France entière; ils sentiront aussi combien la question qui s'agite ici est grave pour mes adversaires et pour eux-mêmes comme pour moi...

Voilà ma *carrière*, Messieurs du *National* ! Je la livre à vos plaisanteries, à vos dérisions, à vos sarcasmes, à vos éclats de rire. A vous de l'appéler une *carrière d'ambition* et de variations! A moi de lui restituer son véritable caractère, sans me laisser fermer la bouche par de timides et vulgaires considérations, sans crainte de dire la vérité pour moi comme contre vous!... Et cette carrière, je l'appelle sans hésiter, une carrière de dévoue-

ment, de constance et de progrès, une *carrière* HUMANITAIRE. Et cette carrière, j'y marche, non depuis hier, non depuis 1830, non depuis 1815 ou 1814, mais depuis avant 1800, depuis le jour où, quittant le travail des mains pour celui de l'intelligence, je dévouai mon cœur et ma tête à la défense des intérêts de mes frères les travailleurs, à l'amélioration du sort des malheureux qui couvrent la terre.

Et maintenant, Messieurs, voulez-vous exposer ainsi la carrière de chacun de vos protégés, de vos amis? Allons, exposez aussi la vôtre! Faites comme moi! Vous n'avez certainement rien à craindre, vous, Bastide et Thomas, jusqu'à la malheureuse discussion sur les bastilles. Et vous M. Armand Marast, du courage! Montrez-nous votre vie, votre jeunesse, vos liaisons avant 1830, votre conduite à cette époque, et depuis à la Tribune! Faites-nous voir que vous n'avez jamais eu de relations avec le parti Bonapartiste, que vous n'avez jamais reçu le secours et l'appui des Bonaparte, que vous n'avez jamais trompé la Démocratie, que vous n'avez jamais compromis le Peuple par folie ou par intérêt...! Montrez-nous les garanties que vous offrez par vos goûts simples et modestes, par votre frugalité et votre économie, par votre prudence et votre sagesse.—Mais, en attendant que vous exposiez votre carrière, je reprends votre article du 10 avril.

§ II. — SUITE DE LA RÉPONSE A L'ARTICLE DU 10 AVRIL.

Vous prétendez donc que je n'ai attaqué le *National* au sujet des bastilles que parce que je suis devenu *morose*, *chagrin*, *soupçonneux* jusqu'à la *manie*. — Mais d'abord, ne voilà-t-il pas, pour les précepteurs de la France, une admirable manière de raisonner! Je ne puis donc pas (ni tous ceux qui parlent comme moi) avoir une seule bonne raison, un seul bon motif, pour ne pas adorer vos bastilles! Quand je vous reproche d'avoir toléré la *violation de la Charte*, vous me répondez que je suis MOROSE...! Quand nous vous reprochons

d'avoir soutenu *l'urgence* des travaux par ordonnance, vous criez que nous sommes tous *chagrins*, *soupçonneux*, même des carlistes, de mauvais citoyens, des traîtres...! Bonne recette à vendre aux ennemis de la raison et du Peuple...! Et que pourrez-vous reprocher aux écrivains de la Cour, du Ministère, de la Police, de l'Etranger, quand vous leur donnez de pareilles leçons...! Et que diriez-vous si, quand vous attaquez MM. Guizot, Soult, etc., ils vous répondaient que vous êtes *moroses*, etc...?

Je suis *morose*, *chagrin*, *soupçonneux*, *faible*, *maniaque*...! Mais, comprenez-vous ce que vous dites? Réfléchissez-vous avant de laisser courir votre plume, ou ne la lancez-vous qu'au milieu des fumées d'un bon souper? Et qu'auriez-vous à répliquer si je vous répondais que vous m'insultez, que vous me dites des impertinences, que vous êtes un étourdi, un écervelé, un enfant, un mauvais raisonneur, un sophiste sans bonne foi, un présomptueux, un vaniteux, un jésuite, un cagot, un fou vous-même...?

Je suis *morose*, *chagrin*.... ! Et vous, vous ne l'êtes donc pas vous-même? Vous êtes content, joyeux, triomphant! Mais moi, oui je suis, non morose et chagrin, mais affligé, désolé, désespéré quelquefois, de voir tant de corruption, tant de bassesse tant de lâcheté; de voir le *National* nous compromettre et se perdre lui-même! Je suis désolé depuis 1814, depuis le 31 juillet 1830, depuis....! Je suis chagrin avec tous les patriotes, avec tous les démocrates, avec tout le Peuple... avec le *National*, dans ses moments de franchise et d'honneur... !

Vous me reprochez d'être *soupçonneux*... Mais vous ne savez donc pas ce mot de Démosthène, répété par Mirabeau : « *La défiance est le palladium de l'indépendance et de la liberté* » ? Est-ce qu'il ne fallait pas soupçonner les passions et les vices de ce Mirabeau, de Dumouriez, de Pichegru, de Talleyrand, de Fouché... ? Est-ce que vous ne vous vantez pas d'avoir soupçonné le duc d'Orléans, dès 1830? Est-ce que vous ne soupçonnez pas Soult, Guizot, Thiers...? Que de soupçons n'avez-vous

pas indiqué vous-même contre ce Thiers....! Etes-vous donc plus inviolable et plus sacré qu'eux tous...? Votre vertu est-elle donc si pure, si éclatante, si connue, si divine, que ce soit un crime de la soupçonner, quand même on vous verrait boire et manger tous les jours avec Thiers, ou avec la corruption incarnée? *Oui*, je suis *soupçonneux, très soupçonneux*, *infiniment soupçonneux*, dans ce temps d'immoralité, de cupidité et de trahison! Et quand je vois la marche et les raisonnements du *National*, quand je le vois soupçonner hautement les adversaires des bastilles, l'un d'être vendu la Russie, l'autre d'être vendu à Henri V, etc., etc. je ne puis m'empêcher de dire: mais, mon Dieu, qu'est-il arrivé au *National*....? Comment se fait-il que....? Pourquoi...? Oui..! non..! Je m'y perds; c'est la nuit, c'est le chaos...! Et puis, est-ce que vous ne savez pas que tout Paris, toute la France, sont aussi soupçonneux que moi...? Montrez les lettres qu'on dit vous avoir été adressées de tous côtés par centaines....! Vous ne pouvez pas ignorer ce que tout le monde se disait dans certaines semaines, en s'abordant: Ah çà, le *National* est donc *vendu*...? — Non, on ne peut pas soupçonner Bastide et Thomas....! — Mais d'autres.... — Je n'en jurerais pas.. — Mais comment expliquez-vous...?— Ma foi, je l'avoue, c'est la bouteille à l'encre...? — Ecoutez encore: vous connaissez les fameuses *lettres*; vous avez dit que, vraies ou fausses dans la forme, vous les admettiez comme vraies au fond... Eh bien! lisez:

« Qu'on s'assure donc que je ne renonce pas à mon projet (de bastilles), ni à celui de *maîtriser la presse*, notre plus dangereuse ennemie. On a GAGNÉ *une grande partie des écrivains*; LES AUTRES SUIVRONT; et le calme succédera aux excitations journalières de ces *plumes guerroyantes*. »

Hé bien! quand tout le monde et vous-mêmes soupçonnez le *Constitutionnel*, le *Courrier Français*, comment serait-il impossible aux hommes de la plus incontestable bonne foi de voir que c'est le *National* qu'on avait le plus d'intérêt à gagner pour les bastilles; que M. Thiers, dont l'existence et toute la fortune étaien

en jeu, devait nécessairement vouloir donner des millions pour y parvenir; que d'autres, plus riches que lui, devaient vouloir en donner davantage; et que.... Vous comprenez l'irrésistible puissance de la logique!.... Et tenez, franchement, si Bastide et Thomas n'étaient pas là, on n'aurait aucun doute, quoique le vraisemblable puisse n'être pas vrai, pas plus ici que dans les *lettres*!.....

« Connaissant cette *faiblesse* de M. Cabet et *quelques-unes des causes* qui l'ont produite, nous étions bien *résolus, et nous le sommes encore*, à éviter avec lui *toute discussion* IRRITANTE. »

Vous dites que vous connaissez *quelques-unes des causes* qui ont produit ma faiblesse et ma manie!.... Ici, je vous arrête! Point d'insinuation, point de mystère; autrement je crierais à la perfidie et à la calomnie. Je vous interpelle, je vous somme; faites connaître *toutes les causes!* Donnons un bon exemple, vous et moi! confession entière, combat au soleil et à corps nu, jeu à *cartes sur table*!... Allons, je vous attends!

Quant à votre résolution, passée et surtout actuelle, d'ÉVITER *toute discussion* IRRITANTE, vous plaisantez, je crois! Vous m'appelez *faible*, *maniaque*, agent *aveugle* ou *corrompu*, et vous parlez de votre bénignité! Et vous croyez qu'involontairement je ne penserai pas à tous les jésuites passés, présents et futurs!!!...

« Néanmoins, comme il paraît vouloir *persister dans ses attaques*, comme, dans sa troisième publication, il réduit en système les *calomnies* qu'il *ne cesse de débiter* contre nous, il nous est bien *impossible* de ne pas les repousser de nouveau. Nous le devons à nous-mêmes et aux personnes qui nous font l'honneur d'avoir confiance dans le *National*. »

Non, Messieurs, je ne persistais pas dans mes attaques depuis le vote définitif de la loi; je n'aurais plus fait de brochures contre vous; vous auriez dû en attendre une quatrième (qui n'aurait pas paru) pour avoir le droit de parler comme vous faites! Non, il n'est pas vrai que je *ne cesse pas de* DÉBITER *des* CALOMNIES *contre vous;* je mériterais d'être appelé un *calomniateur*, et je laisse à d'autres l'infamie de ce titre. On dit que vous m'avez

envoyé des ouvriers pour savoir ce que je pense et dis du *National;* ce serait bien indigne d'abuser de la bienveillance avec laquelle j'accueille des inconnus; mais personne n'a moins à cacher que moi; toutes les polices peuvent épier et noter mes paroles. Quant au *National*, je ne me cache pas pour dire, chez moi, que je ne puis soupçonner Bastide et Thomas, mais que ma raison n'est pas assez bouchée pour ne soupçonner *personne* ou *rien*.

Du reste, puisque vous *vous devez* à vous-mêmes et à vos lecteurs de repousser mes attaques, vous proclamez par-là que je ME DOIS à moi-même et à mes nombreux amis politiques de repousser également vos insinuations et vos injures.

«Voici en deux mots le système ou le *conte* de M. Cabet: *M. Thiers ne pouvait se consoler* de n'être plus ministre. Pour le redevenir, il s'est imaginé que ce qu'il pouvait faire de plus agréable à celui qui donne les ministères, c'était de lui faire obtenir les fortifications de Paris. *M. Thiers a donc promis* que si on lui rendait son portefeuille, il embastillerait la capitale, et le portefeuille lui a été rendu. Puis aussitôt, se mettant à l'œuvre, il a prié lord Palmerston de vouloir bien faire quelque insulte à la France, afin d'exciter son humeur guerrière.»

Quoi! vous appelez cela un CONTE; vous défendez M. Thiers; vous vous portez garants pour lui; vous jurez sur l'honneur qu'il est trop pur pour.... Allons donc!

«Il se sert *souvent*, il est vrai, du mot *votre National*. Pourtant il ne nous paraît pas que M. Cabet nous accuse d'être vendus: c'est une justice que nous nous plaisons à lui rendre. Mais il *prétend* que nous voulons des fortifications pour *notre propre compte*, et pour établir la *dictature* au profit des rédacteurs du *National*. Nous voici donc accusés tout simplement d'aspirer à la *tyrannie*. Ah! M. Cabet, nous avons vu plusieurs fois des gens qui jouaient à la Convention, mais nous n'avions encore rien lu ni entendu de cette force.»

Non, je n'ai pas employé SOUVENT cette expression: VOTRE *National*... Vous êtes si habitués à tout dénaturer dans cette infernale affaire des bastilles que vous dénaturez même les petites choses! Je vous défie de la trouver SOUVENT, même *deux fois*! Et là où elle est, elle peut signifier votre défenseur, votre ami le *National*.

Non, je n'ai pas *prétendu* que vous vouliez les bastilles pour *votre propre compte*, pour établir la *dictature* à *votre profit*. Voici ce que j'ai imprimé dans ma seconde brochure (pag. 93) :

« Vous n'y êtes pas, réplique-t-on tout bas : le *National* veut des « *bastilles* pour s'en servir comme *bastilles* après la révolution.... — Mais contre qui ?... Contre les légitimistes qui l'en ont formellement accusé?... — Non, contre... — Contre qui ? — Contre la Démocratie qui menace de le déborder... — Quoi ! il rêverait une dictature du sabre et du canon!... Mais avec quoi repousserait-il l'invasion, s'il commençait par tyranniser les ouvriers, qui sont la principale force du pays et le seul boulevard de l'indépendance ?... Ce serait trop de démence, trop de... C'est impossible ! »

Ainsi, je ne *prétendais* pas, je n'affirmais pas ; mais puisque vous insistez, si vous voulez que je vous dise toute ma pensée aujourd'hui, je vous dirai : Oui, je crois (et à qui la faute?) que ce peut bien être là l'un des mobiles de votre conduite.

«C'est donc à lui qu'elle doit être éternellement reprochée, à lui, l'instrument aveugle ou perfide que M. Thiers a employé avec succès pour paralyser l'énergie du peuple.»

Votre ironie ne prouve rien. Tous ceux qui veulent des bastilles aspirent à la dictature, à la tyrannie ; et si c'est une folie, les fous n'ont jamais manqué. Pourquoi serait-il impossible que le *National* fut aussi fou que tant d'autres? Puisqu'il m'accuse de faiblesse et de manie, pourquoi serait-il à l'abri de l'accusation d'être *faible*, *maniaque*, *fou* ? — Beaucoup le disent et le pensent ; et s'il faut parler net, moi je suis convaincu, d'après certains propos de vos amis, que vous êtes assez extravagants pour rêver une révolution militaire et une dictature.

« Examinons pourtant avec un peu de sérieux cette étonnante histoire. M. Cabet *ne se souvient-il donc pas* qu'en 1832 le *National*, la *Tribune*, et la plupart des patriotes *demandaient que Paris fût fortifié* au moyen d'un enceinte continue? Qu'ils aient eu tort ou raison, à Dieu ne plaise que nous revenions sur une question grave, mais assez débattue pour être désormais très fastidieuse. Mais enfin nous demandions tous cette enceinte. Le *National* n'a donc *pas eu besoin de recevoir l'impression* de qui que ce fût pour réclamer en 1840 ce qui avait paru bon à lui et à beaucoup d'autres huit ans auparavant ;»

Non, je ne m'en souviens pas ; je me souviens du contraire ; je nie ; je soutiens que votre assertion est inexacte malgré votre ton tranchant.

Carrel ne voulait pas demander l'enceinte dans la crainte qu'elle ne servît de passeport aux forts ; tout le monde a repoussé les forts en 1833 ; vous-mêmes vous les avez combattus dans la *Tribune* et sur les boulevards; et vous les accordez en 1840, quoiqu'Arago dise toujours *anathème aux forts* ; vous les accordez avec un *blanc-seing* , par conséquent sans l'enceinte!!!

«Dans cette année 1840, nous n'avons pas attendu le traité du 15 juillet pour parler de la nécessité de fortifier Paris. Dès cette époque, le *National* a publié le rapport du général Valazé sur ce sujet.»

Tant pis pour vous ! Cela ne prouve rien en faveur de votre habileté; mais cela peut indiquer que, comme le général Bertrand, vous vouliez les fortifications longtemps *avant la lettre d'Arago* du 3 août; que vous vous êtes empressés de saisir cette lettre comme une égide ; mais que votre parti était déjà pris sans que vous ayez eu besoin d'être provoqués par cette lettre.

«Quant à ce journal, qu'on le relise depuis 1830 jusqu'aujourd'hui, et notamment pendant le ministère du 1er mai : il a été *plus sévère* que tout autre pour M. Thiers; et le pouvoir, de son côté, s'est montré également *plus dur pour nous* que pour aucun journal; car, tandis que les *feuilles ennemies de la fortification* se livraient en *toute sécurité* à leur verve FRONDEUSE, nous, nous étions *condamnés* par la Chambre des Pairs à une amende considérable, et traduits en même temps devant la cour d'assises.»

Si j'étais *soupçonneux* comme vous m'accusez de l'être, si je soupçonnais le *National* de s'être vendu 100,000 écus ou 1 million, je pourrais vous avouer que cette sévérité ne prouverait rien à mes yeux; que 15 jours de prison pour votre gérant et 10,000 francs d'amende pour vous ne sont rien; que vous avez soupçonné bien d'autres ruses, et qu'on en a bien vu d'autres dans l'histoire.

Mais, que voulez-vous dire en disant que les feuilles ennemies des fortifications (le *Journal du Peuple* , la

Revue du Progrès, le *Commerce*, etc.) se livraient en *toute sécurité* à leur verve frondeuse ? Voulez-vous encore insinuer qu'elles étaient d'accord avec le Pouvoir; que le Pouvoir ne voulait pas des fortifications; et que M. Thiers a eu besoin de les lui imposer, quoique ce soit M. Guizot qui ait présenté le projet? Ce serait trop absurde pour être déloyal !

Et vous parlez de verve FRONDEUSE ! Les journaux *du* P*euple*, etc., Dupont de l'Eure, Arago, etc., étaient des FRONDEURS, des séditieux, des factieux... ! Y pensez-vous ? M. Thiers parlerait-il autrement... ?

«Il n'y a pas un journal qui ait attaqué l'administration de M. Thiers autant que nous; et les griefs de M. Cabet lui-même, dans ce qu'ils ont de sérieux, sont tous tirés du *National*. C'est nous qui lui avons reproché, les premiers, *son adhésion aux traités de* 1815, sa *faiblesse* dans l'affaire d'Orient, la *corruption* de ses fonds secrets, la nomination du maréchal Sébastiani, sa sotte conduite dans la question des soufres de Sicile, et enfin sa *complaisance coupable* pour quelques MISÉRABLES INTRIGANTS *décorés* du nom d'hommes de lettres.»

En vérité, ce ton d'assurance est bien capable d'en imposer aux crédules lecteurs : mais on n'a jamais vu pareille hardiesse ! C'est le *Commerce* qui a constamment attaqué M. Thiers..., et le *National* l'a presque constamment défendu en attaquant le *Commerce*. Est-ce que le *National* n'a pas défendu M. Thiers dans la question de violation de la Charte, d'urgence, de non convocation des Chambres, de travaux continués illégalement. d'embastillement... ? Moi-même j'ai constamment refusé le *National* pour attaquer M. Thiers. Ma brochure *M. Thiers ne mérite-t-il pas d'être mis en accusation*, et celle le *National nous perd par son aveuglement sur les bastilles*, sont entièrement contre le *National* défendant M. Thiers.

Oui, je vous soutiens, moi, que vous avez soutenu, défendu, loué M. Thiers, dans tout ce qui concernait la question des bastilles, dans tous ses discours, toutes ses paroles, tous ses actes relatifs aux bastilles, comme si vous lui aviez vendu ou donné *deux ou trois colonnes* du journal, comme si ces deux colonnes avaient été rédigées par lui. C'est un fait manifeste, notoire, qui a

frappé tout le monde, et que je vous démontrerai quand vous voudrez, vos feuilles à la main. Je vais vous en citer deux exemples. Le 5 août, vous disiez :

« Nous n'entendons pas attaquer aujourd'hui le ministère du 1[er] mars. Ce qu'il a fait jusqu'à présent dans cette question (d'Orient) est *digne d'éloges* ; son langage a été ferme, son attitude et ses mesures méritent *l'approbation de tous les hommes de cœur*.... Notre opposition ne fut jamais tracassière et déloyale. Quand un homme du pouvoir, quel qu'il soit, voudra se placer hardiment sur le terrain national, nous n'aurons jamais peur d'être justes envers lui... Nous ajouterons que nous irions presque jusqu'à **DÉFENDRE M. THIERS**, quand nous voyons les misérables intrigues qui s'agitent pour le renverser.... »

Autre fait : Vous avez publié que M. Thiers s'était opposé à la poursuite contre M. Lamennais et que, n'ayant pu empêcher la décision du cabinet, il avait cherché à la paralyser en prévenant l'illustre écrivain, pour qu'il pût parer le coup par une préface. Tout le monde a regardé ce fait comme une fausseté, et vous l'avez donné comme vrai ! Ç'aurait été, d'ailleurs, une perfidie, une trahison de M. Thiers envers ses collègues; et vous l'avez donné comme un trait HONORABLE pour votre protégé, joignant ainsi à un mensonge une leçon de corruption et d'immoralité, le tout pour recommander le persécuteur de la presse, afin de lui procurer des bastilles !

Et ce trait de trahison, transformé en beau trait digne de servir de modèle et d'être inscrit dans les fastes de l'honneur à la Thiers, vous l'avez envoyé secrètement à vos correspondants des départements qui, entraînés par vous, en ont empoisonné le pays ! Et cette correspondance secrète n'était-elle pas journellement remplie de l'éloge de Thiers, de ses bonnes intentions, de son retour à la Démocratie, de son patriotisme, de sa nationalité, de son courage à imposer les fortifications au Roi qui n'en voulait pas ? Comment avez-vous pu pousser l'aveuglement jusqu'à croire que 40 ou 50 correspondants, ou plutôt 400 ou 500, vous garderaient un pareil secret pendant quatre ou cinq mois ; que, s'il était

possible de les tromper d'abord par la confiance que vous leur inspiriez, il serait possible de les tromper longtemps et toujours ; et que, quand les faits leur crèveraient les yeux, tant de patriotes sincères et généreux ne seraient pas d'autant plus indignés et irrités qu'on aurait plus longtemps et plus complétement égaré leur bonne foi et compromis leur patriotisme ? Allons, soyez francs ; dites votre *meâ culpâ* ; faites-nous connaître leurs reproches, et la séparation de beaucoup d'entre eux d'avec vous ! Et si vous niez, produisez, publiez votre correspondance autographiée ! Je vous en fais la SOMMATION formelle, pour me prouver qu'elle ne contient pas l'éloge de M. Thiers!

Je sais bien que vous attaquiez M. Thiers sur d'autres points, dans d'autres colonnes, et que vous laissiez à vos rédacteurs en second carte blanche pour le draper ; mais, entre nous, c'est une ruse qui ne prouve rien, n'est-ce pas, pour ceux qui n'ont pas les yeux remplis de poussière (comme un article foudroyant de la *Tribune* contre une brochure de Lucien Bonaparte en faveur du 18 brumaire, ne prouvait pas, vous le savez aussi bien que moi, que la *Tribune* n'était pas l'amie de Napoléon III !). Vous ne pouviez pas mettre tous vos collaborateurs dans la confidence, si confidence il y avait ; et d'ailleurs, si Thiers avait acheté deux colonnes du journal, il aurait dû stipuler que le reste du journal l'attaquerait sur tout le reste, et qu'il pourrait, de temps en temps, s'attaquer lui-même !

Du reste, je le conçois, tout mauvais cas est niable, et celui-ci ne manque pas que d'être embarrassant. Vous accablez maintenant de reproches ce pauvre, cet innocent, cet honorable M. Thiers ; vous parlez de sa CORRUPTION, de ses INNOMBRABLES FAUTES (vous verrez plus bas)... Mais alors ne vous attendez-vous pas à ce qu'on vous dise irrésistiblement : « C'est précisément « pour cela que nous avons toujours repoussé ses forts « comme des bastilles : vous êtes tellement aveugles, « tellement insensés d'avoir eu confiance en un pareil « homme et de lui avoir donné des bastilles, que vous « en êtes *coupables*, et l'on pourrait dire *criminels* ! »

Enfin, que parlez-vous de *misérables* INTRIGANTS décorés du nom d'*hommes de lettres*? Il y a donc de pareils misérables, bien mis, brillant dans les salons, dînant chez le Président du conseil, morigénant tout le monde, insultant à la probité et au patriotisme..! C'est effrayant vraiment...! Vous les flétrissez et vous les maudissez vous-mêmes... Mais à quel signe les reconnaître?

« Tout cela, sans doute, ne prouve rien aux yeux de M. Cabet; il a réponse à tout; et d'ailleurs, dans ses préoccupations, il ne lit pas dans un journal ce qui s'y trouve, ou y trouve des choses qui n'y sont point écrites. Ainsi il a vu dans le *National* un éloge du rapport de M. Thiers, et cet éloge *n'y a jamais été fait*. Il attribue à MM. Thomas et Dornès des paroles qu'ils n'ont *jamais ni écrites ni approuvées*. Ailleurs il éclate en *admiration* à propos de M. *Lamartine*, de M. *Dufaure* et de M. *Mounier*, sans se douter, apparemment, que ces Messieurs ont parlé, voté et peut-être *travaillé* en faveur du système des bastilles de 1833. »

Vous n'avez pas fait l'éloge du *rapport* de M. Thiers! Mais vous l'avez inséré tout entier, en en remplissant tout votre journal, tandis que vous avez tronqué, étranglé, annihilé celui de M. Mounier et tous les discours contraires aux bastilles! Je soutiens que vous avez constamment loué M. Thiers dans cette discussion.

Vous dites que j'*attribue* à MM. Thomas et Dornès des paroles qu'ils n'ont jamais ni *écrites*, ni APPROUVÉES, Eh bien! voici ce que j'ai dit (2e brochure, page 26) :

« Une *protestation* contre l'enceinte et les forts fut rédigée dans les bureaux du *National* et avec deux de ses chefs (Thomas et Dornès), par le Comité central réformiste, dont ils étaient membres avec MM. Lamennais, Dupoty, etc. Ces deux messieurs s'opposèrent à la protestation et menacèrent de se séparer du Comité. Les autres persistèrent. Alors eut lieu une espèce de transaction. M. Thomas rapporta la protestation, dans laquelle on lit la phrase suivante, QU'ON DIT *rédigée par M. Thomas ou par un autre* écrivain du *National*. »

Je n'*attribuais* donc pas positivement la phrase à M. Thomas ou à M. Dornès. Mais vous niez l'évidence, quand vous dites positivement que Thomas n'a PAS APPROUVÉ les paroles de la protestation, et vous n'avez pas osé démentir le *Journal du Peuple* ou M. Dupoty, quand il vous a répondu, le 11 avril (page 12), que c'est vous qui avez PROVOQUÉ cette protestation, que c'est de vous qu'il l'a *recueillie*, et que, revenant sur vos pas, vous

avez finalement *accepté* les forts que vous aviez d'abord *acceptés* puis *repoussés*. — Du reste, je ne nommais M. Thomas et Dornès, que pour mieux préciser le fait, sans en rien conclure contre leur opinion particulière; et je m'empresse d'ajouter, d'après de nouveaux renseignements, que M. Dorès était alors absent.

Non, je n'ai pas *éclaté en admiration* à propos de MM. de *Lamartine*, *Dufaure*, *Mounier*; et je vous défie de citer des éclats d'admiration: mais, du reste, vous ne me ferez pas peur avec ces attaques au sujet des Conservateurs ou des Légitimistes; je vous déclarerai que je respecte toutes les opinions sincères; que je suis convaincu qu'il y a des gens estimables et admirables dans tous les partis, comme des gens méprisables et détestables dans tous; que, si la force devait décider la question, je ferais la guerre aux carlistes comme ils me feraient la guerre; mais que j'estime beaucoup plus un carliste estimable qu'un prétendu républicain méprisable; et que j'admire en M. de Lamartine et même en M. Mounier, ce qui me paraît être chez eux un sentiment d'indépendance et de nationalité. J'ajouterai que le *National* et Odilon Barrot, etc., ont laissé le beau rôle aux légitimistes; que les Pairs opposés aux bastilles ont montré beaucoup plus de talent, beaucoup plus de libéralisme et de patriotisme que les députés et les journalistes; que j'aime à croire que quelques-uns d'eux n'avaient pas d'arrière-pensée; mais que quand même ils n'auraient agi que dans l'intérêt d'un prétendant, tout en désapprouvant leur but, je serais forcé de reconnaître que leur moyen était conforme à l'intérêt de la liberté et de l'indépendance, tandis que vous.... Ah! je vous en veux d'avoir tout interverti, tout dénaturé, d'avoir défendu les intérêts du despotisme, et d'avoir laissé à nos adversaires, à nos ennemis naturels, le magnifique rôle qui ne convient complètement qu'à la Démocratie!

Quant au *travail*, aux *intrigues*, aux *manœuvres* en faveur des bastilles, comment osez-vous en parler, vous les souteneurs de M. Thiers, qui a plus intrigaillé à lui tout seul que tous les autres intrigants réunis!

« Qu'importe, encore une fois, tout cela? M. Mounier et M. Lamartine ne sont-ils pas bien *autrement patriotes* que les rédacteurs du *National?* »

J'en suis bien fâché ; mais, en vérité, je ne vois pas pourquoi non ; je crois que M. Lamartine aime tout autant sa patrie ; et je pense que ses moyens sont en effet plus patriotiques. Je ne me laisse pas imposer par ces grands mots : à mes yeux un carliste honnête homme a plus de patriotisme qu'un coquin qui s'affuble du titre de patriote ; M. de Lamartine me paraît cent fois plus patriote que M. Thiers, le soi-disant fils de la Révolution ; et rien ne me paraît (j'en suis morose et chagrin) moins patriotique que la conduite du *National.*

« Mais, mon Dieu! Monsieur Cabet, si nous raisonnions avec la même *légèreté* que vous, *quel beau jeu* vous nous donneriez avec *votre tendresse* pour MM. Mounier et Dufaure ? »

Quel *beau jeu !* Hé bien jouez ! Mais prenez-garde de ne pas vous jeter dans la *blouse* ! Prenez-garde de n'être pas *échec et mat* !

Vous entendez me faire un reproche, me décréditer, me dénigrer.... Votre intention est mauvaise! Aussi, prouvez ma TENDRESSE, au moins exprimée, pour MM. Dufaure et Mounier, dont j'ai à peine parlé, et que je n'ai nullement l'honneur de connaître. Mais il vous sied bien de parler de *tendresse*, à vous qui en avez tant pour M. Thiers et pour les bastilles...!!!

« Ne pourrions-nous pas dire aussi que vous êtes l'*instrument aveugle* ou CORROMPU de M. Molé et de M. Decases, dont vous *soutenez le système ?* »

« Ne pourrions-nous pas dire que vous avez des *intelligences avec* GORITZ, vous *qui écrivez*, à quelque chose près, *comme parlent* M. de Brézé, et M. de Noailles, et M. de Castellane, l'ami de M. Molé ? »

« Vous voyez donc qu'il nous serait loisible aussi, par un jeu d'esprit pareil au vôtre, de dresser à vous-même VOTRE ACTE D'ACCUSATION. »

Un jeu d'esprit PAREIL *au mien* ! — Mais vous ne faites rien de *pareil* à ce que ce j'ai fait ; vous faites tout le contraire; car vous ne citez jamais mes phrases pour rai-

sonner sur elles, en faisant le public juge de la justesse de vos raisonnements, tandis que, dans mes brochures, tous mes jugements sur le *National* sont précédés de ses articles textuels, sur lesquels je fais mes réflexions, en rendant le public juge suprême entre nous... Ma marche est droite, loyale; et si j'en avais connu une autre plus loyale encore, je l'aurais employée : mais la vôtre...!

Nous pourrions... Il nous serait loisible.. — Oui, si vous étiez extravagants, fous; mais autrement, non.

Mon acte d'accusation... Quel mot! Mais je veux bien...! Allons, dressez...! Ou plutôt vous l'avez dressé; le voilà : je vais y répondre!

§ 12. — ACTE D'ACCUSATION DE M. CABET PAR LE NATIONAL.

Moi, *instrument* AVEUGLE ou CORROMPU...! Moi, des *intelligences avec* GORITZ...!! — Je pourrais me contenter de vous dire, comme Pascal et Arago (page 25) : *mentiris impudentissimè.*

Mais écoutez une autre réponse! Je vous ai parlé (page 37) d'un procès criminel que j'ai plaidé pour un Huissier : relisez-le. Eh bien! après les plaidoieries, le jury, composé de royalistes, de nobles, de seigneurs, d'anciens parlementaires, décida, dans sa chambre du conseil, que son chef irait, en son nom, trouver le premier président de la cour royale pour lui dire qu'il fallait, à tout prix, par offre de places et de faveurs, me gagner à leur cause, aux Bourbons, à la Restauration... Et le premier président leur répondit : Je le voudrais comme vous; mais inutile de le tenter; rien à faire; incorruptible...!

Ecoutez encore (car vous me forcez à vous faire plus de confidences que je ne voulais) : Pendant les Cent jours, j'avais déjà refusé d'être *avocat-général*, parce que l'Empire me déplaisait, et que je préférais mon indépendance.

Ecoutez encore : J'ai eu des rapports à Londres, pendant mon exil, avec Lucien Bonaparte, puis avec Louis Bonaparte, qui sont venus me voir, et que je suis allé

voir, même avec Joseph, que je n'ai pas voulu aller visiter parce qu'il se laissait appeler ***Napoléon III***, ***Sire, Majesté***, par plus d'un prétendu républicain que je connais bien ; et si j'avais voulu épouser leur cause et céder aux instances de leurs amis, je pouvais avoir un autre rôle que celui d'un instrument aveugle et corrompu ! Lucien m'a montré une lettre de M... à Joseph, lui disant : « Si vous inclinez à la République, voyez C...: vous ne pouvez mieux faire; mais, de grâce, ne le voyez pas; attendez! »

Et puis, vous connaissez ma carrière et mes habitudes; dites, si j'avais eu la moindre ambition, avais-je besoin de me vendre et de me laisser corrompre, en 1814, en 1815, en 1830, en exil ?

Et je vous ferai même un aveu peut-être téméraire : J'ai bien fait certainement de ne jamais sacrifier ma conscience à mon intérêt; je ne m'en repentirai jamais; je m'en applaudirai toujours; car je suis, dans ma pauvreté, plus tranquille et plus heureux que bien des Crésus : mais j'ai peut-être fait la faute de trop négliger la fortune honnête, parce que sans elle on n'est rien, on ne peut absolument rien, et le dévouement le plus ardent pour l'humanité n'est qu'un dévouement impuissant et stérile.

Mais je ne vous tiens pas quittes de votre accusation de corruption : prouvez-là! où est votre preuve ?

Je *soutiens le système* de M. Molé et de M. Decazes... moi ! Mais je n'ai pas prononcé leurs noms, je crois ! Mais n'est-ce pas la plus insigne mauvaise foi ? N'est-ce pas moi qui, le premier peut-être, longtemps avant l'ouverture des chambres, dès le mois de septembre, ai publié deux brochures contre les bastilles, l'une sous le titre : ***Point de bastilles***! l'autre intitulée : ***M. Thiers ne mérite-t-il pas d'être mis en accusation***? Si quelqu'un a pris le système d'autrui, ce sont ces messieurs qui ont soutenu le mien et non moi qui ai soutenu le leur.

J'écris COMME *ils parlent*... — Mais ce sont eux qui parlent comme j'avais écrit, sans les attendre...!

Et puis, quel raisonnement faux, absurde, stupide, déloyal, indiquant le trouble d'une cause insoutenable et perdue! Quoi, parce que les Carlistes disent que 2 et 2 font 4, il faudra que les Démocrates disent que 2 et 2 font 3 ou 5! Parce que les Carlistes crieraient contre l'assassinat de la rue Transnonain, contre l'immolation de la Pologne, contre une Quasi-Restauration qui (de l'aveu du *National*) fait autant de mal et plus de mal que la Restauration, contre l'abandon d'Alger, contre des *lettres* solennellement déclarées infâmes par l'Avocat-Général, contre....., enfin contre les bastilles..., il faudra que nous disions le contraire, que nous soutenions la vertu des *lettres* et l'innocence des bastilles, sous peine d'être appelés Carlistes, mauvais citoyens, traîtres, *instruments aveugles et* CORROMPUS!

Et puis, quel chaos! Je serais, tout à la fois, l'instrument du Philippiste Molé, et de l'Henriquinquiste Dreux-Brézé, qui ne veulent point de bastilles, de M. Thiers (comme vous le direz tout-à-l'heure), qui les veut, par conséquent de Henri V et de Louis-Philippe!

Et vous n'imaginez pas qu'on puisse vous rétorquer votre mauvais argument, et vous dire, avec plus de raison, que vous soutenez le système de MM. Thiers, Guizot, Soult, etc., etc., etc.; que vous êtes les instruments corrompus de Thiers et par conséquent de Louis-Philippe, de Guizot et par conséquent d'un Roi quelconque et de l'Etranger! Vous ne vous doutez pas que, si l'on doit choisir entre nous un corrompu, la corruption paraîtra bien plus vraisemblable chez vous qui demandez les bastilles avec les puissants et les vainqueurs; que chez moi qui les repousse avec les hommes sans pouvoir, avec Dupont de l'Eure, etc., avec les vaincus!

Mais ne vous gênez pas, Monsieur Armand Marrast! faites trompetter dans toutes les rues de Paris, faites afficher sur tous les murs, que je suis, peut-être ou certainement, comme il vous plaira, un *instrument* CORROMPU de qui vous voudrez; mais vous souffrirez que je vous demande, en vous appliquant votre phrase: *Ne pourrais-je pas vous dire* que vous êtes notoirement *cor-*

ruptible, et que tout indique que M. Thiers vous a *corrompu? Ne pourrais-je pas vous dire* : Rendez compte à vos concitoyens de votre rentrée avant l'amnistie, de votre séjour presque public à Paris, et même, dit-on, de votre présence à l'Opéra, de votre retour de Barcelone, après avoir fait tout le bruit d'un intéressant persécuté...! On soutient que vous avez poussé à l'émeute d'avril parce que la *Tribune* allait périr d'inanition, et que vous avez voulu tout compromettre pour la sauver ou pour lui procurer une belle mort : c'est sans doute une calomnie ; mais prouvez-le ! On dit aussi que, à Ste-Pélagie, Carrel, invitant à déjeuner tous les prisonniers républicains, pour leur donner un témoignage d'estime et d'affection, vous êtes le seul qu'il ait exclu : le fait est probablement faux ; démentez-le !

Et vous, Bastide et Thomas, vous souffrez que votre journal m'appelle *corrompu*, agent de *Goritz*...! Avez-vous donc perdu la tête...? Et quel droit avez-vous de vous prétendre incorruptibles, si vous me supposez corruptible ? Quoi ! vous m'avez reconnu un *fort honnête homme* (page 52) et vous me laissez traiter d'homme *corrompu* ! Dupont de l'Eure, Arago, tout le parti démocrate, hostiles comme moi aux bastilles, seraient donc corrompus comme moi ! Et vous n'avez pas réfléchi que, nonobstant votre ancienne réputation de probité, votre situation vous exposait nécessairement vous-mêmes à être, plus que moi et plus que nous tous, soupçonnés de corruption ! Comparez toute l'armée de ceux qui demandent les bastilles avec toute l'armée de ceux qui les repoussent, et dites de quel côté se trouvent plus vraisemblablement, en masse, l'égoïsme, l'ambition, la cupidité, la corruption ! Ecoutez ce que vous dites dans le *National* du 1er mai :

« Le Pouvoir *corrompu et corrupteur* qui nous gouverne ne néglige rien pour ACHETER et annuler le *Siècle*. C'est là un des épisodes de la *conspiration* qui s'ourdit depuis longtemps contre la presse indépendante.... Tous les organes de la presse sont continuellement *attaqués par tous les moyens possibles* : les écrivains que l'on ne pourra *acheter*, on les étouffera par l'intrigue, ou l'on tentera de les assassiner avec l'arme de la calomnie. »

Vous connaissez d'ailleurs la fameuse *lettre* (page 76). Eh bien, je vous le demande, les *corrupteurs* étant tous, en masse, dans le camp des bastilles, tous les corrompus, qu'ils ne corrompent que pour les attirer à eux, les enrégimenter et les incorporer, ne sont-ils pas avec eux? Tous leurs soldats et leurs séïdes ne sont-ils pas naturellement SUSPECTS *de corruption*? Leurs ennemis ne sont-ils pas nécessairement ceux qu'ils n'ont pu corrompre?

«Et si nous nous livrions à cette *manie d'interprétations* que vous avez sans doute conservée de votre ancienne *profession de procureur-général*, ne nous serait-il pas possible d'avancer avec *quelque vraisemblance* que vous êtes *favorable aux intérêts de M. Thiers* lui-même? Car qui empêche aujourd'hui M. Thiers de redevenir premier ministre? ce sont les déclamations des conservateurs qui le peignent aux yeux de la cour comme une espèce de *démagogue*. D'autres *déclamations en sens inverse* le servent donc admirablement. Elles le rendent possible, tandis que *si les patriotes ne parlaient pas de lui* il resterait accablé sous le *dédain de la cour* et sous le poids de ses INNOMBRABLES FAUTES.»

Manie d'interprétation..! Bien! Il ne peut y avoir que de la *manie* de ma part! Ils sont tous des maniaques ces Démocrates qui interprètent comme moi votre conduite! Et puis, je n'interprète ainsi que parce que j'ai été *Procureur-général!* et sans cela je n'aurais certainement jamais imaginé de pareilles interprétations, comme si tous les interprétateurs de vos actes avaient été Procureurs-généraux, comme si vous, qui faites de si belles interprétations contre les autres et contre moi, vous étiez de vieux organes de la justice...! — Mais puisque vous avez la niaiserie de parler de ma PROFESSION *de Procureur-général* et de prétendre qu'elle m'a donné l'habitude et la manie d'accuser, que ne pourrais-je pas dire si je voulais parler des habitudes de votre MÉTIER *de journalistes*? Je me bornerai à vous répondre que j'ai été défenseur pendant plus de 10 ans, et accusateur seulement pendant 4 ou 5 mois; j'ajouterai un fait que vous ne connaissez pas: écoutez!

Pendant mes courtes fonctions judiciaires. j'ai porté deux fois la parole, d'abord dans l'affaire *Comiti*, accusé d'avoir tué le notaire de son pays, pour venger sa sœur, que le fils de ce notaire avait fréquentée, qu'il avait promis d'épouser, et que, d'après le conseil de son père, il avait abandonnée parce qu'elle était sans dot. Ce dernier jeune homme était plaignant et présent. J'accusai avec énergie, parce que le crime était manifeste ; je soutins que la paix, l'ordre, l'intérêt général, la sécurité de tous, exigeaient que la vengeance personnelle (*vendetta*) fit place à la justice sociale et au respect des lois, et j'exhortai le jury à donner un grand exemple de fermeté et de sévérité ; je fis même arrêter des témoins qui paraissaient évidemment mentir pour sauver le coupable : mais je reconnus que la *vendetta Corse* prenait sa source dans un profond sentiment de justice et de dignité humaine ; je reconnus qu'il y avait du généreux et du grandiose dans des mœurs nationales qui rendent tous les hommes d'une famille solidaires, protecteurs de leurs filles, de leurs femmes, de leurs mères et de leurs sœurs, obligés de risquer leur vie pour elles ; je proclamai que rien n'était plus perfide, plus lâche, plus inique, plus vol et plus assassinat, que séduire, tromper, abandonner et perdre une jeune fille ; que le plaignant, demandant vengeance pour son père, mais cause de sa mort pour avoir trahi une femme par cupidité, était moins intéressant pour moi que l'accusé bravant l'échafaud pour venger sa sœur ; et que je ne poursuivais celui-ci qu'à regret, pour remplir un pénible devoir.... Puis, la réponse du jury présentant *deux interprétations* (écoutez bien !), dont l'une entraînait la peine capitale et l'autre les travaux forcés, l'accusé et même son défenseur gardant le silence, ce fut moi qui pris sa défense, qui indiquai le moyen de salut inaperçu par eux, et qui fis de longs et chaleureux efforts pour démontrer l'interprétation favorable et pour exhorter la Cour à l'adopter, soutenant que l'intérêt de la société réclamait avant tout la justice et l'humanité.... Vous pouvez vous figurer l'étonnement, la surprise, l'émotion, parmi les citoyens, les avocats, les témoins, les jurés et les juges, dans un pays où presque tous les procureurs-généraux avaient cru nécessaire de n'ouvrir la bouche que pour demander des condamnations...! — Plus sévère que moi, déterminée sans doute par la nécessité d'un exemple de vigueur pour la première opération du jury et par la certitude que j'obtiendrais une commutation de peine, la Cour appliqua la peine de mort. — Le lendemain, quand j'allai le voir dans son cachot pour savoir de lui la vérité, ce malheureux, qui avait montré une incroyable audace pendant les débats, se précipita à mes pieds, me dit qu'il avait été cent fois plus touché de l'intérêt que je lui avais témoigné qu'irrité des attaques que mes fonctions m'avaient obligé de diriger contre lui, et me fit la confession la plus détaillée. — Et la confiance qu'inspirait le procureur-général fut telle que des contumaces se constituèrent prisonniers, et que deux des plus redoutables bandits, qui avaient tué 20 à 30 gendarmes, consentirent à faire 50 lieues pour venir, sur ma parole, mais avec leurs fusils, leurs pistolets et leurs poignards, me voir, vers minuit, chez moi, dans la maison qu'habitait aussi le général et dont la porte était gardée par des soldats. — Et l'un de mes plus doux souvenirs, c'est d'avoir, le jour de mon départ, reçu la visite d'un inconnu qui ne put que se jeter sur ma main, pleurer et fuir en disant : Vous m'avez fait rendre justice ; nous ne vous oublierons jamais !

Voilà, Messieurs, puisque vous me condamnez à tout dire, comment j'ai exercé ma PROFESSION *de Procureur-Général,* ainsi que pouvaient déjà vous l'indiquer les discours publics de mes Avocats-Généraux après ma destitution (page 65...). Citez beaucoup de Procureurs-Généraux dont les substituts aient ainsi parlé d'eux, en leur absence, pendant leur disgrâce, en présence de leurs successeurs!

Et tandis que vous m'outragez de toutes manières, en ne traitant que de DÉCLAMATIONS mes critiques contre M. Thiers, vous voudriez que *les patriotes ne parlassent pas de lui* ni de ses INNOMBRABLES FAUTES, comme si vous admettiez en principes que, plus un homme sera vil, corrupteur, violent, sanguinaire, assassin de la liberté, séïde de la tyrannie, moins il faudra lui reprocher ses vices et ses crimes, de peur de le faire choisir pour Ministre par la vertueuse Cour à qui vous donnez des bastilles...!!! Et ceci me fait faire une subite réflexion : que je suis ingrat peut-être envers vous! Vous ne me noircissez peut-être que pour me faire arriver malgré moi au ministère...! — Mais vous me noircissez par trop, et je ne puis accepter vos bienveillants outrages quand vous ajoutez :

«Nous pourrions dire que votre *feinte* FUREUR *cache un grand fond de complaisance,* soit pour les *légitimistes* avec qui vous faites *cause commune,* soit *pour M. Thiers,* soit *pour le château* ; et nous trouverions créance auprès des gens *simples d'esprit*, d'autant plus facilement que vous n'avez *pas toujours été* ce RÉPUBLICAIN FAROUCHE que nous voyons aujourd'hui. Après la révolution des *Trois-Jours*, vous *pleuriez de tendresse* en parlant du *lieutenant-général.* Dans la *réunion* Lointier, vous n'aviez que des *paroles d'indignation* pour ceux qui, *comme nous*, voyaient venir le nouveau-roi avec *quelque défiance. Peu de temps après*, vous avez été *nommé procureur-général*, honneur que n'ont jamais ni *convoité ni obtenu* les rédacteurs du *National.* Sans doute cela ne prouve pas que vous ne soyez pas *sincère* dans vos convictions d'aujourd'hui. Mais de là à être *républicain* et COMMUNISTE, comme on dit que vous l'êtes, il y a loin ; et quand on a subi de TELLES VARIATIONS, on devrait avoir assez de *prudence* pour ne pas se rendre *l'instrument de calomnies* ODIEUSES autant qu'ABSURDES.»

Vous le prenez sur un ton bien haut, Messieurs du *National!* Tudieu, comme vous me traitez, moi pauvre Myrmidon, vous Géants, du sommet de votre grandeur! C'est bref comme un oracle, mais c'est du bon, c'est du chenu, comme on dit dans notre Bourgogne...! Allons, c'est bien, j'en suis content! J'aime la franchise et la discussion! Je préfère qu'on dise tout ce qu'on a sur le cœur... J'ai du plaisir à voir examiner la conduite de tout homme qui prend sur lui la responsabilité de se mêler de la politique. Je voudrais qu'on prît l'habitude, les uns, de marcher droit au calomniateur, les autres, de repousser comme des calomnies tout ce qui n'est pas prouvé ou du moins publiquement appuyé sur des faits vrais et sur des raisonnements de bonne foi. Je me garderai donc bien de me fâcher, de vous envoyer un cartel ou de vous faire un procès. La Royauté constitutionnelle nous donne un trop bel exemple, en déclarant solennellement (le 2 mai) « qu'*elle dédaigne les attaques et les calomnies*, » en se faisant justifier par son Avocat-Général, en lui laissant avouer solennellement qu'il « n'hésiterait pas à qualifier le Roi qui aurait écrit de « pareilles lettres du nom d'un de ces TYRANS qui ont « un langage apparent contraire à la pensée qu'ils ont « dans le cœur, » en faisant discuter la fausseté des *lettres* par ses agents et par ses journaux, en ordonnant à son Préfet de police de défendre son honneur, non par des sergents de ville et par des cachots, mais par une discussion soumise au jugement suprême de l'opinion nationale...!

Ainsi, Messieurs, à votre aise! Ne vous gênez pas! — Mais je vous répondrai! Encore, me dispenserais-je de vous répondre, à vous, Monsieur, Armand Marrast, si vous étiez seul...! Mais je vous dois une réponse à vous, Bastide et Thomas, dont les attaques pourraient me faire d'autant plus de mal que j'ai plus reconnu moi-même votre réputation de probité. C'est vous qui m'imposez la douloureuse nécessité de vous répondre! Et d'ailleurs, comme vous êtes hostiles envers moi! Comme vous cherchez à me décréditer, à me noircir!

à me tuer...! Comment aurez-vous le droit de vous plaindre si je suis sévère envers vous, si je vous traite comme vous le méritez? Ne saviez-vous pas que vous alliez m'autoriser, me condamner même à vous tout dire impitoyablement? Vous avez beau être grands et forts, vous êtes encore trop petits pour avoir dû croire que je me laisserais écafouiller sans me défendre et sans pousser un cri...!

Et d'abord, vous affirmez que j'ai de la *fureur*, que cette fureur est *feinte*, que *je fais cause commune* avec les Légitimistes, que je suis un *Républicain farouche*, etc., etc.; et vous insinuez que j'ai un grand fond de *complaisance* pour les Légitimistes, pour le Château, même pour M. *Thiers*. — Celui de tous vos reproches que j'ai le plus de hâte à repousser, c'est le dernier. Vous m'en voulez donc bien, vous êtes donc devenus pour moi d'irréconciliables ennemis, vous voulez donc me flétrir et me déshonorer, puisque vous me supposez un complaisant de l'homme que vous avez vous-mêmes antérieurement, mis au pilori de l'opinion publique, pour avoir coopéré à l'assassinat de la Pologne, à toutes les lâchetés, à toutes les corruptions, à toutes les immoralités, à toutes les tyrannies!!!

Quant à ma *complaisance* pour les LÉGITIMISTES et pour le CHATEAU, je ne réponds pas à cela...! — Cependant, me direz-vous peut-être, il faut répondre à tout... On a vu bien des dissimulations, bien des ruses, bien des comédies, bien des trahisons... — C'est vrai! Et vous m'accusez de *feindre*, de *cacher* : allons, je répondrai! Mais non, je ne puis vous répondre que comme Pascal et Arago, vous savez... Et je vous renvoie la balle en vous répliquant : C'est peut-être vous qui *feignez*, qui *cachez*...! Pourquoi vos procès, vos attaques contre Thiers, ne seraient-elles pas des feintes et des ruses pour cacher des arrangements qui ne pourraient s'avouer? Pourquoi le Satan corrupteur ne vous aurait-il pas dit : je vous donnerai un million, ou 300,000 francs pour vous, plus 100,000 francs pour payer les amendes et les frais des procès que nous vous ferons dans notre intérêt

commun, pour jeter de la poudre aux yeux... Vous crierez à la persécution... On vous plaindra... Et nous, nous rirons...!!!

Vous m'accusez de FUREUR, vous m'appelez un *Républicain* FAROUCHE... — Que puis-je répondre, ou plutôt que ne pourrais-je pas vous dire? Que la Police m'ait fait insulter et calomnier pour empêcher mon élection, puis pour annuler ma voix quand j'étais député, assis sur les bancs de l'Opposition; qu'elle m'ait dépeint, dès 1831, comme un Jacobin, un buveur de sang, un mangeur d'enfants; que *le Figaro* m'ait dénoncé tous les jours comme un ivrogne, qu'on ramassait dans les rues ou sous la table, moi qui ne buvais que de l'eau à cause de mes mauvais yeux; que des agents se soient présentés ivres dans des maisons (par exemple chez Lemercier, demandez-le à David), en prenant mon nom; que des provinciaux, trompés par ces calomnies, n'aient parlé de moi qu'avec horreur ou mépris (demandez-le au député Drault, qui m'a défendu); je conçois tout cela, quelque infâme que ce soit, parce que notre détestable système a besoin de police, et que la police ne peut que calomnier les ennemis qui ne donnent pas prise aux attaques de la vérité; mais que vous, Bastide et Thomas, vous m'appeliez FURIEUX, *républicain* FAROUCHE, je ne le conçois plus.... Je ne puis concevoir que vous écriviez contre un Républicain, contre un ancien Député de l'Opposition, contre un proscrit, contre moi, comme on le faisait, aux plus mauvais jours, dans la rue de Jérusalem.... Eh bien! moi que vous insultez ainsi, je ne craindrai pas de vous dire: Citez mes actes de fureur et de faroucherie...! Citez un de mes ouvrages où vous trouviez une phrase qui puisse justifier vos injures! J'ai déposé toute mon âme dans le *Voyage en Icarie*: je vous défie de citer un livre de philosophie plus rempli de sentiments affectueux et d'amour pour la paix et pour l'humanité! Et pour votre punition, je veux vous citer une petite anecdote:

Un jour, dînant chez un ami, j'étais assis à côté d'un négociant de St-Quentin, je crois, que je ne connaissais pas et dont j'étais

personnellement inconnu. Quoiqu'il fût *juste-milieu* prononcé, nous causâmes constamment politique. Au café, causant toujours ensemble, dans un petit groupe, il me dit : « Nous ne sommes pas de la même opinion, mais j'ai du plaisir à discuter avec vous ; et si nous causions souvent, vous me convertiriez peut-être : ce n'est pas comme certains brûlots et brouillons, un Cabet par exemple.... » Juste à ce moment, le maître de la maison s'approche et me dit : « Eh bien ! Cabet, comment trouves-tu ce café... ? » Vous devinez la surprise et les rires. « Eh bien ! ajouta le négociant, voilà, Monsieur, comme on vous a défiguré dans nos départements !

Vous voyez, Messieurs, que je suis dans la nécessité de protester contre votre feuille qui, avec plus d'autorité que la police, me représente, dans toute la France, comme un furieux et un être farouche, que d'autres transformeront bientôt en un enragé.

Vous dites qu'après les *trois jours*, je *pleurais de tendresse* en parlant du *Lieutenant-général*... C'est remonter bien haut..! C'est avoir bien envie de m'attaquer... ! C'est avouer que vous avez bien peu de bonnes raisons ; car qu'est-ce que cela prouve dans la question des bastilles ? Mais je nie, parce que je ne connaissais nullement le Duc, parce que je n'avais aucun sentiment qui pût me faire pleurer en parlant de lui, parce que j'étais certainement contrarié de le voir ainsi nommé *Lieutenant-général du royaume*, comme l'avait été le comte d'Artois en 1814. D'ailleurs, quand même j'aurais *pleuré de tendresse*, cela ne prouverait-il pas que j'ai l'âme trop tendre pour être un Républicain *furieux et farouche*, et que vous me calomniiez tout à l'heure en me qualifiant ainsi ? Quelle conséquence pourriez-vous en tirer contre moi ? Cela ne prouverait-il pas que j'étais alors bienveillant pour le Prince, et que, si cette bienveillance a disparu, c'est qu'il me l'a arrachée, comme à beaucoup d'autres, par son système qui l'amène à demander des bastilles pour le salut de sa dynastie, tandis que vous, qui le suspectiez d'abord, c'est quand l'opinion nationale se prononce avec plus d'énergie contre son système que vous poussez la *tendresse* (pour me servir de votre expression) jusqu'à lui donner des bastilles... !

Dans la réunion *Lointier*, je n'avais que des paroles d'INDIGNATION contre ceux qui, comme VOUS, voyaient venir le nouveau Roi avec *quelque défiance*... — D'abord, non, je ne puis

avoir eu des paroles *d'indignation* contre personne ; cela n'est pas le moins du monde vraisemblable. A quel titre, de quel droit, aurais-je montré de l'indignation ? Comment l'aurait-on toléré, quand il y avait tant d'exhaltation, tant de dispositions insurrectionnelles ? J'aurais donc été bien hardi, bien brave, bien audacieux, et vous bien pusillanimes, bien lâches, ou bien en minorité, ou bien petits garçons devant moi ? Et alors que pouviez-vous faire, que pouvait-on faire avec vous ? J'ai pu et j'ai dû exprimer mon opinion, mon sentiment, ma conviction, avec fermeté, sans craindre de passer pour un lâche, parce que j'ai fait mes preuves ; sans me laisser entraîner, parce que j'ai trop l'expérience des affaires et j'ai un dévouement patriotique trop réel pour ne pas consulter toujours la prudence, la possibilité, sans écouter jamais d'autres considérations que celle de l'intérêt public. J'ai pu me tromper sans doute : et vous, vous êtes infaillibles... ! Vous aviez *quelque défiance*... C'est là tout ce que vous aviez, et vous en faites tant de bruit ! Et vous n'en avez plus aujourd'hui, quand tout le monde en a ! Et moi, n'en avais-je pas alors ? Qui en a montré plus que moi ? Qui a, comme moi, dit au Duc qu'il se perdrait s'il donnait sa confiance à Talleyrand, Sébastiani, Dupin ? Qui a écrit, comme moi, dès le 3 août au matin, dès le 7, etc., pour exprimer ses défiances au Duc et au Roi lui-même ? Qui s'est montré plus constant, plus progressif dans sa défiance et son opposition ?... Vous voudriez (car il y a bien de la portée dans ce reproche extraordinaire !), vous voudriez me rendre en quelque sorte responsable des événements et vous élever une espèce de piédestal.... Eh bien ! si j'avais commis une erreur, n'est-il pas évident que je l'aurais commise de bonne foi, par conviction, avec tout le monde, égaré moi-même par les assurances des Lafayette, des Laffite, des Bérenger, du *National*, de *Carrel* votre Dieu, etc., etc. ? N'est-il pas certain que personne n'en aurait été plus victime que moi... ? Mais je ne vous fais aucune concession : je soutiens que je ne me suis pas trompé, que mon opinion était vraie, que le parti que j'ai indiqué était le meilleur, qu'il n'y avait rien à faire alors, le 1er août, après la reconnaissance du Lieutenant-général à l'Hôtel-de-Ville..... C'est une nouvelle insurrection qu'on voulait faire, n'est-ce pas...? Mais ce n'est pas moi qui vous ai empêchés de la faire

le 31 juillet, puisque j'étais encore à la onzième municipalité! Je ne vous en ai pas même empêchés le 1[er] août, car si vous n'aviez pas eu d'autres obstacles que moi, vous m'auriez passé sur le corps...! Mais avec quoi auriez-vous fait une insurrection? Combien étiez-vous? (Le *Journal du Peuple* du 11 avril avoue que le parti *existait à peine* en 1830)? Où étaient les chefs, les hommes influents? Ce n'était pas vous, monsieur Marrast, dont le nom était à peine connu! Ce n'étaient pas vous, messieurs Bastide et Thomas, très braves assurément mais cachés dans le deuxième ou troisième rang. Vous savez qu'on a rédigé une *proclamation*, et que quelqu'un a composé un *Gouvernement provisoire* en s'y colloquant lui-même, et en y plaçant tout ce qu'on avait de mieux, *Mérilhou* (bien trouvé!) et quatre ou six autres. Ce n'était aucun de vous trois, Messieurs : mais citez-les pour prouver la force des insurrecteurs, leur puissance d'influence, et leurs chances certaines de victoire! Du reste, pourquoi n'avez-vous pas fait l'insurrection après, et notamment pendant le procès des Ministres, quand vous étiez, l'un à la tête de la Tribune, les autres à la tête d'une batterie d'artillerie? Ce n'est pas moi qui vous en ai empêchés, puisque j'étais en Corse! — Encore un mot : Quand les Démocrates se rendirent à la Chambre dans le dessein de l'expulser, et quand Lafayette vint les supplier de se retirer, disant qu'on allait le compromettre, parce que c'était à lui à veiller à la sûreté des Députés, et que ses collègues l'accuseraient de négligence et peut-être de connivence avec eux, on assure que c'est vous, monsieur Marrast, qui avez le premier crié : » Ne compromettons pas le Général! Retirons-nous! » Le fait est-il vrai? Et s'il est vrai, comment osez-vous faire un reproche à qui que ce soit? Dans tous les cas, qu'étaient des révolutionnaires qui, allant expulser des usurpateurs, s'arrêtaient à la voix de quelques Députés...?

Encore un mot là-dessus, monsieur Marrast! En avril, si j'avais été à Paris, je me serais probablement opposé à tout mouvement, parce que je connaissais les hommes et les choses, et que tout cela ne m'inspirait pas une entière confiance. Si j'avais approuvé une action, j'aurais voulu la voir commencer aussitôt qu'on a reçu la nouvelle de l'insurrection à Lyon, parce qu'alors

la simultanéité des deux mouvements multipliait réciproquement leur force et leurs chances de succès ; mais, Paris restant d'abord dans l'inaction, si l'on avait voulu agir ensuite, quand on apprenait la défaite des Lyonnais, je m'y serais certainement opposé comme au plus insensé des contre-sens ; j'aurais crié que la Police seule ou la folie pouvait donner un pareil conseil, au risque d'être accusé plus tard par vous d'avoir empêché une délivrance assurée. Mais vous, qui dirigiez alors l'opinion agissante, qu'avez-vous fait ? Je vous rends responsable... ! Rendez compte ! Et quand il s'agit d'accuser, taisez-vous !

Vous dites que *peu après*, j'ai été nommé *Procureur-Général*, honneur que n'ont jamais ni *convoité* ni *obtenu* les rédacteurs du *National*... Vous voulez insinuer que je n'ai parlé dans la réunion Lointier que pour convoiter une place, par ambition, par servilité... C'est méchant! Mais vous me faites pitié...!!! Cependant je vous réponds.

Peu après. — Non, vingt-deux jours après, et ces vingt-deux jours étaient vingt-deux mois ou vingt-deux ans, comme à l'ordinaire. Des milliers d'autres n'avaient pas attendu vingt-deux jours ! Je n'avais pas attendu si longtemps pour écrire, dès le 3 au matin et le 7, des écrits qui pouvaient me faire proscrire ! Investi de la confiance de Dupont de l'Eure, dès le 1er août, j'aurais pu me faire nommer beaucoup plus tôt, comme j'en ai fait nommer beaucoup d'autres, qui ne concevaient guères mon peu d'empressement.

Nommé Procureur-général.... Et vous vous en étonnez ! Mais, docteur en droit, avocat pendant plus de dix ans, ayant été chargé des plus grandes causes, ayant rendu d'immenses services au barreau et ailleurs, ayant pu être avocat-général dès les Cent-Jours et dès la deuxième Restauration, ayant souffert de grandes persécutions pour la liberté et risqué souvent ma vie pour elle, je vous le demande à vous-mêmes aujourd'hui, qu'y a-t-il d'étonnant que j'aie été nommé Procureur-général ? Ne le méritais-je pas d'une manière absolue, et, par comparaison, tout aussi bien que Barthe, Bernard, Comte, Mérilhou, etc., et beaucoup mieux qu'une foule d'autres? N'aurais-je pas pu me

faire nommer plus tôt, obtenir une meilleure place que celle de Bastia ? Demandez si je n'aurais pas pu avoir une *Direction* dans le ministère, si je n'en ai pas cédé une à l'un de mes amis qui ne pouvait s'éloigner de Paris, si je ne me suis pas privé volontairement de la chance de remplacer Mérilhou comme secrétaire-général du ministère de la justice (page63), s'il ne dépendait pas de moi d'avoir la *croix d'honneur* et la *croix de juillet* (qu'ont eue tous mes collègues de la onzième municipalité) ! Demandez à Bernard si je ne voulais pas rester auprès de M. Dupont comme simple secrétaire, avec de bien moindres appointements...! Citez moi un seul homme qui ait montré plus de désintéressement ! Et puisque vous m'accusez d'ambition, il ne faut pas être bien présomptueux pour ajouter qu'avec mes antécédents et mes relations, si j'avais été ambitieux comme Barthe, Mérilhou, Persil, Martin du Nord, etc. J'avais peut-être plus de chances qu'eux pour être ministre et Pair de France !

Nous n'avez ni *convoité* ni *obtenu cet honneur*.... Ç'aurait été plaisant de voir M. Marrast, ou M. Bastide ou M. Thomas, Procureur-général ! Et quelle autre fonction pouvait convoiter M. Marrast ? Quels étaient ses titres et ses services ? D'ailleurs, n'avez-vous pas, tous trois, obtenu votre position, tous trois la *croix de juillet* (que vous vous êtes probablement adjugée, sans que personne ait songé à me la faire décerner), vous, M. Marrast, la direction de la Tribune qui vous donnait de l'influence et de jolis appointements, vous, MM. Bastide et Thomas, les épaulettes et le bel uniforme de capitaine de l'artillerie parisienne , ce qui vous procurait la familiarité du fils aîné du Roi citoyen !

Je suis *Républicain* et COMMUNISTE... ! — Voilà le grand mot lâché! Voilà ce que vous croyez le coup d'assommoir et le coup de grâce, vous qui avez la diabolique habitude d'exploiter les préventions et les préjugés vulgaires, vous qui condamnez la *Communauté* sans la connaître et sans vouloir l'étudier, vous qui montrez aux Communistes plus de haine que le Pouvoir lui-même! Hé bien! vous ne me ferez pas reculer, et je vous réponds : Oui, je suis assez *furieux*, assez *farouche*, assez scélérat pour adopter l'idée, le système, la doctrine, la philosophie de l'égalité, de la fraternité, de la communauté ! Oui, je suis *Communiste*, et je m'en fais honneur et gloire ! Oui, je suis *Commu-*

niste, et je le suis avec Socrate, avec Platon, avec Jésus-Christ, avec Thomas Morus, avec Camptanella, avec Locke, avec Rousseau, avec Montesquieu, avec Mably, avec Fénélon, avec Fleury, avec Helvétius, avec Morelli, avec Condorcet, avec Babeuf, avec Buonarotti, avec Owen, avec Saint-Simon, avec Fourrier, etc., etc., avec les hommes qui sont le flambeau du genre humain! Oui, je suis *Communiste*, et c'est le fruit de cinq ans d'étude et de méditations dans la solitude de l'exil, inspirées par le plus pur et le plus ardent amour de l'humanité! Oui, je suis *Communiste*, parce que la *Communauté* c'est à mes yeux le seul remède à cet égoïsme, à cette cupidité, à cette soif de l'or et des grandeurs, à cet antagonisme, à cette exploitation de l'homme par l'homme, qui sont la cause originelle de toutes les corruptions, de tous les vices et de tous les crimes, de tous les désordres et de toutes les discordes, de toutes les insurrections et de toutes les révolutions qui troublent et bouleversent la terre depuis le commencement du monde, et qui continueraient à la bouleverser jusqu'à la fin des siècles si l'on s'obstinait à maintenir l'inégalité! Oui, je suis *Communiste*, parce que, pour moi, la *Communauté* c'est l'ordre, la paix, la concorde, le travail, la vertu, le bonheur pour tous; car personne n'adopte plus sincèrement que moi la religion de la *fraternité*; personne n'embrasse plus dans sa pensée et dans son affection tous les hommes sans distinction ; personne n'est plus convaincu de cette vérité que ce sont les vices des institutions sociales et politiques qui font les vices des riches comme des pauvres, des exploiteurs comme des exploités, et qu'il faut diriger sa haine contre la mauvaise organisation de la société et non contre les personnes. Jamais, par exemple, vous ne m'entendrez maudire ce que vous appelez le *boutiquier*, parce tous les défauts qu'on lui reproche sont le résultat forcé de la *boutique*, qui lui impose une vie d'inquiétudes, de soucis, d'angoisses et d'enfer, tellement que celui qui crie le plus contre le boutiquier en prend toutes les habitudes aussitôt qu'il prend la boutique. Je désire la *Communauté*, comme le seul moyen de mettre un terme à tous les malheurs de la société... Et je la désire, non par la violence, mais par la discussion, par la persuasion, par la puissance de l'opinion publique, par la volonté Nationale. Quoique personne ne sache plus que moi combien il faut au Peuple d'héroïque courage pour

supporter son horrible misère, quoique personne ne sympathise plus avec ses souffrances, demandez si je n'exhorte pas sans cesse le malheureux travailleur, dans son intérêt même, à la patience, à la fraternité... Vous savez bien que mes principes ne sont pas ceux d'un être *furieux* et *farouche,* puisque je les expose à tous les yeux dans le *Populaire* de 1841, (1), que je viens de rétablir pour me dévouer à y prêcher la Communauté. Oui, apôtre d'une idée nouvelle ou plutôt réveillée, je veux consacrer le reste de mon existence à sa propagation, rempli de confiance en son futur triomphe et prêt à tout accepter pour elle, la persécution et le martyr. Vous ne direz pas que c'est pour jouir de ses succès que je me suis déclaré communiste; car, toujours du parti des proscrits, c'est dans la proscription naissante que je me suis déclaré..... Et ma tâche est difficile et rude; car il faudra braver bien des contrariétés, bien des entraves, les calomnies des uns, l'impatience ou l'exagération des autres, la malveillance de ceux-ci, le zèle trop ardent de ceux-là, la vanité et l'ambition de quelques-uns, et toutes les divisions qui doivent nécessairement en être le funeste résultat. N'importe! Je poursuivrai ma carrière, n'oubliant jamais l'exemple de Socrate, qui mettait son bonheur à mourir, en soldat intrépide et fidèle, au poste où sa conviction l'avait placé. Et ne m'accusez plus de désirs ambitieux; car je connais trop la mobilité des flots populaires; je sais trop que le silence du soir succède aux chants du matin; j'ai trop de dédain pour ce que les autres désirent tant; et je suis trop convaincu qu'il est insensé celui qui met son bonheur ailleurs que dans l'approbation de sa conscience. Ne m'accusez pas non plus d'être intolérant et exclusif; car je fraternise avec tous les hommes de progrès, je marche au but avec eux tous, je demande à grands cris l'union, et je suis réformiste plus que révolutionnaire, prêt à me faire tuer cependant plutôt que de souffrir la contre-révolution. Rien n'égale néanmoins mon intolérance pour les *bastilles*, que je hais comme les bourreaux de la liberté; mais je fais des vœux ardents pour que nous n'ayions pas la folie d'abattre de nos propres mains la citadelle que, par un bonheur inespéré, la fortune de la Fr. nce vient d'élever su-

(1) Le journal *le Populaire* de 1841, para.. mensuellement, et paraîtra cha que semaine aussitôt qu'on aura le cautionnem nt.

bitement pour elle en face des bastilles ; je désire voir ces bastilles s'arrêter ou s'écrouler à la toute puissante voix de l'opinion publique et de la volonté nationale, s'exprimant par des milliers de pétitions ou par ce cri unanime : N'ACCORDEZ L'IMPÔT QU'A CONDITION qu'on ne fera point les bastilles !

Vous osez me reprocher des *variations politiques*..... Mais c'est vous ravaler à force d'absurdité ou de mauvaise foi...! Pourquoi donc vantez-vous M. Lamennais ? Ses progrès, ceux de Châteaubriand et de Lamartine, ne sont-ils pas un sujet de joie et d'espérance pour les amis de l'humanité ? Loin de moi la pensée de m'approcher d'eux sous le rapport du talent, quoique j'aie l'orgueil de ne placer personne au-dessus de moi sous le rapport de l'âme et du cœur : mais citez moi un homme, un seul, qui soit plus constant dans sa longue marche, plus progressif et plus avancé...! Et il vous sied bien de parler de *variations*, à vous, qu'on pourrait appeler les *écrevisses* de la Démocratie ; à vous qui faites rétrograder les idées jusqu'au temps du moyen-âge, de la féodalité, de la force brutale, des bastilles et de la barbarie ; à vous qui ne comprenez pas ce qu'a d'étouffant, de stérilisant et de mortel pour la liberté, pour la raison, pour l'intelligence, une ceinture permanente de murailles, de citadelles, de canons, de guérites, de sentinelles et de soldats ; à vous qui ne sentez pas que, si les siècles d'ignorance, d'égoïsme, d'isolement et d'inimitié systématique entre les Peuples, avaient immobilisé sur la capitale de la France un pareil bourrelet de fer et de plomb imposé sur sa tête dans son enfance, il faudrait, aujourd'hui, dans son âge viril, briser cette entrave et cette prison, pour que ce Paris, qu'on appelle la capitale du monde civilisé, devienne enfin une cité libre et ouverte, le séjour des savants, le foyer de la liberté, de la discussion, des études, des sciences, des arts, de l'industrie, d'où un Peuple d'hommes repoussant toute crainte qui rappetisse et énerve, grandissant au contraire par sa confiance en sa force, en son courage, en sa générosité, en la sainteté de sa mission civilisatrice, pourrait répandre sur toute la terre tous les progrès et toutes les idées d'association, d'alliance et de fraternité ! Allez, en demandant des bastilles en 1840, vous vous condamnez à ne plus pouvoir prononcer le mot de *variations politiques !*

«Nous ne pousserons pas plus loin la discussion avec **M. Cabet**, et nous laisserons définitivement *ses brochures*, qui, comme nous l'avons déjà dit, ne contiennent absolument rien de nouveau touchant la question des fortifications. Nous nous trompons cependant : **M.** Cabet *s'est avisé* d'une conséquence du projet de loi à laquelle *personne*, que nous sachions, n'avait songé avant lui ; il a découvert que l'enceinte continue empêcherait les DEMOISELLES *de la banlieue* de trouver à se marier, et qu'elle forcerait l'administration municipale de Paris à augmenter de beaucoup le nombre des *courtisanes* dont cette grande ville regorge. Dans notre impartialité, nous devons restituer à M. Cabet l'honneur de sa découverte, en lui laissant le soin de juger toutefois si *l'invasion* des étrangers serait bien plus favorable à la morale publique et à l'établissement de nos jeunes filles.»

«Mais en voilà assez sur des publications que leur auteur, sans doute, lorsqu'il sera un *peu calmé*, REGRETTERA lui-même d'avoir mises au jour. A moins d'y être forcés, nous ne nous en *occuperons plus*, et nous terminerons cet article beaucoup trop long par des réflexions pleines de sens et de vrai patriotisme, que nous lisons aujourd'hui dans l'*Emancipation* de Toulouse.»

Il faut avouer que vous me traitez bien mal, que vous m'en voulez bien, et que si je ne reste pas étendu sous le poids de vos dérisions et de vos sarcasmes, ce ne sera pas faute que vous l'ayez bien voulu...! Je suis cependant votre aîné en tout..! Et il n'y a guère d'épithètes dédaigneuses et insultantes que vous, mes cadets, vous ne m'ayez adressées... Mais, c'est tant pis pour vous, Messieurs! Je repousse vos moqueries comme des impertinences; et nous verrons si vous ne les regretterez pas quand vous serez de sang froid vous mêmes !

Quant aux *demoiselles* de la banlieue, comme vous appelez ironiquement les laborieuses filles du Peuple, vous êtes bien peu sages de plaisanter sur un sujet si sérieux *!* Je souhaite que vos plaisanteries ne vous attirent pas de malédictions !

J'ai répondu, je crois, à toutes les accusations du *National* contre moi ; et tout en me défendant, je l'ai souvent attaqué ; mais pour me justifier plus complètement, il faut que je l'attaque plus complètement encore. — Il semble d'ailleurs qu'il ait voulu faire un *exemple* sur moi pour empêcher tout citoyen de critiquer un journal, et je crois qu'il faut faire un *exemple* sur lui pour forcer les journaux à respecter les citoyens. — Il est même encore une autre considération puissante, que voici :

On crie *union! union!* — Oui, personne ne rend plus que moi hommage à ce sentiment, et personne ne crie plus haut, parce que personne ne sent plus l'indispensable nécessité de l'union, mais faisons des vœux d'hommes et non des vœux d'enfants! Entreprenons des choses possibles, et ne nous endormons pas à désirer des choses impossibles! Or, voici le fait : la question des bastilles a divisé les démocrates en deux camps, comme a dit le *Journal du Peuple*. Si ces deux camps conservent leurs opinions et leurs sentiments; si chacun continue à voir une question de vie ou de mort, l'un dans la construction des bastilles, l'autre dans leur destruction; si chacun reste disposé à se faire tuer, en se battant, l'un *pour*, l'autre *contre* les bastilles; il est évident que toute espérance d'union est puérile et chimérique; c'est éternellement la discorde et la division, c'est la guerre et l'extermination. Pour que l'union, la concorde, la paix, l'unité, renaissent, il faut, de toute nécessité, qu'un des deux camps passe à l'autre avec armes et bagages, au milieu des cris d'enthousiasme poussés de tous côtés. Mais, lequel des deux camps pourra ou voudra passer à l'autre? Le camp *contre* les bastilles ne le peut pas, puisque, dans sa conviction, tout est perdu si les bastilles se font; en se joignant aux défenseurs des bastilles, il ne ferait que rendre plus certaine la perte commune; rien à gagner pour lui dans cet arrangement, et dès-lors aucune transaction possible. Il n'en est pas de même du camp *pour* les bastilles : quelque prix qu'il y mette, elles ne sont pas absolument indispensables à son salut; ce n'est que du luxe ou de l'utile; on peut vivre sans elles, comme nos pères s'en sont bien passés; et la réunion des deux camps donnera bien le moyen de sauver l'indépendance sans compromettre la liberté, tandis que la division ne pourra manquer de tout perdre à la fois, l'indépendance comme la liberté, le camp *pour* comme le camp *contre*... C'est donc le camp *pour* qui peut, et qui peut seul, passer à l'autre. Qu'il y passe donc, son propre salut et le salut public l'en conjurent : et puisque le *National* s'obstine à faire la guerre aux adversaires des bastilles, qu'il abandonne le *National*. Et, pour l'y déterminer plus sûrement, pour achever d'éclairer sa raison, son patriotisme, je vais achever d'accuser le *National*, je vais dresser à mon tour son *acte d'accusation*.

§ 13. — ACTE D'ACCUSATION DU *NATIONAL*.

J'accuse le *National* :

1° — De n'avoir pas provoqué une réunion de patriotes influents pour discuter la question des bastilles avant de prendre un parti. La question était trop grave, et avait excité trop de susceptibilités en 1833, pour qu'il fût permis au journal qui se trouvait le seul organe quotidien du parti radical de la décider tout seul. Aussi a-t-il reconnu qu'il avait engagé sa responsabilité.

2° — De s'être environné de mystère. — Ne provoquant pas une enquête et une discussion, il devait du moins exposer tous les éléments de son opinion pour mettre le public à même de la juger : il devait soumettre tous ses arguments, nommer toutes ses autorités, faire connaître les militaires qui lui donnaient des renseignements, afin de rendre le public juge du degré de confiance qu'ils méritaient. Si, par exemple, le *National* formait son opinion d'après des conférences avec le général Bertrand, avec le général Pelet, avec le général Dode de la Brunerie, avec M. Thiers, et si le public l'avait su, le *National* n'aurait pas obtenu la confiance que beaucoup d'excellents citoyens ont accordée à son opinion. — Je demande à ces Messieurs si l'un ou l'autre a ou n'a pas conféré sur le projet de fortifications avec les personnes ci-dessus, si M. Marrast n'a pas vu le général Bertrand, si M. Bastide n'est pas allé souvent dans le cabinet du général Pelet.

3° — D'avoir montré beaucoup de partialité, en publiant toutes les opinions, tous les écrits, tous les rapports, tous les discours *pour* les fortifications, et d'avoir passé sous silence ou tronqué les documents de ce genre qui étaient *contre*. Ici, la faute devient plus grave et la responsabilité plus grande.

4° — D'avoir dédaigné et bravé les *défiances* d'une grande partie du parti démocrate. — Il savait que *le Journal du Peuple, la Revue du progrès, le Charivari, la Sentinelle de l'armée,* des Généraux indépendants, MM. Lamennais, Cormenin, Garnier-Pagès, Arago, le Comité central réformiste, les douze Comités réformistes d'arrondissements, etc., etc., avaient une défiance et une répugnance invincibles contre les forts... A ce moment, du moins, il fallait provoquer une réunion et une discussion ; il était impossible de persévérer sans amener la *division*, sans encourir une redoutable responsabilité.

5° — D'avoir employé de la *mauvaise* foi et de la *déloyauté*. — Ici la faute devient beaucoup plus grave et même inexcusable. Il ne peut invoquer son opinion, sa conviction, sa conscience, l'indulgence pour une simple imprudence. Or, je soutiens que, depuis le commencement de l'affaire des fortifications, tout a été déloyal de la part du *National*, ainsi que j'en ai rapporté plusieurs preuves ci-dessus : il a détaillé toutes les opinions favorables, et caché ou tronqué et dénaturé toutes les opinions contraires ; il a trompé les départements sur l'opinion de Paris, et la capitale sur l'opinion des départements ; il a entravé la pétition que voulaient signer les réformistes ; il a égaré les journaux départementaux par sa *correspondance secrète*.

6° — D'avoir toléré la *violation de la Charte*, soutenu la question *d'urgence*, et approuvé les travaux jusqu'au moment du vote de la loi. — Il ne peut pas y avoir erreur ici ; le *National* ne pour-

rait pas plus se justifier que M. Thiers, jugé par une assemblée qui représenterait la nation.

7° — D'avoir employé des arguments manifestement faux. — Ici, je répète tous les reproches que je lui ai adressés dans ma brochure : *le National nous perd par son aveuglement pour les bastilles*, et dans celle *l'Embastillement serait la ruine de Paris et de la France.* Ses arguments sont tellement et si généralement insoutenables qu'il est impossible de les excuser comme des erreurs, et qu'ils autorisent tous les soupçons.

8° —D'avoir *irrité* les adversaires des fortifications.—Le *National* pouvait et devait discuter et soutenir son opinion avec modération, avec convenance, en respectant l'opinion de ses adversaires; mais il a employé les personnalités et les injures contre les démocrates comme contre les légitimistes ; il a attaqué Joly, Garnier-Pagès, sans aucun égard pour leurs services et leur indubitable patriotisme ; il a traité les députés opposés à la loi comme de mauvais citoyens, comme des partisans de l'Etranger ou de Henri V ; il a froissé et blessé ; il a semé partout l'irritation, le désordre et la confusion. Cette conduite est vraiment inexcusable ; et elle est telle qu'elle paraît inexplicable et qu'elle excite tous les soupçons et même de la colère...

9° — D'avoir *divisé* la démocratie. — Tandis qu'il égarait un grand nombre de patriotes confiants qui le croyaient sur parole, un grand nombre d'autres se séparaient de lui, à regret, avec douleur, surpris de la fausseté de ses arguments et révoltés de la violence de ses manières. Il a ainsi semé la *division* partout, parmi les députés, parmi les journaux, entre les députés et les journaux, entre Paris et les départements, entre les journaux des villes et les patriotes, enfin parmi les patriotes sur toute la France. Et il était facile de prévoir cette division ! Par conséquent, il l'a voulue ! C'est presque un crime !

10° — D'avoir refusé la *discussion orale et contradictoire* que je lui ai proposée, deux fois, dans mes deux premières brochures. — Il devait l'accepter pour essayer de faire cesser l'irritation et la division !

11° —D'avoir voulu faire croire que *le Roi* personnellement ne voulait pas la loi, et que M. Thiers la lui avait imposée.

12°—D'avoir invoqué l'opinion des ambassadeurs et des Rois *étrangers*, et d'avoir voulu faire croire que les cours étrangères voyaient avec déplaisir les fortifications.

13°— D'avoir exploité toutes les passions populaires, la prévention en faveur de Napoléon, la défiance contre la cour, la haine contre l'invasion, contre l'Etranger, contre Henri V.

14°—D'avoir approuvé toutes les intrigues, toutes les manœuvres, toutes les déloyautés de M. Thiers.

15°—D'avoir ridiculisé comme un mouvement de *vanité* le sen-

timent qui portait une partie des Pairs à se plaindre de ce qu'on violait la Charte et les prérogatives parlementaires ou nationales, en continuant les travaux avant le vote de la chambre.

16°—D'avoir persisté à demander les forts avec un blanc-seing, après les déclarations de MM. Guizot et Soult, après les fameuses LETTRES indiquant que les fortifications n'étaient que des *bastilles* ; car ces lettres portent :

. , ... « Si, au lieu d'en finir brutalement avec les artilleurs civiques, l'on eût suivi MON SEUL AVIS, qu'on eût FLATTÉ, CAJOLÉ ces hommes, qu'on leur eût fait ENTREVOIR que, si l'on pensait à construire des forts, c'était pour LEUR EN CONFIER LA GARDE; si on leur eût PERSUADÉ qu'en cas d'une invasion, Paris ne pourrait devoir son salut qu'à de pareils défenseurs; si enfin, au lieu d'une destitution brusque, on eût pris ces CITOYENS PAR LA VANITÉ; Arago et les siens n'eussent pas été admis à prouver que les forts, bien loin d'être destinés à repousser une INVASION ÉTRANGÈRE, deviendraient, le cas échéant, une ressource victorieuse pour MAINTENIR DANS LE DEVOIR ET LA SOUMISSION LA TRÈS TURBULENTE POPULATION de Paris et SES AIMABLES FAUBOURGS.... »

« C'était DU TEMPS QU'IL FALLAIT GAGNER, et au lieu d'irriter les esprits, il fallait ENDORMIR le civisme en émoi pour le PRÉPARER au salutaire moment où UNE ORDONNANCE NOUS EUT FAIT JUSTICE DE TOUT RÉCALCITRANT. Du reste, RIEN NE ME FERA RENONCER A UN PROJET SI SAGEMENT CONÇU et à l'exécution duquel, dans l'état de choses où se trouve la France, J'ATTACHE en quelque sorte, non certes la durée de la monarchie constitutionnelle, mais la PERPÉTUITÉ DE MA DYNASTIE, ce qui sonne mieux et vaut mieux pour la France. Qu'on se persuade bien que MOI SEUL JE POUVAIS affronter, diriger et VAINCRE L'HYDRE RÉVOLUTIONNAIRE. Qu'on nous en sache donc un peu de gré. On ne tient aucun compte de nos efforts inouis; on ne sait pas à QUEL PEUPLE nous avons à faire, et que depuis quarante ans on peut regarder PARIS COMME ÉTANT LA FRANCE. »

« Qu'on s'assure donc que je NE RENONCE PAS A MON PROJET. . . . . Qu'on pense à ce que juillet eût pu attirer sur l'Europe en 1830. Que l'on voie ce que notre SEULE ET FORTE VOLONTÉ A FAIT DE CETTE EFFRAYANTE ÉBULLITION POPULAIRE. Que l'on juge par là de CE QUE NOUS FERONS, et surtout qu'aucune des puissances n'oublie que nous seuls pouvions le faire, sauver la France et L'EUROPE, et que nous l'avons fait. »

Et ces lettres sont vraies, quant au fond du moins, pour le *National*; car il s'exprime ainsi, après la décision du jury :

« Le système qui nous régit depuis 1830 a reçu aujourd'hui le *coup le plus rude* qui lui ait jamais été infligé.... Quelle a donc été la plaidoierie de M. Berryer ? A-t-il reconnu que les lettres étaient

fausses? Non.... Nous n'hésitons pas à le dire, des jurés dont la conscience aurait conservé *le moindre doute sur le fond* même des pièces auraient puisé dans la défense elle-même de nouveaux motifs de sévérité... Quant à nous, nous le déclarons avec sincérité, nous ne triomphons pas; les lettres n'ont RIEN APPRIS DE NOUVEAU à ceux qui étudient les faits: quand un système SE RÉVÈLE AVEC TANT D'ÉCLAT, peu importe qu'on en trouve l'expression plus ou moins naïve dans des confidences personnelles. Ces documents, vrais ou faux, ne contiennent donc rien que NOUS N'AVONS NOUS-MÊMES RÉPÉTÉ MILLE FOIS depuis l'heure où le Pouvoir fut fondé. »

Le *National* savait donc parfaitement que, dans l'intention du Gouvernement, les prétendues fortifications étaient des *bastilles*, et il mentait quand il s'efforçait de faire croire que ce Gouvernement *ne voulait pas* de bastilles, et que l'Etranger *n'en voulait pas* non plus. Ainsi, le *National* donnait au Pouvoir les bastilles qu'il désirait ardemment!... N'est-ce pas un crime? Si le peuple pouvait juger MM. Thiers, Guizot, Soult, etc., ne les condamnerait-il pas pour le fait seul des bastilles? Ne condamnerait-il pas le *National* comme *complice?* — On assure que M. Bastide se défend en disant que le Gouvernement *se trompe*, et que ce qu'il considère comme bastilles ne sera réellement que des *fortifications*. Mais tous ceux qui repoussent les fortifications ne voient en elles que des *bastilles*; tous les ministériels qui les ont votées ne voient également en elles que des bastilles, puisqu'ils les ont votées pour plaire au Gouvernement qui ne veut que des bastilles; MM. Thiers, Pelet, Dode de la Brunerie, etc., n'y voient aussi que des bastilles (car autrement ils *trahiraient* Louis-Philippe, et quelle confiance pourrait-on avoir en des traîtres?); tout le monde, les partisans et les adversaires des fortifications, s'accordent donc à n'y voir que des bastilles: et M. Bastide seul s'opiniâtre à soutenir que tout le monde se trompe, et que les bastilles ne seront que des fortifications entre les mains du Gouvernement! M. Bastide a plus d'esprit, plus de prévoyance, plus d'habileté, plus de génie, plus de puissance même que Louis-Philippe, qu'Arago, que tous les Généraux, que tous les Ministres, que les Députés, que les Pairs, que la France et que la Diplomatie étrangère! — Mais qu'est donc M. Bastide? Un homme qui, je crois, n'a fait d'études que pour être négociant; qui a d'abord travaillé, je crois, dans la maison de banque de son frère; qui, dans la charbonnerie, était si modeste et si réservé qu'il gardait toujours le silence dans les discussions; qui s'est fait ensuite marchand de bois; et qui, à la mort de Carrel, a quitté ce commerce pour prendre le *National*, pour se faire journaliste et directeur de la Démocratie parce qu'il avait 2 ou 300,000 fr.! Et depuis, où a-t-il montré du génie...? Et dans les arguments développés par lui, où est le génie...? En vérité, je fais des vœux pour qu'il n'y ait que de la folie...! Et c'est avec la plus profonde douleur

que j'arrive irrésistiblement à cette conclusion... Et si Bastide a quelque moyen de me désabuser, ha! je l'en conjure, qu'il se hâte! il me déchargera d'un poids qui m'est bien lourd!

Malheureusement, j'ai d'autres reproches à faire au *National* indépendamment des bastilles. Je l'ACCUSE encore :

17° — D'avoir imprimé le 21 août :

« Le soin de sa CONSERVATION, de son SALUT, demandent impérieusement à l'Angleterre de... ne pas différer les *hostilités.* »

Et d'avoir, le 9 février, après avoir parlé d'une note de Palmerston contre la loi sur le recrutement, et de la colère de Soult, contre cette note, ajouté :

« M. Guizot dit qu'il faut céder; que le Cabinet anglais a *besoin de la guerre,* tandis que le Cabinet français a besoin de la *paix.* »

Si ces nécessités de guerre n'étaient qu'une ruse pour obtenir les bastilles, quel moyen pour un mauvais but! Mais si Palmerston désirait réellement la guerre, que pouvait-il faire de mieux que de faire lire ces articles pour réunir tous les Anglais contre la France! Que d'argent n'aurait-il pas dû donner pour obtenir de pareils articles dans le *National*!

18° — D'avoir dit que la Royauté ne pouvait oser faire la guerre... — Quoi, après le traité du 15 juillet, vous poussez à la guerre; vous enflammez les passions belliqueuses; vous augmentez par là le nombre de vos abonnés; vous savez combien la guerre serait populaire; vous applaudissez à la publication à cent mille exemplaires des traités de 1815 pour irriter la Nation contre l'Etranger; et quand les Ministres, les journaux ministériels, le Roi lui-même, la Nation entière, parlent de guerre pour venger l'outrage fait à la France et pour soutenir le Pacha; quand l'élan général peut et doit amener la guerre; quand le parti National la désire; quand vous la désirez vous-mêmes; vous venez tout arrêter en prévenant le Gouvernement que la Révolution attend les hostilités pour le dévorer... Et aussitôt le Gouvernement renonce à la guerre; tous les journaux crient qu'il doit tout sacrifier à son salut; les Ministres déclarent qu'ils craignent le *dedans* plus que le dehors; et les Chambres ne pensent plus qu'à embastiller la Révolution... Mais pourquoi cette forfanterie de votre part? A quoi bon cette menace? Quel était votre but? Est-ce là la prudence et l'habileté d'un Journal directeur d'un parti? Si vous aviez été d'accord avec Thiers pour faire croire à la guerre afin de lui donner des bastilles sous le nom de fortifications et pour arrêter la guerre quand les bastilles seraient commencées et assurées, auriez-vous fait autrement? Quoi qu'il en soit, perfidie ou imprudence, voilà votre ouvrage! C'est vous qui empêchez la guerre; c'est vous qui réunissez, contre la Révolution, tous ses ennemis intérieurs et étrangers; c'est vous qui, en parlant sans cesse de la faire triompher, donnez le moyen de l'emprisonner à jamais!

19° — D'avoir toujours fait des *diversions* utiles au Pouvoir et nuisibles à la liberté. — Quand les légitimistes viennent de rendre deux immenses services, en flétrissant les *bastilles* et en publiant les LETTRES, le *National* amortit, autant que possible, l'opinion publique en ranimant le feu contre le Carlisme et en annonçant que le faux sera poursuivi en Angleterre.

20° — D'avoir constamment prôné et caressé le pouvoir *militaire*. — Ah! sans doute, la Démocratie fraternise et s'identifie avec l'armée, surtout avec le soldat, et veut tout ce qui peut améliorer son sort; mais ce n'est pas la domination du sabre qu'elle veut établir; c'est le triomphe de la liberté, de l'égalité et de la fraternité.

21° — D'avoir toujours inquiété, blessé, irrité les patriotes étrangers, Belges, Suisses, Allemands, en parlant de gloire impériale, de conquêtes, de réunion jusqu'au Rhin.

22° — D'être presqu'exclusivement un journal d'attaque et de renversement, et de négliger presque entièrement les principes et la réorganisation.

23° — De démoraliser le pays, soit en soutenant M. Thiers, soit en louant comme honorable un trait de trahison, soit en pratiquant un système de personnalités, d'injures, d'attaques grossières et brutales contre les personnes au lieu de critiquer seulement les institutions et les choses.

Je pourrais accuser encore le *National*: D'être aristocrate et de dédaigner le Peuple, tout en le flattant pour exploiter son courage; — d'être exclusif, partial; de faire, comme on dit, une *Petite Église* dans la Grande Église démocrate; — d'ouvrir ses colonnes aux doctrines et aux écrivains semi-aristocrates, et de les fermer aux doctrines et aux écrivains démocrates; — d'avoir repoussé, blessé, irrité la secte démocrate des Communistes, au lieu de la traiter fraternellement comme aurait fait Carrel, d'examiner, d'éclairer et de guider; — d'avoir gardé le plus inexcusable silence sur les innombrables arrestations arbitraires dont les Démocrates, et surtout les ouvriers, ont été victimes depuis quelques mois, tandis que ses colonnes sont journellement remplies de listes et de détails relatifs à la réforme, que personne ne lit.

J'avais attaqué, dans l'intérêt public, l'opinion et la marche du *National*: il m'a attaqué dans ma personne, en cherchant à me perdre. Je lui ai répondu, en me justifiant et en l'accusant plus complètement lui-même. C'est au public à juger!

5 mai 1841.

CABET.

PARIS. — IMPRIMERIE DE CÉSAR BAJAT, rue Montmartre, 131.

Ire LETTRE

SUR LA CRISE ACTUELLE.

AURONS-NOUS LA GUERRE?

LUTTE ENTRE L'ARISTOCRATIE EUROPÉENNE ET LA DÉMOCRATIE.
RUSES ET VIOLENCES
DE LA COALITION ÉTRANGÈRE DEPUIS 1791 A 1840.

Quand le Gouvernement lui-même proclame la probabilité d'une guerre Européenne; quand il prévoit la possibilité d'une prochaine attaque des armées étrangères contre Paris; quand l'existence de la Patrie, de la Liberté, de chaque Français, paraît mise en péril; c'est un droit pour chaque citoyen et un devoir pour tout patriote dévoué, de publier ce qu'il croit utile. Ce droit, nous venons l'exercer; ce devoir, nous venons l'accomplir.

A quoi serviraient des milliers de livres sur l'Histoire, si l'expérience des ruses de la Diplomatie, et des trahisons des Ministres, était perdue pour les Peuples; si les leçons si coûteuses du passé ne servaient pas à nous éclairer sur le présent et sur l'avenir? — Consultons donc l'Histoire, surtout les faits contemporains.

Dans tous les pays et dans tous les temps, nous voyons le Genre Humain divisé en deux grandes classes: l'*Aristocratie*, qui veut les priviléges et la domination; la *Démocratie*, qui veut la justice et l'égalité. C'est entre ces deux classes qu'est la lutte, plus qu'entre la Monarchie et la Ré-

publique ; car une *République aristocratique* serait, pour la Démocratie, pire qu'une *Monarchie démocratique*. Dans la République même, à Athènes, à Rome, l'Aristocratie et la Démocratie étaient perpétuellement en guerre.

Depuis long-temps, dans l'âge moderne, toutes lès Aristocraties des grands États de l'Europe, dont les Rois ne sont que les chefs ou les instruments, sont *liguées* ou *coalisées* contre les Démocraties ou contre les Peuples, pour perpétuer leur domination en empêchant toutes les réformes.

Nous ne dirons qu'un mot du partage de la Pologne, un des premiers actes de cette ligue aristocratique. Bien que cette Pologne fût une République de Nobles et d'Aristocrates, qui avaient des serfs ou des Ilotes ou des esclaves, cette République étant guerrière, valeureuse, fière, avide d'égalité pour elle, passionnée pour l'indépendance, habituée à de grandes Associations ou Confédérations, accessible à tous les progrès de l'humanité, et prompte à suivre l'exemple de la France, elle inquiétait, troublait les Rois et les Aristocraties voisines. Aussitôt, les cours de Russie, d'Autriche et de Prusse, employant toutes les ruses, toutes les perfidies, tout le machiavélisme de la Diplomatie, la partagèrent, et donnèrent au monde le plus scandaleux spectacle de vol et de brigandage. Le règne de Louis XV est à jamais déshonoré pour l'avoir seulement souffert. Que devrait-ce donc être des Souverains co-partageants, si les Peuples étaient moins oublieux, et si les crimes heureux n'étaient pas, malheureusement, bientôt pardonnés ! — Le Roi de Pologne donna même l'exemple de la plus infâme trahison, en vendant et livrant sa Patrie, après l'avoir excitée à se défendre pour obtenir sa confiance et la mieux trahir ensuite.

Nous ne parlerons pas de la lutte entre l'Aristocratie Anglaise et la Démocratie Américaine.

La Révolution française éclate en 1789. C'est l'insurrec-

tion de la Démocratie contre l'Aristocratie, contre la Féodalité, la Cour, la Noblesse, les priviléges, les monopoles, l'inégalité.

Le Tiers-État, la Bourgeoisie et le Peuple proprement dit, ou les ouvriers ou les prolétaires, le Bas-Clergé, la majorité de la Noblesse de robe et d'épée, c'est-à-dire l'immense majorité de la Nation, se prononce avec autant d'enthousiasme que d'énergie pour la Révolution. *Quatre ou cinq millions* d'électeurs, réunis dans les Assemblées primaires et électorales, se déclarent révolutionnaires dans leurs *cahiers*. Il n'est point de fait plus certain, plus incontestable, que cette volonté de l'immense majorité Nationale en faveur de la Révolution.

Et le premier vœu des cahiers, de la Nation, c'est une *Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen*, c'est la proclamation solennelle de ces deux principes fondamentaux :

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux » en droits... — La Souveraineté appartient à la Nation. »

Que Louis XVI, l'Aristocratie française et les Rois étrangers, respectent le vœu de la France ; et la Révolution ramènera la justice, l'ordre, la paix et le bonheur.

Mais Louis XVI et l'Aristocratie, voulant conserver leurs injustes priviléges, emploient tous les moyens pour maîtriser la Nation, ruse, perfidie, corruption, trahison, parjure, violence et guerre civile.

Vaincue par la Bourgeoisie, ou par la Démocratie bourgeoise et populaire, l'Aristocratie appelle à son secours toute l'Aristocratie Européenne, et lui céderait la moitié de la France pour conserver le reste.

L'Aristocratie Européenne (d'Autriche, de Prusse, de Russie et d'Angleterre) se coalise en effet pour envahir le territoire Français, détruire la Révolution, rétablir la Monarchie absolue, afin de la conserver dans toute l'Eu-

rope, et partager le pays avec les Bourbons, afin de mettre la France dans l'impossibilité de se régénérer.

Huit années de guerre avec la Révolution et la République, des revers, des humiliations, des pertes énormes en soldats et en argent, ne dégoûtent pas les Rois et les Aristocraties. Que leur coûtent, en effet, le sang, la sueur, le travail et l'or de leurs sujets!

Vainement toutes les capitales, Milan, Rome, Naples, Venise, Vienne, Berlin, Moscou, sont envahies par la Révolution victorieuse; vainement la victoire dissout cinq fois la Coalition en lui dictant la paix : cinq fois cette Coalition se reforme, après quelque temps de repos, et finit par s'engager, à Chaumont (1), à faire *vingt ans* la guerre s'il le faut, pour détruire la Révolution et la Démocratie.

Elle prodigue les promesses de Liberté et de Constitution aux Peuples d'Allemagne; mais c'est pour les *tromper*, pour les enchaîner, après avoir écrasé la Révolution par eux.

Elle déclare à la France qu'elle ne fait la guerre qu'à *Napoléon et aux Bonapartistes*, comme elle disait auparavant qu'elle ne faisait la guerre qu'aux *Jacobins;* elle proteste qu'elle est l'amie de la Nation, et qu'elle veut respecter son indépendance : mais c'est pour la *tromper*, la *diviser*, *l'enchaîner;* car elle ramène les Bourbons dans ses fourgons; c'est avec le traître *Talleyrand* qu'elle se concerte pour arriver à Paris; c'est par la trahison Bourbonnienne qu'elle entre dans la capitale; c'est chez *Talleyrand* qu'Alexandre descend; et deux heures après, il déclare qu'il ne traitera *ni avec Napoléon*, *ni avec aucun membre de sa famille*, ce qui est déclarer qu'il veut les Bourbons, demandés à grands cris par tous les traîtres.

La Coalition rétablit donc le successeur de Louis XVI, comme elle voulait rétablir Louis XVI lui-même : l'Autriche et la Prusse voudraient même que Louis XVIII ne donnât *aucune Charte;* et si Alexandre insiste pour qu'il en oc-

(1) *Histoire populaire de la Révolution française*, t. IV, p. 56.

troie une, c'est qu'il croit son Empire inacessible à l'esprit révolutionnaire.

La Coalition ne partage pas la France comme elle en avait le projet, parce que ce n'est pas la force des armes qui l'a fait entrer à Paris, mais la trahison de Talleyrand, et une Capitulation qu'il serait trop dangereux de violer. D'ailleurs, Louis XVIII n'est que son *Préfet* et son *Commis.*

Réunie en Congrès à Vienne, pour soumettre tous les Peuples à la domination de l'Aristocratie, dès qu'elle apprend le débarquement de Napoléon, elle le met hors la loi par une première déclaration du 13 mars, et s'engage, par un second traité du 25, à *rétablir Louis XVIII.* — Elle se garde bien de faire connaître ce dernier traité ! — Et, malgré cet engagement formel, elle déclare de nouveau, mensongèrement, perfidement, qu'elle ne fait pas la guerre à la Nation, mais *à Napoléon seul et aux Bonapartistes*, qu'elle ne veut imposer personne à la France, et qu'elle veut la laisser libre de choisir le Gouvernement qui lui convient.

Quand, d'après cette déclaration solennelle, Napoléon abdique; quand la Représentation nationale envoie à la Coalition Lafayette et quatre autres Plénipotentiaires, pour arrêter ses armées et négocier la paix, *Blucher*, arrivé à Laon, leur déclare qu'*elle ne tient pas aux Bourbons;* ses Ministres et ses Diplomates leur déclarent aussi qu'ils n'ont pas la *prétention de se mêler de la forme du Gouvernement de la France :* mais toutes ces déclarations sont des *ruses de guerre* pour endormir, diviser, écraser! *Fouché*, qui trahit avec cent autres traîtres, qui l'excite à se hâter sans perdre une minute, et qui lui conseille de mentir et de tromper, est d'accord avec elle pour rétablir les Bourbons. Wellington amène avec lui le Comte d'Artois; et quand la trahison a rendu toute défense impossible, c'est lui qui lève le masque, et qui déclare enfin qu'*elle s'est engagée à rétablir Louis XVIII.*

Napoléon dira à Sainte-Hélène que Paris avait pour se défendre 120,000 soldats avec 300 pièces de canon, 36,000 gardes nationaux et 15,000 fédérés avec 6,000 canonniers et 500 canons, des fortifications et 600 pièces en batterie. Mais c'est en vain que B. Constant, secrétaire des cinq Plénipotentiaires, écrit à Paris pour recommander de *tenir huit jours*. Comment résister à la trahison de Fouché, *Président du gouvernement provisoire*, entraînant *Davoust*, Ministre de la guerre et Commandant en chef de l'Armée, *Masséna*, commandant la Garde Nationale et les Fédérés, etc., etc.? A quoi serviront les fortifications au *nord* et le minage des ponts, puisque Fouché a empêché les fortifications du *sud* et s'est arrangé de manière que le *pont du Pecq* fût livré par Martainville pour transporter les Prussiens sur la rive gauche? A quoi serviront les canons et les canonniers, si on leur donne des gargousses de cendre ou des boulets d'un autre calibre?

On sait combien d'autres traîtres coopèrent à la ruine de leur Patrie! On sait comment cette Coalition, qui (pour nous servir d'une expression vulgaire) faisait patte de velours, montre enfin ses griffes de vautour! Places fortes, arsenaux, chantiers, monuments, tout est pillé; tous ces canons, tous ces fusils qu'on refusait aux fédérés, sont pour elle; elle exige *deux milliards*, etc., etc.

Et la capitulation n'est rien pour la Coalition : elle exige les têtes de Ney, de Labédoyère, etc., etc.! le sang coule partout sous le poignard et sur l'échafaud...!

Et les Bourbons souffrent tout, consentent à tout, livrent tout à leur amie, même *Huningue*, *Philippeville*, et d'autres clefs du territoire appartenant à la France avant la Révolution. Ils donneraient moitié du pays si la Coalition le demandait!!!

Et pourquoi ne le demande-t-elle pas? car le démembrement est décidé depuis long-temps; la nouvelle carte est dressée; et le *Baron de Stein*, Ministre Prussien, dans sa

Gazette de Berlin, le Gouverneur-général prussien à Dusseldorf, *Justus Grummer*, dans sa proclamation de 13 avril, ont dit et redit que c'était, non à Napoléon, mais *à la Nation* qu'il fallait faire la guerre, à cette Nation turbulente, guerrière et conquérante, qui troublait l'Europe; ils ont dit qu'il fallait la diviser en provinces, comme avant la Révolution, ou en petits royaumes, comme ceux d'Allemagne, afin que l'Europe pût dormir tranquille tandis qu'ils se dévoreraient mutuellement.

Si la Coalition ne partage pas la France, c'est que les copartageants ne peuvent se mettre d'accord entre eux; c'est qu'elle croit la France assez épuisée, assez exténuée, assez enchaînée par une armée d'occupation de 150,000 hommes, par les Gardes du Corps et la Garde royale, par des Suisses et la crainte qu'elle inspire elle-même, par des forteresses qu'elle construit en Belgique avec l'argent de la France, pour la menacer. Quel bonheur qu'elle n'ait pas l'idée de construire ces bastilles autour de Paris!

Et la Coalition trompe les Peuples comme la France. Après leur avoir prodigué les promesses de liberté et de constitutions, afin de les déterminer à donner leurs *pattes pour tirer les marrons du feu*, elle se moque d'eux, les partage comme de vils troupeaux, et rive plus étroitement leurs fers!

Dans le Congrès d'Aix-la-Chapelle, elle s'organise à perpétuité sous le nom de *Sainte-Alliance*, et déclare qu'elle ne permettra aucune révolution.

Bientôt l'Espagne et le Portugal s'insurgent contre les plus ingrats et les plus féroces des tyrans; et quoique leurs révolutions soient faites par *la partie la plus éclairée* des deux Nations; quoique l'influence de ces révolutions Espagnole et Portugaise soit bien différente de l'influence de la Révolution Française, la Coalition ne peut les tolérer; et, réunie dans de nouveaux congrès à Vérone, à Laybach, à Carls-

bad, elle condamne ces Peuples à rentrer sous le joug de la plus horrible tyrannie.

Cependant, elle n'est pas prête à attaquer l'Espagne : il faut trois ans de préparatifs. Eh bien ! elle attendra trois ans ! Mais la chose est arrêtée par elle comme par le Destin, dans trois ans, elle écrasera les révolutions Espagnole et Portugaise.

Bien plus, elle exigera de Louis XVIII qu'il emploie l'armée française à étouffer la Révolution Espagnole ; elle le menacerait, s'il avait la folie de refuser ; elle se tiendra prête à le soutenir s'il était nécessaire ; et des Russes, des Autrichiens, des Prussiens, iraient aider les soldats des Bourbons à tuer les patriotes Espagnols, abandonnés par l'Aristocratie anglaise, qui a fait semblant de vouloir les soutenir.

Et Louis XVIII, comment va-t-il s'y prendre ? Rusera-t-il comme Louis XVI, comme la Coalition, comme tous les Rois ? Sans doute ! Il dira que son armée d'invasion n'est qu'un *cordon sanitaire* contre la peste ; il criera à la calomnie et à la malveillance contre ceux qui se permettront de soupçonner sa parole de Roi ; et huit jours après cette ignoble comédie, le futur héros du Trocadéro envahira l'Espagne, escorté par les trésors de la France pour acheter des traîtres. Que de sang encore versé par la vengeance des Ferdinand et des Don Miguel !

Cependant Naples, le Piémont, veulent aussi la liberté ; et là encore ce sont *les hautes classes* qui font la révolution ; et deux Princes du sang se mettent à la tête des deux Nations. Mais la Coalition ne veut souffrir aucun changement. On connaît la trahison du Roi de Naples et des Princes royaux, les restaurations, les vengeances, le sang versé ! Proscrits Napolitains, Romains, Piémontais, Italiens, encombrent la France, avec les proscrits Espagnols et Portugais.

Tout est calme désormais : les *Carbonari* de France sont

écrasés, comme ceux d'Italie; Villèle et ses trois cents battent monnaie pour les Émigrés, à qui ils donnent un milliard d'indemnité; pour la Noblesse, à qui ils donnent le droit d'aînesse; pour le Clergé, à qui ils donnent la loi du sacrilége.

Puis, Charles X brave l'opinion en appelant Polignac, Bourmont, Labourdonnaie.

L'Aristocratie Européenne doit donc croire la Démocratie muselée, garrottée, morte... Elle s'endort enfin sans inquiétude, tandis que Charles X ne doute pas qu'il ne puisse impunément déchirer la Charte, disant : « Si j'avais besoin du » secours de mes alliés, ce serait leur affaire autant que la » mienne. »

Mais voilà que, pendant que la Coalition dort, et que Charles X publie ses ordonnances de bon plaisir, Bourgeois et Peuple expulsent, en trois jours, Garde royale et Suisses, même les protégés de la Coalition, Charles X et l'enfant de l'Europe, le Duc de Bordeaux.

« En vérité, doit se dire la Coalition, ces Français sont incorrigibles! Il est impossible de dormir un moment tranquille! Il faut en finir avec eux! »

Qui peut douter en effet que, si la Coalition se trouvait, en 1830 comme au 20 mars, réunie en congrès à Vienne, et si elle avait ses armées sur pied comme à cette époque, elle attaquerait la France pour rétablir Charles X, comme elle a attaqué Napoléon pour rétablir Louis XVIII! Mais n'étant pas réunie, n'ayant pas ses armées prêtes, elle est forcée d'ajourner.

Et quelle peur les Rois éprouvent! quelle sympathie cette Révolution de 1830 inspire à tous leurs sujets! Quelle agitation dans tous les Peuples, trompés par eux en 1814 et 1815, irrités de n'avoir pas obtenu les Constitutions promises! Que d'insurrections, en Belgique, en Espagne, en Suisse, en Pologne, en Italie! Que de mouvements démocra-

tiques en Angleterre! Ah! si le Ministère français était national, populaire, hardi, s'il ne consultait que l'intérêt de la France et de l'humanité, il appellerait toute la Nation aux armes; il la porterait sur la frontière; il montrerait le drapeau de la liberté entouré d'un million de défenseurs; il déclarerait à la Coalition et aux Peuples sa résolution de s'ensevelir sous les ruines de la Patrie ou de faire triompher le principe de l'indépendance de chaque Nation, de la Souveraineté de chaque Peuple, et de la *non-intervention* des Rois dans les révolutions étrangères; il demanderait à la Coalition la reconnaissance de ces principes, une paix prompte et solide, et le désarmement général pour garantie; ou bien il déclarerait la guerre, en proclamant la fraternité des Peuples. A cette attitude énergique, tous les Peuples feraient leurs révolutions, comme la Belgique, la Pologne et l'Italie; les Rois seraient détrônés ou paralysés sur leurs trônes chancelants; on n'aurait pas même la guerre.... L'influence morale de la Révolution française, l'esprit universel de justice, l'enthousiasme des Nations, la puissance de l'opinion publique Européenne préparée depuis quarante et un ans, produiraient plus de prodiges que n'en ont jamais produit le génie des Généraux et la bravoure des armées; une longue paix assurerait la prospérité du commerce et de l'industrie; et la France, qui depuis tant d'années a fait tant de sacrifices pour délivrer le Monde, aurait la véritable gloire, celle d'être la libératrice des Nations par l'ascendant de la justice et de la vérité.

Quelle faveur la Fortune vient d'offrir à la France! Quel bonheur inouï, sans pareil dans l'histoire, que cette miraculeuse Révolution de 1830! Qu'elle a raison cette Opposition patriote qui demande une attitude énergique! On la calomnie alors en l'accusant de ne vouloir que guerre, désordre, anarchie, ruine des finances, du commerce et de l'industrie... On la calomnie; car c'est elle qui veut réellement la paix : c'est elle qui a la véritable modération; c'est elle qui est la véritable amie de l'ordre, de l'économie, de la sécurité et de la prospérité du commerce. Si ses conseils n'étaient pas repoussés, on n'aurait besoin ni d'aller à Anvers et à Ancône,

ni de tant dépenser à Alger, ni de faire des fortifications à Paris!!!

Quelle responsabilité pour les auteurs de la paix à tout prix, qui ont soumis la France à tant de reculades, à tant de lâchetés, à tant d'affronts, à tant d'ingratitude et d'iniquité envers les malheureux Polonais, Italiens, Espagnols, excités par elle et sacrifiés par son Gouvernement!

Et voyez comme les Rois ont alors le sentiment de la puissance de la France et de leur faiblesse! Le premier ministre d'Angleterre, *lord Grey*, déclarera à la tribune que, quoi que la France eût demandé, par exemple la réunion de la Belgique qui s'offrait à elle, l'Europe n'était pas en mesure de lui rien refuser.

Quel bonheur pour eux que le Ministère sorti des barricades ait adopté le système de les ménager et de les sauver! Que de reconnaissance ils lui doivent! Qu'il aurait raison de les accuser d'*ingratitude!*... Mais quel effroi doivent leur inspirer le seul souvenir de cette Révolution qui leur a fait courir un si grand péril, et la crainte de la voir se ranimer un jour! Plus que jamais ils doivent avoir la résolution d'écraser la France; car la Démocratie est plus formidable que jamais dans toute l'Europe; rien ne peut garantir l'Aristocratie qu'une nouvelle éruption, en France ou ailleurs, n'éclatera pas soudainement pour l'engloutir. Que ce soit dans cinq ans, dans dix ans, dans vingt, qu'importe à cette Aristocratie, corps perpétuel qui regarde son existence comme devant être éternelle, et qui fait des projets pour des siècles et des demi-siècles comme les individus en font pour quelques jours? Menacée de mort dans dix ou vingt ou cinquante ans, l'Aristocratie Européenne s'effraie tout autant que si elle était menacée de mort dans quelques mois. Sous cette menace, suspendue sur sa tête comme l'épée de Damoclès, il n'y a pas de milieu, il faut qu'elle se résigne à capituler et à faire des concessions progressives ou à soutenir une guerre à mort. Or, point de concessions nulle part, tandis que la

Démocratie frémit partout, en Angleterre, en Espagne, en Italie..... Par conséquent l'Aristocratie accepte la guerre à mort, à tout risque, comme l'Aristocratie française émigrait en 89, appelait l'étranger, déclarait la guerre à la Patrie, et bravait tous les périls en criant : TOUT OU RIEN (1)!

La Coalition, retenue et paralysée par les insurrections de Belgique, de Pologne et d'Italie, est donc forcée d'ajourner... Elle ajourne... A combien de temps? Tant qu'il sera nécessaire, jusqu'à ce qu'elle soit prête et que la France soit désarmée, à *trois ans* comme pour l'Espagne, à dix ou onze ans s'il le faut, jusqu'à ce qu'Henri V ait complété sa majorité (24 septembre 1841), jusqu'à ce que *le volcan se soit dévoré lui-même,* dira le Prince royal de Prusse, jusqu'à ce que *la bête soit cuite dans son jus*, dira l'ambassadeur Russe Pozzo di Borgo, jadis révolutionnaire Français.

Pendant ce temps, elle ne néglige rien pour préparer la guerre; elle conclut une *ligue commerciale* ou de douane pour bloquer la France, fait des chemins de fer pour amener plus rapidement ses troupes, se fait des visites mystérieuses, tient de petits congrès... Et d'un autre côté, elle demande au Gouvernement français toutes les concessions qui peuvent désarmer la France...

Vainement le Ministère français promet-il aux Chambres le salut de la *nationalité Polonaise,* le *désarmement général,* la démolition des places fortes élevées en 1815 pour menacer la France, la conservation d'Ancône, le maintien de l'alliance anglaise, etc. : tout est refusé par la Coalition ; l'alliance anglaise pendant sept ou huit ans n'est peut-être qu'une *ruse machiavélique* pour endormir la France, comme l'appui donné par l'Aristocratie anglaise aux Démocrates Espagnols ne sera certainement qu'un piége pour fournir à la Coalition un prétexte d'intervention et de guerre, ou tout autre piége infernal ; car l'Aristocratie anglaise ne peut pas favoriser sincèrement la Démocratie espagnole, lors-

(1) *Histoire populaire de la Révolution française*, t. II, p. 432.

qu'elle est le plus violent ennemi de la Démocratie et des Révolutions démocratiques.

Si le Ministère était assez fort pour obtenir des *bastilles*; s'il était incontestablement maître absolu en France; s'il tenait la Démocratie liée, enchaînée, ne pouvant plus remuer, peut-être la Coalition se bornerait-elle à l'applaudir, à lui demander d'enchaîner complétement la Révolution, et à l'aider à cet enchaînement.

Mais le Pouvoir n'a la puissance d'obtenir ni les bastilles, ni des apanages, etc., etc.; la Démocratie française est donc toujours un cauchemar pour les Rois; et la Démocratie en Angleterre, en Irlande, au Hanovre, en Italie, applaudissant à la Révolution en Espagne et en Orient, ne laisse plus de sommeil à l'Aristocratie Européenne.

Elle doit donc vouloir la guerre, aujourd'hui qu'elle est prête, que la France est désarmée, que la Garde nationale est dissoute dans beaucoup de ses principales villes, qu'Alger absorbe 50,000 hommes, qu'Ancône est rendu, et qu'Henri V a non seulement la majorité royale, mais bientôt la majorité complète.

Elle veut la guerre; et les preuves de sa volonté surabondent. Tout le passé, tous les faits actuels la prouvent... Mais la rupture subite de l'alliance entre l'Angleterre et la France pour une nouvelle coalition entre les quatre grandes Puissances coalisées depuis 1792 à 1815, le prouverait tout seule... Une alliance entre l'Angleterre et la Russie, quand toute la politique Russe est depuis long-temps dirigée contre la puissance Anglaise dans l'Inde et dans la Méditerranée, quand le Peuple anglais a manifesté tant de sympathie pour la Pologne et tant de haine pour son oppresseur!... Une alliance à l'exclusion de la France, contre le seul allié de la France!

Et l'on se bercerait du fol espoir que les signataires du

traité de Londres n'oseront pas l'exécuter ! Comme si la Diplomatie était une assemblée d'enfant, sans prévoyance, sans courage, sans volonté ! Comme si les Congrès avaient jamais reculé devant leurs arrêts contre les Peuples, contre la France, contre la Belgique, contre l'Espagne, contre l'Italie, contre la Pologne ! Comme si l'on connaissait sur la terre quelque chose de plus inexorable que la *Diplomatie*, disposant des armées, des flottes, des trésors et des Nations !

Ecoutez d'ailleurs un journal anglais, le *Morning-Post* (*Commerce* du 19 septembre ; — *National* du 20), avouant que la Coalition est évidemment reformée contre *la Révolution, contre l'Esprit Révolutionnaire.* On commencera par l'Egypte, puis on arrivera à Alger ; et quand même le Ministère français voudrait encore entasser concessions sur concessions, il arrivera un moment où le vase, rempli goutte à goutte, sera tellement plein qu'une goutte de plus le fera couler.

Aussi l'opinion de la guerre est dans tous les esprits, à la Bourse, dans les Journaux, dans le Gouvernement même, puisqu'il jette des cris d'alarme, puisqu'il accuse le Cabinet anglais d'infidélité, puisqu'il reproche aux Rois leur *ingratitude,* puisqu'il appelle des soldats, puisqu'il fait fabriquer à la hâte des boulets et de la poudre, puisqu'il dépense 200 millions et bouleverse tout pour fortifier Paris, puisqu'il déclare la nécessité de préparer la défense tellement URGENTE qu'il ne surseoit pas huit jours pour convoquer les Chambres, puisqu'il s'expose au risque d'être accusé d'avoir VIOLÉ LA *Charte* dans un moment où toute violation pareille peut être fatale à ses auteurs.

Le Gouvernement proclame donc l'imminence de la guerre et de l'attaque par la Coalition, à moins que toutes ces démonstrations ne soient qu'une ruse pour avoir des forts ou des *bastilles*.....

Mais, oui, ces 20 forts pourraient bien n'être que des

bastilles !... Oui, nous n'en doutons pas (et nous le démontrerons dans une prochaine lettre), ces 20 forts sont des *bastilles* ou des espèces de *bastilles*... Oui, la Coalition les voit avec plaisir... Oui, tout ce qui se passe en Europe est peut-être une ruse, un complot, pour donner un prétexte ou une occasion de faire des bastilles... Oui, la liberté n'a jamais été plus menacée... Elle est perdue si les 20 bastilles s'achèvent... « Paris embastillé, dit le journal anglais » LE STANDARD, sera le *tombeau de la liberté de la France*; et » avec la liberté de la France *périra l'espoir d'une liberté rai-» sonnable en Europe.* » (*Commerce* du 24 sept.) Il n'y a jamais eu de violation de la Charte ni d'usurpation de la souveraineté plus flagrante, plus audacieuse et plus criminelle que celle de M. Thiers, ordonnant 20 bastilles par une simple ordonnance... Mais les bastilles ne se feront pas... L'opinion publique, la volonté nationale, ne le permettront pas. Et sans les bastilles comme avec les bastilles, c'est toujours la guerre de l'Aristocratie contre la Démocratie et la Liberté.

En résumé, la situation de la France et de l'Europe n'a jamais été si grave... La guerre est suspendue sur la France; chacun la voit... Elle bouleverse la Bourse, elle paralyse le commerce; elle multiplie les faillites; elle les rendra bientôt innombrables; elle produit une partie de ses désastreux effets... Les esprits s'aigrissent; les Presses se menacent; les orgueils s'irritent, se blessent; on se craint réciproquement; on se prépare partout.

A Sainte-Hélène, Napoléon a dit (1) : « Aucun des deux » Empereurs ne voulait la guerre de Russie : des impru-» dences, des maladresses d'ambassadeurs, de fausses » démarches, de la vanité, l'amenèrent. » Que d'éléments de ce genre pour l'amener aujourd'hui !

Et chose inouie, une flotte Russe traverse la Baltique, franchit l'Océan, pour se rendre dans la Méditerranée, du consentement de l'Angleterre !

(1) *Histoire populaire de la Révolution française*, t. IV, p. 547.

A quand les hostilités? Impossible de le savoir : peut-être bientôt ; peut-être dans quelque temps seulement, après de nouvelles reculades et de nouvelles concessions... Mais de nouvelles concessions ne feront qu'affaiblir la France, fortifier davantage ses ennemis, et rendre la guerre plus inévitable... Si Méhémet-Ali succombe comme la Pologne, l'Italie, etc., combien la France n'en sera-t-elle pas plus faible et ses ennemis plus puissants! Jamais la guerre n'a été plus probable, plus certaine même, plus prochaine et plus dangereuse!

Dans de nouvelles lettres, nous examinerons la nature de cette guerre et ses périls, le caractère de la défense, l'attitude qui convient à toutes les classes de citoyens, la nécessité de l'union et de la prudence, et particulièrement la nécessité de se rallier autour du drapeau de la Réforme. Nous examinerons les questions sociales qui viennent d'agiter les Ouvriers, leur véritable intérêt, et la conduite qu'il leur importe de suivre. Nous prouverons que les fortifications projetées sont des *bastilles*, et qu'en les ordonnant dictatorialement, M. Thiers viole la Charte et commet un crime qui doit le faire mettre en accusation.

CABET.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Rue Jacob, 30.

2e LETTRE

SUR LA CRISE ACTUELLE.

POINT DE BASTILLES!

LES FORTIFICATIONS PROJETÉES SONT DES BASTILLES.
DES BASTILLES SERAIENT LA RUINE DE PARIS, DE LA LIBERTÉ,
DE L'INDÉPENDANCE.—DÉPENSES ÉNORMES.
OPINIONS DIVERSES CONTRE LES FORTERESSES.

Sous la Monarchie représentative ou parlementaire, les Ministres sont censés tout faire; rien ne se fait que parce qu'ils l'approuvent ou le souffrent; rien ne peut excuser leur lâcheté, quand ils sont lâches : à eux la *responsabilité!*

Personne ne peut avoir oublié l'accueil fait en 1830 au Gouvernement sorti des barricades. Assurément il ne peut se plaindre de la Nation celui qui reçut alors la plus belle couronne de l'univers, une couronne qui devait lui donner bonheur et gloire.

Quelle popularité d'abord! Il est vrai que partie des combattants fronçaient le sourcil au seul nom de l'élu; mais la masse, crédule, confiante, ne pouvant douter de sa fidélité à la Révolution qui lui donnait un trône, l'encourage par ses députations et ses adresses; 60,000 gardes nationaux, réunis au Champ-de-Mars sur la fin d'août, le saluent de leurs acclamations; les élèves de l'École polytechnique et des Écoles de droit et de médecine, les jeunes gens du commerce, lui présentent l'hommage de leur dévouement. Le Peuple chante la *Parisienne* comme la *Marseillaise*.

Avec quel plaisir on se montre alors populaire et confiant! On reçoit pour garde, dans son palais, des ouvriers

en veste ; on les appelle *mes camarades ;* on leur donne des poignées de mains ; on boit dans leur verre ; on chante avec eux l'Hymne à la Patrie ; on répond qu'on est *à eux à la vie et à la mort ;* on se montre à la foule ; on va dans les rues, comme un bourgeois, seul, à pied, avec son parapluie et son chapeau gris. C'est bien, très bien ! qu'on serait heureux si le Ministère continuait ce système !

Que de protestations patriotiques ! On se vante d'être un Patriote de 89, un soldat de Jemmapes et de Valmy, un défenseur de la République et de la Convention...... On se vante d'avoir toujours porté la cocarde tricolore, et d'être toujours Républicain ; on ne connaît rien de mieux que la Constitution américaine ; on accepte une *Monarchie populaire entourée d'institutions républicaines ;* on veut un gouvernement à bon marché et seulement 4 à 6 millions de liste civile ; on se laisse appeler *la meilleure des Républiques*, et *Roi-Citoyen ;* on appelle la Charte nouvelle une *Charte-Vérité*. C'est bien, très bien, si l'on continue !

Que de sécurité, que de bonheur, que de puissance on aurait si le Gouvernement appliquait fidèlement ces principes ! On n'aurait jamais besoin de bastilles ! Et la Nation doit être la première à regretter que le Pouvoir ait quitté la voie qui le rendrait heureux en assurant le bonheur du pays.

Bientôt tout change, pour le malheur commun..... La funeste influence des Talleyrand, des Guizot, des Molé, des Thiers, empoisonne tout, appelle les tempêtes.

Bientôt, on proclame que le Gouvernement *doit être impopulaire !*

Bientôt, la résistance universelle, les émeutes, les conspirations, manifestent la plus profonde impopularité !

Bientôt, Lafayette, Dupont (de l'Eure), Laffitte même, tous les patriotes désintéressés, sont repoussés, destitués, persécutés, proscrits ; les *Conseils municipaux* sont dissous ; les *Gardes nationales* sont licenciées et désarmées ; les *Jurés* sont dépouillés de leurs principales attributions ; le sang coule en juin et en avril, à Lyon et à Paris.

Mais la dissolution des Municipalités et des Gardes natio-

nales, les lois de Septembre, la destruction de la presse et des associations, le désarmement des citoyens, sont d'impuissantes mesures : loin de calmer l'irritation, elles l'augmentent...

Et à qui la faute? Est-ce à ce Peuple de Juillet qui s'est montré si modéré, si généreux, si ami de l'ordre, si confiant et si docile? N'est-ce pas la faute du Système et du Ministère?

C'est en vain qu'il promet la paix; le désarmement général; la démolition des places fortes élevées en Belgique, en 1815, par la Coalition, pour menacer la France; l'alliance avec l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal; la conservation de la Nationalité Polonaise...

Ce Ministère ne réalise aucune de ses promesses; il tient la France à la discrétion de l'Étranger; il abandonne ou sacrifie la Pologne, l'Italie, l'Espagne... Il rend Ancône.. Mais il demande des dots et des apanages.

Le mécontentement est tel qu'on n'ose plus passer les revues de la Garde nationale, ni assister aux anniversaires de Juillet, ni sortir... On se proclame prisonnier.

Alors, pour la sécurité du Pouvoir, il faut des *Bastilles!*...

On se rappelle l'ardeur à les demander, les efforts, les moyens, les ruses, pour les obtenir : ce n'étaient que des *forts détachés;* leur unique but était la défense de la capitale contre l'Étranger; on invoquait l'intérêt de Paris et de la France, le salut public, l'indépendance, l'honneur national, le patriotisme des Français.

On se rappelle aussi l'opposition de la tribune et de la presse; les écrits d'*Arago;* la démonstration que les forts détachés étaient des *bastilles,* par conséquent un mensonge, une ruse, une perfidie, qui cachaient des projets contre-révolutionnaires, liberticides, anti-nationaux.

On se rappelle quel effet produisit la publication du rapport du Ministre *Clermont-Tonnerre* à Charles X. Nous le remettons ici sous les yeux du lecteur.

Rapport de Clermont-Tonnerre.

En soumettant à Votre Majesté un rapport spécial sur l'établis-

sement de la caserne du Trocadéro, je crois de mon devoir d'appeler un moment son attention sur le système général d'après lequel le casernement de Paris me semble devoir être établi.

Paris, déjà si grand, tend constamment à s'accroître ; et une force de choses que je crois irrésistible, tend de plus en plus à faire de Paris une ville à la fois industrielle et commerçante, *c'est-à-dire une ville où les soulèvements populaires sont le plus à redouter.* Paris cependant est le centre du gouvernement ; et en supposant que quelque jour il fût possible de transporter à Versailles la résidence du Roi, Paris exercera toujours sur la France une action si puissante que *le gouvernement devra toujours être en mesure de maintenir cette grande capitale dans l'obéissance et le devoir.*

Votre Majesté n'ignore pas que c'est surtout dans une vue militaire, et pour pouvoir, en cas d'attaque du Louvre, gagner en sûreté le château des Tuileries, *que Henri IV a construit* la galerie qui réunit le Louvre aux Tuileries.

Quand Louis XIV fonda Versailles et en fit la résidence royale, ce n'était pas seulement dans des vues de magnificence que ce grand Roi prit une si importante détermination. Le souvenir de la Fronde était présent à sa pensée ; et *on sait qu'il avait voulu s'éloigner, avant tout, de son immense capitale*, et qu'il fut même question, entre autres projets, de transporter sur la Loire le siége du Gouvernement. Sans la faiblesse et la perfidie qui perdirent la Monarchie au 6 octobre, la prévoyance du grand Roi eût été pleinement justifiée par la défaite des factieux qui osèrent venir de Paris pour attaquer la demeure du Souverain.

Enfin, Sire, quand Bonaparte s'établit dans le palais de nos Rois, il sentit plus qu'aucun autre la nécessité d'isoler la demeure du Souverain et de la mettre à l'abri des attaques d'une immense population qui se soulèverait contre le Gouvernement. *Ce fut dans ce dessein qu'il entreprit de construire la nouvelle galerie qui doit enceindre dans le palais même une immense place d'armes, ayant des débouchés sur toutes les faces ;* qu'il isola le jardin des Tuileries et fit percer la rue de Rivoli, dont le prolongement doit aller jusqu'à la colonnade du Louvre afin de dégager entièrement l'enceinte du palais.

Mais il ne se contenta pas d'isoler le palais et de le placer entre de longs espaces *que le canon ou les charges de cavalerie* peuvent balayer avec la plus grande facilité : il ajouta à ces premières dispositions une précaution de détail qui mérite d'être remarquée, en réservant en face du pavillon Marsan une petite place en retraite dont le but est évidemment de pouvoir au besoin réunir et mettre

à couvert une réserve de troupes et d'artillerie; et par l'acquisition du terrain qu'il fit jusqu'à la rue Saint-Honoré, il s'assura les moyens d'agir sur cette importante communication. On sait enfin qu'il se refusa constamment à dégager la façade de Saint-Roch, où il avait acquis, le 13 vendémiaire, la preuve que le peuple soulevé pouvait trouver un point d'appui redoutable, afin que du haut de cette citadelle on ne puisse pas prendre vue sur les Tuileries ou déboucher facilement de la butte Saint-Roch près du château, sur la rue de Rivoli.

Suivons maintenant l'ensemble de ses combinaisons, et voyons jusqu'à quel point il avait porté la prévoyance du danger *que peut faire courir au chef d'un État une Population de plus d'un million d'âmes.*

La première disposition à l'aide de laquelle il avait appuyé son système était l'établissement d'une caserne en face du pont Royal, afin d'être ainsi le maître des deux rives de la Seine, et de conserver toujours sa communication libre avec les troupes casernées à Grenelle et à l'École-Militaire. Mais ce n'est pas assez : il connaissait trop bien la guerre pour ne pas savoir combien est grande l'influence qu'exerce l'occupation des hauteurs sur les populations qu'elles dominent; et il avait senti, en conséquence, le besoin de fortifier Chaillot; *mais, pour ne pas laisser percer au-dehors les craintes et la défiance dont son cœur était rempli*, il annonça seulement le projet de construire ce qu'il appela le Palais du Roi de Rome, et voici en quoi consistait ce projet : le Palais, placé sur la hauteur en face de l'École-Militaire, dominant le pont d'Iéna, enfilant le cours entier de la rivière d'une part, et tout le développement de la rue de Rivoli de l'autre, devait être construit de manière à remplir toutes les conditions d'une véritable forteresse; mais, pour lui donner toute la valeur dont elle était susceptible, il embrassait, dans ses dépendances, tout le grand plateau qui s'étend de la barrière de l'Étoile et de la hauteur des Bons-Hommes jusqu'au bois de Boulogne et à la route de Neuilly. Sur ce plateau il devait établir un immense jardin entouré de fortes murailles ou de fossés profonds, qui en faisaient au besoin un vaste camp retranché, auquel arrivaient, par toutes les routes, et sans être obligées d'entrer dans Paris, les troupes de Versailles, de Courbevoie et de Saint-Denis, et en un mot la garde entière.

Tel était, Sire, l'ensemble d'un système dont Votre Majesté appréciera la force. Voici maintenant celui dans lequel je crois nécessaire d'entrer. Le passé porte un flambeau destiné à éclairer l'avenir, *et de trop malheureux exemples prouvent que l'autorité*

la plus légitime et même la plus paternelle peut avoir besoin de la force, pour qu'il ne soit pas d'une sage politique de s'assurer les moyens d'en user.

Le premier fondement du système que je crois nécessaire de porter le plus rapidement possible à sa plus complète exécution est la construction d'une forte caserne sur la *hauteur de Chaillot*. J'ai développé les avantages de cette position ; elle domine le cours de la Seine ; elle assure la possession des deux rives par le pont d'Iéna; elle prend à revers la rue de Rivoli, les Champs-Élysées et les Tuileries ; on y arrive de toutes parts sans être obligé de traverser Paris ; c'est un point d'où l'on peut se porter et agir dans toutes les directions.

Cette caserne présenterait l'aspect d'un monument élevé à la gloire du pacificateur de l'Espagne ; *mais dans la réalité elle aurait toute la solidité d'un fort.* Des dispositions particulières et non apparentes donneront la faculté d'y placer du canon ; elle sera isolée sur tout son pourtour, placée au bord de l'escarpement faisant face à l'École-Militaire ; elle aura en arrière, dans la direction du bois de Boulogne, une grande place, qui formerait, au besoin, une place d'armes, pour la réunion des troupes; on aurait soin de diriger, vers cette place de grandes communications dont la principale arriverait directement de la porte Maillot. Enfin, les alignements des rues qui par suite pourraient être tracées à partir de ce plateau, seraient dirigés vers l'intérieur, de manière à ménager scrupuleusement les vues que la hauteur de Chaillot prend sur le cours de la rivière, sur les Champs-Élysées, les Tuileries et la rue de Rivoli.

Ce premier point établi, pour s'assurer plus complétement la possession des deux rives de la Seine et la communication par le pont d'Iéna, on construirait de l'autre côté de ce pont la caserne de cavalerie destinée à remplacer celle qui se trouve retirée à la garde royale par l'aliénation des terrains de Belle-Chasse. Et pour avoir toujours la disposition libre et prompte de l'artillerie, on construirait, au pied de la hauteur même de Chaillot, en face du pont, une caserne pour l'artillerie et le train de service.

Un autre objet du plus haut intérêt *est l'achèvement de la seconde galerie du Louvre et la prolongation de la rue de Rivoli jusqu'à la place de la Colonnade ;* mais cet objet est entièrement en dehors des attributions du ministère de la guerre, et je ne puis que l'indiquer à la sollicitude de Votre Majesté. Il est aussi très important de conserver aux gardes-du-corps et d'acquérir, si l'on peut, la caserne qu'ils occupent de l'autre côté de la rivière près le pont Royal. Le Roi se rappelle, sans doute, que quand les anciens mous-

quetaires existaient, leur quartier était placé rue du Bac, dans l'endroit où est maintenant le marché Boulainvilliers. Ce n'est pas sans une vue militaire que cet établissement avait été fait. Ce n'est peut-être pas sans l'influence des hommes qui préparaient la révolution que sa destination a été changée.

Mais ce n'est pas assez que le pouvoir *se défende contre les soulèvements d'une grande ville et de s'être assuré les moyens d'en faire une exemplaire justice;* il faut, autant que possible, leur préparer des obstacles qui puissent les *prévenir*, ou les arrêter du moins dans leurs développements; et, pour arriver à ce but, il existe un moyen simple, mais nécessaire à employer: c'est d'établir les *casernes* des régiments de la garnison de manière à présenter partout contre la population ameutée des moyens de résistance et de répression qui la contiennent dans le devoir. Ces casernes doivent être *isolées;* elles doivent, autant que possible, contenir les régiments entiers.

Elles doivent être construites de manière à présenter au besoin une grande résistance, et à donner une action directe et énergique sur les quartiers populeux à portée desquels elles seront placées; mais pour pouvoir les construire avec toutes ces conditions, il est nécessaire d'aliéner une partie considérable des casernes que nous possédons aujourd'hui dans Paris, et d'en employer le produit à construire des casernes nouvelles, sur des points qu'il faudra déterminer d'avance, et où il faudra acquérir des terrains propres à leur construction. Mon intention est, en conséquence, de préparer un travail spécial sur cet objet, et j'aurai l'honneur de le soumettre à Votre Majesté aussitôt qu'il sera terminé.

Enfin, il est une dernière disposition qui forme le complément du système, mais qui toutefois se rattache plus particulièrement à l'organisation générale de la défense du royaume, et dont l'exécution ne peut être envisagée que dans un long avenir : *je veux parler d'un fort ou plutôt d'une grande citadelle à établir à Montmartre.* Il peut être nécessaire quelque jour, par suite de grands désastres militaires, comme de grandes commotions politiques, de mettre en sûreté des objets précieux, des richesses d'une valeur immense; il y a de plus une évidente utilité à tenir près d'une grande ville *une forteresse qui la commande et qui la contienne par la crainte*, en même temps que, dans les suppositions d'une guerre malheureuse, elle empêche que l'ennemi ne puisse occuper en paix la capitale du royaume et ménage contre lui les retours offensifs. C'est donc par de très puissants motifs que je pense, avec beaucoup de militaires, qu'il conviendra d'établir, sur Montmartre, un point

de résistance imposant; mais cet objet, ainsi que je l'ai dit, appartient à d'autres temps et tient à des combinaisons d'un ordre plus élevé, et je ne l'ai indiqué ici qu'à cause de sa liaison évidente avec le sujet de ce rapport.

Tel est, Sire, le système que j'ai cru utile de présenter à Votre Majesté. Je ne lui demande point aujourd'hui de l'approuver en son entier; mais j'en disposerai les détails de manière à pouvoir prendre successivement ses ordres sur chaque objet en particulier; je lui demande uniquement de constater ici l'accomplissement d'un devoir qui m'était imposé dans l'intérêt de l'avenir.

Lu au Conseil, le 27 mai 1826. CLERMONT-TONNERRE.

Comme ce Rapport met à nu les ruses employées par tous les Gouvernements pour faire des Bastilles, en jetant de la poudre aux yeux du Peuple pour l'empêcher de les voir!

On se rappelle la conviction, les protestations, les accusations des commerçants, des propriétaires, des gardes nationaux, de la population; les cris *à bas les Bastilles!* et la colère du Pouvoir, obligé de reculer.

Quel échec! Quelle honte, avec une pareille méfiance, une pareille suspicion!

Mais les Bastilles sont peut-être une condition *sine quâ non* pour calmer et arrêter la Coalition; c'est une question de vie ou de mort pour le Despotisme ministériel: le Ministère n'abandonne donc pas; il ajourne seulement, pour attendre des circonstances plus favorables. Il sait que, comme disait Louis XVIII, *le Temps est une Puissance;* que *tout vient à point à qui sait attendre;* qu'il faut savoir attendre que *la poire soit mûre.* Il sait que la Liste civile, repoussée une première fois, a été accordée une seconde; que les 25 millions américains, refusés plusieurs années, ont été consentis plus tard; que l'abandon d'Alger, dix fois combattu, sera reproposé jusqu'à ce qu'on l'adopte... Il reproposera donc, à plus forte raison, les Bastilles; il les reproposera dix fois; il attendra la circonstance; il emploiera tout son génie à la faire naître, toute son adresse à cacher ses ruses.

Et tout cela, c'est tout simple, c'est tout naturel, c'est une conséquence forcée de la situation dans laquelle il s'est placé. Il joue son rôle, il fait son métier: c'est à la Nation à

se défendre; c'est à chaque citoyen qui voit le péril à le signaler.

Or, quelle circonstance plus favorable pour obtenir des fortifications à Paris que celle d'une menace de guerre européenne contre la France...? Le chef-d'œuvre pour M. Thiers ne serait il pas d'amener la Coalition à feindre des projets hostiles, à lui fournir un *prétexte* pour fortifier Paris...?

Quelle extravagante supposition...! s'écriera-t-on peut-être. — Un moment! Est ce qu'il est une ruse, une rouerie, un complot, une perfidie, une trahison, dont la Diplomatie, des Ministres, des Généraux, n'aient donné mille fois l'exemple? Puisque *Fouché*, *Talleyrand*, *Marmont*, *Augereau*, *Dumouriez*, *Pichegru*, *Moreau*, conspiraient avec la Coalition et trahissaient leur Patrie, en faveur des Bourbons et de l'Étranger, qui donc a le droit d'être à l'abri de tout soupçon? M. Thiers est-il donc si pur qu'on doive voir un ange en lui? Est-ce que la France ne l'a pas déjà soupçonné du crime de vouloir des Bastilles sous le nom de *forts détachés*? Est-ce que la défiance n'est pas la mère de la sûreté? Est-ce qu'il n'y va pas du salut de chaque citoyen? Est-ce que personne n'a versé des larmes de sang pour n'avoir pas soupçonné Talleyrand, Fouché, etc.? Est ce que la Coalition n'a pas intérêt à voir des Bastilles?

Reprenons donc. Le chef-d'œuvre pour M. Thiers serait, à force de ruses et de tromperies, de s'attacher M. *O. Barrot* et l'Opposition dynastique; de feindre une rupture presque ouverte avec son maître; de rentrer au Ministère comme malgré lui; de caresser le *dada* du Gouvernement parlementaire, tout en se moquant du Parlement; de surprendre le sentiment populaire en rapportant les *cendres* de Napoléon, comme il avait tâché de le surprendre en replaçant sa *statue* sur la colonne; de *s'acquérir les journaux de l'ancienne Opposition;* d'amener alors une apparence de guerre; de se faire subitement le plus fier et le plus belliqueux des Français; d'exploiter le patriotisme public, si facile à égarer; en un mot de faire tout seul, comme un

petit Napoléon, des *Bastilles* sous le nom de *fortifications*!

Il s'y prendra d'ailleurs autrement que la première fois : la bombe ayant surtout effrayé, on éloignera les forts; mais on ne pourra pas moins s'en servir pour bloquer Paris, pour l'affamer, pour s'y retrancher avec une armée, s'il était nécessaire. On demandait une *enceinte continue* : il n'y a qu'à la joindre aux forts et donner aux opposants leur enceinte; mais M. Thiers aura ses forts ou ses Bastilles, et de plus le mur et le fossé, c'est-à-dire beaucoup plus qu'on lui a refusé d'abord. Enfin, il exploitera quelques paroles d'Arago et du *National* en faveur des fortifications vraiment utiles; il se passera des Chambres, tant son patriotisme aura d'impatience; et, avec l'appui de ses journaux, il couronnera par le plus glorieux succès la plus gigantesque entreprise.

Et il réussirait peut-être en effet, si ce pouvait être l'ouvrage de quelques jours.

Mais la Presse n'est pas encore morte; la Presse réclame; et la Presse empêchera tout.

Du reste, si les menaces de guerre, que nous avons supposées feintes et concertées, sont sincères et réelles, tout le reste n'en subsiste pas moins, et M. Thiers ne les exploite pas moins pour saisir l'*occasion* de faire des Bastilles... Reste à prouver que ses fortifications sont des *Bastilles*.

Remarquons d'abord qu'en repoussant des Bastilles, les Chambres, la Presse, la Garde nationale, la Population, tout le monde, admettent qu'il peut y avoir un Ministère et même un Roi futur et inconnu, capables de bombarder ou d'affamer Paris en le bloquant pour détruire la liberté. C'est dans cette supposition qu'il faut raisonner.

Remarquons ensuite que le *Messager* du 25 septembre dit :

« Le plan actuel des fortifications est le même que celui présenté en *mai* 1840 après quatre années d'étude, par la Commission de défense générale du Royaume... C'est presque le plan du général Haxo... C'est une *enceinte continue* contenant un *espace triple* de celui de Paris, avec des ouvrages ou *forts* extérieurs plus *éloignés* du corps de la place que le fort de Vincennes... Le Gouvernement, tenant compte de toutes les *susceptibilités*, a déjà RENONCÉ de lui-

même au *fort de l'Epine*, etc., trop *rapproché* du mur d'enceinte, quoique sa *portée de canon ne puisse y atteindre.*

» Dès que *le tracé* de l'enceinte et des forts extérieurs sera définitivement arrêté sur tous les points, on le fera *connaître.*

» Ainsi donc, que les esprits qui s'inquièteraient de *bonne foi* se rassurent : *il ne s'agit pas* d'EMBASTILLER la capitale de la France, mais de la *défendre,* au besoin, contre une agression des armées étrangères; et il n'y a que les hommes qui *ne voudraient pas leur résister énergiquement* qui pourraient *contrarier* l'exécution d'un projet aussi *patriotique.* »

Remarquons que le *Messager* proteste contre l'*embastillement,* et par conséquent contre toutes fortifications qui seraient réellement des Bastilles. Remarquons aussi que le Ministère reconnaît qu'on peut s'inquiéter de *bonne foi,* et qu'il doit respecter les *susceptibilités* publiques.

Hé bien, *qui a bu boira,* dit le proverbe. Or, on a voulu des *Bastilles*, du moins tout le monde l'a cru et l'a dit; on en a besoin plus que jamais : donc on veut aujourd'hui des *Bastilles.*

Ensuite, qui propose ces fortifications ? Un Ministre *ennemi de la liberté*, contre laquelle il a déjà demandé des Bastilles. C'est donc le cas de s'écrier : *Timeo Danaos, et dona ferentes!* Je crains l'ennemi, même quand il prétend travailler pour nous !

D'un autre côté, un Journal confident de M. Thiers (*Le Courrier Français*) avoue que les fortifications projetées ont le *double avantage* de nous protéger contre les *agressions du* DEDANS, et contre celles du *dehors.*

Ce seront des Bastilles ou des forts produisant le même effet que des Bastilles.—Car, d'abord, rien ne prouve qu'ils seront trop éloignés pour pouvoir lancer des bombes et des boulets sur Paris.

En second lieu, supposons l'enceinte et les 20 forts terminés, le Gouvernement retiré dans l'un d'eux, 100,000 hommes dévoués dans les autres, et 200,000 hommes dévoués dans un camp entre le mur et les forts (et il ne serait

pas difficile d'avoir une armée *dévouée*, en lui prodiguant les caresses, les décorations, l'argent, les priviléges; en l'isolant du Peuple; en l'égarant et en l'irritant par toutes sortes de mensonges et de calomnies). Toutes les armes, la poudre, les munitions, les *vivres* même, pourraient être enfermés dans les forts ou dans des magasins défendus par les forts. On ne laisserait dans Paris ni armes, ni poudre, ni vivres. La Garde nationale devenant inutile, on lui ferait demander son congé, ou bien on ne la commanderait plus, et l'on finirait par lui faire déposer ses armes, comme on l'a fait dans beaucoup de villes, à Lyon, etc. Une grande partie s'empresserait d'obéir; et si le reste voulait résister et se révolter, on le contraindrait en l'affamant. Mais elle obéirait et déposerait ses armes dans l'un des forts, ou à la Mairie, d'où on les transporterait ensuite dans un fort. On désarmerait complétement la population, en prenant même des précautions pour les armuriers et les fusils de chasse....... Cela fait, en cas de révolte, qui empêcherait les 200,000 hommes de passer en-deçà du mur d'enceinte, de s'approcher de la ville, et *d'amener des batteries* qui pourraient brûler Paris? Qui les empêcherait de faire *d'autres forts plus rapprochés* du mur d'enceinte, puis *d'autres forts en-deçà* de ce mur, protégés par le canon des premiers et par l'armée?

En troisième lieu, les forts, l'enceinte et l'armée, suffiraient pour bloquer, affamer et forcer Paris à capituler, *sans qu'il fût besoin de tirer un coup de canon* ni d'envoyer un soldat dans la ville, d'autant plus que le Gouvernement aurait toujours un parti, et qu'il lui serait toujours facile de semer la division, la confusion, l'anarchie et la trahison.

Ainsi, les 20 forts et l'enceinte continue produiraient le même effet que des Bastilles : ce serait le plus gigantesque embastillement qui fut jamais; et son effet serait d'autant plus assuré qu'on ne serait jamais obligé de bombarder Paris; la certitude de pouvoir l'être, le blocus et la famine, suffiraient pour mettre la population dans l'impossibilité de résister à l'oppression.

Si ce n'étaient pas des Bastilles, M. Thiers n'éviterait pas

la publicité ; il ne chercherait pas le mystère et les ténèbres ; il ne braverait pas des soupçons légitimes et un mécontentement dangereux ; il communiquerait ses plans ; il ne commettrait pas un attentat, ne violerait pas la Charte (comme nous le prouverons tout-à-l'heure), et ne s'exposerait pas à la plus redoutable responsabilité en agissant dictatorialement ; il s'empresserait de convoquer les chambres ; il provoquerait la discussion ; il démontrerait que les fortifications sont utiles, nécessaires, sans aucun danger intérieur ; il en persuaderait et convaincrait si bien tout le monde, que tout le monde désirerait et demanderait les fortifications ; il les aurait ainsi sans opposition, sans soupçon, sans aucun inconvénient pour lui. Et puisqu'il cherche le mystère, puisqu'il brave les soupçons et les accusations, tous les périls d'une effrayante responsabilité, en s'exposant même à trouver une invincible résistance dans l'opinion publique, c'est qu'il a un immense intérêt à agir ainsi, c'est qu'il a la conviction que sa demande serait repoussée par les Chambres, c'est que les fortifications sont des *Bastilles*.

Si c'étaient des fortifications nécessaires, à ses propres yeux, contre une prochaine attaque de l'étranger, il convoquerait les Chambres ; il approvisionnerait Paris et sa garnison ; il organiserait l'artillerie, la cavalerie, les transports, qui manquent de chevaux ; il porterait l'armée au complet de guerre ; il réorganiserait les Gardes nationales dissoutes, et les exercerait. Il ferait tout cela, que cela ne prouverait rien encore, car ce pourrait être une ruse ; mais, puisqu'il ne convoque pas les Chambres, puisqu'il ne réorganise pas les Gardes nationales, etc., c'est une preuve manifeste, incontestable, qu'il ne craint pas la guerre, que les fortifications n'ont rien d'urgent, et que ces fortifications sont des *Bastilles*.

Ainsi, ce sont des Bastilles ; et le fait de leur qualité de Bastilles suffit pour les faire proscrire comme elles l'ont été précédemment.

Mais supposons que les Chambres soient convoquées et

consultées : aucune question ne serait plus grave que celle-ci : *Faut-il des fortifications à Paris ?*

Si certaines fortifications pouvaient être utiles sans avoir de danger, il faudrait les admettre ; mais les fortifications consistant en *forts ou citadelles*, avec ou sans enceinte continue, qui feraient de Paris une *place de guerre*, nous paraissent inadmissibles par une foule de raisons.

Ce serait concentrer la France dans Paris, faire dépendre le salut du pays du salut de la capitale. Paris pris, et l'ennemi pouvant se servir de ses fortifications, tout serait pris. Or, une attaque heureuse, avec une masse énorme, sur un seul point choisi, sur une immense étendue de 20 lieues, n'est nullement impossible D'ailleurs, la *trahison* pourrait livrer un point, et la trahison aurait d'autant plus de chances qu'il y aurait plus de points à défendre et plus de chefs chargés de les garder. C'est la *trahison* qui a fait le grand péril de la première Révolution ; c'est elle qui l'a souvent compromise ; c'est elle qui a tout perdu en 1814, tout perdu en 1815 ; et c'est elle qui ferait le plus grand danger de la guerre actuelle. Il est sans doute désolant d'avoir à craindre la *trahison* ; mais l'expérience nous a montré tant de milliers de traîtres, que ce serait folie de ne pas être convaincu qu'il pourra y en avoir des milliers encore dans un temps où les partis sont plus nombreux que jamais ; et nous le répétons, des fortifications continues ou non continues, avec *des citadelles*, augmenteront les chances de trahison et de perte pour le pays.

De pareilles fortifications autoriseraient un Ministère oppresseur à tenir toujours 100,000 hommes à Paris, logés dans les forts. Elles endormiraient la France, rendraient la guerre purement militaire, et l'empêcheraient d'être nationale et populaire. Elles bouleverseraient les propriétés de la *Banlieue*, détruiraient leur valeur en les assujettissant à une multitude de *Servitudes* militaires, onéreuses, vexatoires, funestes à l'agriculture. En temps de paix, la Ban-

lieue serait à la merci de la garnison ; en temps de guerre, elle supporterait tout le poids de l'invasion et serait à la discrétion de l'ennemi. Sans doute le patriotisme de la *Banlieue* devrait supporter et supporterait bravement tous ces inconvénients, s'ils étaient nécessaires au salut public ; mais elle aurait raison de se plaindre de tant de sacrifices, s'ils sont inutiles ; et les conséquences seraient si funestes pour elle que, dans peu de temps, quand elle connaîtra la vérité, elle sera furieuse contre les fortifications.

M. *Delessert*, frère du Préfet de police, s'opposait aussi aux forts détachés, et disait :

« En voyant la valeur des terrains et des propriétés aux environs de Paris, celle des maisons, des campagnes, des *usines*, des *manufactures*, et des *établissements* de toute nature, qui sont placés sous la zone qui doit être occupée par les quatorze forts, on doit être *effrayé des indemnités* qu'on sera obligé de payer aux propriétaires ; et cela est facile à concevoir quand on pense qu'il faudra *raser* tous les bâtiments qui seront en face des fortifications sur un développement de 30,000 mètres et sur une longueur de 1,000; que des VILLAGES, des FAUBOURGS entiers seront *détruits* ; que d'autres seront soumis à des *servitudes* onéreuses. Ces servitudes s'étendront sur un espace presque *aussi grand* que celui occupé par Paris, qui est évalué à 10,000 arpents. »

Quant à l'enceinte continue, le maréchal Soult, président du conseil, parlait des dépenses et des charges qu'elle occasionnerait, en ces termes :

« IL Y A DE QUOI FRÉMIR quand on pense que, suivant le système qu'on voudrait faire adopter, il faudrait imposer *toutes les servitudes imaginables* à une population de 800,000 âmes. »

Et remarquez qu'il est impossible d'avoir, sous aucun rapport, la moindre confiance dans un Ministre qui n'évalue la dépense qu'à 100 *millions*, lorsqu'en 1833 il avait déjà dépensé 7 millions et demi en simples travaux préparatoires, lorsqu'un journal militaire estime à 200 *millions* la valeur du *moellon* seulement nécessaire pour construire le seul mur d'enceinte (long de 11 à 20 lieues, épais de 10 pieds,

haut de 30, avec 80 bastions, etc.); lorsque le maréchal Soult disait : *Il y a de quoi frémir....* — C'est *un milliard*, plus d'un milliard qu'il faudrait dépenser.... Et que l'on pense aux difficultés pratiques, à la multitude de voitures et de chevaux nécessaires, à l'état des *chemins* et des *chevaux* quand il s'agirait de charrier, au loin, pendant l'hiver, les masses énormes qu'il faudrait arracher à toutes les carrières de Paris...!!

Ces fortifications tueraient également le *Commerce* et l'*Industrie* de Paris, en détruisant sa liberté, en lui imposant inutilement mille entraves; et, nous en sommes convaincus, bientôt ce seront les commerçants, les industriels, la Garde nationale, qui crieront le plus contre M. Thiers, quoiqu'ils soient généralement prêts à tous les sacrifices qu'exigent le salut et l'honneur du pays.

Rien de tout cela ne devrait arrêter si le salut du pays pouvait en dépendre; mais tant de sacrifices, tant de dépenses exigent un mûr examen et la nécessité la mieux démontrée.

Les fortifications dénatureraient Paris, ses mœurs, ses habitudes : ce ne serait plus la *Capitale du Monde civilisé*, la *Ville des Arts et des Sciences*, la *Ville des Études*, la ville de l'urbanité, de l'élégance et du goût; ce serait un *camp*, une *place forte*, un gouvernement militaire, où tout serait soumis à la consigne, à la patrouille, au tambour; où l'on serait menacé de voir à chaque instant déclarer *l'état de siége ou de blocus*; où le soldat trompé, séduit, serait tellement prédominant qu'il finirait par traiter l'habitant de pékin et de calicot; où l'étranger trouverait beaucoup moins de plaisir, et viendrait beaucoup moins; où les pères de famille n'oseraient plus envoyer leurs enfants, et d'où s'enfuiraient les amis de la liberté.

Ce serait la seule capitale ainsi fortifiée; ce serait un fait unique, inouï.

C'est dans l'accord du Gouvernement avec la Nation,

dans la confiance de celle-ci, dans son énergie, dans une *guerre nationale*, qu'il faut mettre le salut du pays. La République a sauvé Paris sans forteresses et des fortifications ne l'ont sauvé ni en 1814, ni en 1815. Les fortifications de *Malte* étaient imprenables : mais quand Bonaparte les attaqua en allant en Égypte, un *traître*, acheté par lui depuis long-temps, les lui livra ; et quand le Général du génie visita la place, il s'écria : « Quel bonheur qu'il y ait eu dans » l'intérieur quelqu'un pour nous en ouvrir les portes ! » Vide et fermée, nous n'aurions pas pu la prendre ! » — Mais il n'est pas de porte et pas de place que la *trahison* ne puisse ouvrir et livrer.

Si donc les fortifications de Paris consistent en 18 *ou* 20 *forts*, en outre de l'enceinte continue ; si Paris est une place de guerre et un camp pour 300,000 hommes ; quelle que soit la distance des forts, ce sont des ***Bastilles*** ou des espèces de ***Bastilles***, ou des forts qui peuvent produire le **MÊME EFFET** que des ***Bastilles*** ; on peut et l'on doit dire que Paris serait **EMBASTILLÉ**.

Paris EMBASTILLÉ ! Ce mot décide tout ; car c'est surtout sous le rapport *politique* qu'il faut considérer cet embastillement.

« Une *forteresse*, dit *le Standard* (journal anglais) ressemble toujours beaucoup à une *prison*. Paris fortifié sera *la geôle* de la Monarchie ou *des libertés de la France.* »

« Paris embastillé, dit encore le *Standard*, sera le *tombeau de la liberté de la France* ; et avec la liberté de la France *périra l'espoir d'une liberté raisonnable en Europe.* »

Paris EMBASTILLÉ ! Mais supposez que les 20 forts extérieurs, avec ou sans enceinte continue, aient existé en 1830, et que Charles X ait pu s'y retirer avec 100,000 hommes ; pensez-vous que la population Parisienne aurait eu seulement la pensée de se révolter et d'aller attaquer Charles X, retranché dans ses forts au milieu de ses 100,000 soldats ? Si elle l'eût fait, doutez-vous qu'il n'eût pu s'y défendre 8 ou 15 jours ? Doutez-vous que, s'il eût été néces-

saire, il aurait appelé l'Étranger? Doutez-vous qu'il aurait livré ses forts à la Coalition?

On assure qu'à la première nouvelle des réunions de Députés, Charles X ou M. de Polignac lança des mandats contre *Lafayette*, *Laffitte*, *Mauguin*, *Salverte* et quatre autres pour les faire fusiller. Croyez-vous que s'il avait eu des Bastilles, il n'aurait pas affamé Paris jusqu'à ce qu'on lui eût livré les huit Députés pour suspendre leurs têtes à huit barrières?

Et remarquez-le bien, Charles X bloquant hermétiquement Paris, personne n'aurait pu ni *sortir*, ni entrer; la poste aurait été arrêtée comme les diligences; les Départements n'auraient su que ce que le Gouvernement leur aurait fait connaître en les trompant, en faisant imprimer de *faux journaux* pour les tromper; aucun d'eux n'aurait pu faire aucun mouvement, ni venir au secours de Paris...

Et qu'aurait fait Charles X, poussé par les Jésuites, par les ultra-royalistes, par les Polignac, les Bourmont, les La Bourdonnaie? Imaginez, si vous l'osez..! Peut-on douter qu'il aurait fait alors ce que Louis XVIII n'avait pas osé faire en 1814, ni en 1815; qu'il aurait réalisé tous les projets de contre-révolution et de vengeance, formés depuis 89; qu'il aurait rétabli complétement l'ancien régime, repris les biens nationaux, rétabli la dîme, proscrit, déporté, emprisonné les 221; pendu les journalistes, sans excepter *M. Thiers*, signataire de la première protestation contre les Ordonnances, etc., etc.? Ou plutôt, on n'aurait pas même eu la pensée de protester et de résister; il aurait révoqué la Charte, aboli la Presse et les imprimeries, envoyé les patriotes à Cayenne, comme l'a fait Bonaparte (1) qui cependant n'avait pas de Bastilles...

Quand, après l'insurrection du 1er prairial (2), les Thermidoriens ordonnèrent que le faubourg Saint-Antoine serait désarmé, et, en cas de refus, entouré, bloqué, bombardé, brûlé, les ouvriers eurent beau vouloir se défendre; les

(1) *Histoire populaire de la Révolution française*, t. IV, p. 478.
(2) *Ibid.*, t. IV, p. 226.

propriétaires, les riches, les maîtres, craignant pour leurs propriétés et leurs richesses, firent tant d'efforts pour amener la soumission, que les intrépides bataillons de la Garde nationale livrèrent leurs canons, puis leurs fusils, puis leurs chefs, puis une foule d'entre eux, ce qui entraîna le désarmement de toute la Garde nationale de Paris, de tout le Peuple, et un esclavage dont il n'a pu sortir depuis cette époque.

Supposons que Louis XVI eût eu les 20 bastilles et l'enceinte continue, laissant, entre le mur et les forts, Versailles où se seraient trouvés les Princes, la Cour, les Ministres, la Noblesse, le Haut-Clergé, le Parlement, tous les contre-révolutionnaires, avec les Gardes-du-Corps et les Suisses, tandis que tous les régiments étrangers auraient occupé les forts, sans aucun contact avec les citoyens qu'aurait fait toute l'éloquence des Mirabeau, des Sieyès, des Bailly..? Croit-on qu'il y aurait eu un 10 août, un 6 octobre, un 14 juillet, un Serment du Jeu de Paume, une Révolution? Pense-t-on qu'aucun des progrès faits depuis par l'Humanité aurait pu s'accomplir?

Supposons encore que, dans 10 ou 20 ans, un Prince jésuite et contre-révolutionnaire, un Ferdinand ou un Don Miguel, se trouve, au milieu des 20 bastilles, avec un Ministère composé de ce qu'il y aurait de plus fanatique et de plus tyrannique en France; qu'il soit d'accord avec la Sainte-Alliance; et que celle-ci soit réunie dans un *Congrès* pour régler le sort de l'Europe. Peut-on douter un moment qu'elle détruirait la liberté en France, sa Représentation nationale, la Presse, surtout les journaux, même les livres sur la politique, par conséquent l'imprimerie et la librairie...? Le Commerce, l'Industrie, les Arts, tout périrait avec la liberté... Les Jésuites et les Frères Ignorantins façonneraient les générations naissantes à la superstition et à la servitude, tandis que les Missionnaires tourmenteraient la génération actuelle... Et l'Aristocratie aurait raison dans son intérêt d'Aristocratie... Puis, tous les Peuples subiraient successivement le même joug, même le Peuple anglais..!

Et la prophétie de Napoléon s'accomplirait : *L'Europe sera* COSAQUE, si elle n'est pas République..! Car écoutez cette autre prophétie faite à Saint-Hélène (1).

« Ceux qui ont consenti à l'incorporation de la Pologne avec la Russie seront *l'exécration* de la Postérité, tandis qu'on prononcera mon nom avec *regret* alors que les belles contrées du sud de l'Europe seront la proie des barbares du Nord..... Dans quelques années, LA RUSSIE AURA CONSTANTINOPLE, la Turquie et la Grèce: cela me paraît *aussi certain* que si la chose était déjà faite. Toutes les *cajoleries* d'Alexandre envers moi avaient pour but de *m'y faire consentir;* alors *la Russie sera* MAÎTRESSE *de l'Europe.* »

Dira-t-on qu'on se révolterait alors?... — Mais, si, aujourd'hui, on est assez aveugle ou faible pour laisser construire les Bastilles, est-il raisonnable d'espérer qu'on pourrait les détruire quand on serait désarmé, divisé, désuni, découragé?... Rien de ce qui s'est fait au 14 juillet, au 6 octobre, au 10 août, au 20 mars, en 1830, ne pourrait se faire avec 20 bastilles et un mur d'enceinte, parce qu'aucune des circonstances favorables d'alors n'existerait plus. L'expérience des insurrections a profité à l'Aristocratie comme à la Démocratie; elle ne referait plus les mêmes fautes; elle sait bien que toute insurrection serait impossible avec Paris *embastillé.*

Et remarquez-le bien encore, les bastilles une fois faites, tout serait décidé, le procès serait gagné pour l'Aristocratie Européenne eomme pour l'Aristocratie Française. Parfaitement tranquilles, n'ayant plus d'insurrections à craindre, toute guerre étant inutile, les Aristocraties se garderaient bien de brusquer le reste; elles auraient la prudence de mettre dix ans, vingt ans, à préparer l'achèvement de leur système d'embastillement universel.... Elles emploieraient d'abord la bonhomie, la douceur, les concessions même, pour endormir et tromper, pour faire dire à leurs amis : « Ce n'est que ça, ces bastilles, dont les oiseaux de » mauvais augure nous faisaient si peur! Nous ne sommes » ni bombardés, ni brûlés, ni écrasés, ni affamés!... Et

(1) *Histoire populaire de la Révolution française*, t. IV, p. 578.

» nous dormons paisiblement sans craindre ni la guerre ni
» l'émeute ! »

Puisque les bastilles seraient un si grand bienfait pour Paris comme pour Lyon, on daignerait en donner à toutes les principales villes de France sans qu'aucune pût les refuser quand Paris et Lyon seraient embastillées.

Puis, la France étant ainsi garnie de bastilles, on embastillerait la Pologne comme Varsovie, puis l'Italie, puis le Hanôvre, puis l'Espagne, puis l'Allemagne, l'Angleterre, enfin l'Europe.

Ce n'est qu'alors que l'Aristocratie Européenne, réunie en congrès, déciderait tout ce qu'elle voudrait, déciderait certainement l'esclavage des Peuples, et élèverait une statue à *Machiavel*, qui depuis long-temps disait aux Rois : « Si vous craignez *vos sujets* plus que l'étranger, *faites des Bastilles !* mais si vous craignez l'étranger plus que vos sujets, *ne faites pas de Bastilles !* »

Toutes les capitales étant également imprenables, on pourrait opérer un désarmement général ; on aurait la paix ; mais cette paix ne serait que la *servitude* (*servitutem pacem appellant*).

Et voyez comme le rôle d'un Tyran serait facile ! Supposez Paris poussé par le désespoir à l'insurrection ; la population maîtresse des Tuileries, de tout ; le Gouvernement insurrecteur à l'Hôtel-de-Ville, couvrant librement les murs de ses proclamations ; et tout le monde réuni sur les places publiques. Point d'armes, point de poudre, point de vivres ! La Tyrannie, retranchée dans ses 20 forts avec 100 ou 200,000 soldats, dirait aux Parisiens révoltés : « A votre
» aise ! courage ! Amusez-vous ! Je vous déclare en état de
» révolte et en état de blocus. Personne ne sortira, personne
» n'entrera ; la poste et les diligences seront arrêtées au-de-
» dans et au-dehors... Vous n'aurez pas de vivres... Je ne
» veux pas aller vous faire rentrer dans le devoir : mais
» venez franchir le mur et le fossé pour m'attaquer dans
» mes forts !... Paraissez seulement sur les remparts si cela
» vous fait plaisir !... Vous verrez comme je saurai me dé-

» fendre et vous recevoir !... Du reste, je suis bon et clé-
» ment; je pardonne aux égarés; j'accorde *amnistie pleine*
» *et entière;* mais, pour votre propre bonheur (car je suis
» votre père), mon devoir paternel m'oblige à punir les
» agitateurs, les bavards, les ambitieux, les brouillons, les
» factieux, les misérables qui vous ont égarés; et j'excepte
» de mon royal pardon dix de vos chefs, A..., B..., etc. Je
» veux que vous me les ameniez, non morts, mais vivants,
» pour qu'il en soit fait justice exemplaire. Vous me les
» amènerez tel jour...; n'y manquez pas! car leur nombre
» serait augmenté de tant pour chaque jour de retard...
» Vous êtes parfaitement libres cependant de ne les amener
» que quand vous voudrez: c'est votre affaire et non la
» mienne... Vous n'aurez de vivres, et le blocus ne cessera
» que quand il vous aura plu d'obéir... » — Voilà ce que
dirait un Tyran à *Paris embastillé.*

Paris EMBASTILLÉ! Quoi! La prise de la Bastille en 89 a été la cause de la Révolution et de la chute du Despotisme et de l'Aristocratie. Sans le 14 Juillet, la Révolution était noyée dans le sang des plus courageux Députés, des plus généreux citoyens: Bourgeois et Peuple gémiraient encore sous le poids de tout l'Ancien régime, de la Féodalité, de la Cour, de la Noblesse, du Clergé, des Priviléges, des Monopoles, de la plus humiliante Servitude: toutes les villes qui avaient des Bastilles (Marseille, Toulon, Montpellier, Valence, etc.) ont imité Paris (1); la prise de la Bastille a été saluée par la Nation tout entière, par toutes les Nations, par toutes les Générations suivantes; c'est la gloire de nos pères, c'est la gloire de la France... Et le Peuple qui a fait le 20 mars, qui a fait 1830, souffrirait la construction, non d'une, mais de 20 Bastilles!!!... Et nous, à qui nos pères ont donné un saint exemple du dévouement pour leurs enfants, nous condamnerions à l'esclavage notre postérité en lui laissant lâchement préparer des Bastilles!!!...

La Constituante, renfermant 300 Nobles et 300 Prêtres,

(1) *Histoire populaire de la Révolution française,* t. I, p. 439.

a proclamé qu'une Nation n'est pas libre si ses Représentants sont entourés de troupes à moins de 12 lieues; et la France de 1840 consentirait à mettre sa Représentation nationale dans une prison dont un Ministre aurait la clef!...

A quel degré de dégénération, de corruption, de lâcheté, de servile abjection, ne faudrait-il pas être descendu! La Nation ne mériterait-elle pas d'être muselée, garrottée, fouettée, foulée aux pieds! Ne serait-elle pas la risée, le mépris, la haine de tous les Peuples!

Mais la chose est impossible; l'admettre un moment serait un outrage... *A bas les Bastilles!* a-t-on crié en 1832: *A bas les Bastilles!* crieraient encore la Garde nationale et la Population!...

Oui, M. Thiers aura pu surprendre un moment la confiance de quelques Journaux; mais quand on sera bien convaincu que les forts ne peuvent être que des Bastilles, la Presse entière sera l'écho de la voix nationale: *Point de Bastilles!*

Oui, nous en avons la plus profonde conviction, l'opinion sera bientôt unanime; les Journaux trompés par M. Thiers seront honteux de leur égarement momentané; et c'est contre lui que se réuniront tous les cris. Mais la prévention est telle que nous ne pouvons négliger aucun moyen pour dissiper les nuages dont on a su couvrir la vérité; et pour ceux qui peuvent désirer des *autorités*, en voici:

Vauban, *Napoléon*, *Valazé*, *Haxo*, étaient d'avis d'une enceinte continue pour mettre Paris à l'abri d'un coup de main: mais aucun ne voulait des forts ou des bastilles.

« Après la campagne d'Austerlitz, dit à la tribune le député N....., l'*Empereur* eut la pensée de faire simplement *fortifier les hauteurs de Montmartre;* mais il n'eut *jamais l'intention* d'en faire une place de guerre. Ces bruits de fortifications portèrent *l'alarme* dans l'esprit des habitants; des plaintes se firent entendre. Entouré de son prestige de gloire, des œuvres de son génie, le vainqueur de l'Europe s'arrêta devant l'*inquiétude* de l'opinion publique; son projet fut abandonné. »

A Sainte-Hélène, Napoléon disait :

« Ce serait prendre un mauvais parti que celui de se laisser enfermer dans un camp retranché : on courrait risque d'y être forcé, d'y être au moins bloqué, et d'être réduit à se faire jour l'épée à la main pour se procurer du pain et des fourrages. Il faut quatre ou cinq cents voitures par jour pour nourrir une armée de cent mille hommes. L'armée envahissante étant supérieure *d'un tiers* en infanterie, cavalerie et artillerie, empêcherait les convois d'y arriver; et sans le bloquer hermétiquement, comme on bloque les places, elle rendrait les arrivages si difficiles que la famine serait dans le camp. »

En 1826, dans l'*Esprit militaire en France*, le général *Lamarque* disait :

« Je suis loin de penser que son occupation (de Paris) par l'ennemi dût nous ôter tout moyen de résistance; mais cette métropole des beaux-arts, ce foyer si brillant de toutes les lumières, ce centre productif de notre industrie et de notre commerce, est à la fois le séjour de nos Rois, le siége de notre Gouvernement et le dépôt de toutes nos richesses. Il faut donc trouver le moyen d'*en éloigner* l'ennemi; et ce moyen, je le répète, est dans nos institutions, dans une armée nombreuse, manœuvrière et toujours mobile; dans une réserve organisée et pliée aux habitudes militaires. Mettre sa confiance dans des forces mortes serait une *erreur funeste*. Les quatre cents forteresses que, d'après Procope, construisit Justinien, n'arrêtèrent pas les barbares; la longue muraille élevée de la mer de Marmara au Pont-Euxin ne sauva pas Constantinople. »

Sur la question des forts détachés, en 1833, le général *Demarçay* disait :

« *La chose* (l'enceinte inabordable de Paris) *est absolument et physiquement impossible;* et n'y eût-il que le quart, le cinquième, le sixième de ce développement qui ne fût pas suffisamment couverts, c'est précisément sur ce point que se porteraient toutes les forces de l'ennemi, c'est ce point faible qui jetterait la crainte et la terreur dans la garnison. — Je crois inutile d'en dire davantage à cet égard. *L'argent consacré aux nouvelles fortifications est de l'argent perdu.* »

Le général *Jomini* dit aussi :

« Quant à nous, qui avons eu la douleur d'assister aux deux dé-

sastres de La *Fère-Champenoise*, en 1814, et de *Waterloo*, en 1815, et qui avons été acteur sous les murs de Paris, pour en disputer les approches aux colonnes ennemies, nous persisterons dans notre opinion que : « *La meilleure fortification pour la capitale de la France serait la rive gauche du Rhin et une armée très mobile et très fortement constituée.*

» Sans prétendre faire injure au patriotisme de messieurs les Parisiens, nous ne craignons pas d'arguer de leur conduite en 1814 et 1815, pour conclure que les circonstances étant semblables, c'est-à-dire l'armée ayant éprouvé les mêmes désastres, il se trouverait dans Paris, comme à ces époques néfastes, plus d'un *traître* et plus d'un lâche qui paralyseraient le courage des soldats et les *velléités belliqueuses* de la milice parisienne. A quoi donc bon alors dépenser *cinq cents millions* aux fortifications d'une ville, que *vingt-cinq mille* hommes de cavalerie, cinquante pièces d'artillerie légère, et quelques pulks de cosaques *patrouillant jour et nuit*, à deux lieues du mur d'enceinte pendant quinze jours, peuvent amener à composition ? Là gît toute la question sous le point de vue militaire ; quant aux autres motifs, nous n'avons pas à nous en occuper. »

Dans la discussion de 1833, *O.-Barrot* disait :

« Si vous voulez garnir *vingt* ou *trente* forts de garnisons, il faut disséminer une armée, et *alors vous ne remplirez pas le but que vous vous proposiez*. Au lieu de laisser l'armée libre d'opérer sur les derrières de l'ennemi, vous la concentrez dans les forts disséminés autour de Paris ; pour garnir ces forts, l'armée est obligée de *battre en retraite* sur Paris, et *de découvrir tous les départements populeux qu'elle aurait pu défendre ;* et le principal avantage qui devait résulter de la fortification de Paris, et qui consistait à laisser la troupe de ligne libre d'agir contre l'armée ennemie, cet avantage *est complétement perdu* par un système de forts qui absorbent et paralysent une grande partie de l'armée, et commandent sa direction sous les murs de Paris. »

O.-Barrot prouvait ainsi le danger des forts vis-à-vis l'ennemi :

« *Je vais plus loin :* je suppose qu'après une lutte nous succombions sous les murs de Paris, *où vous appelez toutes les forces ennemies par les dispositions que vous faites, et qui annoncent que vous voulez jouer le va-tout de la France ;* je suppose que vous perdiez la partie et que l'ennemi occupe ces forts et qu'il y

mette garnison : quel motif a-t-il de se retirer? *Ah! si en 1814 et 1815 les armées étrangères sentaient que le sol de Pa is était brûlant sous leurs pas, tellement qu'elles avaient été tentées de se retirer, elles n'auraient pas éprouvé le même sentiment si elles avaient trouvé des forts qui leur servissent de positions militaires. De ces forts*, elles nous auraient rançonnés, elles nous auraient rendu la loi bien dure. (*Adhésion aux extrémités.*) »

O.-Barrot prouvait ainsi le danger des forts pour la population :

« Les Ministères sont éphémères; les systèmes changent ; les Gouvernements sont souvent entraînés malgré eux dans des systèmes de violence. On voit la majorité se retirer ; on s'irrite de sa minorité ; la violence appelle d'autres violences; on est arrivé à se trouver en face du pays, et à chercher ailleurs que dans les sympathies nationales des moyens de force et de sécurité. Dans de pareilles circonstances, que j'écarte de tous mes vœux, qui ne se réaliseront jamais, je l'espère, mais *qui sont possibles*, je me demande ce que seraient 12 *ou* 15 *forteresses* qui présenteraient un front aussi *menaçant à Paris* qu'au-dehors de Paris, forteresses ayant une *garnison éloignée de la population* et disposée de manière à *intercepter toutes les communications*, à placer PARIS DANS UN ÉTAT DE BLOCUS, et à *opposer aux manifestations nationales une* INERTIE PROFONDE, devant laquelle elles viendraient se briser..... Il y a là, messieurs, un GRAND DANGER, un danger auquel PARIS NE S'EXPOSERA JAMAIS sans une forte et profonde appréhension. »

O. Barrot justifiait ainsi les défiances et la résistance de la population.

« Je me demande si tout est injuste dans cette *prévention populaire* qui s'élève *contre toute espèce de fortifications* que l'on construirait autour de Paris ; je me demande si le grand homme qui a *cédé devant cette prévention*, qui n'a pas voulu élever des Bastilles autour de Paris, si ce grand homme n'a pas rendu *hommage à cette susceptibilité populaire*, qui a son principe dans une jalousie de liberté qui est *légitime* et qu'il faut *respecter*. (Adhésion aux extrémités). »

O. Barrot concluait ainsi pour la nécessité de soumettre la question à l'examen des Chambres.

« Ma conclusion n'est pas qu'il faut se décider pour tel ou tel

système, qu'il faut mettre à l'écart les documents qui vous ont été soumis; ma conclusion est qu'*il faut examiner*. C'est que, lorsque dans une loi récente, nous avons posé ce principe que, même pour un *chemin de fer de quelques lieues*, il faut s'adresser à la législature et lui soumettre tous les documents possibles, NOUS DEVONS *pour la plus immense question qni puisse intéresser nos finances,* NOS LIBERTÉS, *notre sécurité* INTERIEURE *et extérieure*, procéder par voies législatives, et non par un article du budget. (*A gauche:* Très bien ! très bien ! »

Écoutez maintenant un Écrivain défenseur ardent du Pouvoir, *Boyer-Fonfrède.* Un journal ministériel assurant que *la Ville* « ne pourrait être occupée par l'ennemi tant qu'il resterait encore *un seul fort* debout pour L'Y *battre en ruine*, » il répond :

« Mais aussi est-ce par ce motif que la population de Paris a fait repousser le système des *forts* détachés, parce que Paris aime mieux courir le risque d'être occupé par l'ennemi que d'être BATTU EN RUINES ET DETRUIT par les *batteries tournées contre la ville elle-même.* Voilà les deux périls entre lesquels les deux systèmes de fortifications (avec des forts) placent Paris. Toutes vos phrases belliqueuses n'y remédieront pas..... Calculez que le Pouvoir, *étranger* ou *Français*, qui sera maître des *forts* détachés, tout éloignés qu'ils seront, n'en sera pas moins MAÎTRE ABSOLU *de la capitale et de tous* ses habitants, parce qu'il DOMINERA *toutes les avenues et* AFFAMERA *Paris à l'instant.* »

Voici la conclusion d'une brochure que vient de publier un *Bourgeois de Paris :*

« Eh bien ! j'ai dit, j'ai prouvé que le système des forts détachés livre Paris à tous les despotismes. Portez ces forts là dix lieues de Paris, s'ils se soutiennent de manière à établir le blocus, l'effet sera le même. Par le système que j'attaque, le premier Général ambitieux et aimé des soldats serait le maître du Gouvernement qui lui aurait confié le commandement de Paris. Rien de semblable n'est à craindre aujourd'hui, je le sais bien ; mais demain, mais dans cinquante, dans cent ans, qui oserait en répondre?

» J'aborde une dernière éventualité, fort triste, devant laquelle pourtant la prévision de l'homme politique ne doit pas reculer.

» Malgré toutes les fortifications, il n'est pas absolument impossible que Paris, par trahison ou par fortune de guerre, ne tombe

au pouvoir de l'étranger qui, maître alors des citadelles, tiendrait la tête de la France dans un bourrelet de fer. Pour commettre ce meurtre de la civilisation, *il ne faudrait que trente mille soldats.* Les Rois absolus pourraient ramener leurs armées dans leurs Etats, elles seraient revenues avant que nous n'eussions pu délivrer Paris et organiser les moyens de les arrêter. Lyon est déjà enfermé dans des forts détachés; si l'on y emprisonne aussi Paris, nous courons risque de vivre et *de travailler au profit d'un maître.* La défense de Paris, telle qu'elle est conçue par le comité, établit autour de nous le *despotisme* en permanence; il ne s'agit que de rencontrer des mains assez *impies* pour l'exercer. »

Le *Commerce* publie la pièce suivante déjà publiée dans un journal *légitimiste*, qu'il croit, dit-il, *bien informé.* Quoique ce document n'ait rien d'authentique et puisse paraître peu important, nous le transcrivons ici.

Fragment d'une correspondance diplomatique.

. . . .

« Jai tout lieu de croire à la sincérité du principal personnage. Il m'a fait savoir qu'il avait mis le *petit ambitieux* dans ses intérêts. Les menaces de guerre sont à ses yeux un grand malheur; mais depuis que la certitude est acquise qu'il n'existe de notre part *aucune intention de guerre et d'hostilité personnelle contre lui*, le même personnage est beaucoup plus tranquille Il a l'espérance de tirer un grand parti du mouvement de ces derniers temps. La fortification de Paris est *le point le plus important*, et si l'on parvient à terminer une portion notable de ces ouvrages, *la Révolution sera arrêtée court* dans sa marche. La nation fatiguée d'une si longue incertitude, paraît avoir perdu le goût des assemblées. On s'accoutume peu à peu à l'obéissance. La portion remuante de la capitale ne bougera pas, parce qu'on *l'amuse avec des bruits de guerre*, et qu'on lui donne du travail et du pain pour l'hiver. Elle bâtit des murailles qui *serviront à la contenir* d'abord et qui pourraient *la réprimer* si elle devenait hostile plus tard. On craint les chambres, qui amènent toujours l'agitation et le trouble. Si quelque partie des fortifications était assez avancée lorsqu'elles s'assembleront (Dieu veuille que ce soit pour *la dernière fois*), elles n'oseraient revenir sur ce qui a été décidé dans un premier mouvement qui a un *excellent prétexte* Elles accorderont une partie de la somme demandée, et alors on avisera au moyen de s'arranger pour le surplus.

» Telles sont les idées qui ont été mises en avant pour me faire comprendre que les intentions n'ont pas changé et que l'Europe peut compter sur le même *dévouement*. Mais, dans des circonstances difficiles, il arrive que les hommes les plus résolus se voient dans la nécessité de changer de langage et de cacher leurs sentimens.

» L'intérêt dont il s'agit est trop grand pour qu'on ait voulu me tromper. Attendez, et vous verrez si je suis un faux prophète.

» On compte sur quelques concessions de notre part. J'ai dit qu'on n'en obtiendrait pas *tant que la Révolution ne serait pas muselée;* car, dans le cas contraire, ces concessions tourneraient contre nous.

» Il est facile de prévoir que dans l'hypothèse d'une collision les chances seront moins égales qu'à aucune autre époque, et que les *tentatives d'insurrection seraient vigoureusement réprimées.* »

Voulez-vous connaître le sentiment de la Presse anglaise? Lisez les articles suivants, rapportés par le journal du *Commerce.*

Morning Chronicle.— « Il faut que le sceptre de Louis-Philippe soit bien peu solide s'il faut des moyens aussi formidables pour le protéger contre des *commotions intestines*. Des mois entiers devront s'écouler avant que les travaux soient assez avancés pour pouvoir lui être utiles en cas de besoin. Si ces fortifications ne sont pas destinées *à protéger la Cour contre le Peuple*, elles le sont sans doute à protéger le Peuple contre une attaque du dehors. Dans les deux cas, le résultat n'est pas satisfaisant. Nous considérons ce plan comme une *mauvaise mesure rétrograde*, au lieu d'être en harmonie avec la marche de la civilisation, quel que puisse être son véritable objet. »

Courrier anglais. « — On sait que depuis long-temps le projet de *fortifier Paris* est l'idée favorite de Louis-Philippe; mais jusqu'à présent, à la moindre tentative qui était faite pour mettre ce projet à exécution, les organes du parti ultra-libéral ont manifesté une violente opposition, et l'ont dénoncé avec tant de véhémence comme un plan conçu, non pas pour protéger la capitale contre les ennemis du dehors, *mais pour mettre le Gouvernement à même* d'étouffer plus promptement et d'une manière efficace les *manifestations de l'opinion publique*, qu'il a fallu le retirer immédiatement. Mais aujourd'hui que l'esprit public en France a été jeté

dans un état *d'excitation fébrile*, et qu'il est, par conséquent, moins disposé à scruter les motifs, ou à s'enquérir rigoureusement *du but réel* de cette mesure, on met *de nouveau ce projet en lumière*, et il paraît avoir été reçu par toutes les classes d'hommes politiques avec faveur et approbation. Le temps et la circonstance qui ont été choisis pour l'exécution de ce plan, *attestent la profonde sagacité* du roi des Français. Considéré sous le point de vue de la défense contre une invasion étrangère, ou comme moyen d'accroître la force de la France et d'augmenter sa puissance de résistance, ce projet serait parfaitement *inutile*, et serait en même temps une critique contre le caractère ou le courage des habitants, de même que contre la prudence des gouvernants. L'expérience a prouvé d'ailleurs que des fortifications élevées autour d'une grande cité ne font que rendre plus grandes et plus effrayantes pour elle les horreurs de la guerre. La meilleure et la plus sûre fortification pour une grande capitale est dans le courage de ses habitants, alors qu'ils sont unanimes dans la défense de lois et d'institutions qui leur sont favorables et qu'ils défendraient au besoin jusqu'à la mort. »

Morning-Chronicle. — « Les nouvelles qui sont attendues avec impatience de Paris, et la détermination du cabinet français d'entourer la capitale de *fortifications*, sont toujours considérées dans la Cité comme devant faire croire à une solution *pacifique* des embarras actuels. La résolution de *fortifier Paris* paraît être le résultat d'une *combinaison heureuse de circonstances*. On dit que Louis-Philippe est favorable à ce projet qui doit assurer sa position et le mettre à même, en cas de besoin, de *réprimer la multitude*. Les Bonapartistes l'approuvent, parce qu'il est conforme aux vues de l'empereur ; et le parti de la guerre, y compris les républicains, l'approuve également, parce qu'ils considèrent cette mesure comme un moyen de défense nationale et un acte de préparation à la guerre Par suite de cet *heureux accord* des partis, qui prend sa source dans des motifs différents, on obtient un résultat unanime dont Louis-Philippe, avec son *habileté ordinaire*, profite pour *exécuter enfin un projet* que, dans d'autres circonstances, il avait été obligé *d'abandonner*. Il a été *forcé de suivre le courant plus loin et plus long-temps* qu'il n'aurait désiré. Mais il jugeait plus sage *d'attendre l'occasion favorable* de changer le torrent en un lac paisible, que de risquer les conséquences. Le résultat de cette ligue politique suivie par le roi des Français, est que Paris sera *environné de formidables remparts*, bastions et batteries. Un des plans de Napoléon se trouvera réalisé en 1840, après vingt-cinq années de paix

et au milieu du progrès de la civilisation ; la première capitale du continent de l'Europe, au lieu de donner l'exemple de la culture des arts de la paix, sera absorbée par les soins que réclameront des arts qui étaient en vigueur aux siècles féodaux, à une époque où la guerre était l'occupation générale et où toutes les autres professions étaient traitées avec dédain. Le siége de la littérature et des sciences deviendra une *forteresse hérissée de canons.* Nous n'aimons pas de tels moyens employés pour arriver à une fin pacifique. »

Morning-Post. — « Il est évident que le Ministère français a un but unique, celui *de mystifier et cajoler* le public français, et grâce à la *fièvre toute militaire* qui s'est emparée de la Nation, il ne trouve pas la tâche difficile. »

En résumé, les fortifications doivent être utiles contre l'ennemi, sans danger de ce côté, d'une utilité proportionnée à leur dépense, surtout sans danger pour la Liberté... Avant tout, point de Bastilles! Et si l'on ne pouvait fortifier Paris qu'en l'embastillant, il vaudrait mieux ne pas le fortifier et défendre le pays comme l'a défendu la Révolution... N'oublions jamais que *sans Liberté*, la France n'aurait *point d'Indépendance*, et que la *France* LIBRE *saura bien être* INDÉPENDANTE.

Certainement avec la publicité, avec la discussion, les Chambres ne consentiront jamais les Bastilles: ce serait folie, presque trahison..... Non, c'est impossible....! Les faire seul, c'est donc, de la part de M. Thiers, un acte liberticide, un crime.....

Bien plus ; c'est une illégalité, une violation de la Charte, une usurpation qui détruit dès aujourd'hui la liberté et qui établit le Pouvoir absolu ou la Dictature ; c'est un second crime ; et nous le démontrons dans notre prochaine lettre.

Avant de terminer celle-ci, nous répèterons ce que nous avons dit dans la précédente : les patriotes n'ont jamais eu plus besoin d'union et de prudence. C'est par l'*Opinion publique* qu'il faut agir en l'éclairant, car rien ne résiste à l'Opinion publique ; c'est la première des Puissances ; c'est la *Reine du monde ;* et l'armée elle-même lui présente les armes

quand elle passe. Bientôt, nous n'en doutons pas, les voix puissantes, les *Lamennais*, les *Arago*, les *Cormenin*, etc., se feront entendre pour guider leurs concitoyens (1). Bientôt aussi, nous n'en doutons pas davantage, l'opinion, unanime contre les forts ou les Bastilles et contre la Dictature usurpée par le plus audacieux des Ministres, répètera dans toute la France : *Point de Dictature ! Point de Bastilles !*

CABET.

P. S. Dans notre première lettre, p. 14, nous disions que rien n'est inexorable comme la Diplomatie, et que la Coalition de Londres exécuterait certainement ses menaces contre Méhemet-Ali. Deux jours après, on apprend qu'elle vient de bombarder Beyrouth pendant neuf jours et l'a *réduit en cendres,* que les *Alliés* ont occupé les restes de la ville, et qu'ils ont décidé la *déchéance* de Méhemet-Ali..!!! On apprend aussi que le roi de Hollande vient d'*abdiquer* en faveur de son fils, le prince d'Orange, qui commandait sous Wellington à Waterloo, et que cette abdication est probablement exigée par la Coalition qui se prépare à envahir la Belgique...!!!

(1) Nous rendrons compte sommairement de toutes les opinions qui seront publiées.

Paris. — Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

5

3me LETTRE

SUR LA CRISE ACTUELLE.

M. THIERS

MÉRITE-T-IL D'ÊTRE MIS EN ACCUSATION ?

Son ordonnance du 10 septembre a violé la Charte. — Il ne mérite aucune confiance. — Il a usurpé la dictature. — Nombreuses trahisons. — Il doit répondre des dépenses qui seront jugées inutiles. — Protestations contre chacun de ses actes arbitraires. — Il doit être mis en accusation.

Les événements marchent si vite que M. Thiers aura peut-être été forcé de convoquer les Chambres avant que cette lettre soit complétement imprimée; mais le crime de son ordonnance usurpatrice étant commis, il n'en est pas moins nécessaire de le démontrer et de le punir pour le salut du pays.

Voici d'abord l'ordonnance du 10 septembre :

Vu l'avis de la commission de défense du royaume; vu, etc., etc. Art. 1er. Sont déclarés *d'utilité publique* et *d'urgence les travaux de fortification à exécuter autour de la ville de Paris.* —2. L'expropriation des terrains et le règlement des indemnités d'acquisition ou d'occupation temporaire sont confiés à notre

la loi de 1791, et que désormais la construction d'une nouvelle place de guerre peut être ordonnée par le Roi seul. — Mais M. *Courvoisier*, rapporteur de cette loi de 1819, déclara qu'elle était une conséquence de l'art. 14 de la Charte de 1814, portant que *le Roi fait les ordonnances nécessaires pour la sûreté de l'état*. Or, la révolution de 1830 a été faite contre cet article 14; il a été effacé de la Charte: par conséquent, la loi à laquelle il servait de base a disparu avec lui.

Du reste, en disant: *Lorsque le Roi aura ordonné de* NOUVELLES CONSTRUCTIONS *de places de guerre*... personne n'a entendu que ces paroles l'autoriseraient à *embastiller Paris*. Voici, en effet, ce que dit alors *Manuel*:

« Je choisirai ici un exemple qui paraîtra *extrême*: mais on peut avoir à la tête du gouvernement un *tyran*, un *oppresseur de la liberté*. Je suppose alors qu'il PLUT A CE TYRAN DE DÉCLARER PARIS PLACE FORTE: il suffirait donc de cette déclaration pour faire disparaître toutes les propriétés qui entourent Paris, et ruiner ainsi des milliers de familles... Remarquez que pour un simple *échange*, pour la vente d'un bien communal ou d'un hospice, l'intervention du Corps législatif est nécessaire; et elle ne le serait pas pour un objet qui peut avoir de si hautes conséquences! »

Ainsi, *Manuel* accuserait aujourd'hui M. Thiers d'agir comme un *tyran oppresseur de la liberté*. Qu'i regretterait d'avoir contribué à sa fortune en introdisantu dans le monde un compatriote dont le dénûment avait besoin d'appui! — Le *rapporteur* répondit à Manuel:

« On craint que le gouvernement n'abuse *au détriment des citoyens* : on cite un exemple. *si le gouvernement voulait ériger Paris en ville de guerre, une ordonnance du Roi suffirait donc.*

NE PORTONS PAS LES HYPOTHÈSES A L'EXTRÊME ; *car ce n'est pas ainsi qu'on procède à l'exécution des lois ; le législateur pèse les inconvéniens probables ; s'il reconnaît des chances fâcheuses, il y pare ; mais si l'objection s'égare en* CHIMÈRES, *il la néglige.* »

Ainsi, l'orateur du droit divin appelait *chimère* la supposition qu'un Roi voulut jamais *déclarer Paris place forte* ; il déclarait, au nom de la commission, que la loi présentée n'était pas faite pour *ce cas* chimérique, et que le Roi ne pourrait, sans l'autorisation des Chambres, faire de Paris une place de guerre.

Le principal défenseur de M. Thiers, le *Temps*, abandonnant cette loi de 1819, invoque un décret impérial (du 24 décembre 1811) ; mais ce décret, sur lequel était basée l'ordonnance de 1832, qui mettait Paris en état de siége et qui fut annulée par la cour de cassation, n'a pour objet que de régler ce qu'on peut faire dans les places de guerre, et nullement de décider la question de savoir si une ville quelconque et surtout si Paris pourrait, sans loi, être déclarée place de guerre.

Mais voici qui est plus décisif : en 1833, lorsque le gouvernement demandait à la Chambre de l'*argent* pour quelques fortifications à Paris, *M. de Belleyme*, président du tribunal de la Seine et député ministériel, présenta cet amendement : *Paris ne pourra être fortifié qu'en vertu d'une* LOI. — Le rapporteur, *M. Passy*, lui répondit :

« *Je ne viens pas combattre* les motifs qu'a donnés l'honorable M. de Belleyme, *pour prouver que Paris ne doit être fortifié qu'en vertu d'une loi* ; A CET ÉGARD *la commission est d'accord avec lui*; mais elle diffère de son opinion sur la manière de formuler cette intention. M. de Belleyme demande qu'on insère dans le budget un article portant : *Paris ne pourra être fortifié que par une loi ;* la commission pense qu'il suffit *de rejeter le crédit demandé* pour fortifier Paris, *et que lodèsrs le gouvernement averti* SAURA QUE LA CHAMBRE N'ACCORDERA DE FONDS QU'AUTANT QU'ON LUI PRÉSENTERA UNE LOI. *La question ainsi posée me paraît devoir être suffisamment entendue.* »

Od. Barrot vint appuyer la nécessité d'une loi :

« Le rapporteur de votre commission a *très nettement posé la question;* c'est avec beaucoup de raison qu'il s'en est tenu à la question préjudicielle *de légalité, je pourrais dire de* CONSTITUTIONNALITÉ. Il n'a pas voulu entrer même indirectement dans l'examen du fond de la question; il a voulu que la Chambre statuât d'abord sur cette question préjudicielle, celle de savoir si elle règlerait cet article si important des fortifications de Paris, fugitivement et accidentellement, dans un article du budget, OU SI ELLE EXIGERA UNE LOI SPÉCIALE, précédée de tous les documents qui peuvent éclairer la religion de la Chambre sur la question la *plus vitale* qui puisse intéresser le pays. Cette question, malgré toutes les déviations qu'elle a pu recevoir, est toujours restée la même, et nous devons y ramener la discussion.

« Je n'invoque, pour appuyer l'opinion du rapporteur de votre commission, que le récit même des faits que M. le maréchal vient de présenter à la tribune, et desquels il résulte que nous avons dépensé d'abord 5 millions, plus 2,500,000 fr. sans qu'il y eût un plan arrêté..... sans que la Chambre sût s'il s'agissait de *fortifications permanentes*, sans qu'elle connût la totalité de la dépense, sans qu'elle connût d'une manière fixe la durée des travaux ; c'est ainsi qu'avec des crédits successifs, et parce qu'on ne nous consultait que par voie de budget, nous sommes arrivés à des allocations qui, en définiitve, peuvent être inutiles, parce que le système peut changer. Que si, au contraire, dès le

principe, le ministre, sentant toute l'importance de la question, *comprenant qu'elle engageait l'avenir du pays, non pas sous le rapport financier, mais sous le* RAPPORT CIVIL ET POLITIQUE, avait présenté une loi, après avoir mûri la question, s'il nous eût apporté tous les documents, s'il eût fait imprimer les différents écrits ou rapports sur le système qui partagent les hommes de l'art, la Chambre eût statué par une loi ; elle eût déterminé quelle était la somme totale à allouer pour ces travaux, elle en eût déterminé la durée; elle eût décidé comment elle devait faire face aux dépenses qu'ils occasionneraient, si c'était par l'impôt, par l'emprunt, ou de toute autre manière; *elle eût en même temps décidé quel serait le mode de fortifications* (interruptions) ; elle eût rassuré le pays contre telle ou telle insinuation, telle ou telle prévention même injuste. Une discussion solennelle, *légale*, après tous les documents qui doivent préparer une loi, eût été un titre pour tous les ministres, *une obligation pour tous.* Un changement ministériel n'aurait pas changé le système, les allocations, le mode de fortification. Nous n'aurions point été exposés à compromettre des millions dans une entreprise qui n'avait rien de fixe, rien de certain, et qui pouvait être changée d'une année à l'autre. Ce que nous n'avons pas fait dès le principe, il faut le faire aujourd'hui ; *il est toujours temps de rentrer dans les voies régulières et légales.* IL EST TEMPS DE FAIRE RÉGIR PAR UNE LOI FIXE UNE QUESTION AUSSI IMPORTANTE ; car, messieurs, ce n'est pas seulement une question financière, c'est UNE IMMENSE QUESTION POLITIQUE qui est engagée dans cette discussion. (Interruption. Voix à droite : C'est vrai !) Je ne conçois pas cette intolérance de discussion qui ne permettrait pas à un orateur d'exposer consciencieusement son opinion (parlez ! parlez !), qui le condamnerait à une espèce de réticence hypocrite sur ce qui est dans la *conviction de tous.*

Remarquons sept millions et demi perdus par le Ministère. Remarquons aussi le *refus*, par la Chambre, du crédit demandé pour les fortifications.

Quelques jours après, le 25 juillet 1833, le Mi-

nistère, dont faisait partie *M. Thiers*, publia, dans le *Moniteur*, cet AVIS officiel :

« En discutant le budget de 1833, *la Chambre exprima le désir que ces travaux*, au lieu de continuer à faire l'objet d'un article du budget annuel, *fussent réglés et subventionnés par une loi spéciale.*

« Le ministre de la guerre *s'empressa de déférer à ce vœu ;* et, dès l'ouverture de la session de 1833, le projet de loi spéciale, demandé par la Chambre des Députés, fut déposé sur le bureau.

« Telle était la situation des choses quand arriva la discussion du chapitre ordinaire du budget relatif aux fortifications. *La Chambre ajourna la question à la loi spéciale, et* LA LOI SPÉCIALE *à la session prochaine.*

« *Quand viendra cette discussion,* on examinera le plan général de défense du royaume. On se rappellera les leçons de 1814 et 1815. On jugera les intentions du gouvernement, qui n'a en vue que l'indépendance nationale, et qui a le droit de repousser, de toute la force de sa conscience, d'*odieuses et absurdes accusations.*

« Mais, en attendant, l'administration s'est empressée d'accepter les conséquences de l'ajournement *décidé par les Chambres,* et elle a fait suspendre partout les travaux en cours d'exécution pour les forts détachés.

« Des instructions en conséquence ont été adressées, le 19 juin dernier, par M. le ministre de la guerre à M. le lieutenant-général Bernard.

« Le 21 du même mois, M. le lieutenant-général Bernard a donné des ordres pour que les travaux fussent suspendus à compter du samedi 22, et ils l'ont été en effet. Il est faux qu'ils doivent être repris au mois d'août, ainsi que l'ont annoncé quelques journaux ; *il est au contraire certain qu'ils ne le seront pas* AVANT *qu'un vote législatif y autorise le gouvernement.* »

Ainsi, qu'on n'invoque plus aucune loi ou décret antérieurs ; la Chambre de 1833, qui pouvait révoquer ou interpréter les lois, le gouvernement, M. Thiers lui-même, ont reconnu, à la face du pays,

que Paris ne pouvait être fortifié qu'en vertu d'une *loi*, et que les fortifications projetées *ne seraient pas reprises* avant qu'un VOTE LÉGISLATIF n'y autorisât le gouvernement.

Par conséquent, l'ordonnance du 10 septembre est, manifestement, incontestablement, illégale et inconstitutionnelle.

Mais M. Thiers invoque l'*urgence*, le *salut public*... Voyons !

L'*urgence* ! Pourquoi ? Parce que, dit *le Courrier*, l'Europe entière *menace* de se coaliser encore une fois contre nous, que la frontière est *ouverte* et que *quelques marches* pourraient amener l'étranger à Paris. — Mais, d'abord, ce ne serait qu'une menace, une possibilité, qui donnerait le temps de convoquer les Chambres.

En second lieu, s'il y a urgence de fortifier Paris, pourquoi donc ne l'approvisionnez-vous pas ? car vous n'auriez pas un moment à perdre pour assurer des vivres à deux millions de bouches pendant deux mois ! Pourquoi n'augmentez-vous pas l'armée ? Pourquoi ne la portez-vous pas sur la frontière ouverte ? Pourquoi ne fortifiez-vous pas *Huningue* ? Pourquoi ne réorganisez-vous pas les gardes nationales dissoutes et désarmées, surtout l'*artillerie* qui a plus besoin d'être exercée ? Pourquoi ne convoquez-vous pas les Chambres pour vous donner l'appui national ? Pourquoi ne faites-vous pas tout ce qui est propre à ranimer la confiance et l'enthousiasme ? Pourquoi traitez-vous avec tant de

rigneur de malheureux ouvriers dont vous aurez besoin d'employer les bras et le dévoûment, à moins que vous n'entendiez les repousser comme des *barbares* et leur préférer les cosaques, comme faisait, en 1814, le ministre de la police de Napoléon ? Vous ne pouvez pas sortir de ce dilemme : si la guerre est tellement imminente qu'il y ait urgence à commencer les forts, vous êtes criminel de ne pas convoquer les Chambres, etc.; et s'il n'y a pas urgence pour convoquer les Chambres, etc., vous êtes criminel d'embastiller Paris par ordonnance.

En troisième lieu, toutes les fois qu'une loi autorise le gouvernement à agir par voie d'urgence, par exemple pour mettre l'état de siége, pour repousser une aggression, elle lui prescrit de convoquer en même temps les Chambres ; car l'urgence ne peut jamais empêcher le ministère d'écrire ces deux mots : *les Chambres sont convoquées* pour le... (dans 8 ou 15 jours); l'urgence l'autorise seulement alors à agir *provisoirement*, sous sa responsabilité, après avoir convoqué et sans attendre la réunion ; et s'il se trompe, le mal n'est pas irréparable, parce que les Chambres, réunies huit ou quinze jours après, peuvent tout arrêter.

En quatrième lieu, comment peut-il y avoir urgence à ne pas suspendre huit jours des fortifications suspendues depuis dix ans, et qui ne peuvent être achevées que dans un an au plus tôt ? Si la Coalition veut nous attaquer, elle est bien prévenue, et elle n'attendra pas que les fortifications soient achevées ; s'il y avait urgence, ce serait au contraire pour

convoquer les Chambres, pour appeler toute la Nation aux armes, pour la porter aux frontières ouvertes, etc. !

En cinquième lieu, le fait démontre bien qu'il n'y avait pas urgence le 10 septembre, puisqu'aujourd'hui, 6 octobre, l'ennemi n'a pas franchi la frontière, pas même fait un mouvement pour s'en approcher.... Dans un mois, dans six, dans quinze, on pourrait donc dire encore qu'il y avait, le 10, une urgence telle qu'on ne pouvait pas convoquer les Chambres ! comme si l'on n'avait pas pu les convoquer le 10, le 11, le 12, etc. ! comme si l'on ne pouvait pas les convoquer aujourd'hui, demain, etc. !

En vérité, il n'est pas permis de se moquer à ce point du bon sens, de la raison, d'une Nation ! N'est-ce pas la supposer aveugle, niaise, stupide ? Car il ne suffisait pas d'avoir gagné *le Siècle*, *le Temps*, *le Constitutionnel*, *le Courrier*, *les Débats*, *le Messager* ; il fallait croire la Nation en démence.

Hé bien ! répond fièrement M. Thiers, d'accord ; il n'y avait ni urgence, ni légalité : mais je suis *Dictateur*... — *Dictateur !* voyons.

Supposons que vous demandiez la dictature aux Chambres et au Peuple.... — Pourquoi la demandez-vous, vous dira-t-on ? quelle en est la nécessité ?

La Coalition reformée et menaçante ; la guerre imminente, répondrez-vous. — Prouvez d'abord..!

Et puis, nous sommes là ; nous verrons, nous juge rons, nous déciderons aussi bien que vous.

Mais la nécessité de la concentration, de la promptitude, du secret... ! — Prouvez... Et puis, vous avez toujours vanté le gouvernement *légal*... ! Quoi, vous n'êtes arrivé cette fois au Ministère qu'en vous disant *parlementaire*, qu'en reprochant à votre prédécesseur de n'être pas assez *parlementaire*; et c'est vous qui, sous le prétexte d'urgence, usurpez tous les pouvoirs du Parlement ou des Chambres ! vous voulez une dictature, qu'on n'a jamais accordée ni à Louis XVI, ni à Robespierre, ni à Napoléon !

Mais moi, Thiers..! — Vous! Qui êtes-vous? qu'avez vous fait? quels sont vos titres à la confiance, pour qu'on vous remette la destinée de la liberté, de la France, du monde?

Vous avez été introduit et présenté par Manuel, c'est vrai : mais d'abord, il a désavoué davance et flétri votre dictature.

Puis, la simplicité de ses mœurs, sa modestie, son désintéressement, son dévoûment à la Révolution, toute sa conduite, protestaient contre la vôtre. Quoique né vilain et très vilain (ce qui pourrait être un titre de gloire si la vertu seule vous avait élevé), on dit que vous avez, dans votre château et votre palais, tout le luxe, toute la prodigalité, tous les besoins d'un aristocrate et d'un grand seigneur. Vous devez être l'esclave de votre ambition ; vous ne pouvez donc inspirer de confiance.

N'est-il pas vrai que vous avez choisi pour maître *Talleyrand*, ce Talleyrand dont Napoléon disait à Sainte-Hélène :

« *Talleyrand* est un *cynique*, *le plus vil des agioteurs*, un *bas flatteur*, un homme *corrompu*, *sans opinions*, toujours prêt à *se vendre* et à *tout vendre* au plus offrant, qui a trahi tous les partis, tous les individus. Prudent et circonspect, toujours traître, il est toujours en conspiration avec la fortune... C'est un homme d'esprit et de talent, mais *vénal en tout* : on ne peut rien faire avec lui qu'en le *payant*.... Les Rois de Bavière et de Wurtemberg me firent tant de plaintes sur ses *extorsions* et sa *rapacité* que je lui retirai son portefeuille. On ne pouvait faire aucun traité, aucune convention relative au commerce, sans lui avoir, avant tout, compté de *l'argent*. Il était alors question d'un traité de commerce pour la conclusion duquel il demandait des *sommes énormes*. J'appris, en outre, qu'il avait *divulgué* à quelqu'intrigant un *secret* des plus importants que j'avais confié à lui seul... Le triomphe de Talleyrand est le TRIOMPHE DE L'IMMORALITÉ. Un prêtre marié à la femme d'un autre homme, et qui a donné une forte somme à ce dernier pour qu'il la lui laissât ! Un homme qui a *tout vendu*, *trahi tout le monde* !... Il a poussé à la guerre d'Espagne, tant par haine pour les Bourbons que pour trouver le moyen de *remplir ses poches*. Il a été une cause active de la mort du duc d'Enghien... Il m'a proposé de faire *assassiner les Bourbons*, et offert de se charger des moyens *d'exécution*. Il demandait *un million* pour *chacun*.

Celui qui a entendu les leçons d'un pareil homme qui divisait le monde en *fripons* et en *dupes* sans vouloir être des derniers, ne peut guère avoir notre confiance !

Historien de la Révolution française, vous avez dit, à la tribune, que vous aviez écrit cette histoire afin de donner *une leçon* à votre pays. Mais est-ce une leçon de moralité que vous lui avez donnée?

N'est-il pas vrai que vous excusez le traître Mirabeau, le traître Dumouriez, le traître Louis XVI, la traîtresse Marie-Antoinette, la fusillade du Champ-de-Mars ? N'est-il pas vrai que, après avoir reconnu que les Girondins avaient COMPROMIS *la Révolution*, *la liberté*, *la* FRANCE, *la modération même*, vous avez déclaré que vous voudriez avoir *commis leurs fautes ?* — Comment pourriez-vous nous inspirer confiance ?

Consulterons-nous votre réputation de sincérité, de franchise, de bonne foi, de loyauté sans tache ? et votre réputation à la Bourse... ?

Nous rappellerons-nous qu'en vous regardant en face, un Maréchal vous disait : *On ne m'appellera jamais foutriquet !...*

Comment pourrions-nous avoir confiance dans un Dictateur dont *le Commerce dit* :

> Mais M. Thiers, dont on connaît *les goûts pour les grandes dépenses*, dont les anciens et *scandaleux gaspillages* ont été autrefois signalés et flétris par son collègue actuel, *M. Jaubert*; M Thiers se sent une inclination naturelle à s'emparer des cordons de notre bourse, afin d'y puiser à son gré. Le pays peut être bien tranquille ; qu'il n'arrête pas notre grand ministre dans les premiers essais de ses empiétementspécuniaires, et nous lui garantissons qu'on le mènera loin. M Thiers a montré ce qu'il savait faire en ce genre dans le célèbre *crédit des 120 millions sur les travaux publics*, et désormais la carrière lui est ouverte pour s'adjuger discrétionnairement les millions par centaines.

Il est vrai que les journaux de l'ancienne Opposition vous appuient ; mais voyez comme *le Commerce* (qui appelle *le Siècle* un *renégat*) les traite et vous traite vous-même !

« La presse de la gauche ministérielle donne en ce moment, nous devons le dire, un spectacle *plus immoral* que tous ceux qui ont affligé à toutes les époques antérieures les regards du pays ; elle immole tous ses principes aux pieds d'une idole ; elle lui sacrifie toutes nos garanties ; elle lui livre sans compter la fortune publique ; elle applaudit à la violation de la Charte ; elle fait tous ses efforts pour placer discrétionnairement le salut de la France entre les mains d'un homme dont elle a longtemps, elle-même, proclamé l'*immoralité* et la *mobilité*. »

« Quoi, dit ailleurs le *Commerce*, nous devons « nous montrer *confiants*, quand nous nous sentons « au cœur une *profonde dèfiance* ! »

Voyons, du reste, vos actes ! Qu'avez-vous fait depuis 1830? Vous vous vantez d'être un enfant de la Révolution : mais que de coups de poignard n'avez-vous pas donné à votre mère ! N'avez-vous pas abandonné tous les chefs restés plus ou moins fidèles à cette Révolution, Dupont de l'Eure, Lafayette, Laffite, etc ? N'avez-vous pas persécuté, proscrit les hommes de juillet? N'avez-vous pas approuvé les lois de septembre, détruit la liberté de la presse, la liberté d'association, versé le sang à Lyon, dans la rue Transnonain ?

Etes-vous l'ami du progrès et de la souveraineté nationale, vous qui, historien de la Révolution et sachant que la Constituante, la Législative, la Convention, même Louis XVI pour les États-Généraux, ont accordé le droit électoral à plusieurs millions de citoyens, avez repoussé 250,000 pétitionnaires en prononçant ces étranges paroles :

« On vous a parlé de *souveraineté nationale*, entendue comme *souveraineté du nombre*. C'est la doctrine la plus funeste, une

doctrine admissible nulle part. La souveraineté nationale est la souveraineté *du Roi et des deux Chambres*. Je n'en connais pas d'autre. Toutre autre souveraineté est une *absurdité*. Je ne suis *pas partisan de la réforme*... »

Comme si la Nation n'existait pas avant la Constitution qui établit un Roi et des Chambres! Comme si toutes nos assemblées nationales avaient été *absurdes*, et nos Constitutions des *absurdités !*

Etes-vous un ami des ouvriers, vous qui, ancien prolétaire, oubliant leurs misères dans vos palais, ne leur montrez qu'une impitoyable rigueur?

Et pour arriver à la question d'indépendance, êtes-vous l'ami de l'indépendance de la France, vous qui semblez n'avoir cherché à plaire qu'à la Coalition étrangère; vous qui avez sacrifié tous nos alliés, la Belgique, la Pologne, l'Italie; vous qui avez blessé et aliéné la Démocratie espagnole et suisse? Pouvons-nous avoir confiance en votre courage vis-à-vis l'étranger et en votre parole, vous qui avez promis la conservation de la *nationalité Polonaise*, le *désarmement général*, la destruction des *forteresses* élevées en Belgique pour menacer la France, et qui l'avez exposée à de grands périls en ne réalisant aucune de vos promesses?

Pouvons-nous avoir une confiance aveugle en votre patriotisme, vous qui avouez avoir laissé la frontière *ouverte*, en sorte que *quelques marches* pourraient amener l'ennemi à Paris?

Vous avez de l'esprit : mais pouvons-nous croire à votre *capacité* d'homme d'état, quand vous

avez fait tant de fautes, et des fautes si dangereuses; quand vous avez adopté, à l'intérieur et à l'extérieur, un système si funeste; quand vous avez exposé la France à une effroyable guerre ; quand vous l'avez amenée au bord de l'abîme ; quand vous criez qu'elle est perdue si l'on ne fait pas un mur et vingt bastilles qui coûteront plus d'un milliard?

Si la France est en péril, à qui la faute? N'aviez-vous pas le pouvoir entre les mains? Ne vous êtes-vous pas chargé de la sauver, en écartant tous vos concurrents? Et quand vous l'avez compromise par votre ambition, par votre présomption, par votre inhabileté, au lieu d'être modeste, de demander pardon, d'aller vous cacher dans la retraite, vous demandez des applaudissements, une confiance aveugle, la disposition d'un milliard, la direction de la France, dans une crise qui peut la tuer, en un mot la dictature !

Et que disons-nous, vous *demandez* la dictature? Non, vous la *prenez*! Certain que les Chambres vous la refuseraient, vous l'*usurpez*..!

Usurper la dictature, aujourd'hui, après l'expulsion de Charles X pour avoir fait des ordonnances en vertu de l'art. 14 de la Charte!... Mais est-ce un rêve?... mais quelle hardiesse, quelle audace, quel vertige!... Et parce que quelques journalistes vous accordent un appui qui n'est guère moins prodigieux, vous espérez que les Chambres se laisseront mépriser et annuler, que la Nation se laissera mettre sous le joug!!!... Vous vous enhardissez parce

que vous la voyez dormir ? Mais ne savez-vous pas combien son sommeil est léger ?

On n'est pas moins confondu quand on voit les raisons qu'invoquent les défenseurs de votre dictature....

L'urgence... ! — Non, mensonge ! convoquez les Chambres !

Le *salut public*... ! — Non, mensonge ! vous le compromettez ; convoquez les Chambres !

Il n'y a que ceux qui ne veulent pas qu'on se défende énergiquement qui peuvent s'y opposer..., (*Messager*.) — Non, dérision ! convoquez les Chambres !

Les opposants sont des *ennemis publics* qui veulent la perte de la patrie... ! — Non, c'est vous ! convoquez les Chambres !

Inutile de les convoquer, parce que j'ai leur *confiance*.. !—Vous pourriez donc ne plus les convoquer du tout ! Mais non, vous n'avez pas leur confiance puisqu'elle vous ont refusé l'un des deux millions demandés pour les cendres de l'empereur... Si vous aviez leur confiance, vous vous hâteriez de les convoquer ! Si vous ne les convoquez pas, c'est la preuve évidente que vous redoutez leur discussion et leur vote.

M. Thiers sait bien, dit un journal, qu'il aura besoin d'un *bill d'indemnité*... ! — Ainsi, il reconnaît qu'il viole la Charte.

Mais M. Thiers ne veut pas se laisser arrêter par la *procédure parlementaire* et par les cas de *conscience*

constitutionnelle.—Par la même raison, il pourrait tout faire, supprimer les Chambres, la Charte... C'est incroyable ! On n'a jamaisrien vu de pareil !

On a pour garantie sa *responsabilité*... ! — Comme s'il avait un *cautionnement !* comme si, avec des centaines de millions à manipuler, il n'y avait pas moyen d'acheter des députés et des journalistes.

Vous avez, dit *le Siècle*, la garantie personnelle du Roi. Voici les paroles du journal ministériel :

« Prétendez-vous que le mal sera fait, le sort de la France compromis, la *folie* irréparable, le *crime* consommé, quand les Chambres se réuniront? *Mais vous possédez cette garantie qui vous paraît si regrettable d'un Roi qui a son hérédité à perdre et l'avenir de sa race à risquer ; que le Roi dise un mot, et la dictature tombe,* et dès demain la France peut être placée sous la protection de votre sagesse, et vous pourrez ou convoquer les Chambres ou donner sur-le-champ à l'Europe les satisfactions qui, selon vous, lui sont dues. *Le Roi est donc complice ou lâche,* à votre avis, si le pays se perd sans qu'il use des pouvoirs que la Constitution lui a confiés pour le sauver et qui sont entiers entre ses mains. »

Ainsi, dit *le Siècle*, le Roi garantit. — Mais non; c'est le Ministre qui doit être responsable sur sa fortune et sur sa tête.

D'ailleurs, la tribune n'est qu'un *bavardage politique*..! — Bien! faites le Napoléon; chassez les idéologues, les bavards! Le *Commerce* garantit l'authenticité du propos suivant :

« Un *Général,* fort avant dans les confidences, résumait ainsi, « tout récemment, le plan ministériel : Ha, Messieurs, *les ba-* « *vards de la Chambre* nous allons avoir *notre tribune !* »

« M. Thiers se gêne bien moins encore dans ses moyens clandestins : ses amis et ses valets disent partout : que pourrait-on faire avec une Chambre de *bourgeois* avares et mesquins, qui refusent un million pour les cendres du grand Napoléon ! elle empêcherait un homme courageux de sauver le pays !

La *Revue des deux Mondes*, comparant les Chambres à des conscrits curieux, et M. Thiers à Napoléon, raconte le fait suivant :

« Dans je ne sais quelle campagne, au commencement d'une de ces grandes journées qui décidaient du sort de l'empire, Napoléon, la main derrière le dos, se promenait silencieux devant les lignes formidables de la garde impériale. Le canon commençait à gronder, et quelques boulets arrivaient jusqu'à la jeune garde, qui trépignait d'impatience. Elle aurait voulu savoir si elle donnerait, à quelle heure elle donnerait; et les propos circulaient dans les rangs; et, si on l'avait osé, c'est l'empereur lui-même qu'on aurait assailli de questions. »

« Taisez-vous, conscrits, dit Napoléon ; quand vous aurez comme moi commandé dans vingt batailles, vous viendrez me *donner des avis*. »

N'est-ce pas prodigieux de voir M. Thiers, le petit tricorne sur la tête, la petite redingote grise sur le dos, l'épée au côté, de grandes bottes à l'écuyère aux jambes, les mains derrière le dos, ombre de Napoléon enfin, passer en revue les Députés et les Pairs, qui lui demandent : *pourquoi ces bastilles*? et leur répondre : *Conscrits, taisez vous* ! restez l'arme au bras ; attendez patiemment mes ordres ! quand vous aurez *comme moi*....

C'est sans doute pour se comparer à Napoléon,

pour l'imiter dans son despotisme, qu'il en a fait un Dieu, qu'il a replacé sa statue sur la colonne et préparé sa tombe aux Invalides.

Et voyez comme ce nouveau Napoléon mène les fortifications ! C'est le *Commerce* qui parle :

« Le ministère faisait dire, il y a deux jours, que les travaux de fortification de Paris seraient toujours conduits de façon à ce que ceux de l'enceinte continue *précédassent ceux des forts détachés*. Malheureusement on a pu répondre aussitôt que, sur la rive gauche de la Seine, on ne s'occupait que des forts, et pas du tout de l'enceinte ; à cela, le *Courrier français* réplique ce matin : « qu'il est très vrai qu'une circulaire du ministre de la guerre avait intimé aux officiers du génie chargés des travaux de ne s'occuper que des deux forts d'Ivry et du Mont-Valérien. Mais, ajoute le *Courrier*, cet ordre, qui provenait d'un *malentendu*, et dont il paraît que *ni le Roi ni les collègues de M. Cubières n'avaient connaissance*, a été révoqué depuis deux jours. »

« Ne pourrait-il pas arriver encore plus d'une fois quelque *malentendu?* et M. de Cubières, *à l'insu du Roi et de ses collègues*, ne pourrait-il pas mener les choses de façon à ce qu'un beau jour les forts se trouvassent *terminés*, tandis que l'enceinte resterait à faire ? »

Voyez aussi comme son étourderie et ses menaces ont compromis la France en irritant les orgueils ! Voici ce que dit le *Morning Chronicle* :

« Si la présence d'une flotte Russe dans la Méditerranée offusque la France, que la France s'en prenne à cet égard à ses *fanfaronades*, à ses *armements* et à ses *ordonnances*. La conséquence nécessaire de la politique d'*intimidation* du Ministre des affaires étrangères français, c'est que les autres Puissances ont recours aux mêmes moyens. Avant de faire rendre des ordonnances pour armer un si grand nombre de vaisseaux de

ligne, M. Thiers aurait dû compter sur ses doigts les forces navales de la France, et les comparer ensuite aux forces navales des Alliés. En comparant les unes et les autres, il aurait pu se convaincre qu'il n'y avait pas nécessité de mettre à flot les léviathans de la mer. La Diplomatie pouvait très bien apprécier la force navale et militaire de la France, et on lui aurait accordé la part d'influence qui lui était due.

« La France aurait beaucoup gagné à n'user que de *franchise*, et elle aurait pu faire des concessions sans s'exposer à une apparence d'humiliation ; mais dans l'état actuel des affaires, ni la Russie, ni l'Angleterre ne peuvent accorder un triomphe à la France. Elles n'ont point menacé la France; c'est au contraire la France qui *les a menacées*.

« Le czar a son *orgueil*, la vieille Angleterre a son orgueil aussi bien que M. Thiers, et *la collision de ces divers orgueils* rend la question beaucoup *plus* délicate que s'il ne se fût agi que d'une question Egyptienne ou de territoire. »

Pour avoir ses bastilles, il fait donc les mêmes fautes qui ont amené la fatale guerre de Russie (1) !

Voyez encore comme il serait facile de trahir, même avec des fortifications, en envoyant l'armée là où ne serait pas l'ennemi ! Nous laissons parler le *Commerce* :

« On a *rappelé* celui de nos officiers-généraux qui savait le mieux contenir les Anglais. On a *envoyé* notre escadre du Levant promener notre pavillon sur les côtes opposées aux côtes de la Syrie, comme pour montrer notre honte à la Grèce et aux Turcs. Notre escadre de réserve s'*enferme dans Toulon*, et nos marins sont *éloignés* avec intention du théâtre des événements, de crainte, sans doute, que leur sang français ne s'emportât à la vue de leur déshonneur et du nôtre. »

Mais c'est trop nous arrêter à de misérables objections : l'ordonnance du 10 septembre est une

(1) Voyez la première lettre, p. 15.

incontestable violation de la Charte ; c'est une usurpation ; c'est la destruction du gouvernement représentatif, de la représentation nationale, de la souveraineté du peuple ; c'est le mépris des représentants actuels ; c'est la proclamation du despotisme ; c'est un crime.

M. de *Lamartine* a donc sujet de se plaindre énergiquement de la dictature usurpée par M. Thiers.

« Les députés, dit l'illustre écrivain, pourraient bien dire aux Ministres :

« De deux choses l'une, ou vous nous *craignez*, ou vous nous *méprisez*. Si vous nous craignez, c'est qu'il s'ourdit quelque part une *de ces grandes trames politiques* où l'on prend les peuples par leurs passions, et les chambres par surprise ; si vous nous méprisez, c'est que nous serions tombés, en six mois, de déchéance en déchéance, assez bas pour subir le mépris de ceux qui doivent nous craindre.

« Ainsi, ou vous êtes des *despotes* ou nous sommes des *lâches* ; il n'y a pas de milieu.

» Si nous en sommes là, hommes plus entreprenants qu'habiles, hommes plus audacieux que forts, vous avez bien peu le tact du peuple, dont le nom est sans cesse dans votre bouche ; car le peuple veut être honoré, même par ceux qui l'asservissent ; et l'absence de ses représentants, dans un moment pareil, déshonore à la fois les représentants et la nation. Ah ! vous faites bien de *ceindre Paris d'une ceinture de bronze* comme ces villes du moyen âge, *repaire de tyrannies*, et qui s'ensevelissaient deux fois par siècle sous leurs cendres ! Vous faites bien de rapetisser vos frontières et de les presser autour de vous au lieu de les éloigner, comme Louis IV et Vauban quand ils voulurent agrandir la France ! Vous faites bien de *murer le patriotisme* et de *caserner la liberté !* Vous faites bien de *fortifier votre dictature !* car la France libre ne *supporterait pas longtemps* le gouvernemen du *mépris*. »

A la veille d'une guerre européenne, presqu'en face des armées ennemies, l'usurpation de M. Thiers

est un crime plus grand que celui de Charles X; car les ordonnances de juillet n'entraînaient pas nécessairement des bastilles, tandis que l'ordonnance du 10 septembre et les bastilles entraînent absolument tout.

C'est le plus grand de tous les crimes connus dans l'histoire, le plus grand des crimes imaginables; car il peut les comprendre tous, et il est le plus grand des dangers pour la liberté de la France et du monde.

Il n'est que trop certain que sous Louis XVI, sous Louis XVIII, sous Charles X, des députés ont été *corrompus* et *achetés* : qui ne connaît d'ailleurs le corrupteur *Walpoole*, ministre anglais qui tarifait toutes les consciences? Hé bien! à quelle époque la corruption aura-t-elle été plus nécessaire sur les députés, les écrivains, les ouvriers, les soldats? Et quelle corruption est impossible quand on a des centaines de millions à sa disposition au milieu d'un pareil chaos d'affaires?

Où s'arrêtera le Dictateur-usurpateur? Croit-on qu'il souffrira l'opposition de la presse et de l'opinion publique? Si on lui accorde le principe, comment lui refuser les conséquences? Si l'on approuve le but, comment désapprouver les moyens nécessaires pour l'atteindre? Si l'on tolère qu'il dise : « J'ai la dictature par raison *d'urgence* et de « *salut public* ; or, qui veut la fin veut les moyens : « ma dictature serait impuissante et inutile si je ne « pouvais écarter ses obstacles et ses entraves : je

« puis donc suspendre la liberté de la presse et la « liberté individuelle. »

Nous savons bien que, dans son histoire, il dit :

« *La presse peut être illimitée sans danger*; il n'y a que la vérité de redoutable ; *le faux est impuissant;* plus il s'exagère, plus il s'use. Il n'y a pas de gouvernement qui ait péri par le mensonge. Qu'importait qu'un Babeuf célébrât la loi agraire, qu'une *Quotidienne* rabaissât la grandeur de la révolution, calomniât ses héros et cherchât à relever ses princes bannis ! Le gouvernement (le Directoire), n'avait qu'à laisser déclamer....»

Mais qui pense qu'il hésiterait un moment à dire tout le contraire aujourd'hui ? La *Gazette de France* n'a-t-elle pas raison, quand elle dit :

« Il est bien curieux que l'homme qui a fait élever un monument en bronze pour glorifier la prise de la Bastille en 89, fasse élever une multitude de bastilles autour de Paris en 1840 ; que celui qui a fait une révolution contre des coups d'état et des ordonnances, fasse des coups d'état et des ordonnances ; qu'après avoir signé le premier la protestation des écrivains en faveur de la liberté de la presse contre les canons, il s'apprête à dominer *la liberté de la presse* par les canons ; car lorsqu'il aura embastillé Paris, rien ne l'empêchera d'*embastiller les écrivains.* »

Oui, si l'opinion publique ne se prononçait pas avec énergie contre la dictature usurpée par M. Thiers, bientôt, nous n'en doutons pas, il porterait une main sacrilége sur la *liberté de la presse* et sur la *liberté individuelle.*

C'est donc avec une incontestable raison que le *Commerce* a jeté, dès l'apparition de l'ordonnance,

un cri d'alarme contre une violation de la Charte qui peut entraîner la violation de toutes les garanties publiques et privées. Pour notre compte, nous ne pouvons qu'applaudir à son courage autant qu'à la vigueur de sa discussion ; et nous croyons qu'il a rendu un grand service au pays, car un exemple de fermeté suffit souvent pour retenir les uns et pour entraîner les autres.

Cependant, pour mettre nos lecteurs à même de juger la question en parfaite connaissance de cause, nous ne pouvons dissimuler que ***le Siècle***, ***le Temps***, ***le Constitutionnel***, ***le Messager***, ***les Débats***, approuvent les forts et l'usurpation de la dictature.

Le Courrier Français les approuve : mais voyez sa psalmodie ! En 1833, c'est lui qui publiait l'article suivant pour combattre les fortifications :

« M. de *Metternich* a eu avec M. de *Saint-Aulaire* une fort
« longue conversation, dont le prince n'a pas fait grand mystère.
« Il n'a point célé à l'ambassadeur français combien la marche
« de son gouvernement lui paraît *tortueuse*, et combien on
« trouve chaque jour de *contradictions* entre son langage of-
« ficiel avec les cours et ce qu'il adresse au public. M. de Met-
« ternich a demandé une réponse prompte et catégorique sur
« *les fortifications destinées à être la* GARANTIE *des* ENGA-
« GEMENTS *pris contre la Révolution et les révolutionnaires.*
« Sans *cette garantie*, en effet, et quoiqu'en puissent dire les
« partisans du gouvernement, il ne sera *point maître* en réalité,
« et tous ses projets pourraient être renversés en un moment.
« Nous savons bien qu'il est *trop avancé* pour reculer mainte-
« nant ; qu'il a *rompu à jamais* avec les principaux libéraux.
« et que son intérêt le rattache à *la politique des puissances* ;
« mais peut-être il se fait illusion et s'imagine, à tort, être plus

« habile que tout le monde, au-dehors, comme au-dedans. Sans « cela on ne s'expliquerait pas comment, *après avoir* ÉCRIT *que* « *ces fortifications se feraient sans interruption, sans retard* « *et* QUEL QUE FUT LE VOTE *de la législature* pour l'affaire de « la dépense, tout est maintenant *traîné en longueur*. Il y a là « aussi peu de portée que de franchise ; et si la *popularité* mé- « rite des sacrifices, ce n'est pas quand elle est *devenue à peu* « *près impossible*. »

Ainsi, en 1833, *le Courrier Français* publiait que le gouvernement avait *pris*, envers la coalition, des ENGAGEMENTS CONTRE LA RÉVOLUTION et les révolutionnaires, et qu'il avait *déclaré* à la coalition que *les fortifications* autour de Paris étaient la GARANTIE *de ces engagements*... Il dénonçait le gouvernement pour avoir ÉCRIT qu'il ferait les fortifications QUEL QUE FUT LE VOTE *de la législature*.... Nous ne connaissons rien de plus hostile aux fortifications que cet article du *Courrier*; et cependant, en 1840, il appuie M. Thiers ordonnant ces fortifications, par ordonnance, malgré le vote de la législature !!!

Nous ne pouvons dissimuler non plus que *le National* a demandé, dès le 5 août, des fortifications à Paris ; que, le 12 septembre et depuis, il a approuvé le plan ministériel, *des forts* extérieurs avec une *enceinte continue;* qu'il a reconnu *l'urgence* alléguée par M. Thiers ; qu'il a excusé et toléré la violation de la Charte et la non convocation des Chambres ; que l'opinion d'aucun journal n'a dû faire autant de plaisir à M. Thiers ; et que les journaux ministériels ont eu grand empressement à prendre acte de ces concessions.

Nous pouvons assurément nous tromper : mais l'opinion du *National* nous paraît l'erreur la plus manifeste et la plus déplorable.

Hâtons-nous d'ajouter que *le National* reconnait maintenant la non-urgence, la violation de la Charte et la nécessité de convoquer les Chambres; qu'il demande la publication du plan de M. Thiers; qu'il repousse tout ouvrage qui menacerait Paris ; qu'il attaque et menace M. Thiers; et qu'il provoque toute l'énergie de l'opinion publique contre les bastilles et contre la trahison qui négligerait les autres moyens de défense.

Le *Capitole* attaque aussi courageusement la dictature et toute espèce de bastilles. — La *Gazette de France* les attaque également. — Le *Journal du Peuple* et la *Revue du Progrès* repoussent chaleureusement toute enceinte autre qu'une enceinte de soldats citoyens. — M. *de Lamennais*, allant aussi plus loin que le *National*, rédige, dit-on, contre toute enceinte, une *protestation* en *pétition* qui doit-être signée par la garde nationale.

Od. Barrot reconnaît que la *Sainte-Alliance* vient de se reconstituer; que la France se retrouve seule en face de *l'Europe coalisée.* Il persiste à repousser les *forts*, et proclame que, si l'urgence pouvait autoriser à commencer des fortifications, cette urgence obligeait à *convoquer immédiatement les Chambres.*

Les journaux ministériels le *Siècle* et le *Courrier,* effrayés du bombardement de Beyrouth, menacent d'abandonner M. Thiers, s'il ne convoque pas les Chambres et s'il ne prépare pas la guerre.

Quant à nous, la conduite de M. Thiers est, à nos yeux, une *trahison* contre la France; car voyez!

Après le traité de Londres, du 15 juillet, M. Thiers a déclaré la guerre par tous ses journaux.

Mais le *memorandum* de lord Palmerston, démontre que M. Thiers adoptait *le principe de l'intervention* des grandes Puissances contre Mehemet-Ali, pour lui dicter la loi; qu'il savait bien qu'on voulait prononcer la déchéance du Pacha et lui faire la guerre; qu'il ne différait que sur les moyens d'exécution et de contrainte (ce qui était puéril dès qu'il consentait à la contrainte), et qu'il déclarait du reste que, dans aucun cas, il ne *romprait la paix* pour soutenir le Pacha.

Aussi, les *Débats* (5 octobre), annonçant le bombardement de *Beyrouth* disent-ils :

« Quelqu'importantes que soient les nouvelles d'Orient, un commencement d'*hostilités* en Syrie, n'est ni un acte IMPRÉVU, ni un acte nouveau.... On ne pouvait se faire illusion sur la détermination des puissances signataires; et le gouvernement moins que personne pouvait se faire une telle illusion. L'exécution du traité de Londres, il l'a *prévue*, il l'a *discutée*. »

Ainsi M. Thiers a abandonné et sacrifié *Mehemet-Ali* comme la Pologne; il a consenti que l'allié de la France fût *déchu* par un arrêt de la Coalition, et que *Beyrouth* fût bombardé et brûlé.

Puisqu'il *connaissait*, pourquoi donc s'est-il plaint si amèrement que lord Palmerston avait traité à son insu? Puisqu'il *consentait* à tout, puisqu'il déclarait aux puissances qu'il *ne soutiendrait pas* le pacha par les armes, pourquoi donc a-t-il menacé

de la guerre, de la propagande révolutionnaire, etc., etc.? Pourquoi a-t-il envoyé des vaisseaux sur les côtes d'Egypte? Ce ne peut être pour des opérations *de bourse*, le crime serait trop monstrueux! C'était donc un *mensonge*, une *rouerie*, une *perfidie*, pour tromper la France, pour avoir un prétexte de faire des bastilles...! Et c'est cet homme qui serait dictateur, à qui l'on confierait le soin de fortifier Paris et de défendre la patrie!

Après que la France a proclamé, en 1830, le principe de *non-intervention*, c'est une trahison d'avoir *admis*, comme le dit lord Palmerston et comme tout le prouve, l'intervention de la coalition contre l'Égypte et la guerre générale contre le Pacha en faveur du Sultan, à l'exemple de la déchéance et de la guerre décidées par la Coalition contre Napoléon en faveur de Louis XVIII.

C'est une trahison d'avoir *prévu* et *consenti* le bombardement de Beyrouth et la déchéance de Mehemet-Ali, comme c'est une ancienne trahison d'avoir abandonné à la Coalition la Pologne, l'Italie, Ancône, etc.

C'est une trahison d'avoir irrité l'orgueil anglais et russe, en le menaçant, pour tromper le pays, en lui parlant d'une guerre qu'on était résolu de ne pas faire.

C'est une trahison de laisser la frontière *ouverte*, en sorte que *quelques marches* pourraient amener la coalition à Paris.

C'est une trahison de rendre partie de notre flotte spectatrice honteuse du bombardement de Bey-

routh et du blocus d'Alexandrie, tandis qu'on force l'autre partie de se cacher à Toulon.

Si la guerre est imminente, c'est une trahison de ne pas convoquer les Chambres, de ne pas réarmer et réorganiser les gardes nationales dissoutes, et surtout leur artillerie.

C'est une trahison, envers l'industrie et le commerce français, de les exposer à toutes les conséquences de la réunion, dans la Méditerranée, des flottes anglaise, autrichienne et russe.

C'est une trahison de vouloir *embastiller* Paris, une double trahison de *ruiner* la France pour l'embastillement, une triple trahison de l'embastiller par *ordonnance*.

Et il n'y aurait pas de liberté, pas d'esprit public, pas d'énergie nationale, si tant d'attentats restaient impunis, si l'ambitieux Ministre violateur des lois, usurpateur et traître, en était quitte pour se retirer honteusement devant les sifflets, l'indignation et l'irritation du Peuple.

C'est le triomphe des Fouché et des Talleyrand qui a engendré des Talleyrand et des Fouché nouveaux... En 1830, quand Talleyrand, choisi pour représenter à Londres la Révolution, eut l'audace de se présenter, un soir, dans le salon de Lafayette commandant de la garde nationale, si les hommes de juillet qui l'encombraient, au lieu d'ouvrir leurs rangs pour lui donner passage et de le regarder comme une bête curieuse, lui avaient crié de tous côtés : *Arrière le traître de 1814 et de 1815*, la France ne serait pas aujourd'hui entre le danger des bastilles et le danger d'une guerre européenne.

Plus de ces ménagements meutriers! Comme citoyens dévoués à la patrie, comme hommes ayant à défendre notre existence et celle de nos familles, sachons demander justice pour tous et contre tous.

Pour nous, nous *protestons* de toutes nos forces contre l'usurpation, contre la dictature, contre l'embastillement, contre toute négligence dans les moyens de défense, contre tout retard dans la convocation des Chambres, enfin contre toute dépense inutile déjà faite ou à faire arbitrairement.

En résumé, la *chose* la plus dangereuse, ce n'est pas la guerre, qui nous laisse des chances d'indépendance et de liberté, mais les *bastilles*, qui ne nous laisseraient aucune chance ni de liberté ni d'indépendance. — Et *l'homme* le plus dangereux, ce n'est ni M. Guizot, ni le maréchal Soult, ni M. Molé, etc., qui sont bien connus, mais ***M. Thiers***, en qui beaucoup de personnes s'obstinent à voir un patriote, même un révolutionnaire.

En terminant, nous ne cesserons de répéter : Prudence, union! La patrie ne peut-être sauvée que par le concours et le dévouement de tous ses enfants : au milieu des dangers qui la menacent, le plus grand de tous serait la précipitation et l'imprudence. Patience! et bientôt l'opinion-publique sera toute puissante et souveraine!

CABET.

Paris. — Imp. de C. BAJAT, rue Montmartre, 131.

4e LETTRE

SUR LA CRISE ACTUELLE.

JAMAIS PLUS DE PÉRIL

POUR TOUS!

Avec quelle rapidité se pressent les événements! Dans notre Ire lettre, du 1er octobre, nous disions que l'inexorable Coalition exécuterait par la violence son barbare traité de Londres; et, trois jours après, on apprenait le bombardement de Beyrouth et l'outrage au drapeau français dans cette ville incendiée sans déclaration de guerre! Dans notre troisième lettre, du 7, nous protestions contre la non-convocation des Chambres; et, le lendemain, les Chambres étaient appelées par un Ministère qui ne craignait rien tant que d'être forcé de les convoquer, convaincu que leur convocation serait considérée comme un cri de détresse et un signal de guerre!

Le Pouvoir faisait outrager, hier, par ses sergents de ville, l'uniforme d'un garde national qui demandait la *Marseillaise* à l'Opéra; et aujourd'hui Paris et la France retentissent de notre hymne patriotique et guerrier!

Étudiants et voyageurs anglais fuyent, à regret, la France, avertis par leur Gouvernement que la guerre est imminente.

Écoutez d'ailleurs ce que disaient *les Débats* du 31 juillet :

« Oui, si la France restait spectatrice impassible de l'exécution d'un traité qui, sous prétexte de conserver l'intégrité de l'empire Ottoman, *entraîne fatalement la dissolution* de cet empire et son partage ; si elle pouvait souffrir qu'on la mît hors de la question d'Orient, au lieu de cinq Grandes Puissances, il n'y en aurait plus que quatre en Europe ; l'habitude serait prise de traiter *sans nous* et de se passer de notre consentement pour arranger les affaires du monde : la France ne cherche pas la guerre ; mais elle *l'acceptera*, si terrible qu'elle puisse être, avec *toutes ses conséquences*, plutôt que de se laisser rayer du nombre des Puissances avec lesquelles on compte. Jamais cause n'aura été plus légitime que la nôtre. La France *ne peut donc pas reculer*, nous le répétons ; et pour qu'on sache bien que *sa décision est irrévocable*, il est *nécessaire qu'elle se* PRÉPARE *immédiatement à la guerre.* »

Et la Presse de M. Thiers recommence à pousser des cris de guerre.

Écoutez aussi la Presse anglaise :

MORNING-HERALD. — Une convention oblige l'Angleterre, l'Autriche, la Russie et la Prusse, à déclarer *la guerre à la France*, si cette Puissance commençait les hostilités contre l'un de ces Etats La Prusse n'a pas encore accédé à ce traité. Aujourd'hui l'on annonce que cette adhésion a été donnée.

La PRESSE ANGLAISE commence à jeter en avant que la France *s'exposerait à perdre sa nationalité* si elle déclarait la guerre à l'Europe.

MORNING-CHRONICLE. — « Il faut que Mehemet-Ali soit chassé de la Syrie. Ensuite, soit qu'on laisse l'Egypte à Mehemet, soit qu'on la lui retire, la nation française sera bientôt honteuse de l'avoir défendu. »

COURIER. — « Nous avons *perdu l'alliance* de la France pour jamais. Nous sommes maintenant alliés avec la Russie. Quel que soit le Ministère qui prenne le pouvoir en France, il faudra tôt ou tard que nous ayons *la guerre.*

MORNING-HERALD. — « Malgré les armements ordonnés par

M. Thiers sur une large échelle, nous avons dit qu'il *n'avait pas à notre avis l'intention de faire la guerre*, mais aujourd'hui que M. Thiers a ravivé la haine nationale entre la France et l'Angleterre, qui oserait affirmer qu'il n'y aura pas d'un moment à l'autre une collision d'où pourrait sortir une *guerre européenne?* Si le but du gouvernement français en excitant la vanité nationale contre l'Angleterre n'a été que de faire passer plus aisément le projet de *ceindre Paris de fortifications* pour *tenir en bride l'esprit turbulent des Parisiens*, une pareille politique serait *déloyale* et *méprisable.* Si Paris n'est pas défendu par un rempart de Spartiates contre une armée d'invasion, un rempart matériel ne le sauvera point. L'ennemi une fois maître des environs, la famine forcera la ville de capituler au bout de quelques mois.

» En attendant, malgré les dispositions pacifiques de M. Thiers, notre Gouvernement agirait sagement s'il faisait tous les préparatifs nécessaires pour être prêt à tout événement. Tous les hommes raisonnables penseront que lorsque la France se met sur le pied de guerre, le moment est venu pour l'Angleterre *de s'armer pour sa défense ou d'exiger le renvoi d'un Ministère qui voudrait précipiter la guerre.*

» Les journaux du Ministère français ont déclaré plus d'une fois que le premier coup de canon tiré contre Mehemet-Ali aurait du retentissement en Europe ; et notre correspondant nous écrit que des membres du cabinet des Tuileries ont dit que si le traité de Londres était exécuté à outrance, *la guerre serait inévitable.* Eh bien ! c'est ce qui a eu lieu. Nos Ministres *sacrifient les intérêts de leur pays à la Russie* de la manière la plus décisive ; et cependant on reste indifférent à ce qui se passe. *Aussi craignons-nous que l'Angleterre ne s'aperçoive du danger que lorsqu'il sera trop tard.* »

Et ce sont deux hommes, deux Ministres, M. Thiers et lord Palmerston, qui seuls auront déchaîné la guerre et les tempêtes ! Car écoutons *le Commerce :*

« Les Chambres sont convoquées pour le 28 octobre : le Parlement anglais ne tardera pas à être réuni. La France et l'Angleterre vont donner au monde un spectacle bien édifiant, bien propre à

populariser le Gouvernement constitutionnel, le Gouvernement du pays par le pays ! Les Représentants des deux nations appelés à délibérer sur la question de la paix et de la guerre arriveront quand *la question sera décidée;* il ne leur restera plus qu'à examiner des mesures qui les engagent eux, leur pays, le monde entier. Le sort de l'Asie et de l'Europe aura été, en leur absence, sans leur aveu, à leur insu, *livré à la merci de quelques hommes*. M. Thiers dira aux Chambres : « *J'ai disposé* de l'honneur de la France en subissant pour son compte une injure sanglante ; j'ai disposé de sa fortune en faisant des armements dispendieux ; j'ai disposé de son repos en agitant l'opinion, en bouleversant le crédit par le bruit de mes fanfares ; j'ai disposé de sa Constitution en transformant sa Capitale en une place de guerre. Maintenant approuvez et sanctionnez mes actes ; car révoquer le passé serait impossible. Quant à l'avenir, décidez-en comme vous aviserez. »

En Angleterre, lord Palmerston dira : » J'ai fait un traité qui change tout le système de vos alliances ; j'ai allumé une guerre qui peut embraser le monde ; le Parlement est bien le maître de juger ma conduite, car je suis responsable ; mais il faut qu'il subisse les conséquences de mes actes. Le traité du 15 juillet est en pleine exécution. La guerre est commencée contre l'Egypte, et peut-être contre la France. Vous ne pouvez reculer.

» Nous ne pensons pas que des Peuples soi-disant libres aient jamais été *plus complétement et plus audacieusement mystifiés.* Des Despotes absolus eussent à peine osé entreprendre ce que deux Gouvernements constitutionnels accomplissent impunément. Deux Gouvernements de discussion et de publicité sont parvenus à leurs fins à l'aide de la *dissimulation et du mensonge;* ils ont échappé au contrôle de la publicité, en face d'une Presse libre et d'une Tribune souveraine. Du moins, en Angleterre, le Ministère s'est-il servi de la dissimulation et du mensonge avec une certaine audace et une certaine dextérité : en France, le Ministère n'en a usé que pour abriter son *imprudence et sa faiblesse.* M. Thiers s'est fait le complice des fourberies dont il était la dupe ; il a été à la fois *le jouet et le compère* de lord Palmerston. M. Thiers se vante d'être un Ministre de majorité ; il prétend gouverner par la Presse ; qu'a-t-il fait des Chambres? qu'a-t-il fait de la publicité où il pouvait trouver un appui et des armes contre le machiavélisme du Cabinet anglais? »

Et cependant comme si deux Génies se disputaient la

guerre et la paix, les Gardes nationales dissoutes ne sont pas réorganisées; tandis que, pour former des soldats, il est indispensable de les exercer tous les jours pendant des années, ni la Garde nationale, ni son artillerie ne sont appelées à l'exercice qui seul peut les rendre utiles à la défense de la Patrie. Si on voulait paralyser ses défenseurs, que ferait-on de plus ? N'est-ce pas rappeler l'effrayant et douloureux souvenir de 1814 et de 1815, où le Pouvoir refusait aux intrépides ouvriers de Paris les armes dont s'emparèrent ensuite les soldats de la Coalition ; où l'ombrageux Despotisme impérial, redoutant le patriotisme indépendant des citoyens, n'appelait que ses dévoués dans la Garde nationale, et ne leur donnait que des piques en leur imposant même des officiers de son choix ; où, quand les Gardes nationaux demandaient à Masséna de les envoyer à l'ennemi, leur traître commandant leur répondait d'un air affectueux : « *Restez »tranquilles !* mes amis; quand il sera temps, on vous avertira ! » (1) ?

Et quand aujourd'hui le maréchal Gérard, commandant de la Milice citoyenne de Paris, exprime le désir qu'elle soit exercée ; quand, sur l'inconcevable refus des chefs de légion, les citoyens veulent se réunir pour aller présenter au Maréchal leurs vœux patriotiques, un ordre du jour leur répond en son nom :

« Un journal annonce ce matin que, s'appuyant sur des sentiments de patriotisme que l'on égare, des gardes nationaux veulent se réunir pour venir en corps près du commandant supérieur manifester hautement une opinion sur la politique suivie par le gouvernement dans les circonstances présentes, et demander l'adoption

(1) *Histoire populaire de la Révolution française,* t. IV, p. 562 et suiv., 619 et suivantes.

de mesures dont l'*initiative ne saurait lui appartenir*, non plus qu'à eux.

» Cette démarche, ces manifestations, ces délibérations de citoyens qui sont armés pour la *défense de l'ordre public*, *de la liberté*, pour la *protection des lois*, seraient, de leur part, non seulement une haute *illégalité*, mais encore une grave atteinte à la chose publique, à *la constitution*, et à tous les intérêts que l'on voudrait en vain leur donner pour prétexte.

» La garde nationale du département de la Seine a, depuis dix ans, donné d'immenses garanties de son patriotisme et de son dévouement courageux aux *institutions que la charte* a placées *sous son égide.* Son commandant supérieur a toujours été fier de proclamer les grands services qu'elle a rendus au pays, et de protester de la confiance qu'il a mise en elle; mais ces services et cette confiance seraient profondément altérés si la garde nationale pouvait songer un instant à *substituer sa force à l'action du gouvernement*, et ses *volontés à la loi :* il y aurait alors véritablement danger pour la patrie et pour *l'honneur national*, et son commandant supérieur repousserait avec énergie toute manifestation qui devrait, après avoir *violé la loi*, amener d'aussi funestes conséquences. »

» Dans les grandes crises politiques, le pays *doit compter sur la force du gouvernement*, et celui-ci sur le concours de tous les pouvoirs comme sur la patriotique union de tous les citoyens. Si ces derniers ont des *vœux* à faire entendre, des droits à réclamer, c'est par *des voies* que les lois ont tracées ; mais ce n'est pas *en uniforme et en corps* que des gardes nationaux peuvent venir s'adresser à leurs chefs : en les accueillant, ceux-ci méconnaîtraient leurs devoirs, et le commandant supérieur ne sanctionnera jamais de tels actes par son exemple. »

Loin de nous la pensée de suspecter la loyauté du Maréchal ; mais son premier mouvement de patriotisme n'a-t-il pas été arrêté par des suggestions qui l'égarent? Quoi! monsieur le Maréchal, vous appelez *fort* le gouvernement de Ministres qui ne montrent à l'Europe que faiblesse et lâcheté! Vous demandez la *confiance* pour un ministère

universellement suspect par ses fautes, par sa couardise, par des sentiments antipopulaires, par une incapacité qui compromet toutes les fortunes et toutes les existences! Comment pouvez-vous dire que le Gouvernement n'a pas le droit de prendre l'initiative sur la réorganisation de la Garde nationale, quand rien au monde n'est plus évident que cette hérésie, quand l'organisation de la Garde nationale est la règle et la dissolution l'exception, quand le Pouvoir qui possède le droit exorbitant d'outrager les citoyens en les désarmant possède incontestablement celui de réparer l'outrage en leur rendant leurs armes, quand vous reconnaissez à ce pouvoir le droit bien autrement dangereux d'embastiller Paris et de prendre un milliard à la France? Comment, dans le péril immense qui nous environne, quand vous allez avoir besoin de l'affection, de la confiance, du dévouement et du courage de la Garde nationale, pouvez-vous vous résoudre à la froisser, en repoussant la manifestation de ses vœux patriotiques, après que, tant de fois, on a provoqué, toléré, invoqué cette manifestation quand il s'agissait de flatter ou d'appuyer le Pouvoir? Comment voulez-vous que cette Garde nationale, au *courage* de laquelle la Charte est confiée, puisse défendre cette Charte contre l'attentat d'un Ministre usurpateur, si vous la condamnez à rester spectatrice immobile et silencieuse de la criminelle violation des lois fondamentales qui garantissent la sûreté publique? Comment est-il possible que vous-même, son chef et premier gardien de la Constitution, vous approuviez par votre silence l'audacieuse lacération de cette Charte que vous avez juré de défendre? Comment se fait-il enfin que, quand vous tolérez un si monstrueux attentat du Pouvoir, vous ayez tant de vigueur

contre la prétendue illégalité d'une démarche pacifique qui n'aurait aucune espèce d'inconvénient si l'autorité était nationale et populaire ? Prenez garde que quelque ennemi caché n'abuse de votre dévouement à ce qu'on appelle l'ordre, pour mêler la guerre civile à la guerre étrangère !

Puisse la Garde nationale être plus sage et plus prudente que le Pouvoir, éviter tous les piéges, déjouer toutes les manœuvres, n'écouter que le vrai courage civique, et ne pas encourir la responsabilité de compromettre le pays ! Le danger presse, il est vrai ; chaque jour de retard dans la réorganisation des Gardes nationales et surtout de leur artillerie est peut-être une calamité publique : mais le seul projet de la Garde Parisienne produira le même effet que la visite au Maréchal ; toute la France saura que la Capitale veut se préparer à la guerre ; d'autres manifestations pourront avoir le même avantage sans exposer au danger d'une collision possible ; l'opinion publique, encore divisée par un long aveuglement, renaît chaque jour à l'éclatante lumière des événements ; et bientôt on verra s'embrasser ceux qui se combattraient peut-être encore aujourd'hui. — Mais revenons à la guerre.

Depuis quelques jours, la question de la guerre est changée : douteuse alors, elle paraît certaine aujourd'hui. Il est quelqu'un, dit-on, qui ne la veut pas : mais la Nation la veut, et les événements l'amènent à grands pas.

Et quel sera le but de la Coalition dans cette guerre ? Nous l'avons démontré dans notre première lettre, c'est la guerre de l'Aristocratie contre la Démocratie, la guerre des Rois contre la Révolution française et contre toutes les ré-

volutions ; c'est, dit *Odilon-Barrot* dans une lettre récente, la Sainte-Alliance ou la Coalition qui s'est reconstituée pour mettre la France seule en face de l'Europe coalisée ; c'est, dit la Presse anglaise, une guerre contre la *Nationalité française ;* c'est une guerre à mort contre la France et contre la Liberté.

Quelque affreuse que soit la supposition, admettons pour un moment le triomphe de la Coalition : quel serait le sort de la malheureuse France ?

N'est-il pas indiqué par les partages successifs de la Pologne, par la destruction de la Nationalité Polonaise, par les projets de démembrement et de partage vingt fois formés contre la France, par les proclamations de Justus Grunner en 1815, par les distributions que les Congrès ont faites des Etats et des Peuples, par les restaurations violemment opérées par les Puissances en Espagne, en Portugal, à Naples, en Italie, et par la déchéance prononcée contre Mehemet-Ali ?

Qui peut douter qu'une nouvelle invasion en France en 1840 surpasserait en horreurs celle de 1815, comme celle-ci a déjà surpassé celle de 1814 ?

Qui peut douter que la Coalition victorieuse se hâterait de construire à Paris les Bastilles qu'elle désire inutilement depuis dix ans?

Qui peut douter qu'elle partagerait la France en petits Royaumes ou en Principautés féodales, en les distribuant aux Princes des branches aînée et cadette ; en supprimant les Français pour en faire des Bretons, des Normands, de

Bourguignons ; en refaisant complètement l'ancien régime ; en rétablissant toutes les anciennes barrières, les douanes, les octrois, les mesures différentes, etc., etc.?....

Qui peut douter que la Coalition n'accomplirait ce que l'Emigration voulait faire en 1814, ce que Charles X voulait faire après 1824, en rétablissant les jésuites et la dîme, en reprenant les biens nationaux ?.....

Et dans leur injuste système de domination et de priviléges, les Aristocraties auraient raison de profiter de la victoire pour enchaîner la Liberté ; car avec la Liberté, point de paix, point de repos, point de sommeil pour elles ; tôt ou tard la Démocratie les étoufferait ; et c'est la fatalité qui les condamne à dire TOUT OU RIEN !

Et qu'on ne dise pas qu'un pareil bouleversement est impossible ; car qu'y a-t-il d'impossible sur la terre ? N'a-t-on pas vu des milliers de prétendues impossibilités réalisées ? Les ruines de Babylone, de Palmire, de Jérusalem, de Tyr, de la Syrie tout entière, de l'Asie-Mineure, de l'Égypte, de Carthage, de la Grèce, de Rome, ne proclament-elles pas que ni les Empires, ni les villes, ni les peuples, ni la civilisation, ni les systèmes politiques ou religieux, ne sont indestructibles?

Oui, ce serait folie de se le dissimuler, l'Aristocratie victorieuse et retirée dans ses bastilles, rétablirait l'ancien régime ; il n'est pas une classe de l'ancien *Tiers-État*, ou de la Bourgeoisie actuelle et du Peuple, qui n'en serait écrasée ; c'est dans toute la sincérité d'une conviction profonde que nous disons :

Soldats, sous l'ancien régime, le noble seul pouvait devenir officier, et traitait ses hommes comme des esclaves condamnés à verser leur sang pour leurs maîtres, à leur obéir comme des machines, et à végéter jusqu'à la mort sous une verge de fer. Aussi, vos pères embrassèrent-ils avec ardeur une Révolution qui proclamait l'égalité, qui leur rendait la dignité d'hommes, et qui ouvrait la carrière des grades et des honneurs à tout défenseur de la Patrie qui méritait la confiance de ses camarades par son courage, sa capacité, son patriotisme et sa moralité. Ce furent les Gardes françaises qui décidèrent le triomphe populaire en défendant les Députés contre la Cour, en refusant de tirer sur le Peuple, et en combattant les régiments étrangers; ce furent les soldats réunis autour de Paris pour le bloquer qui déterminèrent la prise de la Bastille en fraternisant avec les citoyens. Sans la Révolution, les Hoche, les Marceau, les Kléber, des milliers d'autres Généraux, tous les nouveaux Maréchaux, Bonaparte lui-même, seraient morts inconnus. Depuis 89 au Consulat, c'est dans l'armée que se conserva, dans toute son ardeur, l'esprit révolutionnaire et démocratique. Sous l'Empire même, ce fut la Révolution et la République que les soldats croyaient voir dans le *petit-caporal*... Hé bien, la Coalition ramènerait pour l'armée l'Ancien Régime!

Habitants de la Banlieue et des campagnes, vos pères embrassèrent la Révolution avec transport, parce qu'elle les délivra de la dîme, de la féodalité, des droits seigneuriaux, des servitudes féodales, parce qu'elle les rendit presque tous propriétaires : voulez-vous que la Coalition vous ramène l'Ancien-Régime?

Protestants, vos pères embrassèrent la Révolution avec

enthousiasme, parce qu'elle leur rendit leurs droits et les protégea contre les proscriptions du catholicisme : voulez-vous que la Coalition ramène l'Ancien-Régime ?

Négociants, Industriels, c'est à vous surtout qu'en veut l'Aristocratie anglaise ; c'est l'industrie française qu'elle veut anéantir ; c'est le commerce du monde qu'elle veut accaparer; et pour y parvenir, elle détruirait notre marine, elle ne nous laisserait plus aucune colonie, elle rétablirait toutes les entraves, les maîtrises, les jurandes, les corporations, les priviléges, les monopoles....

Imprimeurs, Libraires, la censure ecclésiastique viendrait vous ruiner au milieu de mille vexations inquisitoriales ; c'est aux lumières et à la presse que l'obscurantisme déclarerait une guerre acharnée ; Voltaire, Rousseau, etc., seraient de nouveau proscrits et traqués partout....

Ouvriers, plus d'espoir pour vous d'affranchissement et d'amélioration ; on pourrait impunément augmenter la durée du travail, diminuer le salaire.... ; car le murmure même serait impitoyablement puni.

Et les Prêtres étant le plus puissant instrument du despotisme, toutes les classes de citoyens retomberaient sous le joug des Jésuites, des Missionnaires, des Frères ignorantins, qui s'empareraient de nouveau des femmes et des enfants, qui ramèneraient les superstitions et le fanatisme, les miracles et les billets de confession.

En un mot, il n'est pas une classe de citoyens qui ne doive voir avec effroi les projets liberticides de la Coalition. Et le danger est immense; car la Coalition se prépare

depuis dix ans ; elle est prête ; elle est instruite par l'expérience de vingt-cinq années de guerre ; elle est enhardie par ses succès de 1814 et 1815, tandis que la France est désarmée, ouverte, et que, depuis dix ans, le Gouvernement semble n'avoir eu d'autre soin que de rassurer la Coalition, en lui permettant de faire tous les préparatifs qu'elle voudrait, et en mettant complétement la France à sa discrétion. Le dénûment de la France est tel, que, quand la guerre éclatera, il n'est pas d'imprécations qui ne puissent être adressées aux gouvernants ; car tout le sang qui sera versé sera leur ouvrage et retombera sur leurs têtes.

Et ce n'est pas la guerre ouverte qui sera le plus grand danger ; ce sera la trahison, comme c'est la trahison qui a livré Paris et la France en 1814 et 1815.

Mais, nous en sommes convaincus, la Nation ne se laissera pas trahir ; et, nous en sommes convaincus encore, l'enthousiasme de la liberté renouvellera tous les prodiges passés et triomphera des Rois coalisés.

Dans notre prochaine lettre, nous examinerons le caractère de la guerre et le systeme de défense qui devra procurer la victoire.

CABET.

Avant que cette lettre soit complétement imprimée, nous apprenons avec une vive satisfaction que les citoyens de la Garde nationale qui se proposaient de se rendre chez le

maréchal Gérard ont remplacé leur visite par une protestation. Voici leur résolution, qui unit la prudence à l'énergie, et que publie *le National* en ces termes :

Les officiers, gardes nationaux et citoyens qui avaient pris l'initiative de la manifestation patriotique annoncée pour demain dimanche se sont réunis aujourd'hui pour délibérer de nouveau sur cette résolution.

Ils ont considéré en principe que cette expression publique des vœux des citoyens était parfaitement légale;

Que ce droit, qui a sa source dans la souveraineté populaire, dogme fondamental de toutes les institutions, avait de plus été consacré en termes formels par l'article 60 de la Charte ;

Que cet article n'a pu être détruit par telle ou telle disposition d'une loi réglementaire sur la garde nationale ;

Que si des doutes avaient pu s'élever à ce sujet, ils seraient éclaircis par la conduite même des chefs des légions de Paris, qui, en différentes circonstances, se sont servis de l'opinion qu'ils disaient émanée d'elles pour exercer de l'influence sur la direction du pouvoir;

Que les principes et les faits établissent avec évidence le droit qu'ont les citoyens de protester publiquement contre la conduite du gouvernement, et qu'il importe plus que jamais de maintenir ce droit.

Toutefois, dans les circonstances où nous sommes, il n'importe pas moins d'éviter avec le plus grand soin de donner à un pouvoir lâche au-dehors l'occasion de se montrer brutal au-dedans.

En conséquence, les officiers, gardes nationaux et citoyens croient qu'il est de leur devoir de faire entendre au gouvernement, comme à l'étranger, le cri d'indignation de

toute la population parisienne contre la politique déshonorante que l'on suit envers la coalition ; mais, désirant en même temps ne pas donner le moindre prétexte de collision violente, ont arrêté :

1° Qu'une députation d'officiers et de délégués de la garde nationale serait chargée de protester, devant le président du conseil des ministres, contre l'ordre du jour du maréchal Gérard, et contre la honteuse inaction du gouvernement en présence de l'étranger ;

2° Que cette protestation serait adressée sous forme de pétition à la Chambre, après avoir reçu la signature de tous les citoyens qui devaient prendre part à la manifestation.

Paris. — Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

LETTRES

SUR

LA CRISE ACTUELLE,

Par M. CABET.

5e LETTRE.

TOUS LES PEULES SONT MENACÉS.

Une troisième Restauration est-elle possible? — Progrès de la Démocratie; Danger de l'Aristocratie. — La Guerre est inévitable. — Après une troisième Restauration, la France serait perdue. — La Liberté serait détruite partout.

Une troisième Restauration est-elle possible?

Dans nos première et quatrième lettres, nous avons prouvé que l'Aristocratie européenne veut la guerre pour enchaîner la Démocratie. Mais cette question est trop importante pour que le lecteur ne nous excuse pas d'ajouter quelques développements.

Dès 1835, *Carrel* disait dans le *National* (12 janvier) :

« Une révolution s'opère actuellement dans une classe *respectable*, quoique peu nombreuse Frappés des grands événements qui s'accumulent depuis quelque temps, ces hommes *éclairés* et *généreux* regardent aujourd'hui comme une possibilité cette *troisième Restauration*, qui, il y a trois ans, ne leur eût paru qu'une *absurde supposition*. Ils commencent à croire que *la Sainte-Alliance a résolu de réaliser cette Restauration* par tous les moyens; que c'est dans ce but qu'elle a constamment travaillé et qu'elle travaille en-

core à *isoler la France* de tout le reste de l'Europe ; que, lorsqu'elle sera complètement maîtresse de la Belgique et de la Suisse, elle réunira des *forces colossales* sur nos frontières, et proposera l'alternative d'une nouvelle *Restauration* ou d'une *guerre;* que cette partie des gardes nationaux, des électeurs et des députés, qui, depuis quatre ans, soutiennent le système du 7 août, préféreront tout à la guerre; que les *hommes du gouvernement*, quand même ils voudraient se défendre, abandonnés par la force sur laquelle ils étaient accoutumés à s'appuyer, *n'osant faire un appel aux passions révolutionnaires,* et préférant d'ailleurs une Restauration à l'avènement de la République, *se contenteront de faire pour eux-mêmes les stipulations les plus favorables* ; et qu'ainsi cette troisième Restauration s'effectuera, sans résistance, avec plus de facilité que celle de 1814 et de 1815. »

Il y a long-temps que la masse des hommes de juillet prévoit cette conspiration de la Sainte-Alliance, cette imminence de la guerre, cette aveugle lâcheté des uns, cette trahison des autres, cette possibilité d'une Restauration qui précipiterait la France et l'Europe dans d'incalculables calamités; il y a long-temps que les patriotes clairvoyants considèrent l'abandon de la Belgique, de la Pologne et de l'Italie comme ayant été l'abandon des *postes avancés* de la France elle-même ; et c'est par suite de cette prévoyance et de cette conviction que tant de citoyens dévoués à leur pays ont bravé les cachots et les proscriptions pour conjurer le danger que d'autres s'obstinaient à ne pas apercevoir.

Mais tous les yeux s'ouvrent enfin aujourd'hui ; tous commencent à voir l'abîme ouvert devant nous.

Ainsi, dès 1835, des hommes éclairés, généreux, respectables, admettaient avec effroi que les hommes du Gouvernement, forcés de choisir entre la Restauration et la guerre, entre l'invasion et la Démocratie, pourraient bien vouloir livrer la Révolution à la Restauration, et la France à l'étranger ! Ils commençaient à reconnaître avec horreur que tous les hommages prodigués à la glorieuse Révolution, tous les éloges prodigués aux héros des barricades, les protestations journalières de dévouement à la Révolution et à l'honneur national, les promesses, les serments solennels, pourraient bien n'avoir été que..... l'expression manque pour rendre le sentiment et la pensée ; car, au milieu de tant d'événements extraordinaires que nous présente l'histoire, au milieu de tant de trahisons de Généraux, de Ministres et de Rois,

quand on considère l'époque, les détails, les circonstances et les résultats possibles, on ne voit rien de comparable à la monstruosité dont il s'agit ici, et c'est un mot nouveau qu'il faudrait inventer pour la distinguer de toutes les monstruosités passées... Quoi qu'il en soit, c'est le danger qu'il faut voir et surtout qu'il faut écarter.

Eh bien, oui, la Sainte-Alliance veut, à tout prix et par tous les moyens, la Restauration; oui, le mal est énorme déjà; oui, le péril est immense, et c'est la *trahison* surtout qui fait ce péril; oui, la Restauration serait possible et la France serait perdue si le Peuple restait endormi et laissait aux traîtres le champ libre; mais, nous nous hâtons d'ajouter, non, le Peuple français ne laissera pas achever la trahison; non, la Restauration n'aura pas lieu.

Mais quand on considère les résultats possibles de la lutte qui va s'engager, le bonheur ou les calamités qui peuvent en sortir non seulement pour la France mais pour l'Europe elle-même et pour l'Humanité tout entière, on est convaincu que jamais aucune question n'a mieux mérité l'intérêt de toutes les classes, de tous les citoyens, de tous les Peuples. — On nous pardonnera donc de l'examiner encore avec quelque étendue.

Portons d'abord nos regards en arrière; jetons un rapide coup d'œil sur la marche de la Liberté depuis quelques siècles, sur les *progrès* toujours croissants de la *Démocratie*, et sur les dangers qui menacent les Aristocraties et les Rois.

Progrès de la Démocratie. — Danger pour l'Aristocratie.

Après l'invasion des Barbares au ve siècle, le Gouvernement *féodal* s'établit sur toute l'Europe : partout les Rois, les Nobles et les Evêques étaient *maîtres* de tout, des hommes, des terres et du pouvoir; partout les Peuples étaient *esclaves*, dépouillés de leurs propriétés, privés de tous leurs droits naturels, ne pouvant plus ni se marier, ni changer de place, ni exercer une industrie quelconque sans la permission de leurs maîtres.

Et sur quel titre étaient fondées cette *Monarchie féodale*, cette *Aristocratie féodale*, cette prétendue *Légitimité* qu'une sacrilége audace appelle de *droit divin?* Etait-ce sur la raison, sur la justice, sur le consentement des Peuples, sur la volonté du Dieu créateur de l'univers? — Non, c'était sur la

force brutale, sur la guerre et la conquête, sur le pillage, la dévastation et le massacre !...

Aussi la résistance, la révolte et l'insurrection, conseillées et commandées par la Nature à tous les êtres attaqués et opprimés, ont-elles, presque continuellement et partout, protesté contre l'usurpation et revendiqué les droits de l'humanité.

Et qui donna l'exemple de la résistance à l'oppression? — L'*Aristocratie* et la *Bourgeoisie*. L'Aristocratie, qui voulait bien opprimer les Peuples, mais qui ne voulait pas être opprimée par les Rois, fit long-temps la guerre à ceux-ci, les excommuniant, les déposant et les emprisonnant, ou leur arrachant des concessions et des chartes, et les forçant à n'être que ses chefs et ses instruments, tandis qu'elle serait elle-même leur complice et leur appui, afin de mieux s'assurer tous les avantages de la conquête. — Quant aux Peuples, il y a long-temps que l'Italie, l'Espagne, la Suisse, la Belgique, la Hollande, la Pologne et plusieurs villes d'Allemagne, ont secoué le joug de leurs oppresseurs; mais c'est surtout en *France* et en *Angleterre* que l'amour de la liberté et l'esprit révolutionnaire n'ont presque pas un moment laissé le Despotisme tranquille.

Dès le XI[e] siècle, en effet, les *Bourgeois* français, c'est-à-dire tous les habitants des bourgs et des villes, esclaves des Seigneurs et Évêques, s'animent et s'échauffent dans des *Sociétés secrètes*, bravent héroïquement tous les dangers de l'insurrection, reconquièrent leur liberté les armes à la main, organisent par toute la France des associations appelées *Communes* qui ne sont autre chose que de petites *Républiques*, et rétablissent des assemblées populaires, des élections annuelles, des magistratures électives.—Peu après, les *Paysans* eux-mêmes bravent aussi tous les périls, et reconquièrent à leur tour le premier droit de l'homme, la liberté. — A peine la *Nation* se trouve-t-elle représentée par les *Etats-Généraux* (convoqués pour la première fois en 1301), que, dès 1355, elle proclame sa *souveraineté* et presque la *République*. — En 1358, pendant l'insurrection de *la Jacquerie*, le peuple de Paris et les paysans réalisent presque la révolution. — Vers 1520, *la Réforme religieuse*, secondée par la découverte de l'imprimerie, répand dans toute l'Europe l'esprit *républicain* avec l'esprit d'*égalité*, et produit une immense révolution morale qui prépare pour tous les pays des révolutions politiques. — Peu après, les *Bourgeois* de Paris dans la fameuse émeute des *Barricades*,

et les *Protestants* de France militairement organisés pour se défendre, parviennent presqu'à fonder le gouvernement *Républicain*.

Mais les Anglais, toujours en lutte contre le despotisme, proclament la *République* en 1649, après avoir vaincu, condamné et fait exécuter leur Roi Charles Ier.—En 1688, une seconde révolution expulse un autre Roi, Jacques II, et donne à la Grande-Bretagne un gouvernement *représentatif* qui doit assurer la liberté populaire.

En 1776, treize colonies anglaises, de l'Amérique septentrionale, confédérées pour leur commune défense, recouvrent leur indépendance par l'insurrection, adoptent la *République*, et proclament les *droits de l'homme*, la Souveraineté du Peuple, la Liberté et l'Égalité.

Peu après, en 1789, la France, unanime et représentée par une assemblée nationale composée de 1200 *députés* élus par *six millions d'électeurs*, reconquiert tous ses droits, balaie jusqu'aux derniers vestiges de la Royauté féodale et de l'Aristocratie, remplacées par une *Royauté constitutionnelle*, et proclame à son tour, du haut de sa tribune, en présence de tous les Peuples qui l'écoutent, les mêmes principes de *Souveraineté* populaire, de *Liberté* et d'*Égalité*.

Trahie par Louis XVI, attaquée par la plus formidable Coalition qui jamais ait existé, elle répond à l'agression des Despotes féodaux en faisant, comme l'Angleterre, tomber une tête de Roi sur un échafaud, en proclamant la *République*, en appelant tous les Peuples à l'insurrection.

Comme sa voix puissante retentit dans l'Europe entière! Comme les Royautés et les Aristocraties féodales sont ébranlées par ces trois gigantesques révolutions d'Angleterre, d'Amérique et de France! Comme les Peuples répondent à l'appel de la Raison, de la Justice, de la Philosophie, de la Civilisation et de l'Humanité!

L'Italie entière, la Suisse, la Belgique et la Hollande se lèvent aussitôt, et, Républiques nouvelles, viennent entourer la République française.

C'est en vain que le Consulat arrête le mouvement Républicain, et que l'Empire le détruit en remplaçant les Républiques par des Royautés, prétendues représentatives; c'est en vain que les Rois et les Seigneurs féodaux ramènent les Bourbons sur leur trône féodal : le 20 mars apprend à l'Europe que le Peuple français ne veut plus de féodalité.

C'est en vain que les baïonnettes étrangères rétablissent

une seconde fois les complices des Rois étrangers, et que les Despotes, renouvelant le crime de l'antique conquête, se partagent les Peuples comme de vils troupeaux; car voyez que de progrès fait la liberté, plus puissante que les Rois! *Onze* nouveaux États de l'Amérique septentrionale agrandissent la vaste confédération des *treize* premiers États-Unis; l'Amérique *Centrale* et l'Amérique *Méridionale* s'affranchissent à leur tour; et le Nouveau Monde tout entier, indépendant et républicain, fait entendre à l'Ancien Monde les cris d'indépendance et de République. — Les Peuples d'Allemagne et de Prusse, que leurs maîtres n'ont pu soulever contre Napoléon qu'en leur promettant la liberté, réclament partout l'accomplissement de ces promesses; la Bavière, le Wurtemberg, Bade, la Hesse, arrachent des constitutions; la Prusse elle-même obtient quelques concessions; l'Espagne, le Portugal, Naples et le Piémont, savent conquérir des gouvernements représentatifs; au cœur de l'Empire Russe lui même, une conspiration républicaine est au moment de planter le drapeau de la liberté sur le trône du Despote maître de toutes les Russies; et la Grèce, endormie depuis vingt siècles dans le berceau de la République, vient à peine de se réveiller aux applaudissements de tous les Peuples, quand la France, combattant et triomphant en trois jours, appelle de nouveau l'Europe à la liberté.

L'Europe et l'Univers en frémissent de joie, tandis que les Rois et les Aristocrates sont glacés de terreur sur leurs trônes ébranlés.

Se lèvent aussitôt la Belgique, la Suisse, la Pologne, la Saxe, le Brunswick, la Hesse, Bade, l'Italie, l'Espagne, et par-dessus tous la puissante Angleterre: c'en est fait des Royautés absolues et des Aristocraties féodales, si la France n'est point arrêtée dans son essor.

Mais c'est en vain que les Ministres les plus aveugles, les plus stupides ou les plus lâches, s'ils ne sont pas les plus perfides et les plus criminels, repoussent la Belgique, jouent l'Espagne, et laissent écraser la Pologne et l'Italie; c'est en vain que ce Gouvernement parvient, à force de ruse et de tromperie, à diviser les Français, à désarmer la garde nationale, à dissoudre les associations, à martyriser la presse, à remplir les prisons d'hommes de juillet, comme s'il était l'agent et le complice des Rois étrangers : pour être comprimée, la Liberté n'est pas morte : elle respire encore en Pologne, en Italie, en Espagne, en Portugal, en Suisse, en

Belgique, en Allemagne, en Danemark, en Angleterre, en France; et la compression ne fait que lui donner plus d'ardeur et d'énergie: partout on réclame de véritables représentations nationales et l'égalité; partout on veut des Gouvernements à bon marché; partout on désire la fraternité des Peuples; partout *la Démocratie déborde;* et ce n'est pas, comme le dit la mauvaise foi, le résultat de l'esprit de désordre et d'anarchie; c'est l'effet de la civilisation et des lumières, c'est l'esprit du siècle, c'est l'irrésistible progrès de l'humanité, c'est la nouvelle croyance du Genre humain. — Dans cette situation, que feront les Rois et les Aristocraties?

La guerre est inévitable.

Les Rois et les Aristocraties n'ont que deux partis à prendre, céder ou résister.

Consentir des Constitutions serait le plus sage; et que leur rôle serait magnifique encore! Mais renoncer à leurs priviléges ce serait pour eux la mort; régner en maîtres, ne fût-ce que sur des ruines et des cadavres, c'est pour eux la vie. A tout prix, à tous risques, ils veulent régner, et par conséquent résister. —Eh bien, alors il faut détruire la *Révolution* et l'esprit révolutionnaire; il faut détruire la Démocratie et toutes les institutions populaires, toutes les *presses* et toutes les *tribunes* nationales, redoutables foyers d'où la peste de la propagande se répand partout; il faut détruire la liberté en Suisse, en Espagne, en Belgique, comme elle est déjà détruite en Pologne, en Italie, en Allemagne; il faut la détruire surtout en Angleterre, en Amérique, en France, parce que tant qu'elle existera dans l'un de ces trois pays, elle menacera d'embraser l'univers; il faut commencer par la France, parce que, détruite en France, la Liberté serait du même coup détruite sur tout le continent Européen. Il faut se hâter, parce que chaque jour répand la lumière et fait croître le péril, parce que demain peut-être il ne serait plus temps.

En un mot, il faut la guerre, la guerre universelle comme en 1792 et comme en 1815.

Et qu'on ne cite pas, à l'appui de l'opinion contraire, cette étrange révélation du vieux et traître Talleyrand: « Les Rois

» de la *vieille Europe*, connaissant la *profonde pensée* de
» Louis-Philippe, se contentent de réclamer *sa garantie*, et
» joignent leur *admiration* à leur *confiance* (1). »

Car il ne suffit pas de *vouloir*, il faut *pouvoir :* or, quelle que soit la volonté de faire le Louis XIV ou le Napoléon (rôle qui serait difficile aujourd'hui pour Louis XIV en personne et pour Napoléon lui-même), les Ministres n'ont pas encore eu la puissance d'obtenir les bastilles nécessaires à leur sommeil ! Et croit-on qu'il soit encore long-temps possible de réduire 33 millions de Français à n'avoir que 170,000 électeurs, quand 24 millions d'Anglais ont près d'un million de citoyens exerçant le droit d'élire leurs députés? Quelque succès qu'aient eu jusqu'à présent les *manœuvres* électorales, la *corruption* parlementaire et les *roueries* ministérielles, est-on sûr d'avoir toujours la majorité législative ?

En un mot, est-il sur la terre quelqu'un qui puisse garantir que tôt ou tard le volcan révolutionnaire ne fera pas en France une nouvelle éruption? Les Rois peuvent-ils s'endormir sur un cratère toujours fumant?

Dira-t-on que la *Diplomatie*, les congrès, les protocoles, les lois et les lignes de douanes suffisent pour étouffer la Liberté en France et partout....? — Sans doute, tous ces moyens et toutes les ressources de la ruse qui trompe, divise et corrompt, sont de puissants auxiliaires du despotisme et de redoutables préliminaires de guerre ; mais ce n'est que par les armes que les Rois peuvent achever et consolider leur ouvrage.

Dira-t-on encore que la guerre a des chances terribles pour les trônes? — C'est vrai. Si la France est victorieuse, les Royautés féodales et les Aristocraties sont perdues; mais ne sont-elles pas également perdues sans la guerre? Dans un an, dans dix ans, dans vingt ans, le vent de la Démocratie n'aura-t-il pas certainement desséché les branches et les racines de l'arbre féodal? Que les Rois périssent *par la guerre* ou *par la paix*, comme disait *Metternich* attaquant la révolution de Modène, que ce soit demain ou après-demain, que leur importe? Quelque périlleuse que soit la guerrre, c'est la fatalité qui la leur impose.

N'oublions pas d'ailleurs ce que disait *Talleyrand* au congrès de Vienne, le 26 septembre 1814 : « La *lutte* existe
» entre deux *principes*, la *légitimité* des Rois et la *souve-*
» *raineté* des Peuples. Tant qu'*une seule dynastie révolu-*

(1) Lettre de Talleyrand du 13 novembre 1834.

» *tionnaire* existera, la Révolution ne sera pas terminée. Il » faut donc que le principe de la *Légitimité triomphe sans » restriction;* sans cela point de *paix*, mais seulement une » *trève.*» — Et Talleyrand, il faut bien l'avouer, avait raison dans l'intérêt des Rois; car il est évident que la Légitimité et la Souveraineté sont deux ennemies mortelles qui ne peuvent exister en même temps, qui ne peuvent avoir ni sécurité ni repos tant qu'elles seront en présence, qui doivent se faire la guerre jusqu'à ce que l'une ait anéanti l'autre, et qui toutes deux ne doivent s'occuper qu'à chercher des alliés. Chacune doit faire et fait de la *propagande*, la Légitimité comme la Souveraineté, et laSouveraineté comme la Légitimité; chacune doit faire et fait la guerre à l'autre, doit vouloir et veut sa mort. Celle des deux qui dirait le contraire mentirait.

Hé bien, la trève dure depuis dix ans; la guerre ne peut donc tarder à commencer!

Du reste, les faits parlent : que disent-ils? — La conduite des Puissances, leurs ruineux armements, leurs projets d'invasion anciennement avoués par *Soult* (1) et par *Louis-Philippe* (2), leurs attaques contre la Pologne et l'Italie, leur ardeur à s'assurer l'Allemagne entière, l'établissement de leur formidable *système de douanes*, leurs menaces contre la Suisse et la Belgique, leurs protocoles sur le Luxembourg, leurs secours à don Carlos renvoyé par elles en Espagne, leurs congrès clandestins, leurs mystérieuses et fréquentes visites, leurs instances pour faire évacuer Ancône, les intrigues anglaises pour s'emparer de la direction du Portugal et de l'Espagne, la subite reconstitution de la Coalition de Pilnitz, la guerre contre le seul allié qui reste à la France, le bombardement de Beyrouth, l'entrée d'une flotte russe dans la Méditerranée, le refus de vendre des chevaux à la France, des mouvements en Vendée, tout n'annonce-t-il pas la résolution de la guerre et l'imminence des hostilités?

Maintenant quel en sera le résultat? — Si la Révolution

(1) *Soult.* — Séance du 13 avril 1831. — « Quand je suis entré au mi» nistère, le 17 novembre 1830, *l'invasion était menaçante.* »

(2) *Louis-Philippe.*— Réponse aux députés le 1er janvier 1833.— « L'ex» pédition d'Anvers a eu pour but de garantir la France des *dangers* » auxquels l'avait exposée une *politique ennemie* par l'agglomération de » forces trop rapprochées de nos frontières et qui pouvaient les *me» nacer.* »

de juillet avait eu un Gouvernement populaire et courageux ; si le Peuple vainqueur avait pu suivre l'entraînement de son enthousiasme révolutionnaire ; si la France, courant aux armes, se précipitant à ses frontières, et proclamant la fraternité des Peuples, avait promis son appui à tous ceux qui voudraient s'affranchir, l'Espagne se serait levée comme la Belgique, la Suisse, la Saxe, la Hesse, le Brunswick, Bade, la Pologne et l'Angleterre ; le Piémont, la Lombardie, Naples, auraient fait comme Modène, Parme et la Romagne ; les Peuples d'Allemagne, de Prusse et de Danemarck auraient répondu par des cris de sympathie ; les Rois n'auraient pu faire la guerre, et la liberté se serait établie partout ; ou, si la guerre avait éclaté pendant que la Belgique, la Suisse, l'Italie, la Pologne et les autres Peuples insurgés anraient combattu avec la France, la victoire ne pouvait être douteuse, et le triomphe de la liberté n'en aurait été que plus prompt, plus complet et plus décisif. — Ha, qu'ils sont coupables, non seulement envers la France, mais encore envers l'humanité tout entière, ceux qui, trompant et trahissant le Peuple de juillet, méprisant ses sentiments et ses vœux, enchaînant son courage, adoptant un *immuable* système de *résistance* et d'*impopularité*, ont sacrifié les Peuples aux Rois, repoussé la Belgique, trahi et livré à leurs bourreaux la Pologne et l'Italie ! qu'ils sont coupables ceux qui, agissant comme s'ils étaient les agents de la Sainte-Alliance, comme s'ils étaient Russes, Autrichiens ou Prussiens, ont privé la France de ses alliés, ont désarmé la garde nationale et ses principales villes frontières, ont divisé ses citoyens, ont irrité et poussé son armée contre son Peuple, ont encouragé ses ennemis intérieurs, et jeté dans les cachots ses plus ardents défenseurs ! — C'est par leur faute ou leur crime que la guerre aura lieu ; c'est par leur faute ou leur crime que la lutte sera bien autrement périlleuse et bien autrement longue et terrible ; quel que soit son résultat pour la France, victoire ou défaite, elle entraînera désormais d'épouvantables calamités pour elle et pour les Peuples, et toutes ces calamités seront leur ouvrage !

Mais la France succombera-t-elle ? la Restauration aura-t-

(1) Lord *Grey* déclare au parlement d'Angleterre, en janvier 1832, que, si la France avait bravé la guerre, *personne n'aurait osé l'attaquer*, mais qu'on l'aurait *vaincue en temporisant*.

elle lieu? — On ne peut se le dissimuler, les Peuples ne pourront se lever pour la France avant sa victoire; il faut qu'elle soit victorieuse pour les encourager et les délivrer. Les Italiens et les Polonais ne combattront pas avec elle; ils viendront même la combattre, incorporés malgré eux parmi les soldats Autrichiens et Russes. Continuellement affaiblie depuis dix ans, tandis que ses ennemis se sont continuellement fortifiés, luttant seule contre tous, le péril est dix fois plus grand.

Cependant, nous n'en doutons pas, la France sortira victorieuse de cette terrible lutte; et, pour nous en convaincre, voyons d'abord quels seraient les résultats d'une troisième Restauration.

Après une troisième Restauration, la France serait perdue.

Supposons la Restauration opérée par la guerre, après tous les périls pour les Rois, après plus ou moins de combats et plus ou moins de sang versé sur les champs de bataille; supposons les Coalisés entrant vainqueurs dans Paris : qu'y feraient-ils?

On frémit d'y penser!... — Rétablir Henri V comme Roi de la vieille France féodale, comme Souverain tout-puissant par le droit de l'épée et par la grâce de Dieu, sans garde nationale, sans presse, sans élections, sans tribune, ou bien avec la charte de 1814 réoctroyée et corrigée, ce serait un immense malheur; car ce serait l'esclavage avec toutes ses calamités; et cependant ce ne serait presque rien encore. — Entourée d'un million de soldats, dont elle augmenterait encore le nombre pour mieux assurer tous les fruits de sa victoire, maîtresse absolue de la France enchaînée, n'ayant rien à ménager, parfaitement libre de ne consulter que son intérêt et sa colère, la Coalition hésiterait-elle à faire ce que tous les despotes, les nobles et les prêtres humiliés, menacés, blessés, irrités et victorieux, ont fait dans tous les temps et dans tous les pays? — Hésiterait-elle à promettre le pillage à ses soldats, à irriter leur orgueil militaire et national, à exciter leur fureur et leur vengeance en répandant mille calomnies contre les Français? Et quand on a vu nos propres soldats, trompés ou forcés d'obéir, traiter leurs concitoyens avec tant de cruauté, peut-on douter que les soldats étrangers ne marquassent leur passage par l'incendie, le viol et la dévastation? — La Sainte-Alliance

hésiterait-elle à faire en France ce qu'elle a fait en Espagne, en Italie, en Pologne, quand la France est bien autrement *coupable* à ses yeux, elle qui, depuis des siècles, répand en Europe le feu de l'esprit libéral et révolutionnaire? — Hésiterait-elle à faire aujourd'hui ce qu'elle voulait déjà faire en 1792 et ce qu'elle a déjà fait en 1814 et 1815, quand les deux saignées des premières invasions n'ont pas suffi pour éteindre les forces du géant, quand le subit réveil des Trois Jours l'a tant effrayée, et quand elle croit ne pouvoir trouver de repos et de sécurité que dans la ruine de son trop redoutable ennemi? — Pense-t-on qu'elle se ferait scrupule d'exiger des milliards pour le remboursement de ses frais d'armement depuis dix ans, et de tous les frais de la guerre? — Espère-t-on qu'elle ne désarmerait pas l'armée, la garde nationale, et même les simples citoyens, les remplaçant par de nouveaux gardes-du-corps, par une nouvelle garde royale, par de nouveaux Suisses et par une armée de sergents-de-ville? — Qui l'empêcherait de s'emparer aussi de nos manufactures d'armes et de nos arsenaux, et de détruire nos places fortes ou de les occuper? — La France ainsi désarmée, qui peut espérer qu'elle ne serait pas *partagée ou démembrée* comme l'a été la Pologne en 1773, 1792 et 1794, comme voulaient déjà le faire les Coalisés de Pilnitz?

C'est alors qu'on aurait des armées d'occupation comme en 1815, et des garnisons autrichiennes, russes et prussiennes, comme celles qui font peser leur joug de plomb sur la malheureuse Lombardie et sur l'infortunée Pologne! C'est alors qu'on élèverait partout des *bastilles!* — Pourquoi les Français ne seraient-ils pas incorporés avec les Cosaques, comme les Italiens le sont avec les Hongrois, et les Polonais avec les Russes? — Pourquoi, comme Louis XVIII, comme Nicolas, comme le duc de Modène, comme tous les Rois triomphants, Henri V ne punirait-il pas des *sujets révoltés?* — Pourquoi n'offrirait-il pas à ses amis toutes les têtes qui pourraient leur déplaire ou leur plaire? — Pourquoi les Républicains et leurs enfants ne seraient-ils pas déportés en Sibérie, ou en Afrique, ou en Amérique, comme les Polonais et leurs enfants, comme autrefois les Juifs et les Protestants? — Pourquoi ne les exterminerait-on pas comme les Conquérants ont jadis exterminé les Peuples vaincus, comme les oppresseurs victorieux ont exterminé les Chrétiens, les Hérétiques, les Vaudois et les Albigeois, les habitants de Cabrières et de Merindol en Provence, et cent mille protestants pendant la Saint-Barthélemy? —

Pourquoi Paris, le criminel Paris, ne serait-il pas brûlé et détruit, comme autrefois Troie et Babylone, comme Athènes et Carthage, comme Jérusalem et Rome, comme Beyrouth? — Pourquoi les Cosaques ne détruiraient-ils pas nos bibliothèques, nos musées, nos écoles, nos imprimeries et nos librairies, comme les lieutenants de Mahomet brûlaient la bibliothèque d'Alexandrie, inappréciable dépôt des connaissances de tous les siècles précédents?

Vous vous récriez contre la supposition de tant de barbarie....! Comme si l'histoire n'était pas là pour nous apprendre que tout est possible! Comme si cette histoire, dont on recommande si vivement l'étude et dont on vante tant l'utilité, ne devait ne nous donner que d'inutiles avertissements! Comme si, quand on a vu ce qui s'est passé depuis cinquante ans, et depuis Juillet surtout, on pouvait dire de quoi que ce soit, *c'est impossible!*

Mais la *Civilisation*, dites-vous, est trop puissante aujourd'hui....! — Est-ce que par hasard la Grèce, Rome et la Gaule n'étaient pas civilisées quand elles ont été pour ainsi dire détruites? Est-ce que les Barbares du Nord ont reculé devant la Civilisation de l'Occident et du Midi? Est-ce que les ténèbres de la Barbarie victorieuse n'ont pas, pendant des siècles, remplacé la lumière de la Civilisation, vaincue par la force brutale? Est-ce que le siècle civilisé de Louis XIV n'a pas vu l'expulsion de 800,000 Protestants? Est-ce que la Civilisation de 1817 a empêché des agents de la Légitimité de jouer aux boules avec des têtes de Patriotes? La Civilisation d'aujourd'hui a-t-elle empêché les deux partis espagnols de *fusiller leurs prisonniers?*

Oui, de nos jours, la voix de la Civilisation s'est montrée puissante sur les généreux cœurs du Peuple de Juillet, et ce sera sa gloire immortelle; mais cette Civilisation a t-elle un moment retenu l'implacable vengeance des Rois? a-t-elle empêché ni Guillaume d'incendier Anvers, ni le duc de Modène et Charles-Albert de se baigner dans le sang de leurs sujets, ni Ferdinand d'ordonner sans sourciller la tuerie de Torrijos et de ses cinquante-deux compagnons? Et Nicolas, la Civilisation l'a t-elle empêché de proscrire 20,000 héroïques Polonais, d'arracher 10,000 enfants innocents des bras de leurs mères désespérées, de fermer les écoles, d'enlever les monuments, et de réduire la Pologne en servitude? Et celui qui doit tant aux hommes de Juillet, et qui leur a témoigné tant de reconnaissance, celui qu'on appelle le plus doux, le plus noble, le plus clément, le plus géné-

reux, le plus honnête de tous les hommes et de tousles Rois, la Civilisation a-t-elle empêché ses Ministres de faire tuer les hommes de Juillet sur le pont d'Arcole et sur la place de la Bourse, de faire fusiller et mitrailler à Paris et à Lyon? La Civilisation a-t-elle empêché les égorgements de la rue Transnonain? a-t-elle empêché de *danser* joyeusement le soir de cette épouvantable boucherie, comme on dansait aux Tuileries le soir du jour où les quatre immortels sergents de La Rochelle étaient judiciairement assassinés sur l'échafaud? a-t-elle empêché d'entasser dans les cachots les Démocrates, Chrétiens et Martyrs d'une nouvelle espèce, de les confondre avec des voleurs, de les réduire à se laisser mourir de faim, et de se rire de la justice et de l'humanité en retenant pendant un an sans les juger des innocents, dont on réduisait à la misère les femmes et les enfants?

Non la Civilisation n'empêcherait rien : c'est pour détruire la France que la guerre est résolue, et la rFance serait pillée, ruinée, désarmée, démembrée, perdue....!

Il y a plus : tous les Peuples seraient également enchaînés.

La ilberté serait partout détruite.

Ne l'oublions jamais, c'est la Révolution, c'est la souveraineté des Peuples, c'est la liberté que la Coalition veut détruire, et le but de la guerre ne serait atteint que par la servitude de l'Europe entière.

La France écrasée, quelle résistance pourraient faire la Suisse, la Belgique et l'Espagne? Un décret du Congrès suffirait pour tout faire rentrer dans *l'ordre*.

L'Angleterre elle-même serait perdue; car est-il possible de douter un moment que la Sainte-Alliance victorieuse ne veuille la punir aussi d'avoir donné l'exemple d'un Roi condamné par ses sujets et d'un autre Roi chassé par une Révolution? Est-il permis de penser qu'on veuille lui laisser sa presse, sa tribune, et ses libertés nationales dont ses vaisseaux portent le poison dans tout l'univers, et surtout la Réforme parlementaire qui commence pour elle la vraie liberté, et qui n'est, aux yeux des Despotes, que la République sous le nom de Monarchie représentative?

La guerre déclarée au *radicalisme* de la Suisse (1), par

(1) Lettre de Metternich à d'Appony. — *National* du 12 février 1834.

Metternich, employant pour la première fois cette expression spéciale à la Démocratie anglaise, n'est-elle pas une menace indirecte à l'Angleterre ?

Et quelle que soit sa puissance, quelque énergique que soit son amour de la patrie et de la liberté, quand elle a peine à se défendre contre ses seuls *Tories*, comment pourrait-elle résister à son Aristocratie appuyée par toutes les Aristocraties de l'Europe, au milieu de la consternation et du silence de tous les Peuples ?

Et si la Sainte-Alliance voulait même envahir le sol britannique, comment cette Grande-Bretagne, si facilement conquise au XIe siècle par une poignée de Normands, amenée si près de sa ruine par le système continental de Napoléon, pourrait-elle résister à l'Europe entière ?

Elle appellerait les Peuples à l'insurrection ! Mais il ne serait plus temps : les Peuples démoralisés, décimés, enchaînés, marcheraient contre elle comme ils auraient marché contre la France. Qui sait même s'ils ne trouveraient pas du plaisir à lui faire partager le sort commun, irrités de ce qu'elle aurait été depuis cinquante ans le principal instrument de leur oppression ?

Oui, la France écrasée et les autres Peuples enchaînés, l'Angleterre serait perdue ; et l'on verrait accomplir la prédiction de Napoléon à Sainte-Hélène : « Dans vingt ans, si » l'Europe n'est pas République, elle *sera Cosaque.* »

Il y a plus encore : la Sainte-Alliance pourrait-elle vouloir laisser en Amérique cette contagieuse République dont l'Océan ne peut préserver l'Europe ? Et les faibles populations américaines pourraient-elles défendre leur liberté contre les flottes et les armées de l'Angleterre, de la France et de l'Europe ? Oui, le Nouveau Monde aussi serait enchaîné !

Ce sont donc les destinées de l'Univers que va décider la lutte qui se prépare, et l'époque qui s'avance sera l'une des grandes époques dans l'histoire de l'Humanité. La victoire des Rois serait aussi décisive et plus décisive peut être que la conquête des Romains, que l'invasion des Barbares, que l'établissement de la Féodalité.

Et que l'on ne dise pas que l'oppression ne serait que passagère, et que la civilisation moderne, plus puissante par le secours de l'imprimerie, ramènerait bientôt la li-

berté. — Sans doute la liberté ne peut pas périr à jamais : la liberté, c'est l'homme, c'est la nature, c'est la loi du Créateur, c'est la Religion du Christ ; car ils ne sont pas chrétiens tous ces Rois et ces Aristocrates qui veulent régner en maîtres sur des esclaves !.... Mais d'abord, que de calamités pour les générations présentes ! En second lieu, que de siècles n'a-t-il pas fallu pour ressusciter seulement le souvenir de la civilisation Grecque étouffée depuis deux mille ans ! que de temps n'a-t-il pas fallu pour ranimer la civilisation Romaine ! et que de temps ne faudrait-il pas pour rétablir les Peuples dans leur état d'aujourd'hui ! — Si les Peuples modernes ont plus de moyens de s'instruire et de communiquer entre eux que les Peuples anciens, que d'avantages n'ont pas sur les gouvernements d'autrefois les Rois et les Aristocraties d'à-présent, *ligués et confédérés*, agissant comme *un seul homme*, plus expérimentés et plus habiles, tenant dans leurs mains tous les trésors, toutes les armées, toute la puissance de l'Europe ! Tous leurs efforts n'auraient-ils pas pour but de diviser et d'isoler les Peuples, de consolider et de perpétuer l'esclavage ?

Si les Peuples succombaient aujourd'hui, attaqués à la veille d'être libres, ne seraient-ils pas attaqués encore avant qu'ils fussent assez forts pour recouvrer leur liberté ? Pourquoi ne succomberaient-ils pas de nouveau comme aujourd'hui ? et d'attaques en attaques, de défaites en défaites, qui peut dire quand cesserait l'asservissement du Genre humain ?

Nous le répétons, ce n'est pas seulement du salut de la France qu'il s'agit, mais du salut de l'Europe et de l'Univers ; ce n'est pas seulement une question de politique actuelle, mais une question d'avenir pour l'Humanité.

Dans cette situation, que devra faire la France ? — Nous l'examinerons dans notre prochaine lettre.

CABET.

Paris. Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

SIXIÈME ET DERNIÈRE LETTRE

SUR LA CRISE ACTUELLE.

QUE FAUT-IL FAIRE

POUR SE DÉFENDRE ?

Immense danger. — Abdication possible. — La France se défendra. — Les Démocrates donneront l'exemple. — Tous les partis se rallieront. — La France sera victorieuse. — La trahison sera le seul danger. — Devoir de l'Opposition parlementaire. — Ni émeute, ni attentat !

Immense danger.

Nous l'avons démontré dans nos premières lettres, la guerre est inévitable : la Coalition, sans repos depuis dix ans pour faire ses préparatifs, est prête aujourd'hui ; plus expérimentée que pendant la première guerre révolutionnaire, plus habile, plus irritée, plus redoutable, elle va lancer un million de soldats contre la France ; l'Espagne même médite peut-être de franchir les Pyrénées pour l'attaquer ; tandis que de formidables armées assailliront ses frontières du midi, de l'est et du nord, les flottes de l'Europe apporteront peut-être 2 ou 300,000 ennemis sur ses côtes occidentales et septentrionales ; les Despotes, épuisant les plus infâmes ressources du Machiavélisme et de l'enfer, souffleront sur elle l'insurrection, la guerre civile, le parjure, la trahison, le parricide....

Et cette France, dont les Thiers avaient juré d'assurer la sécurité, le salut, l'indépendance et le bonheur ; cette France, privée de tous ses alliés par d'indignes Ministres, coupables, nous ne dirons pas d'une trahison intentionnelle, mais d'une incapacité si monstrueuse et si funeste qu'elle

équivaut à une trahison (1); cette malheureuse France, désarmée, ouverte, bloquée, cernée de tous côtés, n'aura jamais couru tant d'effroyables périls....

Et si la guerre était une guerre seulement *royale*, une guerre seulement MILITAIRE et méthodique, une guerre seulement PARISIENNE, toute résistance serait impossible; il ne resterait aux Français qu'à se mettre à genoux...

A genoux ! non, non, la France préfèrera la mort....! la France se défendra.... La France fera une guerre *nationale*, *populaire*, *révolutionnaire.....!* La France combattra pour l'humanité....! Et la France sera victorieuse....!

Abdication possible.

Nous n'examinerons pas si, par opinion et par sentiment, par conviction et par conscience, par philosophie ou par tout autre motif, Louis-Philippe, personnellement, peut ou ne peut pas consentir à la guerre : nous ne l'examinerons pas, parce que, d'après la Charte, le Roi constitutionnel n'est rien sans les Ministres; parce que les Ministres sont censés approuver et vouloir tout ce qui se fait; parce que des Ministres qui voudraient la guerre quand le Roi ne la veut pas abdiqueraient le Ministère; parce que des Ministres qui conservent le pouvoir quand le Roi veut la paix ne peuvent, sans se déclarer les plus lâches et les plus misérables des hommes, prétendre qu'ils sont d'une opinion différente; parce que les Ministres répondent de tout ce qu'ils laissent faire comme de tout ce qu'ils font.

D'ailleurs, si Louis-Philippe avait enfin la conviction personnelle de la nécessité de la guerre, et persistait néanmoins à ne pas vouloir la faire, serait-il impossible qu'il jugeât convenable *d'abdiquer*, comme Napoléon, comme le Roi de Piémont, comme Charles X, comme Guillaume, comme Christine?

Car écoutez *le Commerce* (du 21 octobre) répétant le *Courrier Belge :*

(1) La loi romaine disait : *Lata culpa* DOLO *æquiparatur* : La *faute grave* équivaut à la *fraude*.

« Louis-Philippe a vivement assuré à l'empereur d'Autriche, par une lettre autographe, qu'il *abdiquerait* plutôt que d'en venir, du vivant de son règne, à une extrémité *de guerre*. — Cette déclaration est digne de *ce sage* monarque....

» Suivant un bruit non encore confirmé, le roi Louis-Philippe aurait adressé à l'empereur d'Autriche une lettre autographe, pour lui donner connaissance de sa ferme résolution de *déposer la couronne de France en faveur de son fils aîné le duc d'Orléans*, si les puissances adoptaient contre Mehemet-Ali des mesures telles qu'elles obligeassent la France à remplacer, en faveur de Mehemet-Ali, la médiation diplomatique par une intervention armée. »

L'abdication est donc possible. Par conséquent, soit que Louis-Philippe se rende au vœu national pour faire la guerre, soit qu'il abdique pour laisser à son fils la liberté de défendre le pays, on peut admettre que le Gouvernement acceptera la guerre si la Nation la demande.

La France se défendra.

Que quelques aristocrates légitimistes, Français parricides, ennemis de leurs concitoyens, reste de cette Aristocratie féodale qui depuis cinquante ans est liguée avec l'Etranger contre la France, soient assez criminels pour vouloir la Restauration avec toutes ses conséquences ; qu'ils aient l'audace de laisser éclater leur espérance et leur joie ; qu'ils appellent la Sainte-Alliance ; qu'ils se préparent à trahir leur Patrie, à la livrer aux Cosaques, à se joindre à eux contre leurs compatriotes, en ajoutant la guerre civile à la guerre étrangère, c'est un fait qui, quelque monstrueux qu'il soit, n'en est pas moins incontestable, comme il est certain que l'Aristocratie Européenne veut opprimer tous les Peuples, comme il n'est malheureusement que trop vrai qu'il y a des crimes sur la terre.

Qu'il puisse exister des Ministres, des Pairs, des Députés, des Généraux, des Colonels de l'armée, des Chefs de la Garde nationale, et quelques autres Aristocrates bourgeois, assez aveugles ou assez coupables pour consentir à la Res-

tauration par ordre de l'Étranger, c'est encore un fait qui, tout honteux qu'il soit, n'en est pas moins indubitable.

Que beaucoup d'ingrats enrichis par la Révolution, soient aussi poltrons qu'égoïstes, c'est encore un fait évident.

Et si le reste de la Nation se laissait enchaîner, il le serait par ces indignes Français comme par les Etrangers.

Mais que feront ces vieux Patriotes de 89 qui conquirent la Bastille sur la Féodalité ; tous ces vieux soldats de nos armées républicaines, qui défendirent la République contre les Rois ; tous ces soldats de nos armées impériales qui défendirent la Patrie contre l'Europe ; tous ces soldats et ce Peuple qui chassèrent, en 1815, les commis de l'Étranger ; toutes ces villes de l'Est si nationales, tous ces départements si belliqueux, qui ne peuvent avoir oublié les horreurs des deux invasions ; tous ces Patriotes persécutés par la Restauration, qui se rappellent encore les cours prévôtales et les Conseils de guerre ; ce Peuple de juillet qui punit en Charles X le despote, le parjure, et surtout l'ami de la Sainte-Alliance? — Que feront tous ces officiers et surtout ces sous-officiers si éclairés et si dévoués à la Patrie; ces 400,000 soldats dont les familles seront exposées à la fureur de l'ennemi? — Que feront ces Gardes nationales qui montrèrent tant d'enthousiasme après l'expulsion des Bourbons, tant de sympathie pour la Pologne, et dont un si grand nombre méritèrent, par leurs sentiments trop patriotiques, la haine d'un Pouvoir à genoux devant l'Étranger? — Que feront ces Electeurs, ces Conseils municipaux, ces Députés de l'opposition, dont les votes, les actes et les discours ont condamné les lâches concessions du Gouvernement envers les Rois ennemis de la France? — Que feront ces ouvriers si généreux et si braves, que les suppôts de l'Aristocratie appellent des *prolétaires* et des *barbares*, et qui leur répondent en inscrivant sur leur drapeau *vivre en travaillant ou mourir en combattant?* — Que feront ces courageux écrivains, sentinelles de l'indépendance et de la liberté, qu'on peut bien torturer, mais qu'on ne peut empêcher de crier *garde à vous?* — Que feront cette Ecole Polytech-

nique que tant de glorieux souvenirs appellent au premier rang des défenseurs de la Patrie, ces autres écoles qui veulent rivaliser avec elle, et cette innombrable jeunesse si capable d'enthousiasme et de dévouement? — Que feront tous ces combattants qui, dans nos déplorables discordes civiles, entraînés par la passion de la liberté, surent braver le canon et la mitraille? — Que feront, en un mot, tous les Démocrates?

Cette France si guerrière, qui jadis chassa les Anglais à qui l'Aristocratie et la *trahison* avaient livré le pays (en 1420); qui, sous Louis XIV, lutta déjà contre toute l'Europe; qui, pendant vingt-deux ans, la vainquit sous la République et l'Empire; qui ne succomba en 1814 et 1815 que parce qu'elle fut trahie par quelques uns de ses chefs, parce que l'Empereur commit l'incommensurable faute de craindre les ouvriers plus que les Cosaques, de ne pas vouloir appeler le Peuple à la commune défense, et de ne faire qu'une *guerre impériale* et stratégique avec des *soldats* (1); cette France consentira-t-elle à passer sous les Fourches Caudines? Se mettra-t-elle à la discrétion des Rois? Se laissera-t-elle piller, ruiner, désarmer et démembrer? — Non, non; *vaincre ou périr* sera comme autrefois le cri général.

Que de malheurs, dites-vous, entraînera la résistance! — Mais à qui la faute? N'est-ce pas à nos pères, qui, depuis huit cents ans, irritent les Despotes par leurs insurrections? N'est-ce pas à la Nation, qui se révolta contre Louis XVI, contre Louis XVIII et contre Charles X?... Mais que disons-nous? Les Nations peuvent-elles avoir tort contre les Rois? Les révolutions ne sont-elles pas le droit et la vertu des Peuples opprimés? Les guerres à Restauration et toutes leurs calamités ne sont-elles pas la faute et le crime des Rois oppresseurs?

Quels que soient d'ailleurs les désastres de la guerre, ne seront-ils pas cent fois moindres que ceux de la Restauration? Ne pourront-ils pas être réparés par la France en-

(1) *Histoire populaire de la Révolution française*, t. IV, p. 557 et 606.

tière? Et dût on succomber, une mort glorieuse en combattant n'est-elle pas préférable à la honte, à la proscription, à l'esclavage? Est-il une mort plus horrible que la mort sous le bâton d'un Autrichien ou sous le knout d'un Cosaque?

Oui, *vaincre ou périr,* c'est le cri de la nécessité, c'est le cri du salut.

Les Démocrates donneront l'exemple.

C'est aux Démocrates à donner l'impulsion. — Ce sont eux qui seraient principalement l'objet de toutes les accusations et de toutes les vengeances. Lorsque les Ministres de celui qui leur doit la couronne les ont poursuivis et les poursuivent avec tant d'acharnement, que devraient-ils attendre de celui qu'ils ont expulsé et des Rois qu'ils ont menacés? Pour connaître le sort qu'on leur réserve, écoutez le journal de l'Étranger, celui qu'on appelle le *Journal des Judas,* le Journal des Débats :

« Oui, il y a en France un Parti qui vit dans l'isolement, toujours prêt à *se ruer sur la Société ;* un Parti qui fait bon marché de la *civilisation*, de la science, de la propriété, de l'industrie ; un Parti aux yeux duquel il n'y a de vrais patriotes que ceux qui n'ont rien et ne savent rien ; un Parti qui sollicite, qui provoque avec bonheur, avec une indicible satisfaction, une guerre européenne, non pas pour sauver et agrandir la France, car il ne veut rien de tout ce qui constitue la France actuelle, mais pour l'*exposer follement aux plus affreux périls*, dans l'espoir mal déguisé qu'elle y *succombera* et qu'elle en sera réduite enfin à souffrir les atteintes de l'impuissance Républicaine. Ce Parti n'a qu'un mot d'ordre : Réorganisons la Société ! A tous les événements il crie d'avance : Trahison ! et l'on sait ce que cela veut dire. Pour ce Parti, la guerre en Orient ou en Occident ne sera jamais qu'un *prétexte*, jusqu'à ce qu'il devienne un moyen de détruire la Royauté, les *chambres*, *le corps électoral*, *les lois*, *la propriété !* »

N'est-ce pas dire que les Démocrates sont des brigands, des scélérats, des monstres, qu'il faut déporter, exterminer comme les mêmes *Débats* disent que le vénérable Lamennais est un écrivain régicide qu'il faut foudroyer ou faire pourrir dans un cachot?

Lorsque leurs compatriotes noircissent de tant de calomnies les Démocrates, que ne diraient pas contre eux les Aristocraties étrangères pour exciter la fureur de leurs soldats ! Ils seraient traqués partout ; on en ferait, comme disait la *Gazette*, une *battue générale*. Se défendre est pour eux surtout une *question de vie ou de mort*.

C'est aussi une *question d'*HONNEUR *et de* DEVOIR ; car ils se prétendent les plus patriotes, les plus dévoués et les plus énergiques; ce sont eux surtout qui se disent les défenseurs de l'indépendance nationale, de la liberté, de la civilisation et de l'humanité ; ce sont eux qui provoquent les Peuples à l'affranchissement : c'est donc à eux à donner l'exemple.

Tête de colonne, avant-garde du parti national, c'est à eux à marcher en avant !

Qui les soutiendrait, s'ils s'abandonnaient eux-mêmes ? Qui pourrait empêcher le découragement des timides et l'audace des traîtres, s'ils montraient de l'hésitation ?

Mais ce serait outrager les Démocrates que de douter un moment de leur résolution. C'est précisément la prévoyance de la trahison et de la Restauration, c'est la conscience du danger public, c'est le dévouement à la Patrie, qui nous ont jetés tous dans une opposition aussi ardente que notre conviction du péril que couraient l'indépendance et la liberté. Pleins du souvenir de cette héroïque Révolution qui voulut réaliser tous les bienfaits de la Philosophie, dignes fils de ces patriotes de 89 et de 92 qui préférèrent la mort à l'esclavage, et qui se dévouèrent pour la délivrance de l'humanité, nous imiterons leur dévouement sublime, nous jurerons de ne plus voir ni invasion ni Restauration, de vaincre ou de périr, de nous ensevelir s'il le faut sous les ruines de la Patrie ; nous le jurerons sur le tombeau de nos pères, sur le berceau de nos enfants, sur la tête de nos femmes et de nos filles, à la face du ciel et de la terre ; puis nous nous précipiterons *tête baissée* dans la lutte, sans examiner qui nous suivra et qui nous abandonnera, ni quels ennemis nous trouverons *par devant* et *par derrière*, déter-

minés à les combattre tous et à les vaincre pour n'être pas anéantis par eux ; et notre inébranlable résolution entraînera la France entière.

Tous les Partis se rallieront.

Le reste de la France pourrait-il, en effet, hésiter? Ne s'agit-il que d'une question de Démocratie et de Démocrates? N'est-ce pas une question de *Nationalité*, de Patrie, de France, de patriotes et de Français? N'est-ce pas une question de salut pour le père de famille, pour le négociant, pour le propriétaire, pour tous? N'est-ce pas une question de liberté, de dignité humaine, de civilisation et d'humanité? Et sur ce terrain, toute l'opposition, toute la presse opposante, le Tiers-Parti lui-même, le parti social, l'immense majorité du Juste-Milieu, qui jusqu'à présent n'a été que trompée et égarée, ne s'empresseront-ils pas de se réunir aux Démocrates contre l'Étranger? Vous y verrez venir même beaucoup de Légitimistes, qui n'ont pas perdu tout sentiment d'honneur, de patrie et d'humanité.

Et pourquoi tous ces hommes craindraient-ils de se réunir aux Démocrates? Est-ce qu'il faudrait encore repousser ces accusations lancées contre eux depuis dix années? comme si ces accusations n'étaient pas évidemment d'atroces *calomnies* employées par un Pouvoir ennemi du mouvement qui n'avait pas d'autre moyen de tromper et d'attirer à lui les timides et crédules amis de la Révolution! Comme si les événemens ne justifiaient pas les Démocrates! Car, à quelle époque s'est formé le Parti qu'on appelle Républicain, peu nombreux d'abord en juillet? N'est-ce pas quand les défenseurs les plus vigilants de la Révolution ont vu qu'elle était abandonnée et compromise, et qu'un déplorable Système exposait la France à la guerre, à l'invasion et à la Restauration?

Et ces Démocrates, qui sont-ils, quel est leur nombre? Qu'ils en prennent ou n'en prennent pas le titre, les hommes les plus dignes de l'estime universelle par leurs vertus

ou leurs talents ne sont-ils pas dans leurs rangs? Les Dupont (de l'Eure), les d'Argenson, les Lamennais, les Arago, les Cormenin, les Martin (de Strasbourg), les Garnier-Pagès, les Michel, les David, et cent autres dont chacun peut ajouter les noms, ne sont-ils pas inscrits à leur tête? Dans cette France si passionnée pour l'*égalité*, qui tout entière en 1792 et pendant huit ans courut aux frontières au cri de *vive la République* et qui récemment encore n'a pu tolérer l'hérédité de la Pairie, n'est-il pas vrai que la jeunesse, les ouvriers, les soldats, le Peuple, sont Démocrates? Tant de dissolutions de Gardes nationales et de Conseils municipaux, tant de lois contre les associations, contre les ouvriers, contre la presse bourgeoise, surtout contre la presse populaire, contre le jury, contre la République et les Républicains, ne sont-elles pas une proclamation solennelle du Pouvoir lui-même que la Démocratie est la majorité de la France, son activité, son enthousiasme, sa puissance et sa vie? Oui, quoi qu'on en dise, les neuf dixièmes des Gardes nationaux et des hommes de Juillet sont Démocrates; et la Démocratie n'est pas l'anarchie, le pillage et la violence; la Démocratie, c'est la justice et la loi, c'est l'ordre et la liberté, c'est la dignité humaine et l'égalité, c'est l'honneur et la morale, c'est la protection de l'industrie, c'est la paix et la fraternité des Peuples, c'est le progrès et la pieuse entreprise de perfectionner le Genre humain pour accomplir les vues bienfaisantes du Créateur de la Nature; la Démocratie, c'est aujourd'hui la défense du territoire; la Démocratie, c'est le Génie sauveur qui nous appelle à la frontière pour défendre la Patrie; et tous les patriotes, qu'un Gouvernement entraîné par l'esprit de vertige n'avait ralliés autour de lui qu'en leur garantissant *la paix*, irrités de voir des Ministres insensés ou traîtres, sans âme ou sans cœur, précipiter la France dans tous les périls d'une guerre amenée par lui, l'abandonneront pour se défendre avec les Démocrates.

Qui pourrait les retenir? L'amour-propre, l'entêtement, la fausse honte de reconnaître qu'ils ont été *trompés?*

Comme si les plus sages et la France entière n'avaient pas été dupes ! Comme s'il y avait de la honte à ne pas avoir soupçonné dès le principe que tant de protestations de loyauté ne cachaient que la plus monstrueuse de toutes les déceptions ! Comme si, dans une si terrible tempête, il restait de la place pour l'amour-propre et l'obstination !

Invoqueront-ils leur conviction, leur conscience? Diront-ils qu'ils sont convaincus que la paix à tout prix, l'invasion même et la Restauration, valent mieux que la guerre, et que toutes les concessions sont préférables à la résistance? Eh bien, s'ils sont réellement convaincus, qu'ils suivent la voix de leur conscience! Mais nous, Démocrates, n'avons-nous pas aussi une opinion, une conviction, une conscience? Et si notre conscience nous crie qu'on nous perd (involontairement ou volontairement, qu'importe?), qu'on perd nos femmes, nos enfants, nos familles, la Patrie et l'humanité!... Ce sera donc conviction contre conviction, conscience contre conscience, crainte de mort contre crainte de mort, volonté de se sauver contre volonté de se sauver!... Oui, c'est là le point décisif : convaincus qu'on les perd, obéissant à leur conviction et à leur conscience, les Démocrates voudront se sauver et courront aux frontières. Mais les Démocrates ne fussent-ils que 6, ou 5 ou 2 millions, ce sont la jeunesse, les ouvriers, les hommes les plus généreux ; c'est la partie de la Nation la plus active, la plus enthousiaste, la plus énergique, la plus guerrière, la plus vigoureuse ; c'est cette partie qui fera la guerre.

Or, qu'on y prenne garde! Dans cette grande crise, où vont se décider les destins de la France et de l'Humanité, personne ne pourra rester spectateur immobile; tous devront concourir à la défense commune; chacun devra se prononcer *pour* ou *contre* et se déclarer *ami* ou *ennemi;* il n'y aura que deux Partis, celui de la *France* et celui de l'*Etranger ;* il faudra prendre rang dans l'un ou dans l'autre; et comme l'ennemi du dedans, placé sur les derrières, épiant l'occasion favorable pour attaquer, serait le plus inquiétant et d'ailleurs le plus odieux, c'est avec lui que le

combat s'engagerait d'abord... Le Parti de la paix sera donc forcé de faire la guerre, avec les Démocrates contre l'Étranger ou avec l'Étranger contre les Démocrates. Eh bien, les adversaires de la Démocratie pourront-ils entreprendre un combat à mort contre les Démocrates? Pourront-ils se résoudre à exterminer des millions de Démocrates (car il faudrait les exterminer tous), des compatriotes, la jeunesse, dont le crime est de vouloir le bonheur de l'humanité et de courir au martyre pour leur religion politique? Et pour qui voudraient-ils exterminer ainsi leurs concitoyens? pour l'*Étranger !*... contre leur propre intérêt!... Car, vainqueurs ou vaincus, ils n'en seraient pas moins perdus eux-mêmes: vaincus (et qui peut douter de leur défaite?), ils disparaîtraient emportés par la fureur populaire; vainqueurs, ils seraient écrasés plus tard par l'Étranger, combattant non pour eux mais pour lui, aux yeux duquel tous les Français seraient des ***Démocrates***, des ***Républicains***, des ***Révolutionnaires***, comme en 1792 tous les patriotes étaient à leurs yeux des ***Jacobins***, comme en 1815 tous les Français étaient pour eux des ***Napoléonistes*** et tous les soldats des ***Brigands***.

Puissent donc toutes les autres classes s'unir, se rallier, fraterniser avec les Démocrates, pour combattre avec eux l'Étranger! Personne ne fait pour cette union des vœux plus ardents et plus sincères que les nôtres, parce que personne ne pratique plus religieusement le culte de la fraternité, parce que personne ne désire plus passionnément le bonheur de toutes les classes, sans aucune exception. Mais à nos vœux pour l'union nous joignons l'espoir et la conviction de sa prochaine existence.

Se croiraient-ils forcés de combattre les Démocrates par le souvenir du mal qu'ils leur ont fait, et dans la crainte de leur vengeance? — Ah! oui, on a été bien injuste et bien cruel envers les Démocrates! Comme on leur a prodigué les calomnies, les insultes, les outrages, les barbaries les plus atroces, à eux si généreux en juillet! Que de misères cachées, que de secrètes souffrances, que de désespoirs inconnus, sont les seuls fruits de leur générosité! Combien

leurs cœurs devraient être ulcérés! Que leur colère serait excusable aux yeux de la Postérité! Peut-être même faudra-t-il..? Oui, il faudra un acte éclatant de la justice nationale; il faudra une satisfaction à cette irritation universelle et profonde qu'exciteront tant de malheurs et tant de dangers; il faudra que la ***responsabilité ministérielle*** ne soit pas un vain mot, et que les Ministres, cause de tous ces malheurs et de tous ces dangers, en répondent au pays; il le faudra, ou bien il ne serait plus possible de parler de justice sur la terre : mais pour le reste... le Peuple de juillet s'est montré si magnanime! la générosité fait tant d'honneur à la force et à la victoire! Elle excite tant d'admiration et de sympathie! La vengeance est si rarement utile et si souvent nuisible! L'intérêt de la Patrie, cet intérêt sacré qui doit être la première loi d'un vrai patriote, réclame si visiblement l'*Union* de tous ses défenseurs!...

Ah! s'il n'était pas téméraire d'adresser des vœux à ses concitoyens, si notre voix n'était pas trop faible pour être entendue, nous crierions : « Union, union! Ouvrons les » yeux! C'est l'enfer qui nous divise; que la raison et l'in» térêt du salut commun nous réunissent! Vous, qu'on a » séparés du Peuple, soyez plus justes, plus humains, plus » compatissants envers des hommes qui sont vos frères..... » Et vous, laborieux prolétaires, ne vous faites pas, sur » votre force, une illusion qui souvent a retardé votre déli» vrance et qui pourrait vous être fatale. La Bourgeoisie ne » peut rien sans vous; mais l'histoire démontre que vous » ne pouvez rien sans elle, ou du moins sans la portion de » cette Bourgeoisie qui se rapproche de vous. C'est l'union » entre elle et vous qui toujours a fait et qui seule peut faire » votre puissance. Déposez vos préventions contre la Garde » nationale, contre ce qu'on appelle les boutiquiers, contre » l'armée, contre tous ces hommes, sortis de vos rangs, que » depuis dix ans une déplorable organisation sociale et poli» tique condamne à servir d'instruments pour vous combat» tre. Détestons le Système qui les a rendus nos adversaires » en les trompant, en nous calomniant auprès d'eux; com» battons même sans hésiter tous ceux qui se rangeront sous

» l'étendard de l'Étranger; car ce sera pour nous une néces-
» sité de nous défendre contre tous nos ennemis, et nous ne
» devrons reculer devant rien de ce qui sera nécessaire à
» notre salut; mais étouffons tous les ressentiments du passé;
» oublions les anciennes injures! Nous le devons par *justice*
» envers ceux qui se trouvaient aussi victimes d'un infernal
» Système; nous le devons par suite de cette *fraternité*
» dont nous nous proclamons les apôtres; nous le devons
» par *intérêt*, pour être plus nombreux et plus forts; nous le
» devons par *dévouement* à la Patrie, car la vengeance pour
» des offenses individuelles serait le *désordre* et l'*anarchie*,
» quand la Patrie ne peut être sauvée que par la *discipline* et
» l'*ordre*. La vengeance une fois satisfaite ne laisse que des
» regrets et ne produit que de l'affaiblissement, de l'effroi,
» des divisions nouvelles, des ennemis et des dangers;
» la générosité, au contraire, ne laisse qu'un délicieux
» souvenir, élève l'âme, excite l'admiration, fait des amis
» et donne une irrésistible puissance. » Nous le répétons, nous savons combien le Peuple est indigné et irrité, combien son irritation est légitime: mais nous connaissons aussi la raison et la justice du véritable Peuple; nous avons foi dans son intelligence et dans sa haute moralité; bon, sensible, compatissant, désintéressé, il n'est rien de sublime qui soit au-dessus de sa vertu. Oui, le Peuple sera de nouveau magnanime! Car ce ne sont pas les passions basses et viles, mais les passions les plus généreuses, qui lui mettront les armes à la main; c'est la haine de l'égoïsme, de la cupidité, de la corruption, de l'immoralité; c'est l'amour de la justice et de l'égalité, de l'indépendance et de la liberté, du progrès et de la dignité humaine, du véritable ordre public et de la régénération nationale; c'est le dévouement aux intérêts des générations futures et de l'humanité tout entière: la grandeur de la lutte, la sainteté de la cause, les incalculables résultats de la victoire, épureront encore ses sentiments, exalteront encore sa générosité: plus les torts ont été graves envers lui, plus il mettra sa jouissance et sa gloire dans l'oubli des injures; et c'est lui qui mon-

trera comment la force et la justice savent proclamer une réconciliation générale.

Sans doute il se souviendra du passé pour éviter la trahison et pour bien placer sa confiance; sans doute il conservera la haine la plus vigoureuse contre le fatal Système qui nous a divisés; sans doute la nécessité de son salut le rendra sans pitié pour tous ceux qui se déclareront ses ennemis et s'uniront à l'Étranger contre lui; mais c'est avec autant de sincérité que d'empressement qu'il tendra la main à ses anciens adversaires qui voudront s'unir à lui contre l'Étranger; et tous deviendront véritablement ses amis.

Les Légitimistes eux-mêmes, ceux qui voudraient exciter la guerre civile et trahir, seront forcés de renoncer à leurs projets : car que pourraient-ils faire contre le Peuple? Ne seraient-ils pas à l'instant anéantis? — Que dans leurs salons et loin du danger ils comptent de nombreux soldats, c'est possible; mais leur héroïne, en personne et dans tout l'éclat de sa gloire, a-t-elle pu soulever la Provence ou la Vendée? Et quand l'heure suprême du péril sera venue, quand il faudra braver la mort pour livrer la France à l'Étranger, pour consommer le parricide, que de courages on verra faillir! que de patriotiques remords se feront entendre! que de champions de la Légitimité manqueront à son appel!

Il est facile aussi de trahir en idée; mais ce n'est rien de *vendre* le pays; l'essentiel est de le *livrer*, et c'est là qu'est la difficulté. — Louis XVI et Marie-Antoinette avaient bien vendu la France; ils avaient bien promis de livrer Paris aux Coalisés; mais que leur a servi de s'enfermer dans les Tuileries remplies de Suisses et d'aristocrates armés? Des fossés devant leur palais, Vincennes, la Bastille, les auraient-ils mieux garantis quand les Gardes françaises, les soldats, le Peuple, ne voulaient pas préférer des traîtres à la patrie?

Qu'ont également servi aux Généraux, aux chefs de la Garde nationale, aux Commandants de places, aux grands

fonctionnaires, tous leurs projets de trahison? Un décret de la Représentation nationale, qui les remplaça subitement, suffit pour renverser tous leurs préparatifs et toutes les combinaisons de l'ennemi.

Quand même de malheureux légitimistes auraient aujourd'hui la pensée d'une trahison parricide, l'énergique attitude du Peuple les forcerait à l'abandonner.

N'en doutons donc pas, la France se lèvera tout entière pour repousser l'invasion. Par conséquent elle triomphera.

La France sera victorieuse.

Elle paraît sommeiller, comme à la veille de 89, de 92, du 20 mars et du 25 juillet; mais, ainsi qu'alors, qu'elle sera promptement réveillée et debout! qu'elle passera rapidement du repos à l'action! Après tant de compression, de contrainte et de contrariété, comme elle bondira! qu'elle a urade plaisir à se trouver libre! Débarrassée de toutes ces incertitudes qui la fatiguent depuis si long-temps, pouvant répondre enfin aux provocations des Rois étrangers, avec quelle satisfaction elle recevra leur cartel! Eminemment belliqueuse et guerrière, avec quelle ardeur elle acceptera le duel et la guerre! Avec quel transport de joie elle reprendra l'œuvre inachevée de sa première Révolution constitutionnelle, de sa Révolution républicaine et de ses trois admirables journées! Avec quel enthousiasme les Démocrates, la jeunesse et l'armée, se précipiteront aux combats pour défendre leurs familles, leur Patrie, leur fortune et leur vie, pour laver la honte que depuis dix ans d'ignobles Ministres impriment au nom français, pour réparer l'injure des deux invasions, pour venger la Pologne et l'Italie, pour conquérir définitivement la liberté et l'égalité, pour sauver la civilisation, pour dégager l'humanité des entraves qui retardent sa marche et ses progrès! Quelle cause plus grande, plus sainte et plus sacrée fut jamais plus digne de faire courir au martyre! Aussi, quand les Démocrates s'abandonneront à toute leur exaltation patriotique; quand la jeunesse, les ouvriers, les soldats, les citoyens de toutes

les classes, se mêleront ensemble et n'auront plus d'autre rivalité que celle du dévouement et du courage; quand la presse, la poésie, la musique, les spectacles et les fêtes, provoqueront l'enthousiasme populaire; quand les applaudissements des vieillards et des femmes exciteront l'héroïsme; quel incendie produiront tous ces feux patriotiques réunis au même foyer!

Et pour l'enflammer, cet enthousiasme, par des exemples et des souvenirs, il ne sera pas nécessaire de citer les faits héroïques des Républiques de la Grèce, de Carthage et de Rome, ni le dévouement de Léonidas jurant de mourir, et mourant avec ses trois cents Spartiates pour arrêter l'invasion étrangère venant restaurer un Tyran, ni la sublime confiance des Romains mettant aux enchères le champ sur lequel campait Annibal amené par la victoire jusqu'aux portes de Rome, ni le dévouement des femmes Carthaginoises coupant leur chevelure pour faire les cordages des vaisseaux destinés à défendre leur Patrie, ni le sublime désespoir des Babyloniens préférant s'ensevelir sous les ruines de leur ville plutôt que de se soumettre à la loi du vainqueur, ni le sublime courage de nos propres ancêtres bravant la mort pour établir les *Communes* et pour conquérir la liberté contre leurs Tyrans féodaux ou l'indépendance nationale contre l'invasion étrangère.

Pour exciter jusqu'au délire l'enthousiasme populaire, ne suffira-t-il pas de rappeler notre histoire contemporaine? Quoi de pluscapable d'électriser les âmes que notre serment du *Jeu de paume*, la prise de la *Bastille* et des Tuileries, le dévouement du vaisseau *le Vengeur* se faisant sauter plutôt que de se rendre aux Anglais, nos mille victoires révolutionnaires, notre 20 mars et nos 3 journées? Quoi de plus entraînant que l'énergie de nos tirailleurs de juin, de novembre, d'avril, etc., croyant se dévouer pour la liberté et combattant un contre vingt, presque sans armes, contre la mitraille et le boulet?

Oui, nous reverrons l'enthousiasme de nos beaux jours, de ces jours de 89 et de 92 où la France unanime, remplie

du sentiment de sa dignité et de sa puissance, montrait une grande Nation sous les armes, défiant fièrement tous les Rois, et courant aux combats en chantant, confiante dans la victoire, mais envisageant avec presque autant de plaisir la gloire de la mort et la gloire du triomphe. Nous le reverrons cet enthousiasme plus grand peut-être encore, parce que vingt-deux ans d'une lutte victorieuse ont doublé la conviction de la force nationale, parce que jamais la bataille ne s'est présentée plus décisive pour la France et pour l'Humanité.

Les Rois espèrent sans doute que, comme en 1814 et 1815, ils n'auront à combattre que l'armée, et que, se présentant avec une armée plus nombreuse, favorisés par la fortune, aidés par la trahison, quelques batailles gagnées pourront terminer promptement la guerre !... Mais comme en 92, ils trouveront toute la France à ses frontières, l'armée, la garde nationale, le Peuple; et quelque nombreux que soient les assaillants, la *grande armée française* sera plus nombreuse encore.

Pénétreraient-ils par quelque porte, qu'une stupide et coupable confiance ou la trahison aurait laissée ouverte ! Hé bien ! ce n'est pas d'une guerre ordinaire et régulière qu'il s'agira, mais d'une *guerre nationale;* non d'une guerre de soldats seulement, mais d'une guerre de Peuple, de paysans, de guérillas, de corps francs; guerre où les enfants et les femmes valent des hommes, guerre à l'Espagnole, à la Russe, à l'Anglaise, comme l'Angleterre la préparait en 1803 (1) ; guerre de barricades, de ponts coupés, de routes détruites; guerre sans sommeil et sans repos pour l'envahisseur; guerre de ruines, de déserts, de famine, de destruction en détail et d'extermination en masse.

La prise même de Paris ne terminerait rien; car l'Espagne et la Russie nous ont appris que les Capitales ne sont pas

(1) *Histoire populaire de la Révolution française*, t. IV, p. 406.

les Empires, et qu'on peut encore sauver et délivrer le pays quoique la Capitale soit au pouvoir de l'ennemi. Résolu à périr, on disputerait le terrain pied à pied, on prolongerait indéfiniment la guerre, on se retirerait derrière la Loire, on se battrait jusqu'au dernier homme et jusqu'au dernier coin de terre, répétant partout ces sublimes paroles : ***La garde meurt et ne se rend pas***, et ce sublime décret de la Convention nationale, ***La France ne traite point avec l'Étranger qui foule son territoire.***

Mais dans une guerre de cette espèce, que d'ennemis périraient par le fer de leurs adversaires, par les fatigues, les maladies et la famine ! car on ne laisserait rien pour les nourrir, et plus ils seraient nombreux, plus, sous ce rapport, leur perte serait certaine.

Est-il permis d'ailleurs de supposer que la Coalition pourrait être long-temps victorieuse et s'avancer bien loin ? Qu'elle puisse gagner quelques batailles, oui ; car les batailles dépendent souvent du hasard ; et si le sort de la France pouvait dépendre d'une défaite, la Fortune pourrait bien trahir la cause de la justice. Mais la guerre se prolongeant, toutes les chances ne sont-elles pas pour la France ? Quelque courage que puissent avoir les soldats étrangers, en auront-ils plus que les Français ? seront-ils aussi nombreux ? auront-ils cette confiance et cet enthousiasme qui décuplent les forces ? une seule déroute ne peut-elle pas les perdre, tandis que vingt victoires ne sauraient assurer leur salut ?

Et s'ils se décourageaient ! si la désertion se mettait dans leurs rangs ! si, au lieu de se faire tuer pour éterniser leur esclavage, ces soldats se jetaient dans les bras d'un Peuple qui défendra leur cause et qui leur offrira son amitié...!

Que feront d'ailleurs la Belgique, la Suisse, l'Allemagne, la Hongrie, la Pologne et l'Italie ? que fera la Démocratie Espagnole ? que feront les radicaux ou le Peuple d'Angleterre ? — Si la France s'abandonnait elle-même, tous ces Peuples l'abandonneraient en l'accusant, et resteraient spectateurs désespérés de la commune catastrophe ; mais quand la

France leur aura déclaré sa résolution de vaincre ou de périr ; quand elle aura montré son drapeau sur lequel on lira : *Guerre aux Despotes...! Fraternité pour les Peuples...! Pas de conquêtes...! Chacun maître chez soi...!* Pourront-ils rester indifférents?

La France (qu'on nous pardonne la témérité de la faire parler) dira à ses soldats : « Défendez la Patrie ; triomphez » ou mourez pour elle ; car c'est pour vous et vos familles » que vous triompherez ou mourrez. Si vous succombez, » j'adopterai vos femmes et vos enfants, et je transmettrai » vos noms à la reconnaissance de la Postérité. Si vous re- » venez vainqueurs, vous serez tous mes enfants, tous » citoyens, tous électeurs et éligibles, sans autre distinction » que celle des talents et des vertus civiques. Portez chez » les Peuples voisins le drapeau de l'émancipation des hom- » mes, de la délivrance du Genre humain, de l'égalité, de » la fraternité ! Jamais de pillage ! Jamais de violence envers » le Peuple ! Rappelez-vous sans cesse que vous êtes les » soldats de la Démocratie ; que votre premier devoir est de » lui faire des *amis ;* et que ce serait un CRIME *envers elle* « de faire quoi que ce soit qui pût la *déshonorer* et lui faire » des *ennemis.* »

Elle dira aux Français de la frontière : « Supportez cou- » rageusement tous les sacrifices qu'exigera le salut de la » Patrie. Je vous en garantis l'indemnité et la récompense. »

Elle dira aux Peuples : « Je jure de ne faire aucune con- » quête, et de n'entrer chez vous que pour me défendre, » combattre nos communs oppresseurs et vous délivrer. Je » veux mettre mon bonheur et ma gloire dans la justice, » dans la morale, dans le respect des droits d'autrui, dans » la fraternité des Nations. Je serai votre alliée, votre » amie, votre sœur. Je suis tellement convaincue que mon » intérêt bien entendu me prescrit de me renfermer dans » mes frontières naturelles, que je n'accepterais pas même » la réunion d'un Peuple voisin qui s'offrirait. »

Elle dira aux Peuples en-deçà du Rhin : « La nécessité » de mon salut me portera, pendant la guerre, jusqu'à la » frontière que la Nature elle-même a créée pour ma défense

» mais nous vous regarderons comme nos amis. Si vous
» sentez que votre intérêt vous crie d'être Français, nous
» serons heureux de vous accepter comme frères; mais si,
» par impossible, vous ne demandiez pas vous-mêmes notre
» réunion, nous respecterions votre indépendance après
» que la victoire aurait assuré notre existence. »

Quand la France tiendra ce langage, que de vœux les Peuples ne formeront-ils pas alors pour son triomphe, qui sera leur délivrance! Qu'ils frémiront d'impatience! Qu'il sera difficile de les empêcher de prendre part à la lutte! Qu'il faudra laisser de soldats pour brider la Pologne et l'Italie! Et si quelque insurrection éclatait, si le feu prenait quelque part, qui peut dire où s'arrêterait l'incendie?

Si donc la France avait un Gouvernement digne de la confiance nationale et la possédant; si ce Gouvernement voulait défendre le pays et la Révolution avec autant d'ardeur que les Républicains peuvent le vouloir eux-mêmes; s'il cherchait à s'appuyer sur les Démocrates d'Espagne, d'Italie, de Suisse, de Belgique, d'Allemagne, de Pologne et surtout d'Angleterre; s'il épiait les mouvements des Rois avec autant de sollicitude et de défiance que la Nation peut en avoir; s'il déclarait solennellement à la Coalition et aux Peuples qu'il est résolu à ne souffrir désormais aucune atteinte à l'indépendance des États, et à provoquer une *guerre nationale* plutôt que de consentir aucune concession nouvelle; si, à l'appui de cette déclaration, il rebâtissait *Huningue*; quelque grand que soit le mal déjà fait, ce mal ne serait point irréparable; la Restauration serait impossible; et l'inquiétude sur l'avenir pourrait être appelée folie.

Il faut même le dire, la question de la politique intérieure serait bien moins ardente : rassurés sur l'indépendance du pays, sachant que quelques années ne sont rien dans la vie d'une Nation, les Démocrates attendraient plus patiemment, du temps et de l'opinion publique, l'infaillible triomphe de la Démocratie; car c'est surtout la *défiance* qu'excite la conduite du Gouvernement dans la *question*

étrangère, qui fait désirer si vivement le règne de la Démocratie ; et c'est là la principale cause de toutes nos agitations intérieures.

Mais c'est la trahison possible des Légitimistes cachés qui sera le plus redoutable danger.

La trahison sera le seul danger.

Quoi, la trahison !... ce crime, le plus abominable de tous les crimes et qui les traîne tous à sa suite !....

Eh oui, quelque horreur qu'il inspire, est-ce que ce crime, plus que les autres crimes, est inconnu sur la terre? Est-ce qu'il est une page de l'histoire (1) qui ne soit souillée du récit de quelque trahison ? Est-ce que les plus grandes catastrophes de l'humanité, la destruction des villes, la perte des batailles, le renversement des Empires, la ruine des révolutions les plus légitimes, ne furent pas presque

(1) Voici deux des exemples de trahison les plus célèbres :

Darius, roi des Perses, assiégeant Babylone révoltée par sa tyrannie, allait lever le siége lorsque *Zopyre*, l'un des Seigneurs de la Cour, se dévoua pour lui livrer la ville en *trahissant* les Babyoniens; et voici le stratagème qu'il imagina. — Il se fit couper le nez et les oreilles, et déchiqueter tout le corps. Il se présenta aux assiégés comme une victime de la plus exécrable barbarie, feignant de ne respirer que la vengeance, appelant la haine et les malédictions contre le tyran. Comment soupçonner la ruse et la trahison! Il obtint le commandement des troupes, et fit plusieurs sorties dans lesquelles, d'accord peut-être avec Darius, il tua 15 ou 16,000 Perses, ses compatriotes, afin d'inspirer plus de confiance encore aux Babyloniens. Puis, il livra l'une des portes à son maître, qui se rit alors de la haine qu'il avait excitée contre lui, qui le combla d'éloges et d'honneurs, et qui lui donna le gouvernement et les trésors de Babylone noyée dans son sang.

Des sénateurs proscrits par *Tarquin* s'étaient réfugiés chez les Gabien. Le tyran désirait vivement s'emparer d'eux : mais comment faire? D'accord avec lui, son fils *Sextus* feignit subitement de déclarer la guerre à son père et de fuir sa tyrannie. Il se retira à Gabies, comme un fugitif transporté de colère et ne respirant que la vengeance.... Il fit tant qu'il obtint la confiance des Gabiens et le commandement de l'armée. C'est alors que, se démasquant brusquement, il fit périr les sénateurs réfugiés et les principaux Gabiens, et livra la ville à Tarquin, sans s'inquiéter des cris d'indignation qu'exciterait sa trahison.

toujours l'effet de la trahison ? Est-ce que les trahisons furent jamais plus communes que depuis cinquante ans? Est-ce que ce n'est pas la trahison qui a compromis la France en 92 et 93, et qui l'a livrée en 1814 et 1815 ; qui a perdu les révolutions de Naples et de Piémont en 1821, d'Espagne en 1823, de Pologne et d'Italie en 1831? Est-ce que des Députés, des Sénateurs, des Généraux, des Ministres, des Rois même, ont craint de trahir leur Patrie? Est-ce que Louis XVI, Louis XVIII, Charles X, les Rois de Naples et de Piémont, et Ferdinand d'Espagne, n'ont pas trahi leur pays, d'accord avec les autres Rois? Est-ce que *Murat* n'a pas trahi son beau-frère, son Empereur, et sa Patrie? Quand tant de Rois trahissent, est-ce que des Ministres et des Généraux ne peuvent pas trahir? Est-ce que les Ministres *Clarke*, *Talleyrand*, *Fouché*, n'ont pas trahi leur Souverain et la France, d'accord avec l'Etranger? Est-ce que les Généraux *Dumouriez*, *Pichegru*, *Moreau*, *Marmont*, *Augereau*, *Bourmont*, n'ont pas trahi leurs soldats, d'accord avec l'ennemi?

Oui, aux yeux du Peuple, honnête et moral, la trahison, surtout au profit de l'Étranger, est le plus horrible de tous les crimes: mais aux yeux de l'Aristocratie c'est tout autre chose! Pour elle la Patrie c'est elle-même, c'est la confédération de toutes les Aristocraties. Ne lui parlez pas de honte à appeler l'Étranger! car l'Aristocratie étrangère n'est point l'Étranger pour elle, mais une alliée, une amie, une compatriote; le pays est son domaine, le Peuple est son esclave ou son sujet, l'oppression est son droit, la résistance populaire est un crime; pour elle il n'y a pas de trahison, ou bien la trahison n'est qu'un moyen légitime et souvent une vertu. En un mot, elle a toujours trahi et trahira toujours quand elle pourra le faire impunément. — Oui, ils sont disposés à trahir ces Aristocrates qui croient qu'on ne peut résister à l'Étranger que par la Démocratie, et qui ne peuvent supporter l'idée de la Démocratie parce qu'ils y perdraient leurs priviléges et leur pouvoir, ou parce qu'ils se croient trop compromis avec elle. Ils sont disposés à trahir; et c'est là, nous le répétons, le véritable danger.

Car que peuvent le nombre, le courage, le génie même, devant la trahison, quand des chefs du dedans conspirent avec l'ennemi du dehors; quand, pendant long-temps, ils combinent tous leurs mouvements; quand ils travaillent de concert à tromper le Peuple par tous les moyens; quand on interrompt toutes les communications; quand on répand partout de fausses nouvelles, de faux journaux, de faux bruits; quand on publie officiellement que l'ennemi est battu, fugitif, éloigné de 50 lieues, tandis qu'il est aux portes de Paris; quand on envoie les troupes à droite tandis que l'ennemi se présente à gauche; quand un *Pichegru* convient avec Condé qu'il se laissera battre par lui et qu'il disposera sa troupe de manière qu'on puisse lui prendre ou lui tuer 20,000 de ses soldats; quand un *Clarke* refuse des armes aux citoyens, et fait distribuer des cartouches de cendre ou des boulets qui ne peuvent entrer dans les canons; quand un *Joseph* déserte la capitale qu'il est chargé de sauver; quand un Conseil municipal va chercher les Russes pour capituler avec eux; quand un *Marmònt* livre Paris, qu'il s'était chargé de défendre; quand un *Bourmont* passe à l'ennemi et lui porte peut-être les plans qui devaient assurer sa perte; quand un *Talleyrand* écrit à Alexandre pour le presser de marcher sur Paris; quand un *Fouché* écrit à Blücher pour l'engager à précipiter sa marche sur la capitale sans perdre une minute; quand un *Masséna* dit à la Garde nationale : *Restez tranquilles, mes amis! Lorsqu'il sera temps, on vous avertira;* quand un *Davoust* capitule frauduleusement, après avoir juré aux Représentants qu'il se battrait jusqu'à la mort; quand les Généraux se vendent, comme l'Espagne en a tant vu achetés par le duc d'Angoulême en 1823; quand un Dictateur à Varsovie capitule secrètement avec Nicolas?.. Toute la bravoure des Espagnols, des Italiens, des Polonais et des Français, tout le génie d'un Napoléon, ne peuvent faire alors que d'inutiles prodiges; et c'est ainsi qu'on voit l'Espagne, l'Italie, la Pologne et la France, succomber par la trahison.

C'est donc contre la trahison que la France doit être principalement en garde; c'est sur elle que tous les regards

doivent se fixer ; c'est elle qu'il faut empêcher à tout prix, ou bien la France est perdue. Quelle horrible situation !

Mais où commencera désormais le danger décisif?

Aujourd'hui que la Pologne et l'Italie ont été sacrifiées ; qu'Ancône est rendu ; que le Roi de Piémont est hostile ; que la Suisse est blessée ; que la Belgique a été abandonnée et humiliée ; que Guillaume a abdiqué pour donner au Prince d'Orange plus de facilité d'opérer la Restauration Belge ; que le Luxembourg a été cédé à la Confédération Germanique, c'est-à-dire à la Sainte-Alliance; que les forteresses construites par celle-ci pour menacer la France subsistent encore et peuvent aisément tomber entre ses mains ; que la France est *ouverte* de ce côté comme à Huningue, etc.; que l'alliance anglaise est rompue; que la Coalition est reformée; que l'Espagne s'y trouve peut-être entraînée par l'Angleterre; que la guerre est commencée, en Orient, contre le seul allié qui reste à la France, et par conséquent contre la France elle-même ; toute concession nouvelle n'est-elle pas un danger tellement effrayant qu'il est impossible de le qualifier ?

Laisser faire la Restauration en Belgique, que serait-ce, après que Louis Philippe et ses Ministres ont reconnu (1) :

« Que le Royaume de Belgique avait été créé par la *Sainte-Alliance*, en 1815, en *hostilité contre nous;* — que plusieurs forteresses y avaient été construites alors par la *Sainte Alliance* non pour défendre la Belgique, mais pour *menacer la France,* et pour créer une *vaste tête de pont* où seraient reçues toutes les armées de l'Europe ; — que la démolition de ces places était nécessaire à la *sûreté* de la France ; qu'elle avait été demandée et obtenue, et que ces forteresses *seraient démolies* (ce qui n'a point eu lieu) ; — que l'indépendance de la Belgique était tellement indispensable à l'indépendance de la France, que le Gouvernement n'avait pas hésité à dépenser deux fois *l'or et le sang* des Français pour secourir les Belges ; — et qu'aucun Ministère ne pourrait rester en France s'il souffrait que les Prussiens entrassent en Belgique (2). »

(1) Discours d'ouverture de la session de 1831. — Casimir Périer. — Sébastiani. — Soult. — Séances d'août et septembre 1831.

(2) M. Thiers, septembre 1832.

Souffrir que la Sainte-Alliance arrive jusque sur nos frontières ; attendre, comme disait *Sébastiani* (1), qu'elle ose *les franchir* et nous attaquer sur *notre sol;* ne serait-ce pas sacrifier la France?

Nous ne le demanderons pas à M. *Sébastiani*, qui ne se souviendrait pas d'avoir dit autrefois, « qu'*abandonner l'Espagne et le Piémont ce serait se* SUICIDER. »

Mais nous le demanderons à tous les hommes de bonne foi qui veulent avant tout le salut du pays.

Nous le demanderons surtout à M. *Laffitte* qui, le 1er décembre 1830, lorsque la Pologne et l'Italie n'étaient point écrasées, lorsque l'enthousiasme existait encore en France, déclarait à la tribune :

« Que le Gouvernement *ne permettrait* jamais que le principe de non-intervention fût violé, et qu'il croyait nécessaire d'avoir, outre *nos places fortes* approvisionnées et défendues, 500,000 *hommes en bataille, bien armés, bien organisés, bien commandés, appuyés* D'UN MILLION DE GARDES NATIONAUX. »

Nous le demanderons à M. *Dupin* qui, le 6, ajoutait :

« Si la France s'était renfermée dans un froid égoïsme, elle aurait dit qu'*elle n'interviendrait pas;* cela pouvait être une *lâcheté ;* mais dire qu'*elle ne souffrira pas qu'on intervienne*, c'est la plus noble attitude que puisse prendre un Peuple fort et généreux; c'est dire, non seulement je n'attaquerai pas. je n'irai pas *troubler les autres Peuples;* mais moi, France, dont la voix doit être entendue dans l'Europe et dans le Monde entier, *je ne* PERMETTRAI PAS *que les autres interviennent*. C'est là le langage que soutiendraient l'armée, la garde nationale, la France entière. »

Nous le demanderons à M. *de Schonen* qui, le 28 janvier, s'écriait :

« *L'intervention des Rois* dans nos affaires, voilà ce que j'appelle la *condition déshonorante,* au prix de laquelle un Peuple n'accepte provisoirement l'existence que pour *la perdre dans l'infamie.* »

Nous le demanderons à *M. Bignon* qui, en août 1831, (Ecoutez bien !) déclarait :

(2) Séance du 18 mars 1831.

« Que l'abandon de la Belgique à Léopold lui paraissait une de ces FAUTES *comme il ne s'en commet pas* DEUX EN UN SIÈCLE. »

Nous le demanderons à M. *Mauguin*, qui toujours a montré tant de prévoyance et tant de patriotique ardeur sur la question d'indépendance.

Nous le demanderons à *M. O. Barrot*, qui toujours a si chaleureusement défendu le système de *non-intervention*.

Nous le demanderons au maréchal *Clausel* qui, le 17 janvier 1835, proposait à la Chambre de proclamer, en principe, au sujet d'*Huningue* :

« Que nous ferons chez nous *tout ce qui nous conviendra, quand nous voudrons, et comme nous voudrons.* »

Aucun d'eux ne pourra le nier, dans la situation actuelle de l'Europe, faire à la Sainte-Alliance des concessions nouvelles, lui laisser faire de nouveaux pas en avant, ce serait peut-être perdre la France, et certainement la compromettre.

Mais comment conjurer le danger?

D'abord, point de Généraux suspects! Point de comtes de *Polignac* ou de *Sainte-Aldegonde* à la tête des régiments! Point de Garde royale!... On dit que Napoléon hésitait à employer Bourmont parce que, suivant lui, les *bleus* seraient toujours *bleus*, les *blancs* toujours *blancs*, et Bourmont toujours un chouan. On assure que le trop confiant maréchal Gérard garantit alors à l'empereur la fidélité du chouan ; et l'on sait comment Bourmont, désertant à l'ennemi, contribua peut-être à la fatale déroute de Waterloo!

Ensuite, la question est dans le Ministère, parce qu'avec de *bons Ministres* tout est sauvé, tandis qu'avec de *mauvais Ministres* tout est compromis. A tout prix, il faut obtenir le renvoi des Ministres qui, jusqu'à présent, ont matériellement sacrifié la France, qui pourraient la sacrifier encore, et qui sont assez avides de pouvoir pour braver toutes les défiances et tous les affronts. A tout prix il faut obtenir un Ministère patriote et national, connu pour vouloir défendre la Révolution ; un Ministère énergique, qui ne craigne pas le

Peuple, qui jouisse de sa confiance, qui puisse prendre à l'instant les mesures nécessaires pour assurer la défense du territoire en appelant aux armes la Nation tout entière.

Avec ce changement, tout est sauvé; sans lui tout est compromis.

Mais comment obtenir ce changement si nécessaire de Système et de Ministres? Faudra-t-il que *le corps de la Nation* se réunisse et s'associe, comme le Peuple anglais, pour délibérer sur ses dangers et sur son salut? — Mais, tandis que les Anglais sont libres, les Français sont esclaves! Tandis que les associations et les assemblées publiques sont des droits de l'Angleterre, elles sont interdites à la France! Tandis que les radicaux Anglais peuvent envoyer des députés à Paris, on poursuit les écrivains français et même les Gardes nationaux qui veulent manifester leurs vœux patriotiques! Tandis que la Nation anglaise a des moyens légaux de se sauver, la Nation française est presque réduite à périr bâillonnée et garrottée!

Faudra-t-il donc qu'elle périsse, ou que, ne consultant que la première de toutes les lois, la loi suprême du salut public, le Peuple demande la mise en *accusation des Conseillers de la couronne?* — Mais le courage, l'enthousiasme, le dévouement même des individus, ne suffisent pas pour conjurer tant de périls : c'est de l'ensemble qu'il faut, par conséquent un centre d'action, un point de ralliement, une direction en un mot.

Si la Chambre des Députés voulait enfin se mettre à la tête du Peuple, quelques reproches qu'il ait à faire aux Chambres passées, la raison, l'intérêt public, la nécessité, l'instinct d'organisation et de légalité qui dans toutes nos crises politiques ont toujours rallié la masse autour d'un des Pouvoirs existants, la rallieraient encore autour de celui des Pouvoirs d'aujourd'hui qui représente le mieux la Nation; et la Chambre deviendrait la Directrice et le Général; et le Peuple, à sa voix, ne serait bientôt plus qu'une armée prête à l'appuyer; et les Ministres seraient *mis en accusation;* et le Ministère disparaîtrait à l'instant; et des Ministres pa-

triotes défendraient le pays; et le pays n'aurait plus rien à craindre.

Mais comment une Chambre composée de tant de Partis divers; comment une Chambre si timide, si molle, si engourdie jusqu'aujourd'hui, pourra-t-elle avoir subitement assez de vigueur et d'énergie?

L'Opposition Parlementaire fera-t-elle son devoir?

Que les Députés aveugles et lâches gardent le silence ou ne parlent que pour défendre le Système, ses Ministres et sa diplomatie, c'est tout simple; mais si, au moment décisif, l'Opposition hésitait, elle qui voit le danger, elle qui veut l'empêcher, elle qui se prétend plus prudente, plus patriote et plus dévouée que les autres Partis dans la Chambre, comment ces autres Partis n'hésiteraient-ils pas?—Si l'Opposition attendait que les autres lui donnassent l'exemple du courage, pourquoi les autres n'attendraient-ils pas également? — Si l'Opposition, qui se dit *l'élite du pays*, manquait d'union, de sagesse et de résolution, comment espérer plus d'union, plus de prudence et plus d'ensemble de la part des masses? — Qui ferait son devoir si l'Opposition ne savait pas faire le sien?

Mais qu'elle s'élève à la hauteur des circonstances et de sa mission! Qu'elle s'organise et se discipline! Qu'elle donne l'exemple de l'union, de la prudence et de l'énergie! Qu'elle se considère comme étant à elle seule la Représentation nationale, la Sentinelle du Peuple, son Général et son Guide!

Quand le moment sera venu, qu'elle s'adresse au *corps de la Nation!* Convaincue du péril, qu'elle lui crie du haut de la tribune que *la Patrie est en danger!* Qu'elle fasse un appel au patriotisme éclairé de la Garde nationale! Qu'elle provoque la manifestation de l'opinion publique par des *pétitions* et des *adresses!* Et d'un bout de la France à l'autre le Peuple suivra son impulsion et l'appuiera comme si elle était la Chambre tout entière. — Qu'elle demande *la mise en accusation des Ministres*, sans examiner ce que fera le reste de la Chambre; et le Peuple demandera l'accusation

avec elle! — Qu'elle interpelle les chefs de toutes les fractions parlementaires! — Qu'elle demande au *Tiers-parti* s'il veut sacrifier la *nationalité française!* — Qu'elle demande aux *Ministériels-patriotes*, trompés jusqu'aujourd'hui, s'ils veulent l'invasion et le démembrement! — Qu'elle demande au Parti *social* s'il veut la ruine de la civilisation et le triomphe de la barbarie! — Qu'elle demande aux Légitimistes eux-mêmes, à ceux surtout dont les talents font regretter l'égarement de leurs affections politiques, s'ils ne sont pas *Français* avant d'être les *sujets* d'un Prétendant ou d'un Roi; si l'intérêt d'une famille peut entrer en balance avec celui d'une Nation, et si, pour tout homme de cœur et d'honneur, le premier devoir n'est pas toujours envers la Patrie! — Qu'elle ose, et personne n'osera s'avouer partisan de l'Étranger; qu'elle ose, et tous, Peuple, Chambre, Gouvernement, seront entraînés par elle! Elle sauvera le pays! — Mais osera-t-elle?

Point de doute pour l'Opposition radicale : peu nombreuse, il est vrai, comme l'Opposition libérale sous la Restauration, elle dira : « Nous ne sommes qu'un petit nombre; mais nous avons derrière nous *la Nation!* » Elle fera son devoir sans considérer le péril; et, fût-elle seule, peut-être suffira-t-elle pour diriger le Peuple et pour tout entraîner. — Et l'opposition dynastique, osera-t-elle?

Ce n'est pas le moment de lui reprocher trop de ces ménagements parlementaires qui trompent le pays, trop de confiance dans une prétendue habileté gouvernementale qui n'a rien gouverné et rien empêché, trop de confiance aussi dans le pouvoir d'une éloquence dont se rit l'active rouerie de ses adversaires, trop de timidité devant des ennemis qui du moins ont le mérite de l'audace et que son excessive circonspection rend plus audacieux encore.

Quelsque reproches qu'elle puisse mériter, l'Opposition dynastique, nous aimons à l'espérer encore, est nationale et patriote; elle n'a jamais voulu et ne voudra jamais sacrifier la Patrie à quoi que ce soit au monde.

Eh bien, est-il possible qu'elle conserve encore des espérances et des illusions? Peut-elle ne pas voir que la Révolution est sacrifiée; que la France est avilie, désho-

norée, compromise, perdue, si l'on ne parvient pas à la sauver ; que chaque jour augmente le mal et le danger, et qu'il n'y a pas un moment à perdre pour agir? — Peut-elle oublier que ce n'est pas seulement pour faire des lois qu'elle est investie de la souveraineté populaire, mais pour représenter le Peuple en tout et pour tout, pour le défendre contre la trahison ou l'incapacité des agents du Pouvoir exécutif et contre l'agression étrangère, pour veiller en sa place, pour le réveiller s'il est endormi, pour l'avertir, l'appeler, le guider et l'organiser dans les grandes crises et dans les grands dangers de la Patrie? — Peut-elle ne pas sentir que ce n'est plus la saison ni des phrases, ni des lois de ménage ; que s'en occuper aujourd'hui c'est ressembler aux Grecs du Bas-Empire qui, stupidement absorbés par des disputes théologiques pendant que l'ennemi frappait à leurs portes, perdirent ainsi pour des siècles leur indépendance et leur liberté ; que c'est à l'Étranger qu'il faut exclusivement penser pour empêcher que le Cosaque ne vienne barrer avec sa lance l'entrée du palais législatif, et déchirer en un jour avec son sabre les beaux discours et les lois de cinquante années ; que c'est sur le mouvement des troupes, des congrès et des protocoles, qu'il faut fixer son attention ; en un mot, que c'est la ruine du pays qu'il faut empêcher en obtenant à tout prix un Ministère complétement digne de la confiance du Peuple? — Son devoir est d'autant plus impérieux et sa responsabilité d'autant plus illimitée que c'est à ses chefs, à *Laffitte*, à *Dupont de l'Eure*, à *Odilon-Barrot*, à *Mauguin*, que nous devons en grande partie le Système qui cause tous nos périls. Ils ont été trompés sans doute, et c'est bien involontairement qu'ils ont à leur tour trompé le pays, qui leur accordait aveuglément sa confiance ; mais que leurs cœurs d'honnêtes hommes et de patriotes doivent être navrés de douleur! qu'ils doivent éprouver le besoin de consacrer toutes leurs facultés, tous les moments de leur existence et leur vie tout entière à réparer le mal qu'ils ont fait sans le vouloir à leur pays!

Que l'Opposition ne redoute pas la fougue populaire! c'est le *désespoir* du Peuple qu'il faudrait redouter s'il était

abandonné par tous ceux qui se disent ses Représentants : mais qu'elle ait autant d'énergie que lui, et l'ordre ne perdra rien à l'exaltation patriotique !

Quant aux ouvriers, aux jeunes gens, leurs fautes peuvent être trop funestes à eux-mêmes comme au Peuple, leur existence est trop menacée ; nous sommes trop sincèrement dévoués à la cause populaire, pour que nous n'ayons pas aujourd'hui le courage de remplir notre devoir de bon citoyen, en disant franchement ce que nous croyons la plus utile des vérités... Quand le mal est fait, il n'est plus temps de se désoler et de s'écrier : « Les malheureux, ils se sont perdus et nous ont tous perdus avec eux ! » C'est avant la consommation du mal qu'il faut crier : « Vous allez vous perdre, et nous perdre avec vous ! — Nous allons donc exposer notre pensée tout entière.

Ni émeute, ni attentat !

Hé bien, n'est-il pas évident que toute manifestation partielle, susceptible d'amener une collision, pourrait être funeste et criminelle envers le Peuple ? Si l'on peut comparer une nation à une armée, que dirait-on d'un colonel, par exemple, qui, quand le conseil de guerre a décidé, pour le salut de l'armée et du pays, d'ajourner la bataille, commencerait le combat sans ordre et contre l'ordre ? Ce chef indiscipliné n'exposerait-il pas son régiment à être abandonné par le reste de l'armée et à être écrasé par l'ennemi, en affaiblissant l'armée et en l'exposant à être ensuite elle-même écrasée ? Et si l'armée se croyait forcée de combattre pour le sauver, ne l'exposerait-il pas à se perdre en combattant sans avoir les chances jugées nécessaires pour la victoire ? Ce coupable colonel ne mériterait-il pas d'être fusillé ? L'étranger ne se réjouirait-il pas de son indiscipline ? L'ennemi ne fait-il même pas ordinairement tous ses efforts pour acheter un pareil colonel, séduire son ambition ou sa vanité, et le pousser à tout compromettre ainsi par un engagement partiel et prématuré ? L'histoire ne nous présente-t-elle pas une foule de catastrophes qui n'ont pas d'autres causes ? Ne nous apprend-elle pas que c'est par une précipitation de ce genre que les soldats de *Brutus* et de *Cassius* ont perdu la bataille d'*Actium* et la République Romaine, remplacée dès lors par de nouvelles proscriptions et par l'Empire ? N'est-ce pas ainsi que les émeutes de floréal, de prairial, du camp de Grenelle, ont définitivement perdu la Démocratie ? Ne sont-ce pas la Machine infernale de la rue Nicaise et la conspiration de George, Pichegru, Moreau, des frères Polignac, du cabinet anglais et des Bourbons, pour assassiner Bonaparte, qui ont déterminé la création de l'Empire Napoléonien et la perte de la liberté ? Qui pourrait nier le mal qu'ont fait les émeutes de juin, etc., les attentats de Fieschi, etc. ? N'est-ce pas une opinion universelle que ce sont ces attentats et ces émeutes qui ont fait la force du Système antipopulaire ? N'est-ce pas un cri général, à chaque émeute, à chaque attentat, qu'ils ne peuvent servir que les ennemis de la Révolution ; qu'eux seuls peuvent s'en réjouir ; qu'ils auraient donné des millions pour les obtenir ; et que ce sont eux qui probablement les ont provoqués ou dirigés ?

Qu'il est facile, en effet, à d'habiles agents, soit de l'Étranger, soit d'une des factions ennemies, de s'introduire parmi les ouvriers et les jeunes gens, de gagner leur confiance par une apparence de patriotisme, de connaître les hommes les plus crédules et les plus fougueux, de les tromper, de les séduire, de les gagner et de les entraîner! — Qu'il est facile aussi à ces agents de se déguiser en ouvriers ou en étudiants, de se glisser dans les rassemblements, de les entraîner dans des piéges, de commettre des violences pour les déshonorer et les compromettre, de tuer même des gardes nationaux, ou des soldats, ou des municipaux, ou des ouvriers, ou des jeunes gens, pour souffler la division, l'irritation et la guerre entre ces différentes classes de Français, et de disparaître ensuite pour accuser ces rassemblements du mal qu'ils ont fait eux-mêmes! Qu'on n'oublie pas que le massacre du Champ-de-Mars en 1791 eut pour prétexte un coup de fusil, un coup de pistolet, des pierres, tirés et jetées sur la garde nationale par quelques fous qui compromettaient la foule, ou par des agents payés pour fournir l'occasion de la massacrer!

Aujourd'hui plus que jamais, gardons-nous des provocations et des piéges des agents de la Coalition et de la Légitimité!

Le patriotisme et le courage ne consistent pas dans la fougue et la témérité, mais dans l'énergie, dans la patience, dans la prudence, et dans le sacrifice de ses désirs à l'intérêt général. — Les *pétitions*, les protestations, les manifestations de la Garde nationale, comme celles de Metz et d'Angers, etc., les banquets, la *Marseillaise* aux spectacles, n'ont que des avantages sans inconvénients; mais les rassemblements dans les rues, les promenades, les chants et les cris, quelque patriotique que soit l'intention, ont encore plus d'inconvénients que d'avantages.

Puisque la guerre nous paraît évidemment nécessaire dans l'intérêt de toutes les classes de citoyens, cette vérité doit être facile à démontrer. Prouvons donc, démontrons, persuadons...! Il n'est personne qui ne s'occupe aujourd'hui de la question; l'opinion fait chaque jour d'immenses progrès; et bientôt négociants et industriels, patrons et ouvriers, garde nationale et armée, fonctionnaires et citoyens, Législateurs et juges, en un mot, la Nation entière verra clairement que la guerre est une indispensable nécessité.

Le temps presse, dites-vous! sans doute: si la Coalition a décidé la guerre pour le printemps (et qui peut dire qu'elle ne l'a pas décidée?) chaque jour et chaque instant perdu est une calamité qui nous coûtera peut-être des milliers de soldats. Sans doute c'est un malheur que l'opinion ne soit pas encore unanime; mais ne serait-ce pas un autre malheur infiniment plus grand, irréparable peut-être, si, dans cette situation des esprits, la précipitation amenait une collision dans laquelle la Démocratie pourrait être vaincue et écrasée?

Des Députés, des chefs de la Garde nationale, des journalistes, des écrivains, auront le courage de se dévouer personnellement sans compromettre la cause. — Sachons donc attendre le triomphe de l'opinion publique; et n'oublions jamais que chacun de nous est *responsable* du mal qu'il peut faire à la France et à l'humanité! CABET.

Paris. Imprimerie de Bourgogne et Martinet, rue Jacob, 30.

Uncatalogued

VOUS SERIEZ RESPONSABLES

ENVERS LA PATRIE!

4 pages in-8. — Prix : 1 sou.

Un jour, 8 août 1829, apparaissent trois noms, *Labourdonnaye*, *Bourmont*, *Polignac*, Ministère menaçant! Voilà la Contre-révolution! crie-t-on aussitôt de tous côtés.

Attendez nos actes pour nous juger, répondent-ils. — Votre passé annonce votre avenir, répliquent la Presse et le Parti national. Vous êtes des hommes de sang, de trahison et de Contre-révolution! Vous ne venez que pour faire un coup d'Etat! — Non! — Si!

L'article 14 de la Charte nous donne le droit de faire des ordonnances de salut public. — Non! — Si!

Si vous les faites, nous refuserons l'impôt!... — Vous n'en avez pas le droit!... — Si! — Non!

Si vous refusez l'impôt, nous emploierons la force!... — Nous repousserons la force par la force!

Et pendant onze mois et demi, toute la Presse patriote, toute la France, prennent part à cette discussion. 221 députés se prononcent contre le Ministère, et 181 seulement l'appuient... La Chambre est dissoute par le Roi, mais réélue par la Nation électorale... Et, le 25 juillet, le Roi commence l'attaque; les ordonnances paraissent, fondées sur l'article 14... C'est le signal attendu pour la défense; c'est le dragon qui met le feu à l'artifice; c'est le coup de canon qui annonce la guerre à tout Paris, à toute la France. L'impression est électrique : à l'instant même, journaux et Garde nationale, bourgeois et ouvriers, vieillards et jeunes gens, femmes et hommes, soldats et citoyens, population entière, tout s'en mêle... L'insurrection est générale. Deux régiments se joignent au Peuple... L'armée cède... Le Roi veut céder : mais il est trop tard! Il abdique en faveur de son petit-fils : mais il est trop tard encore...! Et Louis-Philippe est Roi, sorti d'une insurrection presque unanime.

Juin, avril, mai, ne sont que des *émeutes* partielles, qui

n'ont presque rien de commun avec l'insurrection de Juillet : point de cause spéciale, point de motif déterminant pour le jour et l'heure ; point de signal ; seulement la volonté de quelques chefs alors inconnus. Et quels chefs! Leurs soldats entraînés par eux montrent du dévouement et du courage ; mais qui sait les motifs d'intérêt, de vanité, d'ambition, qui faisaient agir quelques uns d'eux? Qui sait les piéges tendus et les agents qui les tendaient? Aussi, la population, qui ne sait rien, reste étonnée, inquiète, immobile, et l'émeute est écrasée... Beaucoup d'utiles citoyens sont perdus pour la Patrie... Quoique ce ne soit qu'une compagnie de l'armée populaire follement engagée, le Gouvernement publie que c'est l'armée entière ; que cette armée est vaincue ; et qu'il faut les punir... Etat de siége, intimidation, terreur, rigueurs impitoyables, carnage, arrestations dans toute la France, conseils de guerre, cours d'assises, Cour des Pairs, lois de septembre, le plus mauvais Ministère peut impunément tout faire alors ; et l'émeute fortifie le Despotisme en tuant la Liberté.

Bientôt les prisonniers comparaissent devant leurs juges, qui les rendent responsables de leurs actes ; mais n'ont-ils pas une autre responsabilité vis-à-vis leur Parti, vis-à-vis la Liberté, vis à-vis l'Humanité? Qu'importe au Peuple que sa cause soit perdue par des amis imprudents et téméraires ou par des ennemis? Chacun ne devrait-il pas sentir que, s'il est libre de disposer de sa personne (et encore le vrai patriote n'a-t-il pas cette liberté), il n'a pas le droit de disposer de la destinée et du salut de la Nation?

Mais c'est l'un des plus déplorables effets des discordes civiles que chaque Parti se croit obligé de cacher la vérité, de soutenir indistinctement tous ses membres, de les approuver, de les défendre, au lieu de leur adresser des reproches qu'ils peuvent mériter. C'est ainsi qu'on transforme souvent en héros des hommes auxquels la Patrie pourrait reprocher de l'avoir compromise, qu'on étale partout leur image, et qu'on s'expose à leur donner des imitateurs qui compromettront et perdront peut-être à leur tour. C'est ainsi que l'éloge de Juin a peut-être produit Avril, comme l'éloge de Juin et d'Avril a peut-être produit Mai. Faut-il donc que l'éloge des émeutes passées produise éternellement des émeutes, jusqu'à ce que la liberté soit perdue pour des siècles? Faut-il que l'exemple des funestes émeutes de floréal, de prairial et du camp de Grenelle, soit sans instruction pour nous? Faut-il que personne n'ait le courage de se dévouer à dire une vérité si nécessaire au salut de tous?...

— Maintenant à l'application! Jamais cette vérité ne fut plus indispensable!

Trois noms viennent d'apparaître, ***Martin** (**du Nord**)*, ***Soult**, **Guizot***... noms sinistres! Ministère d'impopularité et de parce que Bourbon, c'est-à-dire de quasi-restauration; Ministère que la presse qualifie DE L'ÉTRANGER; Ministère que *le Courrier Français* dénonce comme amenant une RÉVOLUTION; Ministère dont, suivant *le Commerce*, M. Guizot apporte de Londres ce programme : « *l'Europe* ne me-» nace pas la France; ELLE N'ATTAQUE *que la* RÉVOLUTION. » Il ne faut pas se mettre avec la Révolution contre l'Eu-» rope, mais AVEC L'EUROPE CONTRE LA RÉVOLUTION. »

Et ce Ministère organise une *Garde royale*, presse les BASTILLES, amène 100,000 hommes à Paris.... Le journal de la Cour parle de modifier la Charte, de modifier la composition de la Chambre... On parle de dissolution, d'abdication... Quand la Nation se plaint d'être avilie, déshonorée, privée de tous ses alliés, menacée par la Coalition, compromise dans son industrie, dans son commerce, dans son existence, c'est par une proclamation à l'armée, par un appel à son dévouement à l'ordre quand même, que le Ministère répond aux plaintes du pays!

Mais l'opinion se prononce chaque jour davantage; les yeux et les oreilles s'ouvrent; les illusions se dissipent; chacun voit l'abîme où seraient englouties toutes les fractions du Parti national, *le Courrier Français*, *le Siècle*, *le Constitutionnel*, s'effraient avec *le Commerce* et *le National*; et se préparent à se défendre..... M. Thiers se défendra contre les Ministres... la Gauche dynastique et la Gauche défendront la liberté... la cause va se plaider à la tribune, en face de la Nation... la vérité tuera le mensonge..... et l'avenir est au Peuple.

Dans cette situation, que doit désirer la COALITION? — La guerre civile, pour empêcher la guerre étrangère; une *émeute*, aujourd'hui, demain, le plus tôt possible, avant que la Chambre ait pu parler au Pays, avant que l'opinion soit plus unanime; une émeute partielle, une émeute désapprouvée par la masse..... La COALITION voudrait que cette émeute fût écrasée, exterminée; qu'elle servît de prétexte pour l'état de siége, pour un grand coup d'État, pour l'achèvement des Bastilles. — Elle voudrait..... Qui peut mettre des bornes aux vœux infernaux d'une Coalition

ennemie, qui depuis cinquante ans a déjà fait tant de mal à la France, qui souffle partout la trahison et la guerre civile, et qui voudrait notre perte et notre ruine?

Et s'il y avait une *émeute*, peut-on douter qu'il se trouverait des gens pour réaliser les vœux de la Coalition?

Et pour obtenir une émeute, est-il un moyen devant lequel reculerait cette Coalition? Croit-on qu'elle se ferait scrupule d'employer la corruption, la provocation, la séduction, la trahison, en introduisant d'habiles agents auprès des patriotes les plus impatients, les plus énergiques, les plus fougueux, les plus confiants, les plus crédules, les plus susceptibles d'être égarés et entraînés?

Aussi, les journaux craignent-ils des manifestations qui pourraient dégénérer en collision, en émeute.

Nous n'y croyons pas. Nous savons bien les sentiments d'indignation, de douleur et presque de désespoir, à la vue des humiliations et des outrages prodigués à la Patrie.... Nous connaissons les souffrances, les misères..... Mais nous espérons dans le bon sens et dans le patriotisme... Cependant, quand d'infernales tentations tiraillent peut-être, n'est-ce pas un devoir pour tout citoyen zélé d'apporter sa petite part d'efforts pour empêcher le mal? Faut-il attendre qu'il soit sans remède et que nous soyons tous perdus, pour crier : « Ne nous perdons pas! »

Plus fortement que jamais nous crierons donc : « Ni émeute, ni violence, ni attentat, ni attaque quelconque! Attendons l'attaque pour nous défendre! Opposons la force d'inertie! Laissons la Chambre faire son devoir, défendre en même temps son honneur, son existence et le salut de la Nation! Repoussons les provocateurs, abandonnons les fous qui s'obstineraient! N'oublions pas que le vrai courage est calme, patient, inébranlable, et que le vrai patriotisme consiste à sacrifier ses sentiments, son désir, son intérêt, à l'intérêt de la Patrie! Ne perdons jamais de vue qu'au jour du triomphe la France n'aura de couronne que pour ceux qui se seront montrés enfants dévoués; qu'elle n'aura qu'un blâme sévère pour les imprudents qui l'auront compromise; et qu'elle dira malédiction ou anathème à ceux qui l'auraient sacrifiée à leur vanité, à leur présomption, à leur ambition et à leur intérêt! »

CABET.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue Jacob, 30.

9 . Uncatalogued

L'ÉMIGRATION DE M. GUIZOT A GAND

EST-ELLE

GLOIRE OU INFAMIE?

Quoi! un Français, un professeur, un prétendu philosophe, un Ambassadeur, un Ministre des affaires étrangères, vient d'oser, à la tribune, devant la Représentation nationale et les Ambassadeurs de tous les rois, en face de la France et de l'Europe, se glorifier de son *émigration à Gand*, en 1815, pour appeler l'Etranger contre sa patrie, pour rentrer sur les cadavres français de Waterloo, à la suite des Prussiens et des Anglais, qui venaient opprimer, outrager, dépouiller, ruiner, assassiner la France...! Et mille imprécations ne se sont pas élevées pour interrompre sa sacrilége audace! mille malédictions n'ont pas éclaté pour venger la morale, l'honneur, la patrie, l'indépendance et la liberté...!!!

Quant à nous, quelque faible que soit notre voix, nous ne pouvons résister au besoin d'exprimer les sentiments de douleur, d'indignation et d'effroi qui nous oppressent... Et, pour les bien faire comprendre, nous jetterons un rapide coup d'œil sur la Contre-Révolution de 1815, et même sur la Révolution, pour arriver aux périls, aux infamies, aux aveux, que vient de révéler la discussion de l'Adresse.

Chacun le sait, et cependant il faut le répéter sans cesse, sous l'ancien régime, la *Noblesse* et le *Clergé*, c'est-à-dire l'*Aristocratie*, étaient TOUT; le *Tiers-Etat*, c'est-à-dire la Bourgeoisie (rentiers, avocats, médecins, professeurs, savants, écrivains, manufacturiers, négociants), et les ouvriers, n'étaient RIEN... C'était l'injustice, l'iniquité... D'un autre côté, le Roi gouvernait *personnellement* par des Mi-

nistres qui n'étaient que des commis sans responsabilité. —Aussi, que de dilapidations, que de scandaleuses immoralités, que de honte, sous le règne de Louis XV, à jamais déshonoré pour avoir lâchement souffert le partage de la Pologne! — Aussi, depuis plus de trois siècles, les Philosophes réclamaient-ils énergiquement contre le Despotisme, contre les priviléges, contre l'Aristocratie, tandis que les Parlements eux-mêmes, donnant l'exemple de l'opposition et de la résistance, invoquaient les droits de la Nation, et parlaient de *Réforme*.

Quand, en 1789, entraîné par l'opinion publique, Louis XVI accorde les Etats-Généraux, les électeurs (4 à 6 millions dans les Assemblées primaires), les Députés (1,200), tout le Tiers-Etat, presque moitié de la Noblesse, la majorité du Clergé, en un mot la Nation presque entière, demandent la *Réforme*... Que la Cour y consente, et la Réforme préviendra la *Révolution!* —Mais le Roi, la Cour, les hauts privilégiés, les hauts conservateurs, répondent TOUT OU RIEN, prennent la résolution de périr plutôt que de céder, déclarent la guerre à la Bourgeoisie et au Peuple, et ne reculent devant aucun moyen, devant aucun crime, pour perpétuer leur injuste domination, au risque même d'un grand *cataclysme social*... De là la guerre entre l'Aristocratie et la Démocratie. Et quoi qu'il puisse sortir de cette guerre, à qui sera la faute aux yeux de la Postérité?

Le Roi, chef de l'Aristocratie, emploie d'abord l'intrigue, puis la menace. La salle des Etats-Généraux est fermée... Mais la Démocratie répond par le courageux *Serment du Jeu de Paume*.

La Cour emploie la violence, fait venir autour de Paris et de Versailles les régiments étrangers, les régiments français dont elle se croit sûre, en donne le commandement au maréchal *de Broglie*, prépare des grilles à boulets rouges, conspire à l'insu du Ministre *Necker*, décide l'attaque pour la nuit du 14 au 15 juillet, renvoie subitement le Ministère quelques jours auparavant, et appelle brusquement une espèce de Ministère Polignac décidé à mi-

trailler les adversaires de l'Aristocratie. Tout va dépendre de ce que fera l'Armée.— Mais les Députés populaires, à la tête desquels se trouve le duc d'Orléans d'alors, provoquent les soldats à la défection ; l'opinion entraîne l'Armée elle-même; les Gardes-Françaises (dont le duc d'Orléans est Commandant-Général) refusent de tirer sur le Peuple; partie des autres soldats fraternisent avec les citoyens; le 14 juillet, jour de gloire immortelle, les braves ouvriers du faubourg Saint-Antoine, auxquels se joignent d'autres ouvriers et des gardes-françaises, assiégent et prennent, en montant sur les cadavres de leurs frères, la Bastille, qui heureusement n'est pas appuyée par d'autres Bastilles; Louis XVI éloigne l'armée prête à s'insurger contre lui; toutes les Bastilles des Provinces sont prises et démolies; la *Réforme*, repoussée par la Cour, devient une RÉVOLUTION; la France entière applaudit avec transport; et la Démocratie victorieuse rédige une *Constitution* qui proclame la souveraineté du Peuple, l'égalité, la liberté et la fraternité.

C'est en vain que, pour arrêter l'esprit révolutionnaire de l'armée, l'Aristocratie fait massacrer un régiment à Nancy; l'armée française devient l'un des plus fermes appuis de la Révolution et de la Démocratie.

Cependant, le comte d'Artois, les Polignac, partie de l'Aristocratie, émigrent, s'organisent sur la frontière pour faire la guerre à leur Patrie, et courent exhorter tous les Rois et toutes les Aristocraties à former une *Coalition* pour l'intervention, l'invasion et la Restauration.

Bientôt les Aristocraties d'Autriche et de Prusse se coalisent par le fameux *Traité de Pilnitz*, long-temps secret. Puis, les Aristocraties Russe et Anglaise accèdent au traité, ainsi que les Aristocraties Espagnole, Piémontaise, Napolitaine, etc. Et la Coalition prépare l'invasion en méditant le démembrement de la France à l'instar de la Pologne.

Et le Roi conspire avec l'Emigration et la Coalition, correspond en secret, cache ses négociations diplomatiques, forme vingt projets de fuite à l'Étranger, ment, trompe, prodigue les protestations et les serments, adopte un système de police et de corruption, achète Mirabeau et beau-

coup d'autres Députés, change fréquemment ses Ministères, choisit toujours des Aristocrates, appelle enfin desMinistres démocrates, mais pour les exploiter, pour les tromper, pour leur cacher sa correspondance, pour les paralyser quand ils voudront préparer sérieusemeut la défense, et pour les forcer à donner leur démission. — Mais *Rolland* et d'autres Ministres dénoncent à la Nation la marche contre-révolutionnaire de la Couronne.

Cependant, le parti révolutionnaire s'est divisé en *Girondins* ou *Juste-Milieu* qui, ne croyant pas ou feignant de ne pas croire à la trahison du Roi, veulent la guerre sous ses ordres, et en *Jacobins* ou *Montagnards* qui, convaincus que le Roi ne fera la guerre que pour trahir et livrer la France à la Coalition, veulent détrôner Louis XVI avant de commencer les hostilités.

Tout concourt en effet à favoriser l'invasion ; rien n'est prêt, malgré les assurances contraires officiellement données par les Ministres; et quand la guerre commence, des revers, causés par la trahison, forcent à rester sur la défensive.

Bientôt la *Patrie est déclarée en danger;* la Représentation nationale appelle aux armes tous les citoyens; et les ouvriers toujours patriotes et généreux, accourent pour offrir leurs bras et leur sang à la Patrie.

Après trois ans de préparatifs militaires, le *Manifeste de Brunswick*, annonçant enfin (28 juillet 92) la coalition des Rois, leur intervention dans les affaires intérieures de la France, l'invasion étrangère pour opérer la contre-révolution et la Restauration, offre de pardonner à ceux qui se soumettront, et menace Paris de destruction et les patriotes de mort si le Roi n'est pas respecté.

Que va faire le Peuple français? Va-t-il se mettre à genoux et demander grâce? — Non ! *La mort plutôt que l'esclavage !* s'écrie l'un.... *Vaincre ou périr!* s'écrie l'autre..... *Périsse notre mémoire, pourvu que la Patrie soit sauvée!* s'écrie un troisième.... *La guerre, la guerre! A l'ennemi! En avant!* s'écrie la Fance entière..... Et la Révolution commence une de ces luttes de courage, d'honneur et d'hé-

roïsme, qui appellent sur une Nation l'admiration de l'Univers.

De ce moment, la haine contre la Coalition devient la passion dominante de la Révolution; de ce moment, et pendant vingt-deux ans, tout ce que la France a d'énergie va se tourner en colère, en fureur, en rage, contre l'Étranger et les parricides français qui se rendent ses complices: c'est l'Étranger que le Peuple attaque (le 10 août) dans le palais des Tuileries, en franchissant un terrain pavé de ses cadavres et rougi de son sang; c'est l'Étranger que le Peuple poursuit dans l'Émigration, dans l'Aristocratie, dans les Feuillants, dans les Girondins, dans tout le Juste-milieu, disposés à transiger avec la Coalition.

La *trahison*, qui livre Longwy et Verdun à l'Étranger, n'excite pas moins de colère que l'Étranger lui-même.

Nous ne parlons pas du prodige de la première bataille contre les Prussiens, arrêtés au cri de *Vive la Nation* et forcés à la retraite.

Mais bientôt l'invasion recommence : les Autrichiens bombardent Lille comme les Anglais viennent de bombarder Beyrouth et Saint-Jean-d'Acre; et l'Émigration, qui guide l'Étranger, apporte dans sa Patrie toutes les calamités, l'incendie, la dévastation, le pillage, le viol et le carnage. Aussi, les lois terribles rendues contre ces Émigrés, les imprécations lancées contre eux par les législateurs les plus modérés (Boissy-d'Anglas, Pontécoulant), donnent à peine l'idée de la colère qu'excitent, dans le cœur des Soldats et du Peuple, les crimes et les lâchetés de l'Émigration.

Mais c'est peu d'employer la force des armes : la Coalition, le Cabinet Anglais surtout, répandent l'or pour soudoyer les divisions, les trahisons, les conspirations, les insurrections en Vendée, en Bretagne, en Normandie, à Lyon et dans le midi, comme ils font aujourd'hui dans la Syrie contre le Pacha d'Égypte; les Anglais paient des traîtres pour leur livrer *Brest*, reçoivent Toulon des mains de la trahison, volent une partie de la flotte, brûlent l'autre, puis brûlent et pillent perfidement Copenhague, alliée de la France. C'est ainsi que les Royautés et les Aristocraties

donne l'exemple de toutes les immoralités, de tous les crimes et de toutes les infamies... ! Et ces Gouvernements se proclament la Sagesse et la Vertu, la perfection et presque la Divinité ! Et l'Aristocratie ose parler au Peuple de justice, de morale !

C'est alors que vingt fois, dans les moments de périls, la Représentation nationale, composée de Bourgeois, envoie ses Commissaires au milieu du Peuple, pour faire un appel à son dévouement, pour le presser, le supplier, le conjurer, de défendre la Patrie ; c'est alors qu'elle rend un éclatant hommage à la générosité des ouvriers, à leur courage, à leur patriotisme ; c'est alors qu'on leur promet des droits, l'égalité, même un milliard de biens nationaux pour soulager leur misère ; c'est alors que le Peuple, se levant en masse, fournit quatorze armées qui couvrent les frontières et battent partout les armées de l'Europe.

Et le sentiment unanime de ce Peuple armé, c'est la haine de la Coalition, surtout des Émigrés, des déserteurs et des traîtres. On voit partout les soldats fusiller les Émigrés que des Généraux (secrètement aristocrates) voudraient épargner ; on voit les soldats de Dumouriez le poursuivre à coups de fusil quand il déserte aux Autrichiens ; on voit une armée exterminer elle-même un de ses régiments qui veut passer aux Espagnols ; on voit les Thermidoriens forcés de faire fusiller les 1,000 Émigrés de Quiberon qu'ils voudraient pouvoir sauver ; on voit Bonaparte menacer de faire fusiller un Ambassadeur dans lequel il trouve un Émigré, déclarant le crime de l'Émigré si grand qu'il ne pouvait être couvert par le caractère de l'Ambassadeur.

Mais, plus la Coalition est battue, plus elle entre dans la voie du crime : c'est l'assassinat (ou le régicide) qu'elle emploie contre les Chefs du gouvernement : d'accord avec les Bourbons, avec l'Émigration, avec les contre-révolutionnaires de l'intérieur, le Cabinet Anglais soudoie les assassins de la *machine infernale*, la conspiration de George, Pichegru, Polignac, et vingt autres conspirations contre la vie du Consul Bonaparte ; cet exécrable Cabinet charge

ses Ambassadeurs près les Cours de Wurtemberg et de Bade d'organiser en France le régicide, l'assassinat et le massacre ; et quand ces infernales machinations sont découvertes et publiées, l'indignation est si générale, l'exécration contre l'Aristocratie Anglaise, contre les Bourbons, contre l'Émigration est telle que Bonaparte peut impunément faire enlever et fusiller le duc d'Enghien par représailles.

Cependant, l'héroïsme révolutionnaire repousse la Coalition jusque dans ses Capitales; affranchit la Belgique, la Hollande, la Suisse, l'Italie; et les aide à se constituer en Républiques. Et quand Bonaparte va conquérir l'Égypte pour la soustraire à l'influence Anglaise, pour prévenir la domination britannique dans l'Inde, et pour défendre Constantinople contre la Coalition, la France entière applaudit à cette gigantesque entreprise, ne voyant encore là qu'un moyen de défendre la Révolution, en affaiblissant ses ennemis et en lui créant des alliés. — Et si Bonaparte continuait à détrôner des Rois, à fonder des Républiques, à défendre et à propager les principes de la Révolution, à constituer partout la Démocratie, la fraternité et l'alliance des Peuples, à poursuivre l'Émigration, la Coalition et la Contre-révolution, rien n'égalerait l'enthousiasme croissant du Peuple et de l'armée, leur dévouement et sa propre puissance; et la Coalition ne se reformerait pas en 1840 pour conquérir l'Égypte et la Syrie, pour menacer la France et sa Révolution...!!!

Malheureusement pour la France, plus encore que pour lui, Bonaparte, aveuglé par la plus fatale ambition, abandonne la Révolution et ses principes; repousse les Révolutionnaires; rappelle les Émigrés, les Nobles, les Prêtres, les Aristocrates, les Contre-révolutionnaires, le Juste-Milieu, les Renégats, les Traîtres, en un mot tous les complices de l'Étranger. De là la perte de sa popularité, la désaffection, l'indifférence, le dégoût, l'abandon au moment du péril. D'un autre côté, ce malheureux Bonaparte substitue l'esprit de conquête, d'égoïsme, d'orgueil et de cupidité, à la propagande de fraternité parmi les Nations; il détruit les Républiques pour les remplacer

par des Monarchies; il conserve sur leurs trônes tous les Despotes coalisés, qu'il pourrait détrôner; il opprime les Peuples sans se faire des amis de ces Rois, auxquels il semble faire grâce en leur conservant leurs couronnes; il blesse profondément et doublement la France, par ses ménagements pour les Despotes et par ses outrages contre les Peuples. Aussi, voyez quelle effroyable conséquence! Tandis que la France, toujours juste, généreuse, amie des Peuples, se refroidit pour son ambitieux Empereur, la haine qu'il inspire aux Peuples rejaillit sur la France et la confond bientôt avec son maître; les Peuples, qui devraient être les amis de la Révolution française, deviennent ses ennemis; Espagnols, Italiens, Suisses, Hollandais, Autrichiens, Allemands, Prussiens, viennent attaquer cette France qui se levait en 92 pour les délivrer eux-mêmes et proclamer les droits de l'Humanité...! Et voyez encore quelle étonnante métamorphose! Ce sont ces mêmes Peuples, et les Anglais et les Russes, qui, préférant s'ensevelir sous les ruines de leurs pays plutôt que de souffrir le joug de Napoléon, prouvent à leur tour au Monde que rien n'est plus ardent que l'amour de l'indépendance, et qu'aucune haine n'est plus légitime que celle d'une domination étrangère.

Enfin, après vingt-deux ans de guerre et de triomphes, la Révolution est vaincue par la Coalition, par l'Émigration, par l'Aristocratie, ou plutôt elle est perdue par les innombrables fautes de ses Gouvernements, par le machiavélisme de ses ennemis, par la trahison des Émigrés rentrés, par la trahison du Juste-milieu et notamment du Conseil municipal de Paris, par la trahison de beaucoup de Généraux (Marmont, Augereau, Clarke, etc.), surtout par la trahison de cet infâme *Talleyrand* dont le Peuple un jour exhumera les ossements pour les vouer à l'éternelle exécration de la Postérité.

Voilà donc l'invasion consommée; l'intervention étrangère accomplie; la Coalition victorieuse; la Restauration opérée; la Contre-Révolution, l'Aristocratie, l'Émigration, la Vendée, la Chouannerie, le Juste-milieu, tous les complices de l'Étranger, triomphants! Voilà la Révolution sub-

juguée, humiliée, outragée!! Voilà *Talleyrand*, le traître, l'exécrable *Talleyrand*, Ministre des affaires extérieures, ou plutôt Ministre de la Coalition étrangère ! Voilà le Maréchal *Soult*, Maréchal de la Restauration, dirigeant l'érection d'un monument à la *gloire des Emigrés de Quiberon!* Et voilà un jeune, un obscur, un ambitieux Rhéteur, M. *Guizot*, Secrétaire-général d'un Ministre contre-révolutionnaire (M. *de Montesquiou*, ministre de l'intérieur)! Voilà M. Guizot rédacteur des projets de loi contre la presse, censeur royal, etc...!

Nous ne parlons pas de la Charte *octroyée*, des Émigrés, des Vendéens, des Chouans, récompensés par les grades et les emplois; des Patriotes destitués; des acquéreurs de biens nationaux menacés.... C'est le complice et le commis de la Coalition qu'on voit en Louis XVIII, assez indigne pour reconnaître que c'est au *Prince Régent d'Angleterre* qu'il doit sa couronne; et c'est la haine de l'Étranger et de l'Émigration qui redevient le sentiment unanime et dominant dans le Peuple et l'Armée.

Aussi, quand Napoléon reparaît, c'est cette haine de l'Étranger, plus que l'amour pour l'Empereur, qui précipite à sa rencontre le Peuple et l'Armée; c'est le défenseur de l'Indépendance nationale que l'on salue dans sa personne; et tout ce qui reste d'Émigrés et de contre-révolunaires disparaîtrait à l'instant s'il ne retenait la colère populaire.

Aussi, M. *Guizot* lui-même signe l'Acte additionnel qui prononce l'éternel bannissement des Bourbons, et demande à Carnot de lui conserver son emploi, tandis que, pour se populariser, Napoléon ordonne l'exécution des lois rendues contre les Émigrés; et c'est alors que, repoussé par Carnot, M. *Guizot* émigre à Gand, auprès de Louis XVIII, où le rejoindra le déserteur *Bourmont*, et où il rédige le *Moniteur royaliste*, pendant que l'infâme *Talleyrand* conjure le Congrès de Vienne de faire la guerre à sa Patrie, et que l'infâme *Fouché* prépare tout pour la livrer à l'Étranger.

Cependant, la Représentation nationale (la plus vraiment nationale depuis 15 ans), appelle le Peuple à la défense du

territoire. — « Partez, vieux soldats et jeunes citoyens! Quittez vos vieux pères, vos vieilles mères, vos jeunes sœurs, vos fiancées en larmes! Sacrifiez vos affections et vos intérêts à la Patrie! Écoutez la voix de vos Représentants qui vous crient de vous immoler pour défendre l'honneur et l'indépendance du Pays! Donnez aux heureux de la Terre l'exemple de toutes les vertus civiques! Si la fortune trahit votre valeur, faites admirer de l'Étranger lui-même votre héroïque courage et votre dévouement sublime, en criant : *la Garde meurt et ne se rend pas...!* »

Pendant ce temps, M. *Guizot* écrit au nom de Louis XVIII, appelle nos défenseurs des brigands, comme ses amis des *Débats* appellent l'Empereur un Tigre. — M. *Guizot* attaque les électeurs, la Représentation nationale, le Peuple et l'Armée! — M. *Guizot* n'aperçoit la France que dans les Bourbons, dans les Emigrés, dans le parti de l'Etranger! — M. Guizot ne voit le reste des Français qu'avec les yeux d'un ennemi! — M. *Guizot* n'a d'éloges que pour Wellington et la Coalition! — M. Guizot demande la guerre, non pour la France, mais contre la France, pour lui donner la paix de l'esclavage, la paix des tombeaux! — M. *Guizot* devrait être désespéré si ses compatriotes étaient victorieux; car il serait forcé de mourir en émigration pour ne pas mourir sur un échafaud comme déserteur et traître! — M. *Guizot* doit faire des vœux pour le triomphe et la gloire des Anglais et des Prussiens, pour l'humiliation et l'extermination des Français! — M. *Guizot* se transforme en Cosaque! — M. Guizot aide, autant qu'il en a la puissance, les ennemis de la France à l'assassiner! — M. *Guizot* célèbre la victoire des Coalisés et doit se réjouir du massacre de Waterloo! — M. *Guizot* guide ou suit, dans leurs fourgons, ceux qui viennent piller, outrager, tyranniser la France! — M. *Guizot* livre autant qu'il est en lui, son pays à l'Etranger, lui abandonne nos places, notre artillerie, notre marine, nos musées, notre trésor (plus de 2 milliards), notre armée (qu'il appelle les brigands de la Loire), notre honneur et notre avenir par les honteux traités de 1815! — M. *Guizot*, devenant secrétaire-général du Ministère de la Justice, se rend com-

plice de tous les attentats contre la Révolution, contre la Charte, contre la Liberté, complice de toutes les réactions, de toutes les vengeances, de tous les assassinats judiciaires et autres, de tous les pillages en faveur de l'Emigration, de toutes les tyrannies contre les patriotes...—On se fatigue à suivre M. *Guizot* dans cette sombre carrière... D'un seul mot, disons tout : l'Emigration, la Restauration, le dévouement à la Coalition contre la France et la Révolution, se personnifient dans M. *Guizot !...*

Or, on connaît le mépris, la haine, la fureur concentrée de l'Armée et du Peuple contre la Restauration, contre les Bourbons, contre l'Émigration, contre les déserteurs, les traîtres, les proscripteurs de 1815... Et quand le Peuple et l'Armée se lèvent enfin, en juillet 1830, contre Charles X, c'est contre la Restauration qu'ils s'insurgent, contre les Bourbons, contre l'Aristocratie, contre l'Émigration, contre les complices et les amis de l'Étranger, contre la Coalition, contre les trahisons et les désastres de 1815, contre les traités qui perpétuent l'insupportable souvenir de cette déplorable époque.

L'expulsion des Bourbons est si manifestement juste, qu'elle excite les acclamations de la France entière et les applaudissements du Monde entier. Le courageux effort du Peuple pour reconquérir son indépendance en chassant le commis des Rois étrangers excite une admiration si universelle que beaucoup de Peuples l'imitent et que presque tous veulent l'imiter. Cet enthousiasme général n'est-il pas la plus éclatante démonstration de l'opinion Européenne qui proclame les droits de chaque Nation et qui condamne toute intervention étrangère, toute coalition, toute émigration pour attaquer la Patrie ?

Comment la Postérité pourra-t-elle donc comprendre que le Gouvernement sorti des barricades de juillet, au bruit de la *Marseillaise*, ait pu choisir pour Ministre l'émigré de Gand, M. *Guizot*, et pour ambassadeur à Londres le traître de 1814 et de 1815, l'infâme *Talleyrand?* Tout l'avenir de la nouvelle Révolution n'est-il pas annoncé par le choix de ces deux hommes ? N'est-ce pas un triomphe pour l'Émi-

gration, pour la Restauration, pour la Coalition, pour les traités de 1815, pour les Rois contre les Peuples ?

Aussi, M. *Guizot*, prétend-il que le Duc d'Orléans n'est élu Roi que *parce qu'il est Bourbon*, ce qui constituerait une continuation de la Restauration ou une *Quasi-Restauration.* Puis, il a l'incroyable audace de proclamer cette maxime; « que le Gouvernement doit être *impopulaire.* » Puis, il traite les ouvriers de *barbares*, et ne recule pas devant cette monstrueuse immoralité « que le Peuple est bon pour exécuter une révolution, et qu'on peut lui faire des promesses pour le déterminer à combattre, mais qu'on doit le licencier après la victoire parce qu'il est incapable d'exercer aucun droit. » Puis, il sacrifie toutes les Révolutions nées de la Révolution de juillet; il abandonne l'Italie à l'intervention de l'Autriche, et la Pologne à l'intervention de la Russie.

Ambassadeur à Londres, lors de l'avénement du Ministère du 1er mars (1840), M. *Guizot* ne conserve son poste que parce que M. Thiers prend l'engagement, 1° de ne *pas dissoudre la Chambre* (quel certificat pour cette Chambre que le certificat de confiance que lui donne ici M. Guizot !) 2° de repousser la *Réforme électorale.*

Mais bientôt la question d'Orient amène la plus profonde dissidence entre M. Thiers, Ministre des affaires étrangères, Président du Conseil (qui veut la guerre pour défendre le Pacha d'Égypte contre l'intervention d'une Coalition nouvelle), et la Couronne, qui, comme elle en a le droit constitutionnel, prend la résolution de renvoyer M. Thiers et ses collègues et de les remplacer par M. Guizot.

Bientôt encore, M. Guizot propose ou accepte le système de la *Paix à tout prix* (comme le Ministre Jaubert le lui reprochera à la tribune, comme le lui reprochera M. Thiers en lui disant qu'il avait la *certitude* de la paix, comme il l'indiquera lui-même en demandant la *Paix partout, la Paix toujours*) ; il propose ou accepte l'abandon du Pacha (car il glorifiera publiquement la Couronne d'avoir sacrifié l'Égypte comme la Pologne et l'Italie) ; il accepte le Ministère pour le prendre dans quelques mois, et le demande peut-être (car M. Jaubert l'accusera en face et solennellement de l'avoir pris à *deux genoux*) ; il se promet de cacher ses projets à M. Thiers, son Chef, de le jouer, de le tromper, pour le supplanter et le perdre (car M. Thiers l'accusera presque formellement de l'avoir trahi).

En attendant, M. Guizot engage M. Thiers à persévérer dans sa politique belliqueuse, dans ses armements, dans ses fortifications (et les Bastilles sont peut-être le grand but qu'on se propose en tolérant les armements de M. Thiers!) — Il l'engage à *gagner du temps*, et à rédiger ses dépêches en style clair pour eux mais *obscur* pour les Cabinets. — Il souffre tous les mauvais procédés, tous les démentis, toutes les insultes de lord Palmerston envers M. Thiers et la France, et il reste ambassadeur. — Il laisse signer le traité de Londres à son insu ou du moins à l'insu de M. Thiers. —Il souffre que lord Palmerston dise (assure-t-on) : *Je ferais passer le Roi des Français par le trou d'une aiguille ;* et il reste à Londres. — Il transmet à M. Thiers sans en paraître blessé les insolences équivalentes des Ministres anglais, tandis que (suivant *l'Univers Religieux* et tous les autres journaux) le Roi et la Reine se plaignent amèrement des outrages de lord Palmerston et du Traité. — Il écrit à M. de Broglie qu'il craint le *dedans* plus que le *dehors*.

Devenu subitement Ministre des affaires étrangères (29 octobre), il accepte la Coalition, le traité, l'intervention en Orient, l'abandon du Pacha. Il loue, vante l'Étranger autant qu'il est loué et vanté par l'Étranger. — Devant la Pairie, il proclame comme base de sa politique *la paix partout, la paix toujours.*— Devant les Députés, il accepte tous les faits accomplis. — Puis enfin, provoqué par une interpellation, il se vante de son *émigration à Gand.*

A la séance du 25, il dit :

« Oui, j'ai été à Gand, mais non pour quitter mon pays. Quand il a été évident pour tous les hommes sensés qu'il n'y avait plus de Paix possible pour la France avec l'Europe ; quand il a été évident que la Maison de Bourbon allait rentrer en France, j'ai été à Gand, pour porter au Roi Louis XVIII quelques vérités utiles, pour lui faire comprendre que son Gouvernement avait, en 1814, commis des fautes ; qu'il ne fallait pas recommencer ; qu'il y avait des libertés nouvelles à accorder au pays, qui demandait une conduite qui inspirât plus de sécurité. J'ai été lui dire qu'il était nécessaire de renvoyer *certains hommes*, de les éloigner de sa présence. J'ai été à Gand au nom de la Constitution, pour lier le raffermissement de la Charte avec le retour probable de Louis XVIII..... Toutes les fois que j'ai cru un acte UTILE, LÉGITIME : toutes les fois que je CROIRAI qu'un acte n'a *rien de repréhensible*, je N'HÉSITERAI pas à l'accomplir, quelque *nuage* que cela puisse jeter sur moi. »

A la séance du 28, M. Guizot ajoute :

J'ai été à Gand.... Ce n'est pas une *émigration*, mais un VOYAGE... J'y ai été non pour *quitter* mon pays, mais pour le *servir*... C'était un *devoir* difficile.. Je m'identifiais avec le SOL, non *matériel* mais MORAL... Je défendais *l'honneur* de mon pays à Gand... Nous sommes tous Français ..

Ainsi, Monsieur Guizot, ministre des affaires étrangères de France, vous avouez, à la tribune, en face de la Représentation nationale et des Ambassadeurs de tous les Rois, que vous êtes allé à Gand; vous affirmez que c'est là un acte *utile*, LÉGITIME, qui n'a *rien de répréhensible;* et vous annoncez hardiment que vous seriez prêt à recommencer!... — Mais il n'est pas un de vos prétextes qui ne puisse être invoqué par tous les Emigrés, par tous les déserteurs, par tous les traîtres...!

Ce n'était qu'un *voyage*, qu'une absence momentanée...! — Mais c'est là le crime! Si, n'approuvant pas la Révolution que venait d'opérer et que voulait la France, vous l'aviez quittée pour toujours, sans hostilités contre elle, on aurait pu vous accuser de lâcheté; car c'est lâcheté d'abandonner la Patrie dans ses périls quand on a partagé sa prospérité; mais du moins on ne vous aurait pas accusé d'être un ennemi, un enfant parricide, un traître...... Pourquoi avez-vous signé l'*Acte additionnel?* Pourquoi avez-vous sollicité de Carnot l'emploi de chef de division dans son Ministère? Si vous vouliez servir Napoléon, n'était-ce pas sacrifier Louis XVIII? Et si vous entendiez n'accepter une fonction que pour mieux servir Louis XVIII, n'était-ce pas trahir Napoléon?

Ce n'était qu'un *voyage* pour revenir avec Louis XVIII et les armées étrangères...! — Eh! n'est-ce donc pas ce que disaient les Émigrés de 89, de 90, etc.? Leur émigration à Coblentz n'était-elle pas commencée comme une promenade, une partie de plaisir, pour laquelle on partait sans porte-manteaux et sans faire d'adieux, tant on était sûr de revenir incessamment? Et ces premiers Émigrés étaient peut-être moins criminels; car ils se flattaient d'être assez nombreux et assez forts pour rentrer seuls en vainqueurs, sans le secours de l'Étranger, tandis qu'en allant à Gand, vous n'aviez d'autre espérance que les Anglais, les Prussiens et les Cosaques!

Vous vous identifiiez avec le *sol* de la France, non avec le sol *matériel* mais avec le sol *moral.... !* — Etrange galimatias, sophisme absurde, comme en trouvent toujours tous les Tartufes et tous les plus grands criminels, pour s'étourdir et s'aveugler sur leurs forfaits...! Et quelle présomption, quelle fatuité, quelle outre-cuidance! Qui vous donnait le droit, à vous rhéteur obscur, obscur secrétaire d'un ministre, de vous poser en libérateur de votre pays, et de vous écrier, la tête haute: ***Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis!***

Ne vous faites-vous pas, en effet, le juge par excellence, le premier homme de France et du Monde, un homme de génie, un grand Lama, un Jésus-Christ, quand vous voulez regenter les Électeurs, la Chambre des Représentants, la Pairie, le Peuple et l'Armée, la France entière ; quand vous la traitez comme une enfant, une écolière, votre pupille ; quand vous prétendez connaître mieux qu'elle ses intérêts et son honneur ; quand vous voulez absolument faire son bonheur malgré elle ; quand vous allez donner des conseils à un Roi ; quand vous avez l'orgueil de vous croire assez fort pour maîtriser la Royauté, l'ancienne Émigration, l'Aristocratie, et surtout la Coalition victorieuse... !

Et qu'avez-vous pu faire, Monsieur Guizot ? Qu'avez-vous empêché ? Avez-vous protesté contre les réactions et les vengeances en donnant votre démission ? Avez-vous refusé tout traitement pour prouver que vous agissiez sans intérêt ? Non ! Vous avez tout approuvé ; vous avez coopéré à tout ; vous vous êtes rendu complice de tout... !

La défaite de la France était certaine, dites-vous ! — Non ! Les Représentants déclaraient la guerre nationale.... Napoléon pouvait vaincre à Waterloo comme à Fleurus.... L'Autriche pouvait se détacher de la Coalition.... Ce sont les Bourmont, les Talleyrand, les Fouché, vous même, qui tous avez contribué à la perte du pays !

Vous avez toujours été *Français*, dites-vous encore ; vous défendiez à Gand l'*honneur* et les *intérêts* de la France... ! — Eh ! n'est-ce pas ce que disaient aussi tous les Émigrés, et tous les traîtres ? Bouillé, Dumouriez, Pichegru (qui faisait tuer exprès ses soldats par l'ennemi), Bourmont, Talleyrand, Fouché, ont-ils jamais avoué qu'ils sacrifiaient l'honneur et l'intérêt de la Patrie... ?

Vous craignez le *dedans* plus que le *dehors...!* — Sans doute, et vous l'avez bien prouvé en 1815 ! vous avez fait comme tous les Émigrés, comme tous les traîtres ; vous avez préféré l'invasion étrangère et l'intervention de l'Étranger au triomphe du Parti national qui ne pensait pas comme vous. Aujourd'hui, vous préférez le triomphe de la Coalition au triomphe du Parti populaire ; vous voulez le contraire de ce qu'a toujours voulu la France !

Et la conséquence forcée, c'est que vous, le grand-prêtre de l'intimidation, vous qui ne représentez Dieu que comme armé du tonnerre, vous vous condamnez à l'emploi des *impitoyables rigueurs*, pour suivre les conseils anglais, pour comprimer l'élan national.

Une autre conséquence forcée, c'est que vous devez être prêt à recommencer. Vous proclamez que votre émigration

vous paraît *utile*, LÉGITIME, sans *rien de répréhensible*, et que vous n'HÉSITERIEZ PAS à refaire ce que vous avez fait!... Homme de conviction et de conscience, vous diriez : *Périsse notre mémoire pourvu que le sol moral soit sauvé!* Si la France pouvait adopter une opinion contraire à la vôtre ; si, par je ne sais quelle complication d'événements, la Coalition recommençait son intervention et son invasion, vous émigreriez encore à *Gand* ou à *Goritz!* Vous feriez encore des vœux pour la Coalition!

Eh bien, Monsieur Guizot, vous êtes Ministre des affaires étrangères ; le sort de la France est peut-être entre vos mains ; et votre vie politique tout entière appartient au *jugement* de chacun de vos concitoyens. Quelque énergique que soit votre *opinion*, on peut avoir une *opinion* différente, aussi sincère et non moins énergique ; et mon *opinion* à moi, c'est que rien n'est plus immoral, rien n'est plus dangereux, rien ne peut être plus fatal à la Patrie que votre exemple et vos principes ; mon opinion, c'est que ce que vous appelez *voyage* est une *émigration*, et ce que vous appelez *utile, légitime* est une DÉSERTION, une TRAHISON, un CRIME...

Chut! me dit en m'interrompant une voix amie...! — Non, non! les temps sont venus où la douleur rend insensible à la crainte, où le Patriote, qui tient à la vie non de brute mais d'homme, ne doit pas reculer devant le devoir de protester au risque des plus injustes persécutions... Oui, M. Guizot, rien n'est plus immoral que vos principes ; et je ne puis concevoir comment, quand vous êtes Ministre, l'Adresse peut oser parler de *religion*, de *morale*, de cet *amour désintéressé du pays* qui inspire les *grands dévouements* et commande de *généreux sacrifices ;* je ne puis comprendre comment, en votre présence, elle ose parler d'*honneur*, de *patrie*, de ces *vertus civiques* qui font la force des Peuples et la *durée des États...!* Ah! c'est en vain que tous les catéchismes, tous les sermons, tous les Moralistes, tous les Philosophes, tous les Prêtres en chaire, prêcheraient au Peuple la morale, la vertu, le dévouement à la Patrie, quand, du haut de la tribune nationale, en face de la France et de l'Europe, vous pouvez impunément proclamer des maximes qui doivent nécessairement enfanter l'*émigration*, la *désertion, la trahison* PARTOUT ET TOUJOURS!

CABET.

PARIS. — IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
Rue Jacob, 30.

0

PATRIOTES, LISEZ ET ROUGISSEZ!

OPINIONS

DES JOURNAUX FRANÇAIS ET ÉTRANGERS,

SUR

la Question d'Orient,

le Traité du 15 Juillet — et la Guerre.

Vers 1772, la Russie, l'Autriche et la Prusse, déclarèrent leur Protectorat de la Pologne ; puis, aidées par la trahison intérieure, elles démembrèrent, partagèrent, dépecèrent cette malheureuse Pologne... Et le vieux Louis XV, voulant obstinément la paix à tout prix, sacrifiant la France à son propre repos, toléra ce criminel partage, qui détruisait l'équilibre européen. Et l'histoire fut unanime pour flétrir l'égoïsme et la lâcheté de ce Monarque qui, aussi mauvais père que mauvais Roi, laissait à Louis XVI une infaillible révolution pour héritage, en disant : *Après moi le déluge !*

Aujourd'hui les trois anciens *Protecteurs de la Pologne*, qu'ils ont partagée, viennent de se coaliser avec l'Angleterre pour déclarer leur *Protectorat de la Turquie.* N'est-ce pas encore pour la partager, pour détruire l'équilibre européen, pour affaiblir, ruiner et démembrer la France elle-même ? Le gouvernement français le souffrira-t-il ?

Cette question d'Orient est, non seulement sous le rapport *politique* et *humanitaire* mais encore sous le rapport *commercial* et *industriel*, une des plus graves questions qui jamais aient agité le monde.

Sous le rapport POLITIQUE ET HUMANITAIRE : *Constantinople* a été et peut redevenir la capitale de la Terre. C'est vers cette ville que se dirige, depuis Catherine, toute la politique Russe, la plus persévérante, la plus patiente, et en même temps la plus active, la plus habile peut-être de l'Europe et la plus envahissante ; car, écoutez cette prophétie de Napoléon à Sainte-Hélène :

« Ceux qui ont consenti à l'incorporation de la Pologne avec la Russie seront l'*exécration* de la Postérité, tandis qu'on prononcera mon nom avec *regret*, alors que les belles contrées du Sud de l'Europe seront la proie des barbares du Nord..... Dans quelques années, *la Russie aura Constantinople*, la Turquie et la Grèce : cela me paraît *aussi certain* que si la chose était déjà faite. Toutes les *cajoleries* d'Alexandre envers moi avaient pour but de *m'y faire consentir*. Alors *la Russie sera* MAITRESSE *de l'Europe.* » — « L'Europe sera *Cosaque*, si elle n'est pas *République* ! »

D'un autre côté, tout le monde s'accorde à voir, dans *Méhémet-Ali*, un homme extraordinaire, un homme de génie, le régénérateur de l'Égypte, plus que personne capable de régénérer la nation Turque, de ranimer son enthousiasme, de recomposer l'Empire dans son intégrité, de défendre son indépendance contre la Russie, et de maintenir l'équilibre européen. — L'intérêt de la France était donc évidemment de soutenir Méhémet-Ali, pour empêcher les quatre Protecteurs de la Turquie de se la partager.

Sous le rapport COMMERCIAL et INDUSTRIEL : écoutez ce que disent *la Phalange*, *la Quotidienne*, et *le Courrier Français* du 2 novembre :

« La *Quotidienne* fait remarquer avec raison que les nouvelles explorations du capitaine Lynch sur l'Euphrate, et la route nouvelle qu'on se proposerait de suivre *entre l'Inde et l'Angleterre*, sont d'une grande importance pour notre pays. Il ne s'agirait de rien moins que de continuer la navigation de l'Euphrate jusqu'à Samsoun, de traverser la *mer Noire*, de remonter le *Danube*, puis de suivre des *chemins de fer jusqu'à Anvers*, Ostende ou *Amsterdam*, où les voyageurs, comme les marchandises, seraient embarqués pour l'Angleterre. Heureusement de grandes difficultés topo-

graphiques et politiques seront rencontrées avant que ce projet soit mis à exécution ; mais il n'en est pas moins vrai que, si on parvenait à les surmonter un jour, *la France se trouverait dépouillée* de tous les avantages qu'elle est appelée à retirer de sa position géographique, lorsque le commerce avec l'Asie aura *repris* son ancienne route par la *Méditerranée*. — On avait indiqué, il y a un an environ, comme moyen d'assurer la pacification de l'Orient, l'idée d'ouvrir des négociations entre les cinq Puissances pour *neutraliser l'isthme de Suez*, et pour créer ainsi une grande voie commerciale ouverte à toutes les nations. Il était question en même temps d'établir un *chemin de fer de Marseille au Havre ou à Boulogne*, de sorte qu'avec peu de transbordements et de risques de mer on aurait fait le trajet de Bombay à Londres en *trente ou trente-cinq jours*. »

Ainsi, deux *nouveaux chemins* projetés entre l'Angleterre et les Indes, le Japon et la Chine; on parle même d'un troisième par la Syrie; et, de ces deux ou trois chemins, l'un passerait par l'Égypte, la Méditerranée et la France, tandis que les deux autres passeraient par l'Asie Mineure ou par la Syrie, par les Etats de la Russie, de l'Autriche, de la Hollande ou de la Belgique. Les deux derniers, joints à la *ligue de douanes* entre tous les États d'Allemagne, de Prusse et de Hollande, TUERAIENT PRESQUE *l'industrie et le commerce français*.

Que les commerçants et les industriels n'oublient pas que c'est le commerce avec l'Inde qui, après les Croisades, a fait la fortune et la puissance des villes d'Italie, *Pise*, *Gênes*, *Venise!* Qu'ils ouvrent les yeux et voient que la Question d'Orient est une question *de vie ou de mort* pour le commerce et l'industrie de la France!

Il est tout naturel que les Aristocraties de Russie, d'Autriche, de Prusse et d'Angleterre, ne défendent pas les intérêts de la France et veuillent au contraire la ruiner pour s'enrichir à ses dépens en s'emparant, pour se les partager, de Constantinople, de la Syrie, même de l'Égypte et du nouveau chemin entre l'Angleterre et l'Asie méridionale et orientale : mais n'est-ce pas, pour le Gouvernement français, le plus sacré des devoirs de défendre les intérêts de la

France et par conséquent de maintenir à Méhémet-Ali *l'Égypte* et *la Syrie?*

Le Gouvernement l'a toujours reconnu et proclamé : il a demandé qu'on laissât même à Méhémet-Ali toutes ses conquêtes, *Candie, l'Arabie*, les *Villes Saintes*, etc. Trois ou quatre fois, surtout après la bataille de *Nezib*, il a, par ses conseils et ses promesses, empêché Méhémet-Ali de marcher sur Constantinople (où le conduisait la victoire et où l'appelait le vœu des Musulmans) en lui garantissant, *sur l'honneur* et sur *la loyauté française*, que la France lui maintiendrait l'Égypte, la Syrie et ses conquêtes. Mais, après cette garantie solennelle, il a souffert qu'une espèce de nouveau *Congrès* des cinq grandes Puissances se formât à Constantinople, et que ce Congrès *intervînt* dans la Question d'Orient pour régler souverainement le sort de la Turquie, de l'Égypte, de la Syrie, etc. Et quand la Russie, l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre, ont voulu enlever à Méhémet ses conquêtes et ne lui laisser, avec l'Égypte, qu'une *portion* de la Syrie et même *sans hérédité*, il a reconnu l'iniquité de cette prétention, mais en manifestant l'intention de violer sa garantie et de sacrifier le Pacha, son allié, qu'il avait arrêté et compromis. Cette faiblesse n'a fait qu'enhardir les autres Puissances.

Bientôt un nouveau Congrès s'est ouvert à Londres; et pendant plus de huit mois, les négociations ont traîné en longueur, le Gouvernement français admettant malheureusement le principe de l'intervention, repoussant la spoliation et la violence contre le Pacha, mais protestant toujours de son amour pour la paix.

On ignore les intrigues ou les manœuvres secrètes de quelques membres ou agents du Cabinet français : on ignore également si, comme on l'a dit, la révélation subite faite par la Diplomatie russe à la Diplomatie anglaise de quelques intrigues de la Diplomatie française, a blessé et irrité le Cabinet anglais : mais le fait est que, subitement, brusquement, l'Angleterre a rompu son alliance avec la France et signé, le 15 juillet, un *traité* avec la Russie, l'Autriche et la Prusse, pour aider le Sultan à dépouiller le Pacha de ses

conquêtes, même d'une partie de la Syrie en ne lui laissant l'autre partie que viagèrement...

Ainsi, l'Aristocratie britannique brise subitement son alliance avec la France! Elle la brise sans la prévenir, dit-on, sans égard, outrageusement, hostilement! Elle la brise sans parler de la France dans le nouveau traité! Elle la brise pour se coaliser avec sa propre rivale et son ennemie dans l'Inde, à Constantinople et en Pologne! Elle la brise pour se liguer avec les trois anciens ennemis de la Révolution de 1789, de la Révolution du 20 mars, de la Révolution de 1830, et du progrès sur la terre...! Et elle ne communiquera le traité que deux mois après...!

Et un article secret porte que, si la France attaquait l'un des quatre Alliés, les autres le soutiendraient *contre la France...* ! Et qui sait les *autres traités secrets,* les manœuvres secrètes...? N'est-ce pas une nouvelle *Coalition de Pilnitz?*

Pour mettre les Députés et les citoyens en état de résoudre cette question, nous allons placer sous leurs yeux le résultat d'un travail immense, 1° l'analyse du traité et des actes diplomatiques; 2° l'opinion du Gouvernement, de presque tous les journaux français, et des principaux journaux étrangers. Nous avons cherché à donner à notre analyse le plus d'*exactitude* que possible; mais nous ne donnons qu'une *analyse* ou des *extraits*, soit pour éviter la dépense, soit pour que les choses utiles ne soient pas noyées dans les choses inutiles.

Le Sultan n'étant qu'un instrument entre les mains des Coalisés, il écrit d'abord, sous leur dictée, les conditions suivantes qu'impose au Pacha la Coalition :

Arrangement accordé par le sultan au pacha. — Le Sultan a l'intention d'accorder et de faire notifier à Méhémet-Ali les conditions de l'arrangement ci-dessous : — 1° Sa Hautesse promet d'accorder à Méhémet-Ali, pour lui et ses *descendants*, l'administration du pachalick *d'Égypte*, et en outre, *sa vie durant*, avec le titre de Pacha d'Acre et le commandement de la forteresse de

Saint-Jean-d'Acre, l'administration de la partie méridionale de la *Syrie*, dont les limites seront déterminées par la ligne suivante...... ; — 2° le Sultan retirera son offre si Méhémet n'accepte pas, pour la Syrie dans les dix jours de la notification, et pour l'Égypte dans les vingt jours. — 3° Le Pacha paiera tribut au Sultan. — 4° Il remettra la flotte turque sans indemnité. — Ce projet d'arrangement est approuvé et garanti par les quatre Puissances, comme on va le voir par l'article Ier du Traité ci-après.

Telles sont les conditions imposées au Pacha vainqueur par le Sultan vaincu, ou plutôt par la Coalition, qui veut les dépouiller tous deux.

Traité du 15 juillet, à Londres, *entre la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Prusse et la Russie, d'une part, et la Porte Ottomane, de l'autre.* — Le Sultan ayant eu recours aux quatre Puissances pour réclamer leur appui contre Méhémet-Ali, qui menace de porter atteinte à *l'intégrité* de l'Empire Ottoman et à l'indépendance du trône du Sultan, les quatre Puissances, dans l'intérêt de l'affermissement de *la paix de l'Europe*, ont résolu de conclure la *Convention* suivante : — Article Ier. Les quatre Puissances s'engagent à agir dans un parfait accord, et à unir tous leurs efforts pour déterminer Méhémet-Ali à *se conformer à l'arrangement* ci-dessus proposé par le Sultan. — Art. II. Si le Pacha refuse, les Puissances s'engagent à prendre, à la *réquisition* du Sultan, des *mesures* concertées et arrêtées entre elles, afin de *mettre cet arrangement à exécution*. Dans l'intervalle, sur l'invitation actuelle du Sultan, les Puissances s'engagent à interrompre les communications par mer entre l'Égypte et la Syrie.

...... Le traité sera ratifié dans les deux mois. — Néanmoins, les mesures préliminaires mentionnées en l'article II seront mises *à exécution tout de suite* et sans attendre les ratifications. Il est convenu en outre que le Sultan notifiera *de suite* ses offres d'arrangement. Les Consuls des Puissances en Égypte assisteront l'agent du Sultan dans cette notification.

Tel est le fameux traité, appelé *traité Brunow*, du nom du plénipotentiaire Russe. — Ce traité sera expliqué plus tard par le protocole suivant :

Protocole (17 septembre) : — Les Puissances déclarent qu'elles ne chercheront ni augmentation de territoire ni influence exclu-

sive, ni autres avantages commerciaux que les sujets de toute autre nation ne pourraient pas également obtenir.

Mais on sait ce que valent les Protocoles pour les forts et les vainqueurs! — Deux jours après le traité, lord Palmerston remet à M. Guizot, à Londres, le *Mémorandum* suivant :

1er MÉMORANDUM PALMERSTON (17 juillet) : — Les Puissances ont vu avec regret que tous leurs efforts pour amener la France à leur but restaient infructueux. . . . .

Mais ce regret a été diminué par les déclarations réitérées du Gouvernement français qu'*il n'avait* RIEN A OBJECTER *contre l'arrangement que les quatre Puissances cherchent à faire adopter à Mehémet-Ali, si Mehémet-Ali y consent; que, dans* AUCUN CAS, *la France* NE S'OPPOSERAIT *aux mesures que les quatre Puissances, d'accord avec le Sultan, jugeraient nécessaires* pour obtenir le consentement du Pacha; et que le seul motif qui empêchait la France de s'associer aux autres Puissances était dicté par des intérêts de divers genres, qui rendaient impossible au Gouvernement français de *prendre part aux mesures coërcitives* contre Méhémet-Ali. . . . . . — Les quatre Puissances ne pourraient-elles pas espérer, et *même exiger de l'amitié* du Gouvernement français, qu'il emploie son influence auprès de Méhémet-Ali, et qu'il l'engage à accepter les conditions de l'arrangement?

Si Palmerston disait vrai, M. Thiers, ou M. Guizot, ou quelque autre, aurait consenti au sacrifice du Pacha! — M. Guizot, qui répond le 24, semble en effet ne désapprouver que faiblement, et seulement à cause des moyens d'exécution.

MÉMORANDUM GUIZOT (24 juillet) : — Toutes les objections se réduisent à ceci : Vos *moyens d'exécution*, par l'insurrection ou par la force, ne sont pas avouables, sont insuffisants et dangereux.

Quelle tiédeur dans M. Guizot! Mais quel débordement d'indignation dans le Gouvernement et dans les Journaux! Écoutez!

Remarquons d'abord que la *Revue des deux Mondes*, *le Constitutionnel*, *le Temps*, *le Siècle*, *le Courrier Français*,

sont dévoués à M. Thiers, *le Messager* aux Ministères, les *Débats* au Château, et *la Presse* à la Cour. — Ecoutons maintenant les *Débats*, organe du Château :

DEBATS (29 juillet) : — La nouvelle, aujourd'hui certaine, du traité arrêté à Londres entre les représentants des quatre puissances au sujet des affaires d'Orient nous afflige : elle ne nous décourage pas. « Nous croyons la France, même dans son isolement, assez forte de son bon droit, de sa population belliqueuse, de ses ressources matérielles, pour entrer, s'il le faut, dans la lutte avec avantage. »...... Car il ne faut pas s'y tromper : si la guerre commence, elle sera terrible ; la France, qui ne l'a pas provoquée, qui a fait pour la prévenir tout ce que son honneur lui permettait de faire, s'y jettera tout entière. Plus la France a donné de preuves de sa modération, de sa loyauté, de son désir de ne pas troubler le monde, plus l'*offense* qu'on lui fait lui *blessera le cœur.* » A ce jeu terrible des batailles, ce n'est pas nous qui avons le plus de risques à courir. Nous n'avons pas à maintenir sous notre obéissance des provinces « conquises et ne portant le joug qu'à regret ; nous n'avons pas une Irlande attachée à nos flancs...... Nous avons des hommes et de l'argent pour la guerre la plus longue et la plus difficile. » Insensés les gouvernements qui porteront la première atteinte à une paix que nous seuls nous aurions le droit de trouver *dure*, puisque nous sommes les seuls qu'elle ait *dépouillés* !

..... Dans un partage de l'Empire Ottoman, le lot de la Russie est marqué d'avance : c'est *Constantinople.* Quelle compensation espère-t-on à Vienne et à Berlin ? Le prétexte du traité est le maintien de l'Empire ottoman dans son intégrité ; mais qui ne voit que *la destruction* de cet Empire en est *le but* ? On met en avant la nécessité de réprimer l'ambition du pacha d'Égypte et de faire rentrer un vassal dans son devoir ; mais qui ne comprend qu'on veut ruiner dans le vassal le dernier appui du maître, et dans l'Egypte, la partie encore entière et vivante de cette Turquie que l'on convoite ? L'intégrité de l'Empire ottoman, c'est nous qui la défendons de bonne foi, en nous opposant à la ruine de l'Égypte. Si la Porte ne cède pas la Syrie à Méhémet-Ali, elle cèdera aux Russes le Bosphore et Constantinople. C'est le chemin de cette capitale que la Russie veut s'ouvrir à tout prix......

Mais l'Angleterre, l'Angleterre rivale avouée de la puissance russe, n'est-elle pas complice de cette indigne et fatale machination ? L'Angleterre, notre alliée, n'a-t-elle pas signé, à notre insu,

ce traité qui *renverse l'équilibre* de l'Europe ? N'est-ce pas elle qui offre aux Russes les clefs de Constantinople? Qu'est devenue l'alliance anglaise, cette alliance sur laquelle nous avons toujours dit que reposait la paix du monde ? n'est-elle pas brisée ?

...... Il est vrai qu'au moment même où l'on nous prodiguait de mensongères protestations d'amitié, on traitait sans nous, contre nous, avec une *insolence* que la France *ne supportera pas*, son *honneur le lui défend*, si l'Angleterre ne désavoue pas son cabinet. Lord Palmerston est *l'ennemi de la France* ! Soyons prêts à tout, même à la guerre. La France a épuisé la mesure des sacrifices qu'elle pouvait faire avec honneur à la paix. Ce qu'on exigerait d'elle aujourd'hui ne serait pas autre chose que le *sacrifice de sa grandeur, de sa sûreté, de son indépendance*...... D'un jour à l'autre, la France peut être appelée à déployer tout ce qu'elle a de forces pour *garder dans le monde la place qui lui appartient* et qu'on lui dispute.

Est-il possible de mieux prouver la nécessité de la guerre? N'est-ce pas provoquer la Nation entière à crier la guerre! la guerre! — Écoutons encore les *Débats*.

DÉBATS (30 juillet) : —...... En 1830, nous savions que les passions démagogiques avec lesquelles nous acceptions noblement la lutte, se transformeraient en passions nationales et s'épureraient en traversant la frontière. Mais nous n'avons pas pensé que nous eussions le droit d'acheter notre repos au prix du repos de l'Europe, et nous avons déposé la plus puissante des armes françaises, *la propagande*. Qui oserait dire que ce fût là de la faiblesse? Nous avons généreusement refoulé sur nous-mêmes la flamme qui aurait pu embraser l'Europe; on sait à quel prix ! Mais ces pénibles batailles qui ont désolé nos cités, pourquoi les avons-nous livrées, sinon pour les principes éternels de la justice et de la morale? pour qui, sinon *pour vous*, pour vous qui prétendez aujourd'hui compter sans nous......

DÉBATS (31 juillet) : —...... S'il devenait nécessaire d'aller plus loin et de mettre la France sur le pied complet de guerre, les Chambres seraient immédiatement convoquées......

La France *ne reculera pas*. Nous le disons sans prendre des airs de matamore, qui conviennent mal à la vraie fermeté, sans nous faire illusion sur les dangers d'une guerre dans laquelle la France serait seule à soutenir la liberté de l'Europe; nous le disons de

sang-froid et avec une profonde conviction : *la France ne peut pas reculer.* Elle ne le peut pas, parce que ce serait se laisser mettre au rang des Puissances *de second ordre.* Ce mot dit tout. Oui, si la France restait *spectatrice impassible* de l'exécution d'un traité qui, sous prétexte de conserver l'intégrité de l'empire ottoman, entraîne fatalement la dissolution de cet empire et son partage ; si elle pouvait souffrir qu'on la mît hors de la question d'Orient, au lieu de cinq grandes Puissances, *il n'y en aurait plus que quatre en Europe.* L'habitude serait prise de traiter sans nous et de se passer de notre consentement pour arranger les affaires du monde. Supposez que le traité de Londres eût été signé à Paris entre la France et la Russie, au lieu de l'être entre la Russie et l'Angleterre : l'Angleterre supporterait-elle cet affront? Se laisserait-elle réduire à la neutralité? *Ne risquerait-elle pas toute sa puissance,* et jusqu'à son *dernier vaisseau* plutôt que de permettre qu'une flotte française et une armée russe se chargeassent sans elle de maintenir l'intégrité de l'empire ottoman en mettant garnison à Alexandrie et à Constantinople? Ce que l'Angleterre ne supporterait pas, devons-nous donc le supporter? La France ne cherche pas la guerre, mais *elle l'acceptera, si terrible qu'elle puisse être,* avec toutes ses conséquences, plutôt que de *se laisser rayer* du nombre des Puissances avec lesquelles on compte. Jamais cause n'aura été plus légitime que la nôtre. . . . . .

La France *ne peut donc pas reculer,* nous le répétons ; et pour qu'on sache bien que sa décision est irrévocable, il est nécessaire qu'elle se *prépare immédiatement à la guerre.* Le gouvernement arme ; il a raison. . . . . .

Le traité de Londres n'est pas autre chose que la remise faite aux Russes par lord Palmerston des clefs de Constantinople. C'est un traité *de partage* déguisé ; c'est la fin de ce *statu quo* que depuis dix ans l'Angleterre et la France ont réussi à maintenir. . . . . .

La France, s'il le faut, défendra seule l'indépendance de l'Europe ; pour cette cause, qui est celle de la civilisation contre la barbarie, de la liberté contre le despotisme, nous épuiserons jusqu'à la dernière goutte de notre sang. . . . . .

N'est-ce pas enflammer les sentiments belliqueux ?

DÉBATS (2 août). — Les trois ordonnances royales que vient de publier *le Moniteur* ont pour but d'ajouter à l'effectif de notre marine 10,000 matelots, 5 vaisseaux, 13 frégates et 9 bateaux à vapeur, et d'augmenter l'effectif de l'armée d'environ 150,000 hommes pris sur les classes de 1836 et de 1839.

Ces mesures sont bonnes et dictées par une sage politique; c'est une démonstration ferme et prudente tout à la fois; et nous n'hésitons pas à donner au gouvernement une complète approbation.

Les négociations et les événements ultérieurs peuvent seuls donner à cette politique sa véritable signification. Aujourd'hui la France obéit aux plus impérieuses prescriptions *du point d'honneur*, au plus légitime sentiment de *conservation*. Quel que soit l'avenir de l'étrange système de quadruple alliance essayé par la vanité de lord Palmerston, qu'il soit ou ne soit pas ratifié, qu'il soit ou ne soit pas exécuté, le gouvernement français devait *une énergique réponse* à ce traité de Londres, qui lui apparaît avec tous les caractères d'une *provocation*. Le maintien de la paix dépend encore de la sagesse du parlement anglais et de la prudence traditionnelle du cabinet de Vienne; c'est dire que la paix a beaucoup plus de chances que la guerre. Mais en attendant le jour des explications, il y a une *menace contre la France;* c'est le traité de Londres. . . . . . »

N'est-ce pas encore déclarer que la guerre est indispensable si le Parlement anglais et le Cabinet autrichien ne rétractent pas le traité ?

DÉBATS (4 août): — ...... Le Pacha a pour lui le fait et le droit; il a quelque chose de plus, il a pour garants l'honneur et la loyauté de la France, qui, par deux fois, en 1833 et en 1839, s'est interposée seule entre la Turquie et l'Egypte, a préservé Constantinople d'une double invasion, et épargné à l'Europe une guerre générale......

Mais l'isolement est pour la France une *menace* qui lui impose l'obligation d'être prête pour toutes les éventualités, d'être *prête tous les jours et à toute heure*. C'est pour elle un devoir impérieux, irrésistible; c'est un de ces actes qui ne se discutent pas; c'est une de ces démonstrations qui répondent au *plus noble*, *au plus généreux*, sentiment des Peuples, à ce sentiment qui entraîne les plus grands esprits et les plus fiers courages, à l'instinct national. Les Ministres français s'honorent à juste titre de leur conduite dans ces derniers jours. Ils ont fait leur devoir; ils ont fait ce que devaient faire des hommes qui gouvernent la France. Il n'y a dans les mesures du gouvernement ni démonstration menaçante, ni vaine fanfaronnade; il y a un sentiment vrai, profond, énergique, de la situation. C'est la politique de l'isolement dans toute sa franchise et ses impérieuses conséquences......

Ainsi, le plus noble et le plus généreux sentiment des Peuples, les plus grands esprits, les plus fiers courages, l'instinct national, se réunissent pour crier : la guerre, la guerre ! — Ecoutez maintenant le journal de la Cour, *la Presse !*

LA PRESSE (3 août) : — Nous croyons bien fermement que *l'Angleterre laisserait déloger les Turcs de Constantinople*, pourvu qu'elle *s'inféodât l'Egypte et la Syrie*. Cela n'est peut-être pas entré jusqu'ici dans la tête de notre grand Ministre des affaires étrangères ; mais nous croyons savoir que cela ne fait pas doute chez les hommes d'État d'Angleterre, whigs et torys......

Pour *la Presse*, c'est bien aussi la guerre ! — C'est aussi la guerre pour le journal des Ministères, *le Messager !*

MESSAGER (2 août) : — ...... Depuis *les hautes sphères du Pouvoir* jusqu'aux *derniers confins des classes populaires*, un *sentiment puissant de réaction* s'est manifesté contre *l'apparence même* des façons équivoques qu'on essayait de prendre avec nous, tout en les désavouant ; l'anniversaire de juillet a été une occasion plus marquée encore de réaliser une *généreuse protestation* de notre nationalité blessée ; et nous apprenons que, de toutes parts, dans les départements comme on l'a vu dans la capitale, un *admirable élan* court au devant des sacrifices que la gravité de la situation pourrait exiger. La JUSTICE *d'une cause* peut se connaître à cette *ardente exaltation* qui se produit pour sa défense, et la conscience publique peut tranquillement envisager l'avenir en présence d'un *instinct si général* du parti qui vient d'être pris.

Et quand le journal des Ministères excite ainsi l'*admirable élan* vers la guerre, depuis les *hautes sphères* du Pouvoir jusqu'aux *derniers confins des classes populaires*, le même Pouvoir pourrait punir et proscrire ces élans unanimes de patriotisme !

MESSAGER (3 août) : — Il est des faits d'une telle nature que, pour s'édifier sur leur vérité, il suffit d'interroger la probabilité et la vraisemblance.

Ainsi, qu'on vienne nous affirmer qu'une grande Nation peut être ouvertement *blessée dans sa dignité* sans que SON SOUVERAIN *s'associe* au sentiment public réagissant contre cette injure ; nous di-

rons que cela ne peut pas être, et partant que *cela n'est pas.* — Qu'on vienne encore nous dire qu'au moment où *un admirable élan* se révèle dans une population pour défendre une cause juste et nationale, une *haute prérogative* s'interpose pour *arrêter cet élan* patriotique et en *altérer la portée,* nous dirons que cela ne peut pas être, et partant que *cela n'est pas.* Certes ce serait un étrange malheur si, au nom des qualités de gouvernement qu'on a montrées, on pouvait être accusé de tomber dans leur excès contraire, et de les pratiquer à outrance et sans discernement des circonstances et des époques. Singulière logique ! Parce qu'une *intelligence supérieure* aurait compris que le bienfait de la paix ne devait pas être sacrifié à des nécessités problématiques, ou à des inspirations plus généreuses que réfléchies, il faudrait la croire *inféodée à perpétuité à un système,* et supposer qu'elle ne saura pas reconnaître le moment où *les exigences de l'honneur national* réclament une autre attitude et d'autres déterminations. Nous avons dit dès le premier jour où la rumeur d'une atteinte portée à notre considération et à notre droit s'est répandue, qu'une *imposante unanimité d'adhésion* s'est ralliée aux mesures qui avaient dû être prises, et en cette occasion nous n'avons pas entendu parler d'une unanimité relative, mais d'une *unanimité ardente et absolue* qui n'admet, dans cette sorte de *levée en masse de la volonté nationale,* ni une seule *hésitation,* ni un seul *dissentiment.*

Ainsi, d'après le *Messager,* c'est le *Souverain,* c'est une *haute prérogative,* c'est une *intelligence supérieure* (qui ne veut pas *s'inféoder* à perpétuité au système de la paix à tout prix), c'est une *unanimité ardente et absolue* dans le gouvernement, c'est une *levée en masse de la volonté nationale,* qui crient : la guerre, la guerre ! Et l'on proscrirait ensuite ce cri !

Écoutez maintenant les journaux de M. Thiers, d'abord le *Temps.*

TEMPS (28 juillet) : — . . . . . . Comme l'esprit qui a dicté le traité est un esprit d'*hostilité* contre nous, il faut examiner si les quatre Puissances signataires sont bien en mesure de nous traiter avec le *dédain* qu'elles ont affecté dans cette circonstance. . . . . .
. . . . . L'on médite dans l'ombre un traité d'où dépend la paix de l'Europe ; l'on entretient dans une erreur calculée notre diplomatie, qui cependant n'a pas été prise au dépourvu ; et on lui communique

un arrangement auquel on ne l'a pas mis en demeure de concourir, comme si la France était *effacée de la carte* du monde. Eh bien! il y a dans cette conduite autant de folie et d'imprévoyance que de *malveillance et d'injustice.* Il peut plaire à la Russie de *reconstituer la Sainte-Alliance;* il peut convenir à l'Autriche et à la Prusse de suivre la Russie comme ses *satellites*, et l'Angleterre peut se laisser séduire par la flatterie, égarer par la passion...... L'Europe est bien faible contre nous. Elle peut essayer de jouer avec nous le terrible *jeu de la guerre :* nous jouerons avec elle le formidable *jeu des révolutions.* Que si l'on nous pousse à promener de nouveau le drapeau tricolore de capitale en capitale, nous ne le ferons plus cette fois pour accumuler contre nous les représailles et l'esprit d'indépendance des Peuples, mais bien plutôt pour favoriser leur affranchissement, et nous assurer par là leur concours et leur alliance. Aux Gouvernements seuls s'attaqueront nos armes; aux Nations s'ouvriront nos bras et nos cœurs...... Il faut établir une distinction entre le Peuple anglais et son Gouvernement. L'alliance Anglo-française, nous l'avons dit vingt fois, est indissoluble de Peuple à Peuple; elle survivra aux Ministères qui passent, aux règnes qui se succèdent : ce n'est donc pas à la Nation anglaise que nous devons nous en prendre du manque de foi et de bienveillance qu'accuse si hautement l'*inique convention* de Londres : aussi cette convention est-elle à nos yeux comme nulle et non avenue......

Ainsi c'est la Coalition, c'est la Sainte-Alliance, c'est la guerre!

Écoutez deux articles écrits sous l'inspiration de M. Thiers!

REVUE DES DEUX MONDES (1er août) : — La France s'intéresse à Méhémet, disait lord Palmerston; elle ne veut pas agir contre lui : mais elle *laissera faire;* elle fera entendre quelques plaintes, elle nous enverra une note. Avant que ces communications soient accomplies, que les explications soient données, l'affaire *sera, terminée* et tout sera dit. C'est ainsi que les choses se sont passées lors des affaires de *Modène,* de *Bologne*, de *Francfort*.... .

Le noble lord nous croit inféodés au système de la paix... *Les bras de la France sont longs*, et le jour où, malgré son amour du travail et du repos, on la forcerait à accepter la lutte, ce jour là elle saurait fermer les ateliers de la paix pour *ouvrir les ateliers de la*

guerre ; ce jour-là, il n'y aurait plus en France ni opinions diverses, ni discussions, ni parti ; ce jour-là, qu'on le sache, *la France unanime prendra ses points d'appui partout.*

REVUE DES DEUX MONDES (15 août) : — ...... Les nouveaux Alliés ont imaginé que la France se bornerait humblement au rôle de spectatrice ; qu'elle laisserait écrire dans l'histoire du XIXe siècle ces paroles : La France, après les guerres de la Révolution et de l'Empire, et un repos de vingt-cinq ans, vit l'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Autriche, régler seules les affaires de l'Orient, et se contenta de leur dire que c'étaient des façons peu courtoises......

Il méconnaîtrait complétement la France celui qui penserait qu'elle se résignera à un rôle subalterne et indigne d'elle. Disons plus : quels que fussent les hommes assis au pouvoir, *nulle force humaine ne pourrait les y maintenir*, le jour où ils faibliraient sous le poids de cette mission nationale, le jour où la Couronne ne trouverait pas en eux un conseil et un instrument proportionnés à la grandeur des événements......

C'est bien la guerre ! — Mais écoutez M. Thiers écrivant, dit-on, lui-même.

REVUE DES DEUX MONDES (15 août) : — Jamais la proposition de céder l'Égypte *héréditairement*, la Syrie *viagèrement*, n'a été faite ; jamais le cabinet français n'a eu à la refuser......

Une chose fort grave : l'Angleterre, après dix années d'alliance, quitte la France pour la Russie, et s'en va tenter de résoudre, avec les adversaires plus ou mois avoués de la France et même de l'Angleterre, *la plus grande question du temps.* — La France est exclue d'une question qui comprend tous les intérêts de la Méditerranée à la fois ; elle en est exclue quand l'Autriche, qui a Trieste dans cette mer, quand la Prusse, qui n'y a rien, sont appelées à la traiter ! — La France, en outre, se trouve seule en présence des Puissances du Nord, toujours au fond *ennemies de sa Révolution ;* et elle n'a plus avec elle l'Angleterre pour conjurer leur mauvais vouloir. Qu'a dû faire la France dans cette position ? Que doit-elle faire encore ? S'agit-il de menacer, de faire du bruit, d'agiter les esprits, en un mot de tenir la conduite des faux braves ? Non. La France doit se souvenir que, même étant seule, elle a tenu tête à l'Europe ; elle doit se rappeler que, même étant seule, elle peut défendre *sa Révolution,* si c'est sa Révolution qu'on *me-*

nace, ou *ses intérêts*, si c'est à ses intérêts qu'on en veut dans la Méditerranée; elle doit se mettre en mesure sans bruit et sans jactance.

Tout le monde lui dit : mais nous ne voulons pas la guerre. Soit ; si vous ne la voulez pas, ne faites pas ce qui pourrait l'amener.

La France doit armer sans ostentation, mais avec une volonté efficace; puis, comme l'on dit, elle *verra venir*. C'est aux Puissances à voir ce qu'il faut penser de tout cela, et à se demander si, s'étant trompées sur les premières conséquences, elles ne pourraient pas se tromper sur les dernières.

Ainsi, c'est M. Thiers (celui que tout-à-l'heure on transformait en dictateur, en génie, presque en Dieu) qui le proclame, la question d'Orient est *la plus grande question du temps*; c'est une Coalition *ennemie de la Révolution* qui vient de faire le traité; c'est la guerre! — Écoutez le *Constitutionnel* !

CONSTITUTIONNEL (27 et 28 juillet) : — . . . . . . Si l'Angleterre était réellement intéressée à traiter la Porte et l'Egypte comme les Congrès de Leybach et de Vérone ont traité l'Espagne, le Piémont, Naples, le premier, le plus impérieux devoir de la France serait de *rompre* sur-le-champ avec le Gouvernement anglais. . . . . .

Voilà donc la France *isolée* : cela est grave, mais cela l'est pour tout le monde. Ce n'est pas la France que cet événement doit le plus inquiéter. Elle est restée inviolablement attachée à la politique de Neutralité, c'est-à-dire de la Paix. Les quatre Puissances rendent, autant qu'elles le peuvent, tout arrangement *impossible*. Elles prétendent retirer au Pacha les trois quarts de la Syrie, et lui donnent moins que Mamouth ne lui donnait avant la bataille de Nezib. Ces propositions sont *dérisoires*. Si Méhémet ne les accepte pas, s'il prend l'offensive contre le Sultan, la responsabilité de cette œuvre et de ses conséquences retombera sur ceux qui l'auront poussé à ces extrémités, bien funestes à l'équilibre de l'Europe. La France doit prévoir dès à présent ces grandes éventualités ; elle ne verrait pas de sang-froid une main sur l'Empire turc. Toute seule qu'elle est, elle a une puissanee immense, une puissance matérielle et morale. Sa puissance matérielle, elle consiste dans une population admirable par une unanimité compacte, par sa passion pour la gloire des armes, pour la grandeur appuyée

de la justice ; elle consiste dans les plus belles finances du monde, dans les 200 millions de la réserve accumulés à la Banque, dans les 90 millions de son amortissement, dans les 150 millions distribués par le budget aux travaux de la paix et dont on peut appliquer les deux tiers aux besoins de la guerre, dans 2 milliards de forêts royales dont l'aliénation bien ménagée peut fournir 200 millions par an, dans les 300 millions que son budget alloue aux dépenses actuelles du département de la Guerre. Sans emprunt et même sans aliénation de bois, la France aurait aujourd'hui 6 à 700 millions pour tenir tête à ses ennemis. — Elle a de plus sa puissance morale. Cette puissance réside dans la *sympathie et l'approbation des Peuples* ; mais pour que la France méritât cette approbation, il fallait qu'elle ne mît aucun tort de son côté : c'est ce qu'elle a fait. Forte de ses ressources et de l'opinion publique, la France n'a rien à craindre de son isolement. Mais, dès ce moment même, le Gouvernement a des *précautions* à prendre ; nous sommes *très certains qu'il les prendra*. Quelles que puissent être les conséquences d'une conduite *énergique* dans ses moyens, mais juste dans sa cause, *il ne souffrira jamais* pour la France aucune perte d'intérêt ou d'honneur.

CONSTITUTIONNEL (1er août) : — . . . . . . Ainsi, il est certain que l'opiniâtre conduite d'un Ministre aveugle (Palmerston) rendait la *rupture inévitable ;* aucun Ministère français n'aurait pu se dérober à cet événement. . . . . .

Il faut le reconnaître, il y avait en France deux politiques : une pour les alliances, et celle de l'isolement. Dans les deux politiques la France a une grande force. Avec la politique des alliances, elle agit diplomatiquement ; elle a au moins deux voix pour elle dans toute conférence européenne ; elle amène naturellement les Puissances à transiger. Avec la politique d'isolement, elle a aussi une grande puissance ; mais cette puissance est redoutable. Son moyen : c'est la *Force*. Si les Cabinets qui agissent en dehors d'elle veulent prendre une détermination qui attaque ses intérêts ou son honneur, elle ne peut en suspendre l'exécution qu'en faisant briller aux yeux de ses adversaires les *armes terribles* dont elle dispose, sa *belliqueuse Population* et ses *principes*. — M. Thiers, il y a sept mois, exposait que la France tenait dans sa main les deux politiques ; il s'est naturellement prononcé pour celle des alliances ; aujourd'hui il prend avec une énergique activité les mesures que sa dignité lui commande, et, quoi qu'il arrive, il sera *prêt à faire face à tous les événements*.

CONSTITUTIONNEL (5 août) : —...... La force de la France dans cette lutte, ce ne sont pas seulement ses Armées, c'est encore la *sympathie des Peuples*. Dire que la France a non seulement pour elle ses soldats mais ses *principes*, ce n'est pas une menace, c'est un fait connu du Monde entier. Ne nous serait-il pas permis de rappeler à nos voisins que M. Canning se représentait du haut de la tribune comme pouvant ouvrir l'antre d'Éole, et qu'il menaçait les Gouvernements de pouvoir déchaîner sur eux les tempêtes? Nous ne faisons pas comme M. Canning, quoique nous fussions plus en droit que lui de le faire; car la clef de cet antre des tempêtes, elle n'est pas dans la main de l'Angleterre, et elle pourrait être dans celle de la France; car la situation dans laquelle parlait M. Canning ne comportait pas cette politique formidable; et il est telle situation dans laquelle on placerait la France qui la comporterait......

C'est bien toujours la guerre pour le *Constitutionnel*, quoiqu'il ait la faiblesse de dire ensuite :

Palmerston s'est expliqué. S'il reste encore quelques nuages, ses intentions sont *excellentes*; il *regrette* les malentendus entre les deux pays.

Le *Courrier Français* dit, au contraire, que le Peuple anglais accuse Palmerston de *trahir* l'Angleterre, et d'avoir *vendu* Constantinople à la Russie. — Pour le *Courrier*, c'est aussi la guerre.

COURRIER FRANÇAIS (2 août) : — Le traité de Londres a reconstitué sur des bases fragiles, il est vrai, et moins sur des principes que sur des intérêts, la *Sainte-Alliance de* 1815. — Aujourd'hui comme alors, la France est exclue; c'est à elle que l'on en veut, *sous d'autres noms*. La France doit armer et veiller. C'est aux Puissances à ne pas la mettre dans la nécessité d'aller au-delà. Nous serons fermes : que les autres soient prudents !

COURRIER FRANÇAIS (5 août) : — Quand lord Palmerston conduirait par la main les Russes à Constantinople, l'occupation des rivages du Bosphore par une armée Moscovite serait-elle un danger auquel l'Europe pût s'habituer? Nous n'hésitons pas à dire que les Russes à Constantinople, *c'est la guerre*, c'est la *guerre à outrance;* comme l'écrivait aujourd'hui un ancien Président de la Chambre

des députés. L'opinion de lord Palmerston peut différer de la nôtre sur ce point ; mais que l'on y prenne garde ; car la nécessité le veut : une armée Russe à Constantinople amènerait infailliblement une armée Française sur le Rhin. . . . .

Écoutez maintenant le *Siècle :*

SIÈCLE (26 et 28 juillet) : — Cette convention, s'il est vrai qu'elle ait été signée à l'insu de la France, est un *outrage* à notre Gouvernement. . . . . Qu'on ne se hâte point de parler au nom de la France, d'une attitude passive : il se peut qu'une *action prompte, énergique*, *serve* mieux les intérêts qu'on doit protéger ; et la France, à bout de générosité, lasse de déceptions, forte de son droit, *ne reculera* certainement devant aucune des nécessités qui pourront lui apparaître dans la lutte dont une imprudente *provocation* donne le signal.— Il y a des traités que la France a pu subir au jour de ses désastres, lorsque, épuisée et sanglante, elle avait à se défendre à l'intérieur contre des traîtres, au-dehors contre les Peuples dont le soulèvement poussait les Rois devant eux. Aujourd'hui, grâce à Dieu, elle n'est plus la même : le sang s'est renouvelé dans ses veines, et il y circule plus abondant que jamais ; ce n'est plus d'épuisement qu'elle succombe, mais d'une *trop longue inertie.* Elle a vengé, il y a dix ans, une de ses injures ; il en est une autre qui lui pèse encore sur le cœur ; et puisqu'on la lui rappelle, puisqu'on parodie les vieilles Ligues, au milieu de tant d'intérêts nouveaux, puisqu'on ne tient compte ni de sa modération, ni de la justice de sa cause ; puisqu'on recommence à comploter contre elle en tâchant de l'isoler ; elle rendra *menace pour menace, défi pour défi*, et s'il le faut GUERRE POUR GUERRE. *La Révolution*, si elle est provoquée, se présentera, en face de *l'Aristocratie européenne* et des Cabinets absolus, avec toutes ses forces, dans toute sa dignité. Quelles que soient dès lors les inimitiés ou les embûches qui l'attendent, elle n'a rien à craindre de l'avenir.

Que la France arme donc, il le faut ; qu'on appelle et qu'on organise la réserve ; que notre marine, déjà formidable et prête à tout événement, voie encore élargir ses cadres : il s'agit de notre *dignité* et de notre *puissance*. Le pays ne craint point les sacrifices pour une telle cause : demandez son or et son sang, il les donnera ; mais vous, gardez son honneur ; maintenez son influence en Europe ; ne souffrez pas que, parce qu'elle est tombée une fois, épuisée, haletante, perdant ses forces et son sang par mille blessures, après vingt-cinq ans de guerre, et abusée encore sur son avenir, on se

croie aujourd'hui autorisé à lui jeter la *provocation* et l'*outrage*. Mieux vaudrait pour elle une guerre aussi longue, autant de coalitions à vaincre, tous les désastres de 1815 fondant à la fois sur son territoire, que si de son propre consentement sa *voix cessait d'être comptée* dans le conseil des nations.

SIÈCLE (1er août) : — . . . . . . Quand il y aurait eu, dans la forme du traité, pour le représentant de la France, tous les égards dont on a manqué, les faits au fond en seraient ils moins graves? n'est-ce pas d'une *question européenne* qu'il s'agit; et la prétention de l'Angleterre et de la Russie n'est-elle pas de la résoudre de concert avec la Prusse et l'Autriche sans le concours du Gouvernement français?—C'est là, qu'on le sache bien, ce que nous ne souffrirons jamais. Cette prétention vise directement à faire déchoir la France du rang qu'elle occupe, et cela de son consentement propre. Mieux vaut cent fois pour elle, nous le répéterons aussi souvent qu'il le faudra, soutenir vingt ans de guerre contre les Coalitions renaissantes de l'Europe; car enfin, vaincue, terrassée, elle serait encore *honorée* parmi les peuples, et *respectée* de ses ennemis; mais si elle se dégradait de ses propres mains; si elle se pliait à ce rôle passif et inerte que la *nouvelle Sainte-Alliance* ose lui assigner; si elle n'intervenait que par de stériles doléances dans les affaires du monde; elle n'en serait pas plus puissante apparemment; et que deviendrait alors cette *couronne de gloire* qu'elle a si noblement portée à travers les vieux âges de la monarchie, comme à l'époque héroïque de la Révolution et de l'Empire?

Le *Siècle* (c'est-à-dire *M. Thiers*) crie donc *la guerre! la guerre!*

Les protestations de lord Palmerston envers la France ne le désarmeront pas.

SIÈCLE (10 août) : — En réponse au discours de lord Palmerston, le *Siècle* dit : « Du reste, nous le répétons, les plus belles protestations du monde n'effacent pas l'*offense :* les faits restent. Des menaces ont été dirigées contre notre allié. Et nous irions nous jeter en aveugle au-devant de cette alliance anglaise faussée et rompue! Non, il ne sera pas dit que les représentants des quatre Puissances, au sortir de leurs conciliabules clandestins, se riront de notre crédulité. Nous garderons, au fond de notre cœur, notre blessure; et nous crierons à la France de se tenir prête, se fiant à son

épée plutôt qu'à la foi douteuse des amis dont elle a éprouvé l'inconstance.

Ainsi, la guerre, toujours la guerre! — C'est encore le cri du *Capitole* et de *la Gazette :*

CAPITOLE (27 juillet) : —...... Pour éloigner la guerre, alors même qu'elle est *indispensable à l'honneur*, les partisans de la paix à tout prix ont voulu présenter sa rupture comme le signal de la ruine pour la richesse nationale. C'est un *mensonge*. La guerre déplace les intérêts plutôt qu'elle ne les détruit...... La guerre doit être évitée : la sagesse le veut ; mais on doit la provoquer quand les paix sont factices, c'est-à-dire quand personne n'ajoute foi à leur durée. Cet état n'est-il pas celui de la France et de l'Europe de 1840 ?

GAZETTE (28 juillet) : — ...... C'est un fait de la plus haute gravité que l'acte des quatre Puissances contre le pacha d'Egypte. On peut dire qu'en ce moment une *Coalition* est formée *contre la France*, et que l'Europe commence la guerre à M. Thiers, comme *en* 1813 *et en* 1815 elle fit la guerre à Bonaparte. Seulement, nous allons avoir une *lutte politique* au lieu d'une Coalition armée ; et la France va se trouver de nouveau mise au *ban de l'Europe !*

NATIONAL (28 juillet) : — Oseriez-vous, seulement pendant vingt-quatre heures, dégarnir Paris? et quand vous êtes aussi tremblants pour votre existence, vous osez parler de guerre ! Non, non ! vous ne la ferez pas ; vous ferez des démonstrations pour l'éviter ; vous vous servirez encore de ces vibrations de l'indignation publique pour faire reculer la Prusse et l'Autriche ; vous pousserez par l'intrigue au renversement de lord Palmerston ; vous resterez dans la diplomatie ; vous ne toucherez pas à l'épée de la France. Mais la France vous connaît désormais ; elle sait qu'avec vous elle est exposée à tous les outrages, et elle ne veut pas être outragée. Elle sait par son histoire ce dont elle est capable quand elle s'appartient ; mais elle sait aussi que vous êtes le plus grand obstacle aux élans de son courage et à l'émancipation de ses enfants. Les conditions de la guerre, d'une guerre inévitable, nous les connaissons tous, et vous aussi, peut-être... C'est pour cela qu'il vous est défendu de la tenter.

Nous n'examinons pas si ce langage est adroit et politique ; mais les faits en prouvent la vérité, comme de ce qui suit ; et quelle accusation !

NATIONAL (31 juillet) : ...... Si la Prusse et l'Autriche ne ratifient pas le traité , elles feront leurs conditions ; elles exigeront de la France de nouvelles garanties de sagesse ; elles exigeront du Gouvernement de nouvelles preuves d'amitié. Ces preuves , elles seront faites au détriment de la Révolution. Au bout du traité Brunow, il n'y a pas seulement la chute du ministère Thiers : il y a de plus un cabinet conservateur , violent peut-être, réactionnaire assurément. Ce n'est pas la guerre entre les Monarchies qu'on médite ; c'est la guerre des Monarchies contre la Révolution qu'on veut reprendre et recontinuer.

Ecoutez encore des cris de guerre !

CONSTITUTIONNEL (18 août) : — ...... Y a-t-il une Puissance au monde qui soit en état d'empêcher Méhémet de franchir le Taurus ? Or, la marche de Méhémet amène l'intervention Russe. Nous ne savons trop où les Anglais pourront prendre pied ; mais l'occupation de Constantinople par les Russes, une tentative des Anglais en Egypte ou en Syrie , est-ce l'intégrité de l'Empire turc ? C'est *le feu mis à toute l'Europe*. Eh bien ! Méhémet est en quelque sorte placé sur le baril de poudre qui peut tout embraser. Qu'on le pousse à bout, et il est homme à s'ensevelir sous des ruines qui n'écraseront pas que lui.

CONSTITUTIONNEL (19 août) : — ...... Les Journaux étrangers auxquels nous répondons connaissent bien mal l'état de l'opinion publique en France, s'ils se figurent que la modération de notre pays est de la faiblesse, et qu'il *supporterait des indignités pour éviter la Guerre*. Sur quoi donc jugent-ils la France ? est-ce par hasard sur les alarmes de la Bourse ? qu'ils ne s'y trompent pas, les cœurs français ne s'effraient pas si vite que les capitaux.... L'intention du Gouvernement n'est point de s'en tenir aux moyens *comminatoires*, ni de chercher une formule pour *capituler*. La guerre générale est une calamité pour tout le monde ; mais *la France la craint moins que personne* ; elle ne menace pas, elle n'injurie pas ; *elle expose son droit et arme* ! . . . . .

CONSTITUTIONNEL (28 août) : — . . . . . . Dans tous les cas, si les Puissances ont devancé l'époque pour ainsi dire légale de

l'exécution, elles n'auront pas devancé, nous en avons la confiance, les mesures de *précaution* que le Gouvernement avait à prendre pour toutes les éventualités.

COURRIER FRANÇAIS (21 août) : —. . . . . . *Le Roi et les Ministres seraient indignes* de la haute position que le suffrage public leur a confiée, s'ils pouvaient hésiter un seul instant à s'associer aux sentiments qui éclatent partout autour d'eux. Les armements de la France sont autre chose que des phrases, et le Pouvoir qui préside à nos relations internationales sait bien que l'on attend de lui qu'il périsse plutôt que de se rendre ou de s'humilier. . . . . .

DÉBATS (21 août) : — . . . . . . Mais nous n'hésitons pas à le dire : dans la chaleur avec laquelle le *pays tout entier* s'est prononcé *d'une seule voix* contre ce traité, dans la commotion subite et extraordinaire que les masses elles-mêmes en ont ressenti, il y a eu autre chose que le sentiment des dangers éloignés que notre influence pouvait courir sur les bords du Nil ou à Constantinople. Ce qui a frappé tous les yeux, ce n'est pas même l'éventualité d'un partage de l'Orient, résultat possible et *condition secrète* peut-être du traité de Londres; c'est *sur le Rhin* que l'attention publique s'est immédiatement reportée. Oui, dans cette subite défection de l'Angleterre, dans cette alliance imprévue du seul pays sur lequel nous croyions pouvoir compter avec les Puissances du Nord, à tort ou à raison, la France a vu le germe d'une *nouvelle coalition*; elle a pensé qu'on en voulait à sa *grandeur*, à sa *liberté*, à sa *Révolution*. Elle a senti que, pour prix de sa modération, on ne lui jetait pas sans dessein une *insulte*, un *défi*, et qu'en l'isolant pour ainsi dire dans le monde, c'était elle qu'on commençait par *bloquer*, ses principes, ses institutions, son esprit démocratique et son gouvernement national. Elle s'est dit que le traité de Londres, en détachant tout-à-coup l'Angleterre de notre alliance, anéantissait en quelque sorte les dix années de paix dues à notre sagesse, et nous *rejetait au lendemain de la Révolution de juillet*. Elle a cru comprendre que le mauvais vouloir des Puissances, plutôt comprimé qu'éteint, saisissait cette occasion d'éclater. Sans s'occuper des termes et de la forme extérieure du traité, c'est son sens intime, sa signification mystérieuse, qu'on a cherché à pénétrer. Tous les prétextes ont paru vains et ridicules. Un fait, un seul fait a saisi sur-le-champ tous les esprits : la *France laissée* seule en face des Puissances du Nord *coalisées* avec l'Angleterre !

Nous rendons compte de l'impression générale. Nous expliquons

la cause du mouvement extraordinaire que la nouvelle du traité de Londres a produit en France, mouvement du reste qui *honorera*, quoi qu'il arrive, notre pays. . . . . .

Ce serait toute autre chose dans le cas où l'esprit public aurait rencontré juste en supposant sous ce traité le dessein secret d'humilier la France, de l'intimider, de l'isoler, d'organiser contre elle, contre sa puissance et ses principes, une espèce de *blocus européen.* Un peu plus tôt ou un peu plus tard, la guerre éclaterait, et une guerre terrible; car la France risquera certainement tout plutôt que de souffrir qu'on se mêle de ses affaires intérieures......

Si c'est la France que le traité de Londres menace secrètement, si c'est elle qu'on veut faire rentrer dans le devoir, *la guerre est infaillible;* la France défendra jusqu'à la dernière goutte de son sang ses droits, son *indépendance*, sa *Révolution*. . . . . .

Hé bien, *Journal des Débats*, demandez maintenant qu'on fusille et qu'on mitraille ceux qu'ici vous provoquez à l'honneur de défendre la Révolution menacée! —*La Presse* n'est pas moins provocatrice à la guerre.

LA PRESSE (30 août) : — ...... Nous avons perdu un temps précieux pour la paix; que *nous n'en perdions pas un plus précieux encore pour la guerre.* S'il ne dépend plus de l'Autriche et de l'Angleterre de l'empêcher, à quoi bon les négociations tardives qui *déconcertent le courage national* et humilient la fierté de notre premier mouvement? Nous en avons eu l'inconvénient; ayons-en au moins l'avantage.

Mais nous allons voir une ardeur belliqueuse bien autrement entraînante et contagieuse. Ecoutez un journal ami de la Cour et qui se dit bien instruit de ce qui s'y passe :

UNIVERS RELIGIEUX (29 août) : — En arrivant d'Eu à Saint Cloud, le Roi a reçu le corps diplomatique; l'ambassadeur de Prusse a dit :

« Le roi mon maître me charge de vous exprimer l'espoir que rien ne sera changé dans les relations d'amitié de la France et de la Prusse. — Louis-Philippe a répondu : « Le roi votre maître, » monsieur l'ambassadeur, prend de *singuliers moyens* pour me » donner des témoignages de bonne amitié! il signe un traité ou» TRAGEANT pour la France ! il se met à la merci d'un *cerveau* » *brûlé*, comme celui de lord Palmerston, pour *troubler la paix*

» du monde! et vos journaux censurés de l'Allemagne s'évertuent à me représenter comme *décidé à me soumettre à la* » *paix à tout prix*! Eh bien! monsieur l'ambassadeur, je vous » charge de dire à votre maître qu'on s'abuse étrangement sur » *mes sentiments*; et je *prouverai à l'Europe* que je suis le Roi » des Français! »

A l'ambassadeur d'Autriche, le Roi adressa aussi ces paroles :

« J'avais cru l'Europe assez sage pour ne pas *jouer la paix* du » monde sur un coup de tête; mais je vois que je me suis trompé. » Dites à M. de Metternich, M. l'ambassadeur, que je l'avais regardé » jusqu'à ce jour comme le premier homme d'État de l'Europe, et » qu'il me force à reconnaître que je l'avais flatté. J'avais compté » sur lui pour m'aider à *sauver la paix* du monde, mais je ne me fie » plus qu'à *l'épée de la France!*..... »

M. Rotschild étonné passa chez la Reine, pour la prier de calmer l'*irritation du Roi.*— « Quand le roi, répondit la reine, *a une ligne* » *de conduite fermement arrêtée*, je ne cherche jamais à l'en faire » changer; et d'ailleurs je *partage tous ses sentiments.* L'Europe » n'a tenu aucun compte de tous nos sacrifices, de toutes nos souf- » frances pour le maintien de la paix; et aujourd'hui, elle nous ou- » trage, en voulant nous présenter comme *décidés à subir la paix* » *à tout prix*; cela ne sera pas! Ne comptez nullement sur moi, » monsieur le baron, pour intervenir auprès du Roi. »

L'*Univers* ajoute : « Nous sommes en mesure de garantir la parfaite authenticité de ces renseignements : ils sont assez importants pour qu'il soit *nécessaire*, dans les circonstances actuelles, de les faire connaître. »

Bientôt, nous entendrons M. Thiers et tous ses journaux confirmer et rendre indubitable cette importante révélation. Comment alors est-il équitablement et moralement possible à qui que ce soit sur la terre de flétrir et de proscrire comme factieux, révolutionnaires, démagogues, anarchistes et brigands, les gouvernés dont tout le crime est de se laisser enflammer par la voix du chef de l'Etat, ordinairement si pacifique et devenu si belliqueux!

Et voyez comme M. *Thiers* confirme ces paroles!

REVUE DES DEUX MONDES (1er septembre) : — ...... La France aime la paix; mais le jour où l'honneur et le droit le lui commanderaient, elle ferait la guerre comme la France peut la

faire, et là où la France a le plus d'intérêt à la faire; elle ne se laisserait pas assigner un champ de bataille, elle le choisirait. L'Europe ne l'ignore pas; et si quelques doutes lui restaient encore, ces doutes seront dissipés, nous le pensons, par *quelques paroles qui ont été dites en haut lieu*, par ces paroles nobles et vives, par ces paroles si françaises et à la fois si utiles à l'Europe. Nous voudrions pouvoir dire tout ce qu'il y a dans ces *paroles augustes* de raison, de fermeté patriotique, de dignité nationale. La Couronne, le Pays, le Cabinet sont unanimes, également fermes et modérés, également calmes et résolus.

Écoutez aussi le *Constitutionnel!*

CONSTITUTIONNEL (1er septembre): — ...... Au moment où l'*immense majorité* du pays se prononce avec tant d'énergie contre le Traité de Londres, quand personne en France ne voudrait *maintenir la paix au prix d'une humiliation*, il nous a paru utile à la Royauté, utile au pays, utile à l'Europe même, de bien faire voir que *le Roi sympathise pleinement avec le sentiment national*, et que son concours le plus actif, le plus spontané, est acquis à la politique et aux actes du Gouvernement. Ce n'est pas là découvrir la Royauté, c'est au contraire lui rendre un légitime hommage et ajouter à la popularité du trône de Juillet. Savez-vous quand et comment la Royauté demeure découverte? c'est quand un Cabinet pusillanime, sans influence personnelle et sans moyens d'action sur les Chambres, abrite son impopularité derrière le manteau royal; c'est lorsqu'on fait remonter jusqu'au Roi la responsabilité de certaines mesures qui provoquent l'animadversion du pays: mais *associer le Roi au vœu national*, constater sa *ferme attitude* vis-à-vis de l'Étranger, c'est honorer et grandir le trône, c'est accroître sa force et la nôtre. Ce qui importe, c'est que le pays soit bien convaincu que *la Royauté* qu'il s'est donnée *n'accepte pas plus que lui une situation équivoque*, et qu'elle est comme lui *prête à tous les événements*.

CONSTITUTIONNEL (12 septembre): — ...... Si les actes répondent aux paroles, la Note des Puissances signifie qu'elles ne reculeront pas, même devant des mesures susceptibles de provoquer une conflagration européenne. — Nous avons remarqué ces paroles outrecuidantes: *Qui est-ce qui oserait braver les Puissances? qui oserait s'opposer à l'exécution de leurs arrêts?* Si les Gouvernements, représentés par les quatre Consuls généraux, ont ou-

blié qu'il y a une France dans le Monde, nous avons l'espoir qu'il se trouvera quelqu'un pour les en faire ressouvenir. Dejà les violations commises contre le droit des gens par l'Amiral Napier ont provoqué d'énergiques représentations de la part du Gouvernement français. Mais si les Puissances allaient plus loin ; si, mettant le pied sur les territoires turcs, elles passaient d'une protection apparente à un acte réel de partage, alors ce ne serait plus par des *Notes diplomatiques* que la France aurait à protester, mais par des *actes*......

CONSTITUTIONNEL (14 sept.) : —...... Mais de bonne foi, l'énergique volonté qu'a le Gouvernement de soutenir dignement l'honneur et les intérêts de la France n'est-elle pas écrite dans tous ses actes, dans ces levées d'hommes, dans ces préparatifs de toute nature, dans ces ordonnances de crédits extraordinaires, pour lesquels il engage courageusement sa responsabilité ? Comment ! il y aurait des Ministres capables de dépenser les millions de la France pour acheter.... quoi ? LA HONTE....! LA HONTE ! Ce serait bien le moins de l'avoir pour rien. Les sacrifices que le Gouvernement impose au pays sont *l'irrévocable engagement de sauver ses intérêts et son honneur !*

COURRIER FRANÇAIS (3 septembre) : —...... Il nous répugnait trop de croire que les quatre Puissances, venant à s'unir pour une cause dont elles plaidaient la justice devant l'Europe, commenceraient par mettre de côté tout scrupule, et se conduiraient *comme une troupe de forbans.* Nous voyons bien maintenant que l'Angleterre entre à pleines voiles dans la Coalition des Puissances absolutistes ; car c'est l'esprit de Pitt qui revit en elle, cet *esprit machiavélique et froidement barbare* qui vendrait la morale, le droit, l'honneur pour un peu d'or. — Nous ignorons si le sang anglais a coulé dans cette expédition, quoique les Egyptiens aient bravement résisté ; mais qu'il soit permis à la presse française de s'écrier comme Sheridan : « *L'honneur anglais a coulé par tous les pores.* »......

COURRIER FRANÇAIS (11 septembre) : — « *Qui oserait braver les Puissances*, ont dit leurs quatre consuls? » C'est là une grande phrase, et peut-être la plus complète expression de l'orgueil humain. Ne craint-on pas que la France ne réponde comme Médée :
» Moi, moi, vous dis-je et c'est assez ! »......

COMMERCE (4 sept.) : — Quel honneur pour nous, à qui le le *Morning-post* a déclaré que nous avons reçu un *soufflet*, qui l'avons avoué et reconnu, qui l'avons reçu bien effectivement, d'entendre notre gouvernement signifier qu'il ne voit pas d'inconvénient d'en attendre un second !

SIÈCLE (8 septembre) : — ...... Si l'Angleterre, après l'exécution heureuse du coup de main qu'elle médite, venait nous parler de son alliance, comme elle le fait aujourd'hui dans les notes de lord Palmerston, il n'y aurait que le *canon* qui pût répondre à cette insolence. Pourquoi ? n'est-ce pas que tout le monde sent que la France alors serait *humiliée* comme d'une défaite qu'elle aurait subie ? Depuis la signature du traité de Londres, le nom de France est en face de l'Angleterre et de la Russie, et elle ne souffrira pas que son nom soit *insulté*.

SIÈCLE (11 septembre) : — ...... Ce qui est sérieux dans la note remise au pacha, c'est la déclaration formelle que les stipulations du 15 juillet seront *inaltérables et irrévocables* ; c'est la menace exécutée par avance des mesures coërcitives ; c'est surtout cette interpellation insolente qu'on lui adresse, en lui signifiant les décisions des quatre Puissances : QUI OSERAIT LES BRAVER ? Paroles fanfaronnes et injurieuses que la France aurait bien su comprendre, quand même les consuls des cours coalisées n'auraient pas eu soin d'expliquer à qui ils voulaient faire allusion. C'est trop de moitié, c'est une raison pour que le gouvernement se tienne prêt à montrer à ses *ennemis* qu'il ne suffit pas d'être quatre contre un pour faire peur à la France.

SIÈCLE (19 septembre) : ...... Nous espérons alors que le ministère ne nous parlera plus de son respect pour les traités de 1815 : le sentiment national l'aurait absout de les briser, même sans provocations : mais aujourd'hui, et après tant de violations dirigées toutes contre nous, ses scrupules ressembleraient à de la pusillanimité.

LA PRESSE (13 septembre) : — Voici comment M. Lamartine résume les griefs de la France contre M. Thiers : « Le Ministère du 1er mars a jeté la France dans *l'isolement ;* il a par cet isolement *aigri le patriotisme* et remué les cendres du *volcan de* 1792. Une Nation isolée est nécessairement *ombrageuse et armée.* — Il a livré l'Asie centrale à la Russie et à l'Angleterre ; — il a négocié à coups de

millions et de levées d'hommes, au lieu de négocier avec les Notes et la parole de la France ; — il a dépensé 70 millions en armements peut-être inutiles ; — il a enlevé 100,000 ouvriers à l'industrie, à l'agriculture, aux familles ; — il a suspendu indéfiniment pour plus de 400 millions d'affaires ; — il a fait solder à la Bourse. par des oscillations désordonnées, pour plus de 50 millions de différences ; — enfin il a *abouti à une guerre sans alliés*, sans cause et sans fin. — Voilà la négociation du 1er mars telle que L'HISTOIRE L'ECRIRA.....

MESSAGER (25 septembre) : — Le *Morning-Chronicle* affirme que les agents français sont intervenus pour engager Méhémet à restreindre ses concessions à l'investiture de l'Egypte et à la possession viagère de la Syrie. — Nous sommes en mesure d'opposer à cette assertion la dénégation la plus absolue ; nous pouvons même ajouter que, sans les *vives instances des agents français*, les concessions de Méhémet-Ali n'auraient pas été portées *aussi loin*. Il demandait en effet qu'on lui laissât garder à titre viager, non seulement la Syrie, mais *la totalité du territoire* qu'il occupe en ce moment ; et ce n'est qu'après une *très forte résistance* qu'il s'est décidé à y renoncer. Les preuves de ce que nous avançons ici seront fournies aux deux Chambres.

REVUE DES DEUX MONDES (1er octobre) : — Evidemment la Russie avait une arrière pensée. A-t-elle voulu rompre l'alliance anglo-française uniquement pour le plaisir de la rompre ? L'alliance anglo-française ! Mais pour quiconque étudie à fond la question, il est évident que l'alliance anglo-française, c'est la paix ; que toute autre combinaison, quelle qu'elle soit, *c'est la guerre*. Il faut appeler les choses par leur nom : malheur à ceux qui se berceraient d'illusions ! En pareille matière, trop de confiance perd, *la méfiance sauve*......

L'alliance anglo-française une fois brisée, les chances sont complétement retournées ; ce qu'on pouvait auparavant parier pour la paix, on pourrait *maintenant le parier pour la guerre* avec les mêmes probabilités. Dès lors *il eût été stupide* de conserver, après le traité de Londres, la persuasion invincible du maintien de la paix. Quelque riche que soit en affection le cœur de l'Angleterre, il ne l'est pas assez pour suffire à la fois à la France et à la Russie.....

La France, si elle avait pu demeurer spectatrice impassible de pareils événements, aurait joué un rôle *plus déplorable que celui de Louis XV* assistant au partage de la Pologne......

Nous ne voulons pas le croire : la guerre comme la paix à tout prix sont au fond une seule et même chose : nous ne verrions du moins aucune différence quant aux résultats ; l'une et l'autre conduiraient au bouleversement du Pays. Confinée un moment dans la *paix avilissante*, la France *rebondirait bientôt vers la guerre révolutionnaire*. Il ne peut être question au sein des Chambres que d'une paix honorable ou d'une *guerre politique*; c'est sur ce terrain que se placeront, et ceux qui accuseront le Ministère d'impatience et d'audace, et ceux qui lui reprocheront sa retenue en la qualifiant de timidité.

Tout appelle donc la guerre. — Cependant Palmerston a remis à M. Thiers un deuxième *Memorandum*.

2me MÉMORANDUM PALMERSTON (31 août) : — La Grande-Bretagne veut *l'intégrité* et *l'indépendance* de l'Empire Ottoman, pour conserver *la paix* et *l'équilibre* européen.

La France a admis ces *principes*, et promis son concours, dans une dépêche du maréchal Soult du 17 juillet 1839, et dans une note du 27 juillet. Elle ne différait que sur les *moyens*. — Le premier projet n'accordait au Pacha que l'Égypte héréditaire. — Le 27 septembre 1839, la France demanda la Syrie héréditaire pour le Pacha. — L'Angleterre concéda la Basse-Syrie seulement, à condition que la France prendrait part aux mesures coërcitives. — La France refusa, et les Puissances passèrent outre. — Le comte Sébastiani répondit que les Puissances *échoueraient*, et invoqueraient l'intervention amicale de la France. — Les Puissances répliquèrent que le Traité serait *exécuté*, et qu'alors la France *ne refuserait plus son concours*.

A ce *Memorandum* de Palmerston, M. Thiers répond :

MÉMORANDUM THIERS (5 octobre) :— A l'origine, l'*Angleterre propose* à la France d'unir leurs deux flottes, de commander aux parties belligérantes la suspension des hostilités, et enfin de *forcer le passage* des Dardanelles si la lutte entre le Pacha et le Sultan avait amené les Russes à Constantinople.

Tout ce qu'on exigeait alors de Méhémet, c'était de ne *pas marcher sur Constantinople*, ce qui eût été une provocation à la Russie de lui disputer cette capitale ; c'était de ne pas devenir le vassal menaçant du trône de son maître. La France voulait surtout sub-

stituer au *protectorat* exclusif de la Russie, le *protectorat* commun des cinq grandes Puissances. C'est dans ce but qu'elle proposa *d'associer la Prusse, l'Autriche et la Russie* elle-même, à toutes les résolutions relatives à la question Turco-Egyptienne. Tout le monde voyait la question sous ce point de vue : *Empêcher* Ibrahim de menacer Constantinople, *dispenser* les Russes de secourir cette capitale. Ce projet souriait peu à la Russie, qui du reste se préoccupait beaucoup moins de *la question des limites que de la Liberté de la Porte dans ce Concordat.*

La dissidence entre la France et l'Angleterre se manifesta au sujet de la flotte turque, que le cabinet anglais voulait d'abord arracher de vive force au Pacha, projet auquel il renonça sur les observations de la France.

Elle continua sur la question des limites. La France prend en cette occasion les intérêts de la justice et se prononce pour l'*hérédité de l'Egypte et de la* SYRIE. Plus tard, la France se contente de la Syrie *viagère*. Quant aux autres concessions dont on parle, aucune dépêche ne mentionne que M. le comte Sébastiani ait été autorisé à proposer la délimitation contenue dans le Traité du 15 juillet, ou que spontanément il ait pris sur lui de la proposer. — Tout-à-coup, l'Autriche et la Prusse se prononcent pour celle des Puissances qui donnerait le plus de territoire au Sultan ; et la Russie, qui avait naguère repoussé toute intervention, adhérait à tout ce que voudrait l'Angleterre, et parlait de couvrir Constantinople par une armée de terre, pendant que *les flottes de l'Angleterre et de la France bloqueraient la Syrie.*

..... Il en résulte donc que : 1° L'*indépendance* et l'*intégrité* de l'Empire Ottoman ont été entendues, au début de la négociation, non pas comme une limite territoriale plus ou moins avantageuse entre le Sultan et le Vice-Roi, mais comme une garantie des cinq Cours contre une marche offensive de Méhémet-Ali, et contre la protection exclusive d'une seule des cinq Puissances.—2° On s'est borné à offrir à la France de joindre à l'Egypte le Pachalick héréditaire d'Acre, mais *sans la place*, et plus tard le Pachalick et la place, mais *sans l'hérédité*. — 3° On a soudainement signé le Traité, sans prévenir la France qu'on allait le signer. — 4° La France n'a jamais aliéné sa liberté d'action. — 5° Les Puissances sont illogiques, puisqu'elles consentent à détacher de l'empire les Pachalicks d'Egypte et d'Acre, sans croire détruire son INTÉGRITÉ, et qu'elles refusent, sous ce prétexte, de joindre aux possessions de Méhémet es Pachalicks de Damas, d'Alep et de Tripoli. — 6 Aller au-delà

des concessions de Méhémet, c'est vouloir l'*anarchie* en excitant l'insurrection du Liban, ou l'*influence Russe.*

Quand on aura poursuivi à quatre, sans nous et malgré nous, un but que nous avons déclaré mauvais, quand on l'aura poursuivi par une alliance trop semblable à ces *coalitions* qui depuis cinquante ans ont ensanglanté l'Europe, croire qu'on retrouvera la France sans DÉFIANCE, sans RESSENTIMENT d'une telle OFFENSE, c'est se faire de sa FIERTÉ NATIONALE, une idée qu'elle n'a jamais donnée au monde..... Sauf les sacrifices qui coûteraient à son *honneur*, elle fera tous ceux qu'elle pourra pour *maintenir la paix;* et si elle tient ce langage, c'est moins pour se *plaindre* que pour prouver la *loyauté* de sa politique.

Cette fin paraît être un contresens avec tout ce qui précède ; c'est la paix remplaçant la guerre : mais nous en verrons bientôt l'explication.

NOTE ADDITIONNELLE (8 octobre) *au Mémorandum-Thiers.*—Cette note se réduit à 1° une promesse d'exécuter avec une religieuse fidélité les *traités de* 1815; 2° une protestation contre la *déchéance* du Vice-Roi; 3° une déclaration d'amour pour *la paix.*

Mais nous verrons *le Courrier*, et par conséquent M. Thiers, affirmer, le 10 novembre, que le Roi, renonçant brusquement à la guerre, a imposé cette fin du Mémorandum et cette Note du 8 octobre. Voici l'importante affirmation du *Courrier.*

COURRIER FRANÇAIS (10 novembre) : .... Le 2 octobre, la *Note* rédigée par M. Thiers fut lue en conseil : le Roi refusa d'en autoriser l'envoi. Les Ministres donnèrent leur démission ... Sous les auspices de M. *de Broglie*, il s'opéra une transaction. Le *Roi céda* sur certains points, *le Ministère* sur certains autres ; la Note ainsi *modifiée* prit la date du *huit octobre*, et fut adressée à tous les cabinets. Le Ministère aurait dû persister ; le dissentiment était *trop profond* pour qu'il pût se permettre de gouverner les événements. Sa responsabilité s'aggravait du moment qu'il était dans l'alternative pénible de *forcer* la main du Roi, ou d'abdiquer sa liberté d'action. Dès lors, il déclara formellement au Roi, dit-on, qu'il se regardait comme à l'état de *démission.* La difficulté soulevée par le Discours du Trône n'a fait que précipiter le dénoue-

ment..... La Note du 8 octobre *énervée* par la transaction à laquelle nous avons fait allusion, n'est point cependant l'abandon de notre position..... On sent en lisant la Note que le Ministère qui parle, *ne parle pas en son nom*, et qu'il n'est pas sûr d'exister huit jours... Les hommes qui poussaient le Ministère à la guerre en *sonnant la charge* tous les matins dans le *Journal des Débats* sont les mêmes qui l'ont arrêté quand il a voulu agir..... La politique du *Journal des Débats* tend à éloigner de cette Monarchie tous ceux qui pourraient la sauver aux jours du péril. Le jeu que l'on joue ainsi est un jeu de *désespoir et de folie.*

Mais qu'importe la volonté d'un Roi constitutionnel, qui, d'après la Constitution, n'est pas responsable? Pourquoi le Ministre n'a-t-il pas donné sa démission plutôt que de signer des actes qui sont la plus révoltante palinodie? C'est donc M. Thiers qui demande la paix après avoir crié la guerre, qui se met à genoux après avoir menacé, qui expose à d'impitoyables rigueurs les patriotes qui répètent encore ses cris belliqueux!... Tous ces cris n'auraient-ils été qu'une comédie, un piége, un guet-apens?... Oh, non, c'est impossible! Serait-ce, par hasard, une ruse pour avoir un prétexte de faire des bastilles?... Oh, non, c'est incroyable encore!... Mais que M. Thiers s'excuse, s'il est possible, ou bien l'histoire ne présente pas une rouerie, une lâcheté, une ignominie comparable à la sienne!...

Cependant qu'a fait la Coalition? — On disait d'abord que les Puissances ne *ratifieraient* pas l'œuvre de leurs plénipotentiaires : puérilité! toutes ratifient, et le nouveau Roi de Prusse s'irrite presque de ce qu'on s'est permis de douter de ses dispositions contre la France. — D'ailleurs le Traité porte qu'il pourra recevoir son exécution *avant* les ratifications, et son exécution commence en effet à l'instant. Le Cabinet anglais laisse dans la Méditerranée une force inférieure aux flottes françaises, parce qu'il sait bien que le Gouvernement de la France empêchera de l'attaquer et rappellera même son amiral le plus entreprenant. Puis, le Sultan fait *notifier* au Pacha ses conditions, en le sommant de répondre dans dix et vingt jours, et l'agent du Sultan est assisté des Consuls des Coalisés, qui menacent indirec-

tement la France en disant : *Qui oserait nous braver ?* Puis, les vaisseaux anglais et autrichiens bloquent les côtes d'Égypte et de Syrie. Puis, le Pacha refusant les conditions, le Sultan prononce la *déchéance* pour l'Égypte comme pour la Syrie, et lui donne pour successeur un traître protégé par les Russes, auxquels il a livré Warna. Puis, les Coalisés, employant la force et la violence pour exécuter la déchéance, *bombardent Beyrouth*, en Syrie, pendant neuf jours, le brûlent ou le détruisent, et s'en emparent, après avoir canonné le drapeau tricolore arboré sur l'hôtel du consul français... Puis, les Coalisés excitent l'*insurrection*, la guerre civile et la trahison, parmi les montagnards du Liban, contre Méhémet Ali. Puis, les Anglais s'emparent des côtes de Syrie. Et le Gouvernement de la France force sa flotte à rester spectatrice immobile ou à rentrer dans le port, sacrifiant ainsi les intérêts français et l'allié qu'il avait, *sur l'honneur*, juré de défendre, et qu'il a perdu par ses conseils et ses promesses ! — C'est le 2 octobre qu'on apprend, à Paris, toutes ces honteuses et désolantes nouvelles... Ecoutons les journaux :

SIÈCLE (3 octobre) : — Le canon tiré contre Beyrouth va retentir jusqu'aux extrémités de l'Europe et du Monde : il n'est pas un Français digne de ce nom qui n'en ait déjà senti le contre-coup au fond de son cœur. S'il y a peu de gloire, il y a une haute témérité dans le coup qui vient d'être tenté ; c'est le signal de la guerre en Orient, et probablement d'une guerre qui ne se renfermera pas long-temps dans les limites, si vastes qu'elles soient, de Smyrne jusqu'à l'Euphrate et d'Alexandrie à Constantinople....... A ceux dont le cœur n'a pas faibli, qui aiment sincèrement la Révolution, qui veulent que la France soit puissante, honorée ; à ceux-là notre appui, notre concours actif, permanent, dévoué. Mais nous nous séparerons hautement, et à l'instant même, des hommes, quels qu'ils soient, qui n'éprouveront pas comme nous ce besoin ardent de maintenir la patrie dans tous ses droits, de venger les *vieilles insultes* qu'elle a subies, et de repousser loin d'elle les *nouvelles humiliations* qu'on voudrait lui infliger......

Il faut qu'on sache bien que la Nation française ne fait pas des préparatifs et des armements pour regarder de loin *la chute des Alliés* qui se sont *confiés à sa protection* ; qu'elle se tient pour

offensée des agressions brutales qui ont accueilli les propositions du Vice-Roi, propositions toutes modérées et dont tout le monde connaît l'origine; qu'elle n'a point encore abdiqué sa part d'influence dans le Monde; qu'elle a entendu enfin le canon de Beyrouth; et qu'elle y répondra sur le continent, s'il le faut, comme dans la Méditerranée.

TEMPS (4 octobre): — . . . . . . Le traité s'exécutait avec *une brutalité inouïe* dans l'histoire du droit des gens, pendant qu'une Puissance amie s'interposait ouvertement pour en faire modifier les termes; il y a plus: cette exécution n'était pas même arrêtée pour l'exécution des conditions faites au pacha d'Égypte. C'était donc un parti pris, non seulement de l'opprimer, de le déposséder, ce qui était fort grave, mais encore de nous *insulter*, ce qui était *intolérable*. Il est un sacrifice qu'on n'obtiendra jamais de la France, c'est celui de *sa dignité*.

TEMPS (6 octobre): — . . . . . . Nos *querelles intérieures* ne sont rien en comparaison de nos *querelles extérieures;* mais par quelle fatalité le Ministère s'exposerait-il à être accusé de n'avoir de l'énergie que contre l'*émeute*, et d'en manquer devant l'*étranger?*

NATIONAL (3 et 4 octobre): — ...... Français! si la question d'Orient se règle sans nous sous le feu du canon, c'est l'*abaissement* de la France; le voulez-vous? Si l'Anglais, le Russe et l'Autrichien prennent des positions formidables dans la Méditerranée, c'est la *ruine de notre marine*: le voulez-vous? Si l'Égypte cède et tombe, l'ennemi viendra bientôt vous *ravir l'Algérie*: y consentez-vous?

C'est contre nous qu'on tire le canon en Orient. Et nous, quelle est notre attitude? qu'avons-nous fait pour répondre à la provocation? que faisons-nous aujourd'hui? Attendrons-nous qu'on soit à nos portes pour nous apercevoir enfin des *provocations* des alliés! Ignorez-vous donc que toutes nos lignes de défense sont à l'ennemi? oubliez-vous donc que nous sommes la France morcelée de 1815? oubliez-vous que si nous hésitons à choisir notre champ de bataille, c'est dans notre sein, sur notre propre sol qu'il nous faudra combattre les alliés! Aujourd'hui l'Europe est unie et compacte; elle sait l'art de tromper les peuples. — Elle connaît la puissance de l'or! La trahison aussi a son art infâme: il faut la deviner, car il est difficile de la surprendre, et si on ne la devine, si elle garde ses positions, que devient le pays?... Que tous les citoyens s'unis-

sent donc, et qu'ils fassent entendre avec énergie la voix souveraine du peuple... O France! noble France! réveille-toi! sors du sommeil léthargique où t'ont plongée l'avarice et la ruse; secoue les mauvais rêves dont elles t'ont bercée; reprends ton œuvre, l'œuvre de 89 et de 1830, et puisqu'on te force à tirer l'épée de Fribourg et de Marengo, ô France! tire l'épée; les temps sont arrivés. Songe à ta mission suprême et à la grandeur de ta destinée. Sur toi reposent la liberté, l'égalité, la fraternité, trinité nouvelle, qui n'a encore que des martyrs, et qui aura bientôt des autels!......

LA PRESSE (3 octobre) : — Nous renonçons à exprimer *l'émotion profonde* que nous a causée la lecture de ces dépêches (bombardement de *Beyrouth*). *Notre susceptibilité déborde notre raison;* cette émotion qui fait *frémir notre plume* entre nos doigts, *la France tout entière la ressentira;* elle n'aura qu'une voix pour s'écrier : *c'est donc la Guerre!* — Oui, en effet, incendier Beyrouth et bloquer Alexandrie, c'est la *Guerre;* car entre une guerre insensée dont nous nous sommes efforcés de conjurer la terrible extrémité, et une *paix humiliante, la France n'a pas le choix.* — Maintenant, *peu importe* que le traité du 15 juillet ait été ou non une *insulte* à la France; une *menace n'engage pas moins qu'une offense.* Le Ministère a menacé, *le Ministère n'a plus à délibérer, mais à agir.* Il s'est assemblé deux fois aujourd'hui. Nous ne doutons pas que l'Ordonnance de convocation des Chambres ne paraisse demain dans le *Moniteur.* Un *seul jour de retard* serait pour le Conseil une *faute de plus;* car *il ne faut pas que l'Europe puisse mettre un seul jour en question l'énergie de la France.*

LA PRESSE (4 octobre) : — Le *Journal des Débats* recommande le calme, la réflexion, la dignité. Ce sont là des phrases creuses, des mots vides de sens comme en disent tous ces gens sans principes, sans idée, sans résolution, sans élan, sans caractère, sans conviction. — Dans la tâche ingrate et pénible qui nous a valu tant d'injures, le *Journal des Débats* nous a-t-il aidés? quel a été son rôle? quel a été son langage? N'a-t-il pas abondé dans le sens des journaux Ministériels? N'a-t-il pas laissé croire à la France qu'elle avait été *insultée?* n'a-t-il pas fait solennellement taire son Opposition contre le Ministère? A-t-il donc déjà oublié ce qu'il disait le 31 juillet, le 20, le 21, le 24 août?......

LA PRESSE (5 octobre) : — M. Thiers a écrit, le 1er août, ces paroles que toutes les chancelleries ont recueillies, et qui ont re-

tenti dans le monde entier : « Le Cabinet tient l'ordonnance de la convocation toute prête pour le premier danger. Il y a un mot décisif qu'il faut dire à l'Europe avec calme, mais avec une invincible résolution : Si certaines limites sont franchies, c'est *la Guerre, la Guerre à outrance.* »

COURRIER FRANÇAIS (3 octobre) : — Quant à la France que l'on a voulu *humilier* en précipitant et en exagérant l'exécution du traité, elle ne peut pas se soumettre ni passer *sous le joug.* Nous avons poussé la modération assez loin : le moment de la fermeté est arrivé. Il ne faut pas que l'Europe puisse croire qu'il suffit de s'unir à quatre pour nous faire peur. La France n'a jamais considéré le nombre de ses ennemis quand elle se sentait forte de son bon droit. Les Puissances paraissent avoir pris la détermination de bouleverser l'Europe plutôt que de se laisser arrêter dans l'exécution du traité de Londres. Elles ont compté la France *pour rien;* elles ont réglé le sort de l'Europe sans la consulter, en tenant son opposition pour non avenue, et bien décidées à la heurter dans ses droits comme dans ses intérêts. Une agression de ce genre n'est pas moins *dangereuse* ni moins *insolente* qu'une *violation directe de notre territoire;* nous ne sommes pas libres de la laisser impunie. L'*abaissement* de la France est la dernière extrémité à laquelle les hommes de la génération révolutionnaire pourraient consentir. Les devoirs du Gouvernement nous semblent tracés par la situation. Notre appui n'est acquis qu'aux ministres qui sauront les remplir; quant aux autres, s'il en est, qu'ils nous regardent dès ce moment comme leurs *adversaires avoués*. . . . , .

COURRIER FRANÇAIS (5 octobre) : — Le canon de la Coalition a retenti jusqu'au cœur de la France. Tout le monde a compris que l'*honneur* du pays était attaqué. Nous sommes calmes, mais déterminés. Il n'y a déjà plus, depuis la prise de Beyrout, que quatre Puissances en Europe, aux yeux de ceux qui ont signé le traité. Nous voulons rétablir le nom de la France sur la carte où on l'a *insolemment biffé.* En *exécutant* le *pacha d'Egypte,* on *exécuterait la France;* on la vaincrait, on l'abaisserait sans combat. Nous avons protesté contre cette humiliation par la parole énergique de la presse. A présent qu'on passe des protocoles aux actes les plus insensés, il faut autre chose que *des mots* pour répondre au défi qui nous est jeté. . . . . .

COURRIER FRANÇAIS (7 octobre) : —. . . . . . Le Gouver-

nement osait avoir une volonté en présence de l'Europe ; mais nous le disons avec *émotion*, avec *douleur*, avec *désespoir*, notre attente ne se réalisera pas. Nous avons rêvé la liberté parlementaire au-dedans, l'indépendance au-dehors ; le rêve n'aura pas même duré huit mois.

Mais la Chambre, dont on annonçait la convocation pour le cas de *guerre*, est convoquée pour aider à maintenir la paix, à tout prix, même au prix de la guerre civile...

CONSTITUTIONNEL (11 octobre) : — ...... Une Coalition intérieure veut la paix à *tout prix*. Chose étrange ! l'intrigue ose compter sur une Chambre où il y a plus de 80 *Généraux* ; comme si on pouvait espérer de faire voter LA HONTE par un conseil composé en partie de la glorieuse élite de nos armées.

SIÈCLE (10 et 12 oct.) : — ...... Si la Chambre des Députés contre tout espoir, répondait *mollement* à l'appel qui lui sera fait, le Pays, qui fait ce qu'il peut, et qui ne cèdera rien de son droit, *saurait*, dans une crise aussi décisive, *éclairer ses Représentants* sur la mission qu'ils ont à remplir.

Pour éviter la guerre, s'il faut commencer par *boire la honte*, les champions de la paix à tout prix n'entraîneront pas les populations; et ils auraient beau placer devant eux un *plastron revêtu d'une vieille tunique de guerre*; ils n'en seraient pas moins à découvert, et n'en auraient pas moins à répondre d'*une souillure ineffaçable* imprimée au nom français.

SIÈCLE (23 octobre) : — Non, la France ne souffrira pas, sous peine d'abdiquer moralement, au nom du corps électoral qu'elle représente; que l'*Étranger* nous impose ses conditions au-dehors, et à l'intérieur des *Ministres de son choix*.

TEMPS (20 octobre) : — Quand l'Angleterre devrait recueillir la gloire d'un autre Waterloo, quand elle devrait écraser la France de son poids et de celui de ses alliés, quand elle devrait la ruiner pour long-temps, la France *ne saurait reculer* en tel cas donné devant une guerre. Sans doute elle veut vivre ; mais elle veut avant tout vivre *honorablement*.

TEMPS (23 octobre) : — ...... Nous n'avons pas oublié avec quelle *énergie* le *Prince* qui est à notre tête s'est *associé* aux sen-

timents que fit éclater en France la première nouvelle du traité du 15 juillet. *Louis-Philippe* est le soldat de 1789; il est le roi de 1830; il appartient à nos deux révolutions; il ne peut l'oublier en parlant devant les Chambres françaises au nom de la *dignité* et de la *puissance* de son pays.

Cependant, M. Thiers voudrait une phrase tant soit peu belliqueuse ou ferme dans le *discours de la Couronne;* et, ne pouvant vaincre une résistance supérieure, il donne enfin sa *démission* le 23. Est-ce encore une ruse, comme on le soupçonne? Est-ce enfin l'horreur pour les concessions qu'on exige?... Cent pieds de boue pèseront sur sa tête si l'ambition seule l'a fait agir depuis dix ans... Jamais Ministre n'aura laissé un nom plus souillé... Et s'il conserve dans ses veines quelques gouttes de sang patriote, qu'il sache que le plus entier dévoûment à la Patrie peut seul réparer une partie du mal qu'il a fait. — Quant aux Journaux dont il parait avoir séduit et trompé la confiance, leur dette est grande aussi envers le pays ; c'est à eux à défendre la cause nationale! Et ils semblent résolus à remplir courageusement leur devoir.

COURRIER FRANÇAIS (24 octobre) : — Le Cabinet savait qu'il *ne lui serait pas donné* de faire prévaloir sa politique dans le Gouvernement, *même avec l'appui des Chambres;* il le savait, mais le désir de couvrir la *Couronne*, jusque dans l'exercice le plus direct de sa prérogative, avait déterminé M. Thiers et ses collègues à conserver, au moyen de quelques transactions, la direction des affaires......

COURRIER FRANÇAIS : — Si le Parlement ne donnait pas le signal d'une *protestation courageuse* contre cette *politique de la peur*, si l'on abandonnait aux Partis extrêmes le soin de réclamer pour notre dignité nationale, *alors le sentiment public déborderait sans mesure* et renverserait toutes les *barrières légales qu'on chercherait à lui opposer*. La question va se poser devant la Chambre ; il faut qu'elle y soit résolue, sous peine de prendre, malgré nous, et en dépit de tout le monde, *le caractère d'une* RÉVOLUTION.

Mais les *Débats*, qui provoquaient le Peuple à la guerre,

ne lui parlent-ils pas maintenant comme pourrait le faire un Cosaque?

DÉBATS (28 octobre)...... La France tient le rang qui convient à sa gloire et à son courage, il n'y aurait qu'un moyen de l'en faire déchoir, ce serait de porter nos canons sur le Rhin et au-delà des Alpes et de les diriger contre les royautés de l'Europe. Mais alors la France ne serait plus qu'un *Peuple barbare* qu'il *faudrait mettre au ban des Nations*, et qui, au lieu de faire *redescendre les rois dans la tombe*, arriverait bientôt à ne plus compter lui-même parmi les États policés......

Le *Siècle* et le *Constitutionnel* imitent le *Courrier;* le Journal de la Cour les accuse, avec l'ex-Premier-Ministre, d'être des criminels, des régicides...

LA PRESSE (28 octobre). — Le *Constitutionnel*, le *Siècle*, le *Courrier*, tous trois ont reçu la même consigne, tous trois paraphrasent la même pensée : « Nous allons prouver, dit arrogamment le *Siècle*, que l'explication qu'on donne de la *conduite du Roi* n'est pas soutenable, etc. » Maintenant que le pouvoir échappe de nouveau à M. Thiers (on ne le lui arrache pas, remarquez-le bien), c'est lui-même qui, effrayé de ses fautes, déserte les affaires, pour n'avoir pas eu à subir la responsabilité. N'importe! le voilà qui *met la Royauté sur la sellette* et la livre aux *préventions de la foule;* le voilà qui fait proclamer par les trois exécuteurs de ses hautes rancunes, que *la Royauté veut reculer devant l'Europe*, qu'elle *trahit la dignité du pays*, qu'elle sacrifie un Ministère dévoué à l'honneur national, après avoir *feint* de le seconder un moment, pour *mieux le compromettre.* — C'est un bien coupable rôle que remplissent là les organes du Cabinet qui se retire. Eh! *malheureux!* ne vous souvenez-vous déjà plus de l'*attentat* qui, il y a dix jours à peine, est venu épouvanter la société tout entière? N'est-ce pas assez d'un Darmès? voulez-vous armer le bras de quelque atroce imbécile? Quand vous vous attachez à *peindre la Couronne* sous des couleurs odieuses, comment s'étonner que les haines dont vous éveillez l'ardeur s'emportent jusqu'au régicide? *Darmès* l'a déclaré, ce sont *les commentaires* auxquels a donné lieu la prise de Beyrouth qui l'ont poussé au crime affreux dont il s'est rendu coupable. On a écrit qu'il y avait en France un Parti qui voulait la *paix à tout prix;* que ce Parti laisserait impunies les offenses faites à

notre drapeau ; que ce Parti était en *conspiration* permanente avec l'étranger contre l'honneur, contre les intérêts du pays ; et que le *Roi était à tête de ce Parti.* Darmès a tiré de ces calomnies la conclusion qu'il serait beau d'abattre un Parti aussi méprisable, et que le plus sûr moyen d'y réussir serait d'exterminer le tyran qui en était le chef. *La conséquence est horrible; mais elle est logique.* Aujourd'hui, vous publiez que le Ministère est tombé martyr de son patriotisme devant un *mauvais vouloir*, qui ne pardonne pas le zèle pour la cause nationale. De bonne foi, serait-il bien étrange que les passions devant lesquelles vous tenez ce perfide langage s'imaginassent qu'il y a effectivement dans la plus haute région de l'État un *Génie malfaisant*, toujours occupé à corrompre ce qu'ont de plus noble nos instincts nationaux, toujours prêt à proscrire les hommes qui essaient de donner à notre politique un peu d'intelligence et de grandeur ? Vous parlez pour être crus. sans doute. Eh bien ! quels peuvent être les sentiments de ceux qui vous croient à l'égard de ce Pouvoir dont vous signalez la funeste influence sur nos destinées ? Ne se regardent-ils pas comme obligés par vertu de le vouer à l'*exécration* ? et de l'exécration à l'*attentat* quelle est la distance, dans un temps où toutes les notions de la morale sont pour tant d'esprits si complétement perverties ?

Pourquoi donc ne les poursuit-on pas comme provocateurs au crime, eux dont la voix a la plus redoutable influence!... Mais, comment poursuivre les amis d'hier!...

Après cinq jours d'interrègne Ministériel, au milieu d'une des plus périlleuses crises dans lesquelles le Pays se soit jamais trouvé, le Ministère du 1er avril est rappelé, ce Ministère abattu par la Chambre précédente comme Ministère du Gouvernement *personnel* ou extra-Parlementaire; l'Agent de M. Thiers à Londres, celui qui n'a pu, sans le trahir, méconnaître ses instructions belliqueuses dans les dernières négociations diplomatiques, M. Guizot en un mot, vient, avec le maréchal Soult, remplacer M. Thiers pour tout changer, pour faire triompher le système de la paix, pour le faire triompher *à tout prix*, d'accord avec l'Étranger, en comprimant par la terreur des lois le vœu National, jusqu'aujourd'hui provoqué par le Pouvoir lui-même. — La joie que fait éclater la Coalition étrangère à

son apparition, les encouragements qu'elle lui donne pour réprimer les manifestations Populaires. l'appui qu'elle lui promet, le font baptiser, à sa naissance, du nom de *Ministère de l'Étranger*. — A M. Guizot, comme à M. Soult, la Presse, courageuse, et convaincue que les temps de la vérité sont venus, oppose leurs opinions, leurs discours, leurs actes, leur passé. — A M. Guizot, par exemple, le COMMERCE rappelle son opinion suivante sur la Paix et la Guerre :

Lettre de M. GUIZOT au Maire de Lisieux (février 1839) : — « La paix peut être compromise de deux manières : Par une politique faible, peu digne et qui blesserait l'honneur national ; Par une politique imprévoyante, mal habile, et qui conduirait mal les affaires. » — « La France est susceptible, très susceptible pour la dignité de sa vie nationale et de son attitude dans le monde. Grâces lui en soient rendues ! La susceptibilité publique, populaire, ce sentiment soudain, électrique, un peu aveugle, mais puissant et dévoué, c'est l'honneur, c'est la grandeur des sociétés démocratiques ; c'est par là que, malgré leurs inconséquences et leurs faiblesses, elles se relèvent et retentissent avec éclat dès que cette noble fibre est émue. Et que le Gouvernement le sache bien : elle peut paraître molle, inerte, et tout-à-coup s'émouvoir, s'ébranler, et tout agiter par son ébranlement. Vous aimez la paix ; *prenez soin, grand soin de la dignité nationale ;* donnez-lui satisfaction et sécurité. *Si elle doute, si elle s'inquiète, inquiétez-vous aussi pour la paix.* Ses biens sont grands et doux ; mais un pays libre ne les achètera pas long-temps au prix d'une souffrance morale et d'*un malaise offensant.* »

» C'est d'ailleurs une situation si commode, *une si grande force* pour le Gouvernement *que de se mettre en sympathie avec la fierté nationale* et de s'en faire un bouclier ! Que d'embarras il peut s'épargner, que de questions il peut résoudre par ce seul moyen ! En toute occasion, à chaque instant, ces étrangers, à qui vous avez à faire, vous observent, vous tâtent. Qu'ils vous sachent *fiers et fermes*, ils mesureront, ils contiendront leurs paroles, leurs actes ; ils y regarderont à deux fois avant d'engager une question et de courir une chance contre vous. Mais s'ils vous trouvent, s'ils vous sentent un peu timides, irrésolus, enclins à éluder, à céder, croyez-vous qu'ils vous feront des conditions meilleures, qu'ils vous traiteront avec plus de ménagement ? Tout au contraire : ils

insisteront, ils presseront, ils inquièteront; ils se soucieront peu de vous susciter des affaires, ils compteront peu avec vous. Et la paix, chargée d'embarras, de questions, d'ennuis, de dégoûts, deviendra de plus en plus incommode, difficile, et se trouvera enfin en péril, quoi que vous ayez fait pour la maintenir. »

« Croyez-vous qu'à de telles conditions, avec une telle conduite, en présence de la dignité nationale attristée et froissée, au milieu d'affaires étourdiment entamées et de plus en plus compliquées, la paix soit bien forte et bien sûre? Croyez-vous que ce soit là vraiment la politique de la paix? »

» ...... Partout où nous avons eu des affaires, elles se sont compliquées, aggravées. La paix y a été compromise : la guerre en est sortie, ou bien a été, ou bien est encore sur le point d'en sortir. »

» Et pour un grand Peuple, pour la France, il n'y a pas moyen de n'avoir point d'affaires. Il n'y a pas moyen de se retirer de toutes parts comme d'Ancône, et de s'isoler comme la république de Saint-Marin. La France est partout présente, partout intéressée; partout quand une question survient, quand un événement éclate, il faut rester, il faut agir. Partout et toujours vous voulez la paix : vous avez raison, la paix est excellente; il faudrait aujourd'hui, pour la rompre, des raisons énormes, *des raisons de sûreté et d'honneur national*. Mais la paix, la paix qui convient à la France, est une œuvre laborieuse, élevée, qui exige beaucoup d'activité, de courage, de prévoyance, d'ascendant, qui a ses luttes et *veut avoir sa gloire*, comme la guerre. Si vous êtes faibles et imprudents, peu dignes et peu habiles; si vous ne savez pas plus résoudre les questions par les négociations que par les armes; si vous les laissez s'élever légèrement ou s'engager profondément en vous montrant également incapables de les soutenir ou de les prévenir, de les trancher ou de les dénouer, ne parlez pas de la paix, ne vous dites pas les ministres de la paix. Vous ne convenez pas plus à la paix qu'à la guerre : *vous profanez le nom de la paix;* vous compromettez sa durée. Loin qu'elle vous doive rien, c'est par vous, à cause de vous, qu'elle s'abaisse et dépérit. »

» Je m'arrête, car notre pays, dans le trouble bien naturel qui lui reste après tant et de si rudes secousses, redoute l'expression énergique des sentiments même les plus modérés, et *croit voir de l'exagération dans le langage de toute conviction forte.* Mais tenez pour certain que *la politique légère et pusillanime n'est point la politique de la paix.* »

Et c'est le même M. Guizot qui vient aujourd'hui de Lon-

dres pour prendre la direction du Ministère, pour sacrifier les intérêts de la France et le Pacha d'Égypte, pour accepter formellement les Traités de 1815, pour accepter aussi le honteux et désastreux Traité du 15 juillet, pour faire cause commune avec la Coalition, et pour comprimer la France par l'intimidation et la terreur, plutôt que d'accepter la guerre étrangère! Quel amas de palinodies! Qu'il est désolant, désespérant, de voir un ancien Professeur de Morale et d'Histoire, un prétendu Philosophe, un prétendu Sage, arborer ainsi drapeau blanc et drapeau noir, et donner le plus déplorable exemple d'immoralité politique et de continuelles variations de principes! Car enfin, est-il équitable, est-il moral, est-il humain, de prêcher alternativement au Peuple le pour et le contre, la Paix et la Guerre; d'appeler crime sous un Ministère d'un jour ce qu'on appelait vertu sous un Ministère d'un mois, et d'écraser impitoyablement de malheureux citoyens, parce qu'ils font aujourd'hui ce qu'un Pouvoir, toujours inexorable, leur commandait hier. Aussi, écoutez comment, dans *le Constitutionnel*, M. Thiers attaque M. Guizot, et plus encore, pour tâcher de s'excuser lui-même!

CONSTITUTIONNEL (3 novemb.): — . . . . . . La politique du 1er mars se prêtait donc plus à une politique de conciliation que celle du cabinet précédent, et pourtant elle n'a pas voulu de conciliation. Pourquoi? parce que l'Angleterre était irrévocablement entrée dans une politique contraire à celle de la France. Elle y était entrée le jour où, ayant proposé à la France de forcer de concert l'entrée des Dardanelles, dans le cas de l'arrivée des Russes à Constantinople, il lui fut répondu par une fin de non-recevoir. Cette réponse, qui l'a faite? le cabinet qui a précédé celui du 1er mars. Eh bien! le traité du 15 juillet était en germe dans ce refus. Le jour où on n'a pas osé faire un acte énergique à deux, ce jour-là on a condamné la France à avoir de l'énergie à elle toute seule contre tout le monde. Déplorable inconséquence d'un cabinet, qui, refusant d'agir à deux contre trois, s'exposait héroïquement dans ses notes à la guerre d'un contre quatre! — Ainsi, les événements qui ont éclaté dans le cabinet du 1er mars étaient comme couvés par la politique de ses prédécesseurs. Le traité du 15 juillet était la conséquence inévitable du refus opposé à la proposition de l'Angleterre.

L'annulation de l'influence française en Espagne, la conséquence de l'inaction coupable de tel cabinet, de ridicules jactances de tel autre. Le mal était dans les entrailles de la situation. Il n'avait plus qu'à en sortir, il en est sorti. Le ministère du 1er mars a, dit-on, reçu de ses prédécesseurs un pays tranquille; oui, tranquille, comme l'est un terrain miné avant l'explosion. — Cette agitation politique ne s'était-elle pas communiquée jusque dans les plus hautes régions *du Pouvoir*, où domine habituellement un sage et persévérant amour de la paix? Voulait-on que le cabinet poussât la théorie du pouvoir parlementaire et de la responsabilité ministérelle, jusqu'à rédiger lui-même les *allocutions des audiences particulières?* Pouvait-il empêcher que ce *noble et fier langage*, *descendu de si haut*, n'allât *électriser les cœurs*, et n'ajoutât encore à *l'émotion publique?* — La seule politique à laquelle on pourrait reprocher de se contredire, ce serait celle qui, *après avoir parlé de guerre devant les étrangers*, viendrait parler de *paix à tout prix devant la France.* Cette politique, *après avoir excité le pays en répondant à ses sentiments d'honneur*, ne réussirait probablement pas à le calmer en n'y répondant plus.

Le bon sens public est donc naturellement porté à croire que si à Londres on injurie M. Thiers, c'est qu'il n'a *jamais voulu déserter le terrain national*, et que si on porte aux nues M. Guizot, c'est qu'il est *prêt à faire toutes les concessions* que M. Thiers a refusées.

Calomnie-t-on le nouveau cabinet, en le supposant prêt à pactiser aux dépens de notre honneur? Mon Dieu! nous le désirerions de grand cœur; mais comment le croire? Nous ne voyons dans les journaux de Londres qui révèlent la pensée de M. Thiers, trace d'une concession honorable. Il serait *ignominieux* pour la France de revenir au Traité du 15 juillet, et nous ne voyons pas qu'on *accorde même tout le Traité.* Malheureusement l'Europe sait aujourd'hui que notre gouvernement veut la paix, et *recule devant la guerre.* Cette conviction la rend d'autant plus *exigeante*, que le nouveau cabinet *nous livre* en quelque sorte à sa *discrétion.*

CONSTITUTIONNEL (4 octobre) : — ...... Le bombardement de Beyrouth est à la fois un acte de violence matérielle contre le pacha et un acte de *violence contre la France.* — Il y a une limite, nous a-t-on dit, à laquelle le gouvernement français aura le devoir d'arrêter les puissances. Eh bien! c'est notre devoir de le dire, le sentiment général nous paraît être que *cette limite est atteinte.*—Les intérêts du pays menacés, son honneur atteint, impo-

sent au Ministère le devoir de prendre une résolution *énergique*..... —Le Ministère, en se retirant, parce qu'il ne lui serait pas donné de soutenir l'honneur de la France, laisserait sans doute une situation *périlleuse*. Mais elle ne le serait pas moins, elle le serait même davantage, s'il restait pour faire subir à la France quelque *grande honte*. Le *péril de la honte* est **PLUS MENAÇANT** pour le gouvernement que les *périls de la guerre*.

On voit comme M. *Thiers* le prend de haut pour s'excuser! — Et ce n'est pas seulement de l'indépendance de la France qu'il s'agit, mais de sa Charte et de ses institutions; car écoutez le Journal de la Cour :

LA PRESSE (5 novembre) : — Ce que nous aurions voulu, c'est que dans des conjonctures aussi graves, où la paix du monde, l'*honneur* de la France, l'*indépendance nationale*, sont en question, d'où peut sortir une effrayante RÉVOLUTION, ce que nous aurions voulu, c'est que le nouveau cabinet *ne laissât aucune force en dehors de lui*; c'est qu'il rassemblât toutes ses ressources, c'est qu'il réunît, — *à titre de ministres avec ou sans portefeuille, de sous-secrétaires d'État, de directeurs-généraux* — tous les hommes éminents, à des degrés divers, du *parti conservateur*; c'est qu'enfin il donnât l'idée d'une *grande fédération* comprenant le danger dont nos institutions sont menacées, et *décidée* pour les sauver à livrer une BATAILLE DÉSESPÉRÉE. »

A l'appui de ce manifeste réactionnaire, M. Emile de Girardin publie deux très longs articles, dans lesquels il s'efforce de prouver que l'administration et la politique ne seront dans la bonne voie, et que le gouvernement ne sera fort, que du jour où il aura : 1° élargi le cadre des sous-secrétaires d'État; — 2° élevé celui des directeurs-généraux à 35 au moins; — 3° introduit dans la Chambre des députés 30 directeurs-généraux, les membres du conseil d'État, les présidents, conseillers-maîtres et référendaires à la Cour des comptes, les présidents, conseillers, procureurs et avocats-généraux à la Cour de cassation et à la Cour royale de Paris, les maréchaux de France, lieutenants-généraux, aides-de-camp, les amiraux et vice-amiraux.....

Mais c'est le discours du trône devant les Chambres qui doit tout révéler : Voyons! — Et commençons par le passage du discours de 1839 relatif à la question d'Orient :

DISCOURS DU TRONE (23 décembre 1839) : — ...... Notre

pavillon, de concert avec celui de la Grande-Bretagne, et fidèle à l'esprit de cette union toujours *avantageuse* aux intérêts des deux pays, a veillé sur l'indépendance et la sûreté immédiate de l'empire ottoman. Notre politique est toujours d'assurer la *conservation de* L'INTÉGRITÉ *de cet empire*, dont l'existence est si nécessaire au maintien de la paix générale.......

Rappelons-nous maintenant que la Chambre devait être convoquée pour appuyer le Gouvernement qui devait lui proposer *la guerre*. Or, voici le discours rédigé par M. Guizot pour la Couronne :

DISCOURS DU ROI.—MM. les Pairs, MM. les Députés,— J'ai éprouvé le besoin de vous réunir autour de moi avant l'époque ordinaire de la convocation des Chambres. Les mesures que l'empereur d'Autriche, la reine de la Grande-Bretagne, le roi de Prusse et l'empereur de Russie, ont prises de concert pour régler les rapports du sultan et du pacha d'Egypte m'ont imposé de *graves devoirs*. J'ai la *dignité* de notre patrie à cœur autant que sa *sûreté* et son *repos*. — En persévérant dans cette politique modérée et conciliatrice dont nous recueillons depuis dix ans les fruits, j'ai mis la France en état de *faire face* aux chances que le cours des événements en Orient *pourrait amener*. Les crédits extraordinaires qui ont été ouverts dans ce dessein vous seront incessamment soumis; vous en apprécierez les motifs. — Je continue *d'espérer* que la paix générale ne sera point troublée. ELLE EST NÉCESSAIRE à l'intérêt commun de l'Europe, au bonheur de tous les peuples et au progrès de la civilisation. Je compte sur vous *pour m'aider à la* MAINTENIR, comme j'y compterais *si l'honneur* de la France *et le rang* qu'elle occupe parmi les nations nous commandaient de nouveaux efforts. — La paix était rétablie dans le nord de l'Espagne, et nous nous applaudissons de cet heureux résultat. Nous verrions avec douleur que les maux de *l'anarchie* vinssent remplacer les malheurs de la guerre civile. Je porte à l'Espagne l'intérêt le plus sincère. — Puisse la stabilité du trône de la reine Isabelle II et des institutions qui doivent le soutenir, préserver ce noble pays des longues et douloureuses *épreuves des révolutions!* —La satisfaction que nous avons réclamée n'ayant pas été obtenue de la république Argentine, j'ai ordonné que de nouvelles forces fussent ajoutées à l'escadre chargée d'assurer dans ces parages le respect de nos droits et la protection de nos intérêts. — En Afrique, le succès a couronné plusieurs expéditions importantes où

s'est signalée la valeur de nos soldats. Deux de mes fils ont partagé leurs périls. — Des efforts sont encore nécessaires pour garantir dans l'Algérie la sûreté et la prospérité de nos établissements. Mon gouvernement saura accomplir ce que nous avons entrepris. — La ville de Boulogne a été le théâtre d'une tentative insensée qui n'a servi qu'à faire éclater de nouveau le *dévouement* de la garde nationale, de l'armée et de la population. Toutes les ambitions échoueront contre une monarchie fondée et défendue par la *toute-puissance du vœu national.* — La loi du budget ne tardera pas à être soumise à votre examen. — J'ai prescrit *la plus sévère économie* dans la fixation des dépenses ordinaires. — Les événements nous ont imposé des *charges inattendues.* J'ai la confiance que la *prospérité publique*, rendue à tout son essor, nous permettra de les supporter, sans altérer l'état de nos finances. — D'autres dispositions vous seront présentées pour des travaux d'utilité publique, dans l'intérêt des lettres, et sur la liberté de l'enseignement. — Messieurs, je n'ai jamais réclamé avec plus d'empressement et de confiance votre loyal concours. L'IMPUISSANCE n'a point découragé les *passions* ANARCHIQUES. — Sous quelque forme qu'elles se présentent, mon gouvernement trouvera, dans les *lois existantes*, et dans le FERME *maintien des libertés publiques*, les ARMES nécessaires pour les RÉPRIMER. — Pour moi, dans les épreuves que m'impose la Providence, je ne veux que lui rendre grâce de la protection dont elle ne cesse de me couvrir, ma famille et moi, et prouver à la France, par un soin toujours plus assidu de ses intérêts et de son bonheur, la reconnaissance que m'inspirent les témoignages d'affection dont elle m'entoure dans ces cruels moments.

On dit que ce discours, vivement applaudi par les Pairs et par les Députés conservateurs (et c'est tout simple), est entendu par la moitié de la Chambre dans un silence morne, courageux, hautement significatif. Comme c'est l'œuvre du Ministère, il appartient à la discussion... Et voyez les sentiments qu'il excite dans les Journaux !

CONSTITUTIONNEL : (6 nov.) : — ...... Il faut le dire, parce que c'est la vérité : le discours qu'on a mis dans la bouche du roi est une *palidonie* flagrante, c'est l'abandon de la politique qui a été suivie depuis le mois de juillet. A travers une phraséologie embarrassée, on y reconnaît *un désir immodéré de paix*, dont

l'expression a dû faire sourire les quatre grands ambassadeurs qui assistaient à la séance. On ne s'applaudit pas du passé, on l'excuse; on veut bien promettre d'en faire apprécier les motifs aux Chambres : mais aussitôt on se retranche derrière des espérances de paix, et l'on prêche à l'Europe les bienfaits d'un état de choses pacifique.»

LE COURRIER FRANÇAIS (6 nov.) : — ...... « Le discours que le roi vient de prononcer devant les Chambres est le même, à quelques mots près, que le ministère du 1er mars avait repoussé. Les ministres du 29 octobre n'ont pas craint d'en prendre la responsabilité. Quelle retombe donc sur eux de tout son poids; car jamais on n'a fait parler à une grande nation un langage *moins digne* d'elle!

» Nous ignorons ce que le ministère attendait de son discours, bien qu'il l'eût vanté et fait vanter à l'avance; mais il a produit le *plus déplorable effet sur la Chambre* A l'exception de quelques fanatiques des centres, qui applaudissaient aux passages les plus humbles, un morne silence a été la première impression, la première protestation de la Chambre contre cet acte de faiblesse. Les députés paraissaient *frappés de stupeur*. On ne concevait pas que, devant les ambassadeurs des Puissances étrangères, le gouvernement n'eût pas trouvé autre chose à dire, au nom du roi, au nom de la France, au nom de la révolution. Nous avons besoin de relire les bulletins de la République, du Consulat et de l'Empire, pour nous consoler de vivre dans un temps comme celui-ci. Heureusement, le Peuple vaut mieux que ceux qui le gouvernent, et l'Étranger le sait bien! »

SIÈCLE (6 nov.) : — ...... « C'est la rougeur au front que nous allons rendre compte de l'inconcevable harangue que le ministère de M. Guizot a eu la *criminelle folie* de placer dans la bouche de la Royauté. Jamais l'orgueil de la France ne fut aussi *profondément humilié*; jamais ministres sortis, dans les temps les plus malheureux, du bon plaisir de la cour ou du choix des favorites, n'avaient osé tenir, au nom de cette noble nation, un langage aussi *indigne d'elle*. Quoi, il y a parmi vous un des maréchaux de l'Empire! Quoi, vous êtes ces mêmes tribuns dont la faconde irritée reprochait à M. Molé, il y a deux ans à peine, d'avoir avili et *décrié* dans le monde le gouvernement français, et voilà votre réponse à l'odieux Traité du 15 juillet, au bombardement des villes de la Syrie, aux menaces de la Coalition, aux pro-

vocations armées de l'Angleterre ! Mais vous n'avez donc pas songé que les quatre puissances étaient là présentes par leurs ambassadeurs ; que ceux-ci allaient recueillir chacune de vos paroles ; qu'ils s'empresseraient de les transmettre à Vienne, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, à Londres ; comme un signe assuré de notre *avilissement* ; que leur *audace* en serait accrue ; que leurs *dédains* en seraient plus grands ; et que la France le saurait ; et vous parlez des dangers de la monarchie ! Et vous voyez partout ses ennemis, excepté en vous-mêmes ! Mais il n'y a donc pas au fond de votre cœur une voix qui se soulève et qui vous crie qu'en la dépouillant ainsi de toute dignité, de tout prestige ; en la montrant *faible*, *caduque*, *tremblottante*, c'est vous qui lui portez les coups les plus funestes !...... — M. Guizot a biffé les mots d'*honneur* et de *révolution*, il a bien fait : ce n'est pas à lui qu'il convenait de les écrire. La France, nous l'espérons, les rétablira bientôt dans ses manifestes, et les soutiendra au besoin de son épée. Dès demain, si la Chambre le veut, nos ennemis sauront dans toute l'Europe qu'il faut encore compter avec nous ! »

LE COMMERCE (6 nov.) : — ...... « En résumé, le programme politique du ministère Guizot est une de ces œuvres condamnées dès leur naissance. Rien n'y parle au sentiment national, et il semble *écrit sous la dictée de ces feuilles étrangères* qui à la fois proclament l'impuissance de la France et l'excitent à se jeter dans les voies *de la guerre civile*. Aussi sa lecture a-t-elle produit ce soir dans Paris une profonde impression, une impression de tristesse et d'alarme. Dans la Chambre, son mauvais effet a été presque général ; et, pour tout dire en un mot, à la Bourse même des joueurs de rentes, on en était *confus*.

Cependant, le Ministère de l'Étranger obtient d'abord la victoire en faisant élire son candidat à la Présidence : mais ce n'est qu'à une faible majorité ; et ce résultat, désolant pour l'honneur de la Chambre, ne fait qu'enflammer le courage de la Presse nationale.

SIÈCLE (7 novembre) : — ...... « Les ultrà-conservateurs se livrent à la joie. *Hélas ! le réveil sera triste !* Il ne s'agit plus de querelles de partis, de discussions presque métaphysiques, *auxquelles les majorités qui se forment au sein des masses* ne comprennent rien ou demeurent indifférentes. C'est l'honneur de la

France qui cette fois est en cause, *et le pays, plus que la Chambre, est jaloux de son honneur !*

COURRIER FRANÇAIS (7 novembre) : —..... Il paraît bien maintenant que la Chambre avait une majorité pour *tous les ministères* et pour *tous les systèmes*, car le déplacement de soixante voix a porté du côté de M. Guizot la force qui était du côté de M. Thiers. La Chambre aurait *voté la guerre* ; elle se prononce pour la paix : mais le pays ne pense pas comme la Chambre. *Les trois pouvoirs peuvent s'humilier de concert* ; mais l'opinion publique ne sanctionnera pas ce qu'ils auront fait.

COURRIER FRANÇAIS (7 novembre) : — On accuse le ministère du 1er mars d'avoir abandonné la Syrie aux chances de la guerre, bien qu'on sache à n'en pouvoir douter que le ministère du 1er mars est resté pendant plusieurs jours à l'état de démission, *plutôt que d'accepter la note du* 8 *octobre*, à laquelle il s'est *résigné* ensuite par un *excès de dévouement*.

COURRIER FRANÇAIS (9 novembre) : — Le discours n'est pas franc ; car il ne dit qu'à moitié ce que veut le ministère, *à savoir la paix à tout prix*......Si la France devait tomber aussi bas, les spectateurs penseront que l'on pouvait du moins arranger sa chute plus décemment.

Croira-t-on que ce ministère, qui ne voit dans la Syrie qu'une petite question, ose accuser ses adversaires d'*avoir fardé de paroles fanfaronnes leurs lâches résolutions ?* ...... Au moment où le ministère s'est retiré, la France avait épuisé les concessions ; il fallait choisir entre la guerre et l'humiliation. La présence de M. Guizot aux affaires dit assez le choix qu'on a fait. — Le rôle de prophète ne sied à personne ; mais quand un Peuple n'a évité la guerre qu'aux dépens de son honneur, il ne tarde pas à être obligé de la *faire pour sa sûreté*. Oui, la France aura la guerre, c'est notre ferme conviction ; elle l'aura bientôt, et elle y portera toute l'ardeur de ses ressentiments. Il n'est pas sage pour l'Europe d'avoir humilié la France ; car on allume ainsi un incendie qui ne couvera pas toujours sous la cendre.

COMMERCE (9 novembre)..... Nous possédons le Ministère de la paix à tout prix, cela est évident ; il ne se donne pas la peine, d'ailleurs, de s'en cacher. Le discours de la Couronne était aussi

explicite qu'il pouvait l'être à cet égard; mais les commentaires que le cabinet a publiés deux jours de suite dans le *Moniteur parisien*, ne laissent plus rien à désirer à la conviction de la France. Non seulement le Ministère déclare qu'il veut maintenir la paix, non seulement il ne voit, dans le traité de Londres, rien qui puisse *commander* la guerre, mais encore il n'y a, selon lui, dans ce traité, rien qui puisse *la légitimer*.

Ce mot est expressif, et peint bien toute l'étendue de la pensée ministérielle. Il ne s'agit pas pour le ministère de savoir si la France est en état de lutter contre l'Europe, si la défense de Méhémet-Ali est dans les intérêts de notre puissance. Il va plus loin : en présence de l'agression des quatre puissances, de l'affront qu'il reconnaît avoir reçu, de notre exclusion de la question d'Orient, de notre rejet des conseils de l'Europe, il proclame que nous n'aurions pas le droit de résister à ses iniquités par la force. Quand on attaque Méhémet-Ali, le défendre serait plus qu'une imprudence; ce serait une injustice; et la guerre que nous ferions pour nous opposer au Traité de Londres serait un acte *illégitime*.

..... Jamais sacrifice des principes indispensables à l'existence d'une nation n'a été porté à cet excès : c'est l'immolation complète de notre libre arbitre au bon plaisir de l'Europe; et, s'il n'y a pas en ce moment *légitimité* pour la France à protester par les armes contre les agressions et l'injure du Traité de Londres, il faut effacer le droit de guerre de la liste de nos droits nationaux; nous ne sommes plus qu'une province de l'Autriche ou de l'Angleterre.

..... Veut-on la preuve de la vérité de ce que nous avançons? déjà un journal, dont les habitudes n'ont rien d'hostile au pouvoir, l'*Univers*, a rapporté que des *personnages* attachés au gouvernement exprimaient, dès à présent, l'opinion qu'il n'était pas important pour nous que l'Egypte fût indépendante, et qu'il y avait peu d'inconvénients à l'abandonner à l'ambition des Anglais.

Cependant, enhardi par ce premier succès, excité par la Coalition, le nouveau Ministère fait faire en quelque sorte volte-face à l'armée que son prédecesseur échauffait contre l'Étranger, et fait un appel à son dévouement pour la lancer contre les Patriotes, qu'il appelle des ennemis de l'ordre, parce qu'ils chantent la Marseillaise et crient contre les ennemis de la France. — Le Ministre de la justice ressuscite les tyranniques Lois de Septembre contre les Écrivains et

les Journaux, tout en reconnaissant l'exaltation que doit nécessairement produire un généreux patriotisme.

CIRCULAIRE *de M. Martin du Nord*. ..... Je suis certain, M. le procureur-général, que vous saurez respecter et défendre, s'il en était besoin, tous les droits de la Presse; vous saurez également la contenir dans les limites légales qu'elle ne doit pas dépasser. Ce n'est pas dans des moments où les esprits s'exaltent, où les sentiments *nobles et généreux* peuvent être facilement égarés, qu'il serait permis de fermer les yeux ou d'attendre les provocations évidentes du crime, devant des outrages manifestes au Roi ou aux Lois du Royaume.

Mais si le Ministère de l'Étranger veut poursuivre la Presse française, sur les excitations de la Presse anglaise, allemande et prussienne, qu'il ait donc le courage de poursuivre le *Courrier*, le *Constitutionnel*, le *Siècle*, à la parole desquels leur dévouement passé donne une tout autre influence qu'à celle des autres Journaux!... Les poursuivre ne serait qu'un scandale de plus; mais les épargner pour en poursuivre d'autres n'est-ce pas une révoltante iniquité? — Aussi le journal de la Cour repousse-t-il lui-même les poursuites:

PRESSE (22 ou 23 octobre): — Le *National* a tort de nous confondre avec les *Débats;* non seulement nous n'avons mis à l'index aucun écrit, mais nous désapprouvons hautement ces perquisitions fougueuses et ces poursuites *réactionnaires* qui s'élèvent et passent comme des *bourrasques*. La répression qui s'exerce ainsi n'est pas *efficace;* elle irrite sans intimider. La répression qui a le caractère de la passion, du caprice, de la violence, qui frappe sans prévenir, qui s'élance ainsi par bonds, au lieu de suivre son œuvre avec impartialité, calme et modération, une telle répression fait plus de mal à la société qu'elle ne lui fait de bien; elle ôte aux lois plus de force qu'elle ne leur en donne; elle fait dépendre du pouvoir la justice qui doit lui commander. Nous sommes pour la répression *sévère*, mais nous ne sommes pas pour la répression *colère;* nous sommes pour la répression *légale*, mais nous ne sommes pas pour la *répression brutale;* nous ne voulons pas plus qu'on agisse *révolutionnairement* au nom de l'ordre qu'au nom de la Liberté.

Du reste, personne n'a plus d'intérêt que *la Presse* à ce qu'on ne poursuive pas les journaux; car elle aussi a provoqué la guerre, excité l'exaltation nationale... Elle vient même d'exciter à la violation de la Charte, et c'est elle qui a publié cette étrange lettre dans laquelle M. *de Lamartine* aurait dit : « Nous marchons à un 10 *août*, et peut-être à un *démembrement.* » Y a-t-il une idée plus perturbatrice que celle de supposer la France dans l'alternative d'un 10 août ou d'un partage par l'étranger? Et si l'on prévoit un 10 août, c'est-à-dire un mouvement du Peuple entier et de la Représentation nationale, comment peut-on conseiller une si périlleuse résistance au vœu d'une Nation qui ne veut pas tomber sous le joug de l'Étranger?

Cependant les menaces du Ministère n'épouvantent pas le *Courrier Français;* et c'est alors (le 10) qu'il publie son article rapporté plus haut, page 32.

Mais LA PRESSE (11 novembre), changeant subitement de langage, le dénonce, semble demander des poursuites contre lui, et dresse pour ainsi dire son acte d'accusation, en incriminant les articles suivants :

COURRIER FRANÇAIS (8 octobre). — Ce qu'un ministère anglais veut, il le peut; aucune volonté ne s'interpose entre lui et ses devoirs... le consentement de la Reine est acquis. Ici, au contraire, il n'y a pas un seul acte de résolution, si mince qu'il soit, qu'il ne faille arracher de vive force. La note la plus pacifique coûte huit jours de délibérations. Le Gouvernement, tiraillé par deux influences contraires, épuise dans cette lutte tout ce qu'il a de sève et de vigueur. Les conseils se multiplient durant cinq à six heures par jour, et sont presque toujours une bataille sans victoire. Il semble qu'un MAUVAIS GÉNIE s'étudie à ne permettre que les enfantements qui sont des avortements. — (10 octobre.) La Pairie prend décidément une attitude hostile. On parle de vieux Généraux, de ceux qui ont laissé égorger l'Empire et chasser l'Empereur, qui reprendraient pour la circonstance leurs églogues sur les douceurs de la paix. — (25 octobre) : Il est vrai que la retraite du Ministère ayant sa raison dans la résistance de la Royauté aux mesures que semblait exiger la situation de la France, on peut craindre que le respect dû au principe Monarchique ne s'affaiblisse dans certains esprits. Le Ministère

ne demandait que le nécessaire; c'est le nécessaire qu'on lui a refusé. — (28 octobre) : Mais si le Ministère du 1er mars n'est pas responsable, nous dira-t-on, qui pensez-vous donc qui le soit? on nous permettra de laisser cette question sans réponse.... Par le temps qui court, les Ambassadeurs sont les premiers instruits de nos affaires, nous ne les savons qu'après eux. — (29 octobre) : La démission des Ministres signifie que la politique réclamée par le sentiment national a eu beau s'atténuer, qu'elle n'a pas été acceptée.

Le *Courrier* n'en continue pas moins ses attaques:

COURRIER FRANÇAIS (11 novembre) : En abandonnant le Pacha, la France s'abandonne elle-même. Ayant marqué le déclin de son influence en Europe, et surtout dans la Méditerranée, elle prend rang parmi les vaincus. La France représente l'esprit révolutionnaire, et l'Angleterre est l'organe de la *contre-révolution*. Est-ce par sa propre force ou par notre faiblesse qu'elle a réussi? Est-ce une victoire de son Gouvernement ou une *lâcheté* du nôtre? Voilà ce qu'il importe aujourd'hui de savoir..... Lord Palmerston avait besoin de tromper l'opinion publique, en Angleterre, lorsqu'il déclara dans le Parlement que le traité n'était pas dirigé contre la France...... Pour mener à fin la politique modérée et vraie de M. Thiers, il ne fallait que de la fermeté; les Alliés, au contraire, avaient besoin d'aller jusqu'à l'audace : mais ils avaient compté, non sans raison, sur le parti qui se fait toujours en France l'auxiliaire de l'Étranger...... Ce n'est pas l'étranger qui nous a désarmés au plus fort du conflit; c'est le Parti conservateur...... De ce côté est venue la funeste sécurité qui a marqué les premiers mois du Ministère de M. Thiers, alors que personne à la Cour ne voulait croire à la Coalition, et que l'on disait tout haut aux Tuileries : Ils n'oseront pas! Pendant que les ordres de Minto traversaient la France pour aller chercher jusque dans Alexandrie l'amiral Stopford, on s'écriait encore : Ils n'oseront pas! Lorsque l'exécution du traité n'a plus été douteuse, on a cru qu'on pourrait effrayer les Puissances, et l'on s'est mis à faire la grosse voix; le *Journal des Débats* a entonné la *Marseillaise*, et l'on a mis en circulation ce propos énergique d'un Grand Personnage qui n'est pas le Roi : « Il vaut mieux périr sur le Rhin que dans un ruisseau de Paris » Tout cela n'était pourtant que du bruit; car, à peine le danger a-t-il paru plus sérieux, que le clairon du Parti conservateur a cessé de sonner la charge; on a voulu arrêter les armements, affaiblir ou changer le langage de notre Diplomatie. Faut-il s'étonner que ceux qui en avaient la direction

aient pensé qu'on ne pourrait pas lutter avec l'Étranger tant que l'on n'avait pas au-dedans une plus grande liberté d'action? Nous le déclarons hautement, la défaite est due uniquement (quoi qu'en disent les lâches du Parti conservateur), elle est due uniquement à la désertion qui s'est mise dans nos rangs. Le Pouvoir, les Chambres, le Pays, se sont divisés en présence de l'Étranger. Il est arrivé ce qui était arrivé en 1815: désormais la Coalition saura qu'elle peut toujours nous vaincre en ayant recours aux mêmes moyens : elle n'aura qu'à faire *appel à la trahison!*

Cependant le *Journal des Débats*, qui plus qu'aucun autre excitait à la guerre, a l'inqualifiable audace de reprocher (le 9) au *Constitutionnel*, au *Siècle*, etc., d'avoir, par leurs cris belliqueux, excité l'exaltation révolutionnaire. — Mais le *Constitutionnel*, ou plutôt *M. Thiers*, lui répond :

CONSTITUTIONNEL (10 nov.) : — ....Nous répéterons cent fois au *Journal des Débats*, s'il nous y force, qu'il a fait plus de bruit que personne; que, par ses articles belliqueux, il a plus contribué que personne à l'agitation révolutionnaire dont il se plaint. Car s'il attribuait à tort les articles guerriers de certains journaux à l'influence ministérielle, d'un autre côté, on attribuait les siens à L'INFLUENCE ROYALE (c'était à tort aussi, et la suite l'a prouvé). Néanmoins, cette opinion, répandue dans le pays, a contribué plus que toute autre chose à l'agiter.

Le *Journal des Débats* a vu, dans le Traité, une nouvelle Coalition contre la France; il l'a dit. Ce n'est pas assurément le Cabinet qui le lui a fait dire. Le Cabinet du 1er mars n'a exprimé cette même pensée que beaucoup plus tard dans son *mémorandum*. Il n'en est pas moins vrai que dans le premier instant il a compris la gravité de l'événement.

Les alliés ont poussé leurs mesures agressives contre la Syrie avec une rapidité et une vigueur à laquelle peu de personnes s'attendaient. Cependant, de son côté, l'armement de la France marchait vite. Après le coup de canon de Beyrouth, le Ministère du 1er mars a-t-il été d'avis que la défense du Pacha dût être abandonnée, comme on le dit ironiquement, aux articles belliqueux des journaux? Non. Le Ministère a proposé trois mesures : l'envoi de la flotte française à Alexandrie, la convocation des Chambres, et le grand armement du pays. Ces mesures ont été repoussées. Le Ministère tout entier a donné sa démission, preuve qu'il n'était pas indifférent sur cette question de la Syrie. La crise s'est prolongée

plusieurs jours. Après de longues délibérations, les Ministres du 1er mars ont été frappés de l'inconvénient grave qu'il y avait à ce qu'en l'absence des Chambres, ils se séparassent de la Couronne. Ils ont fait taire leur opinion sur ce qu'il y avait à faire au-dehors devant des considérations de politique intérieure. C'est peut-être manque de fermeté. Ce n'est pas manque de dévouement. Et il ne devrait pas entrer dans le rôle du *Journal des Débats* de tirer avantage contre eux de cette concession.

De ce dissentiment est né, comme moyen de transaction, la Note du 8 octobre. Cette Note, on fait semblant de ne pas la comprendre ; on en restreint judaïquement le sens. Cette Note fait porter en effet le *casus belli* sur l'Egypte ; mais elle n'implique nullement l'abandon de la Syrie ; la Syrie est livrée aux chances de la guerre. Cela signifie que, selon que le Pacha aura été plus ou moins heureux, il obtiendra de plus ou moins avantageuses conditions, c'est-à-dire que, comme parle M. de Nesselrode, il aura plus ou moins de Syrie ; mais cela ne signifie nullement qu'il est exposé à être complétement exclu de la Syrie. Jamais le Ministère du 1er mars n'a attaché ce dernier sens à la note du 8 octobre. Et, véritablement, une pareille concession n'était pas compatible avec la politique de ce Cabinet. Comment! il aurait fait de si grands armements, et pour quel résultat? pour obtenir moins que le Traité n'accordait au Pacha. Cela n'était pas possible. Quels que fussent les événements de Syrie, le Ministère était obligé d'obtenir pour le Pacha quelque chose de plus que le Traité. C'était son devoir, et c'était aussi son intention, parce que c'était l'honneur de la France.

Il ne faut donc pas dire que la Syrie a été conquise par les alliés sous le Ministère du 1er mars, et que ce Ministère s'est résigné à assister en spectateur impassible à cette conquête. Le Ministère du 1er mars a voulu s'y opposer et n'a pu faire prévaloir les mesures qu'il proposait ; enfin il ne s'était pas engagé par sa Note à acquiescer tranquillement à cette dépossession complète du Pacha ; il se réservait de regagner par les négociations ou autrement ce qu'on lui aurait pris par les armes. Si d'autres sont décidés à livrer la Syrie entière, qu'ils ne disent pas au moins que c'est là une besogne faite ; elle est à faire ; et le Cabinet du 1er mars leur en laisse tout l'honneur.

Mais, dans les Bureaux, pour la nomination de la Commission de l'adresse, une première discussion s'engage (le 10), dans laquelle les anciens Ministres : Thiers et Rému-

sat donnent d'importantes explications, que presque tous les journaux rapportent de la même manière. Écoutons!

M. Thiers (5me *Bureau*): — A mon arrivée aux affaires toute union de vues entre la France et l'Angleterre avait cessé; l'Angleterre se trouvait complètement unie à la Russie, à l'Autriche, à la Prusse, dans la question d'Orient; la France se trouvait seule de son avis contre les quatre Puissances; elle avait demandé de la manière la plus formelle et la plus positive l'Égypte héréditaire et la Syrie héréditaire; elle avait même annoncé qu'elle se séparerait complètement de l'Angleterre et des autres Puissances plutôt que de céder sur ce point..... Le parti de l'Angleterre était *irrévocablement pris*..... J'ai considéré la signature du Traité non comme un outrage pour la France, mais comme un très *mauvais procédé* et comme un abandon de son alliance, qu'elle avait le droit de trouver blessant. Cependant ce mauvais procedé n'était pas d'une nature telle qu'il pût provoquer la Guerre..... J'ai cru que la France devait se mettre en mesure d'obtenir une modification dans les résolutions prises à Londres; je n'aurais pas demandé une concession qui fût pour les quatre Puissances une *Humiliation*; mais il fallait *une concession Quelconque*, pour que l'honneur et l'influence de la France fussent sauvés; elle le devait d'ailleurs, par Loyauté, au Vice-Roi, car si *elle ne s'était pas mêlée de ses affaires* au début de ces négociations, il aurait *infailliblement soumis la Porte*, et obtenu d'elle ce qu'il aurait voulu..... Je souhaitais que le Pacha d'Égypte se renfermât dans une défensive vigoureuse; et si cette défensive lui réussissait, même à moitié, la France, se portant comme médiatrice armée, avait chance d'obtenir une concession. Quelque modérée qu'elle fût, pourvu qu'il fût constaté qu'elle était due à la France, *l'honneur de celle-ci m'aurait semblé sauvé*.....

Le bombardement de Beyrouth ne nous a nullement surpris, n'a changé aucune de nos déterminations; mais il a prouvé *encore davantage* qu'il importait de se hâter. Alors j'ai demandé à la Couronne trois choses: 1° de compléter l'armement; 2° de convoquer les Chambres à bref délai pour leur demander le complément de l'armement; 3° l'envoi de la Flotte à Alexandrie pour couvrir cette importante place et soutenir le moral des Égyptiens. Ces propositions ont été *repoussées*. Mes collègues et moi avons donné notre démission. Le duc de Broglie a été appelé: une transaction est intervenue; il a été convenu que les Chambres seraient convoquées le 28 octobre, c'est-à-dire à 20 jours de date; que dans l'intervalle on concentrerait la Flotte sous le commandement des amiraux

Lalande et *Duperré* ; que les préparatifs commencés continueraient ; et que quant aux mesures qui devaient les compléter, on prendrait un parti définitif au moment de la rédaction du discours du Trône. Ce jour-là a été convenu la Note du 8 octobre, qui avait pour but de répondre à l'acte de déchéance du Pacha, mais dans laquelle on était loin d'abandonner la Syrie. Quand on connaîtra le texte Authentique, on ne pourra conserver aucun doute à cet égard. — Il a été convenu encore que le moment de la rédaction du discours de la Couronne étant venu, si la Couronne accordait les propositions du Cabinet, le Cabinet resterait aux affaires, sinon il se retirerait. Cependant les démissions étaient données, mais on est convenu d'en garder le secret. Le moment de rédiger le Discours de la Couronne est venu ; le Cabinet a renouvelé ses propositions, dont la principale était l'achèvement de l'armement général. La proposition du Cabinet n'ayant pas été admise, les démissions ont été irrévocablement données. Ce n'est pas sur une Phrase du Discours de la Couronne, c'est sur l'ensemble du Plan dont il était l'expression que la dissension a éclaté. Le Cabinet ne voulait ni la Paix ni la Guerre à tout prix, mais il voulait, appuyé sur un armement *sérieux*, et surtout complet, négocier pour le Vice-Roi des conditions qui pourraient être plus ou moins avantageuses, suivant que la fortune lui aurait été plus ou moins favorable.

Tels sont les motifs de la retraite du Cabinet ; il ne se plaint point, il n'attaque point ses Successeurs, il se borne à cette simple remarque : c'est que les armements de la France n'étant pas complétés et l'intention de ne s'exposer à la Guerre dans aucun cas étant devenue *manifeste*, il n'est *plus possible* de négocier d'une manière efficace.

M. de Rémusat (3e bureau) dit que l'intérêt commercial et politique de la France l'engageait, ainsi que l'honneur et même les adresses des Chambres, à soutenir le Pacha.

M. Roger, du Nord (7e bureau), dit que le maréchal *Soult* a flétri le Traité de Londres du nom de nouveau *Traité de Chaumont* (par lequel les coalisés de 1814 s'engagèrent à faire la guerre à la France pendant 20 ans).

M. Duvergier de Hauranne (1er bureau), parle dans le même sens. Il rappelle que, à la dernière session, les deux Chambres avaient reconnu et déclaré que le Pacha devait être soutenu ; que

le *Journal des Débats* avait été, pendant six semaines, le plus ardent provocateur à la guerre, proclamant hautement que, si le Traité s'exécutait, la France serait déshonorée; que cette provocation du journal le plus pacifique et le plus essentiellement conservateur avait enflammé le pays tout entier; que tout le parti conservateur avait également excité les passions belliqueuses qu'on incrimine aujourd'hui; que cette ardeur guerrière avait subitement cessé le jour où se fit entendre le canon de Beyrouth; qu'ainsi les conservateurs n'avaient fait que jouer une ignoble comédie. — Il ajoute que c'est la France qui a empêché le Pacha d'entrer à Constantinople, et qu'elle avait ainsi pris l'engagement moral de le soutenir, et que d'ailleurs l'indépendance et la puissance de l'Égypte sont nécessaires à l'équilibre européen.

Tous les journaux rapportent les explications dans les Bureaux, et surtout celles de M. THIERS. — Mais les DÉBATS (11 ou 13 novembre) traitent les Ministres *Rémusat* et *Jaubert*, et leur ami *Duvergier de Hauranne*, de *révolutionnaires* (car ce ne sont plus des hommes de rien, mais des *Députés*, des *Pairs*, des *Ministres*, qui se trouvent coupables de sédition et d'anarchie!)... Les *Débats* dénoncent le *Constitutionnel* du 10 (page 56), etc., surtout M. *Thiers*, les accusent d'attaquer inconstitutionnellement le Roi pour s'excuser, et demandent pour ainsi dire la *mise en accusation* de l'ex-Président du Conseil..... Oui, si l'on a du cœur, qu'on mette en accusation celui qu'on déifiait hier, mais qui, s'il y a crime envers la Constitution et envers l'inviolabilité royale, est le premier criminel, pour avoir donné l'exemple du haut de sa Présidence...Car n'est-ce pas le plus révoltant scandale de poursuivre *le National* pour avoir parlé de *la Cour* (on prétend que la Cour veut dire *le Roi*, et que c'est un crime de parler du Roi), quand on ne poursuit ni M. Thiers, ni *le Constitutionnel*, ni *le Courrier*, ni *le Siècle*, quand on ne poursuit ni *les Débats*, ni *le Messager* (page 12), ni *l'Univers religieux* (page 24), qui tous ont parlé du Roi; quand on ne poursuit ni *la Presse* (page 46), ni M. FONFRÈDE, qui provoquent formellement à violer la Charte....? — Écoutez en effet *le Courrier de Bordeaux* :

M. FONFRÈDE, dans le *Courrier de Bordeaux* (rapporté par le

Commerce du 14 nov.) — . . . . . . « Le ministère du 30 octobre, dit M. Fonfrède, né d'une ambassade avortée et de l'isolement honteux de la France, entrant dans l'arène politique avec un discours de la couronne qui ne signifie autre chose que ceci : « Je » n'ai aucun plan ni pour l'Orient, ni pour l'Espagne, ni pour Al- » ger, ni pour la France, ni pour les finances, ni pour quoi que ce » soit au monde, » du premier pas obtient une majorité, qui serait certainement fort imposante si le nombre suffisait pour lui donner de la valeur. . . . . — Mais il ne s'agit pas de nous dire d'une voix niaisement triomphante : *Nous avons la majorité.* — Mais dites-nous ce que la majorité fera du ministère, et ce que le ministère fera de la majorité. — Vous n'en savez rien. Le ministère n'en sait rien ; la majorité n'en sait rien. — Nous voilà bien avancés ! . . . . . — Vous allez donc retomber en plein dans la malheureuse alternative qui, depuis dix ans, anéantit en France le gouvernement. — Le ministère, ne pouvant, ne voulant et n'osant représenter la volonté du ROI, qui serait UNE et FIXE, et qui, par conséquent, donnerait une direction à l'Etat. . . . — . . . . J'ai dit toute ma pensée ; seul, je vous ai dit hautement avec la certitude d'être méconnu et repoussé, que le véritable moyen de délivrer la France de l'anarchie qui l'envahit et la dévore, c'était de rétablir le GOUVERNEMENT DU ROI ; c'était de restreindre la chambre DANS LE CONTROLE DES LOIS ET DES ACTES MINISTÉRIELS, et de ne pas lui déférer la nomination des ministres et la direction du gouvernement.

Ne poursuivre ni cet article, ni les autres journaux, ni M. Thiers, et poursuivre *le National*, est-ce de la justice? N'est-ce pas proclamer ***deux balances, deux poids, deux mesures, l'arbitraire***, par conséquent, le despotisme et la tyrannie ?— Du reste, le *Siècle* répond aux *Débats* :

SIÈCLE (13 novembre) : — *Le Journal des Débats* somme indirectement M. Martin (du Nord) de déployer toute son énergie contre M. Thiers. Rien ne manque à ce document judiciaire que la signature d'un membre du parquet. Et ce n'est pas d'un mince délit que l'ancien Président du Conseil et quelques uns de ses collègues sont accusés : ils ont fait *remonter au Roi la responsabilité* des actes de son Gouvernement ; ils ont *calomnié le Roi* et sa politique pour s'exalter à ses dépens. Comme on le voit, les Lois de septembre trouvent ici leur naturelle application, et rien de plus simple que de traduire au moins M Thiers soit devant la Cour

des Pairs, soit devant la Cour d'Assises..... Ce sont les explications directes du *Constitutionnel* du 10 et celles de M. Thiers dans le cinquième bureau, que *le Journal des Débats* dénonce comme une violation coupable du secret des délibérations du Conseil, comme une sorte *d'attentat* contre la Royauté, suivant la définition des lois de septembre.

M. *Thiers*, dit *le Journal des Débats*, a déchiré l'unité du pouvoir en mettant le Public dans la confidence des discussions qui précèdent nécessairement des résolutions importantes ; il rejette la *responsabilité morale* ; il doit être entendu que les Ministres ne signaient que pour la forme, par dévouement, sans répondre de rien, c'est-à-dire que pendant plus de quinze jours la Constitution aurait été suspendue ! Ainsi, continue-t-il, la question est nettement posée entre la Couronne et M. Thiers. On nous apprend qu'il y a deux politiques dans le Ministère du 1er mars : une simple et grande : c'est celle de M. Thiers. Si cette politique n'a pas porté ses fruits, il faut s'en prendre à la *politique de peur et d'humiliation*. M. Thiers a l'honneur de la première, je vous laisse à *deviner qui a l'honneur de la seconde !*

Le Journal des Débats s'élève de toutes ses forces contre cet exposé qu'il appelle *renversement des principes de la constitution*. La Charte, s'écrie-t-il, ne connaît pas de *ministres dévoués*, elle ne connaît que des *ministres* responsables. Tant pis pour vous si le Roi a accepté votre sacrifice ; vous êtes responsables, responsables de tout, de ce qui se fait, et de ce qui ne se fait pas. Vous n'avez plus le droit de dire que vous vouliez envoyer la flotte à *Alexandrie*, ou *mobiliser* la *garde nationale*, sinon la responsabilité des Ministres n'est qu'un mot, et comme il faut portant que quelqu'un soit responsable, *qui donc le sera ?*

Toutes ces maximes sont vraies, nous le reconnaissons sans hésiter. Le dernier Ministère devait compter peut-être sur la gratitude royale, mais puisqu'il restait au pouvoir, il devait répondre devant le Pays, de son langage, de ses actes, de son inaction. C'est ce qui est arrivé. La responsabilité a été et reste fort grave. Les efforts du *Journal des Débats* pour l'aggraver encore, et l'étendre au-delà même de ce qui était juste, prouvent qu'elle devait rester sans compensation... Prenez garde ; avec ces maximes rigoureuses vous aurez bientôt rendu le Gouvernement Constitutionnel impossible ; vous l'aurez bientôt réduit à une domination absolue exercée par le Roi, et secrètement acceptée par les Ministres, ou bien à une lutte ouverte, à une guerre intérieure de tous les jours, de tous les moments, portant sur toutes les questions, et devant précipiter, sans

aucun résultat pour le Pays, les changements de cabinet. Que voulez-vous que fassent des hommes convaincus, des hommes de cœur, si, par hasard, ils rencontrent une résistance persévérante à chacun des actes qu'ils se proposent d'accomplir? — se retirer dès le premier refus, dès la première résistance, puisqu'ils doivent répondre de tout? Vous avez raison. Eh bien! les Ministres, depuis 1830, n'ont pas suivi rigoureusement ce système, tant s'en faut! et cependant, nous avons eu à peu près deux Ministères par année. Pensez-vous que ce ne soit pas assez? La France se trouvera-t-elle mieux de vicissitudes plus fréquentes? MM. *Laffitte* et *Dupont de l'Eure*, après bien des concessions, que sans doute, dans la rigueur du principe, on ne doit jamais faire, se sont éloignés pour toujours des conseils de la Couronne; M. *Casimir Périer* a senti expirer ses forces et son courage dans les luttes qu'il lui fallait soutenir en secret après avoir lutté publiquement contre l'opposition; M. le duc de *Broglie* a passé deux fois par l'épreuve du Pouvoir, et il ne veut plus redevenir Ministre; M. *Guizot*, poussé à bout, avait fini par se jeter dans la Coalition; M. *Passy*, tombé d'abord avec le Ministère des trois jours, ensuite avec le Ministère du 22 février, a porté à la tribune l'expression rude et amère de son désappointement; M. *Thiers* en est à sa troisième démission, et il est traité de nouveau en factieux; M. *Dupin*, qui n'a jamais été Ministre, a déclaré qu'il avait refusé sept fois de l'être, parce qu'il exigeait avant tout l'indépendance des délibérations du conseil : que signifient ces démissions, ces protestations, ces refus, ces retraites volontaires? cela veut-il dire que le Régime Constitutionnel est d'une pratique tellement difficile qu'à peine peut-on se flatter de le voir s'établir solidement en France..? vous ne prenez pas garde aux radicaux qui vous écoutent, qui enregistrent les mécomptes, qui constatent les contradictions, qui tirent les conséquences extrêmes de ce qu'ils voient et de ce qu'ils entendent; qui se prévalent enfin de votre témoignage pour s'écrier tous : « Vous voyez bien que dans ce mécanisme constitutionnel il y a des rouages qui se heurtent, et qu'il faut en venir à l'unité! »

...... Rien n'avance, rien ne s'affermit; les institutions ne sont pas mieux garanties que sous la Restauration; pas une liberté, qui ne soit, comme alors, entamée ou contestée; vos fureurs contre la presse sont *plus violentes* et aussi plus *aveugles* que celles qui ont dicté au gouvernement de Charles X les ordonnances de juillet; vous n'aimez pas qu'on vous parle du Peuple, parce que *ses besoins vous importunent*, et que vous avez *oublié ses droits* : vous en êtes venus à trouver votre principal gage de sécurité dans une

armée de 300,000 hommes !...... — Est-ce cela qu'avait promis la Révolution de 1830 ? Est-ce une situation tolérable pour un pays comme la France de s'entendre répéter sans cesse qu'il doit tout céder à ses ennemis, sous peine de périr dans les convulsions intérieures ? Est-ce prudence et loyauté que de retrancher violemment de la Constitution les hommes et les partis qui ne regardent pas le roi comme le principe et la fin de toutes choses ? Est-il vrai qu'il n'y ait que des brouillons, des séditieux, des ennemis du trône, là où vous *n'êtes pas*, et nous aurions le droit de dire, en nous adressant à MM. *Guizot*, *Teste*, *Villemain*, *Duchâtel*, *là où vous n'êtes plus ?*...... Il faut que la France soit libre, puissante, honorée. Elle ne l'est pas avec votre système, cela est certain. Interrogez à cet égard toutes les convictions : la réponse sur le fait sera unanime. Aussi voilà le mot de RÉFORME qui s'élève et qui grandit ; puisse la *réforme, devenue nécessaire*, rester modérée et ne s'égarer jamais, soit par votre faute, soit par celle des partis, dans la voie redoutable des révolutions !

Quelle hardiesse de discussion ! Quelle force ! La Liberté ne peut que s'applaudir d'un pareil courage et d'une pareille franchise. — Le *Courrier Français* ne montre pas moins d'énergie, en soutenant que les Ministres ont le droit d'expliquer à la Nation leurs différents avec la Couronne. — Nous ne voulons pas examiner cette thèse : tant qu'il conviendra au Pays de confier à un homme le pouvoir d'influencer les Ministères et les Chambres, et le droit d'avoir des ministres responsables comme les journalistes avaient naguère le droit d'avoir des hommes de paille pour *éditeurs responsables,* le Roi sera constitutionnellement hors de responsabilité : mais les Ministres seront responsables devant les Chambres de tout ce qu'ils autoriseront ou laisseront faire, et les Chambres seront moralement responsables devant la Nation de tout ce qu'elles autoriseront elles-mêmes en donnant des lois et des impôts. C'est aux Députés, aux Pairs, aux Ministres, à se montrer Français, citoyens, *hommes.* Si les Ministres et les Chambres adoptent des propositions funestes au Pays, ils ne peuvent pas plus s'excuser devant lui, qu'un meurtrier ou un incendiaire ne pourrait s'excuser devant un jury sur ce qu'on lui aurait donné le conseil du meurtre ou de l'incendie.

Aussi, le Président du Conseil en mars 1831, M. *Laffitte*, a-t-il su conserver son indépendance et se retirer plutôt que de tolérer une politique extérieure qui lui paraissait fatale à la France. Son exemple est trop remarquable pour que nous n'en rappelions pas ici les circonstances.

M. *Laffitte* avait solennellement proclamé le principe de *non-intervention* (1), et M. *Dupin*, aujourd'hui très prononcé, dit-on, pour l'intervention en Egypte et pour la paix, avait énergiquement appuyé M. Laffitte (2). *Les Débats* n'étaient pas moins prononcés pour la guerre contre l'intervention autrichienne en Italie.

DÉBATS (1er mars) : — ...... Le principe de non-intervention attend aujourd'hui une nouvelle et plus sérieuse application. — Des secours ont été demandés au gouvernement autrichien par les souverains dépossédés de plusieurs États d'Italie. On parle de traité, de réversibilité, de stipulations, de contingent, qui obligeraient la cour de Vienne à se prêter à *ces exigences*, et il est hors de doute qu'un mouvement de troupes est commencé dans le royaume Lombardo-Vénitien, vers les frontières de Modène, de Parme et de la Romagne. — Ici encore, *il n'y a pas deux partis à prendre pour le gouvernement français*. La présence d'un *seul régiment autrichien* sur le territoire d'une de ces provinces, est une *violation flagrante du principe* de la non-intervention. *La France ne peut y consentir.* — C'est ici plus qu'une question d'équilibre ou de prépondérance ; c'est l'avenir tout entier de notre révolution. — *Songeons qu'elle ne vit en Europe que du maintien du principe* qu'elle a proclamé la première, et que les autres puissances ont proclamé après elle. Elle n'a pas cherché sa force dans les accroissements de territoire, elle l'a trouvée dans le respect pour l'indépendance des autres nations. — *Une seule atteinte portée à ce respect, et* LA FRANCE S'EXPOSE A PERDRE L'ESTIME ET LA CONFIANCE DE L'EUROPE.

Cependant, l'ambassadeur d'Autriche, M. *d'Appony* (3), ayant, dans le courant de février, demandé le consente-

(1) Voyez ma 6e lettre sur la crise actuelle, page 25.

(2) *Ibid.*

(3) Tous ces faits sont extraits d'un paragraphe non incriminé d'un ouvrage acquitté par le Jury, *la Révolution de* 1830.

ment du Cabinet français pour l'intervention autrichienne en Italie, en invoquant un prétendu droit de réversibilité sur Modène, en promettant une Constitution et le désarmement (vaines promesses!), et le Roi manifestant, comme il en avait le droit, une opinion conforme, M. *Laffitte* s'y opposa formellement, et tout le monde déclara qu'on se rendait à son avis. L'Autriche, encouragée peut-être secrètement par quelque Ministre, n'en persista pas moins dans son projet d'intervention, et donna à plusieurs régiments l'ordre d'entrer à Modène. — Aussitôt, l'ambassadeur de France à Vienne, le maréchal *Maison*, envoya à Sébastiani, ministre des affaires étrangères, la *dépêche* suivante :

Dépêche du maréchal *Maison* : — « Jusqu'ici, m'a dit M. de *Metternich, nous avons laissé* la France mettre en avant le principe de la *non-intervention ;* mais il *est temps qu'elle sache* que nous n'entendons pas le reconnaître en ce qui concerne l'Italie. Nous porterons nos armes *partout où s'étendra l'insurrection....* Si cette intervention doit amener la guerre, eh bien ! *v enne la guerre!* Nous aimons mieux en *courir les chances*, que d'être exposés à périr au milieu des *émeutes*.

» Vous savez, ajoute l'ambassadeur, que jusqu'à présent personne ne s'est prononcé pour la paix plus ouvertement que moi ; mais je suis convaincu aujourd'hui que, pour détourner les DANGERS *qui menacent la France*, il faut prendre, *sans retard*, et avant que les levées de l'Autriche soient organisées, l'*initiative de la guerre*, et jeter une armée dans le Piémont. »

Le maréchal *Maison* était si convaincu que la guerre allait commencer qu'il prit sur lui d'écrire directement au général *Guilleminot*, ambassadeur à Constantinople, et de l'engager officieusement de déterminer la Porte à envoyer 200,000 Turcs en Pologne.

La dépêche arriva à Paris le samedi 4 mars. On conçoit son importance, son urgence ! Le devoir du Ministre était de la communiquer immédiatement au Président du Conseil, qui l'aurait communiquée au Conseil et au Roi. Mais le général *Sébastiani* la communiqua immédiatement au Roi et à M. *Bertin de Vaux* (à qui M. *de Praslin*, gendre du

Ministre, en remit une copie écrite de sa main), sans en parler, pendant quatre jours, ni au Président ni au Conseil. Le mardi 7, M. X..., qui avait vu la copie remise à M. Bertin, vient avertir M. Laffitte qu'il était trahi, tandis que M. Y... avait déjà fait connaître la dépêche au *National*, qui en parlait. M. Laffitte se hâta de convoquer le Conseil, et rencontrant d'abord le maréchal *Soult*, Ministre de la guerre, lui demanda s'il connaissait la *dépêche*. — Non, répondit-il. Il y a un TRAITRE! — Puis, M. Laffitte alla trouver le Roi, se plaignit de la trahison de son collègue subordonné, et insista vivement pour savoir du Roi s'il connaissait la dépêche. Sur la réponse affirmative, M. Laffitte déclara qu'il voyait bien que l'opinion du Roi et de ses collègues était de souffrir l'intervention de l'Autriche, mais que sa conviction et sa conscience étaient que l'honneur et le salut de la France exigeaient la guerre plutôt que de tolérer l'intervention autrichienne, et qu'en conséquence il donnait sa démission. Toutes les séductions des protestations d'une tendresse royale furent vainement essayées sur une âme long-temps enchantée et sur un esprit long-temps fasciné. Tout ce que purent obtenir de son dévouement les instances les plus vives, ce fut qu'il restât quelques jours. Mais tous ses collègues (MM. *C. Périer*, *Soult*, *Sébastiani*, *Montalivet*, *Louis*, *Barthe*, *Mérilhou*, *d'Argout*, même *Thiers*) se prononçant pour l'opinion du Roi, pour l'intervention autrichienne et la paix, M. Laffitte persista dans sa démission comme dans sa conviction. — Nous n'examinerons pas si l'intervention était ou n'était pas l'entrée dans ce fatal système de concessions et de paix à tout prix dont l'intervention en Pologne, en Belgique, en Egypte, à Alger peut-être, n'est que la conséquence et la répétition; nous n'examinerons pas si les autres Ministres ont agi par des motifs d'ambition ou par conviction personnelle; nous admettons même cette dernière hypothèse : dans ce cas, tout est dans l'ordre, chacun joue son rôle; le Roi peut certainement avoir et exprimer une opinion sur la paix ou la guerre; les Ministres qui veulent la paix avec lui peuvent certainement rester au Ministère; et M. Laffitte qui se trouve

seul d'une opinion contraire, remplit son devoir en résistant à ses affections personnelles comme à toutes les séductions des protestations d'amitié pour déposer sa démission : mais les Ministres qui restent sont essentiellement *responsables* de leur approbation, ou de leur conseil, ou de leur obéissance à la Couronne ; et quelle n'est pas la responsabilité envers la France et l'histoire pour ceux des Ministres qui auraient trompé et trahi le Président du Conseil, sacrifié leur conscience et le pays à une servile ambition, et commencé ce malheureux système dont la France déplore aujourd'hui et déplorera peut-être à jamais les conséquences !

Pour en revenir à la question actuelle, M. *Thiers* est donc incontestablement responsable ; et les Chambres elles-mêmes ont une immense responsabilité morale. Aussi, *le Commerce*, etc., rappellent-ils aux Députés les engagements pris par eux dans leurs *Adresses* :

ADRESSE de 1834 : — . . . . . . La France accueille avec une parfaite gratitude l'assurance que Votre Majesté lui donne du maintien de la paix générale, si important à la prospérité de la paix intérieure et au développement de la civilisation ; mais la paix cesserait d'être un bienfait pour le pays, si elle blessait ses droits et sa dignité ; vous ne l'accepterez jamais à un tel prix, Sire, nous le savons. Un peuple qui n'a jamais craint la guerre et qui a fait tant de sacrifice pour s'y préparer, ne peut être heureux que d'une paix qui ne coûte rien à son honneur.

ADRESSE de 1840 : — . . . . . . « Dans ces graves circonstan-
» ces, la position de la France est grande et désintéressée ; sa po-
» litique reste invariable. Elle ne *souffre pas qu'aucune* puissance
» européenne menace l'*Indépendance* ou l'intégrité de l'empire
» Ottoman, dont l'existence est nécessaire au maintien de la paix
» générale ; mais en appuyant des droits consacrés par le temps,
» elle tient compte des événements et *n'abandonne pas les droits*
» *nouveaux*. Le traité qui consacrera des droits si divers doit être
» *équitable* pour assurer à tous une durable sécurité. »

Mais revenons au nouveau Ministère Guizot et Soult,

qualifié *Ministère de l'Étranger*, et voyons les journaux anglais et allemands. — Cependant, voyons d'abord l'opinion du journal *le Peuple*.

JOURNAL DU PEUPLE (16 août) : — En voyant ce qui se passe depuis quelques jours, nous persistons à dire plus que jamais: Non, nous n'aurons pas la Guerre, parce que le Château ne veut pas, n'a pas le courage de vouloir la Guerre..... Celui qui a le droit de déclarer la Guerre est un homme prudent, et qui n'entend se servir de ce droit que lorsque les circonstances lui paraîtront graves. Si le temps ne lui a pas paru menaçant, il n'avait pas à déclarer la Guerre, vous le savez bien ; et le sachant, pourquoi êtes-vous venu troubler les uns, enflammer les autres? Tenez, il faut bien que vous l'appreniez : savez-vous ce qui se dit partout depuis quelques jours ? c'est que vous avez fait les fanfarons pour faire croire à la Guerre, et que vous avez voulu faire à la Guerre pour agioter en grand, pour refaire des fortunes étourdiment dissipées, pour piper à la Bourse les pauvres petits rentiers, qui sont là, au milieu de vous autres, dit-on toujours, aussi peu en sûreté qu'à la forêt de Bondy. — Vous auriez donc fait comme ces industriels qui, à l'aide de la frayeur qu'ils jettent dans les grandes réunions, dévalisent ceux qu'ils ont effrayés. Le tour fait, le tumulte cesse. Les uns sont enrichis, les autres ruinés, et tout est dit. — Pourquoi ces rumeurs et non pas d'autres? c'est que nul ne peut manquer à son instinct, et le vôtre, messieurs, celui de la pensée qui gouverne la France depuis dix ans, est non pas de vous battre, mais de gagner de l'argent, beaucoup d'argent, le plus d'argent que vous pouvez. Autrefois les serviteurs de la Monarchie se battaient bravement, aujourd'hui ils gagnent de l'argent ...

JOURNAL DU PEUPLE (30 août) : — La hardiesse des Puissances à exécuter le Traité de Brunow est pour nous la confirmation la plus éclatante qu'elles avaient reçu l'assurance positive que notre Gouvernement se bornerait à faire quelques démonstrations sans conséquence, qu'on chercherait par tous les moyens possibles à nous endormir, pendant qu'elles mettraient le Pacha à la raison..... Le nouveau Ministère, si l'intrigue réussit, viendra nous dire qu'il est arrivé trop tard ; qu'il en gémit, mais qu'il faut se soumettre aux faits accomplis..... Nous deviendrons la risée de l'Europe. Eh ! qu'importe? La politique du Château aura triomphé.

N'est-ce pas une suffisante compensation? — Un secret pressentiment nous dit cependant que tant de lâchetés ne s'accompliront pas sans que la France n'intervienne elle-même, malgré ce pouvoir occulte qui la paralyse actuellement. Oui, nous en avons l'espoir, elle interviendra pour faire rentrer dans la poussière ces orgueilleux et cupides Pygmées, qui cotent à la Bourse l'honneur de la Nation, pour en trafiquer par l'agiotage, qui est l'industrie des grands voleurs; elle interviendra avec son droit, sa force, sa propagande; et son honneur sera vengé, et le sort des peuples sera réglé selon les prescriptions de l'éternelle Justice.

JOURNAL DU PEUPLE (18 octobre): — Quand il s'agit de guerre, comme aujourd'hui, par exemple, les libéraux parlent d'honneur à venger, de gloire à conquérir, bien que résolus de faire toutes les concessions possibles pour l'éviter, et ils l'éviteront s'ils sont convaincus de n'être point atteints dans leurs priviléges, et ils boiront la coupe de la honte jusqu'à la dernière goutte, si les Puissances leur garantissent la possession du pouvoir, source de toutes les jouissances pour eux. Lorsque les démocrates demandent la Guerre, qu'ils ont toujours considérée comme une bien déplorable nécessité, ils n'ont en vue que les intérêts de la Civilisation et les Progrès du monde menacés par la Sainte-Alliance; et persuadés que la France est le représentant et la sauvegarde des droits de l'Humanité, ils veulent qu'elle soit forte et honorée, pour que son action émancipatrice soit incessante et sûre. — Vous avez cédé sur Adana, et on ne vous a pas écouté; vous avez cédé sur Candie, et on n'a pas eu l'air d'y prendre garde; vous avez cédé sur les villes saintes, et on a méprisé vos concessions; enfin, vous avez cédé sur la Syrie, et l'on vous a insolemment répondu qu'on règlerait ces affaires sans vous et contre vous. Et tout cela, certes, était bien prévu. Vous avez fait aux Diplomates étrangers tant de lâches concessions, qu'ils ont dû penser avec juste raison que vous n'étiez pas à bout d'en faire. Et ils ne se sont point gênés; et ils vous ont traité comme on traite d'ordinaire les poltrons et les imbéciles. Le traité du 15 juillet est là pour le prouver.

Donc, après s'être montrés simples jusqu'à la bêtise et conciliants jusqu'à la lâcheté, nos Ministres ont voulu sortir de leur torpeur habituelle; car la convention de Brunow a révélé à la France que les haines de 1815, qui n'étaient qu'assoupies, venaient de se coaliser de nouveau contre elle. Et ils ont dit que cette convention était une sanglante injure contre notre nation, et ils ont fait répéter tous les matins par leurs journaux que la première démonstration

sérieuse contre Méhémet-Ali serait le signal d'une guerre à outrance, parce que l'exécution du Traité serait la déchéance de la France... et les Puissances étrangères, sans déclaration de guerre, ont fait de Beyrouth un monceau de ruines, rasé Caïffa, pris Djunia, Djebail, Séide, Tripoli, insulté notre Pavillon, bombardé Saint-Jean-d'Acre, bloqué Alexandrie, proclamé la déchéance de Méhémet-Ali, notre allié, que nos Ministres avaient promis de soutenir...

Ah! répétons-le sans cesse; lorsque vous parliez de l'intégrité de l'empire Ottoman, vous mentiez; lorsque vous nous avez dit que vous ressentiez l'injure faite à la France, et que vous en auriez raison, vous mentiez; lorsque vous nous avez promis que vous sauriez défendre nos intérêts, vous mentiez; lorsque vous nous avez assurés que vos préparatifs militaires empêcheraient l'exécution du Traité, vous mentiez; lorsque vous nous avez juré que si Méhémet-Ali était attaqué, vous feriez une guerre à outrance, vous mentiez. Eh bien! la convocation des Chambres est encore un mensonge. Et qui pourrait croire que vous les eussiez convoquées, si vous n'aviez la certitude que d'ici là la ruine de Méhémet-Ali aura acquis la force des faits accomplis que vous savez si bien respecter, ou que vos intrigues, opérant sur l'Egoïsme et la Pusillanimité des censitaires qui n'ont de culte que pour le veau d'or, parviendront à étouffer l'enthousiasme de la France; et à comprimer sa trop juste impatience à venger son honneur outragé; à défendre sa Révolution menacée et peut-être compromise par des manœuvres qui réussiraient infailliblement, si un jour elles pouvaient s'appuyer sur les fortifications de Paris?

Voyons maintenant les journaux étrangers :

MORNING HERALD (fin d'octobre) : —...... MM. Soult et Guizot qui ne désirent que la paix peuvent hasarder en toute sûreté quelque expression pompeuse pour satisfaire l'opinion et donner au Roi une position convenable devant les Chambres.

TIMES (fin d'octobre) : —...... Le moment est venu de passer le *Rubicon*, il faut dédaigner les menaces de la France et rabaisser son esprit.

COURIER ANGLAIS (rapporté le 12 novembre) : —...... La position du Ministère Soult-Guizot n'est pas tellement affermie qu'elle pût résister au choc d'une *nouvelle offense* faite à l'orgueil national ou à la vanité de la France. *Nous devons* à M. Guizot qui

s'est courageusement jeté dans le gouffre béant, et qui a risqué sa popularité et sa réputation pour éviter une guerre universelle, quelque témoignage signalé de dédommagement et d'estime. Il ne serait pas bien que ce patriote dévoué tombât victime de ses sympathies en faveur de l'alliance anglaise.

Ainsi, M. Guizot est d'autant plus estimé de l'Aristocratie anglaise qu'il est plus impopulaire en France et plus déshonoré.

Le SIÈCLE du 1er novembre se plaint vivement des journaux de Londres qui engagent le Gouvernement à *mitrailler la canaill* et osent lui dire *qu'il vaut mieux canonner les Parisiens que l'ennemi.*

TIMES : — Il est du devoir de la *Grande-Bretagne et de ses alliés de seconder les efforts du Ministère Guizot.* — La Syrie rentre sous l'obéissance du sultan. Cette circonstance est très favorable à M. Guizot. Si l'Angleterre peut sans compromettre l'objet essentiel du traité *contribuer à l'entrée* aux affaires de cet homme d'État ou à le *maintenir* au pouvoir, lord Palmerston serait bien aveugle s'il épargnait ses efforts pour *seconder* honorablement et avec efficacité le nouveau Ministère. . . . . .

STANDARD : — La démission du Ministère Thiers produira un changement notable dans la disposition de l'Europe à l'égard de la France. Les peuples menacés par la France nourrissaient contre elle un ressentiment profond. On pardonnera volontiers à M. Thiers es folies auxquelles il s'est laissé entraîner par égard pour le *Roi qui les a repoussées ;* tout ce que la France peut raisonnablement demander. et même plus, tout ce qui pourra être accordé sans compromettre l'honneur et la sécurité des nations, sera spontanément accordé pour la consolidation d'un trône qui est la garantie de la liberté du monde. On se conduit envers un *ami généreux* autrement qu'envers un ennemi qui vous insulte. Tout ce que les nations auraient dédaigné d'accorder à *l'insolent incendiaire* que le roi a renvoyé et puni, elles presseront le roi de l'accepter. Il est bon que la France sache tout ce qu'elle doit au caractère de son Roi. Toutefois ne nous hâtons pas de compter sur une déclaration pacifique de la part du Gouvernement français, vu l'effervescence qui règne en France. Aujourd'hui le ministère nouveau sera tenu de *temporiser.* Un changement de ton brusque de la part de

la cour serait *dangereux* et irriterait la *populace égarée ;* il faut user de *prudence* pour prévenir une catastrophe : en attendant, qu'il nous suffise de savoir que l'on a *tourné la difficulté*, et que l'Europe est rentrée dans une voie sûre. On s'est rendu *maître de l'incendie ;* ne nous plaignons pas s'il s'échappe un *peu de fumée* de ses cendres.

Journaux anglais. **TIMES, STANDARD, MORNING-ADVERTISER, CHRONICLE, GLOBE** (rapportés par le **SIÈCLE** du 10 novemb.) : — ...... Le discours de la couronne de France est plus pacifique qu'il n'était permis de l'espérer. Il satisfera les *amis de la paix*, non seulement en Angleterre, mais dans toute l'Europe. Le *Times* ne doute pas que la politique suivie par le nouveau cabinet ne suscite à la France *trop d'affaires chez elle* pour qu'elle puisse s'occuper de l'Espagne...... Le *Morning-Advertiser* félicite le roi d'avoir eu le courage de devenir un moment *impopulaire* et de *s'exposer* dans l'intérêt du système de la paix aux conséquences *des commotions intérieures*...... Si le *Globe* ne loue pas le discours autant qu'il le voudrait, c'est qu'il sait que les éloges sont toujours suspects dans la bouche des *étrangers:* il n'est pas possible, dit-il, de rencontrer plus de *prudence* et de *fermeté* que dans le discours du roi des Français.—Le *Chronicle* injurie la France, jette à pleines mains de la boue à la Révolution, et convient que le discours du roi est fait pour causer une *grande joie en Angleterre*.

La marine anglaise, ajoute-t-il, *a conquis la Syrie* ; la France n'a plus rien à objecter contre l'exécution du traité ; lord Palmerston a rétabli l'intégrité de l'empire Ottoman. Gloire lui soit rendue !

Ecoutez l'organe de la Diète Germanique :

JOURNAL DE FRANCFORT (rapporté le 11 novembre) : — » Nous avons parlé hier de la nécessité où se trouve le Cabinet du 30 octobre, de dire à la tribune la vérité, et toute la vérité, sur la situation, par rapport au Traité du 15 juillet, et de trancher franchement devant les Chambres la question qui s'y rattache. Aujourd'hui, nous croyons devoir insister plus que jamais sur l'importance de cet avis. Les correspondances que nous avons reçues hier de Paris, nous apprennent qu'il est à craindre que dans la question extérieure surtout, le nouveau Cabinet ne tente *un juste-milieu* entre l'opinion de M. Thiers et celle des conservateurs. Une circonstance confirmerait assez les appréhensions de nos correspondants. Le *Journal des Débats* fait entendre très

clairement que M. Guizot continuerait la politique des notes de M. Thiers, ou, en d'autres termes, que M. Guizot battrait M. Thiers avec les notes de M. Thiers.

» Sans doute, il ne manquera pas de gens pour applaudir à l'habileté d'une pareille tactique; mais ce ne sera pas nous. Nous sommes, au contraire, profondément convaincus qu'on ne se tirera pas à aussi bon compte du gâchis dans lequel on est entré; nous sommes convaincus qu'il faut de la *netteté* dans la conduite et dans le langage pour rendre au Gouvernement français toute la liberté d'action que les partis lui ont enlevée dans la question extérieure. Si donc M. Guizot donne à son Cabinet la direction que le *Journal des Débats* et la polémique de la Presse semblent indiquer, nous osons le lui prédire hardiment, *il n'ira pas loin.* En effet, s'il est en politique un système qu'on puisse appeler immoral dans son principe, et toujours stérile dans ses résultats, un système qui a été de tout temps en France funeste à ceux qui l'ont pratiqué, à partir de M. Decazes jusqu'à M. Molé, c'est certainement le système de bascule.

» La première besogne du Cabinet actuel, si nous avons bien compris sa mission, *c'est de dompter les factions*, en leur enlevant le moyen d'exploiter désormais la question extérieure à leur profit. Pour cela, il faut que le Cabinet fasse prendre au Gouvernement une attitude bien dessinée vis-à-vis des *Cabinets étrangers* et vis-à-vis des Chambres.

» Le traité du 15 juillet ne touche ni à l'indépendance de la France, ni à l'équilibre européen, et il n'altère en aucune façon les rapports de la France avec les autres cabinets. Il n'a été conclu sans le concours de la France que parce que le gouvernement français d'alors a voulu lui-même se séparer des puissances, surtout par rapport à son exécution. Ce sont là des vérités incontestables qu'il faut reconnaître hautement à la tribune; c'est là le vrai terrain sur lequel le nouveau cabinet doit se placer. De plus, il est de toute nécessité qu'il ne recule pas devant l'intime conviction que ses membres doivent avoir acquise; que les puissances ne veulent que la paix avec la France, qu'elles ne songent nullement à dépouiller le sultan, ni même à toucher à la position du pacha d'Egypte, pourvu que celui-ci accepte franchement le traité du 15 juillet et le titre de vassal de la Porte ottomane. Sans ces éclaircissements sur la portée et le but du traité en question, le cabinet ne saurait trouver par devers lui le moyen de déclarer désormais *inutiles les armements* que l'on a entrepris et poursuivis jusqu'ici sous les prétextes les plus frivoles. Or, *sans la cessation des armements*, point de possibilité au ministère de rétablir la *tranquillité intérieure* en France et de RÉPRIMER *les excès des factions*. Hé quoi! Ministres du 30 octobre, vous voudriez prendre, à la tribune, le même ton belliqueux que vos prédécesseurs! Vous voudriez prétendre que l'isolement que la France s'est donné à elle-même est un outrage qu'on lui a fait! Vous voudriez continuer ces jeux de *casus belli* plus vains les uns que les autres! Vous voudriez vous déclarer pour la continuation des armements, en feignant envers les puissances une défiance que vous *n'éprouvez pas intérieurement!* Mais alors, ne seriez-vous

pas les continuateurs purs et simples du 1er mars? Mais alors, vous ne voudriez donc *jamais en finir avec votre* Marseillaise *au théâtre, avec vos rassemblements dans les rues*, ni avec la polémique *incendiaire de votre presse sur la question extérieure?*

» Le Traité du 15 juillet est presque déjà un fait accompli. Il sera désormais l'une des bases DU DROIT PUBLIC EUROPÉEN; et une fois exécuté, le bénéfice vous en revient comme aux autres puissances, et *vous le savez bien*, PLUS QU'A ELLES ENCORE; et vous vous refuseriez de dire à la tribune que vous *consentez à son exécution!* En vérité, cela ne serait ni d'une politique loyale, ni d'une politique éclairée. Il y a plus; en appelant à votre aide cette sorte de faux-fuyants, et en flattant mal à propos l'orgueil national, vous succomberez, à coup sûr, dans la lutte que vous avez appelée vous-mêmes une *bataille désespérée*. Ne vous placez donc pas dans une position qui vous ferait trembler au moindre mouvement du télégraphe de Marseille ou à l'arrivée de chaque bateau à vapeur venant de l'Orient. *Que M. Guizot prenne la même nette position* qu'il sut se donner le 6 septembre, lorsqu'il reconnut la nécessité de se soustraire au joug du télégraphe de Bayonne, en déclarant ouvertement qu'il n'interviendrait pas en Espagne, quoi qu'il arrivât au-delà des Pyrénées.

» En s'adressant franchement aux Puissances, le Cabinet du 30 octobre saura bientôt à quoi s'en tenir sur l'extension qui doit être donnée à l'exécution du Traité du 15 juillet. Qu'il se rallie donc aux Puissances pour hâter, par son ascendant moral à Alexandrie, la solution de la question. M. Thiers, tout en déclarant qu'il ne serait point le médiateur entre les Puissances et le Pacha, en avait néanmoins entrepris le rôle, mais d'une manière qui n'était guère de nature à faire ouvrir au vice-roi les yeux sur ses vrais intérêts. *Que M. Guizot accepte cette noble mission*, en suivant toutefois une autre marche. Qu'il se montre FRANÇAIS et EUROPÉEN et non Égyptien à Alexandrie; qu'il déclare au Pacha qu'il ne le soutiendra en Égypte *qu'au prix de son entière adhésion au Traité du 15 juillet*. ALORS MÉHÉMET-ALI SE SOUMETTRA; et le cabinet du 30 octobre aura terminé la question orientale d'une manière conforme *aux intérêts généraux européens*, en même temps qu'il sortira victorieux à la tribune de la première épreuve qui va décider de son existence. »

Ecoutez encore le *Journal de Francfort*.

« La mission du général Grollmann pour Vienne, suspendue provisoirement par la nouvelle de la crise ministérielle en France, a été ajournée indéfiniment par la nouvelle de la formation du ministère Soult-Guizot. La première démarche du nouveau cabinet français a été de protester contre les intentions belliqueuses que l'on supposait à la France sous le ministère démissionnaire, et de donner aux ambassadeurs étrangers résidant à Paris l'assurance que le maintien de la paix en Europe était la devise du cabinet du 29 octobre.

» Ces ouvertures faites par M. Guizot au baron Arnim, notre ministre plénipotentiaire près de la cour des Tuileries, ont été immédiatement transmises par celui-ci au cabinet de Berlin, qui a arrêté qu'il fallait attendre que la position du nouveau ministère français vis-à-vis les chambres pût se dessiner d'une manière précise, avant de répondre à ces ouvertures. En attendant, M. de Grollmann, qui devait partir pour Vienne, prend part à la commission extraordinaire nommée par le roi pour établir un plan de défense générale de toute l'Allemagne contre l'éventualité d'une invasion française par les frontières du Rhin.

» Au nombre des mesures préventives adoptées par cette commission, il faut compter le départ des commandants-généraux Thile, Pfuel et Nostiz, chargés d'organiser leurs corps respectifs sur le pied de guerre. Mais ce qui a fait la plus grande sensation chez nous, et qui prouve l'intention sérieuse de notre cour de prendre une attitude belliqueuse par rapport à la France, c'est qu'hier le général Hayde, commandant la 11e division de réserve, a reçu l'ordre de partir immédiatement pour Breslau. Ce fait n'est que le prélude de l'appel général et prochain de toute la landwehr. »

Il faut bien le remarquer, dit le *Commerce*, les gouvernements d'outre-Rhin n'arrêtent pas leurs armements, et ils nous font signifier par le *Journal de Francfort* que nous devons suspendre les nôtres.

Nous ne cesserons de signaler tout ce que cette attitude a de menaçant pour notre indépendance. Si les chambres n'en tiennent pas compte, nous aurons fait notre devoir, et le pays, du moins, sera averti.

Toutes les nouvelles de Bavière s'accordent à annoncer que le rappel des semestriers sous les drapeaux s'opère avec activité. Plusieurs régiments doivent renforcer la garnison de Landau, où l'on a déjà envoyé des renforts d'artillerie. La garnison de Wurtzbourg sera augmentée de trois régiments de chevau-légers. La 3e division de l'armée bavaroise sera bientôt au complet, *et pourra se mettre en marche.* La *Gazette d'Augsbourg* nous apprend en outre que les États de la Confédération *ont accueilli avec empressement* l'invitation de s'armer qui leur a été faite par le gouvernement prussien.

C'est l'attention portée sur ces faits que nos députés doivent voter l'adresse. Ils comprendront peut-être alors si le moment est venu de faiblir.

Le *Journal de Francfort* poursuit avec persévérance ses conseils, nous pourrions dire ses injonctions au ministère Guizot. Ce n'est pas assez des directions sur la politique extérieure, il lui fait la leçon sur la politique intérieure. Les lois de septembre, les victoires remportées sur l'émeute ne peuvent suffire au gouvernement pour *la résistance*, qui est sa condition forcée. *Il faut changer la base électorale*; il faut que le gouvernement crée dans la chambre *une droite* qui lui serve d'appui : si le gouvernement représentatif est possible, il ne l'est qu'à l'aide des éléments aristocratiques. Tout cela n'a pas besoin de commentaires.

La feuille allemande n'est, du reste, pas moins satisfaite que la presse anglaise du discours du trône. Elle loue surtout M. Guizot d'avoir mis de côté tout esprit belliqueux, et de n'avoir pas voulu *donner une fausse apparence à la véritable situation des choses*:

Gazette d'Augsbourg.—La *Gazette d'Augsbourg* (dit le *Commerce*, du 14 nov.) qui ne croit pas, comme le *Morning Chronicle*, que l'affaire de Syrie soit terminée, envoie à ses abonnés un plan de cette contrée qu'elle suppose devoir être au printemps prochain le théâtre d'une grande lutte dans laquelle *il faudra bien*, dit cette feuille, *que la France entre en lice*. « Le théâtre de la guerre s'agrandira, dit la feuille allemande. Méhémet-Ali fera ses derniers efforts; on soulèvera l'Asie-Mineure; les Russes arriveront d'Erivan et d'Odessa, et la dernière heure de l'empire turc chancelant ne tardera pas à sonner, car il faut que sa ruine amène la fin de la lutte actuelle. De l'Indus à la Méditerranée tout est en dissolution, et ce sont les Européens qui décideront. Le nœud se complique de plus en plus, et la guerre une fois commencée, on ne sait où elle s'arrêtera. »

Il est certain que les dernières nouvelles de l'Inde, même telles que les donnent les journaux anglais, annoncent un redoublement d'ardeur dans la lutte, et que dès qu'on saura dans ces contrées que l'Angleterre doit guerroyer à la fois en Syrie, en Chine, et peut-être contre la France, bien des haines étouffées pourront se raviver. Un gouvernement habile avait bien des moyens d'agir sur l'Angleterre, et lord Palmerston, en signant le Traité du 15 juillet, pouvait se perdre; mais il savait à qui il avait affaire.

Y a-t-il, dans ces journaux étrangers, assez de mépris et d'outrages contre la France!

Cependant M. Guizot, faisant pour ainsi dire cause com-

mune avec eux, repousse la politique personnelle de M. Thiers (dont il consentait à être l'agent), et cherche à le flétrir dans *le Moniteur Parisien* en l'accusant d'avoir *fardé de paroles fanfaronnes ses lâches résolutions.* — Mais il adopte la Note du 8 octobre, qu'on a dit contenir l'opinion approuvée par le Roi, sans réfléchir que cette Note, si remplie de concessions, contient cépendant un engagement de faire *la guerre* si l'on veut détrôner le Pacha.

Néanmoins, les événements marchent; les Alliés conquièrent le littoral de la Syrie, soufflent la division, la trahison, l'insurrection, jusque dans l'Egypte; on parle de possibilité d'empoisonnement du Pacha, tandis qu'il accuse le Gouvernement français de l'abandonner et de le trahir, et que Palmerston le menace et se moque de la France, même de M. Guizot, dans une nouvelle Note en réponse à celle du 8 octobre.

NOTE PALMERSTON (2 novemb) : —...... Le gouvernement anglais, dit-elle en substance, voit avec la plus vive satisfaction que M. Thiers, nonobstant quelques divergences d'opinion avec les puissances européennes, seulement sur les affaires de détail, est d'accord avec elles sur les *principes fondamentaux* qui doivent régler la conduite de toutes les grandes puissances. Toute rupture de la paix est par là impossible. Le gouvernement anglais félicite ironiquement M Thiers de ce qu'il a accepté avec une *fidélité religieuse* les traités de 1815; un arrangement, dit-il, qui a pour but d'empêcher que l'Égypte et la Syrie ne soient détachées de l'empire Ottoman, est exactement conforme à cette opinion, et aussi bien d'accord avec sa lettre qu'avec son esprit. Lord Palmerston pense que la *puissance souveraine* qui gouverne *tout* l'Empire turc doit pouvoir exercer son autorité suprême avec une indépendance entière de tout contrôle étranger, aussi complétement et pleinement sur les rives de la *mer Rouge* que sur la mer Noire, en Égypte et en Syrie, que sur le Bosphore et les Dardanelles, si Méhémet-Ali, ajoute-t-il, pour me servir des termes de la dépêche de M. Thiers, est « un Pacha désobéissant envers son maitre, et dépendant de toutes sortes d'influences étrangères. » Loin d'être un élément essentiel à l'équilibre européen, il n'est plus pour l'Empire qu'une source de faiblesse et de dissensions. Qu'il reste donc au Sultan à décider, comme souverain de l'Em-

pire turc, lequel de ses sujets sera placé par lui pour gouverner telle ou telle partie de ses domaines, et qu'aucune *puissance étrangère* n'ait le droit de contrôler le Sultan, dans l'exercice *discrétionnaire* d'un des attributs inhérents et essentiels de la souveraineté indépendante.

Tous les journaux, comme nous le verrons tout-à-l'heure, trouvent cette Note plus outrageante encore que le Traité : mais M. *Guizot*, réduit à dissimuler l'injure pour n'être pas forcé d'en tirer vengeance, soutient, dans ses journaux, que cette Note ne contient que des réflexions métaphysiques sans application. Lui seul nie le soufflet qu'il vient de recevoir après s'être vanté qu'il obtiendrait de son ami Palmerston des conditions meilleures. — Ecoutons maintenant les journaux.

CONSTITUTIONNEL (15 nov.) : — La dernière note de lord Palmerston n'est pas moins que la théorie de la plénipotence des souverains légitimes, telle qu'elle est consacrée par les traités de 1815. Dans cette théorie, tous les faits intervenus depuis ces traités ne doivent pas prévaloir sur les principes qu'ils contiennent. Appliquée au sultan, cette théorie maintient ses droits de souveraineté sur tous les territoires qu'il possédait à l'époque des traités de 1814. Si cette légitimité inaltérable rencontre un pouvoir nouveau, il n'existera qu'autant qu'elle lui permettra d'exister. Le pouvoir du pacha est un fait qui disparaît devant le droit ; mais ce droit de souveraineté ne peut pas s'arrêter en Égypte : il va jusqu'à *Alger*. La théorie de la note va même beaucoup plus loin. La révolution de Juillet n'est pas comprise dans les traités de 1815.

CONSTITUTIONNEL (15 novembre) : — Pourquoi ne pas le dire à la Chambre ? Les circonstances sont telles qu'un bon nombre d'esprits timorés, mais sincèrement patriotes, qui répugnaient à se jeter dans l'inconnu, commencent à se demander en effet si la *Réforme électorale* ne serait pas devenue la *Nécessité de la situation*. Nos correspondances des départements nous apprennent que des hommes très attachés au gouvernement de Juillet, et jouissant parmi leurs concitoyens d'une considération méritée se décident à signer des pétitions pour la Réforme électorale, et que beaucoup d'autres, pour prendre ce parti, n'attendent que le résultat de la solennelle discussion qui va s'ouvrir sur la réponse au discours du Trône.

La Chambre est prévenue : le pays a les yeux sur elle, et c'est d'après la conduite qu'elle tiendra qu'il règlera la sienne. S'il avait jusqu'ici mis toute sa confiance dans ses mandataires légaux, c'est qu'il ne supposait pas que dans une question d'*honneur national*, la fermeté de la Chambre pût lui faire faute. Si son espoir est déçu, *le vœu d'une réforme électorale et parlementaire deviendra* UNIVERSEL.

Le *Courrier français* parle dans le même sens ; il s'indigne de l'extrême humilité et de l'ignominieuse couardise de nos Ministres.

COURRIER FRANÇAIS (15 novembre) : — On accepte l'arrêt de l'Étranger dans les termes mêmes dont il a plu à l'Étranger de se servir. Notre Gouvernement fait amende honorable à l'Europe avec l'humilité d'un coupable qui s'estime heureux qu'on ne lui inflige pas une plus douce correction. C'est l'esprit de 1815 qui souffle sur nous........ Quelle situation que celle du Ministère! Attendre de la générosité des Puissances des concessions qui mettent le Gouvernement à flot dans les Chambres, et ne recevoir que des affronts que l'on est obligé d'atténuer ensuite dans les Journaux officiels, quand on ne peut pas les dissimuler tout-à-fait! dépendre de l'Étranger et laisser voir que l'on dépend de lui! se défendre des inspirations courageuses que donne le sentiment national, comme d'une complicité avec le désordre! comprimer au-dedans l'énergie des esprits, quand on n'a pas encore la paix, même une paix honteuse au-dehors! faire de la critique aux dépens de ses prédécesseurs, de la presse, de tout le monde, quand il faudrait agir sans délai! craindre le succès de nos alliés comme un revers et souhaiter celui de nos ennemis! voilà le bilan du Ministère.

LE SIÈCLE (13 novembre) envisage sous le même point de vue la note Palmerston. Son article à ce sujet peut se résumer ainsi : Les quatre Puissances ont bien pu s'approprier les dépouilles de l'empire Ottoman sans qu'il fût permis à la France d'y trouver à redire ; mais aujourd'hui elles lui signifient, en la désignant sous le nom *Puissance étrangère*, qu'elle n'a aucun droit de contrôler l'exercice *discrétionnaire* de la souveraineté du Sultan...... Mais enfin, s'écrie le *Siècle*, notre Gouvernement aura-t-il la paix après l'avoir achetée si cher ? — Non, encore une fois : les Étrangers l'ont vu *prosterné* devant eux, et il leur a pris fantaisie de lui *passer sur le corps*, il le souffrira !

Aussi le *Siècle* s'écrie comme nous : Patriotes, rougissez et pleurez!

Le SIÈCLE du lendemain ajoute : C'est tout au plus si on lui accordera une trève pour prendre de nouvelles mesures d'agression pour attendre que, déjà isolé au milieu de l'Europe, il le soit encore au milieu de nous. Il ne sait pas se faire respecter ; et il voudrait, lui, dont l'existence seule est une provocation constante à l'ébranlement des trônes absolus, il voudrait pouvoir compter sur les ménagements de ses ennemis !

N'y a-t-il donc plus un seul Pouvoir qui représente la perpétuité du Pays ? Invoque-t-on le gouvernement parlementaire ? mais la Chambre a consacré par ses votes la politique égyptienne. Invoque-t-on ce qu'on appelle le gouvernement personnel ? Mais alors le Ministère, pour l'honneur de ce gouvernement, doit maintenir les engagements du passé..... Méhémet pourra dire, avec raison, que l'alliance de la France lui a fait plus de mal que les quatre Puissances coalisées contre lui; car ses ennemis lui donnaient plus, et son alliée l'aura condamné à prendre moins. La Chambre voudra-t-elle jamais qu'il puisse être dit dans le monde : l'amitié de la France est un fléau !

Ainsi, cette Note fait frémir d'indignation les Journaux les plus modérés. Et voyez quel chemin leur fait faire le péril de la Patrie ; la *Réforme !* la *Réforme !* c'est aujourd'hui leur cri comme celui du *National*. Et pour celui-ci la Note de Palmerston, c'est une menace contre Alger.

LE NATIONAL (12 novembre).... Si la Chambre avait le moindre sentiment de dignité, elle se souviendrait des engagements qu'elle a pris devant le monde ! S'il est reconnu dans le droit public européen que les Puissances ont le droit de résoudre comme il leur plait les questions qui s'agitent dans l'intérieur d'un empire, il n'y a plus ni paix, ni sécurité, ni indépendance pour cet état. Pourquoi ne dirait-on pas demain que les agitations de l'Espagne peuvent troubler le repos de l'Europe ? Et si le Sultan, voulant avoir l'intégrité de son empire, réclamait, en vertu du même Traité de juillet, l'intervention des *alliés* pour recouvrer Alger, qu'aurions-nous à répondre ? Est-ce que le droit reconnu contre le Pacha n'existe pas contre nous ? Est-ce que ce qui a été résolu en Syrie ou en Egypte n'est pas un précédent pour l'Algérie ?... Qu'est-ce donc, ce Traité de Brunow, sinon le droit monstrueux de la force ? sinon la restauration de l'ancien principe de la Sainte-Alliance ? L'intervention, c'est aujourd'hui l'invasion en Syrie, demain en Egypte, plus tard en Algérie !

Mais le *Journal de la Cour* trouve dans la Note un motif d'accusation contre M. Thiers :

LA PRESSE (15 novembre)... Eh bien ! qu'a fait M. Thiers ? au lieu de parler aux Puissances le langage au-devant duquel semblaient venir leurs propres actes, il s'est mis à argumenter des Traités de 1815, du *respect religieux* de la France pour ces Traités, de la nécessité de maintenir l'équilibre qu'ils avaient établi dans le

monde. Les Traités de 1815!.... Mais ignorez-vous donc qu'ils ont été faits sous l'empire de ces principes absolus de légitimité qui repoussent *comme une usurpation* tout pouvoir qui a la prétention de ne relever que de lui-même, et qui ne s'appuie que sur le succès matériel? Ignorez-vous qu'ils ont été conçus dans une pensée de haine et d'abaissement à l'égard de la France? Quoi! pour donner du relief à notre influence, pour protéger un état de création révolutionnaire, ce sont les Traités de 1815 que vous invoquez! Les Traités de 1815 sont l'antipode de ces deux idées. Dans le système de ces Traités, Méhémet n'est plus qu'un rebelle, et la France, en le soutenant, ne peut qu'encourir les vieilles préventions dont, une fois déjà, elle a eu à subir l'ardente hostilité. Il est incroyable que M. Thiers n'ait pas compris tout ce qu'il y avait de *monstrueusement* absurde dans cette invocation des Traités de 1815... Lord Palmerston répond aujourd'hui à M. Thiers : « Votre condamnation sort de votre propre bouche. Tous vos arguments servent merveilleusement la cause que vous attaquez, et, pour avoir raison contre vous, nous n'en chercherons pas d'autre. »..... N'y a-t-il pas quelque chose de honteux à professer aussi tout haut son *respect religieux* pour les monuments de notre défaite et de nos désastres? Ces tristes et ignominieux Traités tombaient de toutes parts et sous les coups de tout le monde. La Russie les foulait aux pieds en Pologne; la Prusse et l'Autriche à Cracovie; l'Angleterre, par la consacration du royaume de Belgique; la France, par la conquête d'Alger. Ce n'était plus qu'un vieil édifice lézardé et craquant dans ses fondements; et voilà que M. Thiers s'éprend tout-à-coup d'un ardent amour pour les Traités de 1815, et dans la ferveur de son culte, va jusqu'à les implorer à contre-sens!.....

Ainsi *La Presse* elle-même fait un crime au Gouvernement de ratifier les Traités de 1815! — Le *Siècle* va plus loin. La Note est, pour lui, une menace contre l'Alsace et la Loraine.

LE SIÈCLE (16 novembre)... Les cours d'Allemagne ont fait savoir à M. Guizot, par leurs journaux, qu'il fallait qu'il abandonnât les Notes diplomatiques de l'ancien Ministère, aussi bien que tout le reste, qu'il cessât de singer le langage de M. Thiers, tout en le condamnant, qu'il prît enfin l'attitude modeste, résignée, qui convenait au rôle dont il était chargé. — Ce n'était pas assez clair apparemment; lord Palmerston, dans un document *officiel*, qui a reçu, dit-on, l'assentiment des trois cours, vient de signifier à notre Cabinet que la Note du 8 octobre est regardée comme une plaisanterie; que le Sultan décidera, dans sa suprême sagesse, s'il doit faire grâce au Vice-Roi soumis et repentant, ou le punir de sa rébellion; mais que la France, dans aucun cas, n'a le droit de contrôler l'exercice discrétionnaire de la souveraineté du Padischah placé sous l'auguste tutelle de l'Angleterre et de la Russie..... Mais *le Moniteur* se charge de nous apprendre que lorsque le Ministre anglais met à néant toutes les déclarations de la France, et parle avec dérision du cas de guerre qu'elle a posé, *il se livre à une pure discussion de principes*, sans application

probable aux événements. L'espoir du Ministre, c'est que la *discussion de principes* qui achève de mettre la France hors des événements ne changera rien « *au conseil donné par l'Angleterre à la Porte pour le retrait de la déchéance*, si le Pacha accepte les conditions qu'on lui a proposées. » . . . Mais ce sont des conditions pires que le Traité lui-même? Certainement : mais il faut bien qu'un châtiment soit infligé au Vice-Roi pour en avoir appelé à la protection de la France ; il faut bien que tous les princes et tous les peuples soient avertis du sort qui les attend, lorsqu'ils auront le malheur de se confier à nous..... Allons ! Gloire à l'Angleterre ! Vive le Traité du 15 juillet ! Gloire à M. Guizot et à ses collègues, ces anges de paix ! Puisse leur administration être assez bénie du ciel pour que l'Etranger, après nous avoir *ravi l'honneur*, ne nous redemande pas bientôt, comme un gage de soumission, l'*Alsace* ou la *Lorraine*.

Le *Constitutionnel* accuse le Gouvernement de trahir la confiance des Peuples, et de compromettre la France en violant ses engagements.

CONSTITUTIONNEL (17 novemb.) : — .... « Que le Pacha cède sur-le-champ, et il aura l'Egypte héréditaire, dit lord Palmerston. » Depuis la déchéance, les alliés n'ont jamais tenu un autre lengage ; le cabinet du 29 octobre n'a donc fait qu'emporter d'assaut une place livrée....... L'envoi de deux agents, l'un à Constantinople, l'autre à Alexandrie, c'est pour prêter l'appui de la France à l'Ultimatum de la coalition...... A quel gouvernement nos alliés ont ils à faire ? un changement de ministère suffit-il pour annuler tous les engagements antérieurs ? Qui voudra traiter avec la France ?

Les *Débats* parlent encore de Guerre, mais en commençant par enchaîner la Démocratie.

DÉBATS (17 novemb.) : — ...... Aujourd'hui que la guerre serait faite par un gouvernement régulier, et non par une insurrection et un comité de salut public, le gouvernement n'est pas pressé de faire la paix à tout prix...... les trois mois qui viennent de s'écouler sont comme non avenus, quant aux fanfaronnades des journaux et quant à l'agitation des carrefours ; ils ne comptent que pour les armements qui sont faits et que nous maintenons, et pour la déclaration du 8 octobre que nous continuerons à présenter comme notre ultimatum. — Les *Débats* disent en outre que toutes les lenteurs sont favorables à la France, et que si depuis trois mois la coalition a eu le beau rôle, c'est maintenant le tour de la France.

Mais le *Capitole* dénonce et stigmatise le Ministère de l'Étranger.

CAPITOLE (17 novemb.) : — ..... Évidemment le ministère prend pour de la résignation et du calme le profond sentiment

d'étonnement et de douleur silencieuse qu'a produit sur l'esprit public le sanglant outrage imprimé à l'honneur français dans le dernier Memorandum Palmerston. En présence de cet excès d'audace d'une part, et de servilité de l'autre, la conscience nationale est restée frappée d'étonnement ; elle se replie sur elle-même pour savoir si c'est bien à elle que s'adressent les insolents sarcasmes du cabinet Britannique !..... Évidemment le cabinet de l'étranger médite un double attentat contre les libertés de la France à l'intérieur, et contre son indépendance à l'extérieur..... Dans le ministère du 29 octobre, nous trouvons partout des hommes et des actes dont la France eût frémi, même en 1815. En première ligne se présente M. Guizot, nourri dans l'habitude des complots, dans l'étude du machiavélisme anglais, et que les journaux de Londres saluent déjà comme l'auxiliaire le plus utile de leur politique, l'homme aux Cours prévotales, aux proscriptions, aux catégories, dont le nom fait tressaillir dans leurs tombeaux les ombres de cent victimes. Que peut-il rester pour la France dans un cœur ainsi partagé entre le délire du pouvoir et l'amour de l'étranger? Que diront les collègues de M. Guizot? la faiblesse forme le fond du caractère de l'un, la violence est le caractère de l'autre; la servitude domine celui-ci, l'hypocrisie est la devise de celui-là; la soif du pouvoir, la haine de la liberté, sont les traits distinctifs de tous. Il faut nécessairement du despotisme à ces gens-là ; au dehors, au-dedans, les circonstances sont graves; cependant une généreuse émulation, une résistance légale, mais énergique et constante, peuvent facilement conjurer la tempête. Que le pays le veuille, et la corruption viendra bientôt se briser contre la réprobation nationale. Mais qu'on y songe bien, dans la crise actuelle, l'inaction, la torpeur, compromettraient à jamais l'avenir de la patrie ; elles seraient la mort.

Cependant voyons la force de la France et les Dangers de ses ennnemis ! Écoutons le *Capitole :*

CAPITOLE, (2 août) : — La France de 1840 n'est pas plus divisée que la France de 93, et la France de 93 marcha comme un seul homme partout où il plut à l'Europe de lui donner rendez-vous. Les rois ont trop tardé: les vengeurs de Waterloo ont eu le temps de grandir. Est-ce l'Angleterre qui aura cru pouvoir nous humilier impunément? Au fond des montagnes de l'Ecosse, sur tous les points de l'Irlande, nous avons des auxiliaires plus impatients que nous de réduire le léopard à se réfugier dans sa tanière. Est-ce la Prusse qui aura cru devoir nous forcer à lui faire amende honorable d'Iéna et de Friedland? Que demain notre étendard se déploie au bord du Rhin, et demain la Prusse ne sera plus que le vieil électorat de Brandebourg. Est-ce la Russie qui croira devoir compter pour rien la volonté de la France? Ses provinces du Midi n'ont-elles pas à lui demander compte d'une longue oppression? La Pologne n'a pas été envoyée tout entière dans les mines de Syberie. Est-ce l'Autriche qui nous méconnaîtra au point d'attendre que nous reculions devant elle? Nous savons quels sont les griefs

de la Lombardie et des Provinces Vénitiennes; nous connaissons les espérances de la Gallicie, de la Transylvanie et du royaume de Hongrie. La France est plus qu'une grande nation, la France est un grand Principe; la France est plus que trente-trois millions d'hommes, la France est cent millions d'hommes. La France, c'est le monde de la vérité ligué contre le monde de l'erreur; le monde de la liberté armé contre le monde de l'esclavage. La France, c'est le drapeau que les peuples cherchent et demandent; c'est le torrent du Progrès social et politique. . . . . . Ce ne sont pas seulement les Irlandais, les Italiens, les Hongrois, les Polonais qui nous invoquent; l'Allemagne presque tout entière nous attend pour se proclamer la *Germanie*, et se débarrasser des petits despotes qui la déshonorent. . . . . .

Et voyons les menaces que la France peut renvoyer à ses ennemis! écoutons encore le *Capitole* :

CAPITOLE (10 août) . . . . Pour notre part, nous le disons d'avance, nous regarderions comme traître, comme auxiliaire de l'étranger, comme se plaçant par là même hors la loi, quiconque prétexterait l'intérêt de son parti pour chercher à ralentir l'élan national... Quant à nos moyens d'action extérieurs, à notre propagande insurrectionnelle, il suffit, pour en apprécier toute la portée et toute l'efficacité, de s'arrêter aux combinaisons suivantes que nous énonçons sommairement :

1° *Contre l'Angleterre.*— Insurrection de l'Irlande et reconnaissance de son indépendance.— Appel à l'indépendance de l'Ecosse. — Réaction sociale en Angleterre. — Émancipation du Canada.— Reconnaissance de Méhémet-Ali comme souverain de l'empire ottoman. — Méhémet-Ali; alliance médiate avec la Perse, et diversion contre l'Indoustan anglais. — Alliance offensive et défensive avec les États-Unis, auxquels nous céderions un de nos ports de l'Algérie. —Alliance de même nature avec la Hollande, à qui nous garantirions la mise en possession du Hanovre et la restitution de l'île de Ceylan et du cap de Bonne-Espérance.—Pareille alliance avec le Portugal, en nous engageant à ne conclure la paix avec l'Angleterre qu'après qu'elle lui aurait restitué ses possessions de la côte du Malabar. — Même alliance avec l'Espagne, à condition de la remettre en possession de Gibraltar.— Lettres de marque délivrées à tous les armateurs, etc., etc.

2° *Contre la Russie.* — Insurrection de la Pologne et de la Lithuanie. — Diversion pour les Circassiens et les autres peuples de la région caucasienne. — Appel à l'indépendance des provinces danubiennes et de celles du Dniéper.— Alliance offensive et défensive avec la Suède, à condition que nous ne ferions la paix qu'après que la Russie lui aurait restitué la Finlande.

3° *Contre l'Autriche.* — Appel à l'indépendance de la Gallicie. — Insurrection du royaume Lombard Vénitien, de l'Illyrie, de la Dalmatie, de la Transylvanie, de la Moldavie et de la Valachie. — Reconnaissance de l'indépendance de la Hongrie, à qui on accorderait toutes les provinces septentrionales de la Turquie d'Europe,

celle du midi devant être donnée à la Grèce. — Insurrection de l'Italie.

4° *Contre la Prusse.* — Insurrection des provinces rhénanes et du grand-duché de Posen. — Alliance avec la Saxe; restitution des provinces que la Prusse a usurpées sur elle. — Alliance avec le Danemarck aux mêmes conditions. — Reconnaissance de l'indépendance du canton suisse de Neufchâtel. — Alliance ou neutralité de la Suisse. — Le Capitole ajoute : Eh! quelles ne seront pas les espérances de la France si elle sait conquérir la sympathie des peuples! Nationalité! liberté! avec ces deux puissants leviers, n'y a-t-il pas de quoi révolutionner le monde!

Mais, suivant les *Débats*, c'est pour sa Liberté, c'est par Prudence, que la France recule et attend.

Débats (18 novembre) : — Le *Journal des Débats* se réjouit de voir disparaître l'idée d'une Guerre Révolutionnaire. Ceux qui auraient pu compter sur la *furie française*, s'écrie-t-il, seront déjoués dans leurs calculs; nous demeurerons juges du camp, libres de choisir notre moment et notre rôle, un grand rôle, celui de Médiateurs nécessaires. Nous avons su vaincre, d'une manière éclatante, sur vingt champs de bataille, aujourd'hui nous prouverons à l'Europe que *nous savons attendre*. Avec 500,000 hommes, nous n'avons pas besoin de nous presser, et le concours des deux Chambres ne manquera pas à cette politique prudente et forte qui nous réserve dans un avenir prochain l'arbitrage de la paix et de la Guerre. C'est la Politique de la Chambre des Pairs; nous avons lieu de croire que ce sera aussi la Politique de la Chambre des Députés..... Nous avons joui pendant trois mois du Pouvoir absolu, dit-il ironiquement; un Ministère effrayant s'était investi d'une sorte de Dictature et nous avait ramené la Révolution et l'Anarchie.....

Mais, après avoir reproché au *Journal des Débats* son audacieuse et ignoble effronterie, ainsi que ses plates et serviles fanfaronnades, et ses inconcevables palinodies, le *Siècle* ajoute :

Siècle (18 novembre) : — ...... Mais cela est absurde, et vous-même ne le croyez pas! quelle est donc la nouvelle comédie que vous allez jouer? qui cherchez-vous à tromper en ce moment? le Pays? vous n'y réussirez pas. La Chambre? cela est inutile. L'Étranger? Prenez garde au ridicule! N'en avez-vous pas déjà recueilli assez? N'est-ce pas une chose assez odieuse d'entendre le *Journal des Débats* fulminer, chaque matin, une sorte d'anathème contre les journaux qui ont parlé comme lui? Jamais en France, sous aucun régime, jamais chez aucun peuple, il ne s'est passé rien de plus honteux que ce brusque revirement dont nous avons été les témoins. Par respect pour le Pays, nous vous en supplions, ne recommencez pas à donner un pareil scandale! Il

vaut mieux l'humiliation franchement acceptée. Si le péril n'en vient pas moins, et même s'il s'accroît, comme nous le pensons, c'est à d'autres que vous qu'il faudra recourir pour le conjurer.

Et pendant que la France recule et attend, la Coalition arme et avance.

Courrier Français (13 novembre) : — La *Gazette de Leipsick*, d'après une lettre de Berlin, du 5 novembre, rapporte ce qui suit: « Les hommes composant les réserves de guerre ont reçu l'ordre de se tenir prêts à se rendre sous les Drapeaux; en un mot, on fait des préparatifs tels que l'on n'en avait pas vu de semblables depuis le commencement de la première période décennale. » — D'un autre côté on lit dans la *Gazette de Mayence*, sous la date de Wurbourg (5 novembre) : — « Les semestriers viennent d'être rappelés à notre division. Cette mesure a produit une sensation profonde, parce que beaucoup de jeunes gens s'étaient livrés aux travaux de la paix ; elle s'applique même aux *Séminaristes*. Il n'y a plus moyen d'obtenir un remplaçant. Les 3e et 4e divisions de l'armée bavaroise ont reçu, dit-on, l'ordre de se mettre en marche. »

Enfin, on écrit de Hanovre à la *Gazette de Leipsick* : — « Le roi a, dit-on, donné ordre au Ministère de la guerre de porter TOUTE l'armée sur le pied de Guerre. Déjà le Médecin en chef de l'armée a été chargé d'organiser le service médical, comme si l'armée devait se mettre immédiatement en marche. *Le Courrier* ajoute : Le Roi de Saxe vient de prohiber l'exportation des chevaux.

Et chaque jour les Journaux de la Coalition répètent les Menaces contre la France en annonçant tous les armements de l'Aristocratie européenne.

Aussi, suivant *le Commerce* des 15 et 16 novembre, un général aurait dit : « Si nous ne faisons pas la guerre, *le plus grand supplice aujourd'hui serait de traverser l'Allemagne en uniforme français !* » Et un député du parti conservateur n'aurait pu s'empêcher de s'écrier : « *Nous sommes dans la boue jusqu'aux épaules !* »

Cependant la Pairie répond à la Couronne :

ADRESSE DE LA CHAMBRE DES PAIRS. — (Projet. — Séance du 17 novembre.) — L'adresse parle de l'attentat Darmès, de la naissance du duc de Chartres, nouveau gage de sécurité, dit-elle, pour l'avenir de nos institutions, de la richesse publique, des travaux pacifiques, du traité de juillet. La dignité d'une nation, dit la Chambre des Pairs, c'est sa vie ; la dignité de la France est chère au cœur de son roi ; les Français sont prêts à tous les sacrifices plutôt que de consentir à l'*abaissement* de leur patrie. — La noble Chambre craint et déplore que l'anarchie puisse triompher en Es-

pagne. — Elle félicite le roi de sa vigilance à l'égard de la république Argentine, de nos succès en Afrique, et des périls qu'ont daigné partager deux de ses fils. — Elle parle aussi de la tentative *insensée* de Boulogne, et de l'audace incorrigible des passions anarchiques.— La Chambre termine en rappelant au gouvernement que les *rois* ne doivent *jamais sommeiller.*

Et le Ministère répond à la Pairie :

DISCOURS DE M. GUIZOT (18 novembre).— Les armements ont été ordonnés pour surveiller un avenir *obscur et inquiétant...* La dissidence (entre la France et l'Angleterre) a éclaté sur les bases de la transaction nouvelle qu'il fallait imposer au sultan et imposer au pacha. Je sais que c'est une faute grave des deux partis d'avoir sacrifié la grande politique à la petite politique, l'intérêt supérieur à l'intérêt inférieur. Or, la grande politique, c'est le maintien de *la paix partout, toujours...* La politique de la paix est la plus haute, la plus morale, la plus *catholique !* Pour le bonheur de notre pays, il faut substituer au règne de la force le règne du *droit*, il faut la maintenir, il faut la défendre, avec les armes de l'*intelligence*, sans le secours de la *force matérielle...* La grande raison pour persévérer dans cette politique, c'est que les hommes ne veulent plus retomber sous l'empire de *la violence...* — L'Angleterre *concédait* au pacha l'hérédité de l'Egypte, et en viager le pachalic d'Acre. Les propositions offertes, et alors refusées par notre gouvernement, seraient acceptées aujourd'hui avec joie, si l'état des choses le permettait. La tentative d'arrangement direct entre le sultan et le pacha avait donné de l'humeur aux puissances ; nous voulions, disait-on, nous ménager un succès isolé. J'ai dit partout, officiellement et dans les relations particulières, que cela était faux ; mais on ne m'a *pas cru*. La conclusion à quatre fut terminée rapidement ; le traité du 15 juillet fut conclu à L'INSU de la France. Oui, pendant huit ou dix jours la France avait été laissée à l'écart.

Ainsi, le fait est officiellement avoué ; le Traité du 15 a été signé brusquement, sans que la France ait été définitivement requise de signer. N'est-ce pas là une déclaration de Guerre ? — Mais le *Commerce* répond à M. Guizot :

COMMERCE (19 novembre) : M. Guizot a surpassé tous ses hauts faits de 1815, toute sa gloire du *Moniteur de Gand*, toutes ses palinodies précédentes, toute l'anti-nationalité de son présent et de son passé. Il faut frémir pour notre indépendance ; il faut se voiler la tête, et désespérer de l'honneur et du salut de notre pays, s'il peut subir, sans une éclatante indignation, les humilités effrayantes, les dégradantes déclarations que la Sainte-Alliance lui impose par la bouche de notre ministre des affaires étrangères. Si un pareil discours passait sans protestation et sans flétrissure, oui, l'Europe alors aurait le droit de nous écraser de son mépris, de nous regarder comme sa proie. Et si l'on veut que nous disions franchement toute notre pensée sur le discours de M. Guizot, il a, autant qu'il était en lui, ouvert à l'étranger les portes de la France.

Il ne faut que bien peu de mots pour le prouver. M. Guizot a obéi complétement aux injonctions du *Journal de Francfort*. Ce journal, au nom des puissances, lui avait prescrit de proclamer sans réserve la paix quand même : M. Guizot l'a proclamée. Voici la formule de M. Guizot, telle que l'a relevée M. de Montalembert : *La paix partout, la paix toujours!* En vain a-t-il voulu, plus tard, atténuer la portée de ces terribles, nous devrions peut-être dire de ces infâmes paroles, la pensée s'était révélée ; et M. Guizot, d'ailleurs, n'a fait que l'adoucir, sans la changer. La paix partout, c'est-à-dire la paix en Syrie, en Egypte, en Orient, quels que soient les événements qui s'y déclarent, quel que soit le sort réservé au pacha, quels que soient le caprice, l'orgueil, l'ambition de l'Angleterre. La paix toujours, c'est-à-dire toujours la France à la suite des puissances et sous le joug des traités de 1815 ; toujours la France subissant son isolement, menacée dans ses sympathies, laissant humilier ou détruire ses alliances. La paix toujours, c'est-à-dire la France sacrifiée. Et M. Guizot ne se donne pas la peine de le cacher ; car, dit-il, en présence des dangers qui nous environnent, de l'humiliation et des alarmes du pays « la paix vaut *tous les sacrifices* qu'on lui a déjà faits. »

M Guizot n'a donc pas reculé. C'est le programme de la paix quand même, de la paix humble, patiente, résignée, préparée indéfiniment *aux mauvais procédés, aux manques d'égards, aux conclusions à quatre*, quand le gouvernement français forme le cinquième délibérant : c'est, enfin, la paix *catholique*, (le mot est encore de M. Guizot) c'est-à-dire la paix des soufflets et du pardon des injures, qu'un homme déjà souillé par une trahison contre son pays vient proposer à cette France tout élevée aux grandes scènes militaires de la Révolution et de l'Empire, à cette terre qui va se féconder tout-à-l'heure des cendres de Sainte-Hélène. Qu'on nous pardonne notre indignation, car, quelque véhémente qu'elle pût être, elle n'exprimerait pas encore le sentiment de consternation et de frayeur que nous ressentons en nous ; car ce discours est, comme l'a fort bien dit M. de Montalembert, l'appel des étrangers à la curée de tous les intérêts de la France. La paix partout, la paix toujours ! Que pouvons-nous avoir désormais à refuser aux menaces ou aux armées de l'Europe, avec l'aveu officiel d'une semblable politique ? Comment l'étranger pourrait-il tenir compte de nos sentiments, de notre honneur, de nos sympathies, de nos principes ? Comment même consentirait-il aux plus légères transactions ? Quelle sera la limite de ses exigences, devant une diplomatie qui lui crie partout : La paix partout, la paix toujours !

Nous le déclarons, en face d'un tel oubli de tous les devoirs d'un ministre et de sa situation, nous ne connaissons plus qu'un rôle possible à la Chambre des députés, c'est celui de renverser le ministère dans l'Adresse, par une manifestation imposante. Il ne s'agit plus de la guerre ou de la paix ; il ne s'agit plus de la Syrie, ni de l'Egypte, ni de Constantinople, il s'agit de notre indépendance, de notre avenir ; il s'agit de nous-mêmes. Si la politique désastreuse de M Guizot peut être, nous ne disons pas adoptée, mais tolérée, nous nous effaçons de nos mains du rang des nations, nous nous déclarons prêts à toutes les concessions, à tous les sacrifices, à toutes les pusillanimités, pourvu qu'elles nous soient

demandées par la bouche d'un canon. Devant un fait aussi grave aussi exorbitant, aussi funeste, il n'y a plus de partis, il n'y a plus de citoyens, il n'y a plus qu'une société frappée dans les éléments de son action et de son existence. Le discours de M. Guizot, ce n'est pas la paix après le déshonneur, c'est la guerre après la honte, c'est le délaissement complet de toute liberté, de toute volonté, soit intérieure, soit extérieure, de la part de la France; c'est un hommage lige envers l'Europe, c'est un acte de vassalité.

Quant à nous, nous le déclarons du plus profond de notre conscience, nous cherchons en vain, dans notre mémoire, les actes des ministres les plus pusillanimes ou les plus perfides qui aient jamais perdu ou trahi une nation; et nous ne trouvons rien de semblable à l'excès d'avilissement, à l'audace de bassesse déployée aujourd'hui par M. Guizot à la tribune des Pairs.

A cette vigoureuse apostrophe, M. Guizot a l'étonnant courage de répondre par la voix d'un huissier qui somme le *Commerce*, etc., au nom des lois de septembre, de rectifier son article d'après le texte du *Moniteur*, qui, au lieu de « *la Paix partout, la Paix toujours*, » fait dire à l'orateur : *la Paix partout, toujours*. Ce n'est donc que la répétition du mot *Paix* que M. Guizot reproche au *Commerce* : « Notre formule, dit-il, est générale, et s'adresse à l'Europe. » Le *Commerce* répond : « D'abord le *Moniteur* est souvent, notoirement, officiellement infidèle; en second lieu, ce n'est pas à l'Europe que parlait le Ministre, mais à la Chambre des Pairs. « M. Guizot, s'écrie-t-il, ment maintenant à ses paroles, il se ment à lui-même, il ment à la conscience publique..... Quoi ! c'est M. Guizot qui parle de Morale et de Philosophie, lui qui a toujours couvert son ambition et ses palinodies des mots sacrés par lesquels Tartuffe protégeait ses passions et sa cupidité !

Pour nous, nous répondrons aussi à l'irrévocable mot : *La Paix partout, la Paix toujours :* Oui, si l'Europe le dit avec vous. Mais quand l'Europe veut la Guerre et vous fait la Guerre, vous vous obstinez à la Paix, comme si ce n'était pas la Lâcheté d'un esclave qui se laisse tuer sans se défendre! comme si l'axiome de politique le plus incontestable légué par la sagesse de l'Antiquité n'était pas : *Si vous voulez la Paix, préparez la Guerre* (*si vis pacem, para bellum*) *!* Comment, d'ailleurs, M. Guizot peut-il avoir la prétention de donner aujourd'hui à l'Europe des conseils de Paix, quand il avoue que la Conférence de Londres ne l'a *pas cru!* quand les cendres de Beyrouth sont encore fumantes! quand notre drapeau tricolore n'y flotte plus que déchiré par une bombe anglaise ! quand les vaisseaux de la Coalition bloquent Alexandrie ! quand l'Europe entière accélère ses armements contre la France ! quand les Journaux de l'Aristocratie européenne menacent insolemment la Nationalité française!... M. Guizot ne s'*efface* pas, dit-il, lui qui n'a pas honte de se retrancher derrière cette prétendue Philosophie *Catho-*

lique, prêchant la Paix, l'humilité, l'abnégation de soi-même, et disant : « Si l'on vous donne un soufflet sur la » joue gauche, tendez la joue droite ; si l'on vous prend » votre manteau, donnez encore votre tunique ; si l'on vous » chasse d'une ville, fuyez dans une autre. » Ministre de la France, vous lui conseillez donc de se mettre humblement à genoux devant l'Étranger ! de ne venger un premier outrage qu'en en sollicitant un autre ! de livrer à la Coalition notre colonie d'Alger, après lui avoir sacrifié notre allié d'Égypte ! et de fuir derrière la Loire aussitôt que l'ennemi paraîtra sur le Rhin ! ! !

Nous terminerons nos citations par un article d'un journal qui, sous des formes légères, railleuses et burlesques, montre souvent des vues profondes et dignes d'un homme d'État qui voudrait mettre le doigt sur la plaie.

CHARIVARI (18 novembre) : — *Tout pour l'Étranger et par l'Étranger* (nouvelle devise nationale). — Magnanimes coalisés, je vous implore aujourd'hui, moi, votre enfant, votre ami, votre protégé, votre serviteur, moi, le *Juste-Milieu*, que vous avez créé, soutenu, maintenu en France, dans la pensée qu'il y ferait admirablement les commissions de la Sainte-Alliance, qu'il pourchasserait en perfection les libertés, et qu'à lui seul il vaudrait plus pour votre repos qu'une invasion armée de quinze cent mille Mougicks.

Le Ministère du 29 octobre qui se glorifie du titre de *Ministère de l'Étranger*, ose également faire un appel à votre miséricorde. *De profundis clamavi....*

Nous élevons la voix vers vous du fond du pétrin où nous ont plongés notre zèle et notre amour pour vous.

Voici notre cas, magnanimes coalisés : lorsque nous sommes entrés au pouvoir enseignes (cosaques) déployées, nous avons annoncé hautement que nous étions décidés à vivre en paix à tout prix avec la Coalition, à avaler le Traité jusqu'à la lie, en un mot, à replacer la France au rang qui lui appartient en Europe, à la queue de la Principauté de Monaco.

Nous ajoutions qu'il pourrait bien en rejaillir un énorme supplément de honte et d'humiliation pour le *Juste-Milieu*, mais que du moins les nuages menaçants amoncelés à l'horizon depuis le 15 juillet disparaîtraient complétement, que vous daigneriez oublier et pardonner les offenses *que vous nous auriez faites*, et qu'une fois que nous vous aurions tout accordé, vous auriez la magnanimité de ne plus rien nous demander. Le 29 octobre s'était posé comme le Messager de Paix, échappé de l'Arche coalisée, un rameau d'olivier à son bec, et annonçant la fin du nouveau déluge d'avanies, de notes Palmerston, de provocations, de bombardements, de pirateries, etc.; notre Guizot-Safran avait pris le rôle de la blanche colombe de l'arche. C'est pour cela que nous étions proclamés ministère de *réconciliation*....... avec l'Étranger. Hélas ! puissants coalisés, vous avez fait mentir notre programme ministériel comme un programme de juillet. Nos génuflexions, nos

protestations, nos supplications, notre soumission sur toute la ligne de la question d'Orient, n'ont pu vous attendrir et vous désarmer. Vous avez continué vos procédés rébarbatifs et vos notes Palmerston. Vous nous avez fait de la réconciliation à coups de pied, à coups de poing. Aïe! aïe!!! Au lieu de nous tendre la main, vous ne nous avez tendu que la botte.......... Puissants coalisés, ce n'est point une plainte, un reproche que nous vous adressons ici, à Guizot ne plaise! Si vous nous avez traités ainsi, nous, vos fidèles serviteurs et ministres, c'est que probablement ça vous faisait plaisir; vous en aviez le droit, que votre volonté soit faite à Constantinople comme à Paris, sur les côtes de Syrie comme au bas des nôtres! Aussi, sublime Sainte-Alliance, nous ne t'en voulons pas de la persistance de tes mauvais procédés à notre égard. Nous venons te supplier de vouloir bien les suspendre; mais c'est dans ton intérêt plus que dans le nôtre....... En effet, ô très généreux coalisés, nous sommes placés en ce moment dans une situation critique, il faut que nous traversions la discussion de l'adresse; or, avec la continuation de vos menaces, de vos armements, de vos notes Palmerston, cela nous sera excessivement difficile. Pour faire avaler à des marmots récalcitrants une médecine amère, on enduit de miel les bords du vase; comment voulez-vous que nous réussissions à faire avaler le Traité du 15 juillet aux Français avec un enduit de vinaigre des *quatre coalisés?* — De grâce donc, Messeigneurs, un peu de miel pour la circonstance seulement; mes bonnes âmes charitables de la coalition, une pauvre petite note tant soit peu aimable pour l'amour de la paix à tout prix, s'il vous plaît! Encore une fois, c'est dans votre intérêt aussi bien que dans le nôtre que nous vous adressons cette humble prière. Autrement nous ne pourrions plus continuer à vous servir; les concessions que nous vous avons faites entraîneraient notre chute; nous aurions reculé pour mieux sauter. Ne ferez-vous pas quelque petite chose pour nous, qui avons tant fait pour vous? un bout de note qui ne soit qu'aigre-doux, quelques lignes de *Memorandum* à demi farouche, ou un *conclusum* ne contenant qu'une douzaine d'impertinences, c'est tout ce qu'il nous faudra pour faire *sonner la haute estime* dont nous jouissons auprès de vous, et pour emporter l'Adresse. Après cela, ô nos maîtres coalisés, vous seriez libres de nous traiter de nouveau à la façon kalmouque, et même de nous faire payer les intérêts de cet instant de magnanimité. Soyez tranquilles, vous nous retrouverez prêts à recevoir tout ce que vous voudrez bien nous adresser. Nos bas d'échine ne regimberont pas et nos joues seront toujours à votre disposition. Vous pourrez vous livrer, pour rattraper le temps perdu, à un redoublement de provocations, de menaces, d'insultes, de soufflets, de coups de bottes; en un mot à ce que nous appelons *de pures discussions de principes.* Tout ce que nous vous demandons, c'est de nous accorder une trêve de l'Adresse, c'est d'avoir pour un instant pitié de nous; cela ne tirera pas à conséquence. Comme dit la chanson: *La pitié n'est pas de l'amour.*

Hé bien, au milieu de tous ces ignobles débats, la France est-elle assez malheureuse, assez mal gouvernée, assez jetée dans le chaos des palinodies, des apostasies, des bascules!

Que de principes, que de systèmes contradictoires proclamés, alternativement triomphants et proscrits! Quand a-t-on moins vu une *immuable* pensée gouvernementale, à moins que l'immuable pensée consiste à tout changer sans cesse! On proclame le principe de ***non-intervention***, puis le principe d'***intervention;*** le gouvernement personnel, puis le parlementaire, puis le personnel; le système de paix, puis de guerre, puis de paix; de douceur envers l'Étranger, d'impitoyable rigueur envers les citoyens. Doctrinaires, Juste-milieu, Tiers-Parti, Centre-Gauche, sont appelés, chassés, rappelés; MM. Guizot, Soult, Thiers, paraissent alternativement au haut et en bas de la bascule, tantôt invoqués comme de grands hommes, des hommes de génie, presque des Dieux, et tantôt bafoués, vilipandés, traités de brouillons et d'anarchistes! Et ce sont les Ministres qui s'injurient, s'outragent et se traînent mutuellement dans la boue par la main de leurs amis! Et vingt Ministères se succèdent ainsi, avec des interrègnes ministériels plus ou moins longs! Et point d'administration! Tout languit! Les Gouvernants ne pensent qu'à se défendre eux-mêmes contre leurs compétiteurs et leurs ennemis! Et ce que bâtit un Ministère est démoli par son successeur, qui ne construit à son tour que pour voir ses constructions renversées par un troisième ou par le premier! Et le budget est gaspillé, épuisé, dévoré, par d'énormes dépenses inutiles! Et de scandaleuses fortunes se gagnent ou se volent à la Bourse! Et les intérêts du Commerce et de l'Industrie sont sacrifiés! Et point de sécurité, point de garantie, point d'avenir pour personne! Et la misère, aggravée par des fléaux qu'aucune vigilance ne sait prévoir ni prévenir, fait d'effrayants progrès qui poussent les masses au désespoir! Et, à l'extérieur, la loyauté française est deshonorée par la violation des engagements ou des conseils du Gouvernement envers le Pacha, comme précédemment envers l'Espagne, la Belgique, l'Italie, la Pologne! Et l'honneur français est flétri partout! Et l'indépendance, le salut même de la France sont compromis par l'incapacité, l'inhabileté, la légereté, l'incurie, les fautes (pour ne rien dire de plus) de Ministres, toujours quittes pour se retirer gros et gras, riant et se frottant les mains, sans pitié pour cette malheureuse Nation qu'ils ont amenée dans un abîme! Et quand un Peuple désespéré gémit, se plaint ou murmure, ce sont des sabres et des baïonnettes, des fusils et des canons, des prisons et des échafauds que la coalition excite les Ministres à montrer pour guérir les plaies qu'ils ont faites à la Patrie! Malheureuse France! malheureuse Humanité...!!!

CABET.

TABLE DES MATIÈRES.

Opinions des Journaux sur le Traité, etc.

Opinions après les premières hostilités.

Opinions des Journaux sur les paroles Royales.

Bombardement de Beyrouth.

Ministère-Guizot.

***Proclamation du principe de non-intervention en* 1831.**

Nota. Voyez d'ailleurs les *six lettres* publiées par M. Cabet *sur la crise actuelle*, et notamment : — dans la deuxième, page 28, etc., des articles du *Commerce*, du *Courrier français*, du *Morning-Herald*, du *Morning-Chronicle*, et du *Morning-Post* ; — dans la troisième, page 26, un article du *Courrier français* ; — dans la quatrième, page 2, etc., plusieurs articles anglais ; — dans la sixième, p. 24, les opinions de MM. *Sébastiani, Laffitte, Dupin, de Schonen, Bignon, Clauzel.*

PARIS. — IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET, RUE JACOB, 30.

